

Nom de l'organisme bénéficiaire
Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération
(ORSTOM)

Nom du laboratoire
Centre d'Études de Géographie Tropicale
devenu Unité Mixte de Recherche CNRS-ORSTOM REGARDS
(Recherches en Économie, Géographie, Anthropologie sur
les Recompositions et le Développement des Suds)
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

Adresse du responsable
D. Kermel-Torrès
UMR CNRS-ORSTOM
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

Véronique DORNER, Doryane KERMEL-TORRES, Frédéric
LANDY, Ananth S. PANTH, Pierre-Jean ROCA, Veerapong
SAENJEN, Betty WAMPFLER

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: LES POLITIQUES
ALIMENTAIRES NATIONALES ET LEUR INFLUENCE
SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES RURAUX.**

**ÉTUDE COMPARATIVE MENÉE EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU
KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE (NORD-EST)**

Programme ORSTOM-CNRS

**Compte-rendu d'une recherche financée par le Ministère
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Août 1994

Décision d'aide n° 89.L.0528

Volume 1

PROGRAMME ORSTOM-CNRS

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: LES POLITIQUES ALIMENTAIRES NATIONALES ET LEUR INFLUENCE SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES RURAUX

**ÉTUDE COMPARATIVE MENÉE EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU
KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE (NORD-EST)**

VOLUME 1

BILAN 1

KERMEL-TORRES Doryane

**COMPARAISON DES POLITIQUES ALIMENTAIRES NATIONALES ET
DE LEUR INFLUENCE SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES RURAUX
EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE** 9

KERMEL-TORRES Doryane et ROCA Pierre-Jean

VOLUME 2

**QUEL IMPACT POUR LES PROJETS NON-GOUVERNEMENTAUX?
LE REPEUPLEMENT PORCIN "CRÉOLE" DANS L'ARTIBONITE** 1

DORNER Véronique

**CONSOMMATION ET POLITIQUES ALIMENTAIRES DANS DEUX
SYSTÈMES RURAUX DE L'INDE DU SUD** 86

LANDY Frédéric

**RURAL CHANGE IN SOUTH KARNATAKA. FOOD POLICIES AND
RURAL DYNAMICS** 116

PANTH Ananth S

VOLUME 3

**STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ACTEURS RURAUX CONFRONTÉS
À DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS: LES SYSTÈMES RIZICOLES
HAÏTIENS** 1

WAMPFLER Betty

**LE SYSTÈME ALIMENTAIRE NATIONAL: CONCEPTS ET MÉTHODE POUR UNE
COMPARAISON**

KERMEL-TORRES Doryane et ROCA Pierre-Jean

BILAN

Doryane KERMEL-TORRES

Ce programme de recherche se caractérise par une approche comparative des politiques alimentaires et de leur influence sur l'évolution de systèmes ruraux localisés dans le centre d'Haïti, dans l'état du Karnataka en Inde et dans le Nord-Est de la Thaïlande. Il a associé une Unité de recherche de l'ORSTOM - "Maîtrise de la Sécurité Alimentaire" devenue en 1993 "Modèles et Réalités du Développement- et une équipe du CNRS - le CEGET/Centre d'Études de Géographie Tropicale réorganisé début 1994 en une unité mixte de recherche CNRS-ORSTOM REGARDS ¹. Le soutien financier accordé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'est fait dans le cadre de l'Action Spécifique Programmée ORSTOM/CNRS.

L'objectif de cette recherche a été, par une approche comparative des politiques alimentaires dans les trois pays, de repérer les déterminants et les contraintes de diverses natures qui influent sur les interventions publiques, d'analyser les stratégies adoptées par les États, les institutions (internationales ou ONG) et différents groupes d'acteurs sociaux (du groupe domestique aux groupes de pression). Il a également consisté à apprécier le sens et la portée des évolutions recherchées et des effets constatés au niveau de systèmes ruraux localisés.

La particularité du programme de recherche, à savoir une **comparaison**, a nécessité un important travail méthodologique, tant pour le recueil des données que pour l'analyse et l'organisation des résultats. L'intérêt de la comparaison ne réside effectivement pas dans un bilan des ressemblances et des dissemblances ni dans un classement des performances, ici par exemple des politiques alimentaires. Si cette démarche avait été adoptée, on aboutirait à juxtaposer des études de cas, en l'occurrence des stratégies, des programmes et des interventions, sans tirer parti de ce qui nous semble être la richesse de la comparaison. La confrontation d'éléments et de fonctionnements, dont la justification est qu'ils jouent sur la sécurité alimentaire, trouve son sens lorsqu'elle

¹ Recherches en Économie, Géographie, Anthropologie sur les Recompositions et le Développement des Suds.

permet de distinguer ce qui dans les capacités et les risques, relève des spécificités inhérentes aux ancrages géographiques et ce qui appartient aux invariances des processus liés aux enjeux alimentaires.

Une telle ambition a nécessité d'entrée de jeu l'élaboration d'une grille de comparaison pour guider l'observation ². "Le système alimentaire national" a été utilisé comme grille de comparaison entre les pays et d'analyse des dynamiques pour chaque pays: l'accent a été mis sur la compréhension des relations entre différentes échelles (internationale / nationale / régionale / système rural) et des spécificités propres à chaque niveau. L'établissement de cette grille méthodologique, pour assurer entre les trois volets géographiques une cohésion nécessaire à la perspective comparative, n'a pas pour autant fermé la porte à tout dialogue entre les participants. Le poids des habitudes méthodologiques, propres au milieu scientifique de chacune des équipes nationales (accent mis en Inde sur le quantitatif, intérêt pour la production agricole en Haïti, culte de la "moyenne" statistique en Thaïlande), a influé sur la structure initiale pour, d'une part, la faire évoluer au même pas que les recherches et pour, d'autre part, conférer à chaque étude nationale certaines spécificités.

On s'est attaché dans le choix des systèmes ruraux, dans lesquels ont été menées des enquêtes, à maintenir le binôme système rural irrigué/ système rural pluvial. Cette démarche apparaissait, et s'est révélée, appropriée à la spécificité de la recherche dans la mesure où le contraste de l'économie rurale et des caractéristiques sociales qui en découlent, conditionne les stratégies des acteurs face aux risques d'insécurité alimentaire, comme les programmes mis en place par l'État et d'autres "opérateurs" du développement. Plusieurs missions annuelles de Doryane KERMEL-TORRES et de P.-J. ROCA sur chacun des terrains (de 4 à 5 semaines en moyenne) ont par ailleurs permis de maintenir la cohésion méthodologique.

En raison de sa particularité, les différents "volets" géographiques qui constituent ce programme n'ont pas tous pris leur essor et ne se sont pas terminés en même temps. Aussi, le déroulement des opérations de terrain dans chacune des trois composantes nationales n'a pas été linéaire. En outre, les conditions d'exécution du "volet" haïtien - les troubles socio-politiques accrus en 1989/1990, suivis d'une période d'accalmie en 1991, puis le

² cf la référence bibliographique 13.

climat de peur et d'insécurité depuis le coup d'état de septembre 1991- ont bousculé la programmation initiale des opérations et ont rendu difficile la recherche sur le terrain. Une collaboration a néanmoins été maintenue avec l'ANDAH- Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens, avec notamment Alex BELLANDE. Le rattachement au programme et la participation de doctorantes françaises ont permis à la recherche de bénéficier d'études spécifiques. Véronique DORNER, doctorante en anthropologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, a réalisé une étude sur les projets de développement mis en oeuvre par une Organisation Non-Gouvernementale. La recherche de Betty WAMPFLER sur la question rizicole, a permis d'asseoir la comparaison entre les systèmes ruraux étudiés par le programme et d'autres petits périmètres irrigués. Son travail a été l'occasion de renforcer la collaboration qui s'était précédemment établie avec l'IRAM - Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement- à l'occasion d'un travail sur le bilan et les perspectives d'une politique agricole en Haïti.

P.D. MAHADEV, professeur au Département de Géographie de l'Université de Mysore - Karnataka- a été le partenaire du "volet" indien du programme comparatif. Ananth S. PANTH, économiste et doctorant dans le cadre scientifique du programme, a participé activement aux recherches menées dans le district de Mandya. Des collaborations plus ponctuelles ont été menées avec des chercheurs de l'ISEC à Bangalore - Institute for Social and Economic Change-. On soulignera enfin la synergie établie entre le "volet" indien de ce programme et les recherches menées sous la direction de Jean RACINE du CNRS et avec Frédéric LANDY de l'Université de Paris X dans le cadre du programme "Migrer ou pas? Changement rural, logiques de mobilité et logiques d'enracinement au Karnataka, Inde du Sud". Dr V. SAENJEN, économiste et spécialiste de la planification régionale, professeur au Département d'Économie Agricole de l'Université de Khon Kaen, a été le partenaire du "volet" thaïlandais. Celui-ci a également bénéficié de l'appui scientifique de Michel BRUNEAU du CNRS, qui s'est rendu à plusieurs reprises sur le terrain.

Un séminaire, organisé du 4 au 15 octobre 1993 au CEGET à Bordeaux, a réuni les principaux participants, et en particulier les représentants de l'ANDAH, de l'Université de Khon Kaen et de l'Université de Mysore. L'objectif était de dresser le bilan et d'engager la synthèse du programme, en travaillant en particulier à partir des critères proposés pour analyser et organiser les

résultats ³. Il s'agissait aussi de faire se rencontrer des chercheurs qui avaient participé au même programme sans jamais se rencontrer et de favoriser une mise en commun des analyses. La journée du 15 octobre s'est, elle, ouverte à d'autres collègues de Bordeaux et d'ailleurs en France, par une présentation et une discussion des premiers résultats, méthodologiques et scientifiques, de la comparaison comme des études spécifiques. Les échanges de ces deux semaines de travail commun ont été fructueux et ont permis d'enrichir le rapport préliminaire préparé par Doryane KERMEL-TORRES et P.-J. ROCA, et présenté dans ce même volume. Les études spécifiques, regroupés dans les Vol. 2 et 3, ont été elles aussi modifiées par cette rencontre. La découverte plus personnelle qu'elle a favorisée entre nos collègues haïtien, indien et thaïlandais sur leur culture respective, les spécificités comme les convergences de leur pays, les liens qui se sont noués, sont, eux, annonceurs d'échanges futurs.

TRAVAUX ET PUBLICATION

A - Présentation à des colloques

- 1989, Colloque de l'ASSERCA (Association Européenne pour la Recherche sur l'Amérique Centrale et la Caraïbe), Aix-en-Provence, 6 et 7 octobre 1989; présentation d'une communication KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.: *La question alimentaire haïtienne: un enjeu crucial pour l'avenir*.

- 1990, Session de Printemps de la SFER (Société Française d'Économie Rurale) sur "Quel avenir pour le monde rural et l'agriculture?", Paris, 5 et 6 juin 1990; présentation d'une communication BRUNEAU M., KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.: *Les enjeux d'une maîtrise de l'espace rural dans trois états du Tiers Monde (Haïti, Inde, Thaïlande)*.

- 1990, Colloque international de SOLAGRAL (Solidarité Agro-Alimentaire) sur "Les politiques alimentaires face à la libéralisation des économies et des échanges", Paris, 26, 27 et 28 juin 1990; présentation d'une communication KERMEL-TORRES D.: *Des politiques agricole et alimentaire indiennes en cours d'évolution ?*.

- 1990, Séminaire de l'ANDAH (Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens), Port-au-Prince, 24 juillet 1990; KERMEL-

³ cf. I - Méthodes, règles et critères de la comparaison, dans le Rapport Scientifique, Vol. 1.

TORRES D. et ROCA P.-J.: *animation d'une journée sur la méthodologie et les premiers résultats de la recherche.*

- 1991, Colloque International de l'ADEC (Association Dialogue Entre les Cultures) sur " Haïti 1991. L'ouverture", Paris, 28 février, 1 et 2 mars 1991; présentation de deux communications KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.: *Bilan prospectif de l'agriculture et Une aide alimentaire en question.*

- 1993, Colloque international CUSRI (Chulalongkorn University Social Research Institute)-ORSTOM sur "Entrepreneurship and Socio-Economic Transformation in Thailand and South-East Asia", Bangkok, 2-4 février 199; présentation d'une communication KERMEL-TORRES D. et SCHAR P.: *Entrepreneurship and Dynamics of Rural Systems; a Comparative Study on southern India and north-eastern Thailand.*

- 1994 (à venir):

- 13^è Symposium International AFSR/E-CIHEAM/IAMM-CIRAD-CNEARC-GRET-INRA-ORSTOM, "Recherches-système en Agriculture et Développement Rural", Montpellier, 21-25 novembre 1994; communication KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.: *Méthode de comparaison de stratégie des ruraux du point de vue de leur sécurité alimentaire en agricultures pluviale et irriguée. Exemples pris en Haïti, en Inde - état du Karnataka- et en Thaïlande - Nord-Est-).*

- Colloque de l'AIEA2 (Association Internationale d'Économie Alimentaire et Agro-industrielle) sur "Sécurité alimentaire à court terme et à long terme", Cordoba, 14-16 septembre 1994; communication écrite acceptée KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.: *Vulnérabilité alimentaire dans l'espace et dans le temps. Les stratégies des acteurs ruraux et les politiques nationales.(Exemples pris en Haïti, en Inde - état du Karnataka- et en Thaïlande - Nord-Est-).*

B - Publications

KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.:

1) 1989, "Haïti: politiques alimentaires et systèmes ruraux". *Bulletin du Réseau Stratégies Alimentaires*, N°27.

2) 1989, "Haïti en mal d'avantages comparatifs". *Bulletin du Réseau Stratégies Alimentaires*, N°28.

3) 1991, "L'avenir d'une utopie". *La Lettre de SOLAGRAL*, N°102, pp. 10-12.

4) 1991, "Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique: la question alimentaire haïtienne", *La sécurité alimentaire à l'heure du néolibéralisme*, Cahiers des Sciences Humaines de l'ORSTOM, vol. 27, n° 1-2, pp. 41-52.

5) 1993, "Bilan prospectif d'une agriculture de survie", *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris: ADEC-KARTHALA, 485 p., pp. 335-334.

6) 1993, "L'aide alimentaire en question", *ibid.*, pp. 352-369.

7) 1993, Série de cartes du dossier "Haïti sous embargo", *Courrier de la Planète*, N°16.

BRUNEAU M., KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.:

8) 1991, "Les enjeux d'une maîtrise de l'espace rural dans trois états du Tiers-Monde (Haïti, Inde et Thaïlande)", *Économie Rurale*, N°202-203, 3 tabl.

KERMEL-TORRES D.

9) 1991, "Des politiques agricole et alimentaire indiennes en cours d'évolution?", *Comment nourrir le monde. Les politiques alimentaires face à la libéralisation des économies et des échanges*, Paris: SOLAGRAL (Actes du Colloque international SOLAGRAL précité), pp. 177-182.

à paraître:

10) KERMEL-TORRES D., SCHAR P., "Entrepreneurship and Dynamics of Rural Systems; a Comparative Study on southern India and north-eastern Thailand", Bangkok: Colloque CUSRI/ORSTOM, *Entrepreneurship and Socio-Economic Transformation in Thailand and South East Asia*.

11) PANTH A.S., "Physical and Economic Access to Food: role of Public Distribution System", à paraître dans *Indian Economic Journal*.

C - Rapports multigraphiés: originaux ou traduction en anglais

BRUNEAU M., KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.

12) *Les enjeux d'une maîtrise de l'espace rural dans trois états du Tiers Monde (Haïti, Inde et Thaïlande)*, en version intégrale, 30 p., 1990

DORNER V.

13) *Quel impact pour les projets non-gouvernementaux? Le repeuplement porcin "créole" dans l'Artibonoite (Haïti)*, 85 p. 1992

KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J.

14) *Le système alimentaire national et la dynamique des systèmes ruraux*, 35 p., 1990

15) *La porte étroite de la sécurité alimentaire. Comment poser aujourd'hui la question alimentaire: le cas d'Haïti*, 20 p., 1990

16) *The National Food System: a relevant tool for analysis*, 29 p., 1990

17) *Rural Change in South Karnataka: Food Policies and Population Dynamics in Rural Systems*, 8 p., 1990

LANDY F.

18) *Consommation et politiques alimentaires dans deux systèmes ruraux de l'Inde du Sud*, 30 p., 1992

PANTH A.S.

19) *A Profile of Konanur and Sampahalli Villages (South India)*, 25 p., 1990

20) *Characteristics and Dynamics of Konanur Rainfed Rural System*, 16 p., 1990

21) *Feed the Poor: the Procurement and Distribution System in Nagamangala Taluk*, 10 p., 1991

22) *Characteristics and Dynamics of Sampahalli Irrigated System*, 10 p., 1992

23) *Rural Change in South Karnataka: Food Policies and Rural Dynamics*, 70, 1994

SAENJEN V.

21) *Food security in Khon Kaen Province (Thailand)*, 25 p., 1991

22) *Ko Sor Cho System: the System of National Committee for Rural Development*, 21 p., 1993

WAMPFLER B.

23) *Stratégies d'adaptation des acteurs ruraux confrontés à des environnements changeants: les systèmes ruraux rizicoles haïtiens*, 180 p., 1992

D - Travaux académiques dans le cadre du programme soutenu:

WAMPFLER B., *Libéralisation ou protection, quels choix économiques pour les pays en développement? Quelques éléments de réflexion sur le cas de l'économie du riz en Haïti*, DEA en "Économie du développement agricole, agro-alimentaire et rural", École Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier- Université de Montpellier I/Faculté de Droit et de Sciences Économiques, octobre 1990, 145 p + annexes (dir. Michel LABONNE)

thèses en cours:

DORNER V., *Interactions des équipes d'assistance et des communautés locales. Étude de la situation en Haïti*, Thèse EHESS, Anthropologie Sociale et Ethnologie, (dir. E. TERRAY).

PANTH A.S., *Rural Change in South Karnataka: Food Policies and Rural Dynamics*, Jawahar Nehru University, (dir. P.S. GEORGES)

E - Panneaux d'exposition

"Sur le système alimentaire", Paris: Ministère de la Recherche et de la Technologie, *Les grands colloques de perspectives: la géographie*, décembre 1990.

**COMPARAISON DES POLITIQUES ALIMENTAIRES
NATIONALES ET DE LEUR INFLUENCE SUR L'ÉVOLUTION DES
SYSTÈMES RURAUX EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU
KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE (NORD-EST)**

Doryane KERMEL-TORRES
Pierre-Jean ROCA

INTRODUCTION. PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	1 7
I - MÉTHODES, RÈGLES ET CRITÈRES DE LA COMPARAISON	1 9
1 - La méthode	1 9
1.1- Caractéristiques communes et spécifiques des trois pays par rapport à l'objet de la recherche	1 9
1.2- La représentativité et le choix des régions et des systèmes ruraux	1 9
1.3- Le mode de passage d'une échelle à l'autre	2 2
2 - Les règles de la comparaison	2 3
2.1- Que compare-t-on?	2 3
2.2- Comment compare-t-on?	2 3
3 - Les critères	2 5
II - LES POLITIQUES ALIMENTAIRES NATIONALES	2 5
1 - Le cadre national global	2 5
1.1- L'État, un acteur important	2 6
1.2- Positions dans le monde	3 1
1.3- La conciliation d'intérêts divergents	3 3
2 - Programmes et interventions	3 5
2.1- Quadrillages et maillages	3 5
2.2- Les logiques mises en oeuvre du sommet vers la base	3 6
2.2.1- Place des agricultures nationales	3 6
2.2.2- Rôle des agricultures nationales	3 8
2.2.3- Quelle lecture des potentialités et des exclusions?	4 1
2.2.4- La logique des programmes	4 7

3 - Les outils	4 8
3.1- Les transferts: interventions et programmes	4 8
3.2- L'organisation des interventions et des programmes selon leurs objectifs et leur mode opératoire	4 9
3.3- Quelques éléments de réflexion	5 8
3.4- La participation de la population	6 0
4 - Fonctionnement et perceptions	7 1
4.1- Un exemple de programme: les programmes d'emplois	7 1
4.2- Les perceptions des intéressés	7 6
III - INTERVENTIONS, PROGRAMMES ET STRATÉGIES DES RURAUX	7 9
1 - Comparaison des caractéristiques des systèmes ruraux	8 0
1.1- Significations des systèmes pluviaux et des systèmes irrigués: caractéristiques et fonctionnements	8 0
1.2- Accès à la terre et modes de faire-valoir	9 8
2 - Les activités et les ressources pour parer aux risques d'insécurité alimentaire	111
2.1- Les catégories de groupes domestiques dans les systèmes ruraux	111
2.2- Trouver des revenus	120
2.3- Disposer de produits	171
CONCLUSION.	
LA PÉRIODE DE VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE	184
BIBLIOGRAPHIE	187
LISTE DES SIGLES	1 1
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	1 2

LISTE DES SIGLES

AC(T): Agricultural Cooperative
ANTHYODYA(I): Programme d'auto-emploi
ASEAN: Association of South East Asian Nations
BAAC(T): Bank of Agriculture and Agricultural Cooperative
CARE: ONG US (éducation et enfance)
CARITAS: ONG catholique
CEE: Communauté Economique Européenne
CONADEP(H): Conseil National de Planification
DLDB(I): Dry Land Development Board
FONDMAN(H): ONG haïtienne (crédit rural)
IBD: Interamerican Bank for Development
ICDS(I): Integrated Child Development Service
IRDP(I): Integrated Rural Development Programme
JRY(I): Jawahar Rozgar Yojana, programme d'emploi
KO CHO CHO(T): Acronyme (en thaï) de Comité National pour le Développement Rural
KO SOR CHO(T): Acronyme (en thaï) de Comité National pour l'Emploi Rural
ODVA(H): Office de Développement de la Vallée de l'Artibonite
OKAPAV5(H): Organisation Communautaire de la Paroisse de Verrettes
ONAPAM(H): Organisation Nationale pour l'Alimentation
PAM: Programme Alimentaire Mondial (en Haïti), World Food Program
PDS(I): Public Distribution System
PDRV(H): Programme de Développement de la Région de Verrettes
PPI(H): Petit Périmètre Irrigué
RLEGP(I): Rural Landless Employment Guarantee Programme
SC/ST(I): Scheduled Castes and Scheduled Tribes
USAID: United States Agency for International Development

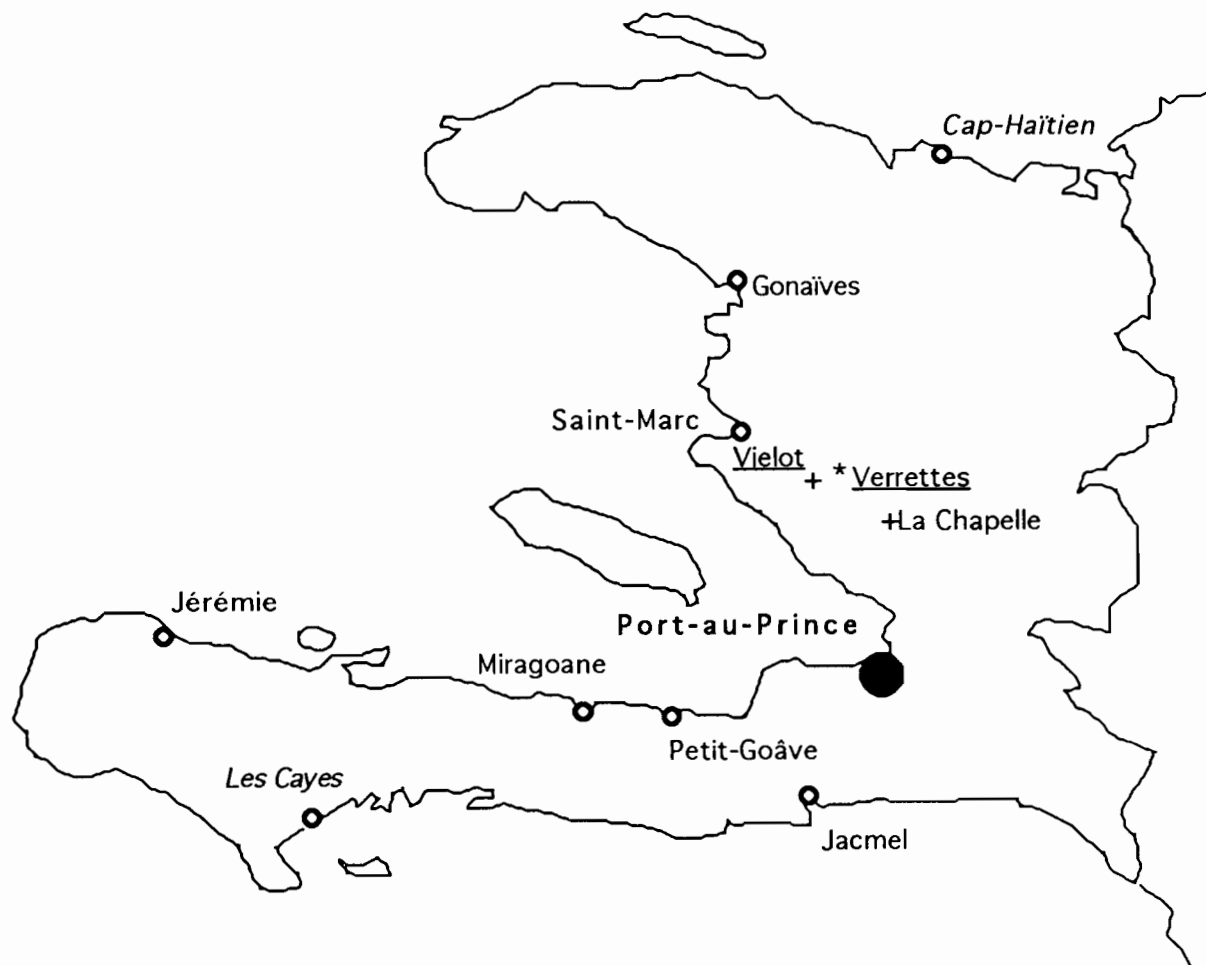
(H): Haïti; (I): Inde; (T): Thaïlande

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1: Cartes de localisation des systèmes analysés	
Figure 1.1: Haïti	14
Figure 1.2: Inde	15
Figure 1.3: Thaïlande	16
Figure 2: Comparaison des évolutions de deux ratios relatifs à l'agriculture	37
Figure 3: Organigramme pour le développement rural-Karnataka	67
Figure 4: Organigramme pour le développement rural-Thaïlande	68
Figure 5: Superficies mises en culture dans le système à dominante pluviale de Konanur	85
Figure 6: Instabilité saisonnière des superficies en riz dans le système irriguée de Na Kam Noï	92
Figure 7: Calendriers agricoles	97
Figure 8: Répartition des exploitations dans le système à dominante pluviale de Konanur	99
Figure 9: Répartition des exploitations dans le système à dominante pluviale de Non Khong	99
Figure 10: Répartition des exploitations dans le système à dominante irriguée de Na Kam Noï	100
Figure 11: Répartition des exploitations dans le système à dominante irriguée de Sampahalli	100
Figure 12: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Sampahalli	114
Figure 13: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Konanur	115
Figure 14: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Na Kam Noï	116
Figure 15: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Non Khong	117
Figure 16: Les différentes voies de la sécurité alimentaire pour les groupes domestiques	121
Figure 17: Répartition des revenus nets par catégories-Sampahalli	122
Figure 18: Répartition des revenus nets par catégories-Na Kam Noï	123
Figure 19: Répartition des revenus nets par catégories-Konanur	124
Figure 20: Répartition des revenus nets par catégories-Non Khong	125
Figure 21: Revenus d'origine agricole et non-agricole-Sampahalli	126

Figure 22: Revenus d'origine agricole et non-agricole- Konanur	127
Figure 23: Revenus d'origine agricole et non-agricole- Na Kam Noi	128
Figure 24: Revenus d'origine agricole et non-agricole- Non Khong	129
Figure 25: Répartition des revenus entre emploi et commercialisation agricole- Sampahalli	130
Figure 26: Répartition des revenus entre emploi et commercialisation agricole- Konanur	131
Figure 27: Répartition des revenus entre emploi et commercialisation agricole- Na Kam Noi	132
Figure 28: Répartition des revenus entre emploi et commercialisation agricole- Non Khong	133
Figure 29: Pics de travail agricole et vulnérabilité alimentaire dans les systèmes ruraux	137
Figure 30: Sources de revenus et d'activités par catégories- Non Khong	142
Figure 31: Sources de revenus et d'activités par catégories- Na Kam Noi	143
Figure 32: Sources de revenus et d'activités par catégories- Konanur	144
Figure 33: Sources de revenus et d'activités pour les catégories- catégories de non-exploitants et 1- Sampahalli	145
Figure 34: Sources de revenus et d'activités pour les catégories de 2 à 5- Sampahalli	146
Tableau 1: Indicateurs comparés des trois pays	20
Tableau 2: Programmes et interventions	
Tableau 2.1: Ressources	51
Tableau 2.2: Capacités de production agricole	53
Tableau 2.3: Emploi	54
Tableau 2.4: Relèvement alimentaire	55
Tableau 3: Variations des superficies en riz entre la saison sèche et la saison pluvieuse dans le système à dominante irriguée de Na Kam Noi	93
Tableau 4: Répartition des exploitations des systèmes asiatiques par classes de superficies	101
Tableau 5: Caractéristiques des superficies par catégorie et répartition des groupes domestiques dans les systèmes ruraux indiens et thaïlandais	113
Tableau 6: Catégorisation des groupes domestiques dans le système pluvial haïtien	118
Tableau 7: Catégorisation des groupes domestiques dans le système à dominante irriguée haïtien	119

Figure 1.1: Carte de localisation des systèmes analysés en Haïti



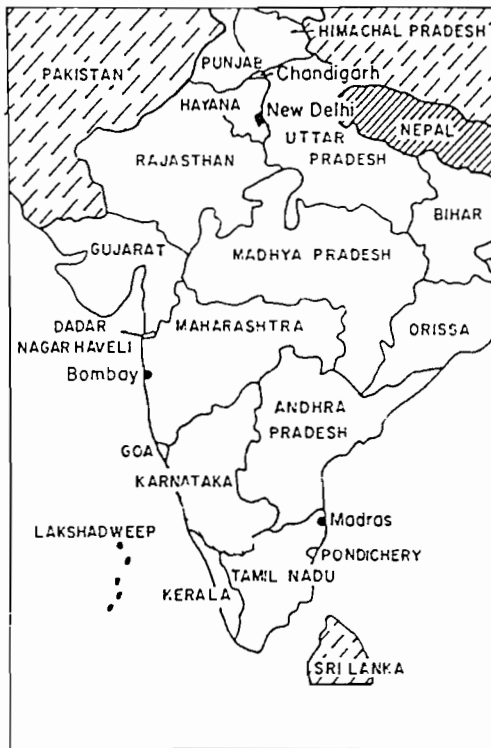


Figure 1.2: Carte de situation des systèmes analysés en Inde

L'Etat du Karnataka en Inde

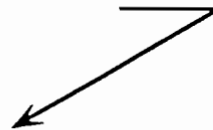
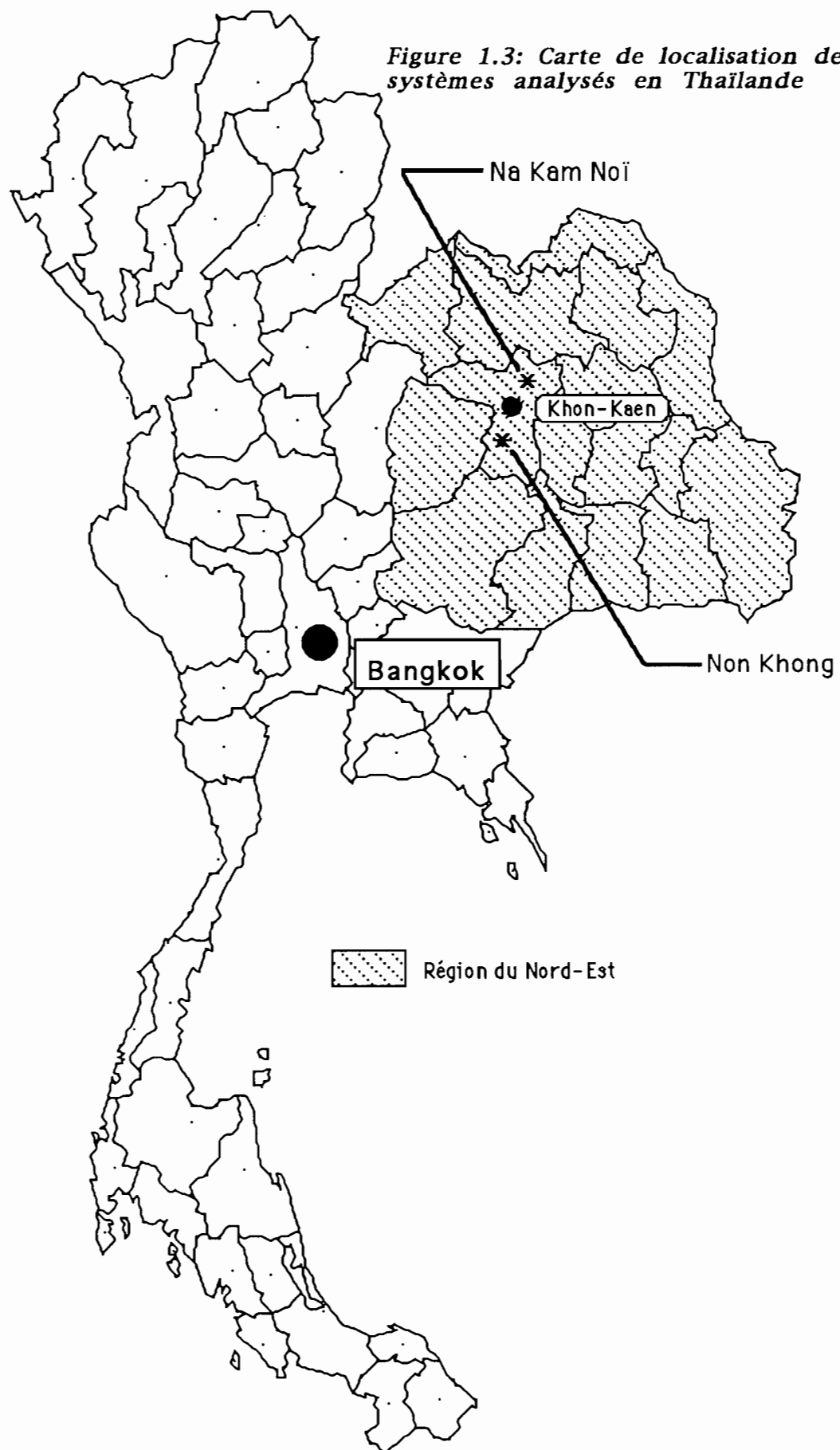


Figure 1.3: Carte de localisation des systèmes analysés en Thaïlande



INTRODUCTION:PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

L'objectif de la recherche est, par une approche comparative des politiques alimentaires de trois pays, de repérer les déterminants et les contraintes de diverses natures qui influent sur les interventions publiques, d'analyser les stratégies adoptées par les États et d'apprécier leurs effets directs et indirects sur le fonctionnement du système alimentaire, en particulier dans les systèmes ruraux. Il apparaît utile de rappeler les hypothèses et les concepts principaux qui ont guidé ce programme ¹.

La recherche reposait sur deux hypothèses concernant le fonctionnement du système alimentaire. Plusieurs expériences nationales l'ont montré: la satisfaction des besoins alimentaires ne se réduit pas au seul aspect quantitatif de la disponibilité en produits. L'augmentation de la production vivrière interne, si elle est recherchée pour diverses raisons, n'est pas une condition suffisante pour éliminer malnutrition et sous-alimentation. Ce qui est couramment appelé "l'auto-suffisance alimentaire nationale" peut répondre à des aspirations économiques et politiques de l'État-nation, mais elle ne garantit pas à l'ensemble de la population sa sécurité alimentaire (cas indien). De même, la disponibilité et l'exportation de surplus alimentaires diversifiés ne garantit pas non plus l'accès à l'alimentation pour toutes les catégories socio-économiques (cas thaïlandais). La sécurité alimentaire est aussi fonction de la répartition et des niveaux des revenus, de la distribution de l'emploi, des prix des biens alimentaires qui sont des variables déterminantes dans le fonctionnement du système alimentaire. Ce sont ces différents facteurs que la recherche en termes de politiques alimentaires nationales vise à intégrer. Celles-ci sont définies comme les interventions publiques mises en oeuvre pour peser sur les ressources alimentaires propres à répondre aux besoins nutritionnels et à procurer des revenus.

Au carrefour des domaines extérieurs et intérieurs, des villes et des campagnes, des groupes de pression internationaux et nationaux, l'État, à défaut d'être le seul intervenant, apparaît comme un agent déterminant dans la régulation du système alimentaire. Envisagé en termes d'"initiatives" ou d'"actions" conduites -que l'on songe au cas indien-, le poids de l'État peut néanmoins s'exercer par sa non-intervention- politique du laissez-faire dans certains domaines-qui constitue un espace d'intervention pour d'autres opérateurs: ainsi l'importance du rôle dans un pays

comme Haïti des opérateurs extérieurs du développement, Organisations Non Gouvernementales et Organisations Internationales.

Le système rural est un espace relativement homogène (sans toujours être uniforme) que définissent l'identité d'un milieu, d'un paysage, les groupes sociaux qui l'occupent, les structures qui l'organisent, les pouvoirs et les rapports de force qui s'y exercent, les facteurs d'évolution qui gouvernent sa dynamique.

L'approche de la sécurité alimentaire a été une approche globale en ce sens qu'il s'est agi d'appréhender des décisions et des représentations. L'optique a consisté à apprécier des stratégies tendant à maintenir la possibilité d'accéder à l'alimentation tout en sauvegardant, voire en améliorant, des capacités de reproduction: ce qui peut être qualifié de sécurité potentielle a été analysé et comparé dans l'espace et dans le temps. Cet angle d'attaque amenait également à analyser la capacité de familles et leurs stratégies pour faire face aux risques d'insécurité alimentaire.

La survenance des risques peut être:

- *périodique*, comme les fluctuations saisonnières dans des systèmes ruraux encore largement façonnés par les activités agricoles. Leur périodicité peut permettre une anticipation par des mesures protectrices (stocks alimentaires, diversification des revenus...) bien que toutes les familles ne puissent pas développer des systèmes efficaces.

- *aléatoire*, telles que les calamités d'ordre naturel. Face à cet événement en général imprévisible, les systèmes de prévoyance peuvent particulièrement s'avérer soit inexistants, soit d'une portée limitée.

- ayant également un caractère *imprévisible dans le temps* - bien que prévisible dans l'absolu car inhérents aux relations des systèmes ruraux avec l'extérieur-, les risques tenant aux incertitudes et aux fluctuations des marchés (des produits, du travail).

Dans ce parcours à risques pour les acteurs des systèmes ruraux, une interrogation majeure porte sur les "filets de protection", au sein et à l'extérieur des systèmes ruraux, et qui relèvent de:

- l'action de l'État et d'autres opérateurs du développement,
- l'appartenance à un réseau d'entraide,
- l'appartenance à un lieu,
- l'appartenance à une culture et à une religion.

I- MÉTHODES, RÈGLES ET CRITÈRES DE LA COMPARAISON

1- La méthode

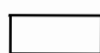
1.1- Caractéristiques communes et spécifiques des trois pays par rapport à l'objet de la recherche

D'Haïti à l'Inde, d'un petit État à demi-insulaire au sous-continent occupé par l'Union indienne en passant par la Thaïlande, comparable par sa superficie et sa population à l'état du Karnataka, le changement d'échelles, la nature de l'État, comme les niveaux de développement sont autant de caractères spécifiques (cf Tableau 1). Mais ce sont trois pays confrontés à l'insécurité alimentaire, certes à des degrés divers, à des stades différents d'évolution, dans des configurations régionales différentes; trois pays aussi, où l'agricole et le rural occupent une place importante par rapport aux autres secteurs; des agricultures comparables, car toutes trois encore paysannes, faites de l'imbrication du vivrier et du commercial; trois pays enfin où les politiques alimentaires ont une histoire par rapport au double angle d'attaque qui est le nôtre, de la sécurité alimentaire.

Enjeux communs et façons spécifiques se déclinant selon une histoire et dans des contextes socio-économiques et politiques différents, ne donnent que plus d'intérêt à une comparaison qui cherche à définir des capacités et des risques face à l'insécurité alimentaire.

1.2- La représentativité et le choix des régions et des systèmes ruraux

Il ne s'agit aucunement de représentativité statistique mais d'exemplarité de situations: en effet, l'objectif était de comparer des éléments et des systèmes de fonctionnement dans des contextes différents, et non de comparer des objets différents. Le choix des "terrains" n'en était pas moins délicat car l'exemplarité de situations à laquelle nous nous efforcions d'arriver se situait dans le cadre du respect d'un double équilibre: cohérence à différentes échelles dans un même cadre national (la région dans l'espace national, les systèmes ruraux dans l'espace régional) et position relative par rapport aux autres lieux de la comparaison. Il n'était pas



Rapprochement significatif



Gradient

INDICATEURS SOCIAUX	Haïti	Inde	Thaïlande
Taux annuel moyen d'accroissement de la population, 1980-1986 en %	1,8	2,2	2
Espérance de vie à la naissance, 1986 en années	54	57	64
Mortalité infantile, 1986 en ‰	119	86	41
Apport journalier de calories par habitant, 1985	1 784	2 126	2 399
Population active travaillant dans l'agriculture, 1980 en %	70	70	71
Population urbaine, 1985 en % de la population totale	27	25	18

DETTE EXTERIEURE ET AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

	Haïti	Inde	Thaïlande
Service total de la dette extérieure (publique et privée), en % du PNB			
1970	1	1,1	2,5
1986	0,9	1,6	7,7
en % des exportations de biens et de services			
1970	7,5	27,3	13,9
1986	6	24,6	25,4
Aide publique au développement en % du PNB, 1986	8,2	0,9	1,2

TABLEAU 1 : Indicateurs comparés des trois pays

envisageable de comparer des régions, par exemple, d'extrême pauvreté dans un contexte national donné à une situation d'aisance relative dans un autre. L'hétérogénéité supposée entre les catégories socio-économiques ne pouvait toutefois faire croire à une homogénéité entre les systèmes ruraux et au sein du système rural: ceci a posé les limites d'utilisation des "indicateurs statistiques", quand bien même ceux-ci seraient disponibles à l'échelle de la région ou du système rural.

On peut raisonnablement estimer que ce sont des situations intermédiaires dans chaque contexte national et non des situations extrêmes qui ont été retenues. La région de Mandya ne peut globalement pas être considérée comme la plus démunie ni la plus favorisée du Karnataka qui lui-même est considéré comme un état indien "moyen" en ce qui concerne la pauvreté et la situation alimentaire. De même pour la partie de la région de l'Artibonite dans laquelle ont été sélectionnés les systèmes ruraux: elle n'appartient pas à ce morceau du "triangle" de l'Artibonite considéré comme une des régions les plus riches d'Haïti et elle n'est pas un de ces espaces où l'insécurité alimentaire chronique atteint des degrés comparables à ceux du Nord-Ouest, par exemple. C'est encore le cas de la région de Khon Kaen dont la situation est "moyenne" dans ce vaste ensemble du Nord-Est, considéré comme le plus démunie de la Thaïlande.

Le choix des régions et des systèmes ruraux se posait en outre par rapport à l'objet de la recherche qui, tel que défini, comporte une certaine ambivalence: il s'agissait de saisir tout à la fois des états (pauvreté, insécurité alimentaire) que des évolutions (politiques, programmes, marchés). De là l'impératif d'éviter deux écueils: celui de systèmes ruraux "trop à la traîne", qui auraient pleinement satisfait un ou plusieurs critères (pauvreté, malnutrition) au détriment d'autres (dynamiques, impact des politiques); et celui de système ruraux "laboratoires", sujets à une accumulation de projets de développement.

Par souci de mieux approcher la diversité des situations et des fonctionnements, le binôme système rural irrigué et système rural pluvial a été respecté dans chaque espace national. Le contraste de l'économie rurale (en particulier les dynamiques liées à la saisonnalité et à la périodicité) et celui des caractéristiques sociales qui en découle conditionne les stratégies des acteurs comme les programmes mis en place par l'État et les autres opérateurs du développement. L'identification du système rural n'a pas donné lieu à un tracé de ses limites: il a été défini par un faisceau de relations (projets, circuits des marchés des produits et du travail). Dans

chaque système rural, un village-témoin a été retenu en fonction de trois critères principaux:

- qualification de la situation (nutritionnelle, par exemple) par des opérateurs du développement,
- programmes et projets mis en oeuvre et entrant dans le cadre des politiques alimentaires préalablement identifiées au niveau national: ce qui a nécessité des allers et retours entre les échelles pour leur identification et leur contenu;
- dynamiques observables de diversification.

Dans chaque village-témoin, l'échantillon de familles auprès desquelles ont été conduites des enquêtes fines, a pris en compte la diversité des situations selon des critères communs à tous les terrains nationaux: types d'emploi, pluri-activités, superficie agricole et part des terres irriguées, position par rapport à l'approvisionnement alimentaire (les différentes sources, le stockage...).

1.3- Le mode de passage d'une échelle à l'autre

Dans la mesure où différents groupes sociaux, situés différemment dans les échelles socio-économique et spatiale, interviennent dans le système alimentaire, un accent a été mis sur la compréhension des relations entre les différentes échelles (internationale/nationale, régionale, système rural) et des spécificités propres à chaque niveau. Le passage d'une échelle à l'autre, quelque soit le sens, entre micro (le système rural) et macro (le niveau national et ses relations avec l'international) en transitant par le niveau intermédiaire (celui des flux économiques ou la région administrative) a été fait selon deux modes. Le premier est celui de l'analyse des transferts, échanges de diverse nature entre les agents et interventions en matière de politiques alimentaires. Le second mode a été la perception des acteurs d'un niveau sur l'autre: cette approche complète la précédente en ce sens qu'elle permet de sortir d'une vision instrumentale du passage. La diversité des situations au niveau des systèmes ruraux, entre villages-témoins et entre systèmes, pourrait être interprétée comme un obstacle au passage: des traditions villageoises de migration, la pérennité d'un chantier public... influent effectivement sur les comportements et les stratégies des acteurs de villages donnés. Les systèmes ruraux retenus illustrent par conséquent certaines situations et certaines dynamiques, en particulier de diversification. Il nous semble que l'intérêt est là: démontrer les logiques qui sous-tendent ces dynamiques et non s'enfermer dans l'objet de la diversification. Il est par ailleurs clair que la dynamique d'ensemble d'un système

(national, régional ou rural) ne résulte pas de la somme des comportements des éléments qui le composent.

2 - Les règles de la comparaison

2.1- Que compare-t-on?

En matière d'approche systémique, il faut pouvoir distinguer les éléments - composants de base du système-, la structure -façon dont ils sont organisés les uns par rapport aux autres- et le fonctionnement - dynamique du système qui se déroule dans le temps-.

Dès lors, la comparaison se fait en prenant soin de ne pas mélanger ni les catégories, ni les ordres de grandeur: on comparera soit des éléments entre eux, par exemple des infrastructures, des types d'encadrement, soit des fonctionnements, ceux par exemple des programmes relevant des politiques alimentaires ou encore choix des bénéficiaires d'interventions spécifiques.

La réalité des systèmes est une chose, la représentation que s'en font ou qu'en donnent les différents acteurs en est une autre: il conviendra donc de comparer terme à terme, d'une part des "lectures" faites par les décideurs politiques ou institutionnels (par exemple discours intentionnels sur l'éradication de la pauvreté, ou critères annoncés des justifications de telles ou telles actions, ou... inactions), d'autre part des "perceptions" des acteurs de base (représentation des ruraux, des fonctionnaires, ou des entrepreneurs sur leurs propres vécus, celles des autres acteurs, leurs motivations, et leurs façons de voir l'avenir).

2.2- Comment compare-t-on?

Le respect de l'homogénéité des échelles impose que la comparaison se fasse sur des niveaux identiques soit d'une partie d'un SAN (Système Alimentaire National) à l'autre soit entre SAN de pays différents. Les relations entre niveaux peuvent aussi être comparées: il s'agira alors d'envisager la nature, les outils et les acteurs du "transfert" d'un niveau à l'autre; par exemple, des importations: passage de produits de l'international au national selon des filières particulières à chaque pays.

Les systèmes alimentaires ont une histoire. Certaines caractéristiques de celle-ci sont largement explicatives de ce qui peut être observé hic et nunc. Au niveau des systèmes ruraux, par exemple, et que ce soit en Haïti, en Inde ou en Thaïlande, les

stratégies-tentatives de "passage" des crises alimentaires sont le fruit de l'adaptation à une transformation des conditions socio-économiques (croît démographique par exemple). La mise en place de ces stratégies (stockage des grains, réseau d'échanges solidaires, etc...) et leur permanence -même quand les risques sont peu probables - contribuent à configurer les systèmes ruraux.

Sur une périodicité de temps plus courte, la prise en compte de la diachronie des phénomènes observés, permet de faire des comparaisons sur la saisonnalité des événements: calendrier des disponibilités en produits alimentaires (récoltes, stockages, circuits marchands, interventions publiques), migrations périodiques, etc... L'analyse des "soudures alimentaires" est un point crucial de la comparaison des risques encourus dans les systèmes ruraux: qui y est sujet, sur quelle durée, à quel moment exactement? La généralisation de l'intérêt pour le passage de ce point critique appelé "soudure", ouvre des perspectives méthodologiques sur la notion de "seuil". Celle-ci est plus utile pour comparer des événements ou des faits sans commune mesure entre eux, que la valeur absolue de la variable considérée. Par exemple: les mesures en volume des stocks domestiques de céréales ne peuvent être comparables entre eux que si on divise la donnée brute par le nombre de bouches à nourrir et que l'on rapporte le résultat à la durée probable de la période de soudure. La valeur-seuil alors obtenue, est significative d'un risque que d'autres stratégies devront atténuer.

Sur l'axe du temps, la vitesse d'évolution de tel ou tel type de fonctionnement ou de tel sous-ensemble du système alimentaire national, fait partie des caractères comparatifs importants. Les points d'inflexion dans les évolutions sont aussi remarquables. Programmes et projets arrivent ainsi à induire des accélérations dans la transformation de bassins d'emploi (cas des projets d'irrigation).

Enfin, la comparaison doit porter sur la caractérisation des transformations observées tant au niveau national qu'aux échelles régionale et rurale. Des transformations rapides et profondes ont bien trop souvent été qualifiées de "crise", comme si les catastrophes jalonnaient le cours des histoires des pays étudiés. Il vaut mieux raisonner, en analysant les perturbations qui affectent les fonctionnements des systèmes alimentaires nationaux, en distinguant les adaptations, réaménagement du comportement des acteurs, des bouleversements qui métamorphosent durablement la structure et les dynamiques internes de ce système.

3 - Les critères

L'approche comparative nous semble nécessiter l'organisation des résultats en fonction de **critères**. Comme nous privilégeons l'appréhension de dynamiques et de fonctionnements face à des risques, les critères pertinents non-exclusifs les uns des autres, nous semblent être:

- **fluctuation**: pour la fluctuation entre les saisons; deux questions peuvent être posées:

- y-a-t-il concordance des époques entre les différents acteurs au sein d'un même système rural?

- les fluctuations observables entre les systèmes ruraux (systèmes irrigués et systèmes pluviaux) répondent-elles à des règles et des schémas directeurs de même ordre pour les différents types d'acteurs?

- **incertitude-risque**: par rapport au climat; par rapport au marché (variation des prix, modification de la demande, intérieure ou liée à des circuits complètement extérieurs, plus ou moins grande possibilité de jouer sur des circuits commerciaux...);

- **instabilité-mobilité**: des revenus, des productions, des hommes (par exemple migration de travail: traditions et pérennité des circuits migratoires);

- **flexibilité**: en termes de diversification et d'adaptation: par exemple, souplesse d'un système à transmettre et à offrir des opportunités (par exemple, nouvelles activités en nature et en volume) et possibilités pour les acteurs ruraux de les saisir.

- **robustesse**: capacité d'un système ou de groupes sociaux à surmonter les effets de changements et de chocs, qu'ils relèvent d'un environnement naturel ou économique.

II - LES POLITIQUES ALIMENTAIRES NATIONALES

1 - Le cadre national global

A l'évidence, dans les trois pays concernés (Haïti, Inde et Thaïlande), on ne peut avancer que "l'État", sinon acteur dominant des politiques alimentaires ⁴, du moins niveau principal où le jeu des acteurs de tous rangs se révèle et prend sa dimension véritable,

⁴ cf. Introduction

corresponde à une définition unique et homogène, à un ensemble de caractères et d'outils semblables. Au delà même de ces différences, "photographiées" à un instant donné, les politiques devront être analysées plus comme résultats de rapports de forces, changeants dans le temps - importance des revirements historiques, des infléchissements et des crises - que comme mise en scène d'une volonté d'un État trop personnalisé transparaissant dans l'emploi commode (que nous nous autoriserons tout de même) de l'expression l'État.

La mise en scène des politiques alimentaires nationales aidera, entre autres, à préciser les rôles, les rouages et les fonctionnements non seulement de l'appareil étatique mais aussi des autres institutions publiques et privées qui se substituent à lui quand il fait défaut ou qu'il leur laisse le champ libre.

1.1- L'État, un acteur important

Il nous faut partir des cadres de référence particuliers à chaque pays pour comprendre les déclinaisons de la légitimité de l'État dans les trois cas nationaux envisagés.

La Thaïlande pourrait se résumer à une équation: " un territoire + une nation", le tout, d'une part cimenté par une culture religieuse commune, le bouddhisme, d'autre part se réfèrent à une institution solide, la royauté incarnée dans la personne du roi Bumhipol.

Sous ce même point de vue, l'Inde serait un territoire, "une" nation où forces centrifuges et centripètes s'équilibrent jusqu'à présent et un projet politique à forte connotation identitaire et nationaliste, le socialisme indien.

Haïti, dans les représentations les plus répandues, serait d'abord un peuple uni par sa langue, réparti dans au moins deux pays, celui des dominants et celui "en-dehors" ⁵, et plusieurs territoires, celui borné par les frontières terrestre et maritime auquel s'ajoutent ceux de la diaspora, le "dixième département", selon le mot célèbre du président Aristide.

Fondés sur des légitimités différentes, les États ne vont pas se donner les mêmes rôles et ne vont pas occuper des positions identiques dans les processus de transformations sociales et économiques. En Thaïlande, l'État construit le cadre propice à ces

⁵ cf. BARTHÉLÉMY G. (1990)

évolutions: il "accompagne" ⁶le développement par une politique d'infrastructures (électrification, routes, grande et petite irrigation, etc.) et intervient dans les négociations entre partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des frontières (politique de taxations, accord de gouvernement à gouvernement pour les exportations de riz, position vis-à-vis du GATT). En Inde, le projet politique est "orientateur" de toutes les actions de l'État. Celui-ci est "l'organisateur" de la mise en pratique des orientations choisies dans le cadre de référence où se jouent les médiations sociales (rôles du parlement et des instances représentatives). Plusieurs traits permanents peuvent être soulignés:

l'Union Indienne proclame et défend son unité; elle affirme aussi que les inégalités sociales - c'est en Inde que la notion de ligne de pauvreté a été la plus utilisée- et spatiales - entre régions et entre villes et campagnes - doivent être réparées;

elle compte sur ses propres forces (concept de *self-reliance* si central);

elle occupe une place particulière dans le concert des nations (rôle historique de l'Inde dans le mouvement des "non-alignés" et plus récemment prise de position "indépendante" dans la guerre du Golfe).

En Haïti, les référents multiples et plus complexes contribuent à produire un État paradoxal: confisqué par une minorité pendant des décennies, héritier par là-même d'un lourd soupçon d'illégitimité, il est "faible"; et c'est à la mesure de cette faiblesse, marqué par son incapacité à incarner le sens d'une politique, qu'il a tendance à se montrer violent, essayant de faire croire en sa force par la réaffirmation d'un cadre militaire et policier très contraignant.

Dans les trois pays, la notion de "service public", instrumentalisée par des fonctionnaires, bras visibles des politiques alimentaires publiques, s'enracine de façon tout à fait différente dans les légitimités esquissées à grands traits plus haut. Administrations indienne et thaïe se ressemblent à bien des égards: sectorisation des objectifs et hiérarchisation territoriale en font des outils au service d'un projet clairement affirmé et sur lesquels portent des évaluations périodiques. A ce cadre fixé "d'en haut", correspond une réelle pratique professionnelle des fonctionnaires. Les champs d'intervention des acteurs supra-nationaux (organisations internationales, coopérations bilatérales, firmes multinationales, voire certaines institutions religieuses) et des acteurs sociaux infra-nationaux (entreprises privées, ONG, etc.) sont

⁶ BRUNEAU M., KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J. (1991).

limités de façon précise par un cadre légal, respecté dans les faits. La souveraineté des États indien et thaï ne peut pas être mise en doute. En ce qui concerne particulièrement les ONG, elles incarnent dans les deux pays cités une composante essentielle de la société civile: loin d'être les représentantes de "groupes d'acteurs" étrangers, comme cela se voit très souvent en Afrique subsaharienne ou, à un moindre degré en Amérique Latine, elles sont soit entièrement nationales (en majorité), soit véritables partenaires d'ONG internationales. En Inde, elles occupent souvent des positions "avancées" sur des problèmes de société mal pris en compte par les courants dominants des partis politiques (environnement, femmes, etc.). En Thaïlande, à ce registre (travail des enfants par exemple), elles ajoutent une grande capacité à s'allier avec les entreprises privées (projets économiquement rentables).

Par effet de contraste, on remarque qu'en Haïti, l'État est souvent absent des fonctions où on s'attendrait à le rencontrer: en matière de politiques alimentaires, les organisations internationales (PAM, FAO, BID par exemple), les agences bilatérales (USAID) ou les ONG (Care, Caritas) prennent souvent sa place. Elles diagnostiquent les situations, projettent d'intervenir, décident des moyens, interviennent et finalement évaluent... Il en va tout autrement dans le secteur privé, où le divorce entre les entrepreneurs et les sphères du "développement" est un fait acquis: le marché est segmenté et une toute petite partie des consommateurs est solvable. Que ce soit dans le domaine de la production, en particulier vivrière (outillage et mécanisation, intrants modernes), ou dans celui de la consommation, les opérateurs "capitalistes" ne s'intéressent que sélectivement au système alimentaire (import-substitution dans l'agro-alimentaire). Les choses commencent à bouger quelque peu dans le domaine de la vente des engrais ou dans l'essai d'intégration d'opérateurs privés à l'écoulement de l'aide alimentaire.

En Thaïlande, l'enjeu économique est, dans ce secteur particulièrement attractif, à cause bien évidemment du rôle moteur que l'agriculture a joué et joue encore dans la croissance économique. Deux vagues de diversification agricole, dans les années cinquante-soixante, puis à la fin des années soixante-dix, ont fait de la Thaïlande un NAIC ⁷ (et non pas un NIC comme les quatre autres pays asiatiques à "deux chiffres de croissance"). L'agro-industrie a pu, bénéficiant de deux réformes du BOI (Board of Investment), se développer très rapidement. La bourgeoisie sino-

⁷ Newly Agro-Industrialized Country (NAIC) et Newly Industrialized Country (NIC).

thaïe, au rôle si important dans le secteur des entreprises privées et du commerce, a su passer des alliances non-formelles avec les hauts-fonctionnaires et la sphère des décideurs (les *policy-makers*). Elle a su, jusqu'à présent, montrer une grande capacité d'adaptation et une bonne flexibilité, répondant avec une grande efficacité économique aux incitations politiques ⁸. Désormais le jeu se déroule entre quatre partenaires: les agriculteurs, les entreprises (surtout dans le domaine des intrants et de l'agro-transformation), l'État et les institutions financières (BAAC, et banques commerciales). Ces orientations ont été reprises par le 6^e Plan (1987-1991) dont les chevilles ouvrières ont été, dans ce domaine, le Ministry of Agriculture and Cooperatives et le NESDB (National Economic and Social Development Board). Ce dernier est la pièce maîtresse du dispositif de planification. Créé en 1960 et rattaché depuis lors au cabinet du Premier Ministre, le NESDB analyse, coordonne et évalue les actions des agences du gouvernement, des ministères et des entreprises publiques: à l'instar du TDRI (Thailand Development Research Institute), institution privée, il agit comme un super-bureau d'études sur tout ce qui a trait aux politiques économique et sociale. L'armée, qui était habituée à quadriller le territoire, aux temps où les idées révolutionnaires étaient propagées par les guérillas communistes dans le Nord-Est et le Sud, intervient maintenant largement (Department of Civil Affairs), au titre du développement rural, par exemple dans le programme "Issan Kiao" (Nord-Est vert).

La planification des politiques alimentaires est aussi, en Inde, une histoire ancienne. Depuis le premier plan quinquennal (1951-1956), la Commission du Plan (Planning Commission) élabore les grands axes de la planification dont le déroulement est dirigé et contrôlé par le Conseil national pour le Développement (National Development Council). A partir de 1964, la Food Corporation of India est devenue le principal outil de soutien des prix, de stockage, d'approvisionnement "régulé" (*procurement*), de distribution (Public Distribution System), et de transferts de céréales entre les états à l'intérieur de l'Union. Ces derniers ont aussi, à leur échelle, des outils de planification: le découplage en deux niveaux (gouvernement central et gouvernement des états) est la grande spécificité indienne marquée du sceau de l'équilibre entre unité de la politique - après les arbitrages politiques, parfois âpres et longs - et décentralisation indispensable (l'état du Karnataka compte 47 millions d'habitants, l'Inde toute entière en totalise 879). Les partis politiques (parti du Congrès, très divisé, et le principal parti d'opposition, le BJP) se disputent les voix des électeurs jusqu'au

⁸ PONGSAPICH A. (1993).

niveau le plus décentralisé de la démocratie indienne; avoir des appuis politiques et syndicaux (la principale organisation paysanne est la *Karnataka Rajya Raita Sangha*), fait aussi partie de la vie locale. Au niveau de l'Union (Gouvernement central et *Lok Sabha*) à New-Dehli, les lignes directrices des politiques sont définies; à l'État du Karnataka et à ses ministres d'en traduire les tendances en mesures concrètes.

Les orientations prises au niveau du Karnataka soulignent nettement la spécificité de ses politiques dans au moins trois domaines: ceux de la réforme agraire, de l'irrigation et de la "justice redistributive". Dès 1974, sous la houlette du Ministre-en-chef de l'époque, Devaraj Urs, la réforme agraire a instauré un plafond de propriété: 10 acres de terres irriguées (1 acre = 0,4047 ha) et 54 acres non-irriguées.

L'irrigation est un des axes prioritaires de développement du Karnataka depuis de longues années: les divers plans quinquennaux ont repris à leur compte l'impulsion décisive donnée par Vishveshvarayya, *diwan* du Maharaja de Mysore, quand il a lancé la construction du Krishnarajasagar en 1914. Jusqu'à présent, les efforts de l'État ne se sont pas démentis puisque dans la période correspondante au VIIe Plan, achevé en 1990, l'irrigation occupait le troisième rang des dépenses, juste après les services sociaux et l'énergie.

Dans le domaine de la "justice redistributive", les politiques du Karnataka ont voulu marquer de leur empreinte les processus de développement. Les effets de la croissance n'avaient pas "percolé" jusqu'aux couches les plus pauvres de la société. Sur ce sujet, le constat était national. Cette prise de conscience a eu, dans le Karnataka, à partir du 5^e. Plan quinquennal, un écho particulier. Les pièces maîtresses des politiques sociales ont été les programmes de lutte anti-pauvreté.

A partir du 5^e. Plan, une certaine attention a été portée, en Inde, à l'organisation et à l'administration décentralisée au niveau du district. Au Karnataka, c'est en 1987 que la loi de décentralisation a inauguré une nouvelle façon de planifier le développement rural et de gérer ses fonds à travers les institutions du *Panchayat Raj*: *Mandal Panchayat* élu démocratiquement au niveau du village, *Zila Parishad* au niveau du district, deux conseils destinés à faire remonter les besoins et fixer les priorités. Le système du Karnataka est, à cet égard, considéré comme une expérience pilote qui pourrait devenir un modèle pour le reste du pays. C'est aussi à partir du 5^e. Plan, mais cette fois-ci en Thaïlande,

que la politique de décentralisation a été lancée: là aussi un même constat d'éloignement des ruraux des centres politiques et de leurs outils d'intervention, a présidé au découpage de l'ensemble national en cinq niveaux: central, provincial, *amphoe, tambon*, et villages. Là encore, comme en Inde, le but recherché était le rapprochement des lieux et rouages de la décision du "terrain" en vue d'une meilleure efficacité pour le développement rural.

Le concept de planification suggère l'idée d'une nécessaire structuration et de choix à gérer à l'intérieur du pays. Tout au contraire en Haïti, le CONADEP puis les Ministères du Plan qui lui ont succédé, sont en fait des "machines" tournées vers l'extérieur, tout particulièrement vers l'aide internationale. En 1989, après la chute de la dictature, est mis sur pieds le Ministère de la Planification et de la Coopération extérieure: la tendance ne s'inverse pas. L'administration chargée de la planification est d'abord l'agence de prospection de l'aide. La négociation aboutit à la répartition sectorielle et géographique de celle-ci: une carte des "projets de développement" est, avant tout en Haïti, une représentation spatiale de l'aide bilatérale (ONG et accords de gouvernement à gouvernement) et de l'aide multilatérale.

1.2- Positions dans le monde

Les atouts des trois pays (taille, ressources et puissance économique) sont bien évidemment incomparables. Mais le jeu des disparités n'est pas le seul à être en cause dans leur différence de positionnement par rapport à l'économie-monde. Il y a aussi le poids de leur histoire propre et de leur politique.

La longue tradition de commerce extraverti, en Haïti, en fait une économie de traite, a contribué à la fossilisation de ses rapports avec l'étranger: au fur et à mesure que le temps passait, ses ressources exploitables ayant été épuisées (sucre, café, bauxite...), son seul avantage comparatif, le prix de sa main d'oeuvre, devenait difficilement défendable aux yeux d'éventuels investisseurs étrangers effrayés par les troubles sociaux et politiques qui débutèrent fin 1985. Les structures sociales héritées des époques où l'on pouvait s'enrichir dans l'import-export - la bourgeoisie des "bords-de-mer" face aux petites gens des villes - sont maintenant en totale discordance avec le pays réel vivant d'abord et avant tout d'aides internationales et d'argent des émigrés. Banque Mondiale et FMI peuvent recommander l'amère potion du Plan d'ajustement structurel, les fonds propres manquent tellement à l'État qu'il n'a guère de pouvoir de négociation.

Idéologie Gandhienne et socialisme à la Nehru avaient tout autrement armé l'économie indienne face à l'étranger. L'appareil réglementaire visait à protéger de l'extérieur les industries nationales publiques et privées, par un contrôle très strict des importations et des investissements étrangers, complétant ce dispositif par l'instauration d'un système de licences industrielles (Monopolies and Restrictive Trade Practice Act): ces outils faisaient évoluer offre et prix, non pas sous influence du marché, mais en fonction des objectifs du Plan notamment en ce qui concerne les flux entre agriculture et industrie (croissance industrielle "tirée" par la demande de modernisation agricole). Le 7^e Plan (1985-1990) a marqué un tournant: Rajiv Gandhi, s'inscrivant dans un mouvement déjà lancé par Indhira Gandhi, sa mère, a voulu ré-insérer l'Inde dans l'économie mondiale; desserrement des contraintes sur l'investissement, ouverture partielle aux importations, libéralisation et appel aux mécanismes du marché ont fait changer le paysage économique. La dette extérieure s'est accrue et la situation des finances publiques n'a cessé de se détériorer. La stratégie de soutien aux exportations initiée sous V.P. Singh (depuis 1991) n'a porté que des résultats mitigés. Pour sortir de la crise, l'Inde est aujourd'hui contrainte d'accepter "l'aide" du FMI. On peut remarquer, à ce sujet, qu'en Inde comme en Thaïlande, les PAS n'ont fait qu'amplifier les orientations économiques déjà prises par les gouvernements en place.

La Thaïlande a, pour sa part, eu tendance à ré-équilibrer ses alliances: alors que pendant tout le conflit vietnamien, les USA avaient appuyé son budget de développement en contre-partie d'une utilisation de son territoire, surtout du nord-est et de Bangkok, comme d'une base-arrière, la Thaïlande reçoit maintenant plus d'aide du Japon que de tout autre pays de l'OCDE. L'intégration commerciale régionale a également été privilégiée: au sein de l'ASEAN, la Thaïlande occupe une place de leader, mais d'autres associations sont en train de se dessiner, notamment avec l'Australie (position commune contre les politiques agricoles protectionnistes des USA et de la CEE au sein du GATT).

En matière d'aides publiques, c'est assurément Haïti qui est le pays le plus dépendant du système APD ⁹ (aide publique au développement, bilatérale et multilatérale): 28,3 \$ par tête en 1990, pour une aide représentant 6,6% du PNB, contre respectivement, 1,9 \$ per capita et 0,6% du PNB pour l'Inde et 14,4 \$ p.c., 1% du PNB

⁹ chiffres de l'APD et autres statistiques tirées du *Rapport sur le Développement dans le Monde*, Banque Mondiale, 1992; les chiffres de la dette publique viennent de l'*Annuaire Statistique des Nations Unies* (37^e édition, 1992).

pour la Thaïlande. La dette publique à long terme donne aussi une idée des insertions relatives des trois pays dans le système financier international: incommensurablement plus importante, en valeur absolue, que celles des deux autres pays, la dette de l'Inde s'élevait en 1989 à 54 775 millions de \$, contre 12 423 et 684 pour la Thaïlande et Haïti, données qu'il nous faut relativiser par le ratio par tête, soit respectivement: 64,9 \$(Inde), 221,8 \$(Thaïlande) et 105,2 \$(Haïti). Le parallèle avec les chiffres de l'aide alimentaire achève de dresser le cadre général d'une géopolitique de la dépendance: en 1989/90 Haïti a reçu 179 000 t. de céréales (soit par 29 kg/habitant avec un accroissement de 154 milliers de t. par rapport à 1974/75), tandis que l'Inde en recevait 456 000 (soit par 0,5 kg/habitant et une diminution 1126 milliers de t. par rapport à 1974/75) et la Thaïlande 95 000 t.

1.3- La conciliation d'intérêts divergents

Dans les trois pays les consommateurs urbains tiennent une place particulière dans le système alimentaire national: moins importants, en proportion, que les ruraux, ils ont tout de même une grande influence sur les tendances choisies ou subies, et ce pour deux raisons au moins. D'abord, leur concentration (les mouvements sociaux sont toujours plus faciles à structurer dans les villes) et leur proximité des centres de pouvoir et des lieux de diffusion médiatique font redouter aux autorités, leur mécontentement. Différents "outils" ont été utilisés par les gouvernements pour répondre à ce problème: l'aide alimentaire distribuée dans les bidonvilles en Haïti ou encore le "rice premium" (taxe à l'exportation destinée, entre autres, à contenir les prix sur le marché intérieur) en Thaïlande, en sont de bons exemples. On notera que dans le Karnataka, le PDS (système public de distribution alimentaire) a souvent bénéficié plus aux gens des villes qu'à ceux des champs... D'une façon tout à fait parallèle, les Port-au-Princiens ont apprécié l'entrée incontrôlée du riz nord-américain à bas prix, lors de la période de libéralisation économique qui a suivi la chute de la dictature (mal dénommée "contrebande", puisque organisée avec la participation active des fonctionnaires des douanes, de l'armée et de quelques commerçants ayant pignon sur rue).

Le rôle de prescripteurs des urbains constitue la seconde raison qui leur donne du poids: il est reconnu que les modèles de consommation changent d'abord dans les villes. Portes d'entrée d'une certaine modernité, elles sont les lieux à partir desquels se diffusent d'autres habitudes alimentaires, sous l'influence du désir d'imitation des élites et/ou à l'occasion du retour dans leurs familles des jeunes ruraux faisant leurs études en ville. Cela est

particulièrement vrai en Inde (relâchement de certaines prescriptions alimentaires religieuses) et en Thaïlande où la nouvelle demande urbaine en viande et en produits lactés modifie considérablement les conditions de production à la campagne (projets d'élevage d'embouche et stabulation entravée pour les vaches laitières). Quasiment à l'inverse, en Haïti, c'est le rural qui continue de marquer de son influence "la" ville: nombre de jeunes ruraux venus faire leurs études en ville - principalement à Port-au-Prince où se concentre la plus grande partie des établissements secondaires- rétribuent ceux qui les hébergent (souvent des membres de leur famille élargie), par un approvisionnement vivrier directement venu de chez leurs parents paysans.

C'est aussi en Haïti qu'on remarque le mieux - mais cela est aussi vrai dans le Karnataka et dans le Nord-Est de la Thaïlande-, que des actions conduites dans une sphère donnée (programme national, par exemple) peuvent avoir des effets induits inattendus à un tout autre niveau: l'importation massive de riz, céréale réputée noble pour tout haïtien, déjà évoquée plus haut, n'a pas eu que des effets sur les niveaux de consommation en ville. On aurait pu penser que s'aggravait alors la fracture supposée entre intérêts contradictoires des urbains et des ruraux: c'était oublier trop vite que tous les paysans ne sont pas producteurs de riz et que tous les ruraux ne sont pas agriculteurs. Les ouvriers agricoles, en particulier les saisonniers venus des *mornes*, mais aussi les artisans ont pu bénéficier de la chute des prix du riz...

Des intérêts divergents se manifestent aussi dans les trois pays à propos d'un élément essentiel dans la capacité des paysans à reproduire leurs systèmes de production agricole; il s'agit de la sécurité foncière. En Haïti, comme en Thaïlande, le thème de la réforme agraire est souvent évoqué par les groupes de pression politiques ou émanant des organisations paysannes. Mais la différence majeure réside dans le fait que dans le nord-est de la Thaïlande il y avait jusqu'à ces dernières années une "certaine" disponibilité de terre (le gain de surface arable se faisait par des défrichements incontrôlés au prix d'une dégradation du capital écologique surtout sur des terres pentues), alors qu'en Haïti le stade de surexploitation est depuis longtemps dépassé en maints endroits. Dans ce dernier pays, l'insécurité foncière permanente (le danger de spoliation venant de l'intérieur même de la paysannerie) et la parcellisation non-fondée juridiquement rendent la question foncière particulièrement difficile à résoudre.

Le Karnataka représente de ce point de vue, en Inde, un état en avance. Dans le Maidan où se situent les villages-témoins, la

réforme agraire de 1974 a, par le plafonnement des surfaces, considérablement réduit l'absentéisme des propriétaires, même si certains utilisent des prête-noms, et même si le faire-valoir indirect n'a pas totalement disparu.

2 - Programmes et interventions

2.1- Quadrillages et maillages

En Thaïlande, la structuration géopolitique interne, héritée en grande partie de la période historique où la péninsule indochinoise était à feu et à sang, a laissé l'image d'un Nord-Est pauvre, à la pluviométrie irrégulière, mal relié à la capitale, habité par des populations susceptibles de pactiser avec les maquisards. L'ensemble de ces caractéristiques l'a toujours fait regarder comme une zone sensible où "quadrillage" du territoire, pour juguler les "rebelles", et "développement rural", pour leur couper l'herbe sous le pied - la pauvreté faisant le lit du communisme, selon les analyses nord-américaines de l'époque-, devaient se conjuguer en un programme coordonné: *Accelerated Rural Development Programme* et la prise d'importance, dès 1962, du Ministère de l'Intérieur avec notamment le Département du développement communautaire, puis par la suite Issan Kiao. La logique est véritablement ici, non seulement celle du rattrapage pour intégration harmonieuse à l'ensemble national, mais encore ,et peut-être surtout, celle du "contrôle" d'un territoire à la frontière du Cambodge et du Laos, le Vietnam étant à moins de 100 km. de Nakhon Phanom.

En Haïti, le maillage des services publics est à l'image de l'État qui les gère: il est "faible", surtout implanté le long des axes routiers. L'origine urbaine des fonctionnaires, et donc leur désir de pouvoir être reliés rapidement à "la ville", n'explique pas tout. Il y a d'abord la très grande inaccessibilité des zones de montagne (*mornes*). Compensation, là aussi, de cette faiblesse, l'encadrement de la population, à base de police rurale (une charge qui "s'achète" jusqu'à présent à la caserne du district militaire) et de milice, est serré et extrêmement violent. Au contraire, en Inde les services de l'État sont partout présents, avec des niveaux d'intégration à partir du village (*village accountant* et instituteur, voire *health officer* et personnel de l'ICDS), jusqu'au *district* et au delà (*Block development officer*). Le maillage est régulier en termes d'espace couvert et de secteurs d'intervention concernés.

2.2- Les logiques mises en oeuvre du sommet vers la base

Les interventions de l'État et d'autres opérateurs du développement émanent d'une lecture qui s'inscrit dans ce qu'ils déchiffrent de la réalité et ce qu'ils construisent du projet. De la rencontre de ce double regard sur l'actuel et sur l'avenir naît leur vision sur les interventions souhaitables.

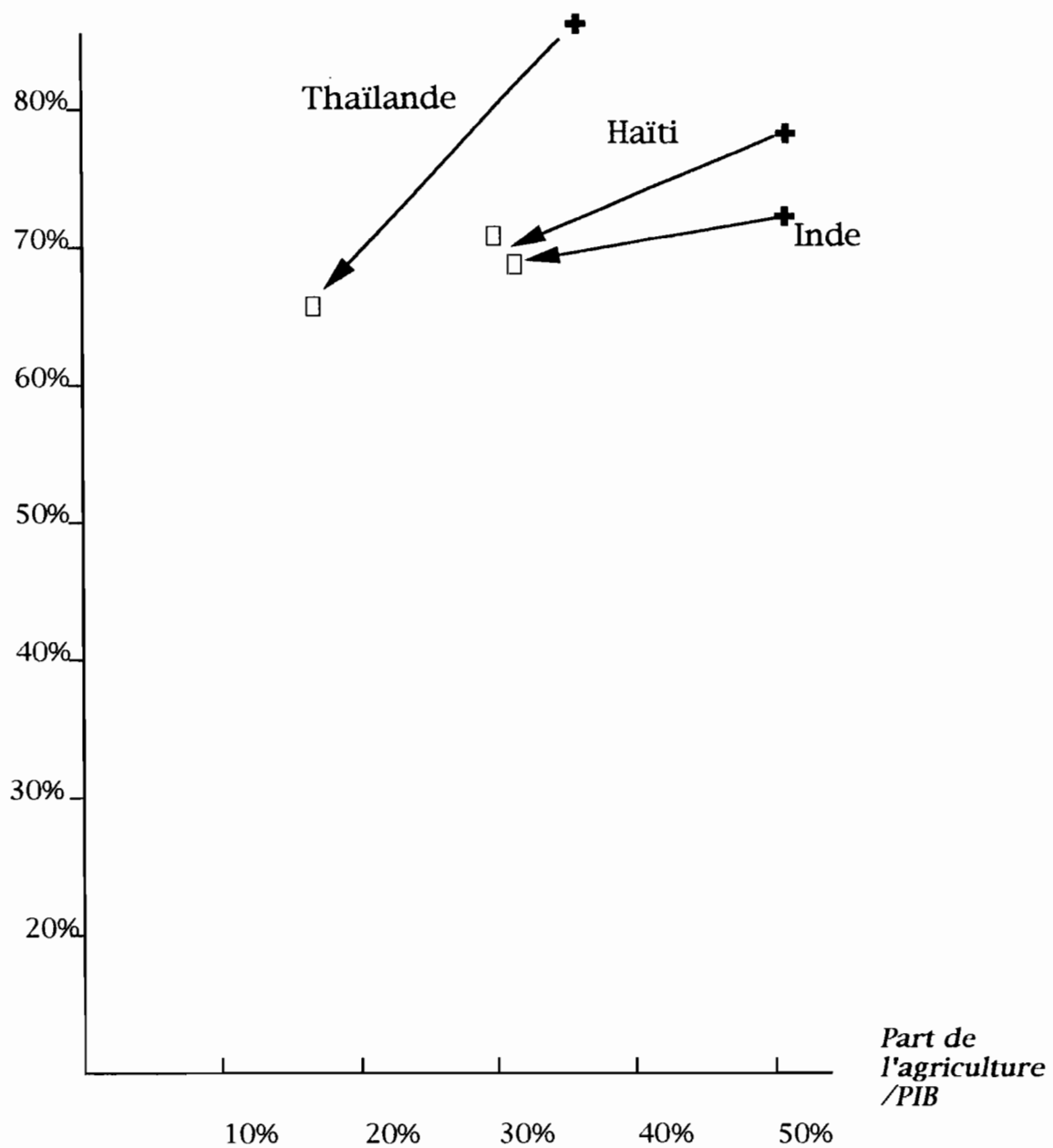
2.2.1- Place des agricultures nationales

Haïti, Inde, Thaïlande, trois situations dans lesquelles l'agricole occupe une place relativement importante à double titre. Dans les trois cas, la plus grande partie de la population économiquement active est encore employée dans l'agriculture à la fin des années quatre-vingt (70 % environ); ce qui est à mettre en perspective avec les positions dans quelques autres pays du Tiers-Monde: le Brésil (27 %), le Mexique 33 %), la Chine (71 %), le Rwanda (92%)... D'autre part, l'agriculture constitue un apport important dans la formation du PIB (Produit Intérieur Brut): plus de 30 % en Haïti et en Inde, 17 % en Thaïlande. Le chiffre relativement plus faible de cette dernière reflète une croissance industrielle marquée et largement fondée sur une agriculture dont la croissance a elle-même été forte au cours des dernières décennies.

L'analyse diachronique de ces deux indicateurs amène à d'autres questionnements (cf. Figure 2). L'évolution du "double rôle" de l'agriculture montre des tendances d'ampleur similaire entre Haïti et l'Inde: la chute de la contribution de leurs agricultures au PIB comme celle de la part de leur population active engagée dans ce secteur sont à peu près parallèles (30 % pour le premier indicateur, 10 % et moins pour le second). La Thaïlande enregistre la diminution la plus forte de ces deux indicateurs: 50 % pour ce qui est de la part de l'agriculture dans le PIB et 20 % pour la population active. L'évolution de ce dernier pays reflète une plus forte diversification de son économie. La proportion des actifs agricoles, du même ordre qu'en Haïti et en Inde, alors que la contribution de l'agriculture au PIB est deux fois inférieure à celle des deux autres pays, conduit à s'interroger sur les modalités de cette diversification. Cet écart semble explicable, au moins en partie ¹⁰, par l'occupation d'emplois urbains (industries, services) par des

¹⁰ Les possibilités de surestimations statistiques ne sont pas à exclure en partie à cause de l'imbrication saisonnière de l'emploi entre les secteurs économiques.

*Population d'actifs dans
l'agriculture*



+ 1965

□ 1986

Figure 2: Comparaison des évolutions de deux ratios relatifs à l'agriculture

actifs continuant à participer à l'activité agricole une partie de l'année, comme l'attestent les observations faites sur les stratégies de diversification adoptées par des ruraux du Nord-Est.

La Thaïlande, Haïti et l'Inde sont caractérisés par une croissance relativement modérée de leur population urbaine: Haïti est un peu plus urbanisée (28 % en 1989) et la Thaïlande reste la moins urbanisée (22 %). Dans les trois pays, les mouvements d'exode rural sont faibles: les stratégies combinent à des degrés divers les mobilités spatiales et sectorielles. A Haïti, Port-au-Prince garde peu les migrants d'origine rurale. En Inde, les flux inter et intra-régionaux, de campagne à campagne sont complexes, beaucoup de migrations quotidiennes liées à une double activité étant plus fréquentes que les départs définitifs vers la ville. En Thaïlande, encore plus que dans le cas précédent, l'écart ne cesse de se creuser entre population économiquement active en agriculture et population non-urbaine. Cet écart semble dû à la création d'emplois ruraux non-agricoles et d'emplois urbains occupés par des actifs continuant de vivre à la campagne.

2.2.2- Rôle des agricultures nationales

La fonction de l'agriculture dans la construction sociale et économique des trois pays est, au-delà de son appréciation en terme statistique, un domaine d'interprétations et de projections par les concepteurs des politiques.

La poursuite de la diversification des productions agricoles, amorcée au milieu des années 60 et confortée une décennie plus tard, s'inscrit pour la Thaïlande prioritairement dans le cadre de son insertion dans le marché mondial. Elle se pose toutefois dans des termes sensiblement différents à la fin des années 80. Face aux marchés traditionnels en contraction (concurrence, limitation d'accords), il ne s'agit plus tant pour ce pays de miser sur les produits agricoles traditionnels à l'origine de la forte croissance de ces trois dernières décennies (riz, maïs, manioc...), mais plutôt d'élargir la gamme de ses productions agro-industrielles compétitives sur le marché mondial. L'occupation de créneaux extérieurs porteurs à forte valeur ajoutée met effectivement à forte contribution le secteur industriel: positif pour la balance du commerce extérieur, il a dans le passé récent absorbé une force de travail venant du secteur agricole et ses retombées sur les revenus des producteurs sont estimés non négligeables. La prégnance des marchés extérieurs dans les discours et les écrits officiels ne cache toutefois pas le désir de faire participer l'agriculture et l'agro-industrie nationales aux effets des évolutions des comportements

alimentaires, dans le domaine des produits de l'élevage par exemple, tout en saisissant dès que possible les opportunités à exporter. Diversifier et aussi intensifier, car la frontière des terres agricoles a été atteinte depuis plus d'une décennie et les possibles gains de productivité sont estimés importants. Dans ce canevas, l'impératif de tenir compte de la dégradation de l'environnement est maintenant courant sans que le poids réel de ce facteur puisse être clairement établi par rapport à d'autres, tels la fermeture prévisible de débouchés commerciaux existants (le cas du manioc). L'agriculture est présentée comme un atout, la diversification une nécessité et c'est la participation de l'ensemble du territoire et des producteurs qui est sollicitée: le créneau est lui, fonction des inflexions souhaitées et des orientations recherchées comme des potentialités attribuées au niveaux régional et local.

À l'agriculture indienne également de diversifier ses productions par l'augmentation de la productivité de cultures délaissées par le processus d'intensification suivi jusque là. La finalité de cette diversification est sensiblement différente de celle de la Thaïlande. Non tournée vers les marchés extérieurs, elle est motivée par un double souci: celui de répondre à la demande alimentaire intérieure et de substituer des productions nationales (les oléagineux par exemple) à des importations accusées de grever le budget et de contredire les progrès accomplis depuis plus de deux décennies par l'agriculture indienne dans le domaine céréalier. En effet la préoccupation de la "sécurité" alimentaire nationale est prééminente; s'il s'agit de conforter les acquis obtenus pour les produits céréaliers, face en particulier à l'augmentation de la demande alimentaire par croît démographique; intensifier les productions déficitaires apparaît aussi comme une nécessité face à un marché mondial perçu comme porteur d'instabilité et de dépendance. Le marché n'est pas pour autant totalement écarté de la stratégie indienne mais il est utilisé d'une façon sélective dans les domaines pour lesquels il permet de jouer des avantages comparatifs établis (thé, café...), voire d'écouler des "surplus" alimentaires. L'inflexion depuis 1991 dans la conception indienne de sa place dans le monde n'a pas pour l'instant entraîné de changements notables dans ces orientations. L'objectif d'atteindre un équilibre interne est donc fort: il s'exprime aussi bien vis-à-vis de l'extérieur (le marché mondial) que vis-à-vis de l'intérieur (des espaces, des groupes sociaux). Au-delà des gains quantitatifs, l'intensification de productions reconnues comme n'ayant pas bénéficié du mouvement de la "révolution verte" est vue comme l'opportunité d'intégrer les "laissés pour compte", espaces et producteurs marginalisés. Cette analyse guide dans l'espace et dans la société le déchiffrage et le ciblage des interventions souhaitables.

Par ailleurs, le constat de l'incapacité de l'agriculture à constituer l'unique activité de la population rurale est récurrent: le maintien d'actifs en zones rurales apparaît toutefois comme un impératif dans le cadre de la sauvegarde de l'équilibre interne.

S'il est un constat partagé par l'ensemble des opérateurs du développement c'est bien celui que l'agriculture reste le "pilier de l'économie" haïtienne et qu'elle est animée par une "paysannerie", dont il est reconnu qu'elle est à bout de souffle depuis plusieurs décennies. Reconnaissance unanime également, et quelles que soient les causes avancées, de l'incapacité de l'agriculture haïtienne à satisfaire les besoins alimentaires nationaux comme à maintenir ses positions sur les marchés extérieurs. Malgré ces consensus et quelques thèmes explicatifs partagés par les différents intervenants (érosion, déclin de la productivité, pression démographique), les propositions n'apparaissent ni homogènes ni toujours clairement définies quant aux voies à suivre pour imaginer un avenir à l'agriculture haïtienne. L'opposition entre un schéma productiviste et libre-échangiste et celui d'une agriculture paysanne prioritairement tournée vers la satisfaction des besoins alimentaires internes est par trop caricaturale, bien que ce type d'antagonisme soit développé par certains intervenants face aux plans d'organismes internationaux tels que celui du FMI/Banque Mondiale/USAID. L'option affichée pour l'agriculture depuis les années quatre-vingt et retenue sous l'influence de ces bailleurs de fonds se caractérise par une spécialisation dans l'espace et une intensification de certaines productions, à répartir entre le marché mondial et le marché intérieur selon le principe des avantages comparatifs, et par une plus grande confrontation de l'agriculture au marché mondial. C'est sur l'intensité et le rythme de cette insertion que s'expriment les divergences d'autres opérateurs du développement (la BID, par exemple). Dans ce cadre, un rôle déterminant pour absorber la main-d'oeuvre d'origine paysanne et pour générer des revenus a été attribué à des secteurs connexes à l'agriculture (agro-industries) ou indépendants (industries d'assemblage pour l'exportation). Leur viabilité, cruciale dans le plan haïtien établi en 1987, mériterait toutefois d'être ré-examinée à la suite des fortes perturbations socio-politiques rencontrées depuis par le pays. Contraintes et difficultés sont en tout état de cause dans les discours des différents opérateurs du développement les qualificatifs de l'agriculture haïtienne.

Haïti, l'Inde et plus récemment la Thaïlande n'ont plus de marge possible à l'extension spatiale des cultures. A cette limite commune se superposent les déséquilibres engendrés par la croissance agricole, quel qu'aient été ses objectifs et ses modèles (Inde,

Thaïlande) ou par une stagnation comme celle enregistrée d'une façon globale par l'agriculture haïtienne. Cette globalité pourrait être trompeuse: si presque toutes les productions agricoles haïtiennes sont marquées par une quasi-stagnation dans le long terme (1965-1980, cf Tableau 1) et une régression dans le court terme (1980-1986), de rares productions ont connu une progression liée aux efforts d'investissement de l'aide internationale (le riz par exemple). Cette évolution si contrastée dans le cas d'Haïti se traduit ipso facto par l'inscription d'inégalités. Outre une forte dégradation écologique dans les trois pays - déforestation et érosion -, d'importants déséquilibres sont notés en termes de déséquilibres régionaux dans la productivité, de disparités sociales entre les régions et au sein des régions. Il apparaît intéressant de tenter de décrypter la lecture de ceux qui ont en charge les politiques alimentaires des exclusions et des potentialités.

2.2.3- Quelle lecture des potentialités et des exclusions?

La tentative indienne de rééquilibrer le territoire s'est manifestée au tout début des années 70 sitôt confirmées les inégalités issues du schéma d'intensification basé sur les régions à fort potentiel hydraulique. Des programmes spécifiques cherchant à adapter les interventions aux contraintes des zones sèches pour en améliorer la mise en valeur ont été mis en place, étendus (Drought Prone Area Program). Des lectures homogènes dans leur grande ligne peuvent néanmoins entraîner des appréciations hétérogènes quant aux leviers sur lesquels agir: le développement des bassins versants dans le Karnataka fait l'objet, de par l'imbrication des compétences et des financements, de deux types d'intervention avec un engagement différent du Gouvernement Central et du gouvernement de l'État, en fonction des priorités estimées pertinentes par chacun d'eux ¹¹. Sans pour l'instant préjuger des effets des interventions, la logique qui les sous-tend exprime bien une détermination à rééquilibrer qui par ailleurs n'est pas figée dans le temps. Les mesures prises par le gouvernement du Karnataka en faveur des *taluks* et des villages affectés par la sécheresse en 1987/1988 et en 1990/1991 témoignent de la préoccupation de limiter la portée des risques subis par leur population (Scarcity Relief Program). "La bataille majeure contre la

¹¹ National Watershed Development Program et District Watershed Program entre lesquels le soutien financier (mode et volume) du Gouvernement Central et l'autonomie du gouvernement de l'État dans le choix des actions diffèrent.

pauvreté doit être menée dans les zones sèches"¹². Leur développement constitue dans l'esprit des décideurs une attaque durable et directe de la pauvreté dans la mesure où elles constituent plus de 70% du territoire au Karnataka et concentrent les plus mauvais indicateurs de mortalité infantile, malnutrition, basse productivité... En témoigne l'importance du critère de la proportion de la superficie non-irriguée pour sélectionner les aires à couvrir par le programme nutritionnel ICDS ¹³. Les avantages agricoles comparatifs ne sont pas toujours faciles à développer pour le Karnataka. Les hauts fonctionnaires de son Département de l'Agriculture ont défini deux objectifs eu égard aux contraintes et potentialités spécifiques de l'état: promouvoir les cultures sèches (légumineuses, céréales "frustes" comme millet, sorgho) et économiser l'eau dans les périmètres irrigués en encourageant la culture d'oléagineux.

"Le Karnataka a peu d'avantages comparatifs pour produire du riz et de la canne à sucre: la deuxième révolution verte du riz en Inde devra venir d'autres états et la culture de la canne à sucre devrait être laissée aux états ayant une plus forte productivité" ¹⁴. Et pourtant dans les périmètres irrigués (dont le système rural de Mandya), la première se maintient et la seconde ne cesse d'accroître son extension spatiale. Pour le paddy, les mesures pour en "décourager" la culture sont jusque là restées vaines: la réglementation taxant sa culture en saison sèche ne peut être appliquée face à la pression des agriculteurs et à la puissance de leur organisation (*Karnataka Rajya Raita Sangha*) à la satisfaction de la Food Corporation of India, organisme relevant du Gouvernement Central et chargé des achats publics de riz. S'attaquer à l'extension de la canne à sucre signifie pour le Département de l'Agriculture affronter le lobby industriel des sucriers, très puissant dans l'état et ayant mis sur pied des mesures d'incitation à la production de la canne à sucre. Tout au plus, ce Département a-t-il obtenu du Gouvernement central la limitation des programmes spéciaux pour le riz, fortement subventionnés, aux régions de l'état à forte pluviométrie, escomptant l'établissement d'une politique de prix favorables à la production d'oléagineux pour décourager la culture du paddy.

La représentation qu'ont les décideurs thaïlandais n'est pas diamétralement opposée en ce sens qu'elle reconnaît depuis le

¹² *Perspective Plan 2001*, Government of Karnataka, Report of the Expert Group, oct. 1989, vol.1, p. 106.

¹³ Integrated Child Development Service

¹⁴ Communication personnelle du Secrétaire d'État à l'Agriculture

début des années 80 la nécessité d'augmenter la productivité et les revenus des communautés qui ont moins bénéficié que d'autres de la croissance économique. La préoccupation d'équilibrer des territoires et des catégories sociales n'est pas absente (le souci en particulier d'encourager la diffusion de la croissance à partir de la Région Centrale et de Bangkok) mais elle se fonde principalement sur l'idée que chaque région, chaque zone disposent d'un potentiel valorisable dans le cadre d'une diversification tournée vers le marché. L'insuffisante attention accordée aux potentialités locales, et non les inégalités de potentialités, serait responsable des déséquilibres observables, même si les contraintes inhérentes aux zones sèches du Nord-Est sont par ailleurs reconnues. "Le potentiel de chaque zone est examiné et développé en fonction des demandes commerciales" ¹⁵. Le Département de la vulgarisation agricole de la Province de Khon Kaen utilise une grille de lecture selon leur finalité pour identifier les productions promouvables: à usage industriel, pour l'exportation ou la substitution aux importations, en direction des marchés locaux, pour la consommation familiale... Les terres publiques occupées de facto par des communautés paysannes constituent une préoccupation croissante des décideurs thaïlandais et un sujet fortement polémique. Tolérée à une époque où était fortement craint un risque d'insurrection communiste, l'installation de communautés sur les terres publiques est, depuis une dizaine d'années, remise en question par le Département Royal des Forêts au nom de la nécessaire régénération des "forêts naturelles" (préservation de l'environnement) et des "forêts économiques" (destinées à l'exploitation).

L'évolution souhaitée pour diversifier des productions est attendue en Thaïlande de la part de tous les producteurs, quelle que soit leur position dans l'espace (Nord-Est, Plaine Centrale...) ou dans l'échelle des revenus, adaptation aux fluctuations du marché international oblige. Les spécialisations agricoles identifiées pour le Nord-Est sont l'arboriculture fruitière, l'élevage, la sériciculture, le maraîchage... dont le rôle de substitution aux cultures traditionnelles (manioc, canne à sucre, deuxième récolte de paddy dans les périmètres irrigués) est souligné aux différents échelons des opérateurs publics. Sans qu'une politique de diminution des superficies dévolues à ces cultures soit clairement affichée (à l'exception du manioc, en particulier les actions entreprises dans le cadre de l'Accord manioc avec la CEE), il n'y a pas du moins d'encouragement à l'extension. Le poids des agro-industriels (les Associations de planteurs de canne à sucre liées aux usines et organisant les encouragements à la production), le dynamisme du

¹⁵ Communication personnelle d'un membre de la Planning Division, MAAC.

secteur commercial privé (en particulier des rizeries régionales et extra-régionales), les délocalisations dont a bénéficié une partie du Nord-Est (usines sucrières, unités de transformation du manioc) sont des éléments dont les agences publiques sont amenées à tenir compte.

La réduction des disparités inter-régionales est un objectif réitéré par l'État en Haïti et tout aussi nié par les actions impulsées ou conduites par les divers intervenants. C'est la mise en valeur des zones au fort potentiel agricole et rapidement exploitables qui a été menée par les grandes agences internationales. Chacune d'elle est installée en plaine, de préférence, pour y mettre en place des structures régionales de développement, mener des projets "intégrés" avec programme technologique et réseau d'irrigation: l'ODVA, soutenu par plusieurs bailleurs de fonds (dont la FAO), le DRIPP par la coopération canadienne, l'ODPG, allemande, l'ODN, avec la Banque mondiale... Les zones montagneuses, dans lesquelles les mentalités paysannes sont généralement estimées peu réceptives aux techniques modernes, ont rarement été touchées par ces agences (la coopération étatsunienne tente de renverser le mouvement à la baisse de la production du café). Ce sont dans ces zones que se sont établies les ONG pour y mener des actions de conscientisation et des travaux de conservation des sols et de reboisement: la paysannerie leur apparaît davantage homogène et unie dans un effort collectif pour le développement.

Les avantages comparatifs présumés de ces deux grands types de zones ont été confirmés dans le Plan élaboré en 1987 pour l'agriculture ¹⁶: les plaines irriguées constituent les "meilleures terres" et offrent l'opportunité d'intensifier certaines productions vivrières pour l'exportation (bananes) ou pour la consommation intérieure (riz); les zones de montagne (les *mornes*) sont dévolues à la "préservation" grâce au café qui, de surcroît peut aussi faire l'objet d'exportation. La complémentarité entre les plaines et les *mornes* est très rarement prise en compte par les projets alors que le secteur commercial sait tirer parti des spécialisations des cultures dans l'espace et des échelonnements dans le temps des récoltes. La représentation des agences internationales comme des ONG est toujours attachée à l'existence présumée de grands domaines privées dans les plaines, à une nécessaire mais hypothétique réforme agraire. Elle est depuis peu marquée par le constat que les rangs des paysans-sans-terre ne cessent de grossir: aucune estimation, régionale ou locale, ne peut toutefois être avancée.

¹⁶ MARNDR, *Élément de politique et de stratégie*, 1987

Les actions de ces divers opérateurs du développement sont destinées en milieu rural à une population-cible, désignée sous les qualificatifs d'"exploitants", "petits producteurs", "petits paysans de base", "couche défavorisée", "petits producteurs sans-terre": là encore, ces notions ne sont que très rarement définies alors qu'elles sont à la base du vocabulaire du monde de l'aide au développement. Rares sont les projets qui définissent une population-cible (à l'exception de certaines interventions dans le domaine nutritionnel) ou qui tentent de déchiffrer la structure sociale du lieu où ils interviennent. En Haïti, territoires et sociétés semblent relever d'une représentation relativement homogène: elle n'empêche pas de la part des différents promoteurs du développement de revendiquer chacun leur spécificité.

L'approche indienne est à l'inverse fondée sur une identification qui se veut rigoureuse des groupes auprès desquels agir. C'est que transversale à son objectif de rééquilibrage spatial, s'exprime une préoccupation de relèvement social: d'où un processus d'identification de bénéficiaires individuels. Des indicateurs ont été établis pour moduler les incitations publiques en fonction des catégories sociales et économiques comme pour apprécier l'impact des interventions. La ligne de pauvreté est largement utilisée non seulement pour surveiller l'évolution de la pauvreté mais aussi pour sélectionner les bénéficiaires de certains programmes: nous le verrons, plusieurs "niveaux" de revenus définis comme autant de "lignes de pauvreté absolue" sont appliquées selon les programmes et selon leurs initiateurs, agences centrales ou fédérales. Une ligne de pauvreté a été également construite en Thaïlande et elle est régulièrement réévaluée. Les intervenants thaïlandais y font toutefois peu référence alors qu'en Inde la proportion de "passages" au-dessus de cette ligne est interprétée comme autant de résultats positifs ou négatifs des politiques suivies: l'arbitraire de cet indicateur pour juger des "progrès" ou des "échecs" est souligné par certains fonctionnaires, s'interrogeant davantage sur la proportion des "passages" à se maintenir au-dessus de la ligne. La multiplicité des lignes suscite parfois une certaine confusion chez ceux qui, sur le terrain, sont chargés de sélectionner les bénéficiaires. Ce pointillisme reflète une préoccupation d'identification et une tentative de cibler au mieux des interventions accusées par ailleurs d'être coûteuses et de ne pas bénéficier en priorité aux plus pauvres. La rhétorique "des plus pauvres parmi les pauvres"¹⁷ se traduit également par la sélection d'individus appartenant à des

¹⁷ Elle a survécu aux changements de gouvernements et aux mesures successives de libéralisation depuis le "Garibi hatao" (abolir la pauvreté) lancé en 1974 par Indira Gandhi.

groupes sociaux perçus comme étant dans la société indienne particulièrement défavorisés (insécurité alimentaire permanente, malnutrition, exclusion des moyens de production...): les membres des castes et des tribus répertoriées (les SC/ST), les ouvriers agricoles, les artisans, les producteurs "petits" et "marginaux". En effet, une autre critère de classification concerne le statut foncier. Le Karnataka, au même titre que l'Union, distingue ainsi trois catégories d'exploitants: chaque catégorie, dont les capacités financières sont présumées homogènes, se voit attribuer des soutiens et des priorités variables. La catégorie des ouvriers agricoles sans-terre fait l'objet d'actions spécifiques. Une telle catégorisation n'est pas utilisée en Thaïlande où l'inflexion affichée depuis ces 3-4 dernières années vers les petits fermiers n'a pas suscité l'établissement d'un cadre aussi rigide: l'initiative dans l'identification des "petits fermiers" semble être laissée aux représentants des agences bancaires et des départements ministériels qui utilisent des critères d'ordre qualitatif.

L'approche en Thaïlande est en premier lieu territoriale. Lors de la préparation du 5^e Plan (1982-1986), qui inaugurait le Programme d'Éradication de la Pauvreté et du Développement Rural destiné à réduire l'inégalité économique et sociale, le schéma des interventions fut établi sur une classification des villages. Pour moduler les actions publiques, 3 catégories furent établies à la mesure d'indicateurs se rapportant à la production, à la santé, aux infrastructures,...: les villages progressifs, les villages moyens et les villages à la traîne. Ce sont sur ces derniers que les interventions publiques sont depuis lors appelées à se concentrer. Ce système d'identification le Ko Cho Cho ¹⁸, qui désigne également l'ensemble des interventions publiques concertées, est toujours utilisé pour apprécier l'évolution de ces zones cibles. Le Nord-Est détient toujours la proportion la plus élevée de villages "à la traîne", soit plus de 45% en 1987. Ce sont les communautés estimées les plus confrontées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, à une basse productivité agricole... Dans les villages, le processus d'identification des acteurs auprès desquels agir, repose sur l'appréciation des représentants des différents ministères, à l'exception des interventions nutritionnelles qui s'appuient sur une échelle nationale. Le désir affiché de développer des actions publiques qui puissent être prises en charge, après leur stade initial, par les communautés villageoises est également une caractéristique

¹⁸ Acronyme de Kana Kammakarn Pattana Chonnabot Chat signifiant Comité National de Développement Rural chargé de la coordination des actions conduites par les différents ministères concernés.

thaïlandaise qui marque la mise en oeuvre de programmes visant à générer une dynamique collective.

2.2.4- La logique des programmes

Une notion, parfois utilisée pour définir la logique des programmes, différencie les actions selon qu'elles relèvent de "l'assistanciel" ou du "structurel". Une telle catégorisation paraît difficilement applicable à l'ensemble des programmes, même si en première analyse elle peut s'avérer pertinente pour certains d'entre eux. Ainsi, les programmes nutritionnels sous la forme d'une fourniture de produits alimentaires aux cantines scolaires peuvent être considérés comme des actions purement assistancielles (Mid Day Meal Programs en Thaïlande et en Inde, les actions de diverses ONG en Haïti). Mais, et toujours dans le même domaine, d'autres programmes dans les trois cas visent à allier ce type de mesures à des actions d'ordre plus structurel (éducation des mères, disponibilité par la production locale...). Les programmes d'emplois constituent l'exemple type de programmes ambivalents (cf. les Tableaux 2). Dans les trois pays, ils ont un double objectif: celui de fournir de l'emploi à des individus et celui de doter les communautés rurales en infrastructures.

Par ailleurs, le mode de réalisation des programmes introduit une dimension supplémentaire. Ce caractère assistanciel, les représentants sur le terrain du Community Department (CD) et du Department of Agricultural Extension (DAE), engagés dans un programme de modernisation de la sériciculture, le réfutent. La fourniture des équipements nécessaires à la réorientation de cette activité, traditionnelle dans le Nord-Est, a été conçue sur la base d'une participation financière des bénéficiaires à travers la constitution d'une caisse collective. La comparaison des deux villages-témoins dans lesquels ce programme a été initié à la même époque apporte une appréciation plus contrastée que "tout ou rien". A Na Kam Noi, plusieurs bénéficiaires ont effectivement apporté un complément, sur leurs ressources personnelles, aux investissements publics: le groupe constitué a par ailleurs été en mesure de se libérer des dons en intrants pour s'approvisionner sur le marché. A Non Khong, plus du tiers des membres du groupe ont financé seules leurs infrastructures, sur le modèle de celles installées gratuitement par les départements ministériels, mais l'ensemble du groupe reste dépendant des dons en intrants du DAE: celui-ci ne l'a pas estimé suffisamment prêt à prendre son essor.

La représentation que les opérateurs du développement, État et autres intervenants, donnent quant à la durée de leur rôle dans le

temps, et au-delà de la durée de vie observable des programmes, appelle à quelques réflexions. En Inde, c'est la pérennité de son engagement qui est avancée: elle relève probablement de ce que l'État se considère comme le garant de la "justice redistributive" et qu'il s'est montré depuis sa création suspicieux vis-à-vis des forces du marché. En Thaïlande, l'exemple de la sériciculture l'a montré, l'appui de l'État est clairement affiché comme provisoire: c'est l'autonomie des communautés villageoises qui à terme est recherchée et encouragée sous la forme de la constitution de groupes, pouvant tirer parti du marché une fois les actions publiques retirées ¹⁹. En Haïti, l'État adapte son rôle aux opérateurs internationaux de développement. Certains d'entre eux ainsi que des ONG s'interrogent sur le maintien des "acquis" que leur action aura apporté aux communautés, après la fermeture du programme: ils tentent d'initier la constitution d'organisations paysannes chargées notamment de pallier les carences de l'État.

3 - Les outils

3.1- Les transferts: interventions et programmes

Par **interventions**, sont entendues les actions d'ordre structurel faites pour influencer sur des éléments et des relations qui constituent le système alimentaire national (les niveaux et les types de production agricole par exemple, la relation pouvoir d'achat/niveaux de consommation). Les **programmes** peuvent être envisagés comme des supports de certaines interventions, qu'ils aient des visées sectorielles ou intégrées. Leur élaboration et leur mise en oeuvre ont pour but d'accélérer les effets d'interventions, en concentrant sur une cible - territoire et/ou groupe social - des actions qui sont délimitées dans le temps (la durée d'un plan par exemple en Inde et en Thaïlande) au moment de leur acceptation par les décideurs. Par opposition, les interventions ne sont pas a priori au moment de leur démarrage délimitées dans le temps: leur pérennité est sujette à l'appréciation de l'évolution d'éléments et de relations, qu'ils aient été ou non les objets directs de ces interventions. Par exemple, l'intervention en Thaïlande sur le marché du riz sous la forme du "rice premium", a été arrêtée plus de 30 ans après son instauration au vu de deux facteurs: d'une part, cette taxe ne constituait plus une source appréciable de revenu budgétaire, ce qui initialement était sa raison d'être, et d'autre part, le déclin du prix mondial du riz se confirmait.

¹⁹ A noter que dans le 6^e Plan (1987-1991), il était prévu que les villages les plus pauvres restaient la cible des actions publiques et que les "progressifs" (les plus "en avance"), étaient laissés au secteur privé.

Par ailleurs, la caractéristique conjoncturelle attribuée aux programmes est dans certains cas contredite par la réalité: les programmes "anti-pauvreté" ou encore sur les "besoins minimaux" ou "de base" sont maintenus et ils deviennent structurels (Basic Minimum Needs Program depuis 1974 au Karnataka; le programme d'emploi rural dans le Nord-Est de la Thaïlande depuis 1975). C'est probablement en Haïti que la limite dans le temps des programmes est la plus respectée: cela tient aux modes de fonctionnement de l'aide.

A noter enfin que les interventions, comme nous les définissons ici, ne se matérialisent pas systématiquement par des programmes: la comparaison entre l'Inde et la Thaïlande des interventions sur les capacités de production agricole par le biais du crédit est éclairante. Alors qu'en Inde, les interventions courantes par le crédit sont appuyées par des programmes spécifiques, auprès de catégories sociales (100 Wells Program), elles fonctionnent en Thaïlande sur un mode unique. Le cas haïtien démontre à travers le même exemple que la situation inverse peut exister et que des programmes peuvent fonctionner en l'absence d'intervention: la BDAI et le BCA²⁰, organismes d'état, ont abandonné leurs activités en 1986 et seules subsistent de rares opérations de crédit réalisées par des projets de développement dans leur aire d'influence respective.

3.2- L'organisation des interventions et des programmes selon leurs objectifs et leur mode opératoire

Dans le but de la comparaison, les interventions et les programmes ont été organisés en fonction de leurs objectifs et de leurs modes de mise en oeuvre. La liste n'est pas exhaustive dans la mesure où n'ont été retenues que les actions rentrant dans le cadre des politiques alimentaires et retrouvées dans les systèmes ruraux étudiés (cf. Tableaux 2).

Tout classement est par essence arbitraire et ceci joue dans cette tentative pour deux raisons essentielles. La première tient au fait que certaines interventions recouvrent plusieurs objectifs. En regard de l'approche de la sécurité alimentaire qui caractérise cette recherche, rappelons que les buts finaux de ces politiques alimentaires sont d'influer sur des revenus et des disponibilités en produits, en particulier alimentaires. Par rapport à cette grille de lecture, les objectifs, tels que nous les avons organisés, peuvent se

²⁰ Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel et Bureau de Crédit Agricole

recouper: intervenir dans un bassin versant au Karnataka c'est tout

TABLEAU 2 : Programmes et interventions
(programme ou projet)

TABLEAU 2.1: RESSOURCES

Retombées:

a) collectives : infrastructures sociales et économiques

b) individuelles

KARNATAKA		NORD-EST		HAITI	
Moyens :		Moyens		Moyens	
JRY/RLEGP/NREP (autres programmes depuis 1977. cf détail Tableau 2.3) Financement : centre : 80 %, état : 20 % Infrastructures : collectives : 85 % (routes, irrigation, bâtiments, ...) individuelles : 15 % pour SC/ST (maison, puits...) Caractéristiques : tournant entre villages d'un même Mandal Panchayat		KSC (cf détail Tableau 2.3) Financement : sous contrôle cabinet du 1er Ministre, approuvé par le parlement Infrastructures : collectives (ressources en eau, routes,...) Caractéristiques : Tournant entre villages d'un même tambon		ODVA/FAO (cf détail Tabl 2.3) 1989/1991 = réhabilitation PPI (canal irrigation, prises d'eau) ODVA/entreprise privée : réhabilitation du barrage de Canneau	
mai/juin 1990 Canalisations	1990 : école et hygiène publique	Matériaux + salaires Matériaux + entrepreneur	Février/mars 1990: réservoir d'eau + canal	Matériaux + salaires	
1987/1988 (avec DLDB) Reboisement + "tank"		Matériaux + salaires	1983 : adduction d'eau pour 13 maisons sur 170	Matériaux + achat machine	
1987/1988 Route		Matériaux + salaires			
1985, 1988 Hygiène publique		Matériaux + salaires			
DIFFERENTS MINISTERES		DIFFERENTS MINISTERES		DIFFERENTS MINISTERES	
Dpt de l'irrigation canal Hemavathi depuis 1984		Entrepreneurs + contracteurs + manoeuvres : 15/J/H 12/J/F	(cadre ou non du KO CHO CHO) ISSAN KIAO Dpt of Royal Irrigation : 1986 : 2 étangs en cours : lac collinaire	Entrepreneurs & propres ouvriers	
Scarcity relief programme Financement : 100 % Etat (eau potable, "tank") Décembre 1990 : répa- ration d'un "tank"		Matériaux + salaires	Land Dvlpmt Dpt : 1985 : un étang	Entrepreneurs & propres ouvriers	
KONANUR (système pluvial)	SAMPAHALLI (système irrigué)		NA KAM NOI (système irrigué)	VIELOT (système pluvial)	VERRETTES (système irrigué)

TABLEAU 2.1 (suite)

b) IRDP au Karnataka depuis 1981/1982 Financement : 50 % centre ; 50 % état Population cible : revenus annuels entre 3400 et 4800 R QUOTA : SC/ST : 30 %, femmes : 30 % Quota/taluk (1990/91 : 840) et par mandal (1990/91 : 60) Objectifs : Auto-emplois et diversification activités (bétail, transport, artisanat) Caractéristiques Système tournant entre les villages d'un même Mandal Panchayat	Moyens Crédit + subventions modulés selon les catégories	SERICULTURE Community Development Dpt: constitution des khums (groupes) Dpt of Agriculture Extension: appuis techniques Objectifs Diversification des revenus et modernisation de l'activité pour insertion dans le marché Population cible membres du khum : sélectionnés par leader	Moyens Infrastructure (filets, abris, traitements phyto-sanitaires, temporaire et base participative	PDRV puis OKAPAV 5 (en relation avec SOE) repeuplement porcin : porcs créoles, gestion collective prévue	Moyens Porcherie + porcs créoles
ANTHODYA Depuis 1987/1988 au Karnataka Financement 100 % de l'état Caractéristiques Objectifs identiques à IRDP, seulement dans 3 taluks du District de Mandya Population cible revenu annuel = ou < à 3400 R, les 5 familles les plus pauvres du village touché par IRDP	Crédit + subventions > de 1000 R / IRDP	ISSAN KIAO avec DPT of Animal Husbandry et Community Dvlpmnt Dpt Lancé en 1990/91 Diversification des activités : élevage laitier membres du khum sélectionnés par comité du village et Issan Kiao Dpt of Animal Husbandry/ un député Diversification des activités et modernisation : élevage d'embouche Membres du khum sélectionnés par "leader"	appui technique + aide à l'obt du bétail + négociation sur conditions des prêts bancaires appui technique + aide à l'obt du bétail + négociation sur conditions des prêts bancaires	VERRETTE (système irrigué)	VERRETTES (système irrigué)
KONANUR (système pluvial)	SAMPAHALLI (système irrigué)	NON KHONG (système pluvial)	NA KAM NOI (système irrigué)	VIELOT (système pluvial)	VERRETTES (système irrigué)

TABLEAU 2.2 : CAPACITES DE PRODUCTION AGRICOLE

KARNATAKA		NORD-EST		HAITI							
* Prêts bancaires : biens de production (puits, pompe, mécanisation, infrastructure sériciculture, élevage...) autres : plantation horticulture, maraichage * Programmes spéciaux <i>biens de production</i> 100 wells (état), 1 000 000 wells (centre) <i>autres intrants :</i> semences, engrais, pesticides <u>Mini Seeds Kit</u> <u>Special Component Scheme</u> (dans tous les départements ministériels) * Crédits de campagne : Primary Cooperative Society * <u>Scarcity Relief</u> <u>Program</u> : temporaire : uniquement sécheresse grave : déc à avril 1992 fourrage (banque et distribution individuelle) financement de l'état * Interventions sur la commercialisation *Regulated market : cocon de soie "jaggery" *Procurement : achat paddy et occasionnellement "ragi" (céréale fruste)		Moyens : subventions et taux selon catégories producteurs SC/ST réservés aux SK/MF & SC/ST fortes subventions différentes subventions et taux réservés aux pauvres (< ligne pauvreté) SC/ST seulement 60 % en nature fourrage Prix de soutien oui non (organisation transactions) oui et prélève- ments 33 % aux rizeries		* Prêts bancaires : (BAAC et Agricultural Cooperative) : taux inférieur pour produits entrant dans la politique agricole et /ou faisant l'objet d'un programme spécial élevage laitier et d'embouche * <u>Rice Storage House</u> : Dpt of Agricultural Extension 1986, gestion par un comité pour renouvellement des semences de paddy : approvisionnement ultérieur prévu pour remboursement des emprunteurs * Crédit de campagne : BAAC et Agricultural Cooperative Opérations épisodiques sur les engrais *Central market à Khon Kaen: paddy avec possibilité d'hypothèque sur un dépôt en paddy par BAAC Achats par plusieurs Départements Ministériels dont Dpt of Agricultural Extension et Agricultural Coopérative		Moyens crédit modulé selon produits conditions spéciales du crédit dons en semences améliorées GO CO 6 négociations sur les prix organisations des transactions Avance sur vente et solde après la vente		* Prêts bancaires : BNDAI/BCA : opérations abandonnées en 1986 * <u>ODVA/BID/FAO</u> : centre semencier en paddy (depuis 1990) extension prévue en légumineuses, maïs * <u>OKAPAV 5</u> Banque de grains (depuis 1989) : légumineuses, maïs, sorgho * Crédits de campagne <u>FONDMAN</u> : 1990 pour le paddy à des groupes solidaires		<u>Moyens</u> crédit semences semences 80 % en nature (engrais)	
KONANUR (système pluvial)	SAMPAHALLI (système irrigué)	NON KHONG (système pluvial)	NA KAM NOI (système irrigué)	VIELOT (système pluvial)	VERRETTES (système irrigué)						

TABLEAU 2.3 : EMPLOI

KARNATAKA		NORD-EST		HAITI	
JRY (depuis 1989 : NREP (1981) + RLEGP (1983) (1977 / 1981 : Food for Work) Financement Centre 80 % ; état 20 % Population cible < ligne de pauvreté ; priorité aux SC/ST ; 30 % pour les femmes Caractéristiques tournant entre villages d'un même Mandal Panchayat		KSC (ou Tambon Development Work depuis 1972 Rural Job Creation : 1980 /1992) Rural Development and Job Generating Project (1975/80) Financement sous contrôle cabinet du 1er ministre, approuvé par Parlement Population cible au début, migrants, puis pauvres ruraux, puis auto-emploi(1991/1992) Caractéristiques tournant entre villages d'un même tambon		ODVA/FAO 1989/1991 : réhabilitation PPI : 10 000 h/j en rations alimentaires PDRV : 1978 - 1979 : murs anti-érosifs avec l'ONG (Catholic Relief Service) travaux échelonnés de 1986 à 1988 : (route dont financement CEE)	
mai/juin 1990 : canalisations , 584 h/j, officiellement		salaires observés 15 R/H 12 R/F (dont ration)		Moyens : Achat machines+ contracteur + salaires locaux 50 B/H/j 45 B/F/j achat important machine, ? hommes/J	
1990 Ecole & hygiène publique?		Entrepreneur, emplois villageois		Moyens :	
Scarcity Relief Program dec. 91/ avril 92 réparation "tank"		salaire : 12 R/j		rations alimentaires	
1987/1988 (NREP): reboisement 6 mois.		salaire : 9,8 R/j (dont ration)		Matériaux + salaires (13 gde/j/ 1 chef d'équipe ; 6,5 gde/j/ manoeuvre)	
1987/1988(?) (RLEGP) route		Salaire : 9,5 R/j (dont ration)			
KONANUR (système pluvial)	SAMPAHALLI (système irrigué)	NON KHONG (système pluvial)	NA KAM NOI (système irrigué)	VIELOT (système pluvial)	VERRETTES (système irrigué)

TABLEAU 2.4 RELEVEMENT ALIMENTAIRE

- a) Programme nutritionnel
b) Disponibilité alimentaire

	KARNATAKA		NORD-EST		HAITI	
a)	<u>Mid day Meals</u>	Moyens Cantines scolaires	<u>Mid-day Meals</u>	Moyens Cantines scolaires	CARE (ONG) : Distribution aide alimentaire suspendue depuis avril 1990	Moyens Cantines écoles religieuses
	ICDS * Supplément alimentaire : enfant jusqu'à 6 ans * Education des mères	Suppléments alimentaires	Dpt of Public Health , Issan Klao: Supplément alimentaire pendant 3 mois aux enfants souffrant de malnutrition	Coupon pour 3 mois	Paroisse/association : dons pour achats alimentaires	cantine scolaire
b)	Public Distribution System: Distribution de blé, riz, huile, sucre Subventions état du Karnataka à ceux qui sont en dessous de la "ligne de pauvreté" de 3400 R/an	Prix et rations modulés/position /ligne de pauvreté	Rice Storage House Emprunts pour maintien des niveaux de consommation alimentaire	Remboursement double des emprunts prévus	ONAPAM/Dispensaire	Suppléments alimentaires
	KONANUR (système pluvial)		NON KHONG (système pluvial)	NA KAM NOI (système irrigué)	VIELOT (système pluvial)	VERRETTES (système irrigué)
	SAMPAHALLI (système irrigué)					

autant pour l'État aménager une ressource collective, que chercher à accroître des productions agro-alimentaires et par là même augmenter voire diversifier les revenus des producteurs.

La deuxième raison est que l'organisation des actions a tenu compte de leur mode opératoire dans chaque contexte national. Ceci nous a amenés d'une part à procéder à des découpages dans chaque pays et d'autre part à ne pas les regrouper selon les types d'activités dans la comparaison (cf. le cas de la sériciculture et de l'élevage): l'accent a davantage été mis sur le mode opératoire des actions que sur leur champ d'application.

Pour chaque pays, les programmes ont été portés selon qu'ils fonctionnaient dans les deux villages-témoins ou seulement dans l'un d'entre eux; leur introduction est effectivement liée à la lecture des potentialités et des exclusions: ainsi du programme nutritionnel ICDS et d'ANTHYODYA, qui n'opèrent qu'à Konanur au sein d'un *taluk* jugé défavorisé ²¹, du Rice Storage House à Non Khong, classé comme "village à la traîne"... En ce qui concerne Haïti, la distinction résulte essentiellement de l'implantation géographique des divers intervenants.

Quatre objectifs majeurs ont été identifiés.

Les ressources productives, agricoles et non-agricoles.

Une distinction paraît nécessaire selon que les ressources productives créées sont d'utilisation collective ou individuelle. La première catégorie comprend les infrastructures que l'on pourrait qualifier de "sociales" (eau potable, écoles, dispensaires, routes) et celles d'"économiques" (canaux d'irrigation, retenues d'eau à usage agricole, routes); ce dernier exemple montre que la distinction est dans certains cas arbitraire et que certaines infrastructures peuvent être à cheval sur le "social" et "l'économique". Ont été considérés les programmes d'emplois, puisqu'ils ont un double objectif, et les travaux réalisés par des organismes publics, des ONG et des agences multilatérales d'aide. La deuxième catégorie rassemble les programmes créant des ressources individuelles de production non-agricole ou liée à l'agriculture mais menés en tout état de cause pour diversifier les revenus ruraux: IRDP/ANTYODYA au Karnataka, la sériciculture et l'élevage laitier dans le Nord-Est...

²¹ Subdivision administrative.

Les capacités de production agricole

Une distinction a été faite entre les biens de production (équipement comme puits, mécanisation, bétail, etc.) et les autres intrants (semences, engrais...) dont des interventions et des programmes cherchent à faciliter l'acquisition ou le maintien. C'est pour cette raison que le programme indien Scarcity Relief Program, qui vise à sauvegarder le potentiel (dont le bétail) des ruraux en période de sécheresse accentuée, a également été indiqué ici. La sériciculture au Karnataka été considérée dans cette catégorie en raison des modes d'intervention dont elle fait l'objet: ils sont identiques à ceux suivis pour d'autres secteurs agricoles (horticulture, maraîchage...) et ils ne peuvent être assimilés aux programmes tels IRDP. Il en est de même pour l'élevage qui a été ventilé entre cette catégorie et la précédente, puisqu'il fait l'objet de deux régimes d'incitation publique: il est ici clairement identifié comme cible d'encouragement alors qu'il n'est vu dans le cadre de l'IRDP que comme un des moyens de diversifier les revenus des ruraux. Les interventions sur la commercialisation ont été limitées aux mesures observables dans les systèmes ruraux étudiés. Transversales aux trois pays, et non spécifiées ici, les opérations de diffusion et de vulgarisation agricoles.

L'emploi

Seuls les programmes d'emplois ont été considérés. D'autres interventions publiques dans les systèmes ruraux constituent des opportunités d'emplois pour les ruraux: les chantiers de construction de canaux d'irrigation, de routes recrutent localement des manoeuvres (Karnataka surtout) ou des ouvriers spécialisés (Haïti) mais leur finalité n'est pas la création d'emplois bien que leur impact en la matière soit loin d'être négligeable. Ainsi dans le village-témoin de Konanur, les enquêtes ont permis d'estimer que le chantier du canal d'irrigation d'Hemavathi avait procuré 7452 jours de travail en 1989 aux familles auprès desquelles des enquêtes approfondies avaient été réalisées, et que 69 personnes y obtenaient une rémunération. En comparaison, en 1990 JRY a procuré 259 jours de travail à 36 bénéficiaires et en 1987/1988 RLEGP/DLDB 3873 jours d'emplois à 65 bénéficiaires. Nous reviendrons sur ces programmes en prenant en compte la dualité de leurs objectifs.

Le relèvement alimentaire

Deux types d'actions ont été distinguées. La première concerne les interventions et les programmes **nutritionnels**, limités aux enfants et aux mères. La seconde se réfère aux mesures touchant à la **disponibilité alimentaire** et directement conduites par des opérateurs du développement. Le PDS indien (Public Distribution System) n'a pas son égal dans les deux autres pays. Ce système ne se limite pas à des opérations de distribution alimentaire subventionné: il recouvre également des opérations d'achat (*procurement*) de blé et de riz surtout, par un prélèvement imposé aux rizeries rurales aux prix d'intervention. Il est par conséquent de nature à influencer sur les stratégies de production et les mises en marché des producteurs. Le système mis en place en Thaïlande au niveau des villages considérés comme défavorisés consiste en un système d'avance dévolu pour partie à la production et pour partie à la consommation en cas d'insécurité provisoire.

3.3- Quelques éléments de réflexion

Les moyens utilisés à travers les programmes et les actions respectent des spécificités inhérentes au mode d'intervention adopté dans chacun des pays. Ils traduisent ainsi les lectures des potentialités et des freins comme de son rôle par l'État relevées précédemment.

Utilisant un outil auquel il a fait jusqu'à présent largement appel, l'État indien accorde subventions au crédit et à l'investissement en matériel et en intrants, suivant un barème complexe ²². Pour la production agricole, à l'exception des crédits de campagne, les subventions comme les taux d'intérêt des emprunts sont différenciés selon la superficie des exploitations et l'appartenance des exploitants à une caste "répertoriée" (SC/ST). Ce dernier critère se retrouve dans tous les programmes publics: tous les départements ministériels accordent des aides supérieures aux SC/ST, en particulier par le biais du Special Component Programme. Pour d'autres actions, telles l'encouragement à la diversification des activités rurales, l'accès des plus défavorisés à des biens productifs, à des biens de consommation, les subventions se déclinent selon l'appartenance sociale et la position des bénéficiaires par rapport à

²² à l'exception des engrais dont la subvention, dirigée autant vers les producteurs agricoles que vers les unités industrielles nationales, était identique pour tous jusqu'aux velléités du gouvernement de N.Rao qui, dès 1992, tente de les maintenir uniquement à la catégorie des "fermiers marginaux".

"une ligne de pauvreté" dont le niveau diffère selon les programmes. Deux raisons à cela: l'origine des financements et les contraintes financières. Prenons l'exemple des programmes cherchant à faciliter l'accès à des biens individuels de production non agricole par l'auto-emploi (IRDP et ANTHYODYA). Le premier étant financé équitablement entre le Gouvernement central et celui du Karnataka, c'est la ligne de 4800 R de revenus annuels établie au milieu des années 70 et appliquée dans toute l'Inde qui a été conservée ²³. Soucieux de limiter le volume de la subvention supplémentaire que le gouvernement du Karnataka prend intégralement à sa charge pour ANTHYODYA, c'est la ligne "basse" de 3400R qui a été retenue. C'est le même seuil qui est utilisé pour attribuer les subventions alimentaires supplémentaires- les "cartes vertes"- à celles octroyées par le Gouvernement central.

A l'inverse en Thaïlande, les subventions sont accordées avec parcimonie. D'une façon générale, les subventions par le biais du crédit sont modestes et celles aux intrants, comme les engrais, sont d'une portée limitée ²⁴. L'action des différentes agences publiques consiste à fournir certaines infrastructures ou certains éléments de base pour générer une dynamique collective dont il est attendu qu'elle s'auto-alimentera: ainsi à Non Khong des dons en semences de paddy amélioré destinées à créer un Rice Storage House pour renouveler les semences et faire office de "garde-manger" collectif de secours. Mais à une condition: "deux rendus pour un prêté" sous la surveillance d'un comité de gestion. Car, et peut-être est-ce l'héritage de la lecture de l'échec du grand programme Accelerated Rural Development Programme des années 60 et 70, interventions et programmes se refusent à fonctionner sur la base de "dons" ("don't take it for grant"). Même si certaines expériences ont montré des résultats nuancés -le cas de la sériciculture entre les deux villages-témoins- voire à la limite de l'échec: le stock en paddy fourni par le Département de la vulgarisation agricole à Non Khong n'existerait plus selon les villageois, et contrairement aux dires des membres du comité, faute du respect à rembourser selon les normes établies. D'autres actions consistent, toujours selon les mêmes orientations, à faciliter l'obtention de biens de productions et à négocier auprès des institutions de crédit les conditions des emprunts: de tels programmes, comme celui de l'élevage laitier à Na Kam Noi, parviennent à obtenir des conditions relativement

²³ En 1990, la ligne de pauvreté était, selon la Planning Commission, de 6400 R/an/famille de 5 personnes

²⁴ cf TDRI "Estimating the Cost of Subsidies for Agricultural Credit" et "Food Situation Outlook in Asia: Case Study of Thailand".

avantageuses eu égard aux règles qui prévalent; mais la notion de rentabilité pour les opérateurs n'est jamais reléguée au second plan.

En Haïti, outre la dispersion des intervenants dans l'espace et des champs d'actions, c'est la faiblesse des interventions sur des variables structurelles telles le crédit, la disponibilité en intrants, qui l'emporte. Les observations faites montrent pourtant à quel point ce sont des éléments fondamentaux d'insécurité alimentaire. Dans la phase actuelle de l'ODVA, par exemple, aucune opération portant sur le crédit et les engrais n'est réalisée, alors qu'elle est prévue pour des semences; ODVA comme BID suivant d'ailleurs avec intérêt les opérations de crédit de campagne pour le paddy réalisées par l'ONG FONDMAN. C'est que les expériences de ce type d'opérations n'ont pas été, dans la région d'étude comme ailleurs en Haïti, très concluantes: les opérateurs préfèrent depuis ne pas s'y "attaquer". Les moyens utilisés par d'autres actions diffèrent à l'aune de la diversité des intervenants, en fonction de leur analyse des blocages et des leviers sur lesquels agir. On observe ainsi un balancement entre les dons, essentiellement des produits alimentaires, gratuits (cantines scolaires), requérant la participation financière des intéressés (programmes nutritionnels de l'ONAPAM), en travail... Mais, un peu partout, la recherche d'une dynamique collective est affichée: elle se concrétise dans certains projets (OKAPAV 5) par la fourniture de services collectifs (banque de semences, moulins traditionnels de grains), comme en Thaïlande, mais aussi de biens individuels censés faire l'objet d'une gestion collective (les porcs créoles).

3.4- La participation de la population

Dans les trois pays, l'importance de la participation de la population dans le développement n'est pas mise en doute: elle est même recherchée et provoquée dans le cadre des actions publiques et de celles d'autres opérateurs du développement. Il nous paraît pertinent de distinguer deux modes de fonction pour lesquels elle est encouragée. Le premier concerne **des groupes** par lesquels passent interventions et programmes et qui sont en quelque sorte chargés de les mettre en oeuvre et d'en amplifier les effets. Le second porte sur la participation de la **population au processus d'identification des besoins et à la gestion des fonds attribués par l'État**. Cette distinction est importante car ces deux approches - qui ne sont ni exclusives ni complémentaires si l'on en juge par l'expériences des trois pays sous étude - n'ont pas la même signification en ce qui concerne la mise en oeuvre des politiques alimentaires.

Nous l'avons noté, les actions de développement ont provoqué en Haïti comme en Thaïlande **la création de groupes** vers lesquels sont dirigées les actions publiques. En Inde, depuis l'abandon du Développement communautaire, au milieu des années soixante, c'est une approche individuelle qui prévaut: elle est basée sur une catégorisation à partir d'une appartenance sociale. En Haïti et en Thaïlande, l'établissement de groupes se réfère à l'idéologie de la "mobilisation" de la population en faveur de son propre développement: le succès des interventions et des programmes est reconnu comme dépendant en grande partie de la participation active des intéressés. Au-delà de cet accord, observable ailleurs, d'autres raisons sous-jacentes et spécifiques à chacun des deux pays apparaissent. La nécessité de "promouvoir des communautés autonomes" (*self-reliant*), capables à terme de ne plus dépendre de l'appui de l'État transparait clairement dans les objectifs thaïlandais. Elle s'appuie sur une préoccupation d'efficacité: l'intégration au marché est le but final recherché. Pour preuve, les groupes (*les khums*) et les sous-groupes créés par les différents ministères sur le même modèle d'organisation avec un "leader" à leur tête, sont constitués sur une base sectorielle: groupe de séricicultrices, d'éleveurs d'embouche, de vaches laitières, de fermiers,... Seul le groupe de femmes a des activités plus spécifiquement tournées vers la satisfaction des besoins de ses membres.

En Haïti, la philosophie sous-jacente diffère selon les intervenants et selon les périodes, même si les objectifs de "conscientisation" et d'"animation" apparaissent communs. Les Conseils d'Action Communautaire, les précurseurs en quelque sorte, avaient été créés en 1961 pour "faire prendre en charge par les paysans eux-mêmes des travaux d'intérêt collectif" ²⁵. Il s'agissait en fait de mettre en place de nouvelles structures d'encadrement de la population paysanne pour laquelle elles constituaient dans le même temps des organisations de protection ²⁶; cette nécessité de s'assurer de couvertures dans un milieu marqué par le clientélisme et un contrôle autoritaire par les notables locaux semble expliquer l'adhésion simultanée de paysans à plusieurs groupements qu'ils soient créés à l'initiative d'organismes internationaux travaillant avec des organismes nationaux dans le Petit Périmètre Irrigué (PPI)

²⁵ cité par PILLOT D. (1993), Tome I, p. 223.

²⁶ En Thaïlande, le Programme National de Développement Communautaire (National Community Development Program), de 1962 à 1972 avec l'envoi d'animateurs surtout dans les districts du Nord-Est, avait également pour but de contrer les risques d'insurrection.

de Verrettes (ODVA/FAO/BID), des groupes de base de l'Eglise (Ti-Légliz) ou d'ONG (OKAPAV5) ²⁷.

Pour certains opérateurs du développement, et outre la raison déjà évoquée, la constitution de groupements paysans - manifestation supplémentaire du mythe agrarien - est une tentative de pallier la carence structurelle de l'État. Lorsque la FAO a procédé à la réhabilitation du PPI, elle s'est efforcée dès le début de créer ou de renforcer des organisations existantes pour "structurer le milieu": il s'agissait de le préparer à prendre en charge et à gérer des infrastructures d'irrigation dans la mesure où l'organisme d'état spécialisé, l'ODVA, n'apparaissait pas crédible aux yeux et des organismes multilatéraux et des usagers. Un "Comité Central des usagers", gérant l'aide alimentaire utilisée pour la rétribution des ouvriers et consulté pour certaines décisions techniques, a été élu dès le début des opérations et regroupe les notables du "bourg" de Verrettes. Mais, avant même le retrait de la FAO, garant pour les paysans d'un fonctionnement à minima des malversations, les tensions entre ce comité central et les comités par zone se faisaient jour. Les exemples de constitution par les projets de groupes de base dans l'objectif de les faire évoluer en marge des structures étatiques de contrôle et de leur assigner des fonctions relevant de l'État abondent dans la région d'étude. Le fait que ces groupements soient créés par "l'extérieur", le principe "égalitarien" qui guide ce dernier, le mode de fonctionnement - intermédiation de "leaders", d'"animateurs" -, le manque de participation des adhérents à l'identification des priorités et des moyens portent en eux la faiblesse de ces organisations: généralement éphémères, leur durée de vie est intimement liée à celle des projets pour lesquels elles ont été créées. Ce constat général cache quelques expériences de groupements ayant réussi à se maintenir malgré les difficultés du contexte socio-politique et les aléas des soutiens financiers extérieurs: la survivance depuis 1981 et l'initiative des groupements de base fédérés maintenant dans ce qui est appelé OKAPAV5, intervenant dans le système rural de Viélot, est là pour en témoigner.

À l'inverse de ce qu'on observe en Haïti, la création de groupes et de sous-groupes apparaît comme un préalable indispensable aux activités publiques dans le Nord-Est de la Thaïlande, qu'elles soient initiées par différents départements ministériels ou par l'armée, par l'intermédiaire d'Issan Kiao. Autre différence notable: c'est une

²⁷ pour Organisation Communautaire de la Paroisse de Verrettes de la 5^e section faisant suite en 1986 au Projet de Développement de la Région de Verrettes.

véritable organisation sociale que s'efforce de favoriser l'intervention publique. Autant qu'on puisse en juger, cet effort de structuration reste jusqu'à présent dans les deux villages-témoins maîtrisé par les autorités publiques. Pour preuve, les groupes comme les sous-groupes, imposés et provoqués par les agences publiques doivent recevoir l'aval du chef de village (*pouyaïban*), élu mais approuvé par les autorités: c'est par son intermédiaire qu'est diffusée l'information sur les interventions et les programmes publics envisagés. Les "leaders" des groupes sont retenus après concertation entre le *pouyaïban*, le comité villageois et le représentant ministériel au niveau du *tambon* ²⁸. La procédure de sélection des membres des groupes dépend du type d'activités et des enjeux: dans les deux villages-témoins, la sélection pour les groupes de sériciculture semble bien avoir été laissée à l'initiative de leurs "leaders" alors que les membres du groupe d'éleveurs laitiers ont été soumis par le comité du village à Issan Kiao, l'initiateur du programme. L'expérience de la constitution du groupe d'éleveurs à Na Kam Noi à l'initiative de son "leader" actuel apparaît comme une exception à la démarche généralement suivie.

Ce qui ressort de l'établissement de ces groupes, c'est la préoccupation de l'efficacité: ne sont choisis que des participants susceptibles de ne pas compromettre les performances du groupe. Il en est de même dans la pratique des "garanties mutuelles" qui est largement utilisée dans la province de Khon Kaen et dans les deux villages-témoins étudiés, par la BAAC et l'AC ²⁹ pour accorder un prêt dans le cadre des programmes rentrant dans les préoccupations gouvernementales. C'est ce même principe qui est d'ailleurs suivi dans le système rural de Verrettes par l'ONG de crédit FONDMAN. Dans les deux pays, les cellules ainsi constituées rassemblent des individus (de 4 à 5) de même niveau économique et ne contribuent pas à toucher les plus pauvres ruraux. Pour les organismes de crédit tels BAAC et AC, la constitution de *khums* facilite le contrôle des emprunts comme la diffusion des informations par les "leaders". C'est également ce type d'arguments qui prévaut pour d'autres départements ministériels tels le Département de l'extension agricole qui mise dans le même temps sur les "producteurs progressifs" pour diffuser les innovations techniques. Quant au Département du développement communautaire, très présent dans les deux systèmes ruraux, constituer et animer des groupes est sa raison d'exister.

²⁸ Le *tambon* regroupe plusieurs villages

²⁹ Bank of Agriculture and Agricultural Cooperatives and Agricultural Cooperatives; les possibilités de prêts individuels existent également pour ceux qui peuvent hypothéquer leurs biens et soumettre un projet "recevable" par ces institutions de crédit.

Apprécier la viabilité de ces groupes, c'est opposer les réussites aux échecs pour présenter un bilan contrasté: ce qui ressort toutefois de ces expériences observées entre deux villages-témoins, c'est l'importance de la personnalité du *pouyaïban*, véritable médiateur entre les villageois et les représentants publics, pour provoquer une certaine mobilisation pour se regrouper et bénéficier des avantages accordées par les agences publiques à cette condition. Car "leaders" comme membres reconnaissent que faire partie d'un *khum* c'est avant tout avoir l'opportunité d'un prêt à taux bonifié, d'intrants, d'équipements... Ce qui peut être également noté, c'est qu'avoir au sein d'un groupe une activité commune ne signifie pas systématiquement mener cette activité en commun une fois les avantages des agences publiques obtenus: là aussi, exemples et contre-exemples peuvent être multipliés.

Entre Haïti et la Thaïlande, la constitution des groupes répond donc à des motivations spécifiques qui tiennent en grande partie aux caractéristiques des appareils étatiques: substituts aux fonctions de l'État haïtien au niveau local, les organisations collectives sont vues en Thaïlande comme des compléments indispensables aux actions publiques. Cette approche participationniste est également mise en avant dans le cadre de l'identification des besoins et de la gestion des ressources attribuées par l'État en Thaïlande. Au Karnataka, la décentralisation répond comme en Thaïlande, à l'objectif de s'attaquer aux disparités socio-économiques en prenant en compte potentialités et besoins locaux et en améliorant la mise en oeuvre comme la coordination des actions publiques. En ce qui concerne Haïti, la décentralisation de la planification est un thème récurrent dont la concrétisation est toujours renvoyée à des jours meilleurs.

Faire un bilan exhaustif comparé des expériences de décentralisation dans le Karnataka et dans la province de Khon Kaen n'est pas ici notre objectif. Nous tenterons plutôt de relever certains éléments de structure et de fonctionnement qui influent sur la définition et la mise en oeuvre des politiques alimentaires dans le cadre de la décentralisation. Celle-ci en transférant, au moins dans le discours, l'identification des besoins et la gestion des ressources à des instances locales, installe au coeur des systèmes ruraux de nouveaux enjeux de pouvoir et de conflit. On peut en particulier s'interroger sur l'articulation de ces organisations aux relations traditionnelles (de clientélisme, de castes) et de leur impact conjugué à tenir compte (davantage ou tout autant que précédemment) des groupes les plus défavorisés et marginalisés dans ces systèmes ruraux.

Au Karnataka et en Thaïlande, une structure pyramidale a été mise en place pour transmettre de la base au sommet les besoins et du sommet à la base les ressources (cf. Figures 2 et 3). Entre les deux pays, la constitution des éléments de la structure diffère quelque peu notamment en ce qui concerne le niveau jusqu'auquel les représentants des communautés rurales sont présents. Au Karnataka, les élus se retrouvent au niveau du district, le *Zilla Parishad*, alors qu'au même niveau en Thaïlande, l'*Amphoe Development Committee* est constitué par des fonctionnaires relevant de l'administration provinciale et des ministères. L'attribution des financements provenant des gouvernements centraux entraîne par conséquent un engagement différent des élus entre le Karnataka et le Nord-Est au niveau du district, point de regroupement et d'arbitrage entre plusieurs *tambon* (Thaïlande) et *mandal panchayat* (Karnataka). Dans les deux pays, ces derniers éléments rassemblent plusieurs villages et constituent un point supplémentaire d'arbitrage. Si les institutions villageoises restent en Thaïlande, *Muban committees*, encore reconnues en tant que telles pour certaines actions, les *village panchayat* du Karnataka ont été supprimés car estimés peu efficaces et soumis aux notables locaux: c'est toutefois en réunions villageoises *-gramsabha-* que sont identifiés les besoins des communautés et qu'est faite une première sélection des bénéficiaires.

On peut noter qu'agences publiques comme départements ministériels gardent un poids important, si ce n'est un contrôle à un certain degré, sur les attributions octroyées aux organisations décentralisées. Leur autonomie est en premier lieu importante car les ministères ne "mettent" pas dans la voie décentralisée tous leurs programmes et interventions. Dans le Nord-Est, le Ko Cho Cho, organisation décentralisée mise en place pour le 5^e Plan, comporte pour eux des contraintes dans la mesure où elle entraîne certains engagements: coordination entre différents ministères, participation et information de la population, aide à la décision et intervention spatialement ciblée ³⁰. C'est à chaque ministère de déterminer l'intensité de son engagement dans le Ko Cho Cho. Au Karnataka, le *Zilla Parishad*, pour partie constitué d'élus, pour partie de fonctionnaires, ne gère qu'une partie des interventions et des programmes concernant des secteurs bien spécifiques, notamment

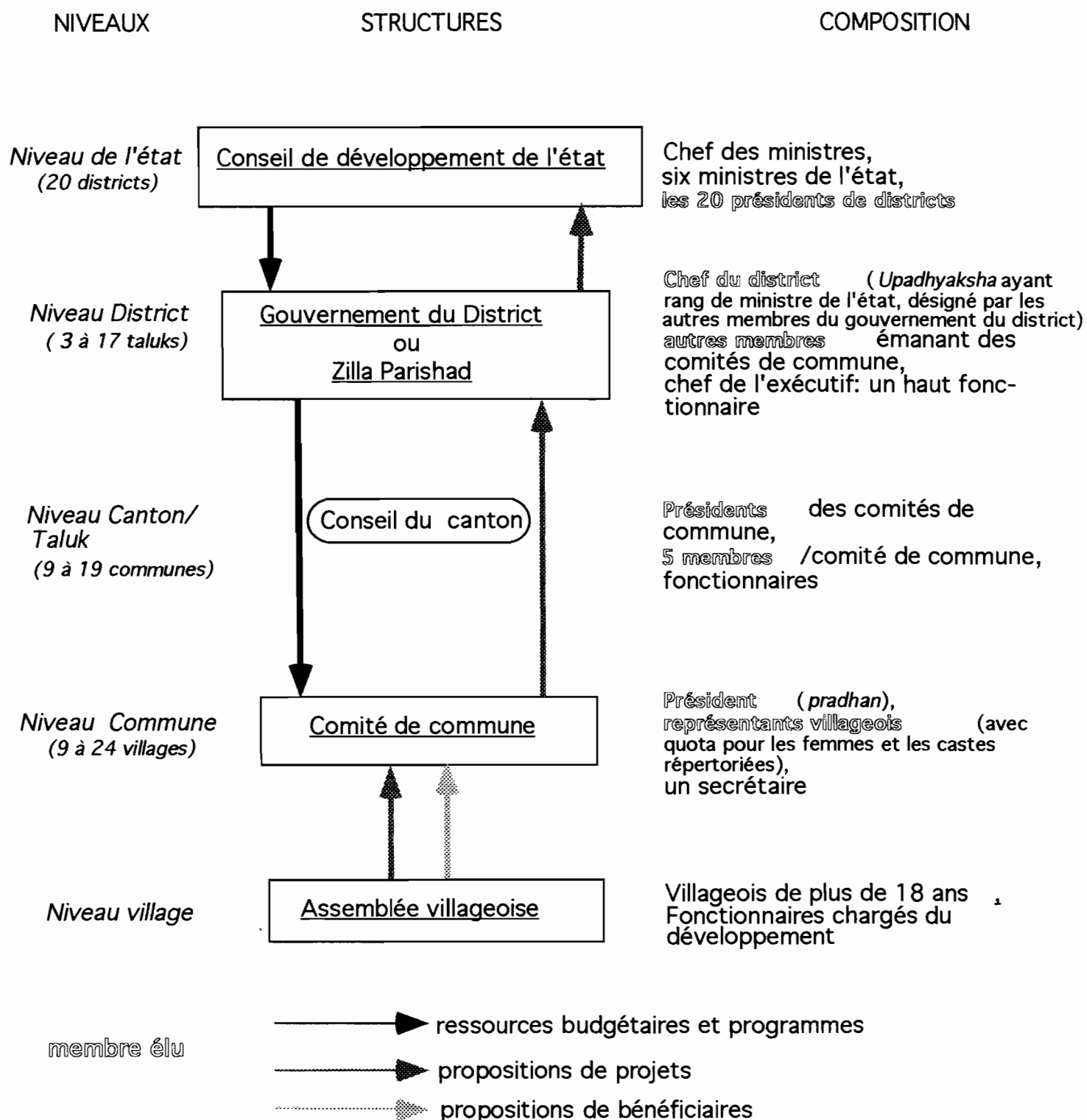
³⁰ De 4, les ministères devant travailler de concert sont passés au cours du 6^e plan à 6: Ministries of Interior (avec en particulier le Community Department), of Public Health, of Agriculture and Agricultural Cooperatives, of Education, of Commerce and of Industry. Leur "engagement" dans le Ko Cho Cho à intervenir prioritairement dans les "villages à la traîne" et les "villages moyens" n'est pas forcément tenu.

les programmes d'emploi et des "besoins de base", les actions à fort

Figure 3: Organigramme pour le développement rural

KARNATAKA

Système Panchayat Raj

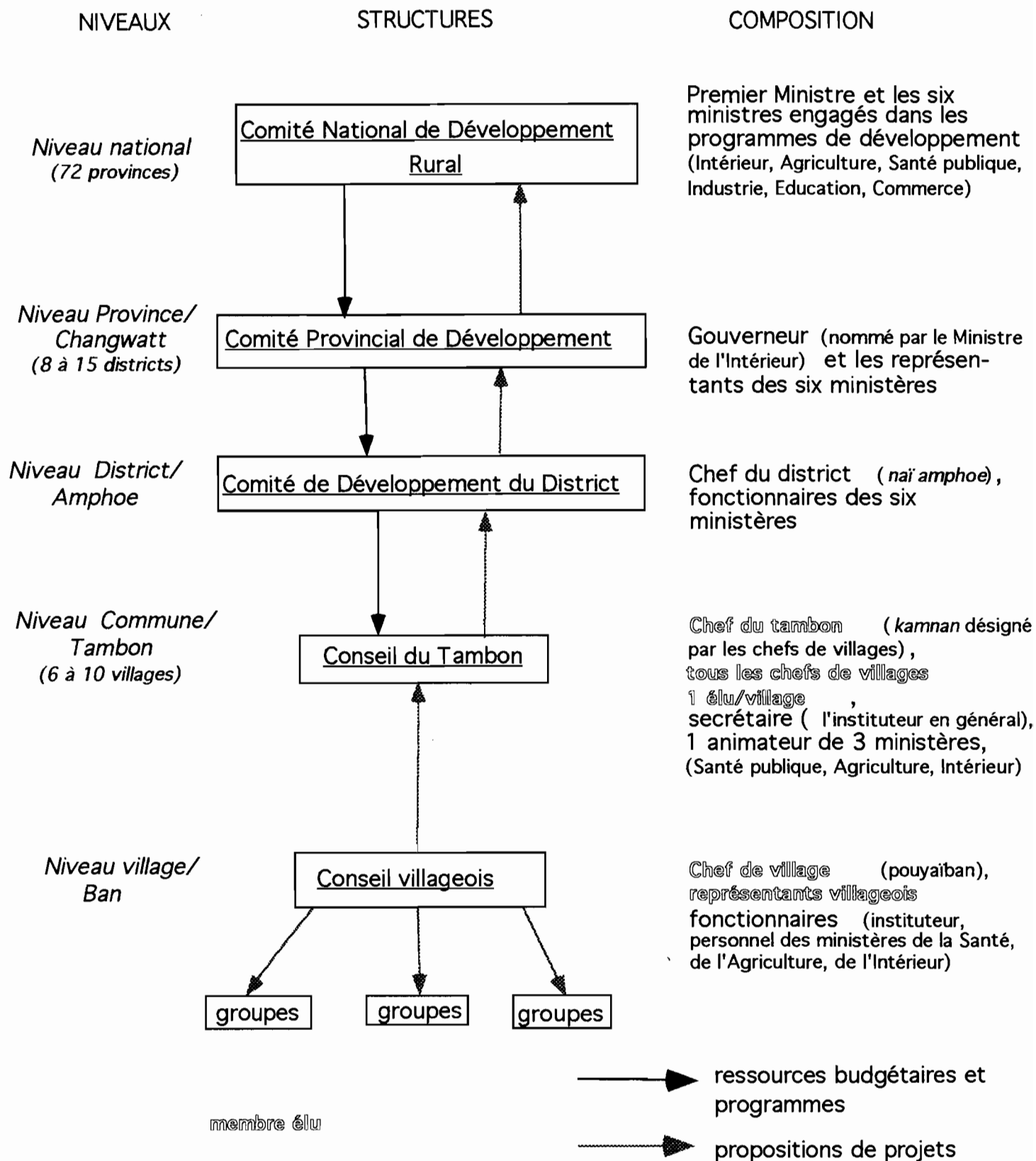


(Source: D.KERMEL-TORRES, 1994)

Figure 4: Organigramme pour le développement rural

THAILANDE

Système Ko Cho Cho



composant de subvention pour des catégories sociales: le budget attribué au Zilla Parishad du district de Mandya représente 30 % du budget du district.

Le poids des représentants des ministères publics s'exprime en second lieu par leur présence et leur rôle dans les institutions de base. Ils siègent au *Comité de tambon* dont ils constituent le secrétariat et assistent *kamnan* ³¹ et élus villageois dans l'élaboration des projets pour le *tambon*. Au Karnataka, le BDO (Block Development Officer ³²) a certes perdu de son pouvoir mais exerce encore un contrôle technique et financier sur les *Mandal panchayat*. *Comités de tambon* comme *Mandals panchayat* doivent respecter les critères décidés par les gouvernements centraux. Ainsi, au Karnataka, la sélection individuelle, autrefois monopolisée par le BDO, a été passée telle quelle aux *Mandal Panchayat*. Moyennant quelques précautions de la part de l'État: c'est le BDO qui confirme la position des bénéficiaires par rapport à la ligne de pauvreté qui sont proposés en réunions publiques du *Mandal Panchayat*. En ce qui concerne le Système Public de Distribution alimentaire, la logistique est assurée par les *Zilla Parishad* mais la sélection des bénéficiaires lui échappe totalement: elle est faite par le *tashildar* (percepteur) en accord avec le BDO. L'État du Karnataka ne tient pas à subventionner un nombre jugé trop important de détenteurs de "la carte verte" qui seraient pour partie retenus pour des motifs électoraux. Toujours dans le cadre d'une philosophie communautaire, les *Conseils de tambon* sont invités à oeuvrer pour la mise sur pied d'organisations inter-villageoises afin d'utiliser les opportunités offertes par les agences publiques (Rice Storage House, par exemple); de même pour les comités de villages pour encourager des associations villageoises d'autogestion sous les conseils des fonctionnaires de l'*amphoe* (Demonstration Shop).

On peut enfin s'interroger sur la flexibilité de ces systèmes à offrir aux instances locales une réelle possibilité d'exprimer leur choix et donc de réaliser une planification. Dans les deux pays, il apparaît que les *Conseils de tambon* et les *Mandal Panchayat* sélectionnent des projets sur une liste fournie par les gouvernements et amendée par les autorités des districts; ces dernières étant en Thaïlande sous le contrôle des représentants ministériels alors qu'au Karnataka, la modestie du budget à la seule

³¹ Chef du *tambon* désigné par les *pouyaïban* en leur sein.

³² Le *block* (*taluk* au Karnataka) est une unité administrative qui avait été créée en 1951/1952 pour coordonner le Programme de Développement Communautaire: elle a été maintenue et elle est toujours dévolue aux opérations de développement. C'est aussi une subdivision fiscale avec à sa tête le *tashildar*.

discrétion des *Zilla Parishad* et des *Mandal Panchayat* traduit d'elle-même la limite de leur autonomie ³³. Un peu à part du canevas de propositions déjà "ficelées", figurent les programmes d'emplois qui offrent une part d'initiative plus importante aux *Mandal panchayat* et aux *Conseils de tambon* même si des types d'opérations sont recommandés - sous la forme de propositions de projets dans le cadre des budgets annuels octroyés et fixés par les États. La relative autonomie offerte est d'ailleurs sujet de discorde au Karnataka comme en Thaïlande. Dans le premier, l'opportunité pour les *Zilla Parishad* d'obtenir directement le budget du Gouvernement central, qui finance ce programme à 80 %, n'a pas été du goût du gouvernement de l'état, dans l'opposition, pour motif d'entraver la planification globale. En Thaïlande, l'autonomie du programme d'emploi, qui dépend du cabinet du 1er ministre, n'est toujours pas appréciée par les ministères qui souhaiteraient l'incorporer dans le système Ko Cho Cho.

Faudrait-il conclure que les communautés rurales concernées n'aient plus de champs à l'initiative et qu'elles seraient "condamnées" au nom du "développement" à suivre les rails posés par ses opérateurs? Nous verrons que d'autres modes de sociabilité que ceux offerts par les États fonctionnent encore dans les systèmes ruraux. Par ailleurs, au-delà des distorsions inhérentes aux interventions et aux programmes, toutes les propositions publiques ne trouvent pas preneurs dans les systèmes ruraux. Ainsi le programme de nutrition s'appuyant sur l'approvisionnement d'un fonds villageois par la production locale proposé à Non Khong a été immédiatement refusé par les habitants. Le programme n'aura fonctionné que 4 ans ailleurs en Thaïlande avant d'être abandonné faute de participation soutenue. De même pour le centre nutritionnel dans le cadre du programme ICDS à Konanur où, comme dans un grand nombre de villages des environs, les habitants n'apportent pas la contribution attendue par les animateurs. Pour d'autres, la réaction peut ne pas être aussi extrême, l'action effectivement menée et réussie selon des critères d'efficacité mais dans un dessein un peu différent de celui imaginé par ses initiateurs: ainsi la boutique coopérative (Demonstration Shop) de Na Kam Noi étend ses activités- alors que celle de Non Khong n'a tenu que 3 ans-, dont 65 % des familles du village sont membres mais qui, de l'aveu de l'animateur du Département du Développement Communautaire, sont davantage intéressés par le rapport financier qu'animés par une volonté collective. Mais ne serait-ce pas la preuve que l'ambivalence des objectifs

³³ Il serait de 14 % du budget total des districts, à partager sur la base de 1/3 pour les projets des *Zilla Parishad* et 2/3 pour ceux des *Mandal panchayat*.

d'interventions publiques, en l'occurrence développer un esprit de groupe et encourager les activités commerciales, permet une certaine souplesse dans l'appropriation qui en est faite par les ruraux?

4 - Fonctionnement et perceptions

4.1- Un exemple de programme: les programmes d'emplois

Les programmes d'emploi affichent dans les trois pays un double objectif: celui de fournir un emploi rémunéré et celui de créer des infrastructures locales. Au Karnataka et dans le Nord-Est, ils représentent par ailleurs une opportunité d'impliquer les structures locales dans l'identification de leurs besoins et dans la gestion du financement. Précurseur de la décentralisation thaïlandaise, le Rural Development and Job Generating Project avait dès 1975 l'ambition de créer une capacité locale à mettre en oeuvre des opérations de développement. En Inde, la fusion des différents programmes d'emplois, RLEGP et NREP, sous le programme Jawahar Rozgar Yojana a permis en 1989 de réorganiser les modalités d'attribution des financements du gouvernement central qui le prend en charge à 80 %.

En Inde comme en Thaïlande, la création des emplois est prévue prioritairement pendant la saison sèche alors qu'en Haïti, la disponibilité de l'aide alimentaire externe conditionne la période de démarrage et la durée des travaux. Si en Thaïlande, une période stricte des travaux a été fixée (du 1er janvier au 30 juin), au Karnataka le règlement s'est en fait assoupli depuis 1989, avec le regroupement des différents programmes sous JRY, puisque "les travaux peuvent être exécutés à n'importe quel moment de l'année (quand le besoin de générer de l'emploi se fait sentir), mais ils devront de préférence commencer en périodes agricoles creuses même s'ils se poursuivent pendant la période de travail agricole" ³⁴.

Maintenir en zones rurales des populations potentiellement migrantes apparaît en outre comme un but sous-jacent à ces programmes, au même titre au Karnataka que les programmes d'auto-emploi. Son affichage comme tel a néanmoins disparu en Thaïlande et en particulier dans le Nord-Est, terre de départ des ruraux vers Bangkok, la Plaine centrale et le Sud: l'absence de résultats spectaculaires de ce programme à endiguer la migration saisonnière a, très rapidement, conduit le Cabinet du Premier Ministre à afficher comme objectif prioritaire l'accroissement des

³⁴ JRY, "Manual", Department of Rural Development, 1989

revenus en morte saison agricole et à le rebaptiser Rural Job Creation en 1980 tout en le pérennisant ³⁵. De 1980 à 1990, le budget annuel s'est maintenu au même niveau (2 milliards de bahts, soit au minimum 150 000 bahts/*tambon* retenu): il a été multiplié par deux depuis 1990/1991, soit au minimum 300 000 bahts/*tambon* ³⁶. Le Nord-Est reçoit généralement la part la plus importante (en 1986, 34,6 % des projets pour 38,3 % du budget total).

La permanence est également une caractéristique de ce type de programmes au Karnataka où ils sont mis en oeuvre chaque année depuis 1977. Pour 1989/1990, ce sont 49 millions homme/jour qui ont été fournis au niveau de l'état pour un coût total de 1,2 milliards de roupies; soit pour le district de Mandya 1,344 million d'homme/jour pour un budget total de 33,155 millions de roupies. Nos observations nous permettent de distinguer deux modes d'opérations: les travaux rentrant dans le cadre "classique" de JRY, c'est-à-dire d'un volume financier et opérationnel suffisant pour réaliser de petites infrastructures villageoises, et celles réalisées en coordination avec d'autres projets (DLDB par exemple): nous le verrons à travers l'exemple de Konanur, les implications en terme de jours d'emploi générés ne sont pas les mêmes.

En Haïti, si le recours à "de la nourriture contre du travail" ("food for work"), bien que décrié, est depuis les années 70 largement utilisé, les opérations d'emploi n'en sont pas pour autant régulières: elles sont soumises à l'ouverture d'un projet et à l'obtention de l'aide alimentaire à travers les agences multilatérales, bilatérales et les ONG. En ce qui concerne le programme d'emploi réalisé dans le PPI de Verrettes, 10 000 homme/jour en rations alimentaires ont été financés par le biais de l'aide accordée par le PAM.

Le JRY revendique toujours comme population-cible les plus pauvres de la population, ceux en-dessous de la ligne de pauvreté, les ouvriers agricoles et les "agriculteurs marginaux", et traduit lui-aussi la préoccupation de l'État indien vis-à-vis des catégories laissées pour compte de la population puisqu'il recommande "une préférence" pour les SC/ST et pour les femmes (quota de 30 % des emplois pour ces dernières). Il s'avère, si l'on en croit l'exemple de Konanur, que la sélection des ouvriers souffre des mêmes travers que l'identification des bénéficiaires d'autres programmes: les

³⁵ Communication personnelle d'un Secrétaire du Cabinet; ce programme est davantage connu sous son acronyme Ko Sor Cho.

³⁶ *ibid.*

bénéficiaires se distinguent également selon qu'il s'agisse d'un programme de type "classique" ou d'un caractère exceptionnel tel celui du DLDB ³⁷. La nécessité de réaliser dans le temps imparti les travaux représente une contrainte que l'on retrouve aussi dans le Ko Sor Cho et dont l'objectif dirigé vers les pauvres a quant à lui été récemment infléchi en raison du désir de l'utiliser pour diversifier les activités rurales en saison sèche: depuis 1990, c'est le lien entre l'auto-emploi et les besoins des communautés villageoises qui est recherché (fabrication des matériaux utilisés pour le pavage des routes, par exemple).

Ces évolutions mettent en exergue la difficulté de concilier les intérêts des diverses parties prenantes. Le délai de réalisation des infrastructures peut amener *conseils de tambon* comme *mandal panchayats* à faire appel à des entrepreneurs d'autant que dans la province de Khon Kaen la plupart des ouvriers semi-qualifiés et beaucoup de non-qualifiés ont quitté leur village pendant la morte saison agricole; ou à recruter de la main-d'oeuvre venant d'autres villages, ce qui fut le cas à Non Khong et dans l'autre sens à Konanur, dont certains habitants sont allés travailler en 1992 sur un chantier JRY à 2 km de leur village. Alors qu'en Thaïlande, ce sont les *conseils de tambon* qui décident de la part des travaux à concéder aux entrepreneurs, l'interdiction d'utiliser des entrepreneurs et leurs salariés est stipulée aux *mandal panchayats* qui doivent en outre réserver 50 % au minimum des emplois à des ouvriers non qualifiés. A Sampahalli, où le JRY a opéré en 1990, nous n'avons retrouvé trace d'aucun villageois ayant été employé sur le chantier de construction de l'école bien qu'aux dires de son représentant au *mandal panchayats*, seuls les ouvriers semi-qualifiés auraient relevé d'une entreprise de Mandya ³⁸. La précipitation due aux délais d'exécution des travaux, aux retards dans l'attribution financière n'expliquent pas tout non plus. Mais toutes les causes se confondent pour gêner la mise en oeuvre de JRY et même pour empêcher le plein emploi des financements attribués: ainsi on estimait que pour 1990/1991, 80 % des objectifs en terme d'emplois générés avaient été réellement atteints ³⁹.

Les infrastructures à réaliser et réellement réalisées constituent un autre élément révélateur des divergences d'intérêts: dans les trois pays, elles sont destinées à une utilisation collective. Bien que

³⁷ Dry Land Development Board, organisme chargé au Karnataka de l'aménagement des bassins versants.

³⁸ Aucun villageois interrogé à ce propos n'était d'ailleurs au courant de la tenue de ce programme dans leur village.

³⁹ Communication personnelle d'un Secrétaire au Rural Development and Panchayat Raj, Department du Gouvernement du Karnataka.

les propositions des *conseils de tambon* et des *mandal panchayats* sur les infrastructures soient en théorie privilégiées, puisqu'elles traduisent les besoins de la population, les services publics concernés recommandent des priorités telles que la création et l'amélioration des ressources en eau. La notion d'utilité collective est somme toute relative, si l'on en juge par les réalisations dans les systèmes ruraux étudiés: des pistes de la région de Viélot servant essentiellement aux possesseurs de véhicules motorisés, surtout les "animateurs" des projets; des retenues d'eau à Non Khong, qui peuvent être utilisées par tous mais permettent surtout aux riverains d'entreprendre des diversifications agricoles pendant la saison sèche; des canaux d'irrigation à Verrettes qui ne sont appréciables que pour les exploitants riverains... Une exception à la règle des aménagements collectifs: au Karnataka, 15 % des opérations entreprises sous JRY doivent normalement bénéficier directement aux SC/ST (maisons individuelles, aménagements de leurs terres). D'après nos observations, ceci n'est pas systématique et la raison tient peut-être au peu de visibilité de ce type de réalisations. C'est la constatation qui peut être faite dans le Nord-Est où l'inflexion donnée dans le Ko Sor Cho en faveur d'activités locales durables ("sustainable") s'oppose à la préférence des *conseils de tambon*, il est vrai encouragée pendant plus de deux décennies par les options publiques, pour les infrastructures visibles dans le paysage villageois. Les arbitrages entre les villages faisant partie du même *tambon* ou du même *mandal* ne sont pas par ailleurs de nature à donner de la souplesse à tout le système.

Les observations faites au niveau des villages-témoins des systèmes ruraux donnent un éclairage complémentaire. Konanur a bénéficié de plusieurs programmes d'emploi: JRY en 1990 pour creuser des canalisations sanitaires, et RLEGP en 1987/1988 pour faire du reboisement et de la protection des sols dans le cadre de l'aménagement des bassins versants par le DLDB. 584 hommes/jour ont été créés par JRY selon le *mandal panchayat* pour un financement total de 7 000 roupies, rations alimentaires comprises, pour un salaire total journalier de 12 roupies/homme. L'opération a en réalité créé un nombre de journées de travail inférieur à celui officiellement enregistré dans la mesure où le salaire journalier réellement versé a été supérieur à celui qui est prévu: BDO comme *mandal panchayat* avouent avoir certaines difficultés à recruter de la main-d'oeuvre au taux officiel. Dans le cas de Konanur, le JRY s'est déroulé en période d'offre d'emplois agricoles relativement faible mais les travaux du canal d'Hemavathi ont exercé une concurrence qui a amené le *mandal panchayat* à tenir compte des salaires pratiqués sur ce dernier chantier. Ceci explique probablement pour partie les accusations de dilapidation des fonds lancées à l'encontre

des institutions locales. Il semble que le programme RLEGP/DLDB ait davantage réussi à tenir le taux officiel: l'étalement des travaux sur 6 mois - à peine plus d'1 mois pour JRY-, le nombre d'homme/jour, incitaient davantage à accepter le salaire de 9,8 roupies. On est également en droit de penser que la gestion de ce programme par des fonctionnaires, et non par le *mandal panchayat*, donnaient moins de souplesse à des revendications salariales. Révélatrice est la répartition de ces emplois entre les catégories socio-économiques reconnues par les politiques: sur les 3873 jours de travail procurés par RLEGP/DLDB aux 81 familles enquêtées, 50 % l'ont été à la catégorie des "petits agriculteurs", 35% à celle des "agriculteurs marginaux", 12 % à celle des "agriculteurs importants" et 3 % aux ouvriers agricoles sans terre ⁴⁰. Par contre, sur les 259 jours procurés aux mêmes familles par JRY, plus de 72 % ont été à la catégorie des "marginaux", 22 % à celle des "petits" et un peu plus de 5 % aux "gros" agriculteurs. La durée des chantiers semble bien influencer sur la répartition socio-économique des emplois.

La "dilution" entre le niveau national ou celui du district et le niveau local en terme de création d'emplois est flagrante si l'on rapproche ces deux chiffres: plus d'1 million de jours d'emplois créés au niveau du district de Mandya et environ 500 jours à Konanur. Ce constat joue également pour le Nord-Est de la Thaïlande. A Non Khong, un petit canal et un étang ont été aménagés en février/mars 1990, en pleine saison sèche, dans le cadre du Ko Sor Cho: selon le *pouyaïban*, les emplois auraient représenté 30 % du budget alloué, le reste allant aux entrepreneurs et aux opérations mécaniques. 20 personnes du village et 4 autres d'un village voisin ont été employées en majorité pendant un peu moins de deux mois chacune -en raison du roulement des effectifs-, soit 800 hommes/jour environ. Sur les 20 bénéficiaires de Non Khong, 13 étaient des femmes ne migrant pas, même saisonnièrement, ou ayant décidé cette année-là, pour des raisons d'ordre familial, de ne pas quitter leur village. Seuls, 3 des 7 hommes employés sur le chantier du Ko Sor Cho étaient encore présents au moment des enquêtes en 1991/1992: les autres avaient migré à Bangkok ou dans le Sud, sur des chantiers de construction ou dans des manufactures. Le programme Ko Sor Cho avait remis pour quelques semaines leur projet de migration mais il ne pouvait pas constituer une source de revenus suffisante: juste un appui pour ceux qui avaient décidé de rester.

Les emplois à l'extérieur, dans la zone métropolitaine, dans le Sud ou dans les plantations sucrières de la plaine centrale,

⁴⁰ Konanur compte très peu d'ouvriers sans terre.

apparaissent effectivement plus attractifs pour ceux qui sont prêts à migrer, même le temps d'une saison, et qui disposent d'un réseau social leur permettant de le faire: pour un homme s'engageant sur le chantier Ko Sor Cho, c'est un gain maximal de 2400 bahts qu'il peut espérer obtenir, à 50 bahts/jour alors que la rémunération journalière sur un chantier de construction à Bangkok sera de l'ordre de 120 bahts.

L'exemple de Non Khong illustre bien l'inefficacité du programme d'emploi à empêcher le phénomène migratoire au départ du Nord-Est. Il semble représenter un appui modeste et temporaire, puisqu'il ne touche pas chaque année tous les villages, à la sécurité alimentaire. De même, à Konanur, où les gains observables sont de 50 à 300 roupies selon les familles pour JRY et de 200 roupies à 1800 roupies et plus couramment 600 roupies pour RLEGP/DLDB. L'effet de ces programmes d'emploi sur la sécurité alimentaire immédiate est néanmoins à apprécier au niveau de chaque famille: les produits alimentaires constituent effectivement en Haïti, en Inde et en Thaïlande le premier poste d'utilisation des revenus obtenus sur les chantiers publics d'emploi. La période de réalisation des travaux, en particulier par rapport aux autres opportunités de travail dans les systèmes ruraux, est aussi à prendre en compte. Toutefois, il apparaît que les objectifs attribués à ces programmes sont de moins en moins compatibles: réaliser des infrastructures durables, décidées par la communauté, dans un laps de temps relativement bref multiplie les contraintes pour l'accomplissement de ce qui au départ était la raison d'être de ces programmes: fournir suffisamment d'emplois aux plus pauvres en période de morte saison agricole. Le récent changement d'appellation du programme d'emploi en Thaïlande, devenu en 1992, Tambon Development Work, entérine son évolution.

4.2 - Les perceptions des intéressés

Des programmes d'emplois, les intéressés dans les systèmes ruraux en ont une représentation. S'interroger sur l'"impact" des politiques amène effectivement à confronter des représentations, des hypothèses et des projections. Il est intéressant de relever entre nos trois pays d'étude les perceptions qui se dégagent de quelques programmes et interventions.

Dans les systèmes ruraux indiens et haïtiens, certains programmes et projets s'inscrivent dans les mémoires par les opportunités d'emploi qu'ils ont offertes. Ainsi à Konanur, l'aménagement du bassin versant n'a marqué ses habitants que par le travail donné par le DLDB alors que les plantules, sur les terres

privées, finissent de disparaître. Sur le chantier du PPI de Verrettes, les récriminations sur la nécessité d'être "la personne d'un patron" pour y obtenir de l'emploi, traduisent d'elles-mêmes l'importance donnée à cette opération pour des revenus ruraux et le réseau social duquel il faut faire partie pour y avoir accès; ou l'espoir souvent formulé dans l'éventuel chantier de construction d'une route nationale traversant ce même système rural.

Des "irrégularités" dans le fonctionnement des programmes nous ont été à maintes reprises signalées ou "suggérées" par nos interlocuteurs des systèmes ruraux. Plutôt que d'en faire ici une liste, tentons d'en déchiffrer les raisons sous-jacentes. Il faut en premier lieu souligner la difficulté pour les "ciblés" d'identifier les programmes et leurs initiateurs: par exemple, Issan Kiao est dans les deux villages-témoins du Nord-Est l'opérateur le plus cité, souvent à tort; héritage probablement de l'époque où les services de l'armée étaient pratiquement les seuls à occuper le terrain dans le Nord-Est. La représentation porte également sur les "agences" chargées de la mise en oeuvre des programmes: c'est incontestablement en Haïti qu'elles ont la plus mauvaise image. Les récriminations, voire la suspicion comme celle que nous avons précédemment relevée à l'encontre de l'ODVA, ne portent d'ailleurs pas uniquement sur le fonctionnement des structures étatiques: les attaques et les destructions de convois et de dépôts d'aide alimentaire exprimaient en 1989 une révolte populaire contre la dépendance du pays de l'assistance internationale ⁴¹. A Konanur ou à Sampahalli, l'État est perçu comme présent, même si il est estimé "ne pas en faire suffisamment": des opérations comme Scarcity Relief Programme sont là pour en témoigner. Les villageois connaissent bien les institutions chargées du développement, leurs arcanes, en particulier celles qui gèrent le crédit, même si tous ne sont pas en position d'en bénéficier. On attend par ailleurs beaucoup des mesures populistes: la suppression annoncée en 1989 des dettes des agriculteurs a été pour maints ruraux l'occasion de ne plus rembourser leurs emprunts, qu'ils soient concernés ou non (prêts IRDP) par cette mesure ⁴². Les éventuels passe-droits et les lacunes administratives sont dénoncés, mais on n'hésite pas pour autant à en faire usage: emprunter le bétail du voisin pour le présenter

⁴¹ cf. KERMEL-TORRES D et ROCA P.-J., 1993

⁴² La suppression des dettes des agriculteurs étaient à l'origine destinée aux petits agriculteurs établis dans des zones touchées pendant l'année agricole 1986/1987 par la sécheresse ou les inondations: cette mesure a été élargie pour des considérations politiques - le futur premier ministre V. P. Singh menait campagne- à toute l'Inde et à tous les agriculteurs ayant emprunté un montant égal ou inférieur à 10 000 roupies.

comme sien aux responsables de l'IRDP est une stratégie apparemment répandue dans nos deux systèmes ruraux.

La question de l'endettement est tout autant sensible à Na Kam Noï ou à Non Khong, où les emprunts auprès des institutions de crédit pour couvrir les frais de la saison rizicole pèsent lourdement dans les stratégies familiales. A Na Kam Noï, l'inquiétude des éleveurs laitiers face au montant inhabituellement élevé de leur emprunt était particulièrement perceptible, avant même que le délai de grâce ait expiré. Mais, malgré tout, nombre d'entre eux ont exprimé une certaine confiance dans les départements ministériels qui, les ayant entraîné dans cette expérience, ne pourront que les aider si les problèmes à venir sont trop importants.

La question de l'impact des actions publiques et des représentations des intéressés, que nous avons tenté de préciser au fil de l'analyse, amène le chercheur à nuancer ses hypothèses de départ. L'exemple le plus frappant au cours de cette recherche est incontestablement celui des séquelles présumées de la crise du riz en Haïti. La "contrebande", issue de la libéralisation excessive du commerce, a entraîné durant plusieurs mois une chute des prix des produits agricoles. L'hypothèse formulée était que la baisse consécutive des revenus et du pouvoir d'achat avait entraîné une diminution générale des achats alimentaires et un repli sur l'autoconsommation. Les enquêtes ont permis de montrer que l'impact de ce mouvement général était à nuancer selon les capacités et les spécialisations des producteurs. Elles ont par ailleurs dégagé plusieurs appréciations de la part des intéressés eux-mêmes: nombre de familles ont surtout mis l'accent sur les effets qu'elles estimaient positifs en tant que consommateurs -consommation plus fréquente qu'en temps normal de riz-, minimisant dans leur témoignage les effets de leur baisse de revenus en tant que producteurs.

Bien que non maîtrisées par les ruraux, les fluctuations tenant aux orientations des politiques alimentaires suscitent adaptation ou conservatisme de leur part en fonction de leurs atouts et de leurs contraintes comme de la représentation qu'ils se font des opérateurs. Au-delà des fluctuations saisonnières, les groupes sociaux dans les systèmes ruraux ressentent des fluctuations d'une autre nature telle que les fluctuations liées aux orientations des programmes conduits ou des interventions induites par les politiques alimentaires. Nous nous limiterons à trois exemples. Au vu des résultats insignifiants des chantiers publics d'emploi à contenir les mouvements migratoires, le gouvernement thaïlandais s'est récemment déclaré favorable aux activités locales durables et à

plus forte intensité de main-d'oeuvre. Cette inflexion s'oppose à la préférence des *conseils de tambon*, il est vrai encouragés pendant plus de deux décennies par les options publiques, pour les infrastructures visibles dans le paysage villageois. La position de certains artisans se trouve par contre confortée par cette réorientation. En Haïti, nombre d'agriculteurs s'est trouvé victime de la stratégie défensive qu'ils avaient déployée. Traditionnellement suspicieux à l'égard du fonctionnement des structures étatiques, accusées de collusion avec les propriétaires en titre, ils ont perçu le recensement des superficies exploitées comme une menace pour la précarité de leur statut foncier. Les sous-déclarations ont été légion, condamnant les exploitants à une infrastructure secondaire d'irrigation insuffisante eu égard aux besoins. Le Département de l'Agriculture du Karnataka a fixé depuis plusieurs années l'objectif d'économiser l'eau dans les périmètres irrigués. Il déploie dès lors ses efforts à la diffusion de la culture d'oléagineux au lieu de celle du riz et de la canne à sucre ayant bénéficié pendant des décennies de l'attention des pouvoirs publics. Seuls, pour l'instant, quelques rares agriculteurs, que l'incertitude de cette "nouvelle" culture ne pouvait menacer, se sont laissés tenter par le niveau élevé des prix en incluant certains oléagineux dans leur rotation culturale. La majorité escompte la mise en place des outils publics de garantie sur un schéma identique à celui qui avait été établi en faveur du riz et de la canne à sucre.

III - INTERVENTIONS, PROGRAMMES ET STRATÉGIES DES RURAUX

Les analyses faites sur les stratégies et les contraintes des ruraux s'appuient sur des enquêtes de type qualitatif et quantitatif. Pour ces dernières, deux échantillons ont été sélectionnés, en ce qui concerne les systèmes asiatiques. Le premier, raisonné par habitations, a permis de collecter des renseignements sur les structures foncières, les modes d'exploitation, les activités et les ressources des groupes domestiques, les habitudes alimentaires, le stockage,... Le second, déterminé à partir des différents profils identifiés dans le premier échantillon, a appuyé la conduite d'enquêtes plus spécifiques sur certaines caractéristiques touchant à l'emploi, à la commercialisation agricole, aux stocks,... L'analyse qui suit s'appuie sur le premier échantillon sauf en ce qui concerne Sampahalli, où l'échantillon des exploitants agricoles a été réduit de moitié pour ce qui a trait aux activités et aux ressources: son importance ne permettait effectivement pas d'envisager des enquêtes qui voulaient allier, autant que faire se pouvait, la collecte de données statistiques et le recueil d'informations qualitatives.

Le premier échantillon dans ces quatre systèmes ruraux est de l'ordre de 50% de la population des villages-témoins.

- pour le système rural indien à dominante pluviale de Konanur: 84 groupes domestiques sur 180 que compte le village de Konanur,

- pour le système rural indien à dominante irriguée de Sampahalli: 150 pour 303; les données sur les activités et les ressources portent elles sur 103 groupes domestiques, soit près de 70% du premier échantillon (cf infra).

- pour le système rural thaïlandais à dominante pluviale de Non Khong: 68 pour 170 groupes domestiques,

- pour le système rural thaïlandais à dominante irriguée de Na Kam Noi: 85 pour 175 groupes domestiques.

La situation socio-politique qui a prévalu à partir de la fin 1991 (coup d'État et instauration d'un régime militaire) a considérablement perturbé le travail de terrain et en particulier la participation des partenaires et le suivi des dynamiques. L'enquête approfondie a porté sur 35 groupes domestiques; néanmoins la capitalisation de recherches antérieures sur la même région ⁴³a permis de raccourcir considérablement les phases d'approche et de reconnaissance globale.

1 - Comparaison des caractéristiques des systèmes ruraux

L'agriculture est un fort dénominateur commun de ces six systèmes ruraux, qui sont encore largement façonnés par elle. Il apparaît de ce fait important d'en comprendre les stratégies agricoles.

1.1- Significations des systèmes pluviaux et des systèmes irrigués: caractéristiques et fonctionnements

Dans les trois pays, deux systèmes, un en agriculture pluviale, l'autre en irriguée, ont été choisis pour y mener des observations approfondies. L'hypothèse était que le contraste de l'économie rurale, lié en particulier aux spécificités du milieu, se traduisait par une différence de situations et de caractéristiques sociales, ainsi que des interventions de l'État. En ce qui concerne notre problématique sur la sécurité alimentaire, on aurait pu dès lors postuler que les ruraux du "système irrigué" - raccourci commode, mais inapproprié que nous utiliserons toutefois par facilité- avaient moins de risques à affronter que ceux du "pluvial". La disponibilité

⁴³ ROCA P-J, 1985

en eau pour l'irrigation, en particulier, pourrait faire croire à une régularité de la production agricole, et donc de la disponibilité en produits alimentaires, comme à un étalement dans l'année des opportunités de travail agricole. Adopter ce postulat aurait été d'une part ignorer les inégalités sociales au sein des systèmes et d'autre part, accepter une vision non critique de la portée réelle de l'irrigation pour les uns, du pluvial pour les autres.

Avant toute analyse des limites et des potentiels de chacun de ces deux types de systèmes dans les espaces sous études, il n'est pas inutile de rappeler que leur identification s'efforçait de répondre à un double objectif: retenir des "terrains" dans lesquels interagissent des états (pauvreté, insécurité alimentaire) et des dynamiques (programmes, politiques, stratégies) ⁴⁴. Cette ambivalence était de nature à influencer sur le choix des systèmes ruraux par rapport au critère de disponibilité en eau et de dépendance des précipitations. En ce qui concerne ceux sous irrigation, on peut estimer que les systèmes retenus sont représentatifs de leur catégorie et qu'à ce titre ils en expriment les limites et les forces. C'est en système pluvial que les tendances contradictoires entre des états à la fois marquants d'insécurité alimentaire et d'évolutions a le plus joué pour la sélection. Retenir partout des systèmes complètement pluviaux aurait amené à ne pas tenir compte des efforts d'allègement de leurs contraintes conduits par l'État ou des ONG et à priver la recherche d'en observer les effets. Ont donc été retenus des systèmes à dominante pluviale dans lesquels se manifestent des actions visant à assurer une disponibilité a minima du facteur contraignant, l'eau.

Fortement menée au Karnataka, la politique d'aide au financement de puits individuels pour l'agriculture a pour résultat une superficie irriguée totale atteignant à Konanur près de 20 % des terres agricoles recensées pour l'échantillon de familles enquêtées. La superficie bénéficiant d'un apport par une irrigation "légère" est bien loin d'atteindre cette importance dans les systèmes haïtien et thaïlandais retenus. Sa modestie à Non Khong, en Thaïlande, n'autorise même pas une évaluation précise et son importance n'est certainement pas supérieure à 1 % de l'ensemble des terres agricoles. À Viélot, en Haïti, les tentatives de mettre sur pied une petite hydraulique de *mornes* n'ont pas été suivies d'effets notables, dénotant les difficultés du milieu à "porter" ce type d'innovations. Car, au-delà de l'importance des résultats, ces chiffres traduisent l'importance des interventions qui sont

⁴⁴ cf. I - 1.2- La représentativité et le choix des régions et des systèmes ruraux.

consenties pour alléger cette contrainte. En cela, le résultat obtenu à Konanur est bien dans la ligne de la politique indienne épaulée, il faut le préciser, par l'organisation du secteur privé qui stimule l'écoulement de la production maraîchère, principale concrétisation de la diversification autorisée par une disponibilité en eau. À Non Khong, l'objectif du réservoir d'eau et du "canal" n'était pas de fournir de l'eau à usage agricole mais de doter le village d'une infrastructure collective destinée à des besoins domestiques et à l'élevage. La liberté laissée aux riverains de "puiser" dans la ressource collective a, malgré la modestie des superficies et du nombre d'acteurs concernés, créé une dynamique de diversification agricole en saison sèche.

Il s'agit bien toutefois de systèmes à dominante pluviale: même dans le cas extrême de Konanur, un peu plus de 80% des surfaces agricoles sont assujetties aux précipitations et aux fluctuations saisonnières. Les parcelles irriguées peuvent aussi en ressentir les effets à l'occasion d'une saison sèche longue ou accentuée qui provoque une diminution des ressources de la nappe phréatique. La distribution sociale de l'irrigation par puits, dont l'utilisation se restreint généralement à la famille ⁴⁵, se traduit en outre par une grande inégalité des producteurs agricoles face à la disponibilité en eau: sur 81 exploitations, seules 37 exploitations peuvent faire appel à cette ressource mais inégalement puisque le ratio des terres irrigables oscille entre 100% de la superficie totale (1 exploitation), 60 et 40% pour 13 exploitations et 35 et 5% pour 23 d'entre elles. À cette inégalité, deux raisons essentielles peuvent être avancées: la distribution spatiale des parcelles qui conditionne le creusement des puits, et la capacité de se porter emprunteur qui, malgré une politique appuyée de subvention, ne place pas tous les exploitants sur un même rang. Entre Nanjappa et Boregowda, exploitant tous deux 2 acres de terre mais dont un peu plus de 60% pour le premier sont sous irrigation alors qu'elles sont entièrement pluviales pour le second, les stratégies face à l'incertitude et au risque vont être sensiblement différentes. Pas de déterminisme non plus qui conduirait à conclure avant d'aller plus en avant que la sécurité alimentaire de Nanjappa est assurée contrairement à celle de Boregowda. L'un comme l'autre auront à tenir compte, lors du choix des cultures à adopter, de facteurs de même nature (disponibilité de la force familiale de travail) ou d'un ordre différent, en ce qui concerne la nature du risque par exemple (incertitude climatique pour les céréales sur des parcelles non irriguées, instabilité des cours en ce qui concerne les cultures

⁴⁵ Dans l'échantillon, seules 4 familles dont les parcelles sont contiguës se partagent 2 puits.

maraîchères sous irrigation). En la matière, les décisions des producteurs agricoles se révèlent particulièrement décisives pour la couverture à plus ou moins court terme de leur sécurité alimentaire qu'elle se fasse par l'autoconsommation, par l'achat ou par une combinaison des deux.

Dans le Nord-Est thaïlandais, le paysage agro-écologique s'ordonne autour de la fracture terres hautes, les *na-don*, d'une faible capacité de rétention de l'eau et dévolues aux cultures commerciales (manioc, mûrier, kenaf, canne à sucre), et terres de bas fonds, avec ou sans irrigation, les *na-lum*, considérées par les exploitants comme propres en priorité à la culture du riz. Celles-ci représentent 70% des terres agricoles du système à dominante pluviale de Non Khong. Les superficies réellement mises en riz pendant la saison des pluies sont en fait inférieures: 57% en 1990 de la superficie totale agricole soit un peu plus de 80% de la superficie estimée comme dévolue à la culture du riz. Cette tendance correspond à un ajustement des stratégies des exploitants au risque naturel et, dans une mesure moindre, à la disponibilité en force de travail lors de la saison rizicole. Sur 54 exploitants, 35 ont mis en culture lors de la saison pluvieuse de 1990 l'intégralité de leur superficie en *na-lum*, 10 de 60 à 100%, 5 de 40 à 60% et 3 moins de 40%. 1 exploitant a, grâce à l'affermage de *na-lum*, augmenté sa superficie en riz de 150%.

Dans un système comme celui de Non Khong où les opportunités d'emplois à l'extérieur jouent un rôle régulateur important pour la sécurité alimentaire, les effets de la migration sur la disponibilité en force de travail, et par conséquent sur les superficies cultivées, sont à apprécier avec nuance. Pour Jinta, c'est sur son appréciation des promesses des premières pluies qu'il détermine la superficie des *na-lum* à planter en riz, soit un peu plus de 60% en 1990. La disponibilité en main-d'oeuvre familiale ne représente pas une contrainte: deux de ses filles, ouvrières six mois de l'année dans des manufactures bangkokiennes, reviennent l'épauler lors de la saison rizicole. Sur les 5 membres que compte la famille de Sawat, 4 sont actifs, dont 2 migrants non-saisonniers qui contribuent à la rémunération de la main-d'oeuvre agricole rendue nécessaire par leur absence: le départ des deux fils n'a d'ailleurs pas entraîné de diminution notable de la superficie de *na-lum* affermés. Cette stratégie est par contre difficilement envisageable pour Ma, au moins jusqu'à ce que le départ pour Bangkok d'un de ses fils se traduise par un appui financier: dans cette expectative, la superficie des terres affermées a été volontairement diminuée. L'impact de la migration sur la capacité à mettre en culture les *na-lum* est corrélé au statut familial des migrants et à l'établissement

de liens entre les migrants et la famille restée en zones rurales. La mécanisation de certains travaux (labours) et l'affectation des *na-lum* sont par ailleurs des réponses apportées à l'affaiblissement de la force de travail familiale qui évitent une diminution volontaire des superficies rizicoles.

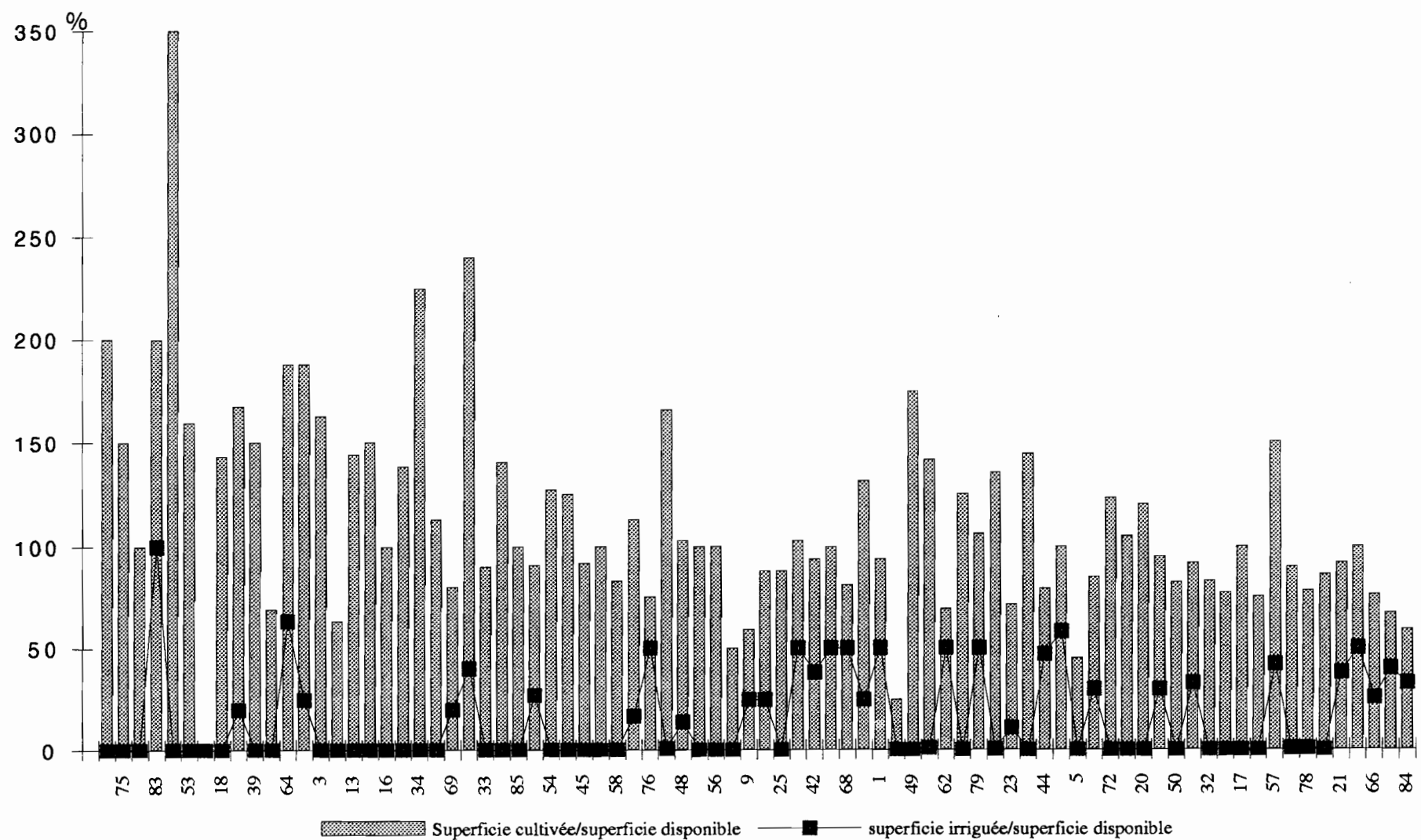
La variation de la superficie des terres cultivées pendant la saison des pluies par rapport à la surface agricole déclarée par exploitant n'est pas un facteur qui affecte le système pluvial de Konanur dans son ensemble: les deux types de superficies sont à peu près équivalents (de l'ordre de 325 acres pour l'échantillon). Cet "équilibre" résulte de la combinaison de stratégies adaptées à des potentiels qui amène à distinguer au sein des exploitants agricoles ceux qui disposent de superficies irriguées (à proportion variable) et ceux dont l'intégralité de la superficie se trouve sous la dépendance des précipitations. Si c'est au sein de cette dernière catégorie que l'on trouve les plus nombreuses et les plus amples diminutions de la superficie effectivement cultivée - jusqu'à moins de 50% pour 3 exploitations et de 50 à 100% pour 9 exploitations pour des raisons tenant surtout à une forte prise de risque eu égard à la qualité des terres -, on n'en observe pas moins des utilisations maximales de la terre qui se traduisent par un accroissement de la superficie cultivée par rapport à la surface agricole disponible - jusqu'à plus de 150% pour 11 exploitations - (cf. Figure 5).

Ceci est réalisé au moyen de deux stratégies. L'association de plusieurs cultures sur une même parcelle ⁴⁶ permet à la fois de maximiser pendant la saison des pluies l'exploitation de la terre et d'alléger la portée des risques en cas de faillite des précipitations. La succession d'une culture de légumineuses, le *horsegram*, et d'une de millet, la variété à haut rendement de *jowar* pour la consommation humaine, permet quant à elle d'étaler deux cultures dans un délai qui n'empiète pas sur les mois les plus difficiles de janvier à mars.

Ces deux réponses aux fluctuations saisonnières, entraînant en particulier une contraction dans le temps de la saison agricole, permet une intensification de la surface cultivée, ne préjugant toutefois pas des rendements, qui est sensiblement différente de celle qui peut être réalisée sur les parcelles irriguées. Là, la disponibilité en eau permet de diminuer les risques de nature climatique et de bénéficier d'une saison agricole étalée sur toute

⁴⁶ La plus courante associe l'éleusine ou *ragi*, (*Eleusine corocana*) la variété locale de *jowar* (*Sorghum vulgare*) (sorgho cultivé pour la paille à usage du bétail) le *najur* et différentes sortes de légumineuses (cow-pea et *field-bean* essentiellement). Une autre association porte sur le castor et le niger.

Figure 5: Superficies mises en culture dans le système à dominante pluviale de Konanur



l'année pour maintenir sur une même surface des cultures maraîchères aux récoltes successives (tomates) ou les enchaîner les unes après les autres ou encore les alterner avec des céréales telles que *ragi* ou *jowar*. Les différentes stratégies adoptées par les exploitants pour maximiser l'utilisation de la terre se combinent en fonction du ratio de terres irriguées dans la superficie totale de leur exploitation. En règle générale, la part de la superficie agricole mise effectivement en culture n'est pas supérieure dans le cas des exploitations bénéficiant d'une irrigation partielle par rapport à celles qui sont complètement "pluviales". La proportion de celles qui ne sont pas intégralement cultivée est même supérieure: l'exploitation des parcelles irriguées est un objectif prioritaire qui conduit les exploitants à y concentrer leurs ressources financières et leur force de travail familial. Ainsi, pour deux exploitations de même superficie et de même force de travail familial agricole, Boregowda a cultivé 80% de sa superficie totale, dont 50% bénéficie de l'irrigation, alors que Hanumagowda, dont l'intégralité des parcelles est placée en conditions pluviales, a mis sous culture plus de 150% de sa surface disponible. L'adoption de stratégies spécifiques, concernant le choix des cultures, est quant elle subordonnée aux moyens que les exploitants estiment adaptés à leur situation et à leurs contraintes pour couvrir la sécurité alimentaire familiale. La comparaison de deux d'entre eux, placés dans des conditions d'exploitation identiques, montre bien que même si la production maraîchère est une voie largement suivie par les propriétaires de parcelles irriguées pour répondre à leur sécurité alimentaire par l'obtention de revenus monétaires, elle n'est pas exclusive. Putankegowda consacre près de 40% de sa surface irriguée à la production maraîchère et le reste à des produits destinés à l'autoconsommation; Gurumurthi, lui destine l'intégralité de ses parcelles irriguées à la production de céréales et de légumineuses pour la consommation familiale. La différence des stratégies entre ces deux agriculteurs ne s'explique pas uniquement par l'inégalité de la force familiale de travail - respectivement 5 et 3 membres de la famille se consacrant aux travaux agricoles -. Les revers subis, en particulier l'instabilité des prix, dans la production maraîchère en a détourné plusieurs agriculteurs. Pour ceux qui s'y adonnent, il n'est toutefois pas question "de mettre tous leurs oeufs dans le même panier" mais de réserver une portion de leur surface irriguée à des céréales et à des légumineuses.

Au vu du fonctionnement du système pluvial indien, on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles des stratégies visant à maintenir la superficie cultivée en saison des pluies ne sont pas déployées pour les *na-lum* de Non Khong. Des raisons d'ordre économique peuvent être avancées. Elles se réfèrent à l'étroitesse

des diversifications agricoles possibles en saison pluvieuse, outre le développement de l'élevage et donc l'utilisation d'une partie de ces terres en pâturage naturel, comme à l'existence de diversifications grâce à des activités non-agricoles, et non spécifiquement subordonnées à la saison des pluies, qui rendent moins nécessaire la prise inconsidérée de risques agricoles pour assurer la sécurité alimentaire familiale. Une hypothèse supplémentaire nous semble également plausible. Les *na-lum* sont considérées par les agriculteurs comme "des terres à riz" pendant la saison pluvieuse, c'est-à-dire à produire la céréale alimentaire de base et d'une haute valeur symbolique dans la société thaïlandaise et plus particulièrement rurale, comme en témoigne les sacrifices consentis par Bunkum ou Tongs pour produire leur "propre" riz. Il apparaîtrait de ce fait difficilement envisageable pour les exploitants de soustraire ces terres à une éventuelle culture du riz, pour les destiner à une culture qui ne pourrait qu'être entièrement vouée à une utilisation commerciale.

Les stratégies des acteurs qui vivent dans le système pluvial de Viélot ne peuvent se comprendre en faisant abstraction de deux de ses caractéristiques géographiques majeures: l'extrême pauvreté de ses terres, due à l'érosion et à une surexploitation ancienne, et la proximité du système irrigué et des "bons" terroirs de plaine...

Faible profit sur place et attirance du système en contrebas, en termes d'opportunités de travail et de débouchés pour la vente de bétail par exemple, font de ce système pluvial un lieu extraverti, ce qui le rapproche, à bien des égards du système de Non Khong. Toutes les dynamiques constatées de façon parfois éparses, ailleurs, se condensent à Viélot par le fait que les incertitudes sont maximales: aux fluctuations de la pluviométrie répondent la mobilité humaine et la flexibilité des stratégies concernant la mise en culture.

Celles-ci sont gouvernées par trois ordres de facteurs: en premier lieu la disponibilité en semences verrouille l'ensemble du système. En effet, chaque année quand revient la saison des pluies, c'est le fait de disposer de semences ⁴⁷ qui constitue la principale difficulté pour quiconque veut planter une parcelle dans le système pluvial. La terre, on y reviendra, n'est pas une contrainte de premier ordre; la préparation du sol se réduit

⁴⁷cette contrainte a été perçue par FONDMAN et par d'autres ONG, mais les systèmes de distribution n'ont été mis en place que pour la plaine; à cet égard, on peut souligner que les *mornes* même proches sont toujours "délaissés".

souvent à un brûlis, car une allumette coûte considérablement moins cher qu'un sarclage, surtout s'il faut louer de la main d'oeuvre. Disposer de semences, voilà le problème. Certains qui en avaient gardées de la récolte précédente ont été obligés de tout vendre car la soudure a été trop longue ou trop dure - par exemple quand des membres de la famille sont venus de zones plus défavorisées encore, et ont demandé des prêts -. D'autres ont mangé, au sens propre, la réserve de graines, comptant sur des jours meilleurs où un petit revenu leur permettrait de racheter de la semence. Malheureusement, cette période d'avril-mai est celle où globalement la pression sur les prix des grains est la plus forte: consommateurs nets et planteurs, qui sont aussi des consommateurs, sont tous demandeurs. C'est sur le maïs, céréale alimentaire de base, même si le riz est plus valorisé socialement, que se portent les premiers choix. Viennent ensuite, le sorgho (ici dénommé *pitimi*) et le pois d'Angole (*pwa kongo*): solutions de repli dans l'association culturale, ils sont aussi seconds dans les préférences alimentaires. L'instabilité des surfaces plantées tient d'abord à la disponibilité de semences de maïs.

Avoir à sa disposition de la main d'oeuvre constitue le deuxième ordre de facteurs. Il ne s'agit pas ici seulement de main d'oeuvre disponible mais de choix prioritaires par rapport au bénéfice espéré: vendre une ou plusieurs journées de travail dans le système à dominante irriguée tout proche de la plaine rapportera certainement plus à court terme, et peut-être même à long terme, que de préparer sa parcelle de son mieux pour y planter en temps voulu l'association culturale de base. La plupart des exploitants se mettront à leurs propres parcelles, quand la demande de travail commencera à faiblir en bas dans la plaine. La fluctuation des surfaces plantées est ici fonction de la mobilité de la main d'oeuvre, elle-même sous influence d'irrégularités de l'appel de main d'oeuvre des systèmes en contre-bas: que les systèmes rizicoles soient "en panne" - et cela s'est produit plusieurs fois ces dernières années, accident technique du réseau, réfection de celui-ci, ou chute des prix à cause des importations massives - et ce sont les *mornes* qui redeviennent centre d'intérêt, et ce sont les *mornes* qui peuvent redevenir le *ventre* des gens qui les habitent.

Le dernier ordre des facteurs conditionnant l'instabilité des surfaces exploitées dans ce système, comme d'ailleurs pour les deux autres systèmes pluviaux, est lié à ce que l'on pourrait appeler "l'espérance de la pluie". L'irrégularité de la pluviométrie est un phénomène connu et mesurable; mais au delà du calcul des probabilités, il y a la perception que les ruraux peuvent avoir du

problème. Quand la saison des pluies démarre de façon très intermittente, la pratique du resemis, dans le système haïtien, est courante: à un mauvais départ des plantules, le resemis donne une deuxième chance. Dans le système de Viélot, alors que la semence est un bien très rare, on ne plantera que si on estime, au vu des fluctuations des trois ou quatre premières semaines de pluie, qu'il y a de "bonnes" chances d'avoir une saison "normale"...

Les surfaces cultivées varient en fonction de divers facteurs: la flexibilité constatée joue donc selon la pluviométrie bien sûr, mais aussi selon la capacité des ruraux à investir du temps et un peu d'argent dans une sorte de loterie à laquelle on ne joue que si on a véritablement plus rien à perdre ailleurs.

Partout, l'attitude "prudente" d'adaptation aux risques climatiques n'est pas unanimement suivie par l'ensemble des exploitants agricoles: pour preuve, à Non Khong, la mise sous culture en riz des *na-kok* ⁴⁸, terres hautes pourtant peu propices à cette culture, par des exploitants s'efforçant de couvrir au prix de risques et de coûts importants une partie de leur propre autoconsommation. Ainsi, la famille de Bunkum a ensemencé en 1990 27 de ses 47 rāis de *na-kok* malgré les mauvaises récoltes de 1988 et de 1989. Quant à Tongs, c'est après des années de persévérance à produire du riz sur ses 6 rāis de *na-kok* ⁴⁹, qu'il a saisi l'occasion offerte par un proche de s'embaucher sur un chantier de construction dans le Sud du pays pour "geler" ses terres. Par ailleurs, à Konanur, nombre d'exploitants mettent en culture leurs parcelles non irriguées avec des variétés améliorées ou à haut rendement de *ragi* ou de *jowar*, ⁵⁰ plus sensibles que les variétés dites locales aux variations de l'apport en eau. Leurs coûts de cultures sont généralement supérieurs pour un rendement escompté meilleur mais particulièrement incertain compte tenu de leur dépendance des précipitations. En Thaïlande comme en Inde, cette évolution vers une homogénéisation des variétés plantées résulte des effets des programmes de diffusion agricole par des départements ministériels soucieux de propager les "bienfaits" de la révolution verte. À Non Khong, l'évolution est de même nature ⁵¹ et elle conduit à l'abandon progressif des trois types de riz dont l'adaptation aux conditions agro-écologiques permettait, entre autre, un étalement des récoltes dans le temps.

⁴⁸ Les *na-kok* peuvent être plus hautes que les *na-don* mais leur capacité à retenir l'eau des précipitations est supérieure.

⁴⁹ au maximum de l'ordre de 200 *tangs*

⁵⁰ les fameuses variétés *Indaf*

⁵¹ Sous l'effet en particulier du Rice Storage House

Dans ces systèmes à dominante pluviale, la dépendance des précipitations et l'incertitude les concernant se traduisent par une instabilité des superficies cultivées. Entre les agriculteurs et pour les mêmes agriculteurs, la variation des surfaces agricoles exploitées s'articule sur des atouts et sur des contraintes pour partie identiques, pour partie divergentes. Dans le Nord-Est de la Thaïlande, les opportunités de revenus à l'extérieur du système permettent à certains de ne pas être prisonniers de risques agricoles maximaux. Dans le système du Karnataka, les agriculteurs sous contrainte pluviale jouent sur la panoplie de produits dont ils sont consommateurs pour tirer parti de leur potentiel. Dans les trois systèmes, le risque se concrétise par une instabilité des rendements, et donc des volumes destinés à l'autoconsommation et à la vente. L'ensemble des activités des agriculteurs et par conséquent, nous le verrons par la suite, de ruraux non agriculteurs est influencé par le rythme des fluctuations saisonnières (cf. Figure 7).

L'irrigation par système lourd - au moyen de barrages et de retenues d'eau avec une distribution par canaux - fait partie des domaines privilégiés de l'action publique. Aux yeux des politiques, c'est un moyen incontestable d'intensification agricole et de stabilisation de l'emploi et des revenus. Si l'on s'en tient dans un premier temps à une appréciation de l'impact de l'irrigation en terme de superficies, et conséquemment de stratégies agricoles, la réalité apparaît plus nuancée. Cette appréciation peut se faire à partir de deux critères applicables aux trois systèmes: uniformité/variation dans l'espace, stabilité/instabilité dans le temps des superficies sous irrigation. Dans le système de Sampahalli, au Karnataka, la proportion des terres irriguées dans l'échantillon est forte, un peu plus de 90%. Près de 16% des exploitations ne bénéficient que d'une irrigation partielle, soit de 15 à 75% de leur superficie (1 seule exploitation se trouve en condition pluviale). Un tel exercice statistique pour Na Kam Noi, en Thaïlande, conduit dans ce système aussi à tenir compte de l'agencement topographique naturel et introduit d'entrée de jeu la réflexion sur la stabilité de l'irrigation dans le temps. Si près de 90% des terres sont déclarées comme "aptées" à la culture du riz, les *na-lum*⁵², et si un peu plus de 96% d'entre elles sont effectivement plantées en riz pendant la saison des pluies, il semble bien que ce soit à la faveur de l'effet conjugué de l'irrigation par canal et des précipitations.

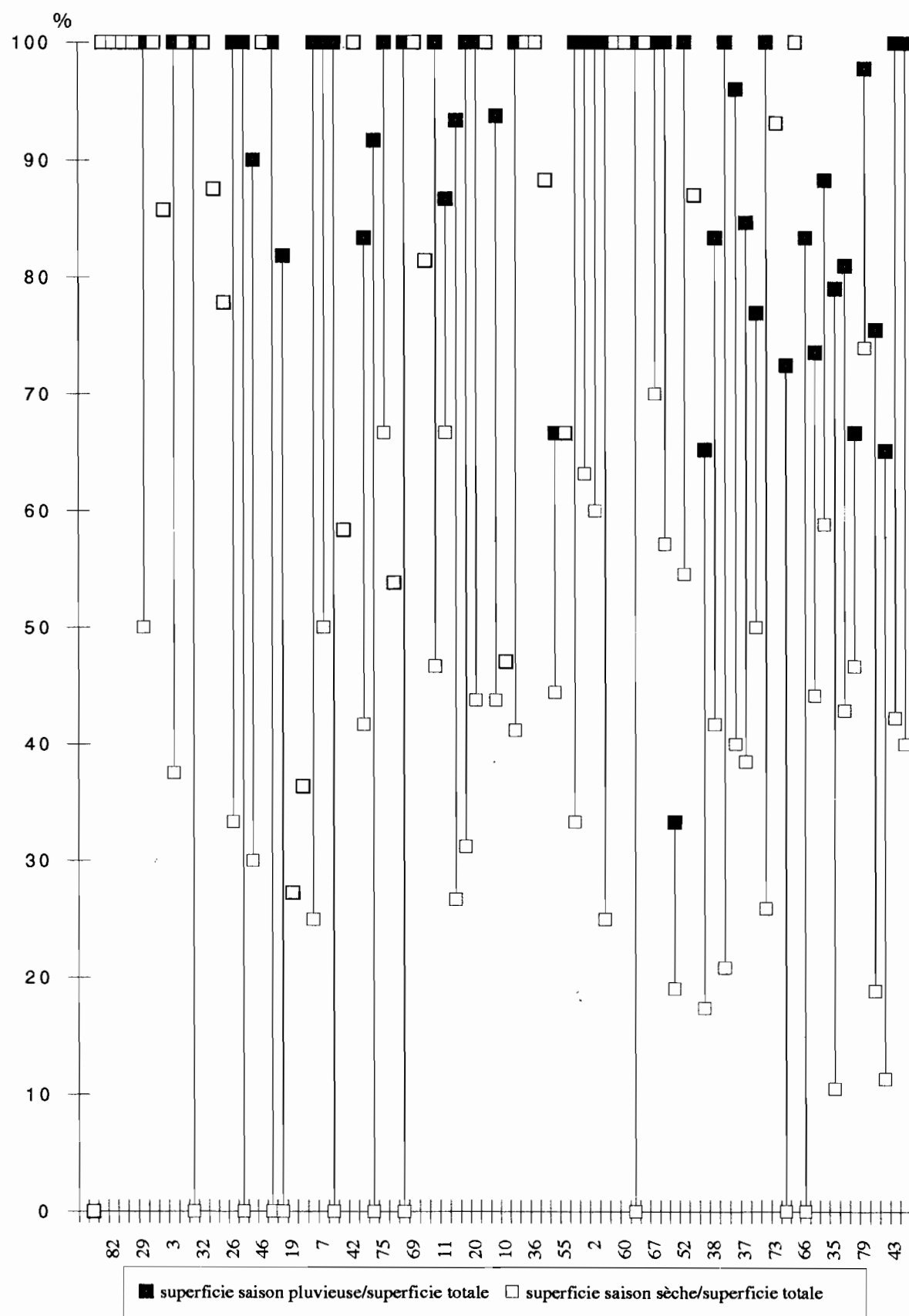
⁵² Ce sont les terres potentiellement irrigables

Pour preuve, les superficies en riz passent de 1400 raïs pendant la saison des pluies à un peu plus de 770 raïs pendant la saison sèche, soit une baisse de 55% pour l'ensemble des surfaces couvertes par l'échantillon (cf. Figure 6).

L'insuffisance de la force familiale de travail peut être pour certains à l'origine de l'infériorité de la superficie rizicole en saison pluvieuse par rapport à celle qui est déclarée comme étant appropriée à cette culture - 96%-. La portée de cet argument est néanmoins limitée dans la mesure où, face à cette contrainte, la mécanisation de certains travaux ou l'attribution en métayage d'une partie des terres le temps d'une ou de deux saisons rizicoles sont des stratégies pour ceux qui ne peuvent mettre en valeur la totalité de leur exploitation, qui se refusent à faire appel à une main-d'oeuvre salariée et pour lesquels l'obtention de l'intégralité de la récolte n'est pas une nécessité impérieuse. Pour quelques cas, il s'agit de ne pas mettre en valeur les *na-kok*, toujours considérées comme des "terres à riz", que l'irrigation d'autres parcelles conduit à délaisser. L'exploitation de Satian est constituée pour moitié de *na-kok* et de parcelles irriguées sur lesquelles il fait une seconde récolte de riz à la saison sèche: il juge donc inutile toute tentative de culture de ses *na-kok*. Cette stratégie est par nature, similaire à celle que l'on observe dans le système à dominante pluviale de Konanur dans lequel les exploitants, bénéficiant d'une irrigation partielle, n'intensifient pas ou peu l'exploitation de leur surface en condition pluviale.

Une disponibilité insuffisante de main-d'oeuvre agricole paraît difficilement invoquée pour expliquer la forte diminution entre les deux saisons. L'usage qui peut être fait de parcelles irriguées pour produire une deuxième récolte de riz est suffisamment attractif pour justifier leur exploitation en faire-valoir direct ou indirect. Dans les deux cas, la demande en ouvriers agricoles ou en métayers peut être, en saison sèche, satisfaite par les agriculteurs du système moins bien lotis en terres irriguées ou plus largement par ceux des systèmes pluviaux contigus à Na Kam Noï. La chute des surfaces rizicoles pendant la saison sèche de janvier à juin est bien imputable à l'incapacité du réseau d'irrigation à autoriser une seconde culture de riz, pour des raisons tenant à la fois à la topographie, à l'insuffisante disponibilité en eau et à des problèmes d'aménagement. C'est à un mauvais drainage que Noo est confronté: le tiers de ses *na-lum* est trop inondé en saison sèche pour y planter du riz ou de l'herbe fourragère pour son élevage bovin.

Figure 6: Instabilité saisonnière des superficies en riz dans le système irrigué de Na Kam Noi



Au niveau des exploitations, les variations entre les deux saisons des superficies en riz peuvent être considérables, comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau 3: Variations des superficies en riz entre la saison sèche et la saison pluvieuse dans le système à dominante irriguée de Na Kam Noi

Nombre d'exploitations*	Part de la superficie en riz pendant la saison sèche/superficie en saison des pluies (en %)
30	100
11	60-80
16	40-59
14	15-39
10	0

* 1 exploitation est en situation entièrement pluviale

Le septième des exploitations de Na Kam Noi ne bénéficie d'aucune irrigation pendant la saison sèche, ce qui les soumet à des contraintes et à un mode de fonctionnement analogues à ceux des exploitations du système à dominante pluviale de Non Khong.

Le système de Sampahalli est lui aussi soumis à une instabilité saisonnière de la disponibilité en eau d'irrigation ⁵³. Les répercussions sur les superficies cultivées n'y sont pas aussi radicales qu'à Na Kam Noi, probablement parce que l'abaissement de l'approvisionnement en eau, entre janvier et juin, n'atteint pas la même ampleur et parce que dans ce système, comme dans le système pluvial de Konanur, les agriculteurs utilisent l'éventail de produits traditionnellement consommés pour compenser l'affaiblissement de leur potentiel. Certains mettent en place des cultures adaptées de par leur faible exigence en eau, le *ragi* ⁵⁴ surtout, à moins que la canne à sucre déjà sur pied ne les en dissuade. D'autres plantent du riz malgré une diminution des rendements estimée par les exploitants de 20 à 25% et les injonctions des services de l'irrigation. Une évaluation quantitative de ces stratégies d'adaptation est extrêmement difficile à faire car

⁵³ Outre la baisse intra et inter annuelle de la disponibilité en eau imputable au niveau des précipitations, l'approvisionnement de l'agriculture est soumis à une concurrence d'autres secteurs: consommation urbaine - eau et électricité- pour Thaïlande et Haïti, et en plus pour le système de la Nam Pong dans lequel est situé Na Kam Noi une forte demande agro-industrielle en eau; partage de l'eau avec un autre pays, République dominicaine pour Haïti, ou avec un autre État, Tamil Nadu pour le Karnataka.

⁵⁴ Un nombre infime d'agriculteurs optent pour la culture d'oléagineux en raison de l'incertitude touchant les niveaux et la stabilité des prix.

elles s'entremêlent avec les rotations culturales auxquelles procèdent les exploitants pour assurer leur autoconsommation alimentaire. La culture de la canne à sucre est la culture dominante de ce système depuis sa mise sous irrigation, il y a plus de soixante ans. Sa vente constitue le principal revenu agricole monétaire après un maintien en terre de 12 à 14 mois. Ne perdant toutefois pas de vue leur autoconsommation alimentaire, les agriculteurs, après une ou deux "campagnes" sucrières, intercalent des plantations de riz et de *ragi*. Il est à remarquer que plus la superficie irriguée diminue, plus les agriculteurs recourent à ce procédé pour engranger le maximum de céréales pour la consommation familiale ⁵⁵. Sous l'effet des programmes de diffusion, la culture plus pérenne du mûrier occupe quant à elle des superficies irriguées limitées par exploitation, de 0,08 à 0,2 ha, pour un nombre restreint d'agriculteurs.

La baisse saisonnière de la disponibilité en eau revêt des formes d'expression particulières entre les systèmes, selon les habitudes alimentaires de leur population et leur mode d'ouverture" à l'agriculture marchande. La suprématie du riz dans l'apport en céréales alimentaires des nord-estins explique qu'il constitue le critère utilisé pour classer les terres. Si, dans l'impossibilité de pratiquer cette culture pendant la saison sèche dans le système irrigué de Na Kam Noi, cette prééminence conduit à l'inutilisation de terres, elle n'en constitue cependant pas l'unique facteur d'explication. Pour preuve, cette saison rizicole, à partir de "riz blanc" et non de "riz gluant", est essentiellement destinée à la commercialisation. L'intrusion de compagnies agro-industrielles engageant à la culture d'oléagineux et de semences légumières avait engendré une dynamique de valorisation des *na-lum* impropres à la production de riz en saison sèche et de diversification des autres. Les superficies touchées par cette "reconversion" restaient limitées par la disponibilité de la force familiale de travail ⁵⁶. L'instabilité des prix pour les premiers, les pertes subies pour les secondes ont conduit à l'abandon de ces formes de diversification. Le relais est venu de programmes publics appuyant le développement de l'élevage d'embouche et laitier qui permet une certaine utilisation des *na-lum* non exploitées en saison sèche. L'impact de ces programmes publics sur les superficies rizicoles en saison sèche semble, après quatre ans d'existence, négligeable. La culture du riz, malgré sa rentabilité contestée, reste pour l'instant la principale culture occupant les parcelles irriguées en saison sèche.

⁵⁵ tout en usant des variétés à maturation rapide.

⁵⁶ Deux responsables de ces compagnies nous ont déclaré décourager l'embauche d'ouvriers agricoles auprès des exploitants sous contrat.

En ce qui concerne le système irrigué haïtien de Verrettes, l'instabilité des surfaces cultivées est due aussi à un ensemble de facteurs pour lesquels il est difficile de démêler causes et conséquences. A la décapitalisation de nombre d'exploitants correspondent des stratégies de répartition des risques, et celles-ci conduisent souvent à des rentrées d'argent en dents de scie auxquels les ruraux répondent par des systèmes d'endettement, et ainsi de suite. Pour expliquer, comment et pourquoi cela se traduit par différents niveaux de surfaces mises en culture et par des choix de telle ou telle culture, il faut revenir en quelques lignes sur certaines caractéristiques du système à dominante irriguée.

Comme dans le cas thaïlandais et dans le cas indien, le système de Verrettes est à dominante irriguée: toute la zone potentiellement irrigable n'est pas sous irrigation - l'histoire va nous expliquer pourquoi -, et aucun exploitant de la zone n'a que des terres irriguées: pour la très grande majorité cela serait inaccessible, au niveau du foncier, nous y reviendrons, et pour les plus riches - propriétaires fonciers ou possesseurs de moulins - ce serait de toute façon trop risqué...

A Verrettes, les parcelles irriguées sont de deux sortes: il y a tout près du fleuve Artibonite les anciens méandres de celui-ci, régulièrement inondés par ruissellement, ou par inféro-flux ou lors des crues. Ces *tè-lagon* sont dévolues à des cultures successives de riz. Les autres parcelles irriguées le sont par dérivation latérale des eaux d'un affluent du fleuve, la rivière Bois. Le système de canaux est sans cesse en évolution et en réfection depuis les temps de la colonie, avant 1804, jusqu'à nos jours - où en 1990 et 1991 la FAO lançait un plan de réhabilitation du réseau -, en passant par l'époque du président Vincent (1938) et l'occupation américaine (1915-1934): certaines portions des canaux portent les noms de Vincent, ou de compagnies nord-américaines. Les débits de la rivière Bois fluctuent énormément - l'érosion catastrophique de son bassin versant et les irrégularités de la pluviométrie se conjuguent ici - et par voie de conséquence l'eau disponible dans les canaux aussi. La sédimentation dans tout le réseau n'arrange bien évidemment rien. Tout ceci explique que le fait de disposer d'une parcelle irriguée ne met pas définitivement à l'abri des aléas de la disponibilité en eau à court ou à moyen et long terme. A très court terme - sur une culture de haricot qui dure 12 à 15 semaines - l'eau du canal peut être plus ou moins assurée, mais après, les fluctuations naturelles et les instabilités sociales ont appris au paysan à se méfier. Il vaut mieux pour lui, que sa parcelle soit proche du canal primaire, et

son irrigation sera plus garantie s'il est protégé par quelqu'un d'important. Se prémunir du risque de non-récolte consistera alors à avoir plusieurs petites parcelles irriguées avec différentes successions culturales possibles, ayant des demandes en eau différentes en quantité et en saisonnalité (cf. Figure 7).

Ces stratégies se traduisent sur le terrain par un extrême morcellement des exploitations - même pour ceux qui exploitent les plus grosses surfaces (de 8 à 15 carreaux, soit entre 10 et 20 ha environ) et dans les résultats des enquêtes par un pourcentage élevé d'exploitants ayant plus de trois parcelles.

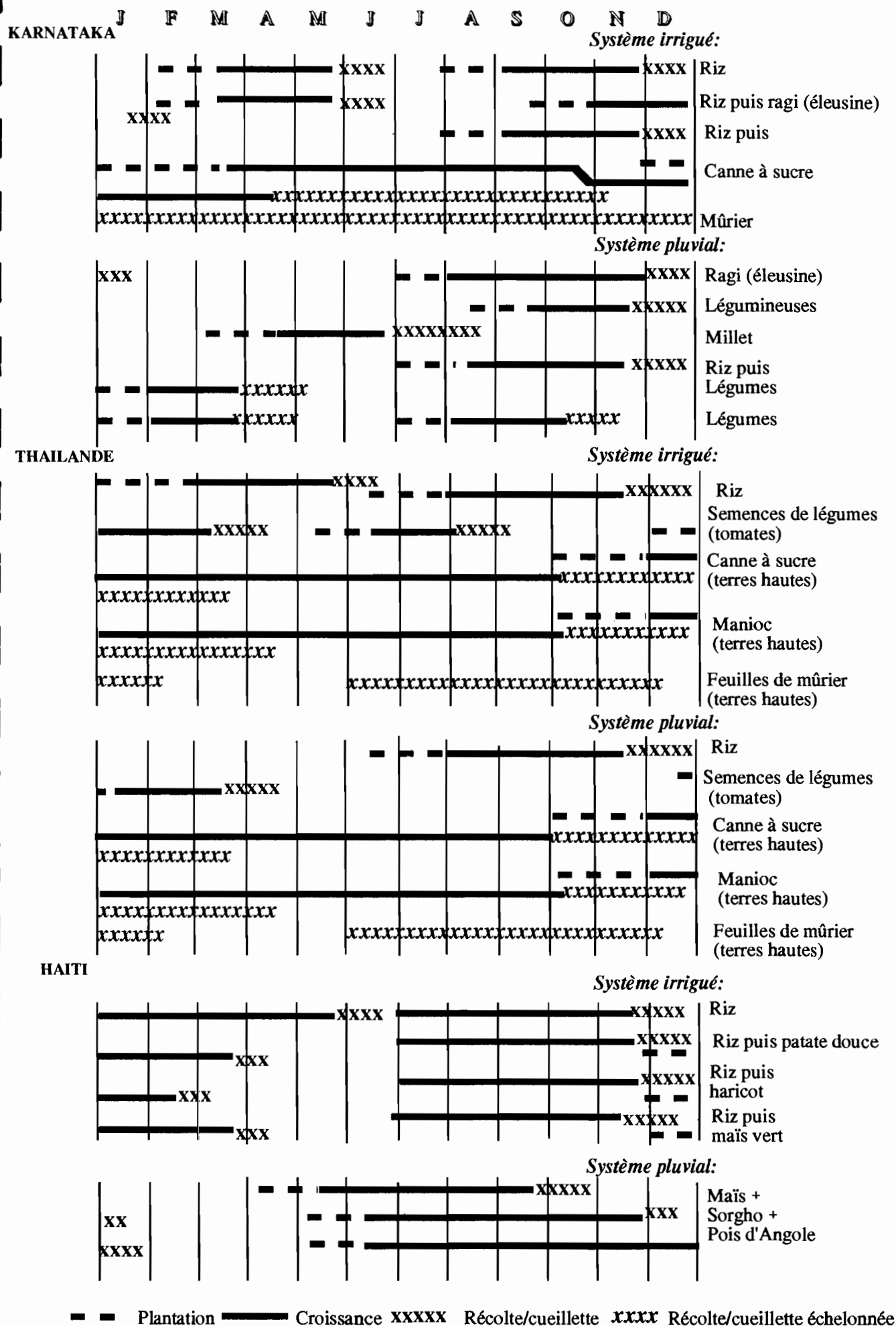
A moyen et long terme, les stratégies alimentaires ⁵⁷ des cultivateurs (ou des propriétaires non-exploitants donnant leurs parcelles en métayage et en fermage), traduites concrètement par la flexibilité des surfaces cultivées et par les choix de cultures, tentent de maintenir intactes d'une part les "capacités" à résister à un coup dur ou tout simplement à la période de vulnérabilité (cf. infra), d'autre part les "potentialités" de récupération après le passage de la crise ⁵⁸. Les caractéristiques agro-écologiques sont exploitées au maximum dans les limites techniques disponibles: on joue à la fois sur le pluvial (au cas où il faudrait d'abord s'auto-alimenter) et sur l'irrigué (si on peut vendre sa production de riz et de haricot ici considérés comme des cultures commerciales, car avec le produit de cette vente on peut se racheter entre deux et cinq fois plus de maïs..."qui remplit bien le ventre des enfants", comme cela nous a été dit au cours des enquêtes). Mais la flexibilité constatée pour les surfaces cultivées traduit aussi la diversité des objectifs des ruraux: la pérennité de l'exploitation agricole dans son intégralité de moyens et de capital investi sera placée au second rang des priorités devant des impératifs sociaux et culturels tels qu'une dot à payer, ou des veillées mortuaires à organiser - dans le cas de décès d'un parent proche, le chef de famille prend en charge boisson et nourriture pour la veillée à laquelle il invite parents, amis et voisins, avec souvent une deuxième veillée quelques jours après, la "neuvaine"-.

La variation dans l'espace et l'instabilité dans le temps de l'approvisionnement en eau de ces systèmes conduisent à les considérer comme des systèmes à dominante irriguée dans lesquels l'intensification sur le

⁵⁷ entre autres, car les ruraux poursuivent d'autres objectifs et sont capables de prendre des risques "alimentaires" pour les atteindre (cf. infra).

⁵⁸ BOHLE H. G., 1993

Figure 7 : Calendriers agricoles



mode de la révolution verte n'est pas aussi constante qu'on aurait pu l'estimer, même si des différences sur son intensité ont pu être dégagés entre les deux systèmes. À Na Kam Noi comme à Verrettes, une proportion non négligeable d'agriculteurs subit les fluctuations saisonnières parce que leur exploitation se trouve confrontée à des contraintes analogues à celles de systèmes à dominante pluviale. À Sampahalli, certains sont conduits à déployer des stratégies agricoles anti-risques, en adaptant leurs systèmes cultureux aux variations saisonnières. La maximisation de l'utilisation d'une même surface qu'autorise, pour ceux qui en bénéficient, une irrigation à peu près stable au cours de l'année n'élimine pas non plus toute variation du travail agricole (cf. Figure 7). L'offre de celle-ci, même si elle est plus étalée dans le temps que dans les systèmes à dominante pluviale, est malgré tout soumise à des fluctuations. Leur configuration spécifique s'explique par la culture qui domine chacun des systèmes. Dans ces systèmes à dominante irriguée, les activités autres qu'agricoles et à l'extérieur, les opportunités d'emploi agricole et non agricole constituent des facteurs importants pour la sécurité alimentaire de certains agriculteurs.

1.2- Accès à la terre et modes de faire-valoir

Dans les six systèmes, l'agriculture est l'activité de production la plus visible: la répartition sociale de la terre comme sa dynamique sont par conséquent des éléments d'importance même si l'agriculture locale ne constitue pas la seule activité des ruraux.

Pour mieux cerner l'articulation entre les contraintes et les opportunités qui touchent les ruraux, arrêtons nous sur la répartition des exploitations, définies d'une façon commune comme les superficies mises en exploitation par une ou plusieurs familles quel que soit leur statut juridique par rapport à la terre. C'est incontestablement dans le système indien de Sampahalli à dominante irriguée que l'on trouve la plus forte proportion de ruraux n'exploitant pas de terre agricole: soit près de 36% des ménages constituant l'échantillon et dont près de 6% probablement provisoirement en raison de la mise en fermage de l'intégralité de leur terre. Le système thaïlandais à dominante pluviale de Non Khong compte 24% de non-exploitants agricoles, dont deux seulement se déclarent par ailleurs propriétaires. À proportion à peu près égale, soit un peu plus de 3% de l'échantillon, se trouve la

population non-exploitante dans le système à dominante irriguée de Na Kam Noi et de Konanur.

Figure 8: Répartition des exploitations dans le système à dominante pluviale de Konanur

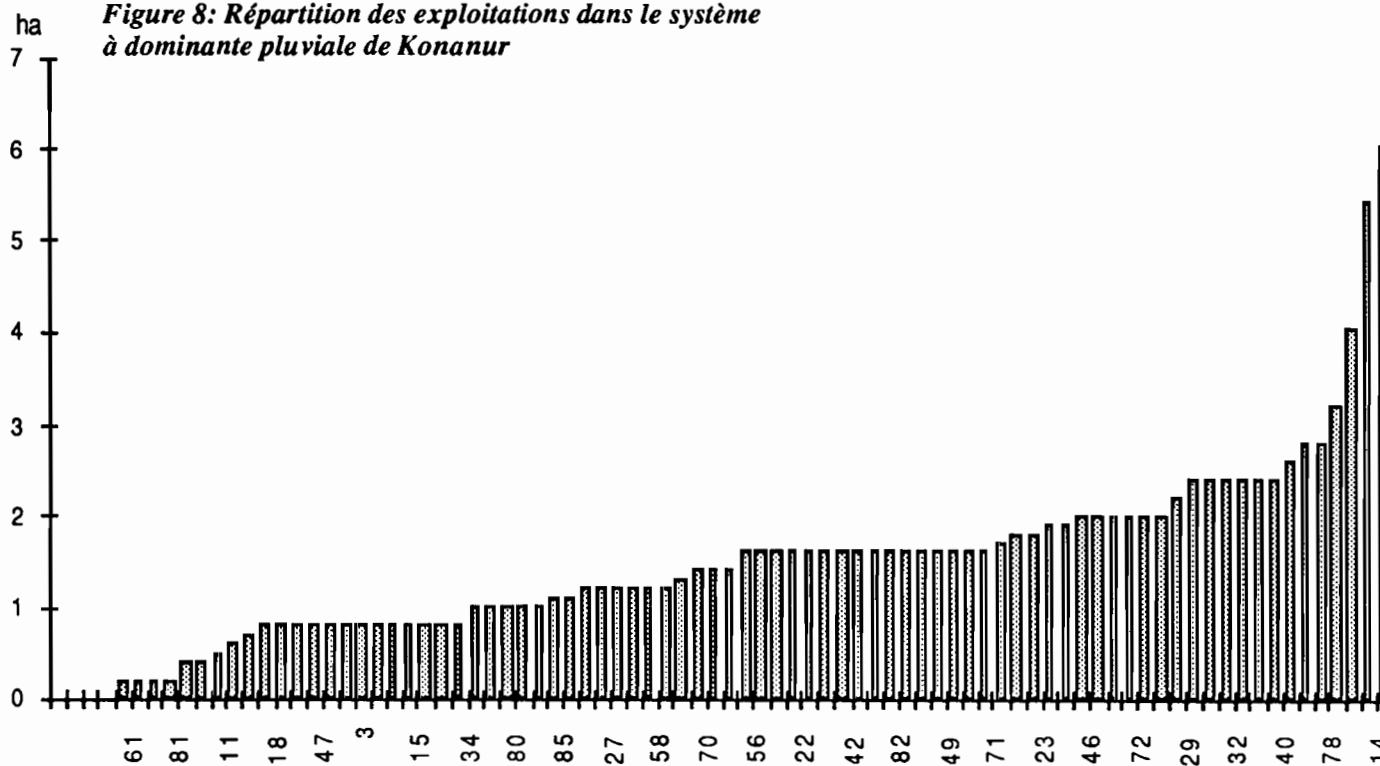
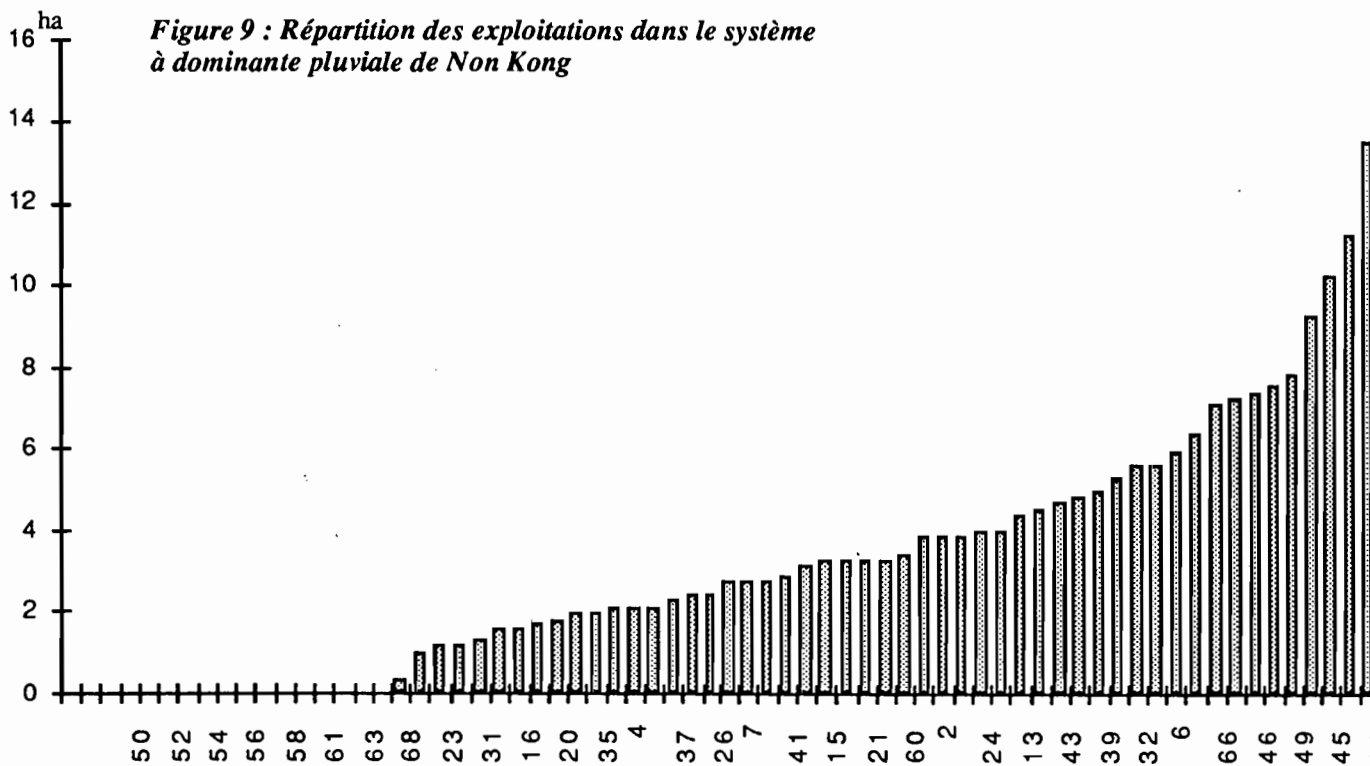
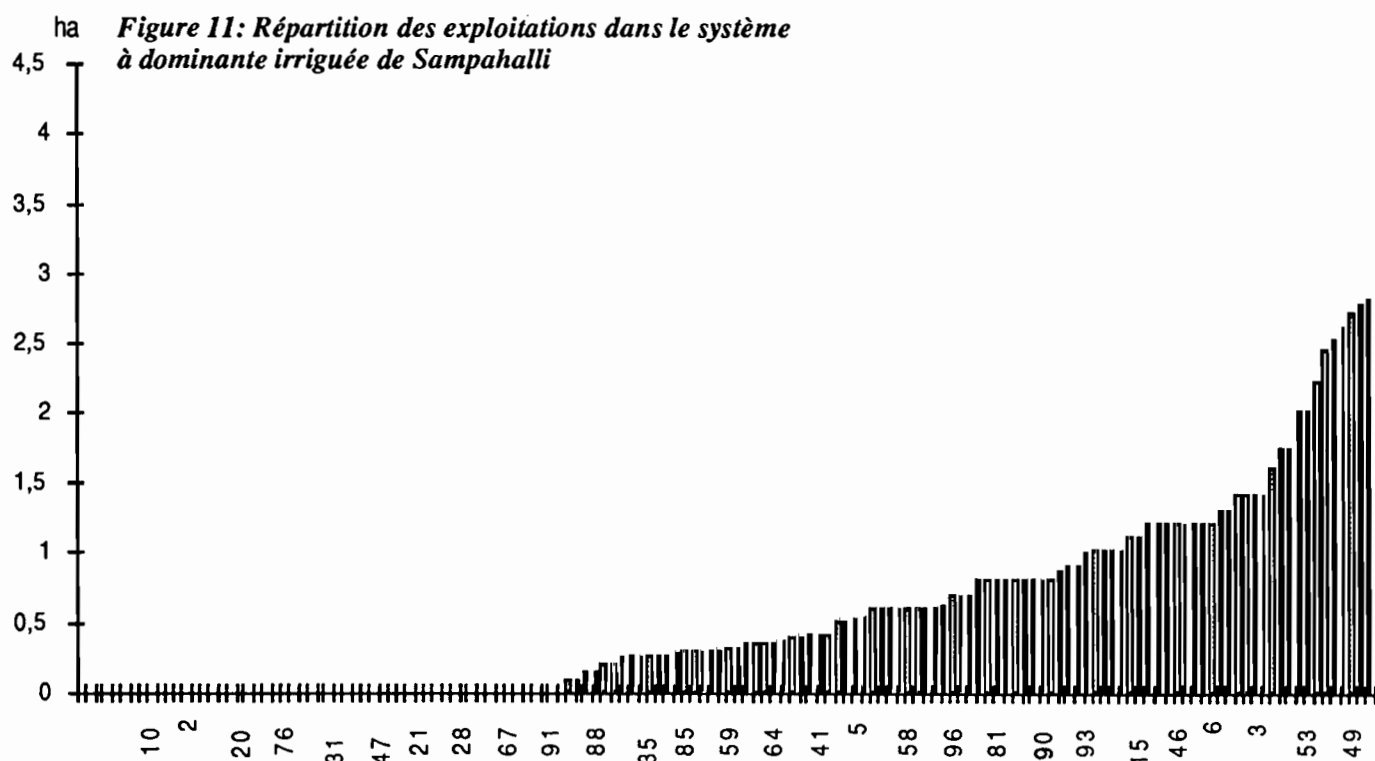
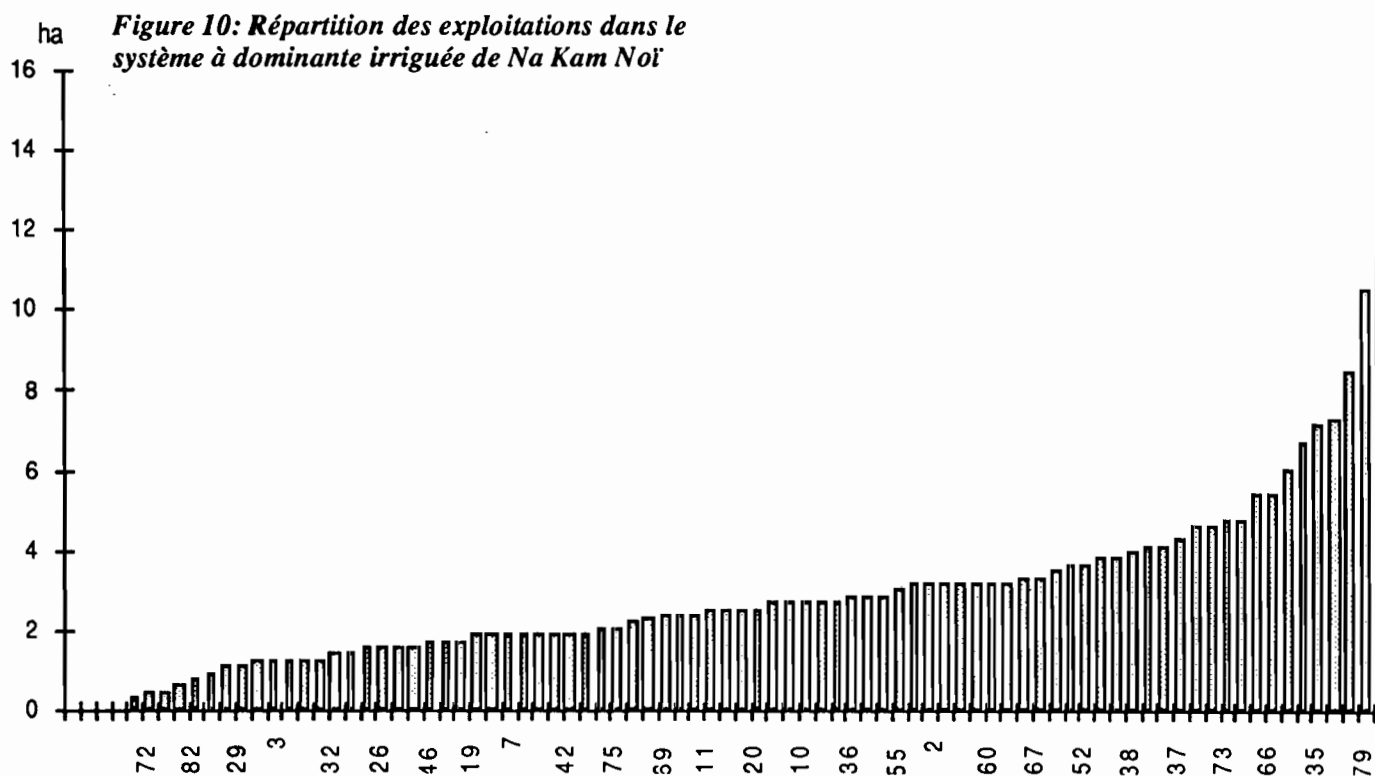


Figure 9 : Répartition des exploitations dans le système à dominante pluviale de Non Kong





Il y a donc une proportion inverse de non-exploitants agricoles, sur les raisons de laquelle nous reviendrons plus tard, entre les types de systèmes indiens et thaïlandais. L'utilisation qui est faite ici de l'expression de "non-exploitant" est volontaire. Elle tient à la connotation déterministe, et largement misérabiliste dans

le contexte asiatique, de l'expression "sans-terres" appliqué souvent sans distinction à des familles dépourvues de toutes ressources foncières propres mais dont les revenus, en terme de provenance sectorielle, de niveaux et de stabilité, sont sensiblement différents. Ce point sera analysé plus attentivement par la suite, mais si l'on prend les exemples de Sampahalli et de Non Khong et si l'on s'en tient pour l'instant à l'origine des revenus, force est de constater l'hétérogénéité de cette population n'exploitant aucune terre agricole. Parmi les exploitants non-agricoles permanents - ceux qui n'ont pas donné en métayage ou en fermage leur terre -, on dénombre aussi bien des familles dont les revenus proviennent intégralement ou partiellement du travail agricole que du commerce, de l'artisanat, des services ou bien du salariat des secteurs public comme privé. Aussi, nous limiterons l'application de l'expression "sans-terres" à ceux qui, dépourvus de tous biens fonciers leur permettant d'exploiter un potentiel agricole, n'en sont pas moins largement tributaires de l'activité agricole exercée pour d'autres en tant qu'ouvriers.

L'objectif de comparaison amène à adopter une mesure commune de superficie pour les trois pays qui ont chacun leur propre mesure ⁵⁹. L'établissement de classes de superficies des exploitations permet une appréciation comparée de la répartition de la terre entre les systèmes si elle ne gomme pas les caractéristiques de chacun des systèmes, qui se manifestent dans les classes extrêmes. Pour cette raison, nous avons été amené à établir 7 classes de superficies.

Tableau 4: Répartition des exploitations des systèmes asiatiques par classes de superficies

Superficies en ha	Sampahalli	Konanur	Na Kam Noi	Non Khong
< 0,5	30 (31,6%)	6 (7,4%)	3 (3,6%)	1 (2%)
0,5 à 0,99	28 (29,5%)	16 (19,7%)	3 (3,6%)	1 (2%)
1 à 1,49	21 (22%)	17 (21%)	9 (11%)	3 (5,7%)
1,5 à 2,49	7 (7,4%)	34 (42%)	22 (26,9%)	12 (23%)
2,5 à 4,49	9 (9,5%)	5 (6,2%)	31 (37,9%)	17 (32,7%)
4,5 à 6,49	0 (0%)	3 (3,7%)	7 (8,5%)	8 (15,4%)
> 6,5	0 (0%)	0 (0%)	7 (8,5%)	10 (19,2%)
Total	95 (100%)	81 (100%)	82 (100%)	52 (100%)

⁵⁹ En Haïti, le *carreau* équivaut à 1,29 ha, en Thaïlande le *rai*, à 0,16 ha., en Inde l'*acre* à 0,4047 ha.

La divergence des concentrations des exploitations entre les classes de superficies mérite que l'on s'y attarde car elle exprime bien les tendances issues de l'histoire de ces systèmes, de leur potentiel agricole et de la mobilité de la terre. C'est dans les systèmes indiens que la fragmentation de la terre agricole est la plus forte puisque la proportion d'exploitations de moins de 2,5 ha atteint 90% alors qu'elle est au maximum de 45% dans le Nord-Est de la Thaïlande. L'homogénéité indienne n'est qu'apparente puisque la répartition est inégale au sein de cette fourchette entre Sampahalli et Konanur: dans le premier, un peu plus de 61% des exploitations de l'échantillon ont une superficie inférieure à 1 ha alors qu'à Konanur, une proportion équivalente -63%- a une superficie supérieure, entre 1 et 2,5 ha. Au-delà de ce seuil, les exploitations se font rares dans les deux systèmes indiens alors qu'elles constituent respectivement 55% et plus de 67% dans le système à dominante irriguée de Na Kam Noi et dans celui à dominante pluviale de Non Khong. Là, la majorité des exploitations se regroupe entre 1,5 et 4,5 ha: respectivement plus de 64% et 57%. La dichotomie dans les superficies des exploitations particulièrement forte au Karnataka entre système à dominante irriguée et système à dominante pluviale se vérifie moins dans le cas de la Thaïlande: on observe toutefois une proportion supérieure d'exploitations dans les classes de superficies de plus de 4,5 ha dans le système pluvial de Non Khong.

La Thaïlande est celui des trois pays qui a bénéficié jusqu'à une période récente d'une réserve foncière alors que la saturation de l'espace était depuis longtemps atteinte en Haïti comme au Karnataka. Dans le Nord-Est, comme ailleurs en Thaïlande, l'État a pour l'essentiel laissé la paysannerie s'approprier cet espace laissant fleurir des fronts pionniers "spontanés" un peu partout. Depuis 1985, il cherche à réacquérir un contrôle sur les terres du domaine public en s'appuyant sur leur double finalité, préservation de l'environnement et forêts "économiques" destinées à une transformation industrielle. Pour les ruraux du Nord-Est, la flexibilité que présentait le défrichement de l'espace public n'existe plus et leur statut juridique par rapport à la terre qu'ils exploitent n'est plus aussi sécuritaire qu'auparavant, sans atteindre toutefois le degré d'insécurité observé en Haïti. Évitant de mettre en route une véritable réforme agraire, l'État thaïlandais, par l'intermédiaire des Départements du Développement de la Terre et du Département Royal des Forêts, se limite à attribuer des autorisations d'exploitation à certains des occupants du domaine public et à

multiplier les statuts ⁶⁰. Voilà qui contraste avec l'intervention publique indienne qui, au Karnataka, a fixé des plafonds de propriété, modulés entre zone irriguée et zone sèche ⁶¹, et, dans son intention de sécuriser les petits exploitants, en supprimant les rapports quasi féodaux, a rendu illégal depuis 1974 le faire-valoir indirect. L'une comme l'autre de ces mesures ont eu des résultats mitigés, l'utilisation de prête-noms contrecarrant la première ⁶² et la survivance du métayage et du fermage montrant la portée incomplète de la seconde. Celle-ci a d'une certaine façon créé une forme d'insécurité pour les microfundiaires qui donnent leur terre faire-valoir indirect: ils savent que, sans cadre légal, la terre peut être réclamée pour sienne par les tenanciers. En Haïti, l'État est incontestablement le plus gros propriétaire terrien sans qu'il manifeste un quelconque intérêt à éclaircir la position des exploitants s'étant approprié de fait l'espace public. Héritage de l'histoire coloniale et de la non-intervention sur les structures, le paysage foncier se caractérise par l'insécurité des statuts fonciers et l'atomisation de la terre. D'un point de vue juridique, la situation apparaît en Haïti inextricable dans les deux systèmes et elle est dans le Nord-Est de la Thaïlande de plus en plus complexe, surtout dans le système pluvial de Non Khong touché par la juridiction du Département Royal des Forêts.

Au morcellement "stratégique" répond la parcellisation foncière et la complexité des statuts de tenure; les types d'endettement (souvent appelé *ponya* ou *koudponya* ⁶³) sont, quant à eux, adaptés à la labilité des statuts. L'instabilité est ici la clef de la dissimulation qui est gage de sécurité. Moins on montre, plus on cache et moins on donne prise aux manoeuvres possibles de l'adversaire ou du concurrent qui est bien souvent un proche (et non pas un "outsider" ⁶⁴).

Commençons par la parcelle la plus identifiable, l'*anplasman*, sur laquelle s'établit la maison. Alors qu'en "régime normal" on y trouve accolé le *jadin-kay*, ultime recours en cas de disette avec son manguier, son arbre à pain et son avocatier, ici dans le

⁶⁰ Parmi les onze titres fonciers recensés en Thaïlande, seuls trois titres correspondent à des titres clairs de propriété et peuvent constituer des garanties crédibles aux yeux des organismes de crédit agricole; cf. aussi PHELINAS P. (à paraître), SIAMWALLA A. (1991)

⁶¹ 4 ha en zone irriguée et 11 ha en zone sèche.

⁶² Il est surprenant que, parmi les exploitants couverts par l'enquête, un seul a déclaré être propriétaire d'une superficie supérieure au plafond fixé par la Réforme agraire de 1974.

⁶³: "poignard" ou "coup de poignard", à cause du taux usuraire de remboursement

⁶⁴ comme l'a démontré MURRAY G. dans la Plaine du Cul-de-Sac, 1977.

système à dominante irriguée de Verrettes deux logiques de la sécurité entrent en contradiction: d'une part celle de la sécurité alimentaire qui tend à faire bien évidemment conserver son *jadin-kay* avec son verger tout près du lieu d'habitation, d'autre part celle de la sécurité physique qui pousse beaucoup de résidents des *habitations* ⁶⁵ à venir se réfugier au bourg. Là on est à l'abri des exactions de l'armée et des *escadrons de la mort*. Bon nombre d'artisans et de salariés vivant dans ce système rural vivaient au bourg. De plus en plus de paysans les y rejoignent, ce qui explique le gonflement rapide de quartiers comme *Savann Bouk*.

En ce qui concerne le domaine cultivé la première grande caractéristique est l'absence de cadastre. Mais, inexistence d'un statut *de jure* ne signifie absolument pas qu'il n'y a pas de contrôle social sur le foncier: bien au contraire, ce domaine est le théâtre par excellence du social, en particulier des réseaux d'allégeances et d'obligations ⁶⁶. A Verrettes, on échange des contrats fonciers de fermage (le bailleur est en besoin de liquidités alors que le preneur peut avoir des objectifs alimentaires ou de revenus différés) ou de métayage (le métayer, *demwatié*, est en position inférieure mais la plupart du temps "lié" au propriétaire dans une relation où celui-là est à la fois débiteur et "protégé" par celui-ci). Ces échanges qui fondent le lien social sont par nature très flexibles: on doit et on rembourse constamment des "obligations" sociales, et en même temps on essaye - la terre reste un bien de production essentiel - de se placer le mieux possible dans la course aux parcelles les plus productives. Mais le milieu agricole est tellement mal maîtrisé (risques de crues ou de sécheresses, incertitudes de la distribution de l'eau dans les canaux), que le mieux est de répartir les risques et d'avoir plusieurs petites parcelles dans différentes positions agro-écologiques. Pour atteindre cet objectif, la plupart des exploitants seront obligés de passer par la diversité des contrats fonciers possibles dans leur champ relationnel proche. Les cartes sont ainsi redistribuées de façon permanente: même si l'on est dans un statut social inférieur, on garde espoir d'avoir de nouvelles possibilités lors d'un prochain contrat ⁶⁷. Les caractères de la flexibilité ne se limitent pas à la permanence de la

⁶⁵ hameau souvent isolé dans la campagne.

⁶⁶ *tout bagay fèt pa patizan, parèn, marèn* nous ont déclaré plusieurs enquêtés (ici tout est fait par les relations de compagnonnage, de parain et de maraine).

⁶⁷ sans pouvoir ici entrer dans des développements trop importants, ces traits expliquent en particulier l'opposition farouche de la plupart des paysans à une réforme agraire qui risquerait de "fixer" les statuts fonciers.

redistribution des atouts ou des potentialités; il y a aussi la vitesse des changements corrélée à la brièveté de la durée des baux. Les systèmes d'endettement se prêtent particulièrement à cette rotation: au moment de préparer sa parcelle de riz, par exemple, le paysan dans le besoin empruntera l'équivalent en argent de deux *barik* ⁶⁸ à 2 gourdes par *marmit* soit 32 \$ ($40 \text{ g.} \times 40 = 160$). Au moment de la récolte, soit 24 semaines après environ, le prêteur recevra deux *barik* en nature dont il tirera entre 80 et 180 \$... Contrats oraux, réseaux de relations, brièveté des durées et rapidité des changements d'alliance sont autant d'éléments qui marquent la très grande flexibilité du foncier: se prémunir contre les risques d'insécurité alimentaire, en ce qui concerne le "capital-terre" est à ce prix.

Dans les six systèmes, la hiérarchie affirmée, et particulièrement forte dans les systèmes haïtiens et indiens, de la propriété foncière est tempérée inégalement par la mobilité de la terre. Dans les systèmes thaïlandais et dans le système irrigué haïtien, l'accès au faire-valoir indirect est une stratégie utilisée, aussi bien par des propriétaires fonciers que par des sans-terres pour renforcer leur assise alimentaire ou réduire, ne serait-ce que périodiquement, leur insécurité alimentaire. En comparaison, le "marché de l'exploitation" apparaît figé au Karnataka, non pas tant en raison de la représentation statistique des "mouvements" de la terre que plutôt à cause de la configuration sociale de ceux qui peuvent accéder à une exploitation agricole par le biais du faire-valoir indirect. La proportion de ménages touchés par le faire valoir indirect - propriétaires comme tenanciers- est plus importante dans le système irrigué de Na Kam Noi - un peu plus de 15%- que dans celui de Sampahalli - environ 10%-, lui-même d'un ordre équivalent à celui du système pluvial de Non Khong. Elle est par contre infime dans le système pluvial de Konanur ⁶⁹. La responsabilité ne semble pas là imputable à l'illégalité du faire-valoir indirect dans le Karnataka. La valeur des terres agricoles qu'elles soient irriguées ou pas ne représente pas non plus un facteur explicatif si on l'isole des autres éléments de dynamique de ces systèmes.

Le premier tient à la structuration sociale du milieu: la proportion inverse de non-exploitants entre les types de systèmes indiens et thaïlandais est l'héritière d'une histoire spécifique. Les bouleversements que furent l'irrigation et la diffusion de la canne à sucre, accompagnée de l'installation à Mandya d'une usine sucrière à capitaux publics, se traduisirent dans le système de Sampahalli

⁶⁸ *barik*, unité de volume équivalente à 40 *marmit* (0,980 kg de riz)

⁶⁹ Elle se limite à la location de parcelles irriguées d'1 *acre* tout au plus.

par un fort appel à une main-d'oeuvre d'immigrants s'y fixant en tant qu'ouvriers agricoles ⁷⁰. La mise sous irrigation de terres basses à Na Kam Noi n'a pas, contrairement au système rural irrigué de Sampahalli, suscité la fixation d'immigrants: la demande en main-d'oeuvre y est inférieure et elle est pour partie satisfaite par les populations du système pluvial limitrophe et pour partie par les familles dont les terres ont peu ou pas du tout bénéficié de l'irrigation. En outre, la diversification des activités reste d'origine agricole dans le système de Sampahalli et elle ancre les propriétaires dans leur exploitation. La location partielle ou intégrale de terres irriguées est faite par des familles endettées, propriétaire de moins d'1 ha irrigué, très rarement pour des raisons tenant à une force familiale de travail insuffisante; ainsi de Gowamma ou de Boriah qui, pour couvrir les frais du mariage d'une soeur et d'une fille, ont loué leur terre l'un pour 4 ans et l'autre pour 6 ans. Le terme de la mise en gage ou de la location des terres, en fermage ou en métayage, est généralement long - jusqu'à 7 ans pour plusieurs exploitants de l'échantillon - et les conditions de remboursement, en argent ou en grains, sont déterminées en fonction de l'importance de la dette. Les preneurs sont déjà propriétaires et ils sont en mesure d'avancer une somme importante d'argent, qu'elle soit destinée à couvrir le rachat par le débiteur d'une paire de boeufs, les frais d'un mariage et d'une dot, ou de déstocker un volume de grains sans compromettre leur sécurité alimentaire. Ces conditions alliées aux réseaux sociaux et familiaux qui unissent généralement les deux parties écartent les sans-terres du faire-valoir indirect. Leur accès à un patrimoine foncier s'est tout au plus réalisé grâce à des distributions parcimonieuses par l'État de quelques acres de terres pris sur les "surplus" récupérés des propriétés excédant le plafond des superficies autorisées ⁷¹.

Pour les systèmes pluviaux, les opportunités d'emplois complémentaires ont inégalement retenu la population de sans-terres et celle insuffisamment pourvue en terre. À Non Khong, les migrations saisonnières de travail agricole et non-agricole permettent aux métayers de faire appel, sans abandonner le système, à des stratégies nuancées en fonction des saisons et

⁷⁰ Un programme public a par la suite contribué à fixer cette population en créant deux *Garibi Colonies* dans le village de Sampahalli: pauvres villageois et immigrés pouvait obtenir un terrain constructible et des matériaux à moindre frais.

⁷¹ Réalisées au début des années 80, ces distributions de terres, les terres *darkast*, prises pour le système de Sampahalli sur les terres de la Ferme Malligere gérée par l'usine sucrière de Mandya, ont touché pour l'essentiel quelques familles SC/ST, à raison de 1-2 *acres* par famille de 5 personnes (0,4-0,8 ha).

d'accéder temporairement à l'exploitation de *na-lum* - jusqu'à plus de 3 ha - libérées par la migration plus permanente de certains propriétaires; ainsi de Sawat, métayer d'une vingtaine de *raïs* le temps de la saison pluvieuse et coupeur de canne dans la Plaine Centrale pendant quatre mois de la saison sèche. Par contre, en raison de la spécialisation sociale et spatiale des courants migratoires, les migrations saisonnières, en particulier vers le système irrigué, n'ont pas de répercussions sur le système pluvial de Konanur. Les opportunités de diversifications agricoles, autorisées par l'irrigation par puits, ont depuis une dizaine d'années ralenti l'ampleur des migrations traditionnelles plus permanentes vers les grandes villes de Mysore, Bangalore ou même Bombay. Les diversifications ont par ailleurs généré des transactions foncières en confortant leurs bénéficiaires et ceux restés au village dans leur exploitation et elles ont renforcé les capacités locales à offrir des opportunités de revenus. Aussi, rares sont les exploitants qui louent une parcelle à un voisin disposant d'un puits, comme Ankegowda ayant mis en faire-valoir indirect 1/10 è d'hectare. Dans le système irrigué de Na Kam Noï, lorsque l'intensification rizicole et la diversification agricole ont permis à certains de valoriser un "capital éducatif" par l'obtention d'emplois, la migration plus permanente de certains propriétaires a contribué à desserrer la pression sur une terre irriguée d'une valeur supérieure. Récemment, ce sont les opportunités offertes à certains par des programmes publics de diversifier leurs activités au sein du système rural qui entretiennent la mobilité de la terre. Celle-ci profite maintenant aux exploitants du système pluvial voisin - jusqu'à 2 ha bien irrigués - et elle s'est propagée aux terres hautes et entièrement pluviales du système, les *na-don*, auxquelles les programmes d'élevage d'embouche et d'élevage laitier ont conféré une certaine valeur. Il est probable que la location de ces terres hautes se fera sur une base monétaire alors que celle des rizières se faisait jusqu'à présent sous la forme du partage pour moitié de la récolte de grains.

Dans le système pluvial haïtien, les décisions concernant les plantations dépendent moins qu'en plaine du régime foncier. Celui-ci n'est même pas une contrainte de premier ordre. Certains "héritiers", exploitants de plein droit, délaissent leurs parcelles trop peu productives en regard du rendement mesuré par le rapport "travail investi/produit escompté". Ils les mettront en culture que tardivement, après avoir vendu le maximum possible de journées de travail dans les systèmes de la plaine qui du point de vue agro-écologique suivent le même calendrier des pluies: la concordance des calendriers de travail en début de saison des pluies entraîne une irrémédiable concurrence dans l'appel de

main d'oeuvre qui tourne toujours en défaveur du système pluvial. Il y a là un indéniable conflit permanent entre la sécurité alimentaire à court terme et celle à long terme. Les difficultés redoublent pour ceux qui ont des terres indivises: au retard de mise en culture des premiers cités, ils vont ajouter la faiblesse de l'investissement en travail et en intrants qui se résument ici à peu de choses, les semences, jamais "sélectionnées", soit gardées de la récolte de l'année précédente soit achetées au marché rural, soit encore échangées - pour le haricot -. Les engrais ne sont utilisés par personne. L'explication de leur comportement est simple: augmenter le produit de ces terres indivises reviendrait à attiser la convoitise des autres "ayants-droits" n'exploitant pas directement la parcelle.

La seule parcelle de terre qui "fixe" véritablement les ruraux de ce système est leur *jardin-kay*: près de leur maison, ils ont quelques arbres et plantes de "survie", arbre-à-pain, avocatier et manguier avec quelques légumes-feuilles. Encore faut-il préciser que toutes les *kay* ne sont pas dotées de ce jardin qui constitue la base de repli dans les crises les plus graves. Ceux des ruraux qui n'ont pas cette possibilité possèdent parfois un ou deux bananiers dans le fond plus frais d'un talweg.

La terre a donc surtout, une valeur symbolique car les personnes sont attachées au lieu où elles sont nées - on y enterre le cordon ombilical -. Mais point ici de valeur économique ou de rapports d'échange signant une certaine inégalité socio-économique. Au résumé, on constate une belle immobilité foncière dans le système pluvial: ici, stabilité ne rime pas avec permanence de l'équilibre. Au contraire, c'est bien d'un blocage du système qu'il s'agit.

Dans le système irrigué haïtien, la mobilité de la terre s'inscrit dans un contexte de précarité foncière aiguë qu'exacerbent des rapports de clientélisme particulièrement durs. Ce sont pour partie ces risques que la variété de statuts fonciers des agriculteurs s'efforce de diversifier en jouant par ailleurs sur une flexibilité qui s'exprime, non pas aussi fortement qu'en Thaïlande entre l'intérieur et l'extérieur du système, mais au sein du système et entre systèmes pluvial et irrigué. Même si la pluri-activité est de règle, la portée limitée des opportunités de diversification, non-agricole et même agricole, attribue de l'importance aux terres pluviales dans les stratégies des microfundiaires. Aussi, ils s'efforcent de jouer sur la location de parcelles aux conditions agro-climatiques différentes pour échelonner les risques agricoles, et les incertitudes tenant aux rapports sociaux de production et d'emploi comme aux

fonctionnements des marchés. Les conditions du métayage, le plus répandu, sont particulièrement dures et le fonctionnement réel "en de-moitié" est loin d'attribuer automatiquement la moitié de la récolte aux métayers.

La mobilité de la terre observée dans les systèmes haïtien irrigué et thaïlandais exprime des types différents de flexibilité qui tiennent aux dynamiques à l'oeuvre à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes. Elle présente des éléments de flexibilité qui sont porteurs pour les acteurs concernés à la fois de sécurité et d'insécurité alimentaires selon l'horizon temporel dans lequel on s'inscrit. Si la condition de locataire foncier est par essence insécure, elle permet dans ces quatre systèmes à des sans-terres, des microfundiaires comme à des propriétaires, d'augmenter leur sécurité alimentaire ou de diminuer leur insécurité à court terme. Pour les derniers, le degré de sécurité dépend de la part des terres prises en faire-valoir indirect dans la superficie totale exploitée. Pour tous, il est limité par les conditions posées par les propriétaires de la terre, se réservant au moins la moitié de la récolte; ce qui permet à ces derniers d'ajuster les superficies à mettre en faire-valoir direct à la force familiale de travail et de consommation. La relative rigidité de la terre observée dans les systèmes indiens porte aussi en elle des tendances contradictoires de sécurité alimentaire comme d'insécurité. La location intégrale de parcelles permet aux microfundiaires de Sampahalli de faire face à un endettement disproportionné par rapport à leurs ressources mais elle les plonge des années durant dans l'instabilité propre au salariat agricole, lorsqu'il devient leur seul recours pour survivre.

Dans les trois pays, la terre est maintenant un bien rare même si l'intensité de la pression démographique sur les terres agricoles est variable entre les systèmes. Témoin de cette pression, mais aussi au carrefour d'autres dynamiques sociales et économiques, le mode d'organisation familiale, en particulier pour l'exploitation de la terre, complète la vision donnée par la répartition de la terre selon les superficies. Au Karnataka, la famille élargie, qui se traduit par une mise en commun des dépenses et des ressources entre plusieurs familles occupant le même toit, est proportionnellement plus importante dans le système irrigué de Sampahalli que dans le système pluvial de Konanur - respectivement 35 et 28% - et le nombre de personnes y est aussi supérieur: il peut atteindre 16 à 18 personnes pour les familles

mieux loties que les autres en terre. À Konanur, où le potentiel agricole est moins favorable et l'insécurité plus forte pour certaines familles, les familles nucléaires sont prédominantes et presque exclusives au-delà du seuil des 2 ha. Dans les deux systèmes thaïlandais, la proportion supérieure de familles élargies - de l'ordre de 40% dans les deux systèmes - est contrebalancée par un nombre moyen de membres nettement inférieur à celui observé dans les systèmes indiens. Là, l'exploitation familiale de la terre revêt en outre la forme de l'indivision du patrimoine foncier ⁷², qui ne saurait toutefois être assimilée au fonctionnement de la famille élargie qui se caractérise par une mise en commun des biens de production et de consommation comme des revenus non agricoles. La non division de la terre entre les enfants peut répondre à plusieurs motifs dont celui de mettre en commun un bien limité en superficie, en potentiel; ce qui expliquerait la proportion nettement supérieure de rizières indivises à Non Khong - plus de 45% - et qu'à Na Kam Noi, leur fréquence augmente avec la diminution des superficies. L'indivision foncière peut également être justifiée par le désir de ne pas clarifier un statut ne comportant pas de garantie suffisante aux yeux de leur titulaire: c'est ainsi qu'à Non Khong, parmi ceux qui ont défriché et qui exploitent une terre classée comme "réservée", certains détenteurs du titre Sor To Kor répugnent à attribuer leur part à leurs enfants alors que la transmission successorale de l'usufruit est normalement admise dans les clauses de ce titre délivré par l'État. Un autre mode d'exploitation familiale, qu'il se traduise ou pas par un partage successoral formel et observé dans les systèmes indiens comme thaïlandais, réside dans l'accord passé entre parents proches, vivant séparément, pour cultiver la terre de ceux qui ne travaillent pas dans les systèmes ruraux, qu'ils y résident ou pas ⁷³. Les agriculteurs de la famille leur réservent une partie de la production, en contrepartie d'une participation aux frais d'exploitation. Ce mode d'organisation permet à "l'absent" de ménager ses droits sur la terre familiale, qu'il pourra faire valoir lors de son retour à la terre.

Les interrelations entre la structure familiale et l'exploitation de la terre agricole ne sont pas univoques. Si dans un certain sens, la pression qui est exercée sur l'exploitation augmente avec le nombre de membres et le nombre de familles, elle n'entraîne pas systématiquement

⁷² L'exploitation commune de la terre peut se faire entre agriculteurs de la même famille, enfants et cognats, sans que le *pater familias* ait disparu.

⁷³ Ce que EPSTEIN (1962, 1973) a appelé pour le Sud de l'Inde la *share family* sans qu'il soit certain que ce type de famille corresponde à une transition entre famille élargie et famille nucléaire (LANDY F. 1992).

une accentuation de l'insécurité alimentaire. La force de travail disponible constitue un facteur important de flexibilité qui permet aux familles de diversifier, sur un régime permanent ou provisoire, leurs activités et d'alléger la portée du risque. Ainsi, lors de la traditionnelle soudure, période de l'année au cours de laquelle s'exerce pour certaines familles une forte tension entre la sécurité alimentaire à court terme et celle à moyen terme, le risque peut être paré par une répartition des fonctions entre les membres de la famille. Les uns se consacrent aux travaux de l'exploitation familiale pour ménager la production agricole, les autres s'embauchent comme journaliers agricoles, ou sur les chantiers publics comme à Konanur, pour assurer les achats alimentaires familiaux. Flexibilité aussi en régime permanent, qui permet aux membres de saisir les opportunités de diversifier leurs activités et leurs sources de revenus, dans les secteurs agricole et non-agricole, au sein ou à l'extérieur des systèmes ruraux.

2 - Les activités et les ressources pour parer aux risques d'insécurité alimentaire

2.1. Les catégories de groupes domestiques dans les systèmes ruraux

À l'échelle des groupes domestiques, deux voies principales, combinaisons de chemins divers, s'offrent aux acteurs cherchant à garantir leur sécurité alimentaire ou du moins s'efforçant d'en limiter les risques et d'en atténuer les effets: disposer de ressources alimentaires à consommer ou/et avoir des revenus en numéraires pour en acheter sur le marché. La capacité des ruraux est toute aussi variable que leurs stratégies pour faire face aux risques d'insécurité alimentaire.

La comparaison de ces voies et chemins s'appuie sur une **catégorisation des ruraux** construite à partir des superficies exploitées par les groupes domestiques: 5 catégories d'exploitants et 1 catégorie de non-exploitants ont été définies. Les classes de superficies ont été retenues pour ce qu'elles signifient au sein de chaque système rural, en s'appuyant sur les ruptures observées dans la tendance foncière. En effet, l'analyse à partir des classes communes à tous les systèmes, outre leur multiplicité excessive, n'aurait été guère pertinente pour appréhender des stratégies qui s'ancrent dans des systèmes ruraux, aux contraintes et aux atouts de natures certes convergentes mais aussi spécifiques. On peut par

ailleurs estimer que les catégories, définies par rapport à la position qu'elles occupent chacune dans leur propre système rural, sont, à position équivalente, comparables entre elles (cf. Tableau 5)

L'échantillon sur lequel ont porté les enquêtes sur les activités et les ressources est de la même importance que l'échantillon général, à l'exception de celui du système rural irrigué de Sampahalli. Là, l'échantillon des exploitants a été réduit de 50% soit un échantillon spécifique total de près de 70% de l'échantillon utilisé pour "l'enquête générale". Celui portant sur la catégorie des non-exploitants a par contre été maintenu intégralement en raison de son hétérogénéité et de la position présumée particulièrement insécure de certains de ses membres.

Pour dessiner les catégories d'exploitants agricoles et appuyer l'analyse de leurs activités et de leurs ressources, deux critères ont été utilisés conjointement en terme de dynamiques et de potentialités relatives:

- la superficie totale de l'exploitation,
- la proportion de la surface irriguée pour les deux systèmes indiens, celle en rizière pour les systèmes thaïlandais (cf. Figures 12, 13, 14, 15).

En Haïti, ces critères ont été adaptés à la situation foncière locale (cf. supra) et aux nécessités de l'enquête. Dans le système à dominante irriguée, la superficie totale de l'exploitation a été remplacée par le nombre de parcelles et le statut foncier dominant (cf. Tableaux 6 et 7). La référence à la dominance, ou non, de l'irrigation dans les stratégies culturelles discrimine aussi très bien, comme dans le cas indien, les groupes domestiques.

Il faut remarquer que d'autres critères ont permis de corroborer les limites de classes: il s'agit d'une part, de la pratique "d'achat et de vente de *journées*" - les journaliers sont recrutés par l'exploitant de la parcelle pour une durée de cinq à six heures environ (*journée*) ou de deux à trois heures (*matin*) - et du statut du bétail élevé - les plus pauvres pratiquent une sorte de métayage ⁷⁴ pour les caprins et les bovins, les autres sont en tout ou partie propriétaires de bétail plus ou moins gros et plus ou moins nombreux -.

⁷⁴ Ce métayage pour l'élevage s'appelle "*gardinaj*" (dérivé du français "gardiennage") : l'entretien est à la charge du "gardien", le propriétaire et le "gardien" se partageant la descendance de l'animal, la première portée pour celui-ci, la seconde pour celui-là, et ainsi de suite.

Tableau 5: Caractéristiques des superficies par catégories et répartition des groupes domestiques dans les systèmes ruraux indiens et thaïlandais

superficies en ha
nombre de groupes domestiques

Catégories/système	Konanur	Sampahalli	Non Khong	Na Kam Noi
catégorie des non-exploitants	0 3	0 53	0 16	0 3
catégorie 1	0,20 - 0,71 9	0,10 - 0,42 18	0,32 - 1,92 11	0,32 - 1,6 19
catégorie 2	0,81 - 1,42 30	0,53 - 0,91 11	2,08 - 2,88 10	1,76 - 2,88 30
catégorie 3	1,62 - 1,92 20	1 - 1,42 11	3,04 - 4,96 16	3,04 - 3,84 15
catégorie 4	2,02 - 2,83 15	1,62 - 2,23 4	5,28 - 7,84 10	4 - 6,08 11
catégorie 5	3,24 - 6,07 5	2,47 - 4,45 5	9,28 - 15,2 5	6,72 - 16 7
nombre total de groupes domestiques *	82	103	68	85

* après déduction des cas non fiables

Figure 12: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Sampahalli

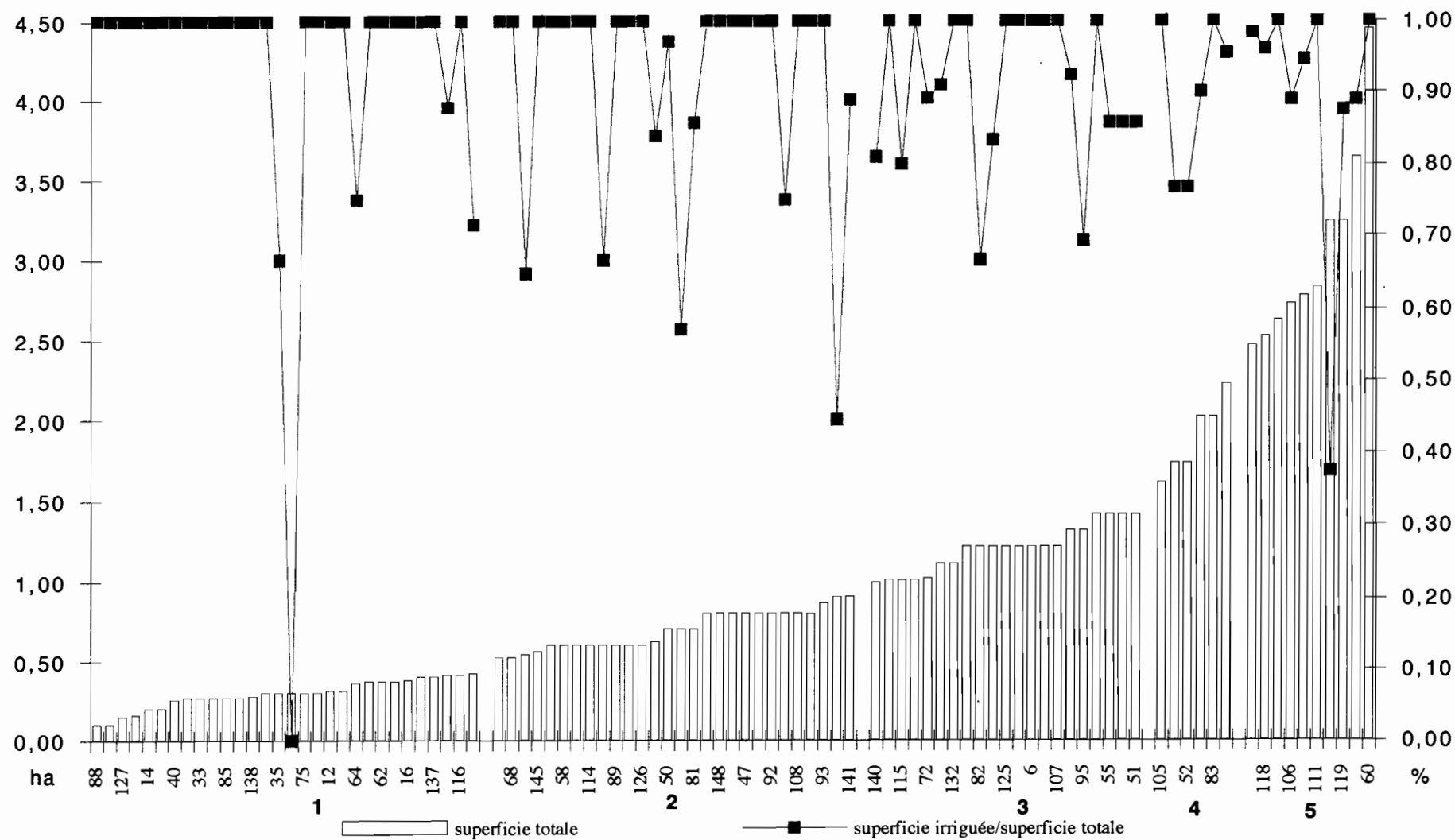


Figure 13: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Konanur

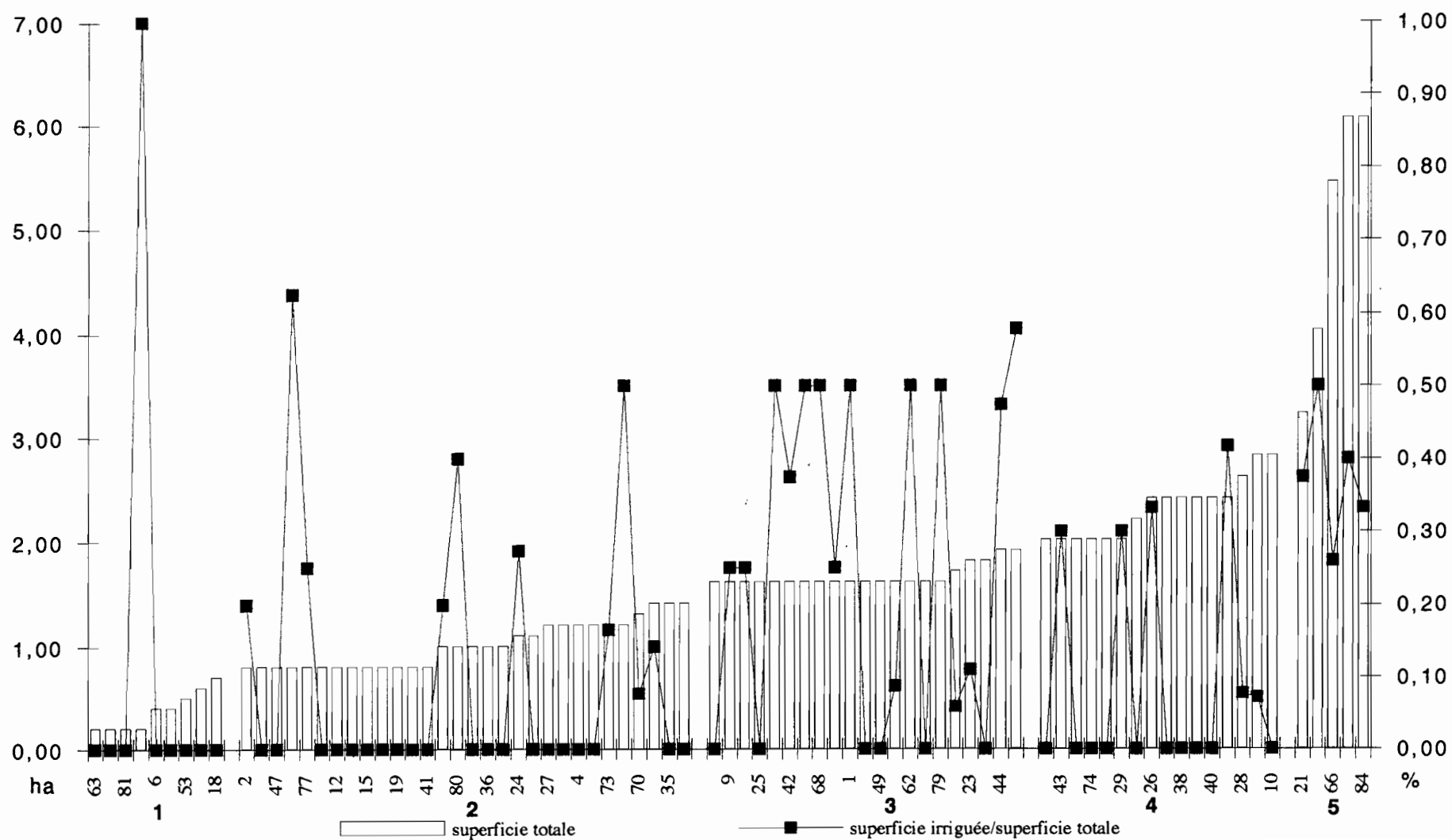


Figure 14: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Na Kam Noi

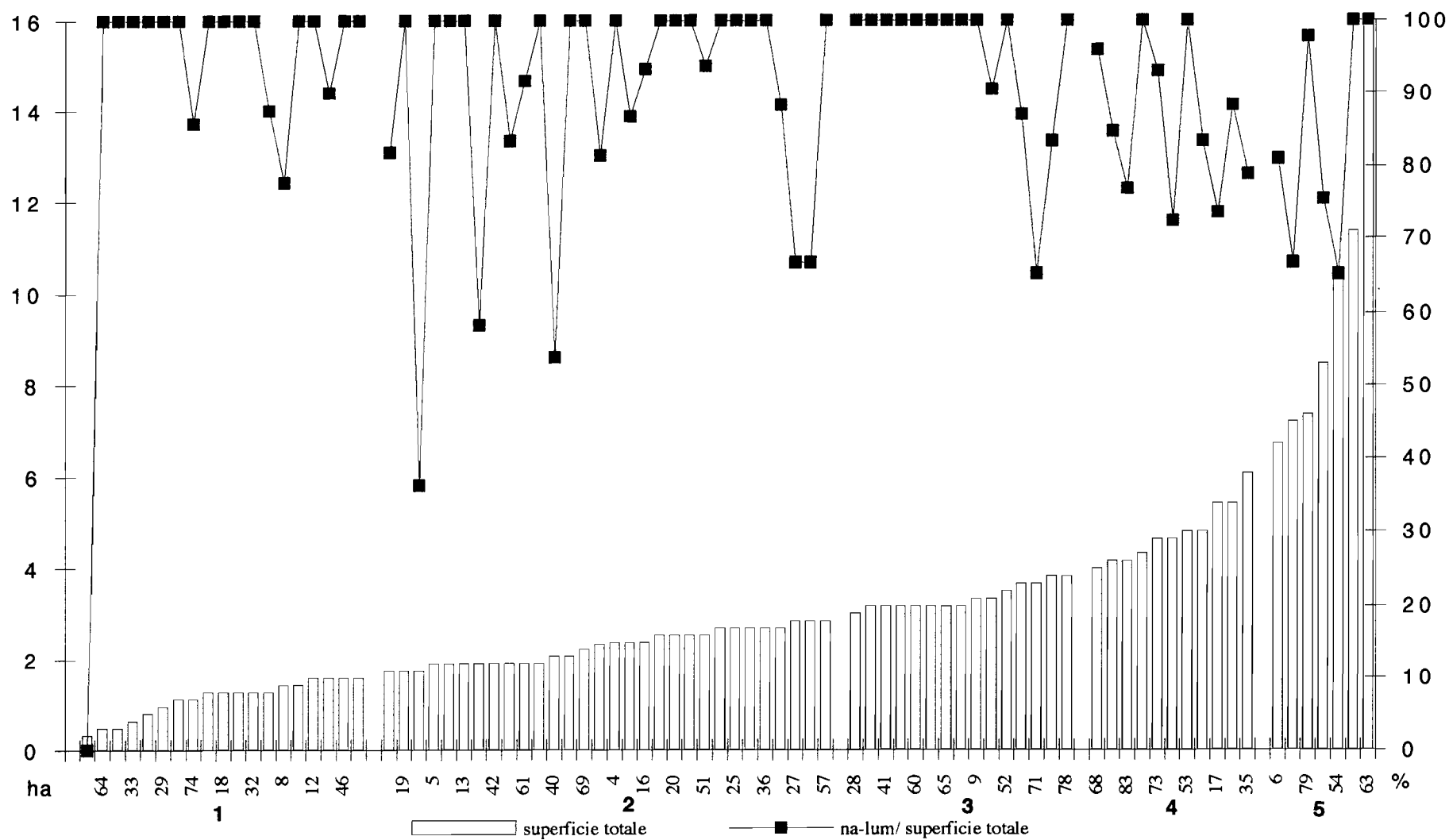
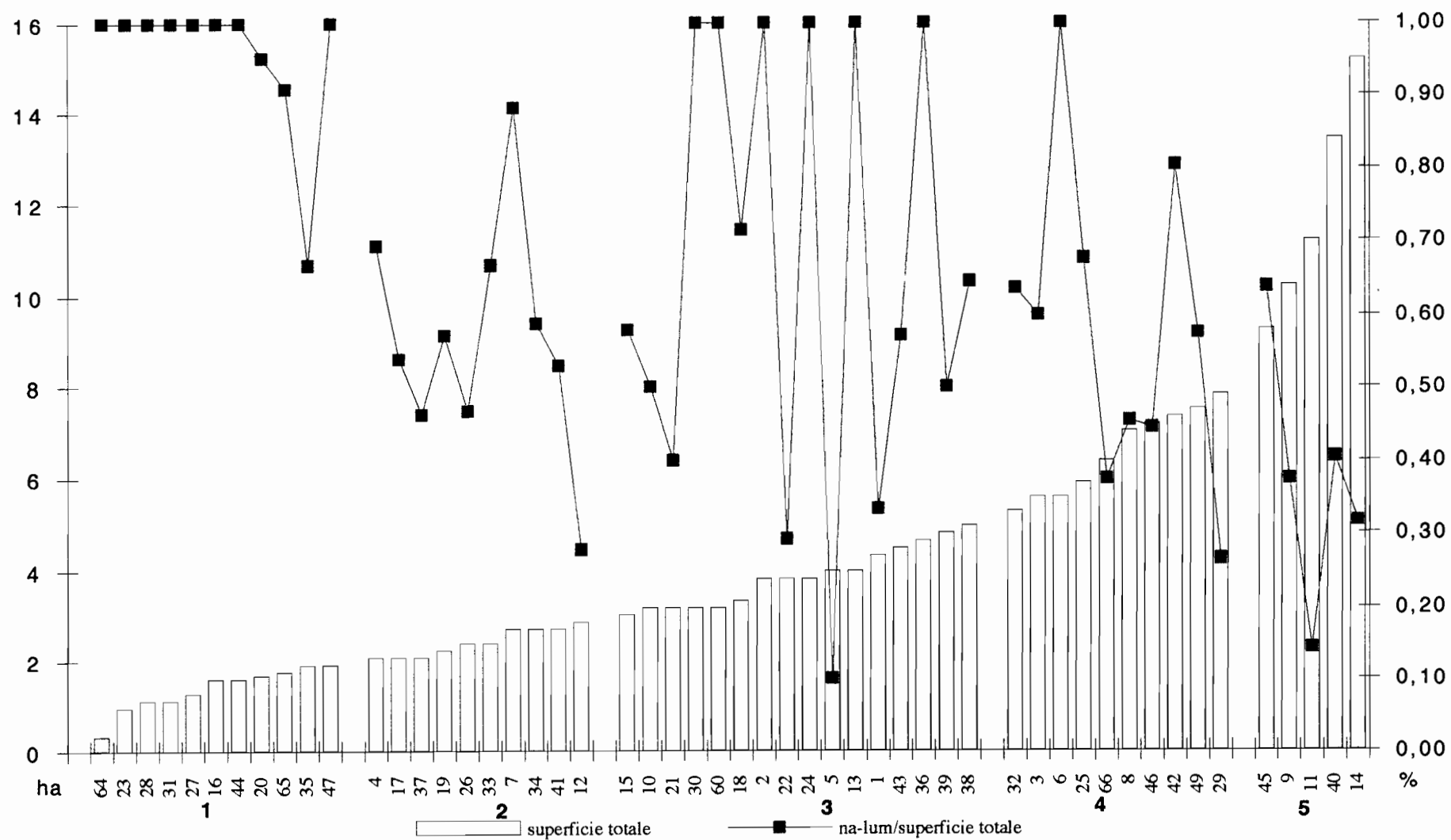


Figure 15: Catégorisation des groupes domestiques exploitants agricoles- Non Khong



	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Non exploitant
Critère capital-terre	- "Sans terre", ou un peu de terre indivise	- Exploitant de terres indivises - Capital foncier étroit - Pas de fermage	"Jadin-kay" - Capital foncier -Parfois parcelles irriguées (petites) - Fermage rare	0	0
Autres critères	- Tous les membres du groupe vendent des "journées" - "Kay pay" -Pas de scolarisation des enfants	Certains membres du groupe vendent des "journées" - Artisanat - "Kay-pay ou "kay-tol" -Quelques enfants scolarisés	- Elevage - "Kay-tol" -Enfants scolarisés	0	0
Pourcentage de groupes domestiques	14 %	43 %	43 %	0	0

Tableau 6: Catégorisation des groupes domestiques dans le système pluvial haïtien

- Kay-pay : maison au toit de paille
- Kay-tol: maison au toit de tôles ondulées
- Jadin-kay: jardin et verger près de la maison

	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Non-exploitant
Critère capital-terre	- $P > I$ - Cultive moins de 3 parcelles - Prend de la terre de "mwatié"	- $I = P$ - Cultive 3 à 4 parcelles - Prend de la terre de "mwatié" et en fermage	- $P < I$ - Cultive de 5 à 7 parcelles - Fermier et propriétaire	- $I >> P$ - Plus de 13 ha en propriété	- Donne de la terre en métayage ("de mwatié") - Possède de la terre
Autres critères	- Vend des "journées" - A des bêtes en "gardinaj"	- Achète et vend des "journées" - Propriétaire de petit bétail - Parfois "gardinaj"	- Achète des "journées" - Propriétaire de bétail gros et petit	- Achète des "journées" - Donne du crédit	- Revenus réguliers (Employés, artisans, gros commerce)
Pourcentage de groupes domestiques	17 %	45 %	33 %	5 %	4 (enquêtes)

Tableau 7: Catégorisation des groupes domestiques dans le système à dominante irriguée haïtien

P: proportion de terre cultivée en "pluvial"
I: proportion de terre cultivée en "irrigué"

Dans le pluvial, en comparaison des niveaux de vie rencontrés en moyenne dans les cinq autres systèmes, on pourrait croire que tous les ruraux se retrouvent dans la même classe, celle des pauvres et très pauvres! Nonobstant l'écart constaté avec les autres, on a distingué à l'intérieur de ce système pluvial, trois catégories - il n'y a pas de "gros" cultivateurs et encore moins de non-exploitant -: le critère "terre" sert à différencier ceux (catégorie 1) qui pour ainsi dire n'ont rien à cultiver, ou presque (un peu de terre indivise, pas d'*anplasman*) dans les limites du système, de ceux (catégorie 3) qui ont du capital foncier (au point de pouvoir mettre en culture des parcelles irriguées, certes très exiguës, dans des fonds de "ravines" ou sur des "platoons". Selon la plus ou moins grande capacité à mettre les enfants à l'école et la possibilité de faire de l'élevage - dans ce système ce ne sont pas les friches qui manquent -, on affinera les catégories précédentes.

Ces catégories sont plus ou moins homogènes et hétérogènes selon que l'on considère l'un des deux critères ou les deux critères à la fois. La catégorie 1 à Sampahalli, la 3 à Konanur apparaissent ainsi homogènes par rapport et à la superficie totale et à la disponibilité en eau; ou encore la 3 à Na Kam Noi en ce qui concerne la superficie totale et la part des rizières. Par contre, au sein de certaines catégories, on note entre des exploitations, outre les écarts de superficies, des variations sensibles dans la superficie irriguée (les deux systèmes indiens), dans la superficie rizicole ou encore des différences dans la stabilité inter-saisonnière de cette dernière (les systèmes thaïlandais). Tout cela augure de revenus et de stratégies qui, même vis-à-vis du secteur agricole, outrepassent les limites des catégories, et par conséquent des plafonds fonciers. La prise en compte simultanée de ces deux critères permet d'identifier entre les catégories et même en leur sein, des dynamiques et des potentialités différentes: ainsi la catégorie 3 à Non Khong qui se caractérise par des superficies totales nettement supérieures aux deux premières catégories n'en regroupe pas moins des exploitations dont les surfaces en rizières sont égales et même inférieures à celles de la catégorie 1 et à peine supérieures à celles de la catégorie 2. Ou encore dans la catégorie 3 à Konanur, relativement homogène par rapport à l'étendue des exploitations avec une dynamique affirmée de l'irrigation, la moitié des exploitations dispose d'une superficie irriguée supérieure à celle des exploitations de la catégorie 4. Toute tentative de catégorisation est amenée à tenir compte de ces potentialités inter et intra-

catégorielles et à ne pas se limiter au seul critère de l'importance de la superficie totale.

Trouver des revenus et/ou disposer de produits alimentaires pour faire face aux risques d'insécurité alimentaire peuvent relever de stratégies d'anticipation et de stratégies du moment (cf. Figure 16). Certains ruraux sont amenés à adopter ces dernières lorsque les premières n'ont pas suffi à les protéger de la survenance ou de l'importance des risques. La périodicité de certains risques, comme les fluctuations saisonnières, peut permettre à certains une anticipation par des mesures protectrices portant sur les stocks alimentaires ou sur les revenus. Les risques tenant aux incertitudes et aux fluctuations des marchés, qu'ils concernent les produits ou le travail, font partie de ces risques imprévisibles, bien que structurels ⁷⁵, contre lesquels les parades des ruraux apparaissent particulièrement fragiles. Les stratégies du moment, déployées lorsque la vulnérabilité alimentaire se concrétise, se mêlent souvent à des préoccupations d'anticipation dans la mesure où les groupes domestiques touchés s'efforcent de sauvegarder leurs capacités de reproduction. Diminuer la consommation alimentaire familiale ou envoyer un membre de la famille chercher un emploi en ville sont dans certains cas des tentatives pour limiter les effets de la crise alimentaire tout en sauvegardant "pour l'après" les outils de production, tels que le bétail ou la terre.

2.2- Trouver des revenus

Les écarts importants que trahissent partout les niveaux des revenus n'ont rien de surprenant (cf Figures 17, 18, 19, 20). Plus intéressante est la tendance des revenus par rapport à l'échelle des superficies. C'est dans les systèmes à dominante irriguée que l'adéquation entre l'échelle des revenus et celle des superficies est la plus notable. Elle apparaît bousculée à Non Khong, sous l'effet des revenus extérieurs au système rural pluvial, et perturbée à Konanur, où elle épouse davantage la disponibilité des exploitations en irrigation. Partout l'irrégularité des revenus confirme l'hétérogénéité de la catégorie des non-exploitants agricoles.

L'origine sectorielle des revenus montre que les activités agricoles et non-agricoles se retrouvent dans toutes les catégories (cf. Figures 21, 22, 23, 24). C'est incontestablement dans le système à dominante irriguée de Sampahalli que la part des revenus

⁷⁵ cf. Introduction. Problématique et cadre conceptuel de la recherche.

Figure 16: Les différentes voies de la sécurité alimentaire pour les groupes domestiques.

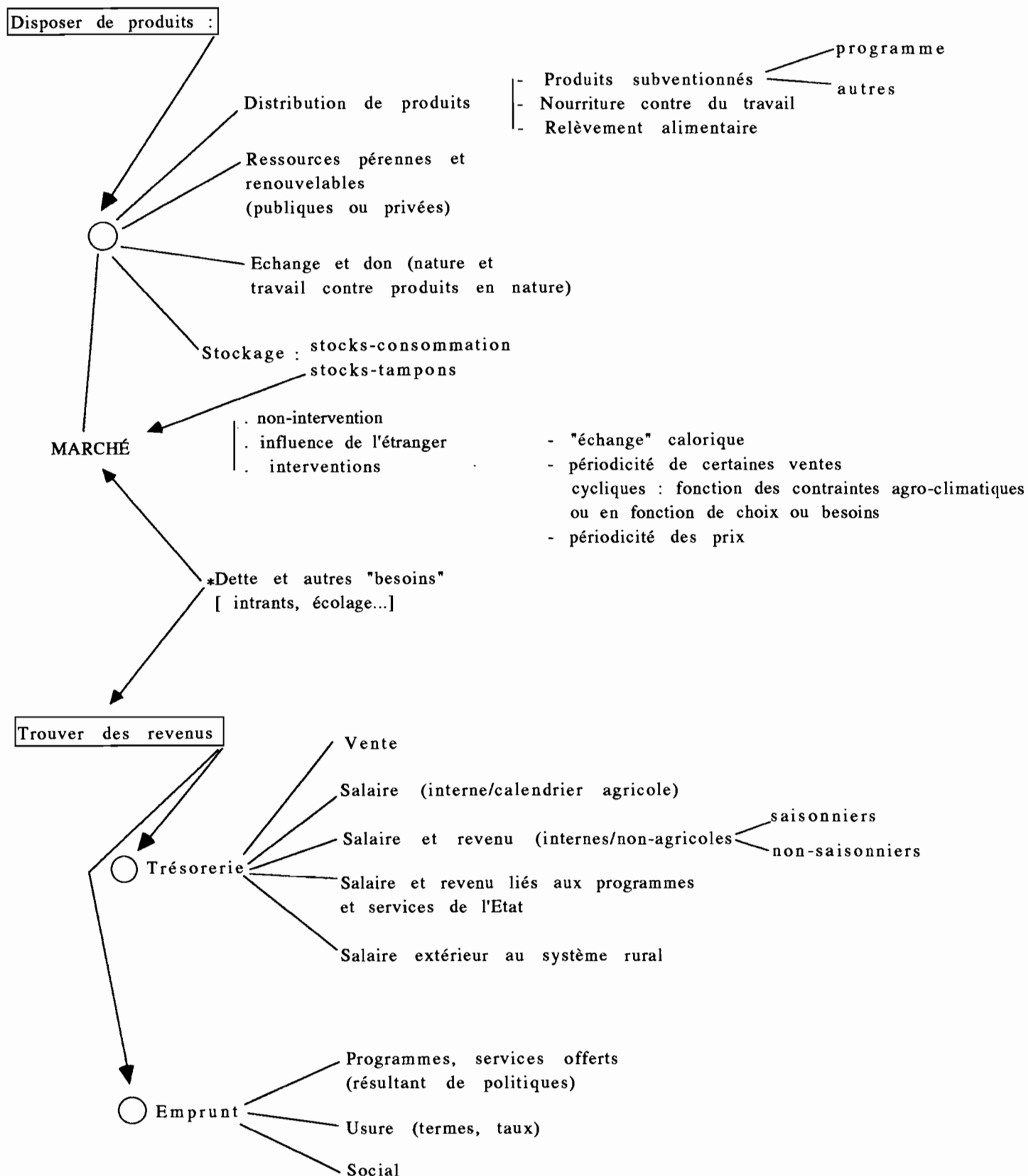


Figure 17: Répartition des revenus nets par catégories- Sampahalli

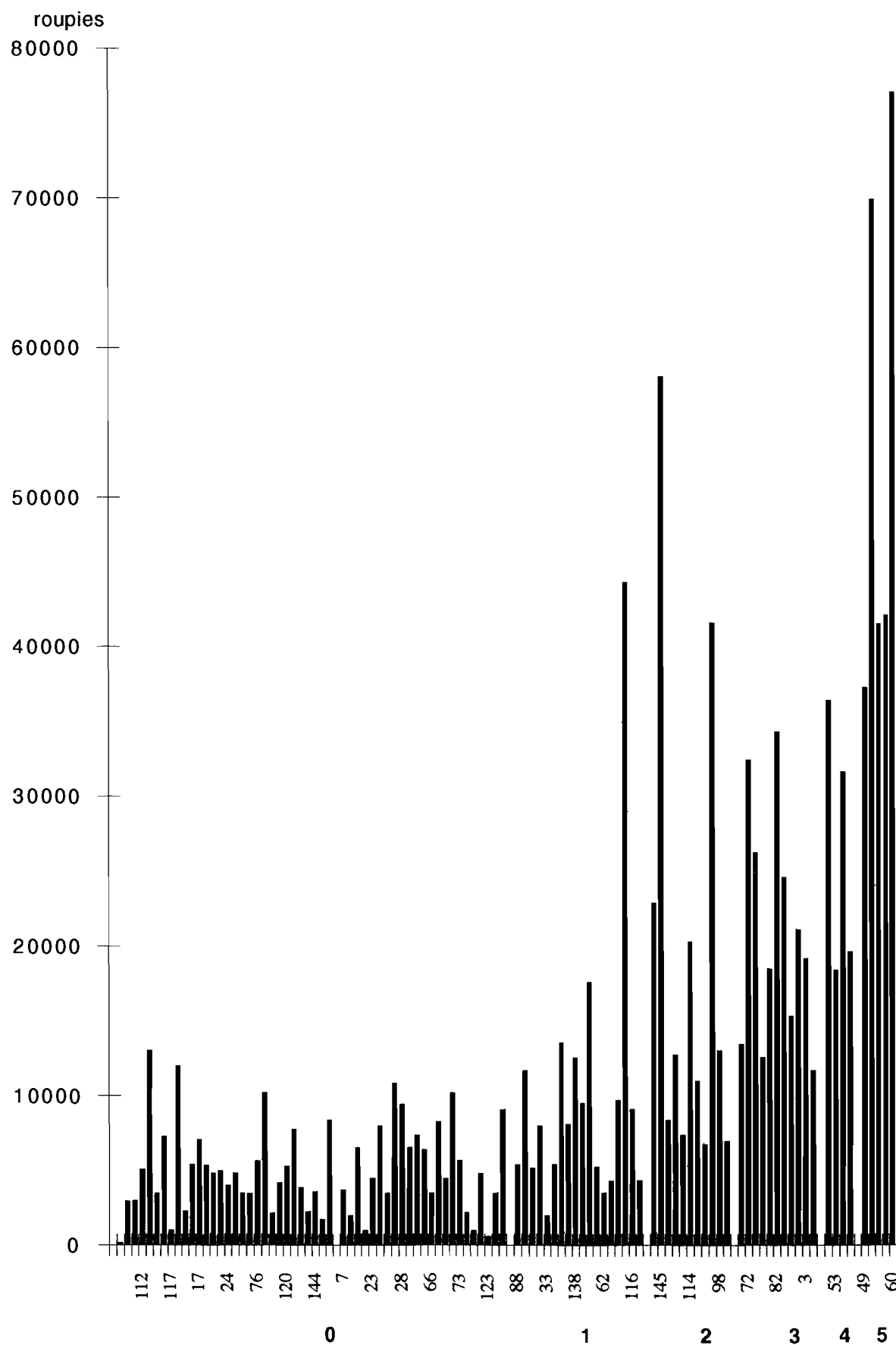


Figure 18: Répartition des revenus nets par catégories- Na Kam Noi

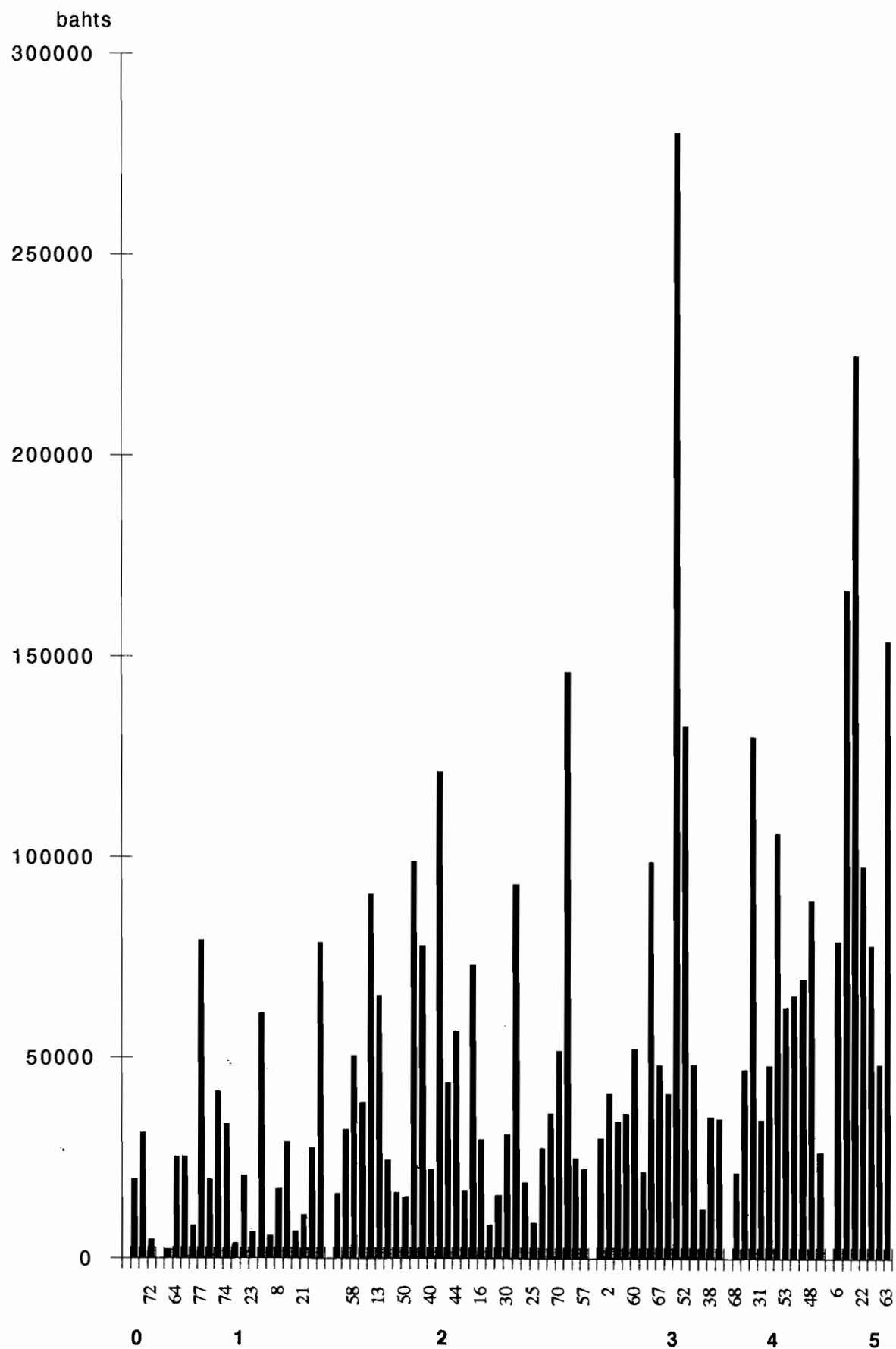


Figure 19: Répartition des revenus nets par catégories- Konanur

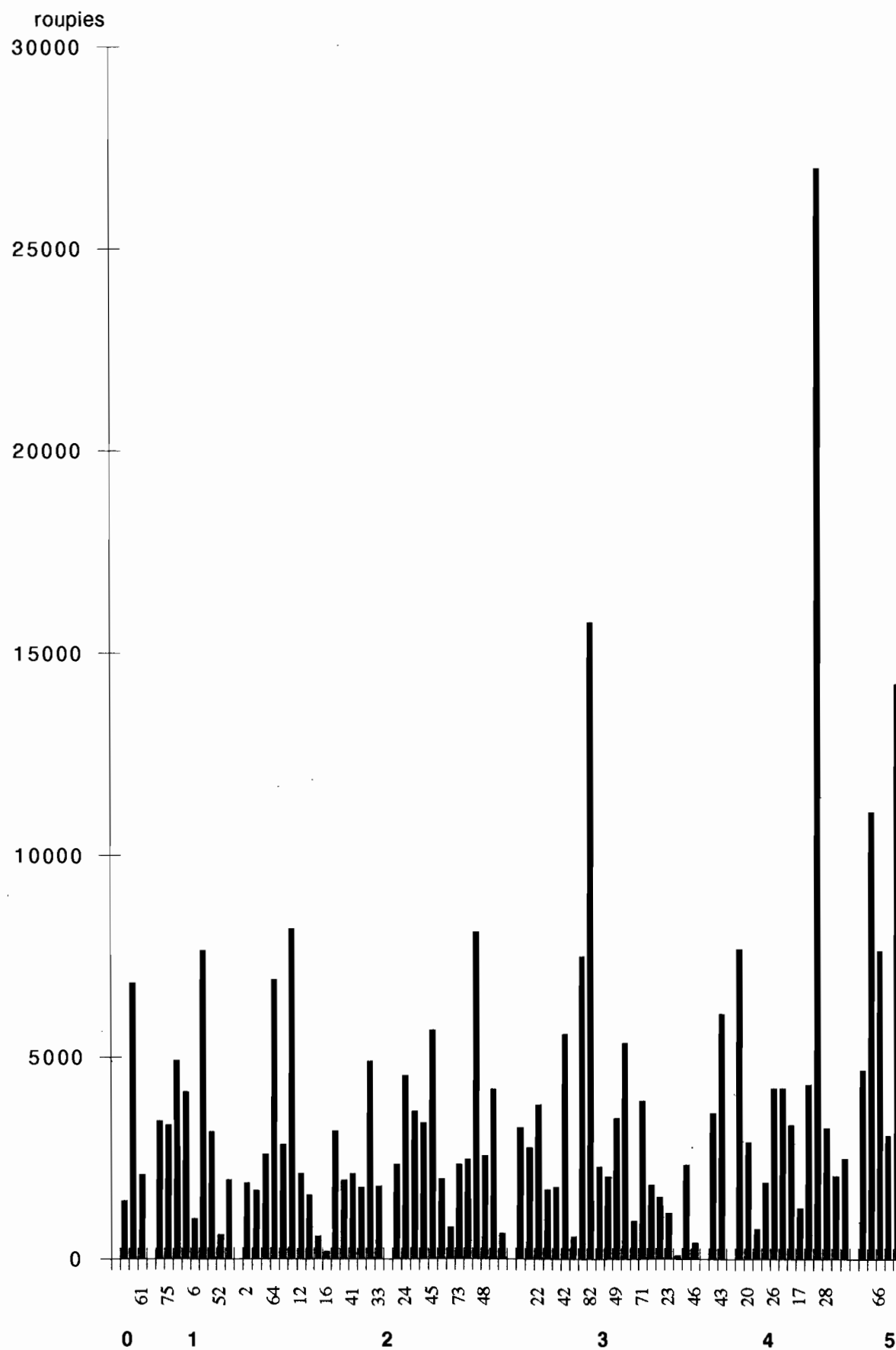


Figure 20: Répartition des revenus nets par catégories- Non Khong

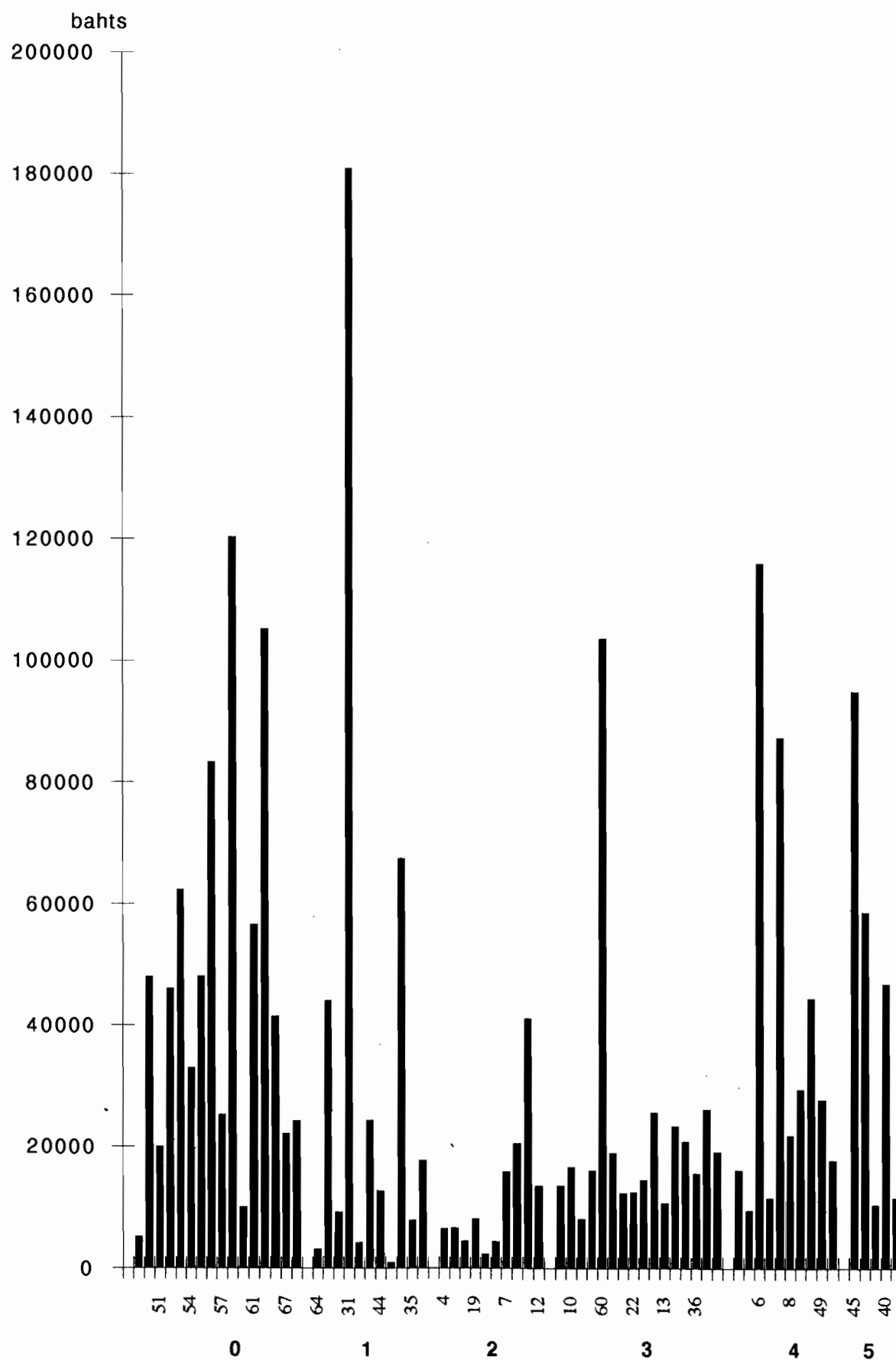


Figure 21 : Revenus d'origine agricole et non-agricole- Sampahalli (%)

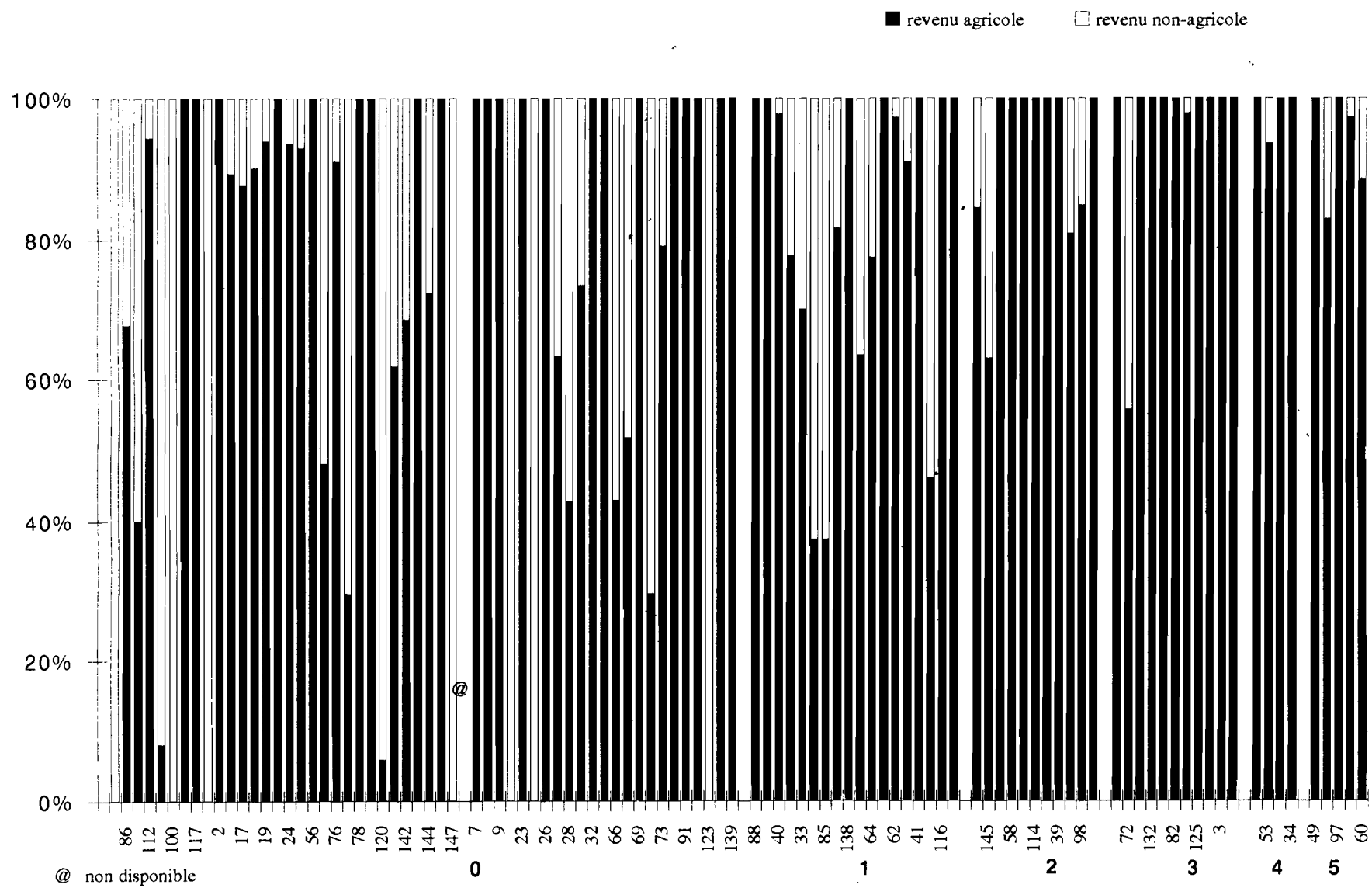


Figure 22 : Revenus d'origine agricole et non-agricole- Konanur (%)



Figure 23: Revenus d'origine agricole et non-agricole- Na Kam Noĩ (%)

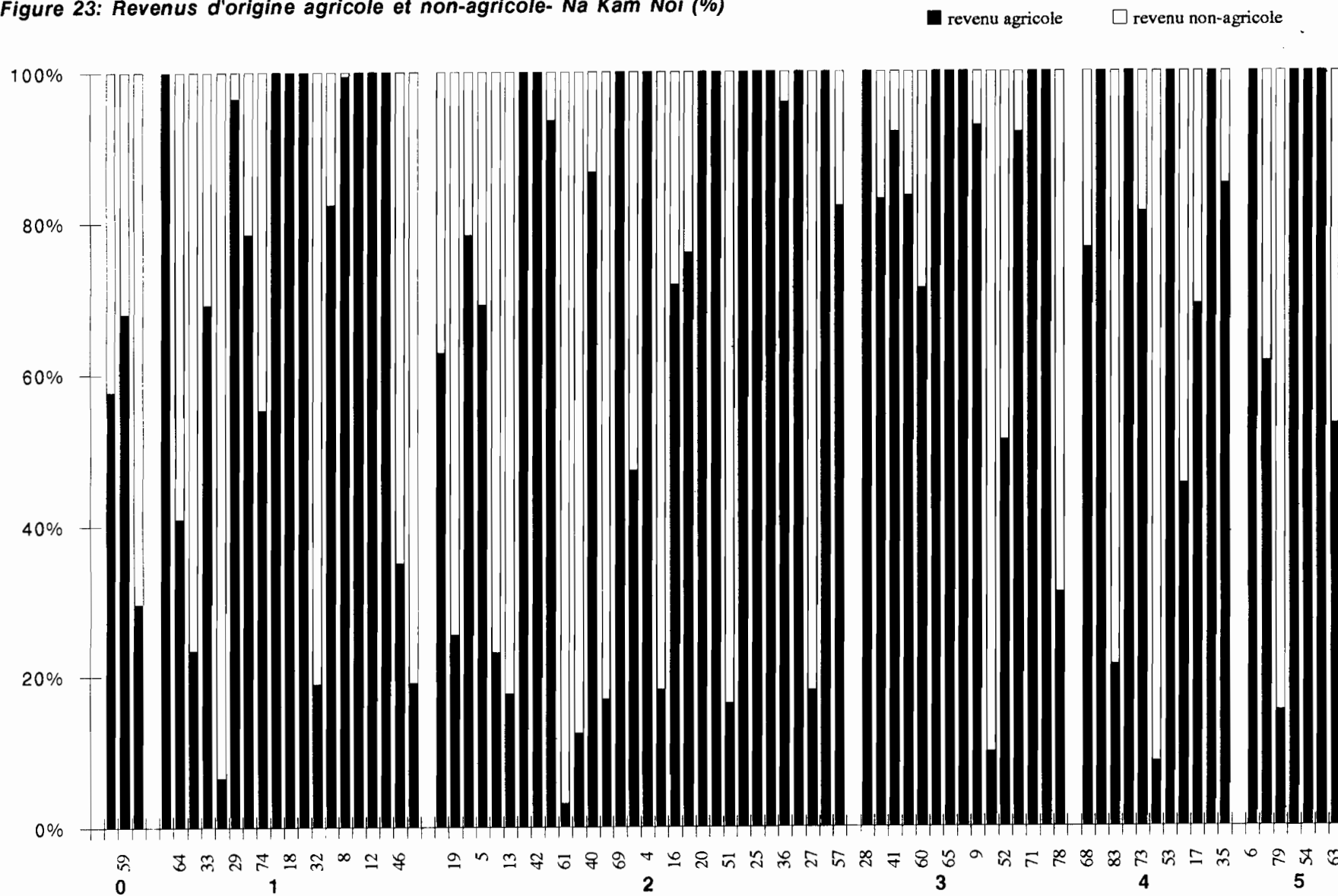
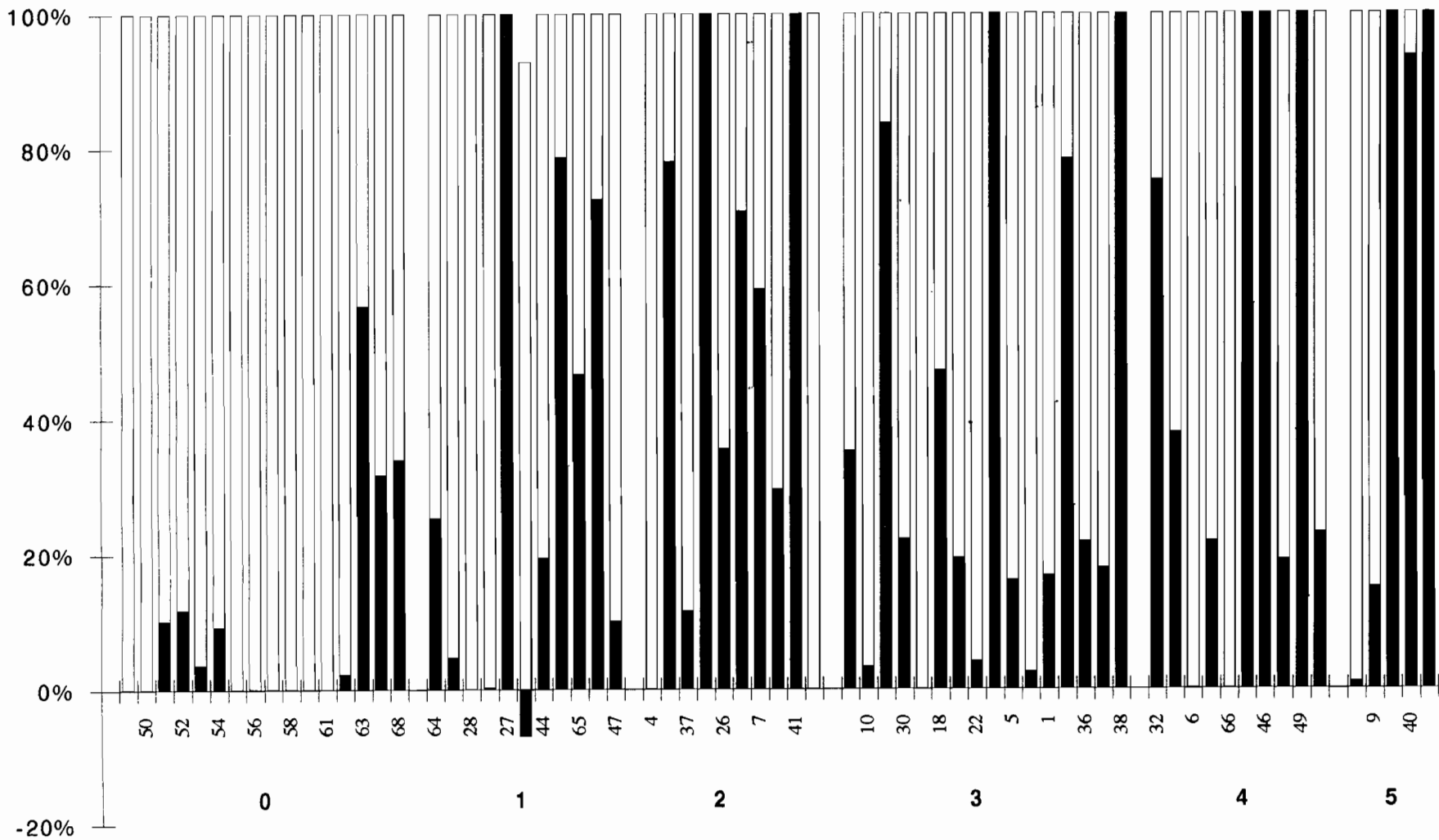


Figure 24: Revenus d'origine agricole et non-agricole- Non Khong (%)

■ revenu agricole □ revenu non-agricole



agricoles - constitués de l'emploi et de la commercialisation des produits agricoles- est la plus importante, puis dans le système de Konanur, suivi de celui de Na Kam Noï et enfin celui de Non Khong. Cet éventail traduit les opportunités d'emplois non-agricoles au sein et à l'extérieur des systèmes mais aussi l'organisation sociale du travail agricole (l'entraide), son mode de rémunération (en numéraires ou en produits alimentaires) comme celui de certains emplois non-agricoles (les castes de services dans les systèmes indiens) et enfin l'échelle des rémunérations entre le secteur agricole et le secteur non-agricole. Pour les producteurs, le rapport monétaire agricole traduit en plus les coûts de la production alimentaire pour l'autoconsommation, les volumes commercialisés et la valeur sur le marché des denrées alimentaires qu'ils commercialisent. En moyenne par catégorie, la part du revenu agricole augmente avec la croissance des superficies très nettement dans le système irrigué de Sampahalli et dans le système pluvial de Konanur. Cette tendance est moins respectée dans le système irrigué de Na Kam Noï et elle est totalement irrégulière dans le système pluvial de Non Khong. Toujours en moyenne par catégorie, la dépendance du secteur agricole est particulièrement forte pour les catégories 3, 4 et 5 de Sampahalli et la catégorie 5 de Konanur. Les autres catégories de ces systèmes et toutes les catégories d'exploitants agricoles dans les systèmes thaïlandais ont des stratégies plus hétérogènes entre secteurs agricole et non-agricole. En ce qui concerne les catégories de non-exploitants, les tendances divergentes de la part des revenus non-agricoles ont plusieurs causes. La très faible dépendance du secteur agricole pour les catégories de non-exploitants à Konanur et à Non Khong traduit la structuration sociale inverse entre les deux systèmes ruraux ⁷⁶ et reflète dans le second le peu d'intérêt que représente les activités agricoles pour certains groupes domestiques. En effet, dans ce système comme dans celui de Na Kam Noï, la mobilité de la terre, qui permet à des non-propriétaires d'accéder à l'exploitation agricole, même dans des conditions insécures, retient dans cette catégorie ceux qui peuvent saisir des opportunités de revenus essentiellement autres qu'agricoles. La part relativement plus importante des revenus agricoles à Na Kam Noï s'explique par la composition sociale de cette catégorie majoritairement constituée de propriétaires tirant des revenus du faire-valoir indirect de leur exploitation. C'est à Sampahalli que la dépendance moyenne des activités agricoles est la plus forte pour cette catégorie, avec toutefois une relative hétérogénéité entre les groupes domestiques.

⁷⁶ cf. 1.3- Accès à la terre et modes de faire-valoir

Figure 25: Répartition des revenus entre commercialisation agricole et emplois- Sampahalli (%)

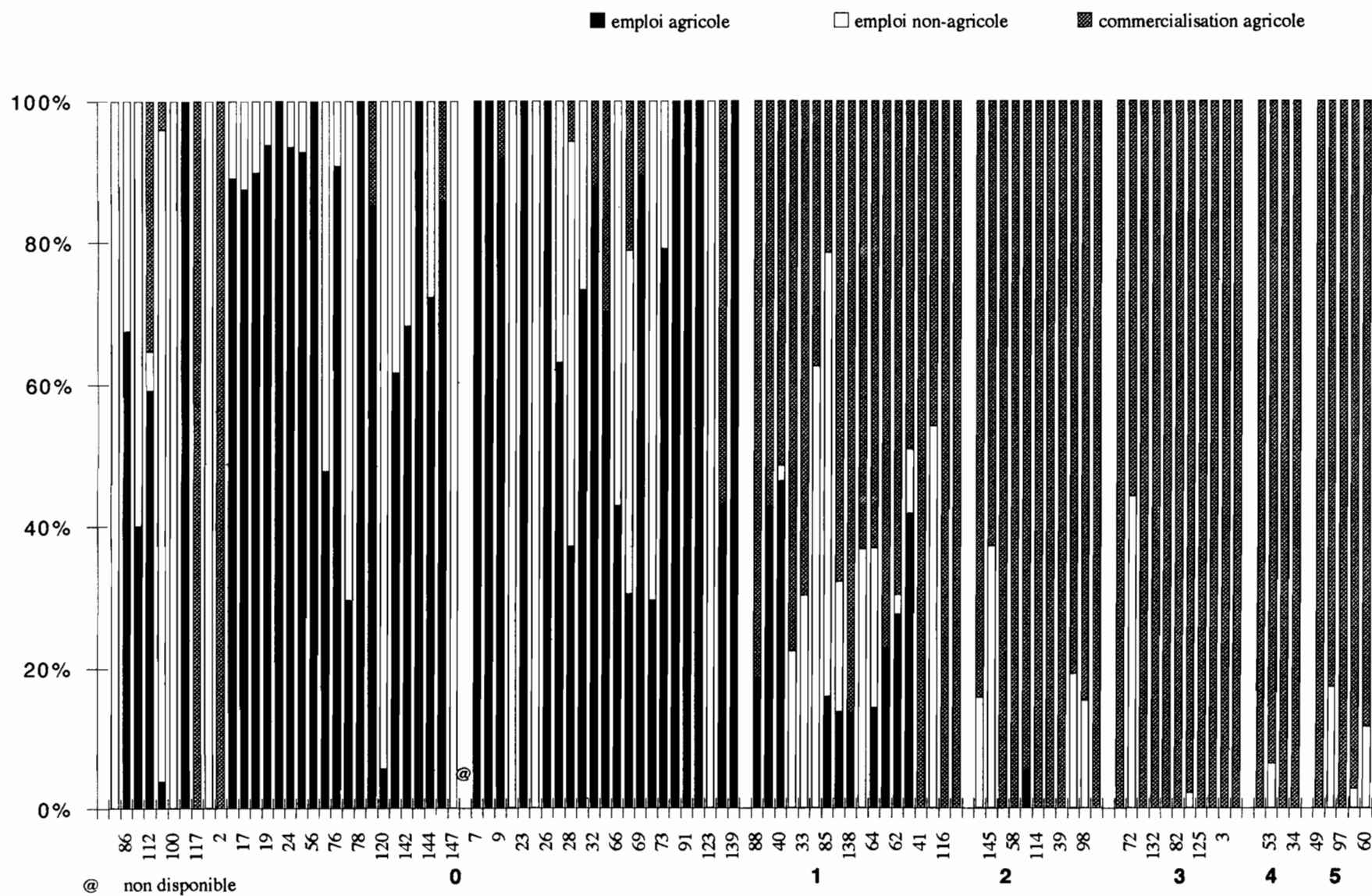
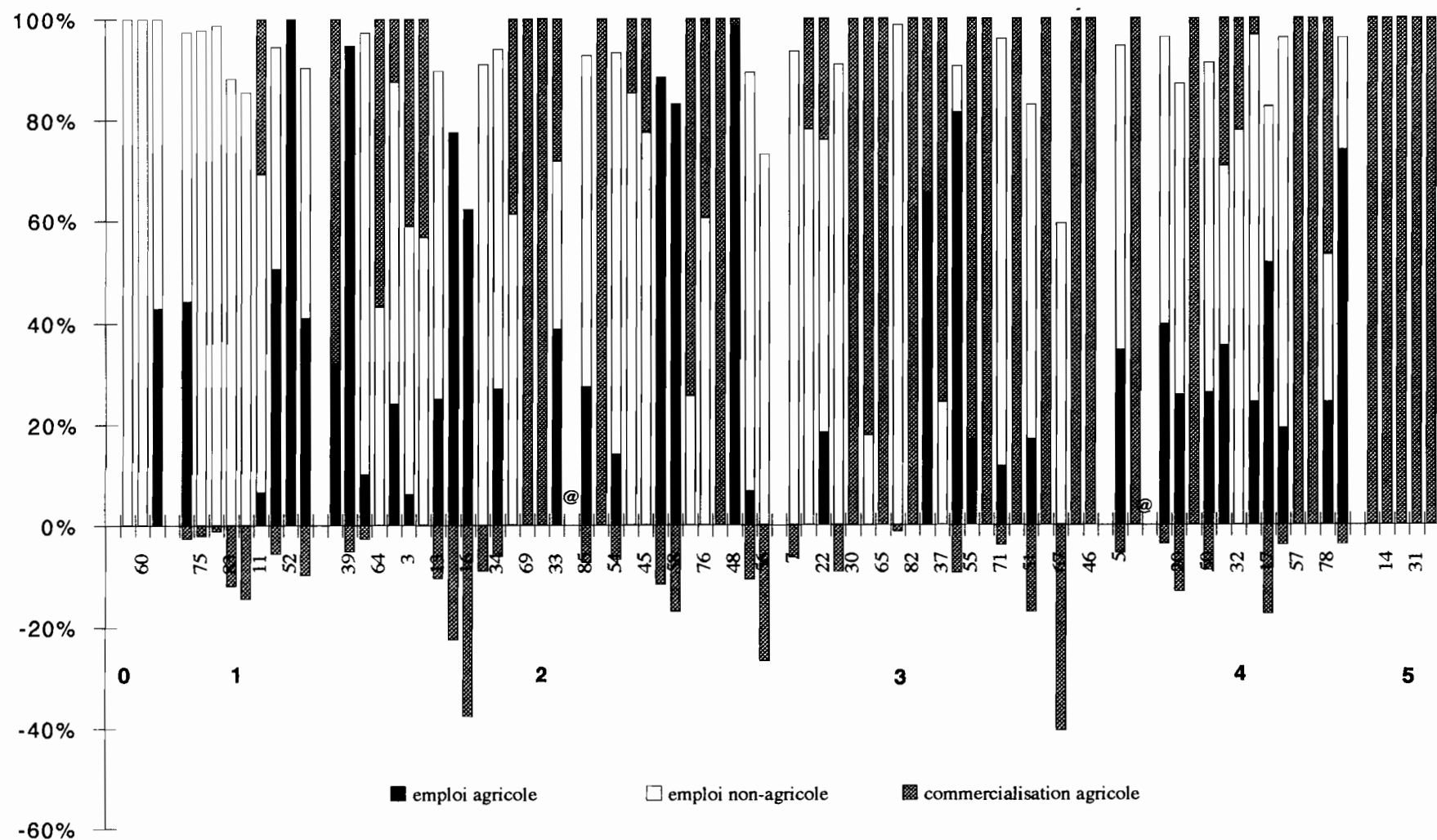


Figure 26: Répartition des revenus entre commercialisation agricole et emplois- Konanur (%)



@ non disponible

Figure 27 : Répartition des revenus entre commercialisation agricole et emplois- Na Kam Noi

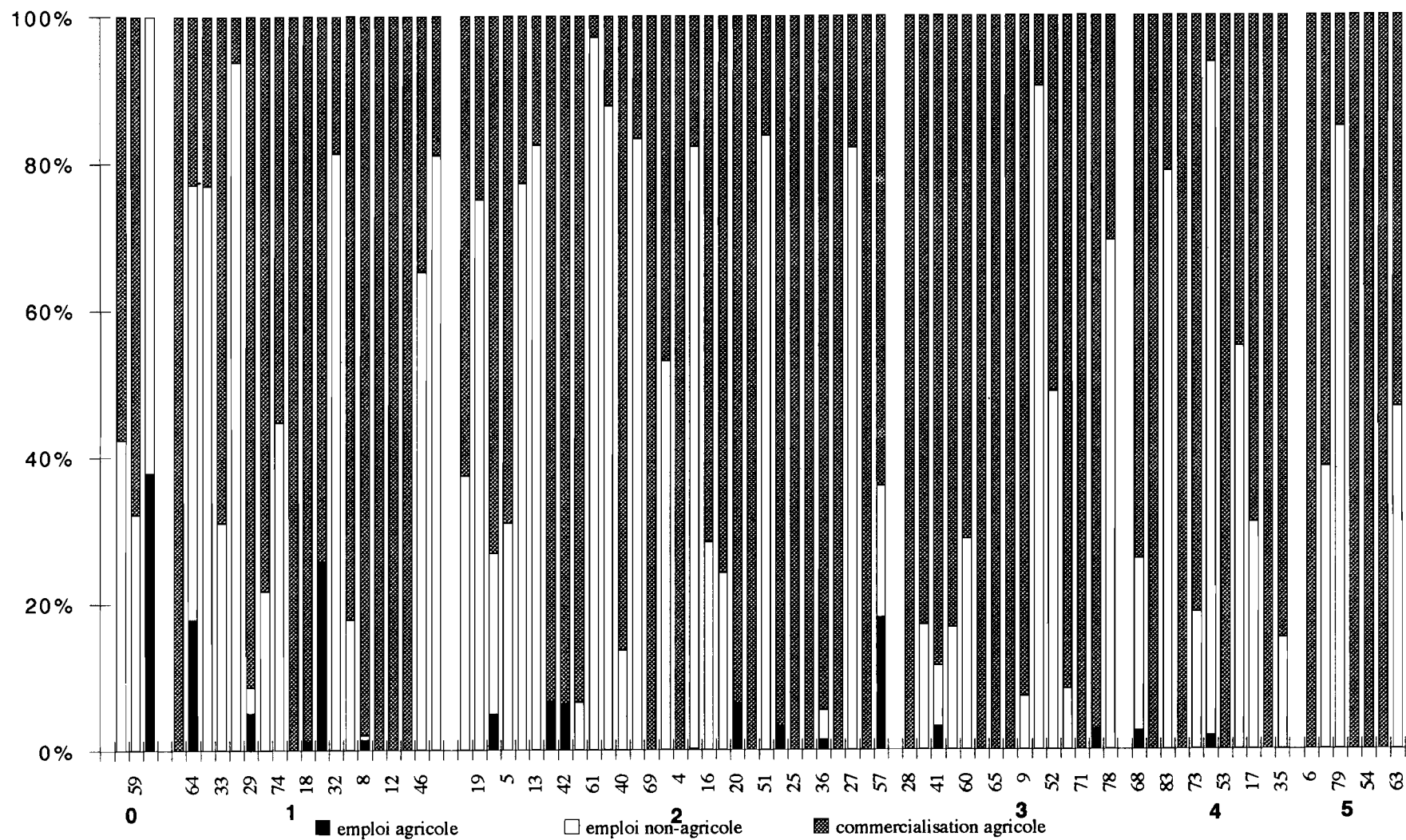
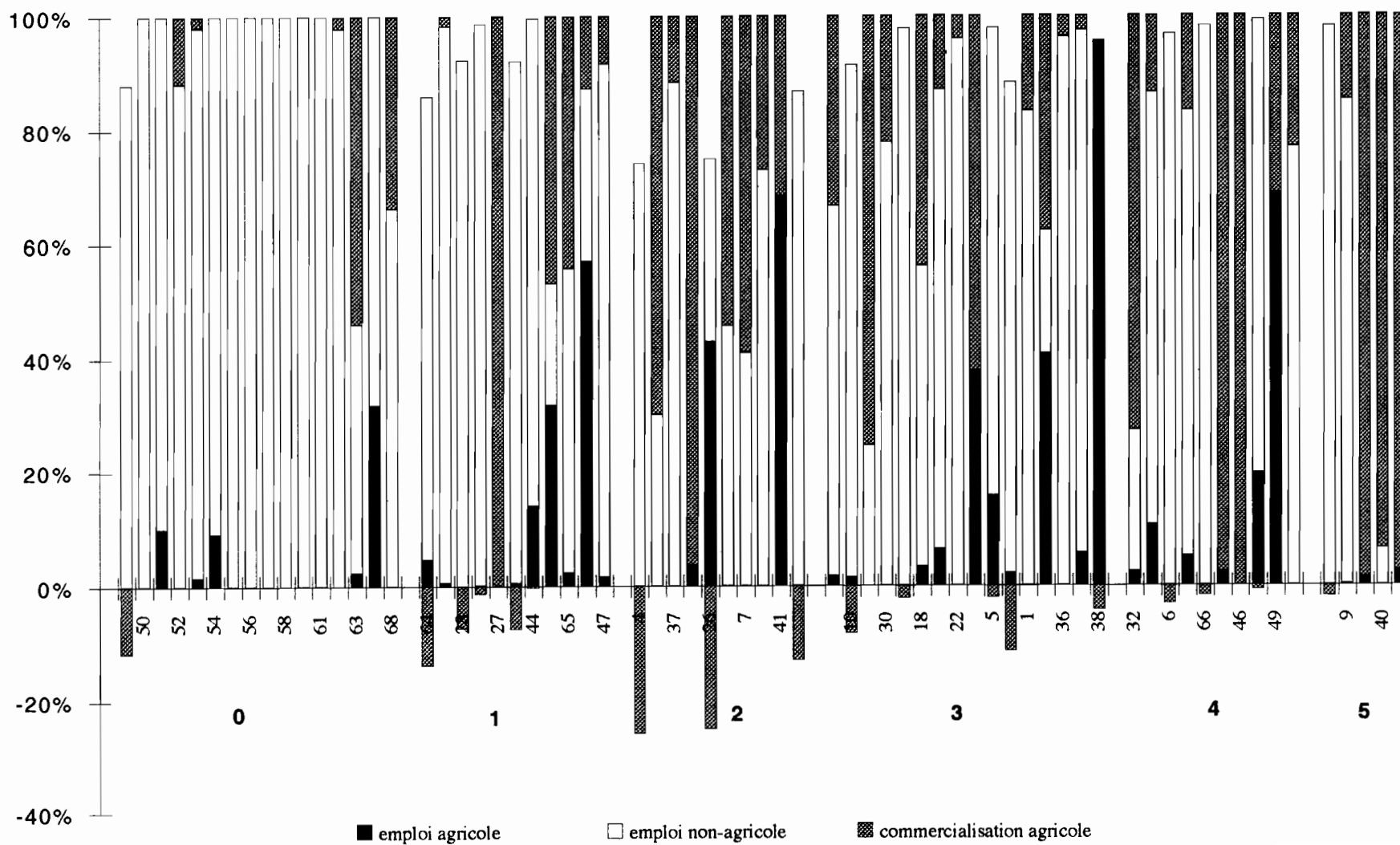


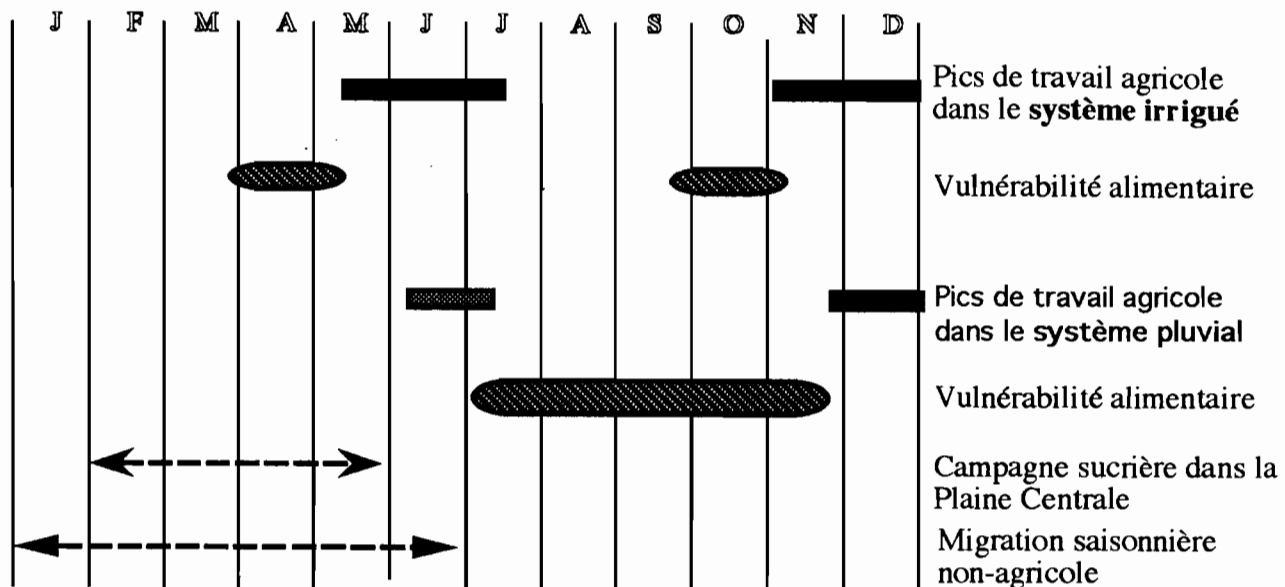
Figure 28: Répartition des revenus entre commercialisation agricole et emplois- Non Khong (%)



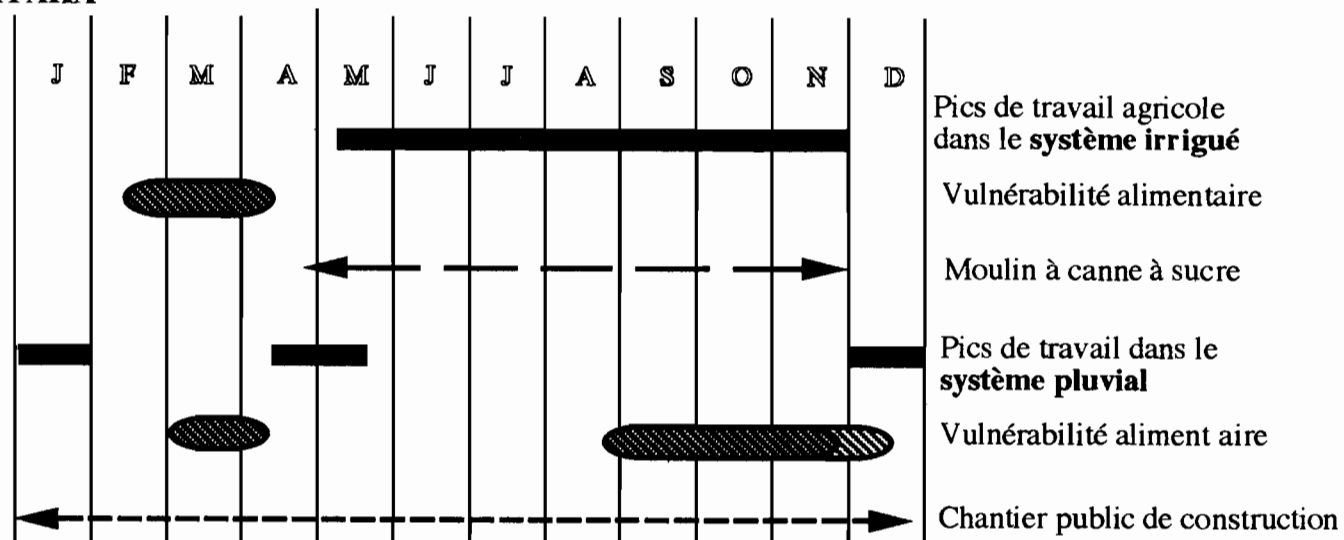
agricole rémunéré est disséminé dans toutes les catégories à l'exception de la 5 qui tire ses revenus de la commercialisation de sa propre production agricole. Cet éparpillement est calqué sur le potentiel des terres. Sur 36 exploitants disposant de parcelles irriguées, seul le quart recourt au salariat agricole de certains de leurs membres: dans leur cas, la superficie irriguée est estimée insuffisante pour faire face aux besoins familiaux. Ils sont par contre plus nombreux à avoir des activités non-agricoles. Dans les deux systèmes thaïlandais, l'impact des revenus de l'emploi agricole est faible d'une façon générale, particulièrement pour le système irrigué de Na Kam Noi. Un peu à l'exemple de Sampahalli, il est insignifiant pour les catégories 3 et 4 et, également comme à Konanur, il est inexistant pour la 5. Les capacités à entreprendre une diversification agricole édulcorent dans certains cas l'adéquation entre taille de l'exploitation et statut familial sur le marché du travail. Ainsi de certaines familles, considérées dans leur village de Konanur comme de gros "propriétaires", dont l'impossibilité à diversifier leurs productions agricoles, les rend tributaires, au même titre que des petits propriétaires, d'emplois sur les terres d'autres exploitants. Ainsi également des agriculteurs des systèmes ruraux du Nord-Est de la Thaïlande, entre lesquels la différenciation socio-économique ne passe plus uniquement par la taille de l'exploitation et par la répartition des terres entre *na-lum* et *na-don*. La pression sur le marché du travail, agricole et non-agricole, outrepassa donc la position foncière de certains ruraux. Elle est aussi fonction des opportunités d'emploi qui s'offrent dans les systèmes ruraux et dans les espaces régionaux et métropolitains et des stratégies de diversification des risques que déploient les groupes domestiques ruraux.

L'emploi agricole est par essence saisonnier et incertain (cf. Figure 29). La durée dans le temps des offres de travail dépend de l'étalement ou de la contraction des calendriers agricoles, comme de leur articulation les uns aux autres, de la plus ou moins grande diversification des productions agricoles au sein des systèmes ruraux et du stade de mécanisation des travaux. L'offre de travail subit également les contrecoups des aléas climatiques, dans les systèmes pluviaux essentiellement, et de "problèmes techniques" dans les systèmes irrigués, tels celui survenu en 1972 dans le système de Verrettes. Elle peut également être spécialisée selon les genres. Les agriculteurs dont la sécurité alimentaire dépend et de leur production agricole et de rétributions salariées sont vulnérables à un double titre.

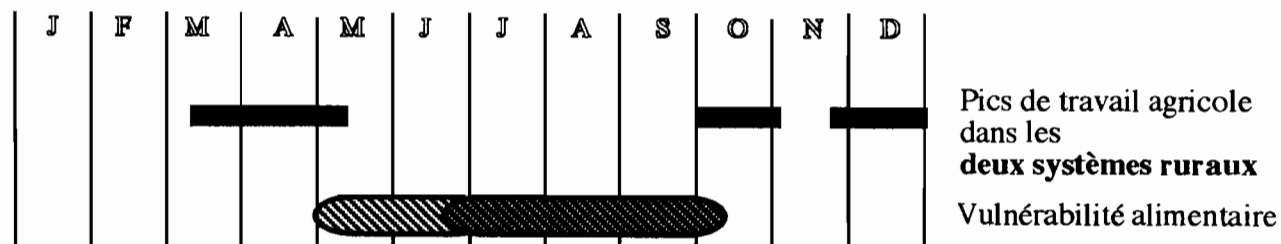
THAILANDE



KARNATAKA



HAITI



 Forte intensité

Figure 29: Pics de travail agricole et vulnérabilité alimentaire dans les systèmes ruraux

Malgré un étalement dans le temps de l'emploi agricole supérieur dans les systèmes irrigués, des pics de quelques mois concentrent pendant plusieurs mois les opportunités de travail à la mesure des types de diversifications développées dans chacun des systèmes. Le marché du travail agricole est au niveau de tous les systèmes ruraux caractérisé tout à la fois par un besoin important de main-d'oeuvre lors des pics et par un sous-emploi pendant plusieurs mois de l'année. L'intensité et la durée de ce dernier variera selon les types de système rural. Dans le système de Na Kam Noi, l'offre de travail est très nettement liée aux travaux du riz. Au sein des deux pics des saisons rizicoles de mai à juillet puis de novembre à janvier, les mois de juin et de décembre mobilisent les ouvriers agricoles pour la récolte. En effet, bien qu'à ces périodes récoltes et semis s'entremêlent, certains exploitants font appel à la mécanisation des labours, au semis direct pour soulager la pression qui s'exerce sur l'emploi salarié. Dans le même esprit, la location des batteuses se développe, l'emploi de salariés venant du système pluvial voisin est pratique courante. Passées ces périodes de pointe, reste le manioc, dont la récolte et la plantation peuvent attendre et offrir tout au long de la saison sèche quelques occasions de rémunérations d'un niveau nettement inférieur. Pour saisir au mieux les potentialités locales offertes en morte-saison agricole, les candidats au travail du manioc rejoignent une équipe placée sous la houlette d'un intermédiaire ⁷⁸.

À Sampahalli, le pic de travail agricole est ininterrompu de mai/juin à décembre sous la suprématie de la canne à sucre qui fournit le plus gros de l'offre en travail agricole du système; sauf pour celles des femmes qui ne peuvent la récolter. Décembre, janvier et les tous premières semaines de février constituent un palier où les récoltes du riz et de *ragi* annoncent le ralentissement des offres de travail. La récolte des feuilles de mûrier, l'alimentation des vers à soie ne constituent que des occasions limitées de trouver une embauche auprès des éleveurs. Ce secteur, dont le développement a été fortement soutenu par les pouvoirs publics, épaulés par la coopération japonaise et les financements de la Banque Mondiale, s'est révélé décevant pour les emplois qu'il pouvait créer au sein des systèmes irrigués se tournant vers cette activité. En outre, les éleveurs-propriétaires répugnent à changer d'ouvriers et recherchent une régularité de leurs employés tout au long de l'année. Les opportunités d'emplois hors du secteur agricole restant très limitées dans le système de Sampahalli (cf. infra), la dépendance des demandeurs d'emploi vis-à-vis du marché du

⁷⁸ cf. KERMEL-TORRES D. et SCHAR P. (à paraître)

travail agricole demeure très forte. Cette dépendance permet aux exploitants-gros employeurs de maintenir, en dépit d'une monétarisation croissante des salaires, des rapports de clientélisme par le biais d'avances sur salaire (entre autre), sans intérêt, contre un engagement à travailler pour le prêteur. Voilà qui permet aux propriétaires-employeurs de s'attacher lors des pics agricoles un nombre suffisant d'ouvriers et aux débiteurs d'avoir, moyennant un endettement répétitif et sur plusieurs années, un volant de sécurité lors de la morte-saison agricole. Ce lien n'est toutefois pas une garantie pour les ouvriers agricoles du système de lever l'insécurité et l'incertitude intra-annuelles, en raison d'une offre non-agricole réduite.

Dans le système irrigué haïtien, les mois de mai, juin et juillet sont ceux où l'appel de travail est le plus important pour la préparation des rizières, des pépinières et du repiquage. Au mois de mai il y a une forte concurrence avec les terres "pluviales" qui jouxtent les rizières et qui sont plus étendues en surface: la mise en place de l'association Maïs + Pois d'Angole + Sorgho bat son plein. Il est paradoxal de constater qu'à la fin de la saison sèche, alors que les stocks sont au plus bas, il va y avoir abondance d'offre de travail et compétition dans les appels des deux systèmes voisins. Le répit dans la quête de revenus ne sera que de courte durée car ensuite, pendant que riz et maïs poussent il n'y a plus rien à faire sauf des petits *jobs* de sarclage qui ne requièrent que peu de monde...L'activité reprendra lors de la récolte du maïs, en septembre, octobre, et surtout ensuite en novembre et décembre pour la récolte du riz principal et la mise en place de la culture de haricot (la terre est labourée et des billons sont érigées: deux activités qui procurent beaucoup d'heures de travail agricole). La complémentarité apparente des calendriers de travail ne doit tout de même pas faire illusion: les à-coups de la demande, le ratio de surface irriguée par rapport à la zone sèche -inférieur à 0,1-, et la pléthore de main d'oeuvre disponible dans les *habitations* des piémonts et des *mornes* maintiennent des niveaux de salaire très bas. Il n'y a même plus le contrepoids, qui était certes limité, des offres de travail dans la zone franche de Port-au-Prince et la seule éventualité reste donc l'émigration vers la Guyane, ou plus "facilement" vers les USA (cf. infra).

A propos des opportunités d'emploi agricole on pourrait légitimement croire que les catégories "vendeuses" de force de travail, sont intéressées par les projets de réhabilitation des réseaux d'irrigation dans la logique d'une extension des périodes où la demande de travail agricole se fait plus forte et donc d'un

relatif effacement de la saisonnalité... Il n'en est rien, car les enquêtés croient beaucoup plus à l'offre immédiate, même si elle est irrégulière (cf. le travail non-agricole), qu'à un "avenir" plus facile grâce à l'irrigation. On mesure ici combien, les catégories 1 et 2 en "système irrigué" et 1, 2, parfois 3, ont appris à survivre au sein de systèmes très instables.

Dans les systèmes à dominante pluviale, les pics de travail sont beaucoup plus ramassés dans le temps. Dans celui de Konanur, c'est la concentration du travail agricole sur quelques semaines en décembre et en janvier puis en avril-mai qui prédomine. Certaines des diversifications agricoles entreprises ont pourtant élargi les possibilités d'emploi antérieures au développement de l'irrigation par puits: le maraîchage prolonge la durée du travail au-delà des quelques semaines consacrées aux cultures vivrières faites sous condition pluviale et surtout sur les parcelles irriguées, plus exigeantes en main-d'oeuvre salariée. Mais, là où les cocoteraies s'étendent, les potentialités d'emplois pour les journaliers s'amenuisent. Le fort balancement saisonnier qui subsiste malgré tout allié à la faiblesse des emplois non-agricoles se traduisent par un sous-emploi en saison sèche et un déficit de main-d'oeuvre lors des périodes de labour et de moisson des céréales. Celui-ci peut dans le cas des cultures maraîchères être pallié par l'embauche accrue d'une main-d'oeuvre féminine. Cette contrainte est encore aujourd'hui également levée par les mouvements d'entraide pour certains travaux agricoles: ils concernent plus largement les cultures sur les parcelles pluviales que les cultures maraîchères. Ils sont importants à Konanur à la différence des autres systèmes ruraux et ils contribuent à restreindre l'offre de travail agricole rémunéré. Ils n'en sont pas moins appréciables pour les familles pour lesquelles embaucher des ouvriers agricoles se heurte à une forte contrainte monétaire.

Ce type de coopération, qui traditionnellement rythmait les travaux rizicoles dans le Nord-Est de la Thaïlande, a à peu près disparu. Lorsqu'il subsiste dans certains villages et entre certaines familles, essentiellement pour le battage du riz, il est empreint d'une connotation de réciprocité obligatoire qu'il n'avait pas auparavant ⁷⁹. Au même titre que le système pluvial de Konanur, le système pluvial de Non Khong est marqué par la saisonnalité de l'emploi agricole mais elle génère ici d'importants courants de mobilité saisonnière à la faveur de l'attraction exercée par l'extérieur. La flexibilité du système de Non Khong se vérifie même dans le cas de l'emploi dans le secteur agricole: les appels de main-

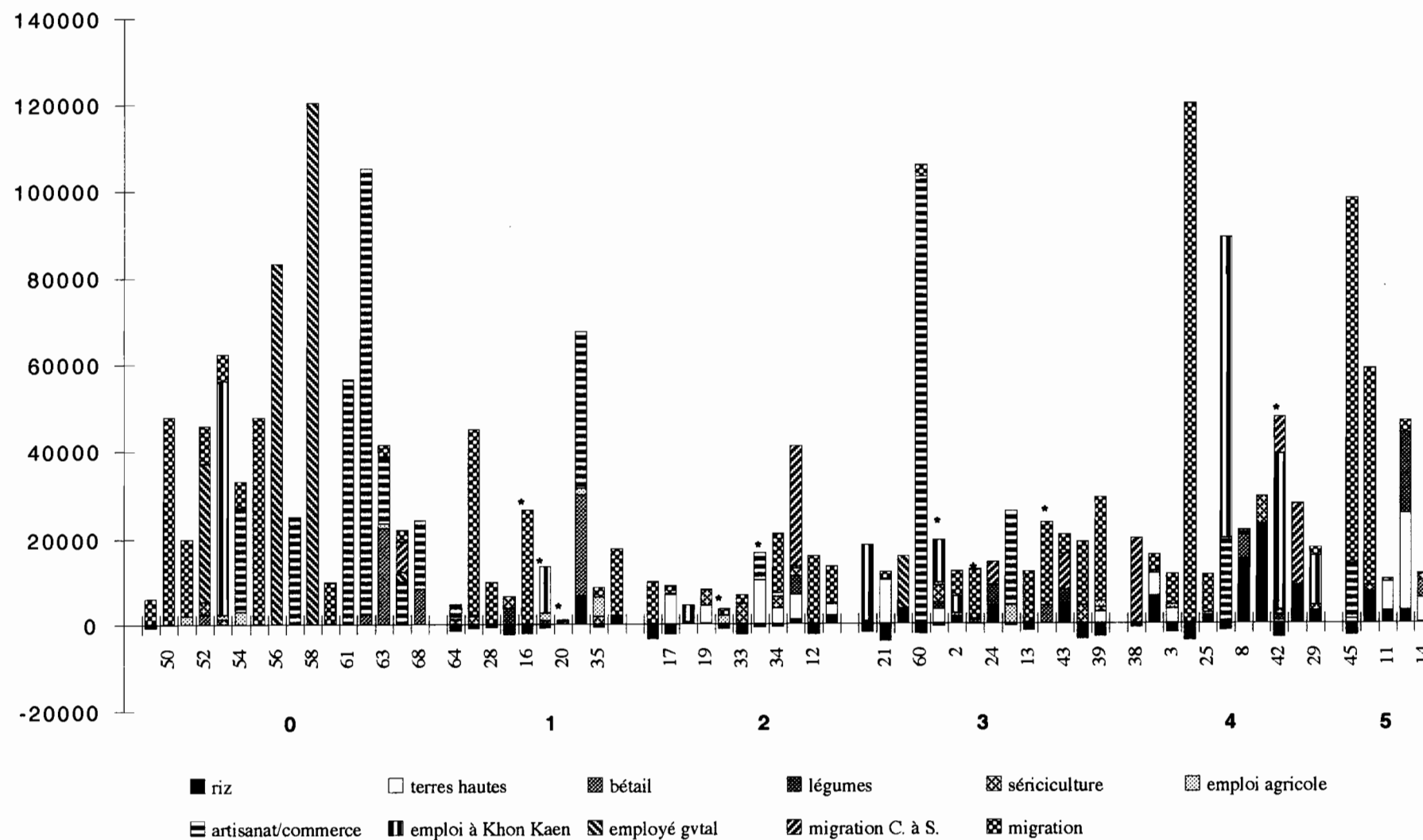
⁷⁹ cf. aussi PHONGPHIT S. et HEWISON K. (1990)

d'oeuvre émanant des propriétés sucrières de la Région Centrale permettent à ceux qui veulent rester ruraux de s'embaucher pour la campagne de février à avril-mai et d'échapper à la morte-saison de janvier à mai-juin. Les deux tiers des familles pour lesquelles la part de l'activité agricole dans les revenus est supérieure à 30 % l'obtiennent comme coupeurs de canne à sucre dans la Région Centrale. Au sein du système, le marché du travail agricole est caractérisé tout à la fois par un besoin important de main-d'oeuvre pour les travaux rizicoles - avec une intensité inégale entre le pic de novembre-décembre et celui de juin-juillet, pour lequel la préparation mécanisée du sol concurrence les journaliers- que le retour des migrants saisonniers ne peut partout satisfaire, et par un sous-emploi pendant la saison sèche. Ici aussi, comme à Na Kam Noi, la récolte du manioc peut être étalée tout au long de la saison sèche et elle ne concurrence ni les travaux du riz, ni la coupe de la canne au sein du système rural, et peut de ce fait jouer sur la grande disponibilité de la main-d'oeuvre. Il en résulte des variations dans le niveau des salaires dont l'amplitude saisonnière est toutefois moins marquée que dans le système irrigué de Na Kam Noi. Les diversifications agricoles entreprises n'ont pas pour l'instant élargi de façon significative les potentialités d'emploi: si la production de semences de légumes ou l'intensification de la sériciculture permettent un relèvement des revenus d'origine agricole, elles n'emploient qu'une main-d'oeuvre essentiellement familiale.

C'est donc une saisonnalité, variable dans son intensité entre les deux types de systèmes mais indéniable, que doivent affronter les groupes domestiques se présentant sur le marché du travail agricole. Leurs tentatives pour s'assurer et pour stabiliser au long de l'année leurs revenus feront appel à l'emploi non-agricole. Le plus ou moins grand degré de sécurité que celui-ci est susceptible de leur apporter dépend de plusieurs facteurs: la flexibilité du système rural à transmettre et à offrir des opportunités d'emplois; leur nature, et en particulier leur niveau d'articulation aux activités agricoles; la mobilité, géographique et sociale, dont les ruraux pourront faire preuve pour les saisir (cf. Figures 30, 31, 32, 33).

L'origine des revenus à Non Khong montre bien la flexibilité du système en terme d'activités autres qu'agricoles, au sein et à l'extérieur, au même titre qu'à Na Kam Noi mais d'une signification par ailleurs différente. Dans ces deux systèmes, l'emploi non-agricole se retrouve dans toutes les catégories et, à la différence des mêmes catégories pour les systèmes indiens, il est proportionnellement plus important pour les catégories d'exploitants intermédiaires - 3 et 4- et "gros" - 5-. À Na Kam Noi, la catégorie 5, contrairement à celle des autres systèmes ruraux,

Figure 30: Sources de revenus et d'activités par catégories- Non Khong (Bahts)



* commercialisation de denrées alimentaires

Figure 31: Sources de revenus et d'activités par catégories- Na Kam Noi (Bahts)

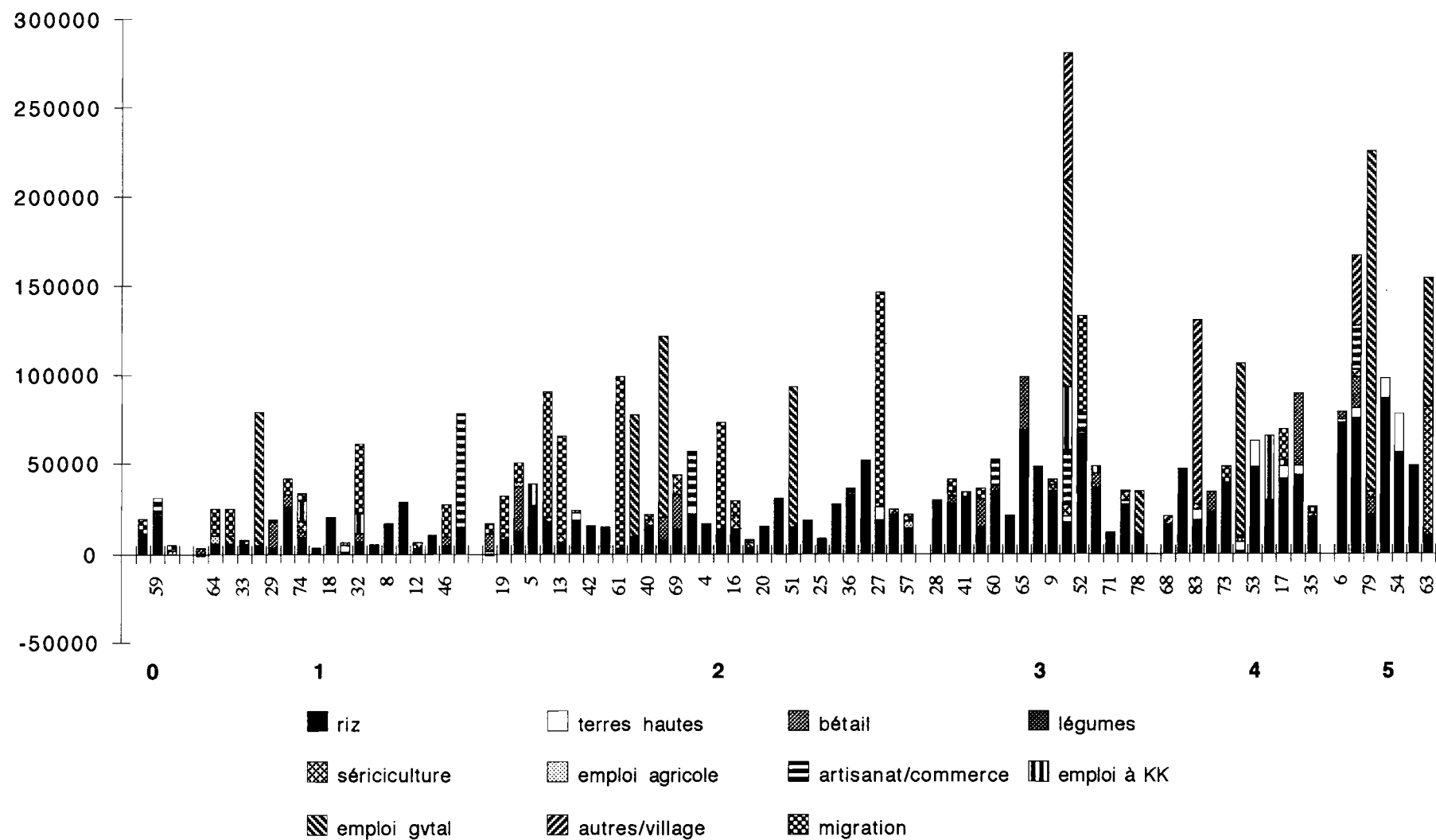


Figure 32: Sources de revenus et d'activités par catégories- Konanur (Roupies)

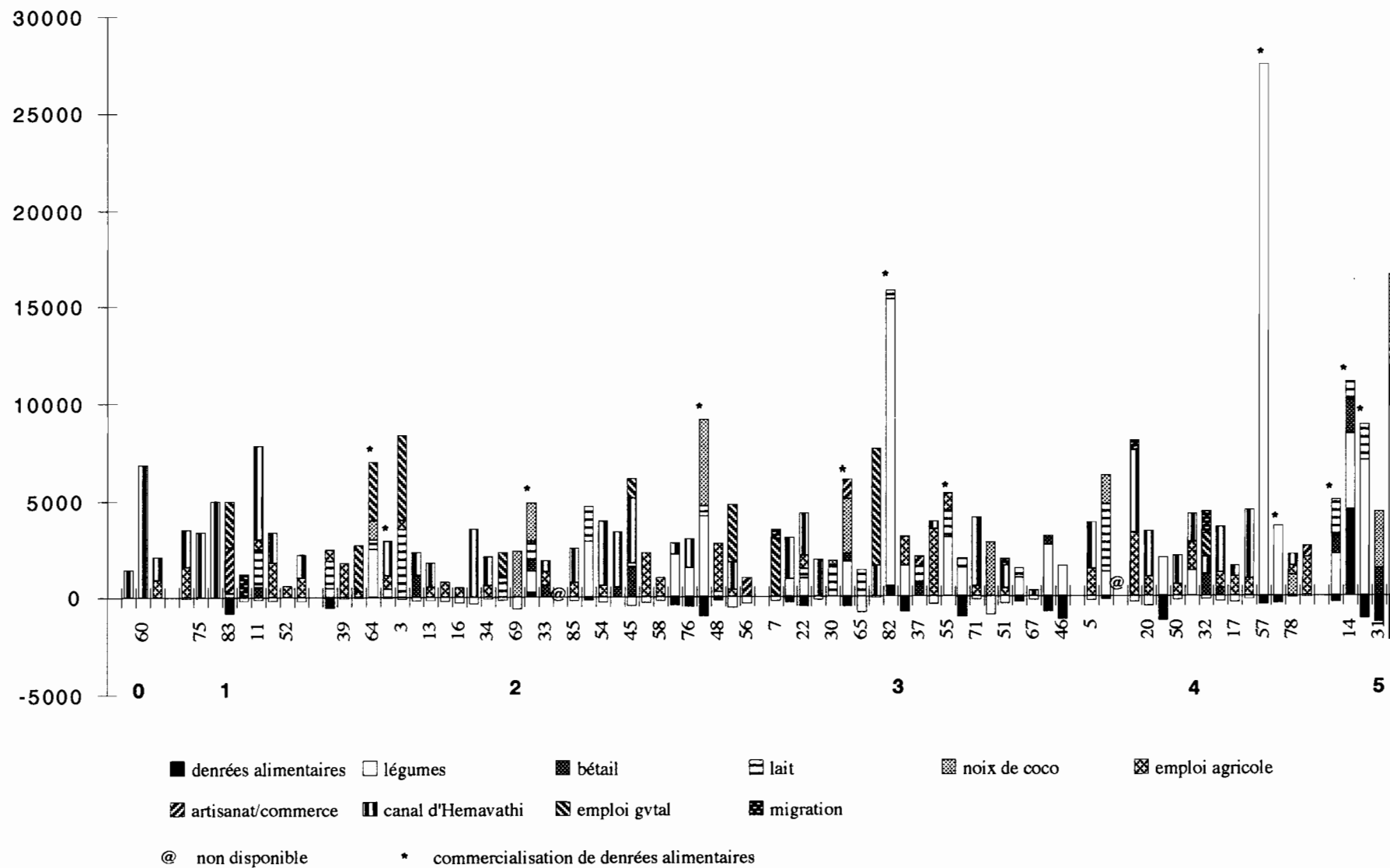


Figure 33: Sources de revenus et d'activités pour les catégories de non-exploitants et 1- Sampahalli (Roupies)

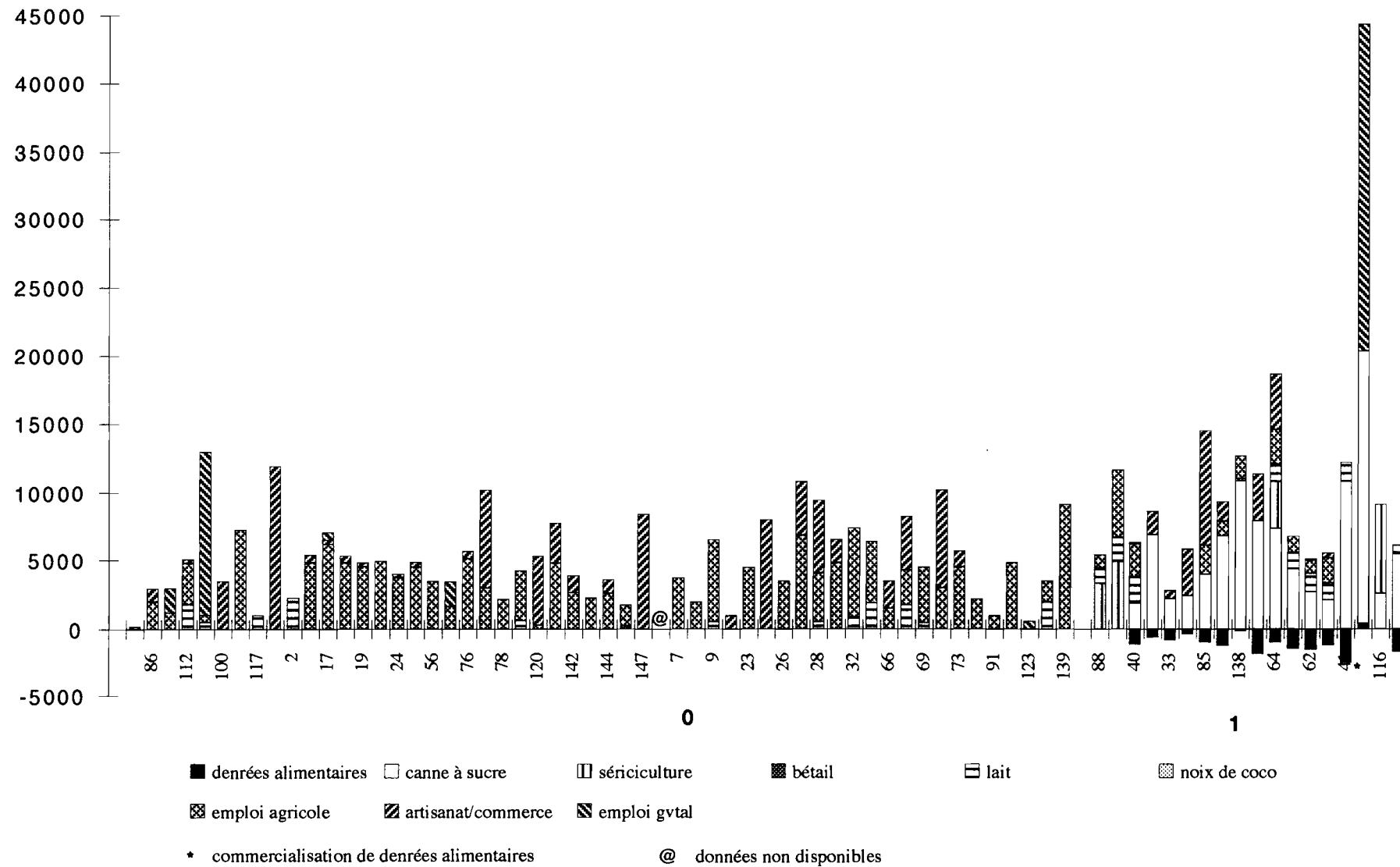
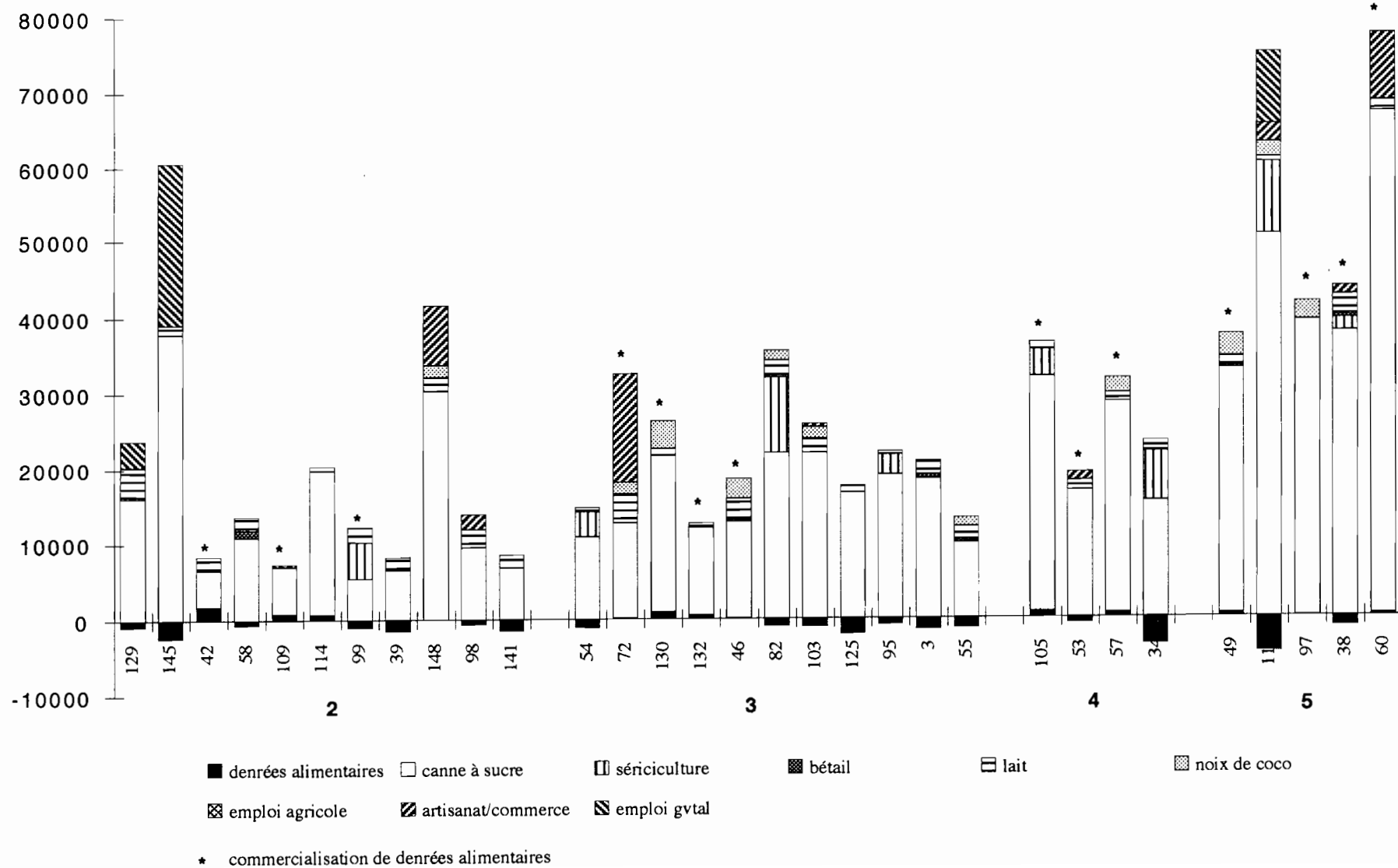


Figure 34: Sources de revenus et d'activités pour les catégories de 2 à 5- Sampahalli (Roupies)



enregistre des stratégies d'emplois plus diversifiées que celle des autres systèmes ruraux. Alors qu'on retrouve cette source non-agricole de revenus dans les tranches supérieures des exploitations à Sampahalli, elle est inexistante dans la catégorie 5 de Konanur, au même titre que l'emploi agricole. Dans ce dernier, l'importance de l'emploi non-agricole, lui aussi dispersé dans toutes les catégories hormis la 5, est due à la politique de mise en place d'infrastructures par l'État: l'embauche possible depuis 1984 sur le chantier de construction du canal d'Hemavathi a des répercussions extrêmement importantes sur la sécurité alimentaire de certains ruraux de Konanur. Dans l'analyse, deux origines géographiques des emplois non-agricoles seront distinguées et les emplois liés aux services et aux programmes de l'État seront considérés séparément.

Les emplois non-agricoles au sein des systèmes subissent plus ou moins directement et plus ou moins fortement les fluctuations saisonnières de par une plus ou moins forte relation avec les activités agricoles. Dans le système irrigué de Sampahalli, la plupart des emplois non-agricoles, et hormis les emplois liés aux services de l'État, sont fortement saisonniers dans la mesure où ils sont créés par la commercialisation ou la transformation de produits agricoles. La vente de noix de coco fraîches dans les rues de Mandya, la fabrication du *jagre* ⁸⁰ dans les moulins artisanaux chevauchent ou épousent les calendriers agricoles. Faut-il encore pour les candidats à ces emplois, pour lesquels les concurrents du système ou de l'extérieur ne manquent pas, s'insérer dans des réseaux! Les moulins à *jagre* fonctionnent essentiellement grâce à l'affectation de migrants saisonniers venus de systèmes pluviaux. Aussi, le nombre de jours d'emplois est-il en général relativement limité pour les familles de Sampahalli pour une période qui, de mai-juin à novembre, se situe de toute façon au plus fort de l'offre de travail agricole - dans l'échantillon, un seul cas s'emploie pour la saison entière, la règle générale étant de 2 semaines à 1,5 mois -. Pendant la morte-saison agricole, la vente ambulante de noix de coco se renforce de janvier à juin, l'embauche dans les briqueteries, actives de janvier à mars-avril, est une autre possibilité. Plus désaisonnalisée par nature, mais renforcée pendant cette période, la fabrication à façon de cordes d'agave, de *beedis* ⁸¹, offrent quelques occasions de rémunérations. D'autres activités, telles que commerciales - petites boutiques d'alimentation ou restaurants de campagne - ou de services voient leur chiffre d'affaires fluctuer en fonction des revenus agricoles et donc des saisons. Les unes comme

⁸⁰ Le *jagre* (en français pondichérien, *jaggery* en anglais) est du sucre brut et brun non raffiné.

⁸¹ cigarettes populaires

les autres sont de toute façon peu ouvertes au recrutement de membres extérieurs à la famille. Les castes de services, héréditairement spécialisées pour fournir à la communauté villageoise des productions et des services requérant un savoir-faire particulier et regroupant des artisans (forgerons, potiers, charpentiers), des services (barbiers, blanchisseurs) et les prêtres brahmanes, ressentent elles-aussi les fluctuations saisonnières des revenus des ruraux. Traditionnellement liés aux familles agricultrices par l'échange, l'*adade* ⁸², leur rétribution coutumière par l'octroi d'une part des récoltes lors de la moisson n'exclue pas les rémunérations monétaires. Les artisans subissent par ailleurs la vive concurrence des produits manufacturés "urbains" qui ont restreint considérablement certaines de leurs activités traditionnelles. Beaucoup d'entre eux les complètent par un travail agricole dont les revenus sont parfois supérieurs à ceux obtenus grâce à leur spécialité. La position économique des différents corps de métiers constituant les castes de services est hétérogène. Pour les artisans ruraux, c'est la précarité de leur situation et l'instabilité de leurs revenus qui prédominent malgré le soutien affiché de certains programmes, comme ceux consistant à leur accorder des prêts à des taux préférentiels: faiblesse et inégale adaptation de ces derniers ⁸³, limitation du marché freinent de plus en plus leur activité. En témoigne l'expérience de deux tailleurs qui, ayant réussi à obtenir un prêt à des conditions préférentielles par le biais du programme IRDP, n'ont pu maintenir leur activité au-delà de quelques mois. En témoigne aussi la nécessité pour beaucoup d'artisans de fournir leur service à plusieurs villages, comme dans le cas de Konanur. Par ailleurs, le programme de développement rural intégré (IRDP), visant à encourager la diversification des activités rurales et l'accès pour les plus défavorisés à des biens productifs, traduit bien la difficulté à faire émerger en milieu rural, irrigué ou non, des dynamiques entrepreneuriales autres que fortement liées au secteur agricole (cf. infra). Dans le système rural de Sampahalli, l'agriculture semble encore aux paysans aisés suffisamment rémunératrice pour susciter des diversifications

⁸² *Adade* en kannada, *jajmani* en hindi peut être défini comme "un système (féodal) d'obligations héréditaires de paiement, et de devoirs d'occupations et de cérémonies entre deux ou plusieurs familles de différentes castes dans une même localité" (GUETAT-BERNARD H., 1994). Ce système traduit la division du travail et l'organisation hiérarchique de la société indienne, notamment en castes.

⁸³ D'après un document du Gouvernement de l'Inde, la part de l'artisanat rural est inférieure à 5% dans les crédits en faveur du petit secteur industriel; cité par GUETAT-BERNARD H. (1994, p. 203). L'auteur estime par ailleurs que seuls les tisserands à la main bénéficient d'une "réelle protection".

autres qu'agricoles qui auraient un effet d'entraînement et d'élargissement des activités.

Si la faiblesse des emplois non-agricoles expliquent en partie leur éparpillement dans les catégories de ruraux définies, une différence de statuts et de stratégies est cependant notable. La catégorie de non-exploitants est très hétérogène car, outre les ouvriers agricoles, les *kulis* ⁸⁴, elle regroupe aussi bien des artisans, des commerçants, à leur propre compte, que des ouvriers des moulins sucriers, des briqueteries, des tacherons, des employés du secteur commercial. En outre, cette catégorie se caractérise d'un côté par l'occupation de mêmes activités par plusieurs membres de la famille - boutiques par exemple, certains services de castes- et de l'autre par la répartition entre les membres d'emplois saisonniers (ouvriers, vendeurs pour d'autres de noix de coco,...). Les catégories 2, 3, 4 et 5 se caractérisent au contraire par la spécialisation de leurs membres dans certaines activités et la durée beaucoup plus longue de leurs activités non-agricoles pour lesquelles les groupes domestiques travaillent à leur propre compte (secteur commercial) ou possèdent les unités de fabrication (en particulier les moulins à *jagre*). La catégorie 1 a des stratégies vis-à-vis des emplois non-agricoles proches de celles de la catégorie de non-exploitants.

Cette hiérarchisation inter-catégorielle des activités non-agricoles est nettement moins marquée dans le système pluvial de Konanur. Les dynamiques à caractère artisanal et de services soulignent plus que dans le système précédent les activités traditionnelles et leur ampleur limitée: petits commerces, activités des castes spécialisées - caractérisées par une proportion inférieure d'artisans, obligés de répartir leurs activités entre plusieurs villages- petits moulins de décorticage de céréales. Peu d'innovations en la matière sous l'effet conjugué de la faiblesse des productions locales à valoriser, de la léthargie des centres urbains immédiats et malgré les encouragements affichés par l'État à l'établissement de petites industries en milieu rural. Les potentialités d'emplois non-agricoles au sein du système sont nettement plus réduites qu'à Sampahalli et elles se restreignent à quelque embauche dans les briqueteries ou pour le creusement et l'entretien des puits en saison sèche ⁸⁵. Il est vrai que même pour

⁸⁴ de *coolie*, qui désigne un salarié non qualifié, en général un ouvrier agricole.

⁸⁵ Ces emplois et les rentrées d'argent qu'ils permettent sont tellement dilués dans le temps que les groupes domestiques auprès desquels nous avons conduit les enquêtes sur l'emploi étaient dans la plupart des cas incapables d'en dresser un récapitulatif annuel.

les plus aisés des exploitants, la disponibilité de surplus financiers est récente et que les stratégies d'investissement productif sont avant tout dirigées, là où le risque agro-écologique reste gérable, vers des activités agricoles encore perçues comme prometteuses. L'instabilité des offres de travail émanant du secteur agricole est loin d'être compensée dans le système de Konanur par des activités non-agricoles notables, hormis l'embauche sur le chantier de construction du canal d'Hemavathi, rendue possible par la politique de mise en place d'infrastructures par l'État (cf. infra).

Dans le système pluvial haïtien, les opportunités d'emploi non-agricole sont extrêmement limitées, à la mesure de la réduction de l'activité économique. Tous les membres des groupes domestiques des catégories 1 et 2 sont "occupés", quand ils ne sont pas à des travaux des champs, à des activités artisanales en auto-emploi: la plupart ramassent et tressent le latanier ⁸⁶; certains "fabriquent" du charbon de bois à partir des fragments végétaux ramassés parfois à plusieurs heures de marche de leur *kay* (il n'y a plus guère de bois aux alentours de Viélot); d'autres encore, parmi les plus pauvres (catégorie 1), récoltent dans le fond des ravines des *gaules* qu'ils vont aller revendre à Verrettes (utilisées dans les jardins pour faire des clôtures). Toutes ces activités ne rapportent pas grand chose; elles font néanmoins partie des stratégies de survie quotidienne de ces ruraux. Il faut noter ici que des programmes de développement privés ont essayé d'intervenir dans ce champ économique spécifique par la création de centres de formation à l'artisanat (centre d'économie domestique). Malheureusement, ces actions ne se sont traduites que par fort peu d'installations de "nouveaux artisans": soit le savoir-faire acquis était peu monnayable (broderie par exemple), soit le capital de démarrage (achat d'une machine à coudre pour les tailleurs) faisait défaut (absence d'organisme de crédit pour ce type d'activités).

Dans le système à dominante irriguée de Verrettes, les emplois non-agricoles se retrouvent d'abord dans la catégorie des non-exploitants; mais à l'intérieur de celle-ci l'hétérogénéité des revenus est très grande: entre le "contrôleur" (gérant) de moulin dont les revenus s'élèvent à 60 \$ par mois et qui peut disposer des résidus de la meunerie pour faire fructifier un bel élevage porcin, et le vieux cordonnier du marché à qui on ne donne du travail qu'au moment où la majorité dispose pour quelques jours

⁸⁶: petit palmier aux feuilles courtes et fibreuses qui tressées (et cousues) permettent de faire des chapeaux, des cordes, des *makout* (grand sac dont on se sert pour le stockage, ou le transport), et des nattes.

d'un peu d'argent (septembre et décembre-janvier), il y a un monde! D'un côté la stabilité d'un revenu régulier, de l'autre la précarité d'une activité qui fluctue au rythme de la trésorerie des autres...

Au bourg, les artisans et les commerçants tenant boutiques ne sont pas plus d'une soixantaine pour une population agglomérée estimée à 6000 personnes. Les plus nombreux sont les tailleurs: leur activité a diminué globalement du fait de l'entrée massive, périodique et sans réglementation douanière de friperie en provenance des USA et du Canada; néanmoins les plus "flexibles" des tailleurs se sont reconvertis dans la "retouche" de ces vêtements... L'absence de contrôle de l'État ne se manifeste pas qu'aux frontières: une des activités les plus intéressantes du point de vue de la stabilité des revenus est d'ouvrir une école primaire privée. Personne ne viendra contrôler le niveau scolaire du "directeur" ou des "maîtres" et seule la rumeur publique assure qu'ils ont fait "la troisième secondaire" ou même "rétho" (équivalent de la classe de "première").

Toutes les autres activités artisanales, maçonnerie, ébénisterie, boulangerie, etc. sont marquées par une hiérarchisation au niveau des tâches: il y a le *boss* - celui qui a le savoir-faire et qui possède les outils nécessaires - et il y a les ouvriers à qui on laissera tous les travaux pénibles et peu valorisés. Du point de vue des revenus il y a toujours une très grosse différence de rémunération entre le *boss* et les ouvriers qui bénéficient des conseils du patron et qui à ce titre sont "payés" par la transmission possible des techniques et des tours de main... Ici encore, comme dans le registre du foncier où le système de clientélisme joue dans les deux sens, l'exploitation par le patron a son revers de "protection" et de "couverture": les ouvriers demanderont une avance sur salaire en cas de problème grave ou de cap difficile à passer. Un schéma identique a fonctionné dans les attributions de contrat pour le chantier ODVA-FAO: alors que les maçons et les "boiseurs" (ébénistes chargés des coffrages) étaient payés en argent et "à la tâche", les manoeuvres étaient rémunérés en nature avec des vivres du Programme Alimentaire Mondial. Les uns et les autres nous ont déclaré que pour avoir un *job* sur ce chantier tout était "*afè de moun pa*" ⁸⁷. Les rares habitants de Verrettes, une trentaine au total, qui ont pu avoir du travail sur le chantier du barrage répartiteur de Canneau (à une

⁸⁷ C'était une affaire de *moun pa -mwèn*., de quelqu'un (qui aurait de l'influence) et qui serait *de ma part*, c'est à dire qui prendrait parti pour moi... En dehors de l'intervention de ce "protecteur", on n'avait aucune chance de bénéficier d'un petit contrat bienvenu pendant la morte-saison.

dizaine de km de Verrettes) mené par la société Dumez, ont confirmé que dans ce cas aussi, il valait mieux avoir un "parrain". Pour assurer sa sécurité alimentaire, il est souvent plus efficace de participer à ce genre de réseau, même si c'est coûteux, que d'avoir son grenier bien plein...

A bien interroger les ruraux sur les impacts des projets de développement, qu'ils soient impulsés par le secteur public (Organisations Internationales) ou par le secteur privé (Caritas, Églises protestantes ou Église catholique, etc.), on s'aperçoit que les objectifs déclarés - éducation, santé, développement rural - de toutes ces organisations et les moyens de les atteindre ne concernent en priorité que les "étrangers" au système rural: les ruraux, quant à eux, sont intéressés par les "emplois" - même si le salaire est faible, le revenu est régulier -, de "superviseur d'alphabétisation", d'auxiliaire de santé, de gardien du dépôt, de cuisinier, de chauffeur et même de..."sonneur de cloches" (emploi rétribué 20 \$ par mois). Il nous faut remarquer aussi que ces types d'emploi non-agricole mais bien ruraux, peuvent être marqués par la saisonnalité de l'activité, elle-même liée aux fluctuations de la demande: ainsi en va-t-il de la production et de la vente du *biskit* (pain). Par semaine, celles-ci suivent le rythme des marchés, soit deux jours d'activité maximales, les veilles de Mercredi et de Samedi. Mais au cours de l'année, les variations sont influencées par la trésorerie des "consommateurs" et la concurrence de produits de substitution. Ainsi, en décembre-janvier les gens achètent plus de pain car "l'argent circule facilement" (récolte du riz); en mars, il a un petit pic correspondant à la récolte du *pwa*; en avril-mai la consommation s'effondre à cause de "l'arrivée des mangues"; en septembre, celle-ci enregistre une recrudescence, juste pour la fête patronale (le 8 septembre, pèlerinage qui attire plusieurs milliers de personnes...); enfin en octobre, la reprise de l'école fait à nouveau remonter, pour quelques jours les ventes. L'appel à de la main d'oeuvre pour les boulangeries se moule sur toutes ces fluctuations.

La spécialisation des emplois non-agricoles par catégorie notable dans le système irrigué de Sampahalli est également peu visible dans les deux systèmes thaïlandais. La mécanisation des travaux rizicoles y a suscité des créations de revenus par la location des tracteurs à ailettes utilisés pour les labours, des décortiqueuses de paddy et des ateliers de réparation. Ces activités, subissant le contrecoup des saisons agricoles, apparaissent relativement plus importantes dans les catégories 3, 4 et 5 du système irrigué de Na Kam Noï où elles sont plus développées que dans le système pluvial

de Non Khong. Partout, les activités liées à l'abattage (illégal) des arbres, à la construction et à l'artisanat engagent au sein des systèmes les ruraux selon leur qualification sur une base saisonnière. Peut-être plus dans le système pluvial de Non Khong que dans l'irrigué de Na Kam Noi, la migration stabilise tout au long de l'année les activités commerciales, en créant de nouveaux besoins et en autorisant leur satisfaction financière. Se détachant nettement des autres catégories, la catégorie des non-exploitants agricoles à Non Kong est essentiellement constituée de groupes domestiques dont l'essentiel des revenus provient d'activités non-agricoles développées au sein du système (commerces, employés des services publics) mais aussi à l'extérieur, dans la ville régionale de Khon Kaen, la métropole de Bangkok ou plus loin encore.

C'est effectivement l'ampleur des mobilités spatiales, et dans une certaine mesure, des mobilités sociales qui suscite le fort dynamisme des activités non-agricoles des ruraux de toutes les catégories des deux systèmes thaïlandais; avec quelques nuances néanmoins, et non des moindres. L'appel à main-d'oeuvre des manufactures de l'agglomération bangkokienne, de ses chantiers de construction comme de ceux de la région du Sud, sujet à un fort développement touristique, permet aux ruraux de Non Khong de faire face, tout en gardant un pied à la campagne, à l'effondrement de l'offre de travail et à la faiblesse des emplois non-agricoles pendant la morte-saison agricole de janvier à juin. Ce qui explique l'inefficacité des programmes d'emploi à contenir les migrations au départ des systèmes ruraux nord-estins ⁸⁸ Les opportunités d'emplois non-agricoles à l'extérieur du système ne sont pas que saisonnières, nombre de migrations fixant de jeunes ruraux à Bangkok surtout, jusqu'à ce que, établissant une famille ou munis d'un certain savoir-faire ou de relations qui pourront être valorisés par la suite dans leur village, ils décident d'y retourner ou d'y maintenir leur famille. Aux emplois d'ouvriers dans les manufactures et sur les chantiers de construction s'ajoutent les fonctions de chauffeurs de taxis, de conducteurs ou de contrôleurs d'autobus ⁸⁹obtenus, il y a quelques années, sur une base plus permanente, comme l'attestent plusieurs cas de la catégorie des non-exploitants. Mais tous les ruraux de Non Khong ne sont pas candidats au départ. À l'impérieuse nécessité de disposer d'un réseau d'introduction auprès des employeurs et d'accueil, se greffent pour certains la réticence à quitter leur village et la

⁸⁸ cf 4.1. Un exemple de programmes: les programmes d'emploi.

⁸⁹ pour lesquels à l'instar de certains provinciaux en France, ils ont acquis dans la capitale une certaine notoriété.

crainte, alimentée par certains de ceux qui reviennent, d'affronter les dures conditions de travail et de vie "en exil" ⁹⁰. Beaucoup de migrants, qu'ils soient saisonniers ou qu'ils se soient fixés à Bangkok depuis plusieurs années, soulignent l'érosion qu'a subi le gain de leur migration en raison de l'augmentation du coût de la vie et qui justifie le maintien de leur famille au village. Aussi, lorsque la stratégie des manufactures le permet, certains n'hésitent pas à repartir vivre au village munis de contrats de sous-traitance, telles ces femmes qui, travaillant dans la même entreprise de Bangkok, se sont unies pour monter un petit atelier de couture à Non Khong. De telles démarches restent encore timides dans le système, mais elles augurent de stratégies qui vont probablement s'amplifier sous la concurrence que subissent les manufactures thaïlandaises en terme de coûts de production de la part de nouveaux producteurs asiatiques. Totalement désaisonnalisée, mais exigeant une mise de fonds importante pour négocier le départ, la migration plus lointaine pour au moins trois ans vers le Moyen Orient est aussi un moyen d'envoyer à ceux restés au village des mandats qui serviront à couvrir les dépenses de consommation, ou les frais de l'exploitation. Plus conséquentes, ces rémunérations permettront des investissements commerciaux ou agricoles, par l'achat de terres ou la diversification dans certaines productions ⁹¹.

Les situations sociales contrastées au sein du système irrigué de Na Kam Noi et sur ses marges expliquent que puissent subsister quelques courants migratoires saisonniers à destination de la région métropolitaine de Bangkok ou des pôles touristiques, ou encore vers les pays du Golfe. Mais, c'est l'obtention d'emplois plus qualifiés qu'à Non Khong dans des manufactures qui procure une certaine sécurité et une stabilité aux revenus de la migration. Celle-ci permet à certains groupes domestiques de valoriser le "capital éducatif" de leurs enfants, acquis à la faveur des revenus passés de l'intensification rizicole. Outre des revenus agricoles supérieures depuis l'irrigation du système, "l'investissement" familial dans l'éducation a été aussi favorisé par la présence dans ce système d'une école du niveau secondaire et de formation professionnelle ⁹².

⁹⁰ Les récits villageois regorgent d'exemples de migrants détruits par les cadences imposées dans certaines usines et sur les chantiers de construction. La prise de "stimulants", tels que les amphétamines, ne semblent pas être des faits isolés, comme le signalent par ailleurs certains articles parus dans la presse (cf. le recueil d'articles parus dans le grand quotidien Bangkok Post, par EKACHAI S., 1991).

⁹¹ Dans le système de Non Khong, les deux agriculteurs s'étant récemment lancés dans la culture de la canne à sucre l'ont fait à la faveur d'un "retour" d'Arabie Saoudite.

⁹² Selon les enseignants rencontrés, plus des trois-quarts des enfants de Na Kam Noi vont à la *Junior High School* (niveau du secondaire après les 6

Les stratégies rurales pour diversifier les activités et parer aux effets de l'instabilité des revenus passent aussi par l'école dans le système rural de Na Kam Noi. Parmi ceux qui ne peuvent les adopter et ceux qui, à Non Khong, ne veulent pas prendre le chemin de Bangkok, l'emploi saisonnier sur les chantiers de construction ou plus stable dans les quelques ateliers de Khon Kaen offrent des opportunités d'emploi toutefois limitées.

Celles offertes par le bourg de Nagamangala sont tout aussi limitées pour le système de Konanur et elles se réduisent à quelques jours de travail, essentiellement sur les chantiers de construction ou dans les briqueteries, pendant la saison sèche. L'impact des migrations saisonnières, et en particulier vers le système rural irrigué, est réduit du fait même de la "spécialisation" des réseaux migratoires qui ont privilégié les flux entre ce système attractif et des régions sèches plus lointaines. Quant à la migration plus permanente vers les grands centres urbains, elle ne génère pas de soutien financier aussi stable que dans les systèmes ruraux thaïlandais: selon certaines familles, le départ d'un de leurs membres pour les villes de Bangalore, Madras ou Bombay, répond davantage à la préoccupation de réduire l'importance de la maisonnée qu'à celle de sécuriser les revenus par des apports de l'extérieur. La rémunération des emplois urbains auxquels les migrants peuvent prétendre ne permet effectivement pas d'envisager des transferts significatifs d'argent. Les mandats, même modestes et irréguliers, peuvent néanmoins arriver à point à des moments clés. La mobilité spatiale de certains ruraux du système de Sampahalli est quant à elle, nous l'avons vu, très liée à l'écoulement des produits agricoles. Dans les deux systèmes et n'ayant aucun caractère systématique, le mariage de filles avec des citoyens occupant un emploi stable - de préférence un employé gouvernemental - fait partie des stratégies, au même titre d'ailleurs que la scolarisation de certains enfants, de familles cherchant à alléger, même sur le long terme, l'insécurité de leur situation.

La question de la mobilité spatiale pour aller "chercher fortune ailleurs" est certainement la grande question que se pose, un jour ou l'autre dans sa vie, tout habitant des zones rurales en Haïti et peut-être tout haïtien! Dans les systèmes ruraux concernés le premier stade de cette migration est initié par un ou plusieurs

déplacements vers la ville ⁹³, i.e. Port-au-Prince: on va à la capitale pour faire du commerce, pour faire des études, pour chercher du travail, ou pour habiter, d'abord hébergé par de la famille qui y réside, ensuite pour son propre compte... Le départ vers l'étranger, souvent au prix de l'endettement et de la décapitalisation de tout le groupe domestique, représente le second stade de la migration. A ce niveau, tant le financement des études d'un ou plusieurs enfants - surtout s'ils peuvent faire le cycle secondaire à Port-au-Prince - que la migration internationale sont perçus comme des investissements pour l'avenir. Le vrai retour de ceux-ci, c'est un enfant qui arrive à être soit fonctionnaire soit professeur dans une école privée, ou bien encore un émigré de la famille proche qui envoie de l'argent régulièrement.

Pour arriver à émigrer, étant donné que les pays d'accueil ont tous instauré des visas, tous les moyens sont bons: on a vu des animateurs de groupes ruraux de la paroisse catholique se convertir au protestantisme pour pouvoir, sous couvert d'appartenir à une communauté soutenue par telle ou telle église nord-américaine, obtenir le fameux visa...

Tous ceux qui reçoivent de l'argent de l'étranger (cousin à Philadelphie, soeur en Guyane, etc.) sont en catégorie 3 ou non-exploitant: les sommes envoyées (entre 10 et 100 \$) et surtout l'irrégularité des envois ne permettent pas de conclure à un soutien effectif de ces groupes domestiques par un revenu extérieur. Par contre la solidarité intra-familiale est nettement affirmée. Que survienne un coup dur aux membres du groupe restés aux Verrettes, surtout s'il s'agit de tenir son rang dans la famille et aux yeux du voisinage - obsèques et veillées à payer⁹⁴, hospitalisation de son parrain ou de son frère, par exemple - et "l'émigré" fera un effort exceptionnel ⁹⁵ pour se rendre présent grâce à l'argent qu'il est supposé, de toutes façons, avoir! En somme, si les revenus extérieurs ne sont pas un soutien permanent, du moins autorisent-ils, et c'est primordial pour

années "obligatoires" de la *Preliminary School*) et la moitié suivent une formation à la *Vocational School*. Dans le système rural de Non Khong, moins de 30% des enfants poursuivent à la *Junior High School* située à l'*amphoe* d'où un renchérissement des frais de scolarité.

⁹³ *m'alé lavil* signifie que l'on va en ville, et s'il n'y a pas de précision supplémentaire, cela implique que l'on va à la capitale.

⁹⁴ des sommes avoisinant les 1000 \$ nous ont été déclarées!

⁹⁵: le directeur de l'école de "la Providence" (école privée protestante la plus importante de Verrettes), nous signalait que la récession de 1990-91 aux USA avait entraîné une baisse des envois d'argent des émigrés; les impayés "d'écolage" avaient considérablement augmenté!

assurer la sécurité alimentaire de base et conserver les capacités à se reproduire économiquement, le franchissement des seuils difficiles. C'est en particulier ce qui s'est passé pour plusieurs exploitants ayant subi les contrecoups de deux crises graves: celle de l'abattage de tout le cheptel porcin en 1982 ⁹⁶ - suite à l'épizootie de peste porcine africaine -, et celle de l'effondrement des prix des céréales par entrée massive sur les marchés haïtiens du riz en provenance des USA ⁹⁷.

Décrocher un emploi dans les services de l'État est probablement le souhait partagé par tous les ruraux de tous les systèmes analysés. Perçu comme sûr et aux revenus stables, la position de fonctionnaire est particulièrement enviée. Sans préjuger de leur pérennité, les services et les programmes du secteur public créent des emplois permanents qui ne sont pas négligeables au sein des systèmes ruraux considérés. La décentralisation administrative dans les uns comme dans les autres, les programmes implantés dans certains d'entre eux - comme ICDS, DLDB à Konanur - ont accru les fonctions et les occasions de postes, même subalternes; faut-il encore pouvoir y prétendre et bénéficier de certains appuis.

Cette éventualité est très rare en Haïti, puisque la densité de fonctionnaires est très faible. Dans le système pluvial, le seul et unique représentant de l'État est l'agent de police rural, adjoint du chef de section; et il n'habite même pas Viélot. Dans la région de Verrettes, les fonctionnaires sont plus nombreux (Ministères de l'Agriculture et de l'Intérieur, ainsi que Forces Armées d'Haïti). Encore faut-il souligner que certains postes sont très "politiques" et que le greffier du tribunal - qui touchait 100\$/mois au moment de l'enquête - et le magistrat communal, deux partisans du président Aristide ne sont aujourd'hui plus dans leurs fonctions. Un travail au service de l'État, n'est pas dans le contexte haïtien une garantie de stabilité des revenus.

Alors qu'une certaine hiérarchisation des emplois en fonction de leur qualification entraîne un regroupement à Sampahalli des emplois gouvernementaux non qualifiés dans la catégorie des non-exploitants, la multiplication des enseignants dans le système de Na Kam Noï s'explique pour les raisons précédemment exposées. Les programmes d'emplois sur les chantiers publics, tournants entre les villages du même *tambon* ou du même *mandal*, sont par essence périodiques ⁹⁸. Le chantier du canal d'Hemavathi est

⁹⁶cf. DORNER V., vol. 2

⁹⁷cf. WAMPFLER B., vol. 3

⁹⁸ cf. 4.1. Un exemple de programme: les programmes d'emplois.

incontestablement le plus gros pourvoyeur d'emplois non-agricoles pour le système de Konanur et un régulateur important de la sécurité alimentaire. Les quelques fluctuations dans la capacité de recrutement des manoeuvres semblent davantage liées au calendrier budgétaire qu'aux fluctuations climatiques. S'y embauchent des membres des familles de toutes les catégories, à l'exception de la 5 et des trois quarts des agriculteurs bénéficiant de l'irrigation.

L'apport monétaire de la **commercialisation des produits agricoles** traduit le niveau, en volume et en valeur, des productions mises sur le marché et une partie de la charge représentée par les coûts de production. Influence encore de l'importance de l'emploi non-agricole, le nombre de groupes domestiques dépendant d'une valorisation monétaire de la production agricole est proportionnellement moins forte dans le système irrigué de Na Kam Noï qu'à Sampahalli, infime dans le système pluvial de Non Khong, et dans les deux systèmes thaïlandais, ils sont disséminés dans les catégories. Le système de Konanur maintient sa césure entre les familles dont les terres sont partiellement irriguées et celles mises en valeur sous conditions pluviales: ce sont chez les premières qu'on retrouve les groupes domestiques dont les revenus sont menés par la commercialisation agricole, avec un regroupement dans la catégorie 5 et surtout une forte diversification agricole, par un éventail de produits commercialisés. Les catégories 2, 3, 4 et 5 dans le système rural irrigué de Sampahalli sont marquées par le poids particulièrement fort de la vente des produits agricoles dans la structure familiale des revenus: la diversification agricole se renforce dès la catégorie 3.

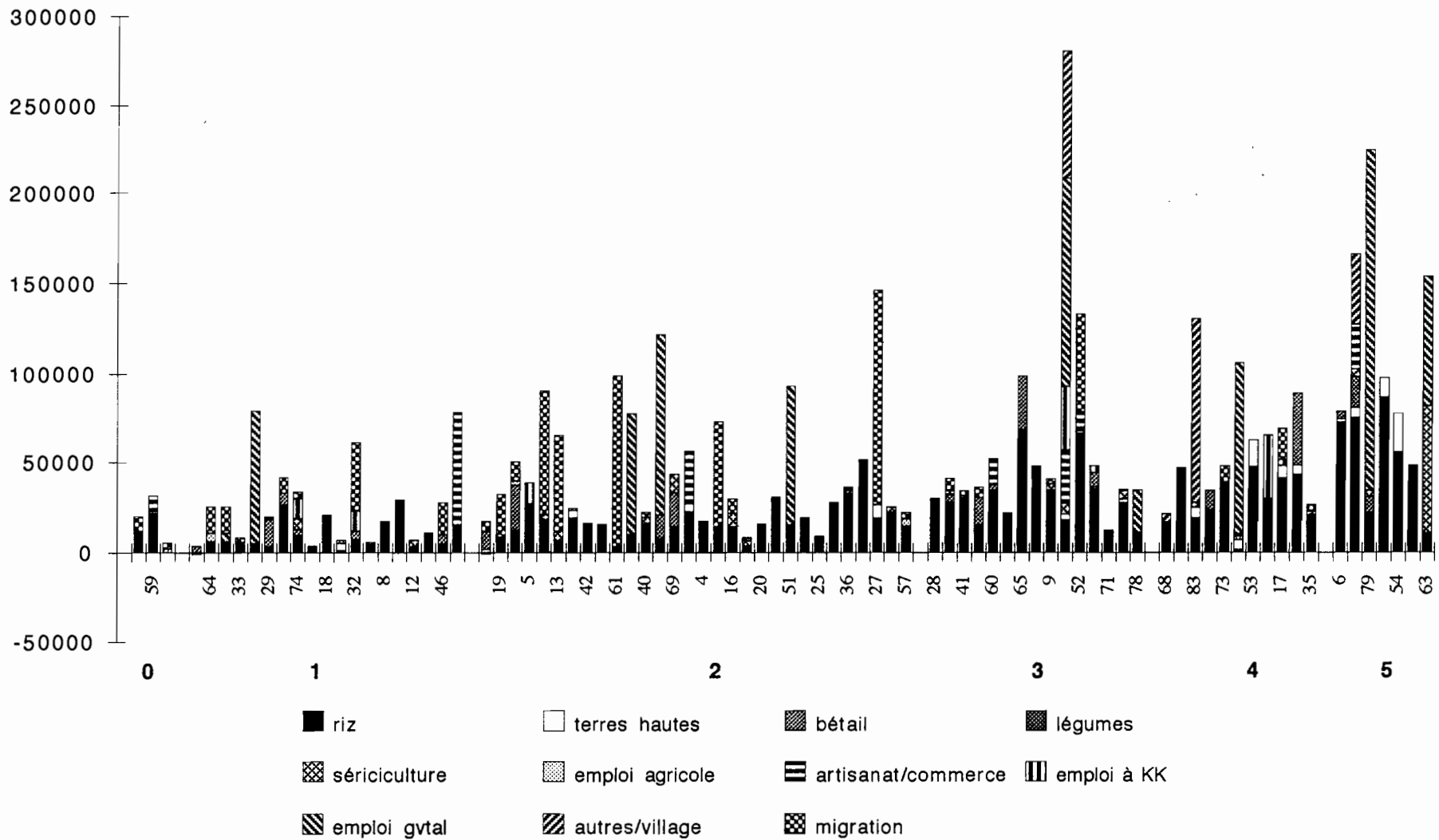
Lorsque des valeurs négatives apparaissent, c'est parce que les coûts de production ne sont pas couverts par les bénéfices de la commercialisation des mêmes produits ou de produits différents (cf Figures 25, 26, 27, 28). Ces coûts sont par conséquent pris en charge par les revenus tirés de l'emploi, agricole comme non-agricole. Ce déséquilibre s'observe pour les deux systèmes ruraux à dominante pluviale et essentiellement pour les denrées alimentaires dont l'intégralité ou une partie est autoconsommée: à Non Khong, le riz, à Konanur, le *rugi*, les légumineuses, le millet et un peu de riz (cf. Figures 30, 31, 32, 33). D'où la nécessité pour certains groupes domestiques de trouver des revenus pour couvrir leur autoconsommation.

La vente des denrées alimentaires est extrêmement réduite à Konanur et elle porte à peu près exclusivement sur le *jowar*, dont la

conservation ne peut être envisagée au-delà de 5-6 mois. C'est une stratégie de maximisation du stockage du *ragi* et du peu de riz produit qui est mise en oeuvre dans ce système, même pour ceux qui cultivent ces deux denrées sur des parcelles irriguées. La commercialisation du *jowar* est réalisée par quelques exploitants de la catégorie 2 à 5, disposant d'une irrigation partielle de leur

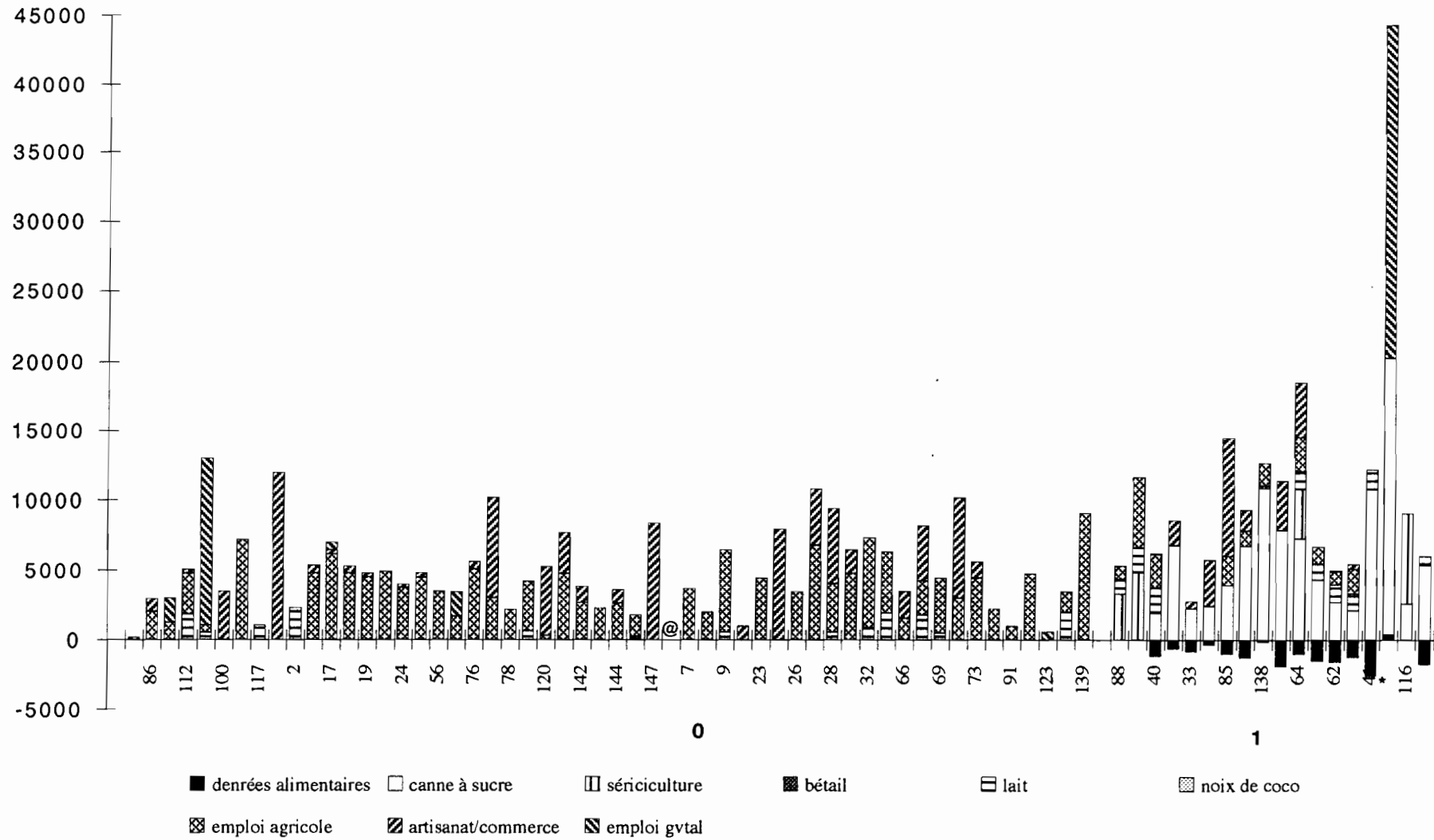
Bar chart showing the composition of the total population by economic activity for 100 villages in Cambodia. The Y-axis represents the number of people, ranging from -20,000 to 140,000. The X-axis shows 100 villages grouped by the number of economic activities they engage in (0 to 5). The legend identifies 11 economic activities: riz (black), terres hautes (white), bétail (diagonal lines), légumes (cross-hatch), sériculture (dotted), emploi agricole (horizontal lines), artisanat/commerce (vertical lines), emploi à Khon Kaen (diagonal lines), employé gvtal (diagonal lines), migration C. à S. (diagonal lines), and migration (cross-hatch). Asterisks indicate commercialization of food products.

The chart displays the distribution of economic activities across 100 households, categorized by village (0-5). The Y-axis represents the number of households (0 to 300,000). The legend includes: riz (black), terres hautes (white), bétail (diagonal lines), légumes (cross-hatch), sériciculture (checkered), emploi agricole (dotted), artisanat/commerce (horizontal lines), emploi à KK (vertical lines), emploi gvtal (diagonal lines), autres/village (diagonal lines), and migration (checkered).



Bar chart showing the evolution of the number of people in different economic sectors in the 10 communes of the Canton de Boudouaï from 1975 to 1997. The Y-axis represents the number of people, ranging from -5000 to 30000. The X-axis shows years from 1975 to 1997. The legend includes: denrées alimentaires (black), légumes (white), bétail (dark grey), lait (light grey), noix de coco (checkered), emploi agricole (cross-hatched), artisanat/commerce (diagonal lines), canal d'Hemavathi (vertical lines), emploi gvtal (horizontal lines), and migration (dotted). Asterisks (*) indicate commercialisation of food products, and @ indicates non-available data.

* commercialisation de denrées alimentaires @ données non disponibles



exploitation: seul le tiers couvre ainsi les coûts de production de l'ensemble des denrées alimentaires. Pour tous les autres, leur production est financée par la commercialisation d'autres produits agricoles ou de l'élevage. Ceux qui assument le coût de leur autoconsommation alimentaire sur les postes de l'emploi sont en règle générale des exploitants ne disposant pas de facilités d'irrigation. Dans le système pluvial de Konanur, les réflexes à l'autoconsommation sont particulièrement forts et les stratégies anti-risques par rapport à la durée du stockage se vérifient même dans les cas où les groupes domestiques bénéficient d'un potentiel moins instable, grâce à l'irrigation. La supériorité des rendements qu'elle autorise ne se traduit pas systématiquement par une valorisation monétaire de la production.

Si dans le système irrigué de Sampahalli, les coûts de production des denrées alimentaires sont couverts par la commercialisation d'autres produits, leur vente n'est pas une stratégie délibérée pour générer des revenus familiaux. La commercialisation du riz surtout, très marginalement de *ragi*, est réalisée par quelques familles de toutes les catégories d'exploitants avec un éparpillement des gains obtenus entre les catégories 2 et 5. Ces stratégies relèvent en fait de ventes résiduelles des stocks disponibles, une fois appréciées par les agriculteurs les promesses de la récolte suivante. Les stratégies tendent ici aussi vers l'autoconsommation, plus flexible qu'à Konanur, et malgré la relative stabilité apportée à la production par l'irrigation. Le riz n'est donc pas ici considérée comme une culture commerciale. La stratégie d'autonomie alimentaire adoptée par l'Inde depuis une trentaine d'années a entraîné la déconnexion du marché indien des céréales du marché mondial ⁹⁹: la production ne subit donc pas les effets des fluctuations des prix mondiaux. La politique d'achat public, pour alimenter le PDS et pour constituer au niveau de l'Inde toute entière des stocks tampons, s'est elle traduite par la fixation d'un prix plancher de soutien et d'un prix d'intervention ¹⁰⁰. Ces prix n'ont guère d'effet, dans un État aussi marginalement excédentaire que le Karnataka, pour susciter chez les producteurs des niveaux de production importants destinés à la commercialisation. Si l'annonce d'un prix minimum d'achat public, stable tout au long de l'année et couvrant généralement les coûts de production, est de nature à lever les incertitudes sur le niveau des prix et à rassurer les agriculteurs, il n'empêche pas les fortes

⁹⁹ à l'exception d'importations occasionnelles nécessitées par une baisse de la production intérieure et d'exportations générées par d'importants stocks de sécurité. Ces mouvements sont contrôlés par un organisme d'État. cf. KERMELE-TORRES D. (1989)

¹⁰⁰ op. cit. et 1992

fluctuations de prix sur le marché libre inhérentes à la saisonnalité de l'agriculture. L'implantation de la canne à sucre et le mode de fonctionnement de sa commercialisation sont également des éléments explicatifs d'importance. Considérée comme la culture commerciale par excellence, sa rentabilité, graduée selon la voie par laquelle les producteurs sont amenés à la commercialiser, assure l'essentiel des revenus monétaires de toutes les catégories d'exploitants et leur apporte une certaine sécurité; ce qui ne signifie toutefois pas absence de risques et d'instabilité. Deux modes de transformation de la canne font sentir leurs effets dans ce système rural irrigué: le raffinage à l'usine à capitaux majoritairement publics et la fabrication de *jagre* dans les moulins artisanaux villageois ¹⁰¹. La survivance inattendue de la filière artisanale du *jagre* ¹⁰² constitue une vive concurrence pour la raffinerie de Mandya qui a été obligée d'assouplir les termes de ses contrats à ses pourvoyeurs de canne, de déborder de sa zone autorisée d'approvisionnement. D'un poids économique certain pour la région, les propriétaires des moulins ont obtenu que les pouvoirs publics ne soient pas trop regardants sur la durée réelle du fonctionnement de leurs unités -fréquemment de juin à novembre alors que les licences sont normalement attribuées pour 3 mois-. Pis, les pouvoirs publics, en créant récemment à Mandya un marché réglementé, *Regulated Market*, destiné à assurer davantage de transparence aux transactions, a officiellement reconnu l'importance de ce secteur.

Alors que la raffinerie garantit un prix d'achat stable et supérieur d'une année sur l'autre ¹⁰³, octroie crédits à la production en contrepartie d'un engagement sur les volumes de canne livrés, les moulins obéissent au jeu du marché, avec des fluctuations de prix qui peuvent être considérables au cours d'une même saison. Malgré le risque tenant à l'incertitude sur les cours, le bénéfice tiré de la production et de la vente de *jagre* peuvent être appréciables -et nettement supérieurs à la vente de la canne à la raffinerie- pour ceux qui, à défaut de posséder un moulin, peuvent en louer les services. La vente de la canne, coupée ou sur pied, selon l'importance et le moment de besoins financiers des agriculteurs, est une flexibilité offerte par les moulins villageois. Les voies

¹⁰¹ D'autres systèmes à dominante irriguée du district de Mandya se trouvent dans l'aire d'influence de l'usine de *khandsari* qui utilise une technologie intermédiaire pour la production de sucre.

¹⁰² cf. LANDY F. (1992, p. 95).

¹⁰³ Le sucre raffiné dans des usines comme celle de Mandya est vendu à un prix subventionné dans les magasins du PDS: la raffinerie doit par conséquent vendre au gouvernement un quota de sucre à un prix fixé par lui. Le *jagre*, pourtant très consommé par les ruraux du Karnataka, est uniquement vendu dans des boutiques privées.

choisies par les agriculteurs expriment selon les catégories les capacités à maximiser la rentabilité de la canne à sucre, en prenant des risques, ou les préoccupations de s'assurer d'un revenu ou encore celles à prendre en charge les coûts importants en main-d'oeuvre pour la coupe de la canne ou bien les difficultés de trésorerie qui affaiblissent le revenu de cette production. Les stratégies suivies par les exploitants de la catégorie 1, ventes à la raffineries et aux moulins, fabrication de *jagre*, marquent l'hétérogénéité qui caractérise par ailleurs ce groupe. Les agriculteurs de la catégorie 2 optent davantage pour la sécurité en vendant à la raffinerie alors que ceux des catégories 3, 4 et 5 déploient individuellement des stratégies mixtes de sécurité, de prises de risques et de contraintes financières. Quelles que soient les canaux de commercialisation choisis par les agriculteurs, l'apport monétaire de la canne à sucre est saisonnier: la vente pour la transformation est liée à la période de fonctionnement de la raffinerie - de juillet à décembre - et des moulins - au plus de juin à novembre -. Seule la vente sur pied de la canne permet une certaine flexibilité de janvier à juin.

La canne à sucre n'a que peu d'incidence dans les deux systèmes ruraux thaïlandais. À cela, plusieurs raisons. L'importance des quotas de livraison imposés par les raffineries de Nam Phong et de Phu Khieo restreint la production agricole à ceux qui ne peuvent s'appuyer sur d'autres ressources monétaires. Malgré le suivi par l'État de la fixation du prix d'achat de la canne à sucre aux producteurs - qui constitue une exception dans la ligne de politique économique thaïlandaise -, le souvenir des pertes subies par nombre d'agriculteurs à l'époque où la raffinerie de Nam Phong régnait en maître dans toute la région reste vivace dans les esprits. La vente de riz constitue toujours, malgré une rentabilité décroissante et la suppression de la taxe à l'exportation, le *rice premium*, une source monétaire agricole non négligeable dans les deux systèmes ruraux ¹⁰⁴. Son poids dans les revenus est plus important dans le système irrigué de Na Kam Noi où, tous les exploitants à l'exception de 2, commercialisent une part variable de leur production de riz blanc et une portion généralement inférieure de "riz gluant".

¹⁰⁴ Son apport dans les revenus est vraisemblablement supérieur à celui que nous avons calculé. Les montants monétaires ont été effectivement établis sur la base des prix minimaux reçus pour les saisons concernées. Des enquêtes détaillées sur plus du quart des exploitants des deux systèmes révèlent effectivement des revenus supérieurs en fonction de la capacité des familles à profiter des hausses de prix inter-saisonnières.

Les quelques opérations de soutien des prix du paddy pour amortir les fluctuations des cours du marché mondial dérogent à la faible intervention de l'État thaïlandais dans la structure des prix agricoles mais a un effet minime pour les producteurs des deux systèmes analysés. De même l'établissement du Marché Central à Khon Kaen qui cherche à faire bénéficier les producteurs de transactions à meilleures conditions, notamment en offrant en lien avec la BAAC, des possibilités d'avances par l'hypothèque des stocks de "riz blanc". Ces nouvelles possibilités et les récentes facilités routières offrent en réalité des opportunités de gains à ceux qui peuvent se lancer dans la collecte villageoise de paddy. En effet, la commercialisation des produits agricoles reste largement assurée par le réseau commercial sino-thaï. La capacité des familles à profiter des prix supérieurs au cours d'une même saison dépend de l'urgence dans laquelle elles se trouvent pour rembourser les crédits de campagne accordés par la BAAC et la coopérative agricole. Le fort endettement rural, et plus particulièrement dans les systèmes ruraux irrigués mais aussi dans le système rural pluvial de Non Khong, est un phénomène connu qui peut précipiter pour certains groupes domestiques la vente de paddy dès sa moisson et nécessiter plus tard quelques achats pour la consommation familiale. Cette forme d'insécurité revêt toutefois une ampleur moindre dans les systèmes thaïlandais comparée à celle qui prévaut dans les systèmes haïtiens. La présence du crédit institutionnel, qui n'exclue pas l'appel au crédit usurier, mais dont les termes peuvent être négociés, l'apport d'autres ressources monétaires limitent ces mouvements à quelques cas. La pression exercée par les banques rurales pour recouvrer leur prêt se traduit néanmoins par un endettement qui est reporté d'une année sur l'autre. Les revenus monétaires du riz calquent pour l'ensemble des exploitants les mois de décembre-janvier et de juin-juillet.

Dans le système rural pluvial de Non Khong, la commercialisation de paddy porte essentiellement sur le "riz gluant". En effet, très peu d'agriculteurs de ce système plante du "riz blanc" et, après en avoir prélevé une fraction pour leur propre consommation, surtout lors d'occasions festives, le mettent sur le marché. Les stratégies d'autoconsommation sont aussi fortes que dans le système pluvial de Konanur mais contrairement à lui, la culture de denrées alimentaires est maintenant autant considérée comme commerciale que comme de subsistance. Voilà qui témoigne de la pénétration dans les zones sèches du Nord-Est thaïlandais de l'agriculture marchande. Parmi les 32 groupes domestiques ne couvrant pas leur frais de production du riz par sa vente, sans qu'une tendance nette se dégage entre les catégories, près du quart seulement en commercialise une partie mais dans des proportions

ne permettant pas de se libérer des coûts de l'autoconsommation. La part que ces coûts représentent dans leurs autres revenus apparaît proportionnellement supérieure dans les catégories 1, 2 et 3. La vente du manioc, plus importante que dans le système de Na Kam Noï, de l'élevage, qu'il s'agisse du bétail ou des animaux de basse-cour, des produits de la sériciculture financent partiellement et irrégulièrement la production de riz pour la consommation familiale.

À Non Khong comme à Na Kam Noï, la vente du manioc comme des cocons ou des fibres de soie est saisonnalisée. Le premier peut être vendu aux unités de transformation fonctionnant dans l'ensemble entre octobre et avril: les producteurs des deux systèmes auront tendance à le récolter sitôt la récolte du riz achevée en décembre-janvier quitte à ne pas bénéficier de prix d'achat généralement supérieurs à partir de septembre et à courir quelque risque de reprise des racines au plus fort de la saison sèche. La sériciculture subit elle des contraintes d'une double nature: la disponibilité en feuilles de mûriers et la disponibilité en temps des femmes. La cueillette des premières est faible de février à juin et elle est abondante en juin-juillet, lorsque dans le système irrigué de Na Kam Noï les femmes sont fortement sollicitées pour le travail du paddy. Cette dernière contrainte est différemment gérée en fonction de la flexibilité des membres de la famille mais aussi surtout en ce qui concerne le système de Non Khong, de leur mobilité. Rappelons l'expérience malheureuse des séricicultrices de Na Kam Noï dont l'innovation en matière de variétés de vers à soie n'a pas été poursuivie en raison de l'instabilité du marché. Les encouragements publics à la sériciculture, notamment par la fourniture de moyens nécessaires à l'élevage des vers, ont cependant fortement contribué à donner une valeur monétaire à cette activité traditionnelle.

Les sériciculteurs du système irrigué de Sampahalli n'ont pas la même nature de risques à affronter. Toujours suspicieux à l'égard des forces du marché, l'État indien établit en quelque sorte des garde-fous à ses activités qui, dans le cas de la sériciculture, se manifeste par une forte présence sur le marché des cocons et de la soie, contenant ces dernières années l'ampleur des fluctuations de prix. Si la culture du mûrier sur des parcelles irriguées permet d'étaler la cueillette des feuilles tout au long de l'année, l'élevage des vers, en particulier hybrides, est délicat et un cycle peut s'avérer totalement déficitaire. La production de cocons est par conséquent irrégulière et incertaine. Pour le système pluvial de Konanur, les bénéfices du maraîchage ne sont pas moins incertains en raison de l'instabilité des prix qui peut entraîner un

recouvrement incomplet des frais de production. Par ailleurs, ne se lancent pas qui veut dans ces cultures qui nécessitent la mobilisation d'une main-d'oeuvre importante. Si les agriculteurs ont largement fait appel à l'appui public en crédit pour le forage et l'équipement de puits, ils utilisent davantage les "facilités" de financement des intermédiaires pour leurs dépenses de production: les superficies qu'ils peuvent mettre en culture en tomates, oignons, piments..., n'atteignent que très rarement les superficies minimales requises pour bénéficier des prêts des banques publiques. D'où des liens contraignants avec des marchands auxquels les producteurs sont tenus de livrer leur production, quel qu'en soit le prix.

La présence du poste de commercialisation agricole dans la catégorie des non-exploitants est la marque de programmes spécifiques destinés à diversifier les sources de revenus des ruraux. Dans les systèmes thaïlandais, et pour ceux qui ne tirent aucun usufruit de la location de leur terre, ces revenus proviennent pour beaucoup de la sériciculture, permise par l'octroi de parcelles sur les terres publiques ¹⁰⁵. Dans les systèmes indiens, c'est l'élevage de vaches laitières, achetées grâce au programme IRDP, qui représente un apport monétaire pour les sans-terres. La vente quotidienne de lait à la coopérative villageoise se heurte à des contraintes tenant aux fluctuations saisonnières. Plus aléatoire et d'un rapport inférieur pendant les mois secs ¹⁰⁶, la commercialisation du lait permet à certains membres de cette catégorie de faire partie d'un réseau d'échanges qui contribue à alléger leur insécurité alimentaire chronique (cf. infra). La garde du bétail, qui joue également un rôle non négligeable à Konanur, est sujette à des contraintes variables entre les deux systèmes. Plus incertaine dans le système pluvial, en raison de la disponibilité instable en fourrages, elle n'en constitue pas moins un "volant" de sécurité lors de moments critiques.

Dans le système pluvial de Viélot, la commercialisation des produits récoltés n'est souvent qu'un revenu temporaire et intermédiaire pour rembourser des dettes et payer quelques menus dépenses d'équipement (lampe à huile à remplacer par exemple) ou de consommation courante (piles de transistor, huile végétale pour la cuisine). Les quantités commercialisées sont extrêmement faibles: la mère ou la fille de tel ou tel groupe

¹⁰⁵ Les revenus annuels de la sériciculture sont sous-estimés sur les graphiques: la multiplicité du nombre et de la forme des ventes rend son estimation malaisée pour un certain nombre de groupes domestiques.

¹⁰⁶ Outre un rendement inférieur, le prix est ajusté au pourcentage de graisse contenu dans le lait.

domestique descend au marché pour y vendre 2 ou 3 *godets* ¹⁰⁷ de sorgho. Ce sont les femmes des catégories 2 et 3 qui vont au moulin et commercialisent leurs productions. Le marché est ici plus un lieu social qu'un lieu économique. Les véritables revenus de la catégorie 3 viennent de la vente des bêtes: la décision de vendre est souvent moins liée à un choix par rapport à une stratégie d'élevage qu'à une sollicitation par un événement indépendant du rythme de la production (reprise de l'école des enfants) ou un imprévu (décès, maladie).

Par contre, à Verrettes, les alternatives entre stockage, consommation et commercialisation sont plus complexes: il y a tout d'abord les produits qui se conservent mal - dans l'état des techniques accessibles aux paysans - tel que le haricot. Ceux-ci sont vendus immédiatement sur le marché local et des *madam sara* ¹⁰⁸ assurent la suite du circuit de commercialisation jusqu'aux consommateurs des autres marchés régionaux ou de la capitale. Pour les autres "grains" et les tubercules, la commercialisation des produits peu ou pas conditionnés ¹⁰⁹ est affaire de réponse immédiate à des besoins pressants (remboursement des dettes), au moins pour les catégories 1 et 2 et pour une partie des ruraux de la catégorie 3. Seuls les *gros nèg* ¹¹⁰ (catégorie 4), les non-exploitants salariés réguliers et quelques uns de la catégorie 3 peuvent avoir des stratégies d'anticipation et "spéculer" en différant la vente d'une grosse partie de leur récolte. On voit bien, dans ces conditions que la majorité des ruraux ne se présente pas "en position de force" sur le marché: logiquement les prix suivent, sur le marché de Verrettes, des cycles de baisse et de hausse "collant" assez étroitement aux saisonnalités combinées des calendriers agricoles des systèmes irrigués et pluviaux de la petite région.

Les cartes des emplois et des sources de revenus sont différemment distribuées et jouées entre les groupes domestiques ruraux. Face à des contraintes pour partie identiques - la saisonnalité de tout ce qui a trait à des activités agricoles et à des activités dites non-agricoles, l'instabilité et l'incertitude qui leur sont attachées -, à des filets de protection pour partie divergents - les interventions publiques -, la flexibilité du système rural à

¹⁰⁷ la *marmite* (environ 2,5 Kg de sorgho ou de maïs et 2,8 Kg de riz décortiqué) contient 5 à 6 *godets*.

¹⁰⁸ revendeuse assurant le transport et la concentration des produits.

¹⁰⁹ les grains sont vendus en vrac ou après passage au moulin, les tubercules sont mis en sacs.

¹¹⁰ propriétaire terrien aisé et/ou propriétaire de moulin.

offrir ou à transmettre une combinaison de chemins pour lever l'insécurité alimentaire est importante. Dans les quatre systèmes ruraux indiens et haïtiens, la nette prééminence du secteur agricole commande les opportunités d'emplois et les stratégies de certaines des familles rurales. L'ouverture des deux systèmes thaïlandais sur des activités non-agricoles et surtout sur l'extérieur du système y régule la sécurité alimentaire. Combinaison de chemins? Certes, mais ils ne sont pas pris à l'identique par les familles et ils ont chacun leurs propres risques. L'hétérogénéité des comportements au sein des catégories des systèmes du Nord-Est thaïlandais témoigne de la flexibilité de ces systèmes à des dynamiques englobantes résultant de processus engagés par d'autres, dans des espaces régionaux ou métropolitains plus lointains. Les quelques nuances observées entre les catégories - hormis dans une certaine mesure la catégorie des non-exploitants - ne dissimulent pas cette tendance à la mobilité géographique et sectorielle des groupes domestiques. Les programmes publics cherchant à impulser une diversification des activités rurales - le programme d'élevage laitier à Na Kam Noï en particulier - sont porteurs à la fois d'incertitude et de stabilité. Nul doute qu'ils se répercuteront aussi sur les activités non-agricoles, elles-mêmes sous influence du mouvement de recomposition industrielle qui s'amorce ailleurs, dans les zones de forte croissance ¹¹¹.

Dans les systèmes indiens, les "comportements" sont davantage liés à la terre et à ses potentialités. Pour preuve, la disponibilité ou l'indisponibilité de terres irriguées qui traverse les catégories du système pluvial de Konanur explique beaucoup des stratégies adoptées par les groupes domestiques pour se procurer un revenu. Par ailleurs, l'influence directe de l'intervention publique s'y manifeste fortement. À moyen terme, elle est porteuse de mobilités sociales différenciées et accrues par la mise sous irrigation d'une partie du système - dans des conditions toutefois différentes de celles qui avaient prévalu pour le système de Sampahalli -. Dans celui-ci, une catégorisation des stratégies est plus que partout ailleurs visible: concentration du salariat agricole dans la catégorie des non-exploitants, diversification agricole et stratégies

¹¹¹ Une tendance à la délocalisation d'entreprises et à une certaine réorganisation du travail se fait actuellement jour.

nuancées de commercialisation des productions pour les catégories supérieures d'exploitants, catégorie "intermédiaire" d'exploitants aux comportements partagés (catégorie 1). Les réorientations récentes mais pas toujours clairement définies ni suivies de la politique agricole indienne ¹¹² sont, plus qu'à Konanur en raison de l'accumulation différente de surplus financiers et du rôle des politiques sur les cultures dominantes, susceptibles de participer à l'émergence de nouvelles dynamiques entrepreneuriales qui pourraient se diriger vers le secteur non-agricole et engendrer de nouveaux types d'activités.

2.3- Disposer de produits

La notion de sécurité alimentaire sous-entend une suffisance des disponibilités en quantité et en variété des produits. Cette dernière est clairement corrélée aux caractéristiques culturelles d'une société qui confèrent une valeur sociale et symbolique à certains aliments, quelque soit par ailleurs la valeur nutritionnelle qui peut leur être reconnue.

La consommation de produits laitiers en Inde d'une façon générale, l'accompagnement au Karnataka du plat de riz ou des boulettes de *ragi* par le *saru* ¹¹³ - curry de légumes -, dans le Nord-Est de la Thaïlande du riz gluant par le *somtan* - salade pimentée de papaye verte -, en Haïti du riz ou du *pitimi* par la *sauce pwa* - purée liquide de haricots secs - sont autant des signes d'appartenance à une société que des apports nutritionnels d'importance aux régimes alimentaires. "Si je vous dis ce que je mange, vous saurez qui je suis" est probablement ce qu'avaient en tête nombre de ruraux en répondant à nos questions. En témoignent l'unanimité avec laquelle les habitants du système de Konanur ont assuré consommer régulièrement du riz alors que par ailleurs, nous savions que l'essentiel de cette denrée, achetée parcimonieusement par la plupart des maisonnées et irrégulièrement par beaucoup

¹¹² Le désir de l'État indien de diminuer le déficit budgétaire récemment "appuyé" par l'intervention plus forte qu'auparavant d'organismes internationaux, tels que le Fond Monétaire International, dans les orientations de politique économique de l'Inde s'est notamment traduit par une réorganisation des critères d'attribution des subventions aux engrais. Cette réorientation a donné suite à des mesures qui ont changé plusieurs fois de suite et le panorama actuel ne semble pas encore stabilisé. Les dernières décisions des négociations du GATT sont par ailleurs de nature à éroder la position indienne de *self-reliance* (autonomie) dans le domaine de la production alimentaire sans que l'on puisse pour l'instant préjuger de son impact sur la politique des prix et le fonctionnement du PDS.

¹¹³cf. LANDY F., vol. 2

d'entre elles, était réservée aux enfants en raison de sa réputation à être un aliment riche. Pudeur de familles haïtiennes qui reconnaissent en riant qu'à certaines saisons, les enfants "se distraient la bouche à sucer quelques noyaux de fruits" faute, nous le savons, de mieux à manger; retenue encore des habitants des systèmes thaïlandais qui, face à leur réputation nationale de "mangeurs de sauterelles", ne parlent que de leur consommation de poissons ou "autres produits des rizières". Marque d'une société ou de groupes régionaux, marque de l'aisance ou de la gêne, la valeur des produits alimentaires ne se limite pas à un montant financier ou à un barème nutritionnel. Ceci explique aussi que le comportement des groupes domestiques, même démunis, peut apparaître à certains comme dénué de toute rationalité: achat par des familles en difficulté dans les systèmes thaïlandais de produits sous vide pour les enfants, ou de *nam pla* - sauce de poisson séché - industriel, alors qu'il était - et est encore - traditionnellement élaboré par les nord-estins. Si de telles attitudes témoignent de l'accentuation des rapports marchands et de la pénétration de produits manufacturés dans les campagnes, elles expriment aussi pour ceux qui les ont une revendication à ne pas déroger au comportement général de la collectivité à laquelle ils appartiennent.

Les denrées alimentaires non céréalières sont inégalement produites et disponibles entre les systèmes et entre les groupes domestiques. Partout, l'utilisation de condiments, la consommation d'huile, de viande ou de poisson ¹¹⁴..., font appel à des achats qui sont soumis à l'irrégularité du pouvoir d'achat des ruraux. La complémentarité que peuvent représenter des ressources pérennes et renouvelables, qu'elles soient publiques - forêts, étangs - ou privées - rizières, *jardin kaye* - est variable entre les systèmes, en fonction de leurs caractéristiques agro-écologiques mais aussi des habitudes alimentaires des sociétés rurales. C'est incontestablement dans les systèmes thaïlandais que ces ressources jouent le rôle le plus complet car ils pourvoient les ruraux en produits consommés frais, conservés voire transformés, tels que poissons, crabes des rizières, pouvant les détourner d'achats de produits d'une utilisation identique. Leur apport est plus limité dans les systèmes indiens - quelque gibier, quelques fibres végétales - à l'exception du bois de chauffe qui est un élément non négligeable. Ce type d'approvisionnement alimentaire est naturellement soumis aux fluctuations saisonnières, la saison sèche suscitant une diminution du potentiel naturel. Les deux systèmes

¹¹⁴ La majorité des groupes domestiques des systèmes ruraux indiens nous a déclaré consommer de la viande, essentiellement de poulet et de mouton. La fréquence de consommation est extrêmement variable en fonction du pouvoir d'achat: de une fois tous les 2 mois - couramment à Konanur - à 4 fois par mois.

thaïlandais introduisent toutefois un autre critère d'instabilité. La collecte des produits naturels est longue et elle dépend par conséquent de la disponibilité en temps de la famille. Ainsi pour les groupes domestiques donnant la priorité au travail rizicole, l'apport des ressources pérennes diminuera en juillet et en décembre alors que la "disponibilité naturelle" est au mieux de son potentiel. Si leur pouvoir d'achat le leur permet, il s'en remettront à l'achat de produits manufacturés.

En Haïti, la pression sur les ressources alimentaires est telle qu'il n'y en a pratiquement plus de publiques. Chaque arbre fruitier a son "propriétaire". Même le manguier le plus isolé, ou la paire de bananiers difficilement accessible au fond d'un ravin ont leurs utilisateurs attirés. Combien plus sont surveillées et sauvegardées, les ressources du *jardin-kay*: base de repli (cf. supra), celui-ci est installé pour la longue durée et sa fertilité est entretenue; les pailles et résidus de cuisine, y compris les cendres, sont régulièrement répandus sur le sol; les eaux usées servent à entretenir son humidité. Par "sélection soustractive" on conserve toutes les espèces végétales poussant naturellement qui peuvent servir comme condiments et suppléments - les "légumes feuilles" accompagnent le *pitimi* - dans la cuisine (ou pour préparer des "remèdes"). Alors que dans "l'irrigué", ces apports sont pour la plupart des ruraux, sauf pour la catégorie 1, un complément parfois utile, dans le "pluvial", ces ressources servent quotidiennement, pour toutes les catégories, pour l'autoconsommation et même pour se procurer des petits revenus: un fruit moyen d'arbre à pain se vendait entre 0,15 et 0,05 \$ sur le marché de Verrettes en juillet 1991.

Riz, éleusine, millet et légumineuses dans le Karnataka, "riz gluant" et dans une moindre mesure "riz blanc" dans le Nord-Est de la Thaïlande, riz, maïs, mil, manioc et légumineuses en Haïti sont les produits de consommation de base que les groupes domestiques peuvent **produire et stocker pour leur propre consommation**. L'inégalité et l'instabilité de leur capacité de rétention sont des facteurs connus de l'insécurité alimentaire. Nous l'avons vu, les capacités de production diffèrent en fonction non seulement du potentiel agricole des exploitants, mais aussi des stratégies qui leur apparaissent comme les moins incertaines, les moins instables ou les plus sûres pour produire pour leur consommation, obtenir des revenus leur permettant d'acheter sur le marché; ou pour jouer sur les deux voies. Les capacités socio-économiques de rétention à plus ou moins long terme des biens alimentaires dépendent de plusieurs facteurs dont les niveaux de production, la nécessité de commercialiser une partie de la récolte

- et donc le niveau d'endettement -, l'apport d'autres revenus, la structure familiale - nombre et âge des membres -. Dans les systèmes pluviaux, les groupes domestiques s'efforcent de parer à l'instabilité climatique inter-annuelle, en stockant au-delà d'une année dans l'éventualité d'une mauvaise récolte; ce qui explique le comportement à Konanur de certains producteurs de paddy ou d'éleusine qui se refusent à commercialiser leur "surplus" annuel - pris ici comme le volume excédent la consommation familiale -; ou encore les investissements démesurés eu égard au niveau de production que consentent des familles de Non Khong pour manger leur "propre riz". Mais les stratégies d'auto-provisionnement alimentaire ne se manifestent pas uniquement dans ces systèmes où l'instabilité et l'incertitude qui ont trait à la production expliquent des capacités physiques de stockage beaucoup plus importantes dans le système pluvial comparativement à celles du système irrigué ¹¹⁵. Pour preuve, ces rotations culturales dans le système de Sampahalli où les exploitants des trois premières catégories insèrent entre deux saisons de canne à sucre deux récoltes de variétés de paddy à maturation rapide. Méfiance vis-à-vis du marché et répugnance à s'en remettre à lui pour l'approvisionnement familial? L'incertitude quant au pouvoir d'achat alimentaire futur joue certainement un rôle mais n'explique toutefois pas tout. Les plus gros producteurs, ceux essentiellement des catégories 4 et 5 qui n'ont plus à honorer la *levy* ¹¹⁶, vendront leur "surplus" après assurance que les niveaux de la récolte suivante couvriront les besoins familiaux. Pour preuve encore, dans les systèmes thaïlandais, le paiement de la location de la terre par la moitié de la récolte en paddy se maintient, malgré la croissance des rapports monétaires. On peut s'interroger sur les effets qu'aura la récente baisse des subventions aux engrais sur les capacités à l'autoconsommation de certains groupes domestiques indiens. Loin de se cantonner dans les catégories d'agriculteurs "petits et marginaux" reconnues par les politiques gouvernementales pour accorder des tarifs spécifiques, les producteurs qui ne vendent pas de riz sur le marché risquent de se trouver pénalisés.

Au-delà de son coût économique et de sa valeur monétaire, l'autoconsommation a effectivement un sens social qui ne doit pas

¹¹⁵ le *komme*, pour stocker jusqu'à 8 quintaux d'éleusine, le *gudana* pour conserver les épices et le volume nécessaire à la consommation quotidienne peut contenir une dizaine de kg.

¹¹⁶ Jusqu'en 1980, les achats publics en céréales se faisaient par un prélèvement obligatoire sur les producteurs fixé en fonction de leur superficie; les "fermiers marginaux" en étaient exemptés. Ils se sont depuis par l'obligation pour les rizeries de vendre 33% des volumes qu'elles traitent pour la commercialisation.

être ignoré. Acheter du riz à consommer après avoir été obligé de vendre ses propres stocks est dévalorisant pour la famille concernée dans les systèmes thaïlandais. Ceux qui s'embauchent pour la campagne sucrière dans la Région Centrale partent avec des sacs de riz autant pour des soucis d'éventuelles économies sur le prix à payer là-bas que pour montrer que tout nord-estien qu'on est, on n'en est pas moins capable de produire son propre riz. Vendre sa réserve de *ragi* ou de paddy est le dernier moyen auquel aura recours un habitant des systèmes ruraux indiens.

Le désir et les efforts d'auto-provisionnement ne conduisent pas tous les ruraux à être autosuffisants. Différents seuils d'autosuffisance se révèlent à l'analyse qu'ils soient rapportés à la variété des produits alimentaires de base ou au nombre de mois. Éleusine et sorgho seront les deux denrées stockées à Konanur avec l'impossibilité de conserver le second au-delà de 6 mois après sa récolte. En année agricole d'un niveau un peu en-dessous de la moyenne, rares étaient les groupes domestiques ayant un stock de *ragi* supérieur à 12 mois; ce qui préfigurait de l'insécurité inter-annuelle potentielle de la plupart des familles. La répartition au sein des catégories en fonction du ratio de terres irriguées, remarquée à plusieurs reprises, est moins visible en ce qui concerne la durée du stockage: la constitution du groupe domestique est là un facteur d'importance. La durée du stockage du riz et de l'éleusine dans le système de Sampahalli reflète aussi différentes capacités de rétention, en fonction des facteurs déjà mentionnés mais aussi des choix des cultures et des stratégies de rotation. Il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont dans les catégories 3, 4 et 5 que l'on trouve des stocks "prévus" pour 12 mois alors que les catégories 1 et 2 font preuve d'hétérogénéité et surtout de durées extrêmes, de 2 à 24 mois avec des déséquilibres importants entre *ragi* et riz. C'est toujours l'hétérogénéité déjà constatée au sein des catégories qui prédomine dans les deux systèmes thaïlandais. Dans le système pluvial de Non Khong, certains groupes domestiques des catégories 4 et 5 ne peuvent couvrir leurs besoins annuels en riz alors que d'autres reportent d'une année sur l'autre une partie des stocks antérieurs. La durée des stocks des exploitants de *na-kuk* est particulièrement courte. À Na Kam Noi, l'instabilité introduite par le niveau d'endettement et la capacité à utiliser les facilités de certaines agences gouvernementales pour la commercialisation du riz sont autant de facteurs expliquant le peu d'homogénéité au sein des catégories. Dans l'un et l'autre de ces systèmes, la plupart des tenants ne

peuvent réserver les 50 *tangs*¹¹⁷ par adulte qui leur permettent d'attendre la récolte suivante sans se porter acheteurs de riz.

A Viélot, les moyens de conserver "les grains" sont très rudimentaires: le maïs est accroché en *makorn*¹¹⁸ dans les branches hautes d'un grand arbre, ou directement sur le tronc d'un grand palmier; le sorgho et les haricots sont stockés dans des paniers disposés dans la charpente du toit ou dans des "colombiers"¹¹⁹. De toute façon, les quantités à conserver sont très faibles: de l'ordre de 25 *marmites* de maïs et de 20 *marmites* de sorgho, juste après la récolte, pour les catégories 2 et 3. Pour la plupart, les problèmes commencent dès la mi-janvier: à partir de février et jusqu'en août, "*manjé-a blanch*"¹²⁰, ce qui signifie qu'on n'a jamais de sauce au haricot (sauce *pwa*, seule source de protéines dans la diète de ces ruraux) à ajouter à la préparation à base de "grains" (sorgho ou maïs). Les autres (catégorie 1), toujours endettés, remettent en nature et vendent l'ensemble de leur production sitôt la récolte faite parfois même avant (vente sur pieds).

A Verrettes, la plupart des ruraux voudraient bien pouvoir échapper au cycle infernal des endettements successifs qui les obligent à être vendeurs quand les prix sont au plus bas - puisque la majorité vend une bonne partie de sa production à la récolte -, et acheteurs quand les prix sont au sommet de leur courbe, c'est à dire pendant la période de "soudure". Unanimement tous les ruraux des catégories 1, 2 et 3 et certains non-exploitants (petits artisans) déclarent que leurs stocks sont au plus bas à partir de mars-avril - dans la catégorie 1, pour ceux qui ne font ni riz ni haricot, les difficultés commencent en janvier - et que les mois les plus durs sont ceux de juillet, août et premiers jours de septembre jusqu'à la récolte du maïs. Même à cette période de l'année et même exploitantes de terres irriguées, certaines familles n'ont rien à stocker: toute la récolte de maïs sera vendue en une seule fois car deux ou trois enfants à scolariser peuvent coûter jusqu'à 150 \$ de frais "d'écologie", de livres et d'uniforme. Celui-ci est obligatoire et de plus il est totalement indigne d'aller à l'école pieds-nus: par contre, beaucoup y vont le ventre vide; cela a "l'avantage" de ne pas se voir! Cela compte énormément dans les campagnes haïtiennes.

¹¹⁷ Le *tang* est une mesure volumétrique des grains équivalent à près de 10 kg.

¹¹⁸ les panicules sont attachés entre eux par leurs glumes de façon à former une espèce de couronne qui peut atteindre deux mètres de diamètre.

¹¹⁹ sorte de petit grenier sur pilotis.

¹²⁰ le manger est de couleur "blanche" (clair).

Dans la période de très forte instabilité politique qui a prévalu depuis 1986, les ruraux du système irrigué ne fondent absolument plus leur sécurité dans la possession de "greniers bien pleins": un "*dépot*" ¹²¹ peut être facilement pillé ou incendié" est une phrase qui revient souvent dans les interviews. Il est plus sûr de garder son grain dans un coin de la *kaye*: les quantités stockées varient de trois ou quatre dizaines de *marmites* juste après la récolte, pour les catégories 1 et 2, à 3 ou 4 *barik* ¹²² pour la catégorie 3; seuls les "*gro nèg*" de la catégorie 4 et certains non-exploitants disent "ne pas mesurer leurs *dépôts*".

Disposer de biens alimentaires, c'est aussi pouvoir bénéficier de la **distribution de produits**. "Ces filets de protection" peuvent émaner de programmes publics comme de communautés sociales et religieuses réalisant une redistribution.

Le Public Distribution System, système de distribution publique de produits essentiels, est incomparable car nul autre programme de ce type n'existe dans les deux autres pays. Notons ici que ce système ¹²³ est destiné à assurer un complément à la disponibilité en produits alimentaires à ceux qui sont appelés "les catégories vulnérables de la population". Il a également pour rôle de contenir l'instabilité et les fluctuations de prix au consommateur et au producteur. Nous avons déjà relevé que le Gouvernement du Karnataka, par son programme "le riz à 2 roupies" ¹²⁴, octroyait une subvention supplémentaire à celle accordée pour toute l'Inde par le Gouvernement Central. Il y a donc trois types de cartes qui sont délivrés dans l'état, dont deux intéressent les zones rurales. Là, deux cartes ouvrent droit à l'achat de 10 kg de céréales (riz et blé), avec une priorité de la disponibilité accordée aux détenteurs de la "carte verte" délivrée théoriquement aux "sans-terres", aux ouvriers agricoles et aux "petits agriculteurs". Supposés être déficitaires en céréales, ils bénéficient en outre d'un prix de vente plus subventionné, sauf pour le sucre dont le prix est stable pour tous les acheteurs. Corruption, faible efficacité eu égard aux coûts, distorsions sociales, sont parmi les plus importantes critiques qui ont été adressées au PDS et qui plaident pour une réorganisation de tout le système au niveau de l'Union indienne. Le gouvernement du

¹²¹ nom donné dans l'Artibonite aux greniers séparés de l'habitation principale

¹²² 1 *barik* contient 40 *marmites*, soit 100 Kg de maïs ou 110 Kg environ de riz décortiqué.

¹²³ cf CHOPRA R.N. (1988), KERMEL-TORRES D. (1989 et 1992), VERMA B.N. et PRASAD S. (1991)

¹²⁴ cf 3. Les outils

Karnataka a été en la matière un précurseur puisqu'il dirige les produits subventionnés vers les groupes défavorisés. Leur sélection s'appuie sur le niveau de revenus et les a priori par groupes que l'on retrouve dans tous les programmes indiens sur l'homogénéité des catégories officiellement définies ne manquent pas de resurgir ¹²⁵. Les résultats des enquêtes le confirment: certaines irrégularités sont bien présentes - en particulier la non-attribution de "cartes vertes" à des groupes domestiques qui rentrent pourtant dans le schéma public de sélection -. ¹²⁶ Dans ce domaine, certains fonctionnaires du Food and Civil Supplies Department avancent le chiffre de 15 à 20 % de fraudeurs au niveau de l'état du Karnataka. Si 5 produits essentiels à la consommation des ménages sont distribués - blé, riz, sucre, huile comestible, kérosène -, les volumes disponibles aux boutiques patentées ¹²⁷ sont instables car les livraisons irrégulières. Ce qui explique que les volumes achetés par les ruraux soient pour certains inférieurs à la quantité de céréales autorisées, même pour les possesseurs de "cartes vertes". Les denrées alimentaires de base au Karnataka, *jowar* et surtout éléusine, ne sont pas couvertes par ce système, leur prix de soutien, généralement inférieur au prix du marché libre, ne suscitant pas d'achats publics. Si la différence de prix au consommateur entre le marché et le PDS accuse des fluctuations saisonnières puisque le second est fixe et déterminé par année budgétaire, les volumes mis à disposition des boutiques est stable tout au long de l'année. Notons ici quelques divergences dans les comportements d'achat entre les catégories qui résultent pour partie de stratégies délibérées, pour partie des contraintes qui leur sont imposées par le PDS ¹²⁸. Dans le système de Sampahalli, la catégorie des non-exploitants est celle qui achète en moyenne les plus grosses quantités de riz, la 5 de blé et de sucre; les catégories 3, 4 et 5 n'achetant pas de riz et la 1 et celle des non-exploitants peu de sucre. À Konanur, les groupes domestiques des catégories 3, 4 et 5, faute de pouvoir en produire, ne répugnent pas à s'approvisionner en riz - dans la limite des stocks disponibles -; les catégories 1, 2, 3 et 4 restant les plus gros acheteurs de céréales. Les achats au PDS des exploitants les plus importants se portent dans le système irrigué sur le sucre et le blé - deux denrées "nobles" et onéreuses sur le marché libre -, dans le système pluvial sur le riz alors que les catégories de non-exploitants et les autres, selon le système,

¹²⁵ Les niveaux de revenus sont déterminés par enquêtes, en relation souvent avec les enquêtes IRDP. 1 carte est délivrée par "foyer" de 5 personnes: 1 maisonnée peut donc se voir attribuer 2 cartes.

¹²⁶ Nous avons également noté un "sur-prix" de 0,10 à 0,20 roupies/kg appliqué aux détenteurs de "cartes vertes".

¹²⁷ les *fair price shops*

¹²⁸ cf. pour plus de détail PANTH A S.(1994), dans le Vol. 2

privilégient les denrées de base et consomment, à proportion également variable entre elles, davantage de *jagre* acheté sur le marché libre que de sucre. Notons encore que le prêt de cartes de rationnement est une forme d'entraide qui lie plusieurs familles.

Certains ruraux des systèmes thaïlandais bénéficient du filet de protection que constituent les ventes de riz du Temple bouddhique. Celui-ci reçoit pour la consommation de ses moines les contributions des villageois en produits et redistribue aux plus pauvres, généralement une fois dans l'année, ses surplus à un prix inférieur à celui des boutiques rurales et de Khon Kaen. Certains groupes domestiques se constituent de cette façon leur réserve en riz. Un des objectifs du *Rice Storage House* implanté à Non Khong était de répondre aux difficultés d'approvisionnement des groupes domestiques sur leur propre réserve: emprunter un *tang* et en rendre deux était la condition mise. Ce système ne fonctionne plus depuis plusieurs années faute d'un stock à usage collectif qui soit approvisionné.

Disposer de biens alimentaires, ce peut être aussi obtenir de la **nourriture contre du travail** sur les chantiers publics de construction, qu'ils soient délibérément suscités pour créer des emplois en zones rurales à certaines périodes de l'année sensibles pour les ruraux (cf. Tableau 2.3) ou que la mise en place d'infrastructures "collectives" soient l'occasion de fournir des emplois non-qualifiés à certains ruraux (cf. Tableau 2.1). Ces deux sources d'approvisionnement se font essentiellement sentir dans les deux systèmes pluviaux de Viélot et de Konanur et dans le système irrigué de Verrettes. Rappelons que ces emplois ¹²⁹, rémunérées intégralement - PDRV en 1978/1979 à Viélot, ODVA de 1989 à 1991 à Verrettes) - ou partiellement - JRY et DLDB à Konanur - en produits alimentaires ne sont offerts que pour une durée assez courte, à l'exception de travaux d'envergure tels que l'aménagement du bassin versant de Konanur et la réhabilitation du petit périmètre irrigué de Verrettes. A l'occasion de ce chantier, l'opinion des "consommateurs" a été recueillie: "le blé quelque soit la façon dont il est moulu, laisse toujours un peu de paille dans la bouche; les sardines (en boîte), on ne sait pas d'où viennent ces bêtes, elles n'ont pas de tête et pas de "coeur", on dirait des couleuvres". On s'aperçoit que l'acceptation de cette nourriture est un pis aller, car la nature des produits distribués ne correspond pas au goût des ruraux haïtiens, qui sont - et c'est un paradoxe apparent dans un pays où règne de sérieux problèmes d'équilibre de la diète - très sensibles aux qualités

¹²⁹ cf. 4.1. Un exemple de programme: les programmes d'emplois.

organoleptiques de ce qui leur est proposé comme "food for work". Du point de vue de la valeur, les "contrats" proposés ne seraient pas iniques, si ce n'est la façon dont est fait le "partage" entre celui qui a signé (le chef d'équipe) et ses trois manoeuvres: pour 37 m de canal secondaire à creuser à la pelle et à la pioche (32 m³ de terre), ils toucheront 5 sacs de blé (revendus sur le marché local à 14\$ le sac), 4 gallons d'huile végétale et 44 boîtes de sardines... Que ce soit pour stimuler la prise de conscience de l'intérêt que représentent pour la communauté ces travaux collectifs, ou que ce soit pour contribuer à relever le niveau nutritionnel des plus marginaux, l'efficacité de ce type d'action paraît être bien contestable... Il semblerait que la FAO et l'ODVA, sur le terrain, aient été encore bien loin, en 1991, du revirement d'opinion sur ces questions, des responsables dans les bureaux portauprinciens des grandes agences nationales et internationales telles que le Service Chrétien (World Church Service) ou l'USAID ¹³⁰.

Les programmes alimentaires qui constituent les programmes de relèvement alimentaire sont destinés dans tous les systèmes ruraux à la population infantine (cf. Tableau 2.4 Relèvement alimentaire. Les cantines scolaires - par les *Mid Day Meals* en Inde et en Thaïlande, où elles appellent à une participation très modique des parents- fonctionnent sur une base régulière hormis pendant les vacances scolaires. Ce sont les enfants des systèmes haïtiens qui ont le plus à souffrir de l'instabilité des approvisionnements qui proviennent de l'extérieur - en produits pour ceux de Verrettes, en soutien financier pour ceux de Viélot - de leur cantine. Pis, la distribution de l'aide alimentaire destinée aux cantines de Verrettes est suspendue depuis avril 1990. Les suppléments alimentaires aux enfants de moins de 6 ans souffrant de malnutrition sont différemment distribués selon les trois pays. Eu égard aux difficultés à faire accepter par les ruraux un programme de nutrition fonctionnant sur d'autres bases ¹³¹, le supplément alimentaire est attribué dans les deux systèmes thaïlandais sous la forme d'un coupon, qui donne droit à l'achat de produits spécifiques dans les boutiques villageoises. Distribués dans les systèmes haïtiens dans les dispensaires, dans le système pluvial de Konanur dans le centre de l'ICDS, les approvisionnements ont du mal à ne pas souffrir d'instabilité: l'instabilité est chronique pour les dispensaires des systèmes haïtiens en raison de la primauté de l'aide externe dans leurs approvisionnements; instabilité encore renforcée pour le dispensaire de Viélot, pénible d'accès. Il est aussi probable qu'ils aient été eux aussi fortement perturbés voire

¹³⁰KERMEL-TORRES D. et ROCA P-J, 1993

¹³¹ cf. 3.4- La participation de la population

interrompus, en raison de la situation politique du pays. Le centre ICDS de Konanur est quant à lui à peu près assuré de ses approvisionnements, décidés pour une année budgétaire, mais a cependant des difficultés à faire face aux besoins supplémentaires des enfants, nécessités par une pénurie générale dans le système à la suite d'un effondrement de la production agricole pour des raisons climatiques - ce qui était le cas en 1991-.

Disposer de produits sans se porter acheteur sur le marché peut également provenir **de modes d'échange, rémunération du travail ou échange de produits alimentaires**. La **rémunération** du travail, agricole essentiellement, en **biens alimentaires** est relativement courante dans le système rural de Sampahalli et dans les deux systèmes haïtiens. Là, la tendance est toutefois, de plus en plus, à la disparition de cette forme de paiement: le salariat rural qui avait fait son apparition lors des premiers chantiers menés par des compagnies nord-américaines après 1920, n'a cessé depuis de gagner du terrain.

Hormis pour les castes de service, il n'est pas pratiqué dans le système de Konanur en raison de l'importance pour les groupes domestiques de ne pas entamer leur réserve pour un usage autre que la consommation familiale. Il est extrêmement marginal dans les systèmes thaïlandais où la monétarisation croissante des échanges a limité ce mode de rétribution aux plus pauvres des villages. Tout au plus, les ouvriers agricoles se voient offrir le complément en viande ou en poisson, en sauce pour le riz qu'ils ont amené. La dépendance à Sampahalli des demandeurs d'emplois vis-à-vis du marché du travail agricole permet aux propriétaires fonciers-gros employeurs de maintenir, en dépit d'une monétarisation croissante des salaires, des rapports de clientélisme. Ceux-ci s'expriment par une rétribution partielle ou intégrale en denrées alimentaires. Dans le dernier cas, pour 6 heures de travail à moissonner et à décortiquer des céréales, le *kuli* pourra recevoir 4 *seers*¹³² de *ragi* et 6 de paddy si c'est une femme et respectivement 5 et 7 *seers* si c'est un homme. L'accumulation de ce type d'approvisionnement, reçu essentiellement par les ouvriers agricoles sans-terre et très limité pour ceux qui, dans la catégorie 1 s'embauchent sur les exploitations des autres, permettra la constitution de réserve pour quelques semaines voire quelques 2-3 mois. Le don de paille de riz ou d'éleusine pour l'alimentation du bétail, les repas servis dans le champs resserrent encore les liens entre employeur et employé. Les castes de services reçoivent également une rémunération en denrées alimentaires de l'ordre de

¹³² mesures volumétriques des céréales proches de 1 kg.

10 *seers* de paddy pour le prêtre et de 30 à 35 *seers* pour le blanchisseur ou pour le barbier. Dans les deux systèmes indiens, la contribution de chaque famille à la rémunération de l'ensemble de ces services est de 0,30 quintal à 1,20 quintal tout au plus. La rétribution des castes de service peut être aussi monétaire: ainsi Bavachari, forgeron de la caste des *Achari* à Sampahalli, reçoit annuellement 2 quintaux de paddy et 5000 roupies pour 190 jours de son travail spécialisé.

Un autre type d'échange concerne l'échange en nature: on échange "du riz gluant" contre des produits de rizières dans les systèmes thaïlandais, du *ragi* contre du *jowar* dans le système de Konanur, du riz contre du *ragi* dans le système de Sampahalli. Dans ce dernier, un autre type d'échange lie encore employeur et ouvrier agricole: le second obtient un volume de grains en échange d'une "livraison" régulière de fumier de son bétail. Ainsi le "contrat" de Boregowda, sans-terre propriétaire d'une vache, avec son employeur - gros propriétaires terrien -, lui procure 160 kg de paddy contre 150 kg de fumier. Autre façon de tirer parti de la vache achetée à crédit ou grâce à un prêt IRDP!

L'analyse au cas par cas montre la grande inégalité de "protection" entre tous les ruraux qu'il s'agisse des capacités familiales à constituer des réserves ou des dispositifs mis en place par l'État. En Inde et en Thaïlande, les bénéficiaires de ces derniers sont en proportion plus nombreux qu'en Haïti, où les critères de leur sélection font encore trop intervenir des relations de clientélisme et où ils sont soumis à une très forte instabilité. Pour les ruraux, la sécurité alimentaire n'est toutefois pas leur unique objectif. On l'aura senti, les obligations sociales et culturelles - l'idée que la personne se fait de la place qu'elle se doit de tenir dans la société - sont parfois en conflit de priorités avec la nécessité de s'assurer contre l'insécurité alimentaire. Ainsi, des agriculteurs haïtiens, sur des parcelles déjà exiguës, vendent une parcelle de terre pour financer l'enterrement d'un parent et tous les frais de fête qui l'accompagnent. Ainsi, en Inde, où la dot et les frais de noce d'une fille peuvent déséquilibrer durablement les ressources familiales. Les dons de riz faits au Temple dans les villages nord-estins sont autant de charge pour les uns qui sont une garantie pour les autres: la fonction sociale de la communauté des moines est un élément d'équilibre et de cohésion des systèmes analysés. Ces besoins sociaux et culturels, alliés aux impératifs plus quotidiens de consommation, ont par

ailleurs une part importante de responsabilité dans ce que les organismes publics de crédit qualifient de "mauvais usages"¹³³ des prêts accordés à la production. La préoccupation d'honorer des charges sociales conduisent les ruraux les plus démunis à considérer, faute d'autre possibilité, certains de ces prêts comme l'unique voie de financement. Il n'est ainsi par rare que des subventions accordées pour l'achat de vaches ou d'une paire de boeufs servent en réalité à faire face aux frais d'un mariage, ou à rembourser un emprunt à l'usurier villageois.

¹³³ les *misuses* en Asie.

CONCLUSION. LA PÉRIODE DE VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE

La période de vulnérabilité alimentaire est la période de l'année au cours de laquelle se produit dans le même temps une conjonction de risques (cf. Figure 29): baisse de l'offre de travail agricole, pression de la demande sur les emplois non-agricoles, faible disponibilité des ressources alimentaires naturelles, prix élevé des céréales, niveau bas voire épuisement des stocks. Les facteurs à prendre en compte pour définir la période de vulnérabilité sont plus complexes et divers que ceux utilisés pour déterminer la traditionnelle "soudure". Les représentations graphiques qui ont été faites de la vulnérabilité couvrent des périodes à minima communes à tous ceux dont l'insécurité structurelle, de par l'importance et la combinaison des facteurs précédents, présente la probabilité de les conduire à la vulnérabilité périodique. Celle-ci est à bien distinguer des époques plus aléatoires où, en raison le plus souvent de l'effondrement de la production agricole, l'insécurité alimentaire s'étend dans les systèmes ruraux à des familles qui ne sont généralement pas menacées par la vulnérabilité périodique. Celle-ci est répétitive et prévisible. L'une et l'autre peuvent évidemment se combiner, accentuant la dureté de la vulnérabilité périodique et affaiblissant considérablement les capacités à y faire face de ceux qui, déjà en temps normal, ne peuvent déployer des stratégies suffisamment efficaces pour s'en prémunir.

Aux facteurs de risques énoncés se corréleraient d'autres événements, comme l'écolage en Haïti qui oblige beaucoup de ruraux à s'endetter ou à déstocker leurs céréales. Dans tous les systèmes, c'est la période des "bonnes affaires" pour les usuriers villageois: prêts en numéraires ou en produits à des taux courants de 10%, 15%, 20% par mois, voire plus comme dans le cas haïtien. Les filets de protection de la société villageoise ont tendance à cette période à se desserrer: voisins et parents peuvent eux-aussi se retrouver dans la même situation ou du moins renforcer leurs stratégies pour éviter d'avoir à l'affronter. La solidarité sociale d'une façon générale s'exprime moins car elle aussi se trouve démunie. Restent les relations de clientélisme. L'effet d'amortissement villageois des fluctuations de prix des céréales de base, par exemple, qui joue en temps "normal" un rôle non négligeable pour certaines familles défavorisées diminue fortement, face à l'ampleur des demandes et à une certaine limitation des possibilités de prêts pour qui n'est pas prêteur professionnel. Acheter au sein de son "réseau", riz ou éleusine à Sampahalli, riz dans les deux systèmes thaïlandais, à un prix dont les variations saisonnières sont inférieures à celles qu'enregistrent les mêmes

produits à la boutique villageoise ou au bourg voisin, n'est plus guère possible à cette période. À Konanur, la rareté et la valeur attachées à l'éleusine excluent de toute façon en tout temps de telles pratiques.

Les filets de protection que peuvent représenter les programmes et les interventions publiques sont, nous l'avons vu, inégaux entre les systèmes. Certains d'entre eux sont mal armés pour affronter l'instabilité dans le temps des ruraux - le PDS indien par exemple, dont les rations n'augmentent pas lors de la période de vulnérabilité -, d'autre irréguliers - les programmes d'emplois en morte-saison agricole tournent entre plusieurs villages indiens et thaïlandais et ils ne peuvent satisfaire les besoins de tous -. Parallèlement, certains systèmes reçoivent un appui plus adapté en cas de crise grave mais aléatoire: le *Scarcity Relief Program* intervient dans les systèmes indiens à dominante pluviale en cas de sécheresse reconnue par l'administration. Car, nous l'avons analysé, l'appui des autorités publiques est subordonné à la lecture qu'ils font des difficultés structurelles et conjoncturelles des habitants des systèmes ruraux. Si, à la fin de cette analyse, il faut en rappeler un exemple, celui du programme nutritionnel ICDS qui ne fonctionne pas dans le système irrigué de Sampahalli est à cet égard significatif.

La période de vulnérabilité est pas définition au croisement de risques qui s'accumulent de façon différente selon les capacités des groupes domestiques. Capacités à les prévenir par des stratégies d'anticipation et également capacités à disposer et à utiliser les filets publics et sociaux de protection, comme capacités à déployer d'autres stratégies au moment où se concrétise la vulnérabilité alimentaire. Le recours aux emprunts, à forts taux d'intérêt et moyennant des mises en gage de certains moyens de reproduction, se multiplie dans tous les systèmes, l'engagement à travailler pour d'autres contre quelques *seers* de céréales ou contre quelques roupies lie ceux qui sont vulnérables dans le système de Sampahalli, l'appel à un transfert d'argent est lancé aux émigrés éventuels des familles nord-estines... D'autres stratégies se renforcent ou se créent, pour en particulier limiter le recours à l'endettement auprès des usuriers. L'"échange calorique", qui consiste à échanger ou à vendre des produits plus onéreux contre des produits meilleur marché et plus conséquent au niveau alimentaire, se renforce: riz contre *ragi* dans les systèmes indiens, "riz blanc" contre "riz gluant" dans les systèmes thaïlandais, haricot contre maïs dans les systèmes haïtiens, pour ceux qui disposent encore de quelque chose. La consommation de produits alimentaires autres que les céréales, dont l'apport nutritionnel est capital pour

les enfants et la contribution à la vie quotidienne des adultes importante, est volontairement diminué: ainsi, dans les systèmes indiens, l'achat d'huile, d'épices, de légumes, de thé, de café... est réduit pour beaucoup d'ouvriers agricoles sans-terre de février à avril au moins. Là, comme dans tous les autres systèmes, ces produits et les céréales ne seront plus achetés au bourg ou dans les villes régionales, mais en quantités fractionnées selon les besoins quotidiens et les rentrées d'argent, dans les boutiques villageoises, avec parfois possibilité de quelque crédit: l'économie faite sur les frais de transport sera en général perdue de par les prix supérieurs qui sont pratiqués. Si toutes ces stratégies se révèlent insuffisantes, ce sont les niveaux de consommation des produits de base, céréales ou racines, qui seront touchés. Déguisés dans un premier stade par la diminution du nombre de repas quotidiens - on passe de trois à deux repas avec les mêmes quantités par repas que d'ordinaire -, la diminution de la consommation touche ensuite les quantités réservées aux adultes puis aux enfants.

A l'issue de cette recherche, nous estimons que la proportion de ruraux en situation potentielle de vulnérabilité est de l'ordre de:

- 70 à 80 % dans le système rural de Viélot,
- 20 à 35 % dans le système rural de Verrettes,
- 35 à 40 % dans le système rural de Konanur,
- 25 à 30 % dans le système rural de Sampahalli,
- 10 à 15 % dans le système rural de Non Khong,
- 5 à 10 % dans le système rural de Na Kam Noï.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHELEMY G., 1989, *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural Haïtien*. Port-au-Prince: Editions Henri Deschamps, 189 p.

BARTHÉLÉMY G. et GIRAULT C., 1993, *La République haïtienne. État des lieux et perspectives.*, Paris: ADEC-KARTHALA, 485 p.

BOHLE H.G. (éd.) 1993, *Vulnerability, Hunger and Famine*, Géojournal, Vol 30, n°2, Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers, 205 p.

BRUNEAU M., KERMELE-TORRES D., ROCA P.-J., "Les enjeux d'une maîtrise de l'espace rural dans trois états du Tiers-Monde (Haïti, Inde et Thaïlande)" (Colloque international: "Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural"), *Economie Rurale*, n° 202-203, pp.53-58, 3 tabl.

CHAMBERS R., 1989, *Rural Development. Putting the Last First*. Harlow: Longman Scientific and Technical, 246 p.

CHAMBERS R. (éd.), 1989, *Vulnerability: How the Poor Cope*, Vol 20, n°2, IDS Bulletin, 74 p.

CHAMBERS R., LONGHURST R., PACEY A. (éd.), 1981, *Seasonal Dimension to rural poverty*, Londres: Frances Pinter Ltd, 259 p.

CHOPRA R.N., 1988, *Food Policy in India. A Survey*. New Delhi: Intellectual Publishing House, 414 p.

Collectif, 1988, *La dynamique des systèmes ruraux: les enjeux de la diversification, une approche des Tiers Mondes*, 28 p.

CORTEN A., 1989, *L'État faible. Haïti et République Dominicaine*, Québec: CIDHICA, 255 p.

DEMAINE H., SALEHUDDIN A. (coord.), 1991, "Impact of Decentralization on Rural Poverty. An Asian Perspective", *CIRDAP Study Series*, N°136, 135 p.

DREZE J., 1988, "Famine Prevention in India", *The Development Economics Research Programme*, N°3, janvier, 143 p.

DREZE J., SEN A., 1989, *Hunger and Public Action*, Oxdord: Carendon Paperbacks, 373 p.

EKACHAI S., 1991, *Behind the Smile. Voices of Thailand*, Bangkok: The Post Publishing Co, 197 p.

ELDIN M. , MILLEVILLE P. (éd.), 1989, *Le risque en agriculture*, Paris: Éditions de L'ORSTOM, p.

EPSTEIN T.S., 1962, *Economic Development and Social Change in South India*, Manchester: Manchester University Press, 350 p.

1973, *South India: Yesterday, Today and Tomorrow*, Londres: Macmillan, 274 p.

EPSTEIN T.S., PANINI M.N., SRINIVAS M.N., PARTHASARATHY V.S., 1983, *Besoins essentiels dans l'État du Karnataka, Inde. Le point de vue des dirigeants et celui des groupes concernés*. Paris: OCDE, Études du Centre de Développement, 155 p.

GOHLERT E.W., 1991, *Power and Culture. The Struggle against poverty*, Bangkok: White Lotus, 224 p.

GUETAT-BERNARD H., 1994, *Emplois ruraux non-agricoles. Enjeux d'une diversification et réalité de ce secteur d'emplois. L'exemple du Sud-Karnataka (Inde du Sud)*. Thèse en socio-économie du développement, EHESS, 500 p.

JAIN L.C., KRISHNAMURTHY B.V., TRIPATHI P.M., 1985, *Grass without Roots: Rural Development Under Government Auspices*, New Delhi: Sage Publications, 240 P.

JUDD L.C., 1989, *In Perspective: Trends in Rural Development Policy and Programs in Thailand. 1947-1987*, Chiang Mai: Payap University Center for Research and Development, Research Report Series N°41.

KERMEL-TORRES D., 1989, "Sécurité, autosuffisance, autonomie: la stratégie alimentaire de l'Inde", *Economie rurale*, 190, pp 27-31.

KERMEL-TORRES D., 1991, "Des politiques agricole et alimentaire indiennes en cours d'évolution?", *Comment nourrir le monde. Les politiques alimentaires face à la libéralisation des économies et des échanges*, Paris: SOLAGRAL (Actes du Colloque international SOLAGRAL précité), pp 177-182.

KERMEL-TORRES D., ROCA P.-J., (éd.), 1987, *Terres, Comptoirs et Silos. Des systèmes de production aux politiques alimentaires*, Paris: Éditions de l'ORSTOM, Colloques et séminaires, 263 P.

KERMEL-TORRES D., ROCA P.-J., 1991, "Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique: la question alimentaire haïtienne", *La sécurité alimentaire à l'heure du néo-libéralisme*, Cahiers des Sciences Humaines de L'ORSTOM, vol.27, n° 1-2, pp. 41-52.

KERMEL-TORRES D., ROCA P.-J., 1993, "Bilan prospectif d'une agriculture de survie", *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris: ADEC-KARTHALA, 485 p., pp.335-334.

KERMEL-TORRES D., ROCA P.-J., 1993, "L'aide alimentaire en question", *ibid.*, pp.352-369.

KERMEL-TORRES D., SCHAR P., 1993, "Entrepreneurship and dynamics of rural systems; a comparative study on southern India and north-eastern Thailand", Bangkok: Colloque CUSRI/ORSTOM, *Entrepreneurship and Socio-Economic Transformation in Thailand and South East Asia*, à paraître.

LANDY F., 1992, *Le choix et la contrainte: les logiques paysannes dans deux systèmes ruraux, irrigué et pluvial, du Karnataka (Inde du Sud)*, Thèse de Géographie, EHESS, 500 p., à paraître.

MATHURIN A., MATHURIN E., ZAUGG B., 1989, *Implantation et impact des Organisations Non Gouvernementales. Contexte général et étude de cas (Haïti)*, Genève: GRAMIR-SHSE-CIDHICA-ARUNGA, 141 p.

MURRAY G.F., 1977, *The evolution of haitian peasant land tenure: a case study of agrarian adaptation to the population growth*, Thèse de doctorat, COLUMBIAN UNIVERSITY PRESS, 438 p.

PAKKASEM P., 1988, *Leading Issues in Thailand's Development Transformation. 1960-1990*, Bangkok: National Economic and Social Development Board, Office of the Prime Minister, 225 p.

PANAYOTOU T. (éd.), 1985, *Food Policy Analysis in Thailand*, Bangkok: Agricultural Development Council, 374 p.

PHÉLINAS P., 1993, "Rice Entrepreneurs Facing Land Constraints: Some Empirical Evidence", Bangkok: Colloque CUSRI/ORSTOM,

Entrepreneurship and Socio-Economic Transformation in Thailand and South East Asia, à paraître

PILLOT D. (éd.), 1993, *Paysans, Systèmes et Crise. Travaux sur l'agrarie haïtien.*, Paris: SACAD-FAMV, Tome I: "Histoire agraire et développement", 365 p., Tome 2: "Stratégies et logiques sociales", 298 p.

PONGSAPICH A., 1993, "Chinese Entrepreneurs and Their Dominant Role in Responding to the Thai Development Ideology", Bangkok: Colloque CUSRI/ORSTOM, *Entrepreneurship and Socio-Economic Transformation in Thailand and South East Asia*, à paraître.

PHONGPIT S., HEWISON K., 1990, *Thai Village Life. Culture and Transition in the North-East*. Bangkok: Village Foundation, 190 p.

RAO V.M., AZIZ A., 1989, *Poverty Alleviation in India*. New Delhi: Ashish Publishing House, 245 p.

RICHARDS P. (éd.), 1982, *Basic Needs and Government Policies in Thailand*. Singapore: Maruzen Asia, ILO/ World Employment Programme, 181 p.

ROCA P.-J., 1985, *Les agrosystèmes de la région de Desarmes, vallée de l'Artibonite (Haïti): adaptations et blocages de la société agraire*, Thèse de Géographie, Université de Bordeaux III, 475 p.

SIAMWALLA A., NETTAYARAK P., 1990, *Estimating the Cost of Subsidies for Agricultural Credit*, Bangkok: TDRI, 15 p.

SIAMWALLA A., SETBOONSARNG S., PATAMASIRIWAT D., 1991, *Thai Agriculture: Resources, Institutions and Policies*, Bangkok: TDRI, 53 p.

SIAMWALLA A., SETBOONSARNG S., PATMASIRIWAT D., KAOSAR M., 1992, *Food Situation Outlook in Asia: Case Study of Thailand*, Bangkok: TDRI, Sectoral Economics Program, 173 p.

SINGH T., 1990, *Social Science Research and Problem Poverty*, New Delhi: Concept Publishing Company, 468 p.

VENUGOPAL K.R., 1992, *Deliverance from Hunger. The Public Distribution System in India*, New Delhi: Sages Publications India Pvt Ltd, 223 p.

VERMA B. N., PRASAD S., 1991, *Vulnerable Population and Public Distribution System*, New Delhi: Uppal Publishing House, 304 p.

Nom de l'organisme bénéficiaire
Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération
(ORSTOM)

Nom du laboratoire
Centre d'Études de Géographie Tropicale
devenu Unité Mixte de Recherche CNRS-ORSTOM REGARDS
(Recherches en Économie, Géographie, Anthropologie sur
les Recompositions et le Développement des Suds)
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

Adresse du responsable
D. Kermel-Torrès
UMR CNRS-ORSTOM
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

**Véronique DORNER, Doryane KERMEL-TORRES, Frédéric
LANDY, Ananth S. PANTH, Pierre-Jean ROCA, Veerapong
SAENJEN, Betty WAMPFLER**

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: LES POLITIQUES
ALIMENTAIRES NATIONALES ET LEUR INFLUENCE
SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES RURAUX.**

**ÉTUDE COMPARATIVE MENÉE EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU
KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE (NORD-EST)**

Programme ORSTOM-CNRS

**Compte-rendu d'une recherche financée par le Ministère
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Août 1994

Décision d'aide n° 89.L.0528

Volume 2

VOLUME 2

**QUEL IMPACT POUR LES PROJETS NON-GOUVERNEMENTAUX?
LE REPEUPLEMENT PORCIN "CRÉOLE" DANS L'ARTIBONITE** 1

DORNER Véronique

**CONSOMMATION ET POLITIQUES ALIMENTAIRES DANS DEUX
SYSTÈMES RURAUX DE L'INDE DU SUD** 86

LANDY Frédéric

**RURAL CHANGE IN SOUTH KARNATAKA. FOOD POLICIES AND
RURAL DYNAMICS** 116

PANTH Ananth S.

QUEL IMPACT POUR LES PROJETS NON-GOUVERNEMENTAUX ?

LE REPEUPLEMENT PORCIN "CRÉOLE" EN HAÏTI

Véronique DORNER

INTRODUCTION

Pourquoi les organisations non gouvernementales ?	4
1 - Définition des ONG	5
2 - Pourquoi le repeuplement porcin créole?	7
3 - Les conséquences de l'"éradication des porcs haïtiens"	9
Méthode	11

I - UN PROJET DE "DÉVELOPPEMENT", LE PROJET D'ÉRADICATION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PORCIN EN HAÏTI

1 - Quel projet pour quel développement ?	12
1.1- Éradication de la peste porcine africaine, des porcs haïtiens... ou des paysans haïtiens ?	14
1.2- Place du bétail au sein de l'exploitation paysanne	17
1.3- Bétail et stratégies	19
1.4- Représentations actuelles concernant l'abattage	21
2 - Les projets de repeuplement en races améliorées	23
2.1- Les objectifs et les moyens	23
2.1.1- Les différents projets officiels de repeuplement	24
2.1.2- Contradictions internes de ces projets	26

II - PREMIÈRES RÉACTIONS. MISE EN PLACE D'UN "CONTRE-PROJET"

1 - Recherche d'une alternative: création du porc "créole	
1.1- Rendre aux paysans "leurs cochons à eux"	28
1.2- "Cochons-planches", vodou et nationalisme...	30
1.3- Autres aspects de la dimension symbolique	33

2 - Les projets de repeuplement porcin "créole" et autres projets "rustiques"	36
2.1- Chronologie des événements: projet des ONG	38
2.2- Principes du projet de repeuplement "créole"	43
2.2.1- L'aspect "technique"	44
2.2.2- La population "cible"	45
2.2.3- Le principe de "participation"	46
2.2.4- Les "groupements paysans"	47
 III - MISE EN OEUVRE DU REPEUPLEMENT PORCIN "CRÉOLE": ACTION DU SOE À LA CHAPELLE	 52
1 - Le SOE et le repeuplement porcin	52
1.1- Histoire et discours du SOE	52
1.2- Le SOE maître d'oeuvre du projet "créole"	53
1.3- Une démonstration initialement limitée à l'Artibonite	54
 2 - Organisation du projet du SOE à La Chapelle	 56
2.1- Implantation du projet	56
2.2- Les groupements paysans	58
2.3- Rôle de l'animation	59
 3 - Problèmes rencontrés	 61
3.1- Différents types de groupements	62
3.2- Toucher les "plus pauvres" ?	63
3.3- Des animaux gratuits ?	65
3.3.1- Le temps	65
3.3.2- <i>Kochon 35 mèt mouri grangou</i>	66
3.3.3- Le prix de revient de l'alimentation	68
 4 - Questions et orientations actuelles	 71
4.1- À paysans différents, agriculture différente	72
4.2- Le porc, élevage avantageux pour le "petit paysan" ?	72
 CONCLUSION	 74
Perspectives actuelles	75
Quel impact pour quel projet ?	79
 BIBLIOGRAPHIE	 82
 LISTE DES SIGLES	 3

LISTE DES SIGLES

ACDI: Agence Canadienne pour le Développement International
ACID: Ateliers de Coopération Internationale pour le Développement*
AEPACAPS: Association des Éleveurs de Porcs des Arrondissements des Cayes et de Port-Salut *
AEPN: Association des Éleveurs de Porcs de Nippes *
AFVP: Association Française des Volontaires du Progrès *
ANDAH: Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens *
BID: Banque Intéraméricaine de Développement
CFCF: Comité Français Contre la Faim *
CIMADE: Service Oecuménique d'Entraide (France) *
CMS: Centre de Multiplication Secondaire des Projets de Repeuplement Porcin
CRAAG: Centre de Recherche Agronomique des Antilles-Guyanes (INRA)
DARNDR: Département de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, devenu depuis le MARNDR (Ministère...)
FAC Fond d'Aide et de Coopération (Ministère de la Coopération-France)
FAO: Food and Agriculture Organisation (Nations Unies)
GRAMIR: Groupe de Recherche et d'Action en Milieu Rural *
GRD: Groupe Recherche Développement *
HAVA: Haitian Association of Voluntary Agencies *
IICA: Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (OEA)
MPP: *Mouvman Pèyizan Papay* *
ONAAC: Office National d'Alphabétisation et d'Action Communautaire
PEPPADEP: Projet d'Éradication de la Peste Porcine Africaine
PDRI: Projet de Développement Régional Intégré
PPA: Peste Porcine Africaine
SOE: Service Oecuménique d'Entraide, Port-au-Prince *
SPPP: Station de Pathologie Porcine de Ploufragan (INRA)
USAID: United States Agency for International Development
USDA: United States Department of Agriculture

* : Organisation Non-Gouvernementale (ONG), ou groupe de base

INTRODUCTION

Pourquoi les organisations non-gouvernementales ?

L'agriculture représente en Haïti la principale activité économique du pays employant 75% de la population et représentant 40% du PIB. Depuis 1955, le pays connaît une très grave crise économique qui a induit notamment un changement profond dans les exploitations paysannes, dont la manifestation la plus marquante est la baisse de la production de denrées d'exportation au profit de la production vivrière. Malgré cela, les importations de produits vivriers représentent actuellement plus de 100 millions de dollars par an, contre 15 millions en 1974 ¹. Durant les deux dernières décennies, Jean-Claude Duvalier et les dirigeants des différents gouvernements qui l'ont suivi se sont contentés de s'aligner sur les politiques préconisées par les bailleurs de fonds extérieurs, puisant dans l'aide internationale, celle des États-Unis essentiellement, mais aussi du Canada et de différents autres pays dont, pour l'Europe, la France et l'Allemagne notamment.

Depuis les années 1970, les fonds affectés à l'agriculture haïtienne proviennent ainsi, en grande partie, de l'aide bilatérale et internationale, d'un côté, et de l'aide privée non gouvernementale, de l'autre. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont vu leur rôle prendre de l'importance avec l'accentuation de la crise économique et la politique de libéralisation démocratique de Jean-Claude Duvalier. Cette période a permis à différents secteurs de développer sous la forme d'ONG un travail d'encadrement et d'organisation des paysans. La diffusion d'information sur la situation haïtienne (notamment avec le problème des *boat-people*), la prise de distance de certains gouvernements et institutions internationales d'avec le gouvernement haïtien, leur amenèrent des financements tant privés que publics. Actuellement, elles sont présentes sur pratiquement tout le territoire haïtien et leur nombre est estimé, suivant les sources, entre 200 et 400.

Donnant une idée de l'importance de leur action en milieu rural, leurs dépenses pour l'agriculture et le développement communautaire, atteignaient, pendant l'année budgétaire 1985, 66% du budget public ordinaire pour l'agriculture ².

1 Marc DUFUMIER: "L'agriculture des mornes" in *Nicaragua aujourd'hui*, n° 76/77 été 1991, pp. 12-14.

2 Banque Mondiale: *Haïti, examen des dépenses publiques*, 1987, p.4.

1 - Définition des ONG

Les organisations que l'on désigne généralement comme "non gouvernementales" se caractérisent par leur statut d'associations privées, à but non lucratif, fonctionnant grâce à des fonds privés, publics ou mixtes, et ce, en principe, de manière autonome vis-à-vis des institutions publiques et indépendante des politiques étatiques.

Ceci étant, elles n'ont en fait, même si l'on ne considère que celles qui sont actives dans le domaine du développement, d'autre identité commune que cette qualité négative d'être "non gouvernementales". Cette appellation s'est d'ailleurs imposée progressivement et tient à une reconnaissance de fait de leur existence et non à une démarche commune de leur part. Leurs analyses et leurs objectifs en ce qui concerne le développement sont de fait très divers, ainsi que leurs options et les activités qu'elles mènent.

L'influence exercée sur les ONG par l'évolution des politiques internationales de coopération est en revanche manifeste tout au long de leur brève histoire. C'est en 1960, avec le lancement par la F.A.O. de la Campagne mondiale contre la faim, qu'apparaît la notion d'actions dites "de développement" (par opposition aux actions d'urgence). C'est à cette époque, qu'avec la décolonisation, les ONG vont commencer à se multiplier dans les pays nouvellement indépendants.

Les attitudes changent: on assiste à l'apparition progressive, dans les pays développés, d'organismes se considérant non plus comme "*réalisateurs*" ou "*prestataires de service*" directs, mais plutôt comme des "*catalyseurs des efforts locaux*" (visant le renforcement des institutions, puis plus tard, l'appui à des groupes locaux "d'auto-assistance" ou, actuellement, le soutien à des "ONG du Sud"). Le souci de formation fait son apparition dans la foulée avec la notion de transfert de savoirs et de technologies et l'objectif de principe de "se rendre inutile" au plus tôt, d'"autonomiser ses partenaires", etc. Il faut souligner cependant que si ce bref panorama concerne une évolution idéologique globale, les différentes formes d'approche coexistent en fait sur le terrain. Fonctionnant principalement sur l'idée d'une solidarité directe avec les peuples du Sud (qui est en quelque sorte leur mythe fondateur), les ONG se veulent, suivant les cas "apolitiques" ou "politiquement différentes".

Ces discours sont cependant en contradiction avec une pratique qui se veut "de développement" impliquant donc des choix de société, et avec le fait que la part des subventions dans leur budget est de

plus en plus fréquemment importante et dénote la confiance croissante que leur accordent les États et les organismes internationaux ainsi que les liens réels qui se sont tissés. D'une façon générale, en Haïti, "la plupart des activités de développement des ONG -par opposition aux activités missionnaires ou humanitaires- ont été financées par l'USAID et l'ACDI qui, depuis le début des années 80, redéployaient leur aide bilatérale des circuits gouvernementaux vers les ONG" ³

Les ONG dont il sera question ici se sont impliquées entre autre dans le repeuplement porcin "créole" en Haïti. Le projet initial de repeuplement par des races améliorées présenté par l'USAID prévoyait également de passer par des ONG (autres que celles que nous évoquerons). Dans ce contexte, il n'est sans doute pas indifférent que le projet de repeuplement porcin "créole" ait eu le soutien de l'Ambassade de France et de la Mission de Coopération.

Précisons d'emblée que ces quelques ONG, qui ont un certain nombre de caractéristiques communes, ne représentent qu'un versant très particulier de ce vaste secteur, multiforme et très délicat à cerner, que sont les ONG en Haïti. Si elles m'ont intéressées plus particulièrement c'est d'abord dans la mesure où sur ce projet qui, nous le verrons, relève entre autres du thème général des "technologies appropriées" se sont associées des organisations étrangères (essentiellement françaises en l'occurrence) et locales. Par ailleurs, elles ont en commun d'être à divers degrés engagées dans ce courant "progressiste" qui se veut issu de la société civile et prône, avant tout, quoiqu'avec des nuances, "l'action à la base". C'est de ce courant qu'a émergé le président de la République d'Haïti élu en décembre 1990. Une grande partie de l'église catholique inspirée par la théologie de la Libération, celle qu'on appelle l'Église de base, relève de cette mouvance. Le pouvoir de l'Église catholique "de la base" est cependant largement contrebalancé par les positions prises par la hiérarchie et également par la présence de sectes protestantes, très nombreuses, du fait, entre autres, du souci des États-Unis de contrôler par tous les moyens la propagation d'idéologies "communistes". L'action de ces sectes, strictement assistancielle le plus souvent, leur assure de nombreux fidèles parmi les plus nécessiteux ⁴.

³ Banque Mondiale: *Haïti, examen des dépenses publiques*, 1987.

⁴ Laennec HURBON: *Chemins critiques*, n°1.

Une autre dimension peut cependant permettre d'expliquer le succès de l'église "populaire". Issue de l'"haïtianisation" du clergé catholique, elle a réussi à se mettre à peu près en phase avec le vodou (alors que les églises protestantes exigent pour la plupart un rejet complet des *lwa*), dans un pays où la majorité des vodouisants ne s'affirment pas comme tels.

D'une façon générale, l'influence des églises dans les campagnes haïtiennes est d'autant plus forte que le rôle des organisations caritatives y a toujours été très important. Historiquement en effet, l'État haïtien avait délégué certaines de ses responsabilités, dont le travail social dans les campagnes, aux organismes caritatifs. De ce point de vue, on peut considérer qu'en Haïti, les ONG ne sont réellement que la nouvelle forme prise par les missions.

2 - Pourquoi le repeuplement porcin créole ?

Ce travail aurait pu être axé sur l'étude de projet utilisant l'aide alimentaire par exemple. Celle-ci est en effet très importante dans le pays. Elle est distribuée le plus souvent sous forme de "Food for Work"⁵. En 1987, la totalité de l'aide alimentaire fournie à Haïti par l'USAID passait par quatre ONG: le Catholic Relief Service (25%), Care (50%), le Service Chrétien d'Haïti (12,5%) et le secours Mondial Adventiste (12,5%)⁶.

Les ONG étudiées ici se refusent à promouvoir ce type d'assistance et définissent au contraire leur démarche de travail "comme une rupture ou une alternative aux gros projets d'infrastructures et de services (comme ceux financés par l'aide bi- ou multilatérale) ou aux actions assistanciennes"⁷. Elles m'ont intéressée pour cette raison, organismes d'aide ne se voulant plus complémentaires ou soutiens implicites de l'État, mais se posant dès le départ, et explicitement maintenant, comme capables de promouvoir une autre politique de développement pour le pays.

Le projet de repeuplement porcin "créole" a été conçu en réponse à un programme global d'abattage et de repeuplement porcin dont les effets directs et indirects sur le monde rural ont été extrêmement importants. Élaboré par diverses ONG, haïtiennes et françaises essentiellement, après l'abattage systématique du cheptel porcin haïtien, il a été pensé comme une solution possible au repeuplement porcin proposée et réalisée par le Projet d'Éradication de la Peste Porcine Africaine et de Développement de l'Élevage Porcin en Haïti (PEPPADEP).

⁵ "Food for work" : "Nourriture pour du travail".

⁶ GRAMIR: *Implantation et impact des organisations non gouvernementales. Contexte général et étude de cas (Haïti)*, SHSE-CICIHCA-ARUNGA, Genève, 1989, p. 52.

⁷ GRAMIR *ibid.* p. 71.

L'abattage systématique en 1982 et 1983 de tous les porcs locaux haïtien dits *kochon dyol long* ou *kochon planch*,⁸ fut décidé suite à l'apparition en 1979 d'une épizootie de peste porcine africaine (que je désigne plus loin par PPA). Étant donné la gravité de cette affection pour l'élevage et l'absence de remède, une intervention semblait nécessaire. Cependant d'autres solutions étaient possibles tel un abattage par zone par exemple. La décision d'éradication de la maladie fut prise unilatéralement par le gouvernement haïtien de l'époque, sous l'influence du département de l'agriculture états-unien (USDA) et de l'Institut Interaméricain de Coopération Agricole (IICA), qui agissaient eux-mêmes, semble-t-il, sous la pression de lobbies d'éleveurs de porcs des États-Unis, du Canada et du Mexique. Ceci entrainait dans la logique d'un projet général qui avait commencé quelques années auparavant par un plan du même type mené en République Dominicaine et qui prévoyait en fait la suppression pure et simple de l'élevage porcin traditionnel sur l'ensemble de l'île.

La première conséquence en a été la disparition totale de la souche locale de porcs haïtiens, dont le PEPPADEP prévoyait le "remplacement" par des races dites améliorées d'origine nord-américaine. Le but de cette opération était en principe de "lever une contrainte" qui pesait sur l'élevage traditionnel en assurant à l'île la possibilité de redémarrer avec un cheptel neuf dans un environnement assaini. Il s'agissait en fait plus fondamentalement de saisir l'occasion que fournissait la PPA pour modifier radicalement l'élevage porcin dans le pays, tant en forme qu'en volume⁹. Bien qu'elles n'aient pas été mesurées précisément, les conséquences de ce programme ont été et restent, comme c'était prévisible, très graves pour l'immense majorité des paysans haïtiens dont la situation économique était déjà la plupart du temps précaire. Il est par ailleurs loin d'être prouvé que le programme lui-même ait eu, pour l'instant, un quelconque effet positif au plan national.

⁸ Ce qui signifie "cochon à longue gueule" et "cochon-planche", décrivant des particularités morphologiques significatives du porc haïtien.

⁹ C'est pour cette raison que je maintiens le terme "remplacement" entre guillemets, car, nous le verrons, il n'a jamais été question de remplacer les porcs abattus, ni en quantité, ni en qualité, ni surtout en répartition. En d'autres termes, si les paysans ont pu percevoir à une certaine étape des indemnités pour les animaux qu'ils étaient obligés de faire abattre, ils n'ont jamais été dans leur ensemble la cible du projet de repeuplement du PEPPADEP.

3 - Les conséquences de l'"éradication des porcs haïtiens" 10

Ce programme a eu d'évidence des conséquences directes sur les ressources alimentaires du pays, qui n'étaient déjà pas en mesure de couvrir ses besoins malgré un très bas niveau de consommation. Suivant les chiffres officiels du Département de l'Agriculture pour 1964, la production de viande de porc (16.600 tonnes) était de loin la plus importante, devançant la production de viande bovine (10413 tonnes), celle de chèvre et de moutons (3315 tonnes) et de volailles (environ 5000 tonnes) 11.

Par ailleurs, l'abattage a eu un impact négatif très grave sur les exploitations agricoles de ce pays essentiellement rural. Les répercussions subséquentes, tant sur les capacités de production des paysans que sur leur niveau de vie en général et notamment la possibilité de dégager du revenu pour se nourrir, n'ont pas été mesurées mais l'USAID a estimé que l'ensemble de la paysannerie haïtienne avait perdu globalement 12 à 15 millions de dollars du fait de l'abattage 12.

Fonctionnant en symbiose avec la petite exploitation agricole (faible investissement de départ, nettoyage et valorisation des déchets et des surplus saisonniers - mangues et avocats essentiellement-, apport d'engrais par la fumure des jardins autour des habitations), le porc avait une fonction économique supplémentaire fondamentale. Capital vivant, facile à monnayer, il jouait en effet un rôle primordial pour le bon déroulement de la succession des cycles agricoles (pour l'achat de semences ou le paiement d'une société de travail), ainsi que

10 Jean-Jacques HONORAT, cité par *Le Petit Samedi Soir*, n°630 du 26 avril au 2 mai 1986 avait utilisé cette formule pour dire que le programme n'avait pas visé l'éradication de la peste porcine en Haïti, mais l'éradication des porcs haïtiens.

11 Ivan BEGHIN, William FOUGERE et Kendall W. KING, *L'alimentation et la nutrition en Haïti*, Publications de l'I.E.D.E.S., Presses Universitaires de France, Paris 1970, p. 93.

Cette étude donne un chiffre moyen de consommation de viande par personne et par an de 8,0 kg pour l'année 1960, répartis comme suit:

Boeuf et veau :	2,7 kg
Autres (porc surtout) :	4,6 kg
Volaille :	0,7 kg

12 DE WIND et KINLEY III citant un projet de rapport de l'USAID par J.COPELAND, D.S. FURGUSON, R.JINOJOSA, S.K.MATTER "*Swine production (Interim PID)*", Port-au-Prince, 1983, p. 29-30.

Jean Métellus va bien plus loin dans ses estimations: "Pour compenser les pertes subies par les paysans, on a versé 23 millions de dollars au PEPPADEP et sur cette somme 7,5 millions de dollars ont été attribués aux paysans, alors qu'on estime à 60 millions de dollars la valeur du cheptel abattu. Pour le directeur de l'IICA, le manque à gagner consécutif à l'éradication est évalué à plus de 500 millions de dollars." *Haïti, une nation pathétique*, Denoël, Paris, 1987, p.119.

dans la gestion par les paysans un peu aisés d'un certain capital social (accumulé à l'occasion des enterrements que l'on se doit de faire aussi fastueusement que possible, de la commande d'une belle et étanche couverture de tôle pour sa maison ou au minimum, de l'école pour les enfants). Par ailleurs, c'est une constatation générale, la coupe des arbres en vue de faire du charbon de bois commercialisable en ville a énormément augmenté, les paysans les plus démunis se tournant de plus en plus nombreux vers la confection de charbon de bois afin d'en tirer quelques revenus monétaires. Quels que soient les chiffres, il est clair qu'indirectement, par le biais d'une dégradation du niveau de vie des paysans haïtiens, l'élimination du cheptel porcin a contribué à l'accélération de la déforestation, qui posait déjà des problèmes très graves au pays.

Ce lien d'un abattage à l'autre est un leitmotiv, mais il ne doit cependant pas faire illusion. La confection de charbon ne saurait remplacer ou compenser pour les paysans la perte des porcs. Cette activité, qui demande un important travail, est en effet loin de fournir des revenus comparables. Le fait que les paysans qui s'y livrent soient de plus en plus nombreux est, en revanche, un indice de la dégradation générale du niveau de vie. Nous y reviendrons, mais il faut souligner ici que c'est sans doute cette dimension économique, tout à la fois épargne et placement, qui est la première explication de l'importance qu'avait pour le "petit paysan" haïtien un élevage par ailleurs peu performant au regard des normes de ceux qui contrôlent le marché international du porc. C'est aussi l'un des éléments qui permet d'expliquer que ce soit autour notamment du thème de la récupération des *kochon planch* que le monde rural ait émergé soudain sur la scène politique, à la faveur des événements de 1986.

Au dire d'un des responsables de la Caritas à l'époque, on a assisté, "avec l'abattage des cochons créoles, à l'émergence d'une prise de conscience très grande en milieu paysan. Tout le monde a compris où était le pouvoir et pourquoi il agit."

Les ONG que nous évoquerons analysent l'abattage et le projet de repeuplement porcin qui lui était lié comme un exemple supplémentaire des actions menées par un état "prédateur", vécu comme tel par les paysans. Plus prudents à ma connaissance, les intéressés parlant de l'État haïtien évoqueront plutôt un sentiment filial, *leta se papa m* (l'État c'est mon père), tout en se méfiant en pratique à l'extrême de ses représentants.

C'est dans le contexte économique et la conjoncture politique agitée qui prévalent depuis 1985, que les ONG ont élaboré le projet de repeuplement par des porcs "créoles", pour répondre à ce qui s'est

révélé être l'un des principaux thèmes capables de mobiliser la paysannerie haïtienne immédiatement après la chute de Jean-Claude Duvalier ¹³. Il est donc indispensable d'en tenir compte dans une étude globale, d'où le choix d'axer ce travail sur la place qu'ont tenu, face à un projet financé par des fonds internationaux, certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ceci ne préjuge pas des influences que ces dernières, quoi qu'elles en disent, subissent également de la part de ceux (États ou organisations internationales) qui les subventionnent et donc de la variabilité de leur marge de manoeuvre. Exemple extrême, l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), partenaire du projet étudié ici, est une organisation qui se dit "non gouvernementale" bien que financée à 70% par le Ministère français de la Coopération.

Méthode

Ce travail résulte d'une enquête que j'ai menée en Haïti de mi-février à fin mai 1990, mais utilise aussi des éléments personnels recueillis antérieurement ainsi que de nombreux documents réalisés par les institutions et associations évoquées, des journalistes, des chercheurs, etc., dont certains sont postérieurs à mon séjour sur le terrain.

L'enquête s'est déroulée en partie à Port-au-Prince, auprès des ONG concernées mais aussi sur les différents terrains d'action du SOE, dont essentiellement le bourg de La Chapelle, dans le département de l'Artibonite, et ses environs immédiats (les sections communales et rurales de la Chapelle). Là, les renseignements collectés l'ont été auprès des responsables locaux, initiateurs et animateurs du projet de repeuplement porcin, des paysans concernés par ce projet mais aussi d'autres personnes du bourg, éleveurs non concernés par le projet, etc. Des visites ont également été faites dans différents autres bourgs de l'Artibonite où agissent d'autres associations, partenaires du SOE pour ce projet (notamment à Désarmes et aux Verrettes, ainsi qu'à Ternette et à Descombes, section communale des mornes des Verrettes).

La dimension comparative n'a pas été élaborée en tant que telle car les questions soulevées, tant au niveau des différents organismes initiateurs qu'à celui des diverses formes prises par le projet sur le terrain, étaient dans l'ensemble communes. Je me suis donc contentée de souligner les éventuelles différences de points de vue, considérant qu'il s'agissait d'un programme global, avant tout présenté par les intéressés comme résultant d'une collaboration étroite au sein d'une

¹³ 7 février 1986.

sorte de "front" des ONG voulant apporter par là une solution de remplacement d'un programme officiel qui avait montré ses limites.

Le thème abordé est vaste en tout état de cause, et mériterait une étude de plus grande ampleur dont je n'ai pu qu'esquisser quelques directions, d'autres n'étant pas évoquées ici faute d'éléments suffisants. Ma pratique du créole haïtien m'a permis, grâce à la patience de mes interlocuteurs non francophones, de travailler sans interprète, l'enregistrement de ces entretiens me procurant la possibilité d'y revenir au fur et à mesure des progrès de l'enquête 14.

Il me faut souligner ici l'extraordinaire disponibilité ainsi que la confiance que m'ont accordée mes interlocuteurs, tant en milieu rural qu'au sein des diverses organisations avec lesquelles je suis entrée en contact pour cette enquête. Ce sont eux qui m'ont permis de réunir les informations sur lesquelles s'appuie ce dossier. Je souhaite qu'il puisse les intéresser en retour.

I - UN PROJET DE "DEVELOPPEMENT", LE PROJET D'ÉRADICATION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE PORCIN EN HAÏTI

1 - Quel projet pour quel développement ?

Pour bien montrer la place tenue par les ONG étudiées dans cette conjoncture, il nous faut en revenir, dans un premier temps, à la genèse du programme initial d'abattage et de repeuplement, programme international et gouvernemental, et au rôle que ces ONG ont tenu lors des différentes étapes de ce programme.

En Haïti, comme dans les autres îles des Antilles, s'était constituée au cours des siècles une souche locale de porc. Issue de la multiplication et des métissages de porcs importés de différentes origines (européennes, surtout ibérique et anglaise...), cette variété au dos en lame de rasoir, aux longues soies noires et aux pattes hautes, s'était adaptée et particularisée au point d'avoir constitué une race à part entière 15. Ces animaux particulièrement rustiques, montraient de

14 Les citations de ces entretiens ont été traduites par moi-même.

15 "On peut considérer le porc créole comme faisant partie d'une race à part entière, ou mieux, de plusieurs races, puisque, dans chaque île des Antilles, le milieu naturel, premier facteur de sélection, présente des particularités spécifiques. On pourra dire pour simplifier que les différentes populations créoles des Caraïbes (Guadeloupe, Martinique, Haïti, Jamaïque, Cuba...) constituent différents rameaux d'une même race créole antillaise dont la sélection a été effectuée par le milieu (de type tropical humide) et les conditions d'élevage (faibles ressources

grandes capacités d'adaptation au climat, aux conditions d'élevage et aux immanquables périodes de disette entre les productions fruitières. Ils faisaient complètement partie du paysage, aussi bien au plan physique, qu'économique et symbolique.

L'importance exacte du cheptel porcin haïtien avant l'apparition de la peste porcine africaine n'est pas connue et les estimations varient à peu près entre 1 et 2 millions de têtes suivant les sources et les périodes 16. Quoi qu'il en soit, on considère que la grande majorité des foyers haïtiens (plus d'un sur deux selon le bureau d'étude haïtien Agricorp et jusqu'à 86% des foyers ruraux selon le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural) possédaient à l'époque au moins un porc.

L'élevage porcin était en tous cas la production animale dominante en Haïti, devançant la production caprine et constituant la première source de graisses et de viande. A part quelques élevages semi-industriels (concernant d'ailleurs des porcs importés de "races améliorées") à Port-au-Prince et dans quelques grandes villes 17, la quasi-totalité des animaux étaient élevés sur les exploitations agricoles.

alimentaires, place dans les agrosystèmes)." *Le porc créole et son élevage en milieu rural haïtien*, Anonyme (ONG?), 1988 ou 1989, documentation du SOE.

"Le porc indigène, encore appelé *cochon-planche* est très mal connu. Son "identité" génétique n'a pas été établie et aucune étude exhaustive ne lui a été consacrée." GRD, "Peste porcine africaine, cochons et paysans en Haïti" article paru dans *Le Nouvelliste*, 27/2/1982.

16 "Selon les estimations de l'État, 80 à 86% des ménages ruraux élevaient 900.000 à 1,2 millions de porcs avant que ceux-ci ne soient atteints de la peste porcine." DE WIND et KINLEY III citant un projet de rapport de l'USAID par J.COPELAND, D.S. FURGUSON, R.JINOJOSA, S.K.MATTER, *Swine production (Interim PID)*, Port-au-Prince, 1983.

Par ailleurs, le document commun publié en 1987 par AFVP, Cimade et Frères des Hommes sur la question donne un chiffre d'abattage de 1,8 million de têtes ce qui suggérerait un cheptel antérieur largement supérieur à 2.000.000 si l'on tient compte des chiffres évoqués quand à la mortalité du fait de la maladie.

17 De fait, on n'en trouve aucune trace dans les exportations mentionnées par les travaux de Lacombe puis de Girault en 1975 et 1977. Par ailleurs, les chiffres concernant le bétail abattu par l'HAMPCO pour les années 1962 à 1965 donnent un nombre de porcins extrêmement faible (Béghin, 1970: 94).

1.1- Éradication de la peste porcine africaine, des porcs haïtiens... ou des paysans haïtiens ?

Une première alerte à la PPA avait eu lieu en 1978 lorsque la République Dominicaine frontalière fut touchée. Le gouvernement de Jean-Claude Duvalier avait à l'époque décidé, outre le contrôle des importations provenant de l'État voisin, de créer une zone tampon en abattant préventivement tous les porcs sur une frange de quinze kilomètres de large le long de la frontière. Étant donné le contexte politique de l'époque, cette action n'avait pas eu beaucoup d'échos. Le mécontentement des paysans concernés, qui s'étaient trouvés sans aucun recours ni la moindre indemnité, avait cependant alerté un certain nombre d'organismes non gouvernementaux étrangers et certains professionnels haïtiens. Ceci explique que ces organismes se soient retrouvés ainsi sur le pied de guerre dès les premiers indices du choix d'éradication fait par le gouvernement haïtien.

Dès septembre 1980, le Département de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural haïtien (DARNDR) demanda formellement à l'IICA, qui avait proposé de le financer, un plan d'action. Le Projet d'Éradication de la Peste Porcine Africaine et du Développement de l'Élevage Porcin en Haïti (PEPPADEP) fut élaboré conjointement par le DARNDR, les spécialistes en santé animale de l'IICA et les représentants des gouvernements des États-Unis, du Canada et du Mexique. Le PEPPADEP fera l'objet d'un contrat signé le 21 juillet 1981 entre le Gouvernement Haïtien et l'IICA, gestionnaire des fonds versés par les États-Unis (14,5 millions de \$), le Canada (1,6 million de \$) et le Mexique (2,1 millions de \$) 18 "Le soutien du programme par les États-Unis se basait sur le fait que le secrétaire américain à l'agriculture, Bob Bergland, pensait que la présence de la peste porcine africaine en Haïti constituait un "cas d'urgence" qui menaçait l'industrie porcine des États-Unis et des pays voisins" 19. Les éleveurs nord-américains seront effectivement très attentifs aux bilans trimestriels d'évaluation tout au long de l'opération PEPPADEP.

Le programme débuta le 11 mai 1982 par le Nord-Ouest, région relativement isolée contrairement à la presqu'île du Sud (ce qui favorisait le contrôle des mouvements des porcs et des produits de

18 Document AFVP, Port-au-Prince- La dotation totale du projet sera en fait portée à 23 millions de \$ pour la phase d'éradication dont les États-Unis assureront la plus large part (plus de 75% du financement du PEPPADEP).

Par ailleurs la F.A.O. contribuera à la réalisation du Programme "par l'installation en Haïti d'un laboratoire adéquat." FAO-PEPPADEP, *Situation de la peste porcine africaine dans les pays affectés de l'Amérique*, p9-1

19 DE WIND et KINLEY III 1988, p 98 citant projet de rapport de l'USAID par J.COPELAND, D.S. FURGUSON, R.JINOJOSA, S.K.MATTER, *Swine production (Interim PID)*, Port-au-Prince 1983

charcuterie ainsi que l'établissement d'une ligne de démarcation entre zones traitées et non traitées).

Du côté paysan, si tout permet de penser après coup que les gens ressentirent une profonde humiliation d'être ainsi obligés par leur propre gouvernement à tuer des animaux qui représentaient pour eux beaucoup plus qu'un simple capital, il n'y eut cependant pratiquement pas de réactions sur le moment.

Ceci peut s'expliquer par plusieurs raisons.

- D'une part, le programme prévoyait des indemnités pour les propriétaires, qui leur ont réellement été versées (40 \$ pour un porc adulte, 20 \$ pour un jeune et 5 \$ par porcelet) 20.

- Le porc abattu était rendu au propriétaire qui pouvait disposer de la viande soit pour la consommer fraîche (il était recommandé à la population de ne pas conserver de viande par salaison et de récupérer tous les déchets afin de les incinérer et de les enterrer), soit pour la vendre 21.

- L'autre élément qui empêcha toute réaction fut l'intervention de l'armée dans les opérations d'abattage, le monde rural étant toujours sous contrôle militaire. Le PEPPADEP d'ailleurs comptait effectivement sur cette aide: "les chefs de sections et les Conseils d'Action Communautaires restent les piliers sur lesquels s'appuie le Projet" 22.

"Quand les gens ont appris le projet d'abattage porcin, ils ont eu des réactions extrêmement violentes. Les gens disaient, "on passera sur nos corps s'il le faut mais on ne tuera pas nos cochons." C'était un refus total... En fait, le PEPPADEP avait très bien organisé la chose, avec l'appui d'ailleurs des polices, enfin des chefs de sections, de sorte que, techniquement, ça a été très bien fait et les paysans tout penauds ont dû se résigner à tuer leurs cochons. ... On aurait dit un climat, une

20 Sur ce point, il semble que les indemnités aient été versées dans l'ensemble sans problème mais qu'elles aient été bien inférieures à ce qu'avait prévu l'USAID qui avait estimé la valeur marchande d'un porc à 50 \$ avant que ne se déclare la PPA. Le PEPPADEP n'a versé en fait que 26\$, en moyenne, par tête de porc abattu (De Wind et Kingley, p 98)

F. BATAILLE, journaliste haïtien du *Petit Samedi Soir* (n° du 8 au 14 octobre 1983) se demandait à ce propos "Dans quelle mesure ces millions peuvent-ils compenser le gros du cheptel porcin?" constatant que "le PEPPADEP consacre à son personnel estimé à un millier de membres (...) plus de la moitié du budget."

21 D'après les *Réponses aux questions posées par le public et les religieux*, PEPPADEP- DARNDR et IICA, imprimé lors de la première phase d'abattage dans le Nord-Ouest.

22 *ibid.*

scène de guerre, de destruction! ... Et ce qui m'avait frappé, c'est l'air des paysans qui amenaient leur cochon, par la corde si c'était une truie ou ses petits cochons... ils étaient profondément attristés et profondément humiliés... C'était une espèce de coup de force au fond... Je crois que c'était une espèce de guerre, guerre contre les cochons mais qui était une sorte de guerre contre la paysannerie..."²³.

Les menaces allèrent de pair et les militaires firent savoir aux paysans "que si ils trouvaient un cochon caché, il feraient subir au maître le même sort qu'au cochon" ²⁴.

A posteriori, il semble que les paysans se soient rapidement rendu compte des bouleversements provoqués par l'abattage et pris la mesure des conséquences qui en découlaient pour eux.

"Peut être était-ce une tactique afin de mieux bluffer le paysan... ils tuaient les cochons et lui remettaient la viande avec de l'argent. Le paysan y voyait un avantage pour lui... Sur le moment ils ont pensé que c'était un avantage. Mais c'est après... ils vendirent la viande et ce fut un véritable gâchis car, à l'époque, tout le monde avait de la viande de cochon. On la leur avait rendue mais ils ne pouvaient que la manger car il était impossible de le vendre tout le monde ayant de la viande de cochon à gogo. Par conséquent, en deux trois jours, la viande de cochon fut finie, le petit peu d'argent qu'on lui avait donné fut fini, et alors le paysan se retrouva sans rien." ²⁵

Il semble que cet argent ait d'ailleurs été dépensé d'autant plus vite que l'on assista, sur le marché de La Chapelle tout au moins, à une flambée des prix sur des produits tels que tôles, ciment, clous, et aussi sur l'huile et la farine... Selon mes informateurs, le fait que les marchands savaient que la grande majorité des paysans avait en main des sommes d'argent inhabituelles y est pour beaucoup. Cependant certains ont essayé de mettre cet argent de côté, le PEPPADEP leur ayant dit "qu'il remettrait des porcs au même prix sur le marché" ²⁶... ce qui n'a pas été le cas.

A partir de juin 1983, les porcs haïtiens restants furent déclarés hors la loi, des primes atteignant jusqu'à 300 \$ étant promises à quiconque ramènerait un porc "marron". Cette phase se termina

23 Entretien avec un prêtre de la paroisse des Verrettes, avril 1990.

24 Entretien avec les membres d'un groupement paysan, en 1988, dans le Nord-Ouest.

25 Entretien avec un auxiliaire infirmier à La Chapelle.

26 Entretien avec cinq agents vétérinaires des groupements SOE de La Chapelle, venus en formation au bourg.

complètement en décembre 1983, laissant le monde rural sur l'impression qu'il n'y aurait plus jamais de cochons en Haïti.

La mise en place, dans les temps qui suivirent l'abattage, de circuits d'importation de bas-quartiers de porc congelés provenant des États-Unis, fut interprétée par les paysans comme un signe supplémentaire du mépris nourri par les étrangers envers les Haïtiens.

"Après, ils nous ont envoyé de la peau, de la couenne et des restes de cochon en boîte. Ils se sont fichus de nous! Ils nous ont envoyé des pieds, des têtes de cochon... et encore après des ailes et des têtes de dindes. Les corps des dindes, ceux-là nous ne les avons jamais vus! Tout en boîte... Ils nous ont vraiment insultés." 27

Étant donnée l'analyse qu'ils avaient faite des qualités intrinsèques de ce troupeau, tous les efforts des opposants au PEPPADEP (ONG, Associations d'Agronomes et d'autres professionnels) se portèrent dans un premier temps sur la conservation, en vue du repeuplement, d'un lot d'animaux sains. Un premier essai d'isoler l'île de la Gonave avant que les animaux n'y soient touchés par la PPA avait échoué du fait d'une grave sécheresse en 1979 qui avait rendu impossible une limitation des échanges avec la grande terre. Une deuxième tentative eu lieu alors que l'abattage avait commencé. L'initiative venait d'un groupe de jeunes agronomes haïtiens, le Groupe Recherche développement (GRD), derrière lequel se rangèrent tous les organismes "pro-paysans" qui suivaient les événements. La préservation d'une souche saine sur l'île de la Tortue entreprise par le GRD fut en fin de compte un échec. Le troupeau de 98 porcs fut en effet abattu également par le PEPPADEP sous prétexte que la "quasi-totalité" des animaux ayant survécu à la maladie demeurait porteuse chronique du virus et qu'il était donc "pratiquement impossible de reconstituer un lot d'animaux sains pour servir éventuellement au repeuplement" 28.

1.2- Place du bétail au sein de l'exploitation paysanne.

Le bétail joue un rôle extrêmement important, malgré un effectif relativement faible dans un système d'exploitation dont les revenus semblent plutôt provenir de la terre. Si l'élevage ou le gardiennage étaient quasiment à la portée de tous, ils n'ont jamais été des activités

27 Entretien avec cinq agents vétérinaires des groupements SOE de La Chapelle, venus en formation au bourg.

28 D'après les *Réponses aux questions posées par le public et les religieux* par le PEPPADEP- le DARNDR et l'IICA, 5 pages imprimées lors de la première phase d'abattage dans le Nord-Ouest

pratiquées de façon intensive ni très poussée. Alfred Métraux écrivait déjà en 1951 que l'élevage pratiqué à Marbial était "restreint" et affirmait qu'il était "par lui-même de peu d'utilité directe" ²⁹

Ceci ne signifie pas cependant que le terrain était vierge de contraintes et d'expérience. A écouter les défenseurs du porc haïtien contre les projets d'abattage généralisé, il apparaissait clairement que par ses qualités essentielles, cet animal était, dans la gens porcine, le mieux adapté aux conditions d'élevage sur l'exploitation paysanne traditionnelle. Le texte suivant résume bien les principaux aspects de cette argumentation:

"L'élevage du porc créole est parfaitement intégré au système traditionnel puisqu'il valorise, à coût nul, et avec peu de travail, les sous-produits des fruits et des tubercules qui, sans lui, seraient perdus(...). Le système d'engraissement porcin traditionnel a peut être une efficacité technique faible, mais il fonctionne, sans aucun appui technique de l'extérieur, et s'accommode du bas niveau technique des paysans." ³⁰

Confrontées à une critique des formules traditionnelles d'élevage, au nom du développement et de l'amélioration technique, les ONG se replièrent dans un premier temps sur une position défensive, comme en témoigne ce texte du GRD, association de professionnels agricoles haïtiens:

"Le secteur agricole en Haïti est caractérisé par l'existence de la petite exploitation paysanne qui ne peut mobiliser qu'un capital très faible, n'a accès qu'à une technologie rudimentaire, et qui donc ne peut élever qu'un nombre réduit d'animaux. Si l'élevage porcin tel qu'il est pratiqué par les paysans paraît anarchique et très peu performant à l'observateur non averti, une observation plus poussée permet de comprendre qu'il a sa rationalité, sa logique propre, et que compte tenu des contraintes que confronte le paysan, il aurait du mal à faire mieux ³¹.

Cependant, si au point de vue de sa rentabilité l'élevage en Haïti ne paraissait pas très intéressant, il n'en était pas moins considéré par A. Métraux comme l'une des "chevilles ouvrières de l'économie locale dont il maintient l'équilibre. C'est la seule activité qui vienne dans une

29 Alfred METRAUX, *L'homme et la terre dans la vallée de Marbial (Haïti)*, UNESCO Documents spéciaux d'éducation, Paris, 1951, p . 65 et 66.

30 Jean-Marie DEVILLARD, 1981, cité par USAID, *Haïti project paper. Interim Swine Repopulation* , 1983 (?) p . 32.

31 GRD "Paysans et cochons haïtiens seront-ils du repeuplement?" p 4, article paru dans *Le Nouvelliste* du 16-17 juillet 1983.

certaine mesure compenser le rendement de plus en plus faible de la terre." ³²

Cité parmi d'autres par les ONG, son rôle économique constitue en fait la fonction principale de l'élevage en général et de l'élevage porcin en particulier. C'est donc cet aspect que nous allons développer.

1.3- Bétail et stratégies

"Le porc au-delà de la production de viande était "l'outil financier" principal de la plupart des familles haïtiennes. Il permettait de planifier les investissements liés à la production agricole (main d'oeuvre, semences...) mais aussi social (habitat, scolarité...). "Le porc était souvent un moyen pour les jeunes d'accéder à la production agricole, c'était aussi la destination des revenus des migrants ou semi-migrants urbains" ³³. Jouant un rôle "d'accumulation et relais de capital pour le fonctionnement de l'exploitation (achat de semences, etc.) et la solution de problèmes ponctuels (santé, scolarisation des enfants, etc.)" ³⁴

D'après Alex Bellande, "Les boeufs et les cochons adultes seront (...) maintenus sur l'exploitation tant que la vente des produits végétaux et les emprunts suffiront pour couvrir ses dépenses et tant que les produits végétaux permettront de rembourser par tranches les emprunts importants contractés avec garantie sur le bétail. Les transactions sur les caprins, bétail de plus faible valeur unitaire, sont plus fréquentes."

Au-delà, dans les exploitations au plus haut niveau économique, "l'élevage perd sa fonction sécurité celle-ci étant assurée d'abord par les revenus de la menuiserie et de la spéculation. Le bétail constitue plutôt pour elle un relais d'accumulation, un capital dont le but final est l'investissement dans le foncier. Une tendance vers la spéculation se dessine ici, l'exploitant préférant ne garder sur l'exploitation que des mâles destinés à l'engraissement. Les bêtes passent rarement plus de deux ans sur l'exploitation après quoi elles sont vendues. La reproduction du cheptel est assurée par des agriculteurs plus pauvres à qui l'exploitant cède des femelles en gardiennage" ³⁵.

³² Alfred METRAUX, *ibid.* p. 65.

³³ AFVP, *Document de présentation du projet.*

³⁴ GRD "Paysans et cochons haïtiens seront-ils du repeuplement?" p 4, article paru dans *Le Nouvelliste* du 16-17 juillet 1983

³⁵ Alex BELLANDE, 1981, cité par USAID, *Haïti project paper. Interim Swine Repopulation*, 1983, p. 30 et 31.

Pour Métraux encore, "Ce qui caractérise le paysan moyen c'est moins la possession d'une certaine étendue de terres que la possibilité d'en tirer parti" ³⁶ "La production agricole est très étroitement liée aux revenus en argent que le cultivateur tire de la vente de son bétail ou de son café, ou de ses activités artisanales ou commerciales" ³⁷. "Chaque année, pendant la saison sèche, la vente du gros et du petit bétail sauve de la faim ou de la ruine de nombreux cultivateurs qui ont prématurément épuisé leurs réserves ou qui, faute de moyens, sont incapables de se procurer les semences dont ils ont besoin" ³⁸ "Le bétail est donc pour le paysan l'équivalent d'un dépôt en caisse d'épargne ou, si l'on veut, d'un placement susceptible d'être converti rapidement et aisément en argent liquide. La notion d'intérêt et celle de bétail sont si étroitement associées que le paysan presque toujours emploie le mot *létééré* quand il parle de ses bêtes et de leur croît" ³⁹.

Ces citations, tirées pour les dernières d'une étude de terrain effectuée il y a quatre décennies, soulignent l'association très profonde entre l'aspect "d'outil financier" du porc et de l'expérience paysanne. Si, pour ma part, je n'ai pas entendu fréquemment les paysans d'aujourd'hui évoquer "l'intérêt", la formule *kochon se yon garanti* ⁴⁰ m'a souvent été rapportée.

Dans les multiples articles écrits après l'abattage et évoquant la place du cochon dans l'imagerie paysanne, les "nombreux proverbes" le mettant en scène sont souvent évoqués. Je n'en ai trouvé qu'une demi-douzaine (alors que la chèvre, le cheval, le chien sont, entre autres, des héros bien plus fréquemment évoqués) mais leur analyse n'en est pas moins intéressante. Les deux exemples retenus ci-dessous soulignent clairement le lien entre les représentations paysannes liées à l'élevage porcin et les notions d'investissement, de capital, de profit.

- *Gro kochon gro san, ti kochon ti san* souvent formulé de façon plus courte, *Ti kochon ti san* signifie: "Gros cochon, beaucoup de sang, petit cochon, peu de sang." autrement dit "A gros capital, gros profit. A petit capital, petit profit."

- *Grès kochon an ki pou kwit kochon an* ou encore *Se grès kochon ki kwit kochon*: "C'est dans la graisse du cochon qu'on cuit le cochon.", façon de signifier que toute entreprise doit pouvoir assurer son entretien, son renouvellement et sa croissance à partir de ses ressources propres.

36 Alfred METRAUX *ibid.* p. 47.

37 Alfred METRAUX *ibid.* p. 47.

38 Alfred METRAUX *ibid.* p.65.

39 Alfred METRAUX *ibid.* p.66.

40 "Le porc, c'est une garantie".

Au-delà de ces textes, nombre de témoignages que j'ai pu recueillir mettent en exergue le rôle joué par le petit bétail, poule, petit cabrit, porcelet, dans l'éducation du jeune enfant vivant en milieu rural et dans son apprentissage du fonctionnement de l'exploitation:

"Il peut arriver que pour un nouveau-né, le parrain dise "Bon, je vais lui acheter un petit cochon", comme s'il l'achetait au nom de l'enfant. Lorsque l'enfant grandit, il sait que ce petit cochon est pour lui, et quand il commence à en être capable, il lui donne à manger..." ⁴¹

"La personne achète une bête sous le nom de l'enfant et c'est la chance de l'enfant. Elle la donne à l'enfant et voit comment est la chance de l'enfant... Le plus souvent, quand on te donne une bête comme ça, c'est avec un esprit de gérance, donc s'ils te donnent un petit cochon et que celui-ci devient grand, ils l'engraissent et il le vendent mais il arrive que l'argent reste dans leur poche. Tu es un enfant, tu ne sais pas, tu n'as pas le choix, tu ne peux pas décider "c'est mon cochon, je vais le vendre"... En principe, quand quelqu'un donne un animal à l'enfant, celui-ci s'occupe de l'animal. Quand l'animal devient gras on le vend et puis on prend l'argent et on achète de la terre pour l'enfant" ⁴².

Nous verrons que ce lien entre l'élevage, porcin surtout, et la possibilité de réalisation ultérieur d'un investissement productif ou symbolique reste si fort que nombre de paysans haïtiens, actuellement, se doutent qu'ils perdent de l'argent à élever des porcs créoles... et le font quand même ⁴³.

1.4- Représentations actuelles concernant l'abattage

Pour mieux illustrer ce qui précède, voici une traduction rapide d'un chant "des" paysans de Jean Rabel, qui donne, me semble-t-il, un bon exemple de la mise en forme du discours paysan sur l'abattage pour l'oreille des ONG intéressées au repeuplement porcin "créole". Autrement dit je voudrais montrer par là comment les deux discours ont réussi à se rencontrer, comment les faits ont donné lieu à une construction commune, comment les paysans partenaires des ONG et

41 Entretien avec un membre d'un groupement SOE, 10 avril 1990 à La Chapelle.

42 Entretien avec un auxiliaire infirmier de La Chapelle, le 11 avril 1990.

43 Peut-on trouver un rapport entre tout ceci et le fait qu'en France, le cochon soit, aujourd'hui encore, la forme traditionnelle de cette tirelire que l'on casse le jour où l'on y est réduit, ou quand on pense être prêt à investir...

les ONG les soutenant ont trouvé un langage commun pour décrire ce qui s'était passé.

Il n'y a plus rien. PEPPADEP, vois ce que tu nous as fait ⁴⁴

*La misère est tombée
elle vient nous demander comment nous nous y sommes pris.
Nous avons des cochons, le Peppadep nous les a enlevés.
Oh, cochon qui était vraiment notre vie, le Peppadep nous
l'a enlevé
Adieu mon Dieu, que vais-je faire avec l'école des enfants?
Les enfants disaient "Bonsoir messieurs dames"
Ils retournent dans la compagnie, pourquoi?
Parce qu'il n'y a plus de cochons.
Adieu mon Dieu, qui peut m'aider vraiment avec l'école
des enfants?*

*Vois Peppadep ce que tu nous as fait, regardes ce que tu nous
as fait, Peppadep
Le cochon qui étaient toute ma vie tu me l'as ôté des mains...
Le cochon qui était mon carnet de chèque...
Cochon qui était tout notre souffle...
Oh, cochon qui était notre cordon ombilical...*

*Oh, oh, oh, ce cochon qui est tout le pays, tu l'as enlevé de nos
mains
Le cochon qui est toute notre vie, tu nous l'as enlevé
Oy, Peppadep vois ce que tu m'as fait Peppadep. Il n'y a plus
rien
J'appelle au secours, Peppadep, vois ce que tu m'as fait!...*

"Au total, 380 000 porcs ont été abattus; la PPA et d'autres infections avaient probablement décimé en partie le cheptel, des abattages spontanés et la non mise à reproduction expliquent le faible nombre d'animaux abattus par le PEPPADEP" ⁴⁵.

44 Ce chant est l'un des nombreux chants produits par "les" paysans de Jean Rabel sur ce problème. La diffusion de ces chants a été due en grande partie à l'équipe Caritas qui a été là-bas jusqu'en 1987. D'autres chants du même type ont été créés sans doute dans toutes les régions du pays, et notamment par un *samba* (auteur compositeur interprète) de La Chapelle qui avait écrit, après les élections annulées de novembre 1987, un chant sur le thème "Ils ont tué nos frères comme les cochons créoles, le sang a coulé comme l'eau dans la rivière..."

45 *Repeuplement porcin en races rustiques- phase de diffusion*, AFVP, Port-au-Prince, non daté (1987 ou début 1988) , p.1.

Si une très grande rigueur avait présidé à l'abattage, les étapes suivantes en revanche, et notamment la "sentinellisation", ne semblent pas avoir bénéficié des mêmes soins. Au demeurant, rien ne prouve qu'un abattage systématique était justifié localement, (hormis la crainte d'une propagation de l'épizootie en dehors de l'île) et il semble, au dire de diverses études, que moins d'un quart des animaux étaient réellement touchés.

2 - Les projets de repeuplement en races améliorées

Le 16 février 1984, à Damien, siège du Ministère de l'Agriculture, Haïti est déclarée indemne de pestes porcines. Il s'agit de préserver ces nouvelles conditions zoo-sanitaires chèrement acquises.

2.1- Les objectifs et les moyens

En mars 1984, le MARNDR publie dans un communiqué la version préliminaire de la réglementation, très stricte, régissant les importations de porcs. Il est notamment formellement interdit d'importer des porcs sans une "autorisation expresse de l'autorité compétente du MARNDR". Le décret sera publié en Octobre 1985. Parallèlement, le même ministère sort un document sur le Programme national de repeuplement porcin dont les objectifs sont les suivants.

"-Rétablir le tonnage porcin d'avant l'éradication. Les porcs de races sélectionnées étant d'un poids moyen supérieur aux porcs de race locale, restaurer la population initiale déborderait largement nos possibilités.

- Procéder à la réouverture de la "Banque Paysanne" en y développant des unités améliorées et rentables.

- Mettre sur le marché une source de protéines à prix abordable compte tenu du faible pouvoir d'achat de la population haïtienne.

- Rendre permanentes les mesures prises pour la surveillance sanitaire du pays et empêcher la récurrence de pareilles maladies." ⁴⁶

Ces différentes mesures correspondent aux orientations générales prônées par l'USAID et le département américain de l'agriculture. En effet, l'IICA proposait apparemment un repeuplement général (à financer par la BID). Cependant, la formule employée par le Ministère se donnant pour objectif de "rétablir le tonnage porcin" va dans le sens d'une limitation du cheptel. De même que la notion d'"unités améliorées et rentables" indique clairement que le but n'est pas de

46 MARNDR, *Programme national de repeuplement porcin*, Octobre 1985, 12 p, p 2.

rétablir l'élevage tel qu'il existait en milieu paysan, mais d'appuyer la mise en place d'un nouveau type de production, semi-industriel.

Dans un autre document (*Projet de repeuplement porcin. Document de travail*) on lit concernant le projet intérimaire de repeuplement porcin :

"L'IICA qui a été responsable de la mise en place du PEPPADEP en Haïti a décidé après la phase 1 (éradication) de rompre avec les services du Ministère de l'Agriculture et d'entreprendre la phase II (repeuplement) avec l'aide de l'USAID et d'ONG travaillant en milieu rural." Ceci correspond entre autre à une nouvelle politique de l'USAID tournée vers les ONG. Mais celles-ci n'ont donné que peu de réponse au Projet intérimaire de repeuplement proposé par l'IICA.

"L'éradication a été menée avant que ne soit adopté un plan de reconstitution du cheptel porcin. La Banque Interaméricaine de Développement était considérée comme l'unique source potentielle de financement de cette activité de repeuplement, mais des "retards imprévus" survenus dans la préparation et la négociation d'un accord de prêt-programme avec le gouvernement haïtien se traduisirent par un ajournement de deux ans, allant au-delà de 1984, année où le projet de reconstitution par la BID devait commencer. Selon les estimations de l'USAID, certains paysans auront à attendre six à huit ans avant d'être en mesure de reconstituer leur cheptel." ⁴⁷

"En raison de l'"état d'urgence" imputable aux retards accusés par la BID, l'USAID mit au point un projet intérimaire de repeuplement de 18 mois. Grâce à un financement des États-Unis accordé par l'intermédiaire de l'USAID, l'IICA importa 430 truies, 32 verrats et créa deux centres de reproduction. Ceux-ci devaient distribuer des porcs de la deuxième génération à d'autres centres de reproduction dans l'ensemble du pays, lesquels à leur tour étaient appelés à fournir les générations suivantes aux petits éleveurs." ⁴⁸

2.1.1- Les différents projets officiels de repeuplement

Le programme du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) était, sur le papier, de "développer un projet paysan et "communautaire" à partir des 2 004 porcs sentinelles".

47 DE WIND et KINLEY III, 1988 p 99, citant projet de rapport de l'USAID par J.COPELAND, D.S. FURGUSON, R.JINOJOSA, S.K.MATTER, *Swine production (Interim PID)*, Port-au-Prince, 1983, p.4.

48 op. cit, p. 99.

D'après le MARNDR, ce stock était passé à 13.126 têtes réparties sur 1171 sites à la fin de juin 1985. "le troupeau des sentinelles représente près de 62% de la population porcine du pays, le projet intérimaire et le secteur privé se partageant le reste avec respectivement 25,7% et 12,5% de la population." 49

Le programme IICA.

Le projet transitoire de repeuplement avait été financé par l'USAID pour un coût total de \$ 8 000 000 et avait importé 8 000 porcs nord-américains (races Yorkshire, Hampshire, Duroc). Il s'appuyait sur une ancienne porcherie industrielle et les animaux ont ensuite été répartis en environ 300 "centres de multiplication secondaires" (CMS) gérés par des ONG, organisations religieuses, communautaires etc., un contrat étant passé dans chaque cas entre l'IICA et le CMS. Les conditions imposées (création de porcheries, nourriture à acheter pendant trois mois) étaient cependant telles qu'elles étaient en pratique hors de portée de la grande majorité des paysans.

"Les centres de distribution secondaire devraient fournir les pourceaux presque gratuitement, mais de nombreux paysans seront incapables de supporter les coûts nécessaires pour les élever. Pour recevoir un jeune pourceau, les paysans doivent accepter de rendre plus tard un jeune animal, mais ils auront du mal à en produire. Selon Herbert Docteur, Secrétaire d'État haïtien à l'Agriculture aux Ressources Naturelles et au Développement Rural, le gouvernement encouragera les paysans à adopter des méthodes d'élevage similaires à celles des centres de reproduction" (*The Washington Post*, 1985) 50.

Par ailleurs, la position du MARNDR sur ce projet associant des structures non gouvernementales n'était pas enthousiaste.

"Nous avons les plus grandes inquiétudes concernant le fait que plus de 200 centres de production (CMS) auront été créés de toute pièce par le projet USAID en vue de faire la distribution aux petits paysans. Donc on a créé une nouvelle structure de production qui actuellement occupe une partie du marché et de ce fait concurrence directement le petit paysan qu'elle voulait aider. Quel est le devenir des centres contrôlés par les ONG? Vont-ils augmenter leur capacité de production ou vont-ils cesser de produire avec la fin du projet?" 51.

49 MARNDR, *ibid.* p 4

50 DE WIND et KINLEY III, 1988, p. 100.

51 MARNDR *ibid.*, p. 6-7.

Importations directes de porcs "améliorés" par certains éleveurs privés, des coopératives, des ONG.

Quelques centaines d'autres porcs de provenance nord-américaine (race Tamworth) avaient été introduits par ailleurs par le PDRI de Jacmel (FAC-CEE), l'AEPN (Association des Éleveurs de Porcs de Nippe) et le projet Caritas de Jean Rabel.

D'autres importations plus importantes furent faites d'après le MARNDR par exemple par l'AEPACAPS (Association des Éleveurs des Arrondissements des Cayes et de Port-Salut) "fondée à l'initiative du MARNDR". Le prix de vente proposé en 1984 par les producteurs américains pour un cochon de six semaines était de 200 \$, et il atteignait 800 à 1 000 \$ pour un reproducteur sélectionné.

En 1985, le Ministère de l'Agriculture indiquait que "les investissements du secteur privé se chiffraient à environ 4 000 000 \$ US" ⁵², alors que, suivant le même document, le budget du programme directement mis en place par ce même Ministère aurait été de 400.000\$ pour l'exercice 1984-85 et de 550 000\$ pour 1985-86, soit moins de 20 % des dépenses totales engagées du côté haïtien.

Au total environ 11 000 porcs nord-américains auraient été introduits dans le pays (en mars 1987, le cheptel total était évalué à 18 000 têtes).

2.1.2- Contradictions internes de ces projets

Tout indique que les projets officiels, quels que fussent les discours tenus, favorisaient nettement les éleveurs capables de faire des investissements importants et susceptibles d'entreprendre des importations à titre privé. Les actions en direction des paysans moins nantis devaient, pour leur part, passer par les ONG et les organisations religieuses, se constituant elles-mêmes comme "éleveurs" intermédiaires capables de financer des centres de multiplication conformes aux normes imposées... et contrôlant chacune à leur façon l'accès des paysans aux animaux (avec ce que cela implique en termes de relations clientélistes notamment).

En outre, il apparaît clairement qu'un repeuplement généralisé (s'adressant individuellement à tous les paysans et éleveurs lésés par l'abattage) n'a jamais été envisagé par aucune des parties, contrairement à ce que chacun laissait croire (certains paysans de l'Artibonite ont encore entre les mains le papier qui leur avait été

⁵² MARNDR *ibid.*, p. 3.

remis lors de l'abattage, indiquant combien de porcs leur avaient été enlevés).

II - PREMIÈRES RÉACTIONS. MISE EN PLACE D'UN "CONTRE-PROJET"

"Et bien, nous ne pouvons faire face à l'État. Ce qu'il dit, nous sommes obligés de le faire.

- Qu'est ce qu'ils vous ont dit?

- Ils nous ont dit qu'ils allaient venir nous donner d'autres cochons, ils ont tué les premiers, les nôtres, et ils ne nous jamais rien donné. C'est quand ces groupements sont venus que nous avons bien regardé et que nous avons vu que vraiment nous pouvions retrouver nos cochons à nous."

(Un paysan)

Dans les temps qui ont suivi l'abattage, en diverses régions du pays, un certain nombre d'ONG locales et d'associations essayèrent de monter des petits projets répondant directement aux problèmes soulevés par la disparition de cet élevage. Ces actions, entreprises en milieu rural, visaient essentiellement à produire de nouvelles ressources protéiques bon marché. En effet, si l'élevage industriel de poulets se développa fortement dans les environs de Port-au-Prince, ces volailles, trop fragiles pour être transportées vivantes sur les marchés ruraux, ne pouvaient concerner que la ville.

Dans les *mornes*, quelques ONG dont le SOE à Thomonde, et une missionnaire catholique à Ternette, essayèrent de développer l'élevage de lapin, misant notamment sur sa prolificité. Avec le recul, malgré les efforts, ces expériences ne se sont pas révélées concluantes. Plusieurs raisons permettent de l'expliquer. D'une part le lapin n'est pas dans les habitudes alimentaires des paysans haïtiens qui manifestent un certain dégoût à le consommer ("Ca ressemble à un chat", "à un rat"...). D'autre part, et cela découle sans doute en partie de cette première remarque, cet animal relativement fragile et difficile à élever se vend à très faible prix... Bref, à écouter les paysans, cet élevage n'a pas d'intérêt pour eux:

"Tu sais, je ne crois pas que le paysan, s'il a besoin d'une bête à garder, ce soit le lapin qu'il choisisse. Il n'y a pas tellement de garantie là-dedans, tu vois? S'il a besoin d'un peu de viande à manger, il peut garder des lapins, mais il ne peut pas emmener des lapins derrière lui au marché... Mais un petit cochon, du moment qu'il est sevré tu peux aller au marché avec...

- Un cochon, s'il est sevré tu peux le vendre 16 ou 20 dollars. Mais un lapin, ça fait 3 francs six sous!

- Il peut y aller avec dix lapins, je ne pense pas qu'il fera 16 dollars!" 53

En ce qui concerne le domaine du crédit, domaine dans lequel le porc avait un rôle important, sa vente permettait d'éviter dans la plupart des cas le recours à l'emprunt: pour donner un exemple, 880 millions de dollars auraient été prêtés en 1987 par le système bancaire en Haïti, sur lesquels 35 millions seulement seraient allés à l'agriculture (à peine plus de 4%)...

Autant dire que le paysan haïtien restait, sur ce plan, totalement tributaire du spéculateur (terme désignant le grossiste auquel il vend régulièrement son café par exemple), ou de tout usurier susceptible d'exiger de lui le dépôt de ses titres de propriété en garantie de prêt à des taux prohibitifs (et en ce sens, l'élevage porcin était bel et bien directement lié à la capacité du petit paysan à sauvegarder sa terre, voire, dans le meilleurs des cas, à en acquérir).

Du côté des ONG, les tentatives de création de "caisses populaires" restèrent très localisées et rencontrèrent nombre de difficultés.

1 - Recherche d'une alternative: la création du porc "créole"

1.1- Rendre aux paysans "leurs cochons à eux"

Dans le domaine de l'élevage des porcs, dès les premiers temps du repeuplement, de nouveaux problèmes apparaîtront de par l'inadaptation, aux dires des paysans et des opposants au projet officiel, des animaux récemment importés au climat, à l'alimentation et aux conditions d'élevage locales en général.

De fait on peut relever une réelle inadéquation entre les discours tenus par l'USAID par exemple, qui affirmait vouloir améliorer la situation "des plus petits" paysans haïtiens et les pratiques du programme officiel de repeuplement. Il est tout à fait clair que l'objectif du programme était de promouvoir, avec les porcs améliorés, un nouveau type d'élevage qui ne concernait pas le petit paysan, ce dernier se heurtant à toutes les barrières possibles, naturelles ou artificielles (prix extrêmement élevé des premiers porcelets, hausse du prix du son de blé, obligation de pouvoir assurer certaines conditions d'élevage, d'avoir une étable bétonnée...). Très rapidement,

53 Entretien avec un animateur et un paysan de Descombes, dans les *mornes* au-dessus de Ternette, dans l'Artibonite.

l'époque du cochon-planche fit figure d'âge d'or au regard de ces porcs trop chers, trop gros, inadaptés aux conditions d'élevage traditionnel et de ce fait réservés aux paysans les plus aisés. Le projet, "intergouvernemental", s'appuyant officiellement sur des arguments d'amélioration des performances, était sans regret pour le cochon-planche décrit comme "porteur chronique de germes" et ne convenant "à aucun autre peuple de la terre pour l'amélioration génétique de son cheptel" ⁵⁴. Du côté du pouvoir donc, pas un regard pour ce porc archaïque touché qui plus est par une peste africaine! ⁵⁵

Le projet des ONG "françaises", suivant leur principe de "répondre à la demande paysanne", vint tout naturellement s'opposer au discours officiel qui valorisait les espèces améliorées.

Faute de pouvoir dire qu'elles allaient rendre au paysan leur *kochon planch* disparus, les ONG commencèrent à développer le thème du porc "créole", animal qui, bien que le porc haïtien n'existe plus, pouvait lui être assimilé puisque présentant, en principe, la même apparence et les mêmes qualités de rusticité. Le qualificatif de "créole" appliqué au porc fut ainsi construit comme résumant les caractéristiques du cochon que demandaient les paysans.

"Ce que nous appelons un cochon créole:

- un cochon qui puisse résister à de mauvaises conditions alimentaires
- un cochon de petite taille, qui se multiplie rapidement, sans nourriture spéciale
- un cochon qui soit capable de marcher, de faire de long trajet dans des endroits où il n'y a pas de route, même s'il a été engraisé
- de peau foncée afin de résister à la chaleur et au soleil
- un cochon qui donne beaucoup de graisse
- un cochon qui s'occupe bien de ses petits" ⁵⁶.

⁵⁴ PEPPADEP, DARNDR, IICA, *Réponses aux questions posées par le public et les religieux*, 1982, p. 4-5.

⁵⁵ Comme l'écrit dubitatif *Le Petit Samedi Soir* n° 541 (4-10 août 1984) à propos des premiers projets de repeuplement rustique, "on veut faire venir d'Afrique des porcs qui s'adapteraient mieux chez nous que les porcs des "grands pays". Plus tard, début 87, c'est le docteur Robert R. Joseph, responsable au Ministère et ancien responsable du PEPPADEP qui déclarera au cours d'une conférence de presse télévisée, à propos du projet d'importation de porcs jamaïcains, "Nous ne devons pas considérer notre pays comme une poubelle où des étrangers viennent jeter leurs fatras". Cité par DIAL n° 1178.

⁵⁶ Caritas Nationale d'Haïti, Mai 1986 *Pwoje Repepleman ak yon lo kochon kreyol Jamayik* (Projet de repeuplement avec un lot de cochons créoles de la Jamaïque) p. 10.

Ces critères résultaient, d'après le texte cité, d'une enquête menée par la Caritas auprès des paysans dans tous les diocèses du pays. On aurait pu y ajouter (si l'on n'avait visiblement voulu privilégier les critères techniques), d'après ce que j'ai moi même entendu :

- un bon cochon qui soit sobre, qui ne crie pas quand il n'a pas suffisamment de nourriture et qui ne dévore pas les volailles passant à sa portée ni ne morde les gens
- un cochon dont la viande ait du goût
- un cochon noir comme nous (par opposition aux porcs de races améliorées importées, dits *grimèl*)
- un cochon haïtien et noir, qui plaise aux dieux du vodou

1.2- "Cochons-planches", vodou et nationalisme...

Les deux derniers points de ce qui précède m'amènent à aborder une question bien plus vaste, qui concerne le lien entre vodou et nationalisme et son expression dans certaines prises de position à travers le pays.

On ne peut vraiment s'étonner que l'Église catholique et les ONG n'aient pas officiellement retenu l'argument de la place privilégiée tenue par les cochons noirs dans certaines cérémonies vodou et aient préféré transformer le critère de couleur en une sorte de critère "technique"! Il n'en reste pas moins qu'il est fort probable que les institutions du monde rural que sont les sociétés de vaudouisants aient elles-mêmes joué un rôle dans cette affaire ⁵⁷. Une chose est avérée à ce point de vue, même s'il reste difficile d'en évaluer l'impact, c'est l'intervention des associations vodou pour faire pression sur le Conseil National de Gouvernement, en mai 1986. Deux d'entre elles, ZANTRAY ⁵⁸ et le Comité de Défense de la Culture Haïtienne, signèrent une déclaration conjointe lors des cérémonies vodou pétro de Sukri Danach, exigeant du CNG qu'il fasse revenir des "cochon-planche" dans le pays ⁵⁹.

⁵⁷ Cette idée m'a été inspirée par certains entretiens que j'ai pu avoir et des observations personnelles. Elle s'est trouvée renforcée par la lecture de l'article de Didier et Rachel B. DOMINIQUE, chercheurs très au fait des questions concernant les sociétés secrètes en Haïti "Culture et vodou", *Rencontre*, n°1, Décembre 1989, Revue du Centre de Recherche et de Formation Économique et Sociale pour le Développement (CRESFED).

⁵⁸ Autrement dit "*Zanfan Tradisyon Ayisyen*". Le jeu de mot est le même en français: Entrailles = Enfants de la Tradition Haïtienne.

⁵⁹ Le rite *pétro* est l'un des rites principaux du vodou haïtien et la réunion annuelle de Sukri en est l'un des grands moments.

Ces déclarations furent évidemment abondamment reprises et commentées par la presse écrite et parlée:

"Savent-ils, les Ministres et les Responsables de Damien qui ont signé et exécuté le projet d'abattage du cochon créole qu'ils ont, par la même occasion, signé leur propre condamnation ? Ils ont affaire aux loas Petro qui affectionnent entre toutes la chair de cette bête domestique. La violence de ces loas n'a pas de bornes" 60.

Par ailleurs, dès février 86, divers bruits courront sur la découverte dans les demeures abandonnées de certains duvaliéristes, de troupeaux de porcs haïtiens conservés en dehors de toute légalité, histoires où s'exprime bien l'ambivalence d'un grand nombre d'intellectuels haïtiens face au vodou et aux liens très étroits qu'il entretient, dit-on, avec la politique 61.

Sur un plan plus général, on peut rappeler (comme cela a d'ailleurs été fait maintes fois dans les revues des différentes ONG intéressées au projet "créole"), les événements de Bois-Caïman, épisode fondateur de la lutte pour l'indépendance, dont la légende veut que Jean-Jacques Dessalines lui-même ait été partie prenante. D'après les dépositions de plusieurs insurgés rapportées en 1793-94 par un nommé Antoine DALMAS, colon de Saint Domingue dans son "Histoire de la révolution de Saint-Domingue" publiée en 1814 à Paris, il semble que dans la nuit du 22 au 23 août 1793, veille de l'insurrection, après en avoir préparé le plan,

"Avant de l'exécuter, ils célébrèrent une espèce de fête ou de sacrifice, au milieu d'un terrain boisé et non cultivé de l'habitation Choiseul, appelé le Caïman, où les nègres se réunirent en très grand nombre. Un cochon entièrement noir, entouré de fétiches, chargé d'offrandes plus bizarres les unes que les autres, fut l'holocauste offert au génie tout puissant de la race noire." 62

60 Rony LABARTE : "Lequel des Ministères de l'Agriculture sera jugé et condamné par le Tribunal de l'Histoire", *Haïti Libéré*, p.5, hebdomadaire, mi-mai 1986.

61 "On retiendra que nombre de ces pourceaux étaient retrouvés sur la ferme de Jean-Claude Duvalier, à Croix des Bouquets, après le départ précipité du dictateur pour l'exil. La famille présidentielle avait pris la précaution de conserver ces animaux afin de les offrir en sacrifice aux "dieux vaudous"." In "Les religieux d'Haïti à l'avant-garde", *Haïti Observateur*, hebdomadaire, 6-13 juin 1986.

Les guillemets entourant les "dieux vaudous" sont un autre indice de cette ambivalence.

62 Cité par François-Léon HOFFMAN, *Haïti, Couleurs, Croyances, Créole*, Éd Henri Deschamps et les Éditions du CIDIHCA, 1990.

Cet événement est relaté d'une façon encore bien plus romancée dans tous les manuels d'histoire en Haïti, et même les protestants qui rejettent violemment le vodou, connaissent son existence:

"Bon, moi, j'ai peut être entendu qu'il y avait une cérémonie noire à Bois-Caïman, où ils ont tué un cochon et donné son sang à boire aux gens pour qu'ils soient capables de se battre pour l'Indépendance. Mais après ça, il n'a plus été question de tuer des cochons pour les donner à manger aux *lwas*!" ⁶³.

Quoi qu'il en soit, aux dires de différentes personnes qui ont été amenées à distribuer des porcs aux paysans, la couleur noire est préférée au point que l'on en a fait un critère de sélection des reproducteurs dans les projets de repeuplement rustique.

"Durant l'année 1987, le porcelet de race améliorée se vendait cent dollars quand il était d'une couleur autre que noire, il valait 120 dollars ou 150 dollars quand il était noir. Le zootechnicien du SOE rapporte qu'il a été personnellement témoin qu'un houngan a payé mille dollars un de ces porcelets noirs." ⁶⁴

De fait, la couleur des animaux est l'un des éléments du choix des victimes des sacrifices lors des services vodou. Selon Laënnec Hurbon, les cochons noirs sont nécessaires dans des cérémonies du rite *petro* et font partie des sacrifices offerts aux *lwa* Simbi, Dosu (cochons noirs ou gris) et Ogu Marinèt (truie noire). D'après Lucien Smarth, le porc est dédié à la famille des *lwa kosi*, "dans le *kosi-tab*, l'animal sacrifié est une truie qui est servie à table, à l'intérieur de la maison; la matière du sacrifice dans le *kosi-bwa* est un porc mâle non castré; il est immolé à l'extérieur au pied d'un arbre, l'offrande est ensuite suspendue à une branche. Le *kosi-ranvwa* prend comme victime un porc castré qui est exposé à un carrefour du chemin."

Les témoignages que j'ai personnellement recueillis sur ce point concernent cependant plutôt l'aspect "national" des *cochons-planches*. Quelques extraits d'un entretien que j'ai eu avec un auxiliaire de santé de La Chapelle me semblent apporter un début d'explication sur la façon dont a pu s'élaborer le lien entre les revendications pour le cochon-planche et un courant plus largement nationaliste, dont on

63 Entretien avec un animateur et un paysan aisé de Descombes, dans les *mornes* de Ternette. Ce même paysan, protestant convaincu me dira au cours de la conversation "Les *lwa* les ont laissé tuer les cochons, et ils ont laissé les cochons se faire attaquer par la peste porcine qui est venue les tuer. Ces *lwa* ne sont utiles en rien."

64 Lucien SMARTH: *La paysannerie: Quelle modernisation? Pour qui?*, Polycopie, SOE, Port-au-Prince, septembre 1988.

peut penser qu'il est très fortement alimenté par le vodou, entre autres.

"Est-ce que les diables (les *lwa*) demandent des cochons *grimèl*? Ils ne parlent jamais des cochons *grimèl*. C'est quelque chose qu'ils rejettent... Ils ne reconnaissent pas le cochon *grimèl*... C'est comme si tu achètes du riz Miami. Je peux en acheter un sac pour le vendre, pour me faire de l'argent. Mais je sais malgré tout que c'est mon riz à moi qui est le meilleur. C'est du riz d'ici, du riz local, c'est celui que j'aime... C'est la même chose... tu ne trouveras pas un paysan qui te dira qu'il va faire une cérémonie vodou avec un cochon *grimèl*. Si on te dit ça, tu entends, ce n'est pas vrai!" 65

Le texte de Lucien Smarth va, de façon plus nuancée, dans le même sens "Quand on l'interroge, le paysan déclare que le porc "grimelle" n'a pas la valeur religieuse du porc *dyol long* mais qu'en l'absence de ce dernier il s'accommode de l'autre dans la célébration du vodou. Il ajoute avec un certain scepticisme "les *lwa* doivent bien comprendre la situation". 66

1.3- Autres aspects de la dimension symbolique du problème

De même que le riz local est réputé meilleur que le "riz Miami" (importé des États-Unis), certains disent que le cochon-planche était "meilleur, plus gras, et avait plus de goût" que le cochon *grimèl*, et, qu'en tous cas, il est clair que ce sont ces produits locaux que réclament les *lwa*.

Il faut souligner que l'expression créole *kochon grimèl*, désignant les cochons de races améliorées, de couleur rose importés dans le cadre du projet de repeuplement national, les caractérise comme "clairs" par opposition aux cochons haïtiens "noirs", et au-delà comme étrangers au monde rural par rapport aux porcs locaux que les paysans évoquent par l'expression "*kochon pa nou yo*" (nos cochons à nous). Pour expliquer rapidement les choses, précisons qu'en Haïti, la "grimelle" (autrement dit la "négresse blanche" ; femme aux traits africains et à la peau blanche, aux cheveux clairs-blonds-roux, et aux yeux également clairs) représente l'idéal de beauté, le type physique qui s'écarterait le plus, par définition, de celui du paysan haïtien. Belle, la "grimelle" l'est au sens d'un bibelot, d'un objet de luxe, précieux et fragile autant que, à l'opposé, le paysan est sensé être résistant au-delà de toutes limites. Étant donnée l'importance du préjugé de couleur dans l'histoire haïtienne, et les luttes de pouvoir qu'il a recouvert, il n'y a pas lieu de s'étonner d'un tel retournement

65 Entretien avec un auxiliaire de santé de La Chapelle, le 11 avril 1990.

66 Lucien SMARTH, *ibid.* p. 9.

des choses. Ainsi, si le pouvoir proposait le modèle importé comme idéal, ce fut un jeu, pour ceux qui se voulaient les rassembleurs d'un contre-pouvoir, de s'appuyer sur un modèle "noir", "local", avec, implicitement derrière celui-ci, la dichotomie historique entre les "clairs/citadins/riches" et les "noirs/paysans/pauvres"... 67

Ainsi, cette lutte pour le cochon "créole" comme disent les ONG, pour "kochon pa nou", notre cochon, comme disent les paysans, s'est trouvée implicitement et parfois explicitement associée sur un plan symbolique à une lutte nationaliste contre l'influence des projets imposés par les "étrangers" (compris comme étant d'abord non-paysans, mais aussi non-haïtiens, et au-delà, "américains" essentiellement). On en trouve un exemple dans la campagne menée, en 1986, par les ONG et le secteur démocratique, qui avait pour slogan "*kochon planch se ma drapo peyi-a*" ("le cochon-planche est le mât du drapeau du pays"). Si l'on considère que la lutte pour l'Indépendance représente pour les Haïtiens le moment où, en mettant les "blancs" dehors, ils se sont débarrassés à la fois des colons et des esclavagistes, la ré interprétation en créole du sigle PEPPADEP (citée dans un rapport très sérieux sur le Projet de Développement de Ternette) devient compréhensible, Projet d'Élimination des Patriotes haïtiens et Développement de formes d'Esclavage Plus inhumaines...

Parallèlement, étant donnée la façon dont était conduit le repeuplement *grimel*, ce discours rejoignait une sorte d'identification qui était en cours entre le sort des cochons- planche et celui des petits paysans, opposés aux porcs *grimel* décrits comme des "cochons de riches".

Les exemples que nous en trouvons dans la presse de l'été 1986 sont parlants! Si ici l'on soutenait que "la classe paysanne ne pourra pas entretenir les porcs "grimauds bourgeois" 68, là on affirma qu'il faudrait "encore et toujours le concours de l'aide américaine pour l'entretien de ces cochons de luxe" et que "l'organisme même de cet animal importé d'Amérique, habitué à un mode spécial de consommation, est transformé de telle manière qu'il ne puisse survivre en mangeant à la qui-mieux-mieux comme le fait le cochon noir, créole et prolétaire." 69

67 Dichotomie qui est à la fois illustrée et nuancée par le proverbe qui veut que "*nèg rich se milat, milat pov se nèg*" (un nègre riche c'est un mulâtre, un mulâtre pauvre c'est un nègre).

68 Anonyme, "L'élevage porcin. Un jeu machiavélique, *Tribune d'Haïti*, hebdomadaire, 13-20 août 1986.

69 Huguette HERARD: "300 000 paysans réclament leurs porcs défunts", *Haïti Demain Hebdo* du 25 juin au 2 juillet 1986.

Ceci peut être rapproché du texte du Père J.B. LABAT, visiteur de Saint Domingue en 1742, qui écrivait, parlant des porcs locaux "on leur donne à

Par ailleurs, en poussant plus loin dans cette direction, on constate que ce projet se révèle au plan international comme le support d'un "coup" politique. La position prise par la Mission de Coopération Française, alliée aux trois ONG françaises également (CIMADE, AFVP, Frères des Hommes), finançant le projet au départ, la situe symboliquement du côté des paysans et, au-delà, "contre" les "américains". 70

Ce lien avec les ONG citées permet par ailleurs au gouvernement français de soutenir discrètement le secteur démocratique auquel se rattachaient un certain nombre d'associations haïtiennes impliquées dans le repeuplement "créole". Ces associations, qu'elles soient professionnelles (ANDAH, GRD...) ou qu'elles soient elles-mêmes des ONG (Caritas, SOE...), surent en tirer parti. En effet, si l'obligation de tenir compte des ambassades leur restait pénible, les prises de position "françaises" leur fournirent, à travers ce projet, une occasion qu'elles ne manquèrent pas, de prouver en pratique leur parti-pris "pro-paysan"... et de se constituer ainsi une "base" en milieu rural.

De l'éradication de la peste porcine africaine à l'éradication des paysans haïtiens en passant par l'éradication de leurs cochons-planche, tous les jeux de mots et les glissements de sens possibles ont été faits sur les termes employés par le PEPPADEP, et ce avec une véhémence d'autant plus grande que le pays sortait tout juste de décennies de silence. Avec la construction du discours globalisant que nous avons vu ("ces cochons sont étrangers, bien trop gourmands et délicats pour "le" paysan haïtien; il leur faut des soins que leurs propriétaires ne peuvent se payer pour eux-mêmes et leurs familles; la demande "du" paysan c'est qu'on lui rende son cochon à lui."), se dégagèrent peu à peu les implications possibles d'un projet suivant lequel, avec le porc "créole" -qu'elles voulaient aussi proches que possibles du cochon-planche et qui lui était implicitement assimilé- les ONG concernées allaient "rendre au petit paysan son cochon", cochon que les institutions gouvernementales et internationales -réactualisant

tous le nom de cochons marrons, c'est à dire sauvage, comme on le donne aux nègres qui se sauvent de la maison de leurs maîtres pour vivre en liberté dans les bois." Rappelons aussi que dans les mois qui suivirent l'abattage, les employés du PEPPADEP continuaient la recherche de "cochons marrons", terme désignant alors les cochons-planches cachés par leurs propriétaires.

70 On en trouve une illustration, encore, dans l'un des articles parus en France sur la question, dont le titre est "Le créole a vaincu le yankee" et qui se conclue sur ces mots "Hier, les articles les plus élogieux de la presse haïtienne étaient consacrés au cochon... mais au cochon (re)venu de France."

Anonyme, publié dans un journal de l'Ouest (Loire, Maine-et-Loire, Sarthe), datant probablement de juin 1986.

ainsi le modèle de "l'État prédateur", tel qu'il est vécu par les paysans haïtiens- avaient pour leur part décidé de rayer de la carte de l'île et du monde.

La demande spontanée des paysans se serait-elle ainsi focalisée sur le "cochon créole"? Le thème s'est révélé porteur. Ce contre-projet étant par ailleurs non-gouvernemental (et il ne pouvait en être autrement dans cette conjoncture) il devait également se poser comme légitime et valable sur un plan technique. Dans un contexte international de développement où la mode était aux technologies "appropriées", il fut effectivement bien accueilli par les bailleurs de fonds étrangers des ONG concernées.

2 - Les projets de repeuplement porcin "créole" et autres projets "rustiques"

Si les faits étaient parlants, les tenants du projet officiel se contentaient de vanter les mérites d'un élevage "amélioré" opposé aux "archaïsmes" antérieur, niant totalement l'impossibilité dans laquelle se trouvait la grande majorité des paysans d'y avoir accès (ce qui revenait d'une certaine façon à soutenir que c'étaient les paysans qui étaient inaptes à mettre en place un élevage moderne).

Est ce par contagion? La réponse que firent les ONG au projet de repeuplement *grimel* comportait elle aussi ce même déni, en sens inverse.

Si l'élevage des porcs n'était plus accessible "aux" (sous-entendu "à tous les") paysans, ce n'était plus, d'abord, du fait des conditions imposées, mais du fait des porcs eux-mêmes (inadaptés, fragiles, gourmands...). Ceci reflétait d'ailleurs assez bien le point de vue des paysans habitués à des animaux plus résistants et moins exigeants: "Si tu as deux cochons *grimel*, c'est comme si tu avais à t'occuper de deux enfants!" ⁷¹. Ainsi, en s'appuyant sur cet argument, les ONG pouvaient elles prétendre résoudre les problèmes en important d'autres porcs, censés être mieux adaptés, et dont il était dit aux paysans que c'étaient les "leurs".

Ceci ressort nettement du protocole d'accord entre le SOE et les ONG françaises, AFVP, CIMADE, Frères des Hommes où il est notamment souligné que :

"L'économie paysanne haïtienne souffre cruellement des conséquences de l'abattage systématique des porcs locaux dits

⁷¹ Entretien avec cinq agents vétérinaires des groupements SOE de La Chapelle, le 24 avril 1990.

"cochons djol long". Force est de constater que les races "modernes" proposées sont inadaptées à l'environnement qui prévaut dans les exploitations agricoles. C'est pourquoi, à la demande du SOE, l'AFVP la Cimade et Frères des Hommes ont associé, depuis novembre 1984, leurs efforts afin d'étudier et mettre en oeuvre une alternative pour une voie paysanne de repeuplement."

Vis-à-vis de leurs partenaires étrangers, l'emploi de l'argument "alternatif" n'empêcha pas les ONG de soutenir parallèlement un autre discours, dans une optique "développementiste" plus classique, prônant une "amélioration des pratiques d'élevage", discours qui n'était peut être pas si éloigné dans ses termes de celui de l'USAID...

Le parti fut en tous cas rapidement pris de respecter à la lettre les exigences sanitaires du gouvernement haïtien en matière d'importation.

"Compte tenu des exigences de la réglementation sanitaire en vigueur en Haïti il a été opté pour un circuit scientifique des plus rigoureux. (...) Cette opération servira également de base expérimentale et/ou viendra en complément à d'autres projets de repeuplement en race rustique telle que: créole, chinois-gascon, jamaïcain..." 72

En fait on peut penser que, quelle qu'ait été leur analyse de la situation, les ONG n'avaient pas le choix.

D'une part en effet, étant reconnu partout que cet élevage haïtien traditionnel était peu performant, elles se devaient, tant vis-à-vis de leur bailleurs de fonds que pour avoir des arguments vis-à-vis d'un gouvernement fermement opposé à l'introduction d'animaux d'autre origine que nord-américaine, d'avoir, comme tout le monde, une optique "d'amélioration" de l'élevage. D'autre part, les revendications paysannes s'étant concentrées sur le porc lui-même, les obligeaient à répondre dans les mêmes termes pour rester crédibles.

Après avoir évoqué sa genèse, voyons concrètement la chronologie de la mise en place de ce "contre"-projet.

72 *Protocole d'accord* entre Le Service Oecuménique d'Entraide et les Organisations Non Gouvernementales - Association Française des Volontaires du Progrès, CIMADE, Frères des Hommes- 3 mars 1987, 4 p.

2.1- Chronologie des événements concernant le projet des ONG

SOE - Frères des Hommes - CIMADE-AFVP / COOPÉRATION FRANÇAISE

A la lecture des documents de l'AFVP, il semble que ce soit du côté du Ministère de la Coopération français qu'il faille chercher les premières réactions concrètes à l'abattage -si on laisse de côté les tentatives déjà évoquées de sauvegarde d'une souche saine de cochons-planches -.

"En décembre 1983, le Ministère de la Coopération et du Développement chargeait le Directeur de la Station de Pathologie Porcine de Ploufragan (France-Côtes du Nord) de faire des propositions pour la reconstitution d'une production porcine en Haïti." L'expertise préconisait l'importation d'animaux à partir de la Guadeloupe.

"Début 1984, après concertation avec des ONG haïtiennes, l'AFVP reprenait contact avec la SPPP et le Centre de Recherche Agronomique des Antilles-Guyane CRAAG (INRA-Guadeloupe). Un projet d'introduction de porcs créoles était élaboré par 3 ONG, AFVP-CIMADE-Frères des Hommes. Le Groupe de Recherche Développement GRD-ONG haïtienne quant à lui prenait contact avec l'INRA pour examiner l'éventualité d'introduire des porcs de races chinoises. Les premières négociations avec le Ministère de l'Agriculture (MARNDR) n'aboutirent pas. (...) Devant l'hostilité de certains techniciens du MARNDR à la filière créole, un projet amalgamant filière créole et introduction de porcs Chinois et Gascons avec un protocole très strict était proposé" ⁷³ (dès décembre 1984).

Un programme sur 24 mois (1er juin 1985 au 30 mai 1987) fut mis en place, localisé initialement en France à Petit-Bourg (Guadeloupe) et Ploufragan (Côtes du Nord) et en Haïti à Ternette, Désarmes et Bayonnais, dans la région de l' Artibonite ⁷⁴. Relevons au passage l'enthousiasme apparemment soulevé à Ploufragan par la perspective de participer à un tel projet.

La maîtrise d'oeuvre des opérations en France était assurée conjointement par les trois ONG: l'Association Française des Volontaires du Progrès, Frères des Hommes et la CIMADE, avec le

⁷³ *Repeuplement porcin en races rustiques- phase de diffusion*, AFVP, Port-au-Prince, non daté (1987 ou début 1988) p. 4 .

⁷⁴ AFVP, *Document de présentation du projet*, Ch 2., "Présentation du programme".

concours de ACID (Ateliers de Coopération International pour le Développement).

La Mission de Coopération de l'Ambassade de France en Haïti s'intéressait beaucoup au projet, y voyant une opportunité pour pousser son propre projet de repeuplement avec des porcs "gascons-chinois" dont l'implantation avait échoué en Guadeloupe. Cette collaboration sera très fructueuse pour les ONG qui trouveront là un solide appui diplomatique face à l'opposition constante du Ministère haïtien de l'Agriculture, des Ressources Naturelles, et du Développement Rural. C'est notamment la Mission d'Aide et de Coopération qui conduira les longues négociations avec le MARNDR pour finalement obtenir, en Décembre 1985, un premier accord de principe ⁷⁵. Il semble clair par ailleurs que les principaux obstacles étaient situés du côté des partenaires nord-américains du gouvernement haïtien, fermement opposés à l'importation dans le pays de tout animal ne provenant pas d'une zone répondant aux normes sanitaires par eux requises (normes qui excluent notamment la France et les autres pays européens).

En mai 1986, soit trois mois après la chute de Jean-Claude DUVALIER, les ONG et associations professionnelles haïtiennes concernées (GRD, CARITAS, SOE, ANDAH, MPP...) lancèrent une vaste campagne d'opinion afin de faire pression sur le Conseil National de Gouvernement et d'obtenir l'autorisation d'importer des porcs "créoles". Cette campagne, dans un pays où environ 80% des gens sont analphabètes, ne s'arrêta pas aux journaux ou aux affiches mais fut relayée également par la télévision, par les radios et surtout par un grand nombre de prêtres, animateurs, etc., du secteur "progressiste", intégrés en milieu rural et jouissant de la confiance de certaines parties de la population. Malgré des maladresses ponctuelles, révélatrices de la coupure véritable entre les paysans haïtiens et les "intellectuels" qui s'en constituent porte-parole ⁷⁶, cette campagne fut un véritable succès. Une pétition réclamant le cochon créole réunit aux dires du Mouvement Paysan de Papaye (MPP) 300.000 signatures cependant qu'un fort mouvement revendicatif se manifestait dans le

⁷⁵ *Repeuplement porcin en races rustiques- phase de diffusion*, AFVP, Port-au-Prince, non daté (1987 ou début 1988) p.4.

⁷⁶ Telles par exemple ce dessin diffusé par le Mouvement Paysan de Papaye, représentant les porcs nord-américains parachutés sur Haïti. J'ai pu constater que si le lien entre l'image du "parachutage", symbolisant l'irruption incongrue de l'étranger et un dessin représentant un porc *grimel* sautant en parachute, est compréhensible pour la plupart des citadins, il n'est en revanche absolument pas fait pour un certain nombre de paysans, ceux-ci ne pouvant légitimement pas savoir ce qu'est un parachute. Une jeune fille m'a ainsi expliqué que cette image représentait la naissance de petits cochons, encore encombrés de leur placenta et jetés d'un avion, on ne sait pourquoi...

Plateau Central, dans l'Artibonite et, dans une moindre mesure, dans le Sud du pays. En très peu de temps, l'introduction de porcs rustiques devient pour les observateurs l'une des principales "revendications populaires".

Du côté de la Coopération Française, des négociations reprenaient avec le Conseil National de Gouvernement, la Conférence Épiscopale et la nouvelle direction du Ministère de l'Agriculture. Elle devaient durer jusqu'à ce que, en Juin, alors que le gouvernement envisageait de mener son propre projet, le général Namphy, président du Conseil National de Gouvernement signe l'autorisation d'importation.

Il est difficile de dire si cette conjonction inattendue d'événements fut le résultat de la campagne menée à travers le pays, ni sinon quels furent les autres éléments déterminants. Quoi qu'il en soit, le 25 juin 1986 45 porcs créoles arrivaient par avion-cargo de France et furent transportés à l'île de la Tortue pour une quarantaine prolongée. Au mois de Juillet 1986 commence la construction du Centre de Multiplication Primaire de Thomassin, appelée à devenir la porcherie principale du pays en ce qui concerne le repeuplement rustique. Un chef de chantier (ancien membre de l'AFVP) assura la supervision des travaux de juillet à décembre 1987.

20 autres porcs créoles arrivèrent le 28 août 1986, suivis le 10 septembre 1986 de 47 porcs gascon-chinois pour lesquels les autorisations de sortie de l'aéroport furent obtenues de justesse. Un dernier lot de 74 porcs gascon-chinois arriva encore le 4 octobre et rencontra également quelques problèmes avec le MARNDR.

Entre-temps, les premiers porcs créoles ayant fini leur quarantaine à l'île de la Tortue avaient été ramenés à Port-au-Prince par des avions et des hélicoptères de l'armée haïtienne après intervention de l'Ambassadeur de France auprès du Conseil National de Gouvernement.

Le projet s'étant fait malgré la position défavorable du MARNDR celui-ci chercha dès lors à le "récupérer".

Le 22 septembre fut diffusée une note de presse signée du Chef de la Mission de Coopération et du Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Ce communiqué indiquait que la conception et la réalisation du projet qui avait permis l'importation des porcs créoles étaient dues aux organismes signataires ainsi qu'à différents organismes scientifiques français. Il n'était nulle part fait mention des ONG sauf dans cette phrase de

conclusion: "Le MARNDR, la Coopération Française et les ONG travaillent ardemment à la bonne marche du Projet." ⁷⁷

Ceci ne fut évidemment pas du goût des ONG ni des associations haïtiennes qui appuyaient le projet français en espérant que le "leur" (importation de porcs jamaïcains prévue par la Caritas) passerait dans la foulée.

Par ailleurs, dès fin 1986, le MARNDR nomma un agronome "Directeur du projet repeuplement porcin filière rustique", et un autre "Directeur du Centre de Thomassin". L'inauguration du centre de multiplication primaire de Thomassin eut lieu le 4 avril 1987 et fut présidée par le Général Namphy ⁷⁸.

De son côté, la Caritas, après de longues négociations, finit par obtenir, courant 1987, l'autorisation d'introduire 500 à 800 porcs créoles en provenance de la Jamaïque. Les détails du protocole sanitaire étaient encore à préciser. Les pressions du monde rural pour que la Caritas obtienne un permis d'importation de porcs jamaïcains avaient été très fortes. Différentes pétitions avaient été transmises au Ministère, en provenance du Sud, du plateau Central (Mouvement Paysan de Papaye)..., avec la menace de tuer les porcs "grimèls" si l'autorisation d'importation n'était pas obtenue avant le 7 février 1987. Ce projet était soutenu notamment par le COHAN (Coopération Haitiano-Néerlandaise) et le GRD ainsi que le SOE qui comptait beaucoup sur ces animaux pour avoir une plus grande marge de manoeuvre au point de vue génétique.

En pratique il ne fut cependant pas réalisé, les porcs ne répondant plus aux conditions sanitaires le jour où il fut question de les importer. Il faut souligner que l'échec du projet de repeuplement à partir de la Jamaïque a accentué le problème très réel de consanguinité rencontré par les éleveurs de porcs "créoles".

Le repeuplement porcin "créole" repose donc, en l'état actuel des choses sur un troupeau initial importé de seulement 65 animaux d'origine guadeloupéenne (eux-mêmes issus de seulement cinq familles différentes). Dès le 21 janvier 1987 cependant, le SOE avait diffusé un communiqué suivant lequel, selon ses propres termes, il refusait de laisser croire qu'on pouvait, à partir de 63 porcs créoles, faire un programme à dimension nationale ⁷⁹. Le projet mené par la Coopération Française, part quand à lui d'un troupeau importé de 121

⁷⁷ MARNDR, Note de presse: *Arrivée d'un deuxième lot de porcs rustiques*, 22 septembre 1986.

⁷⁸ *Repeuplement porcin en races rustiques- phase de diffusion*, AFVP, Port-au-Prince, non daté (1987 ou début 1988) p.7.

⁷⁹ DIAL, n° 1178, p. 5, 12 mars 1987.

porcs "gascons-chinois". Il peut paraître étonnant que le SOE ait mis plusieurs années pour s'intéresser aux possibilités d'élargissement du patrimoine génétique des animaux "créoles" par des croisements avec les porcs gascons-chinois importés par la Coopération Française. D'après une enquête sur le projet de repeuplement porcin gascon-chinois menée par la Coopération française et l'AFVP à Jacmel, ce que voudraient les paysans, c'est:

- "un porc noir", à l'ancienne ;
- un porc qui soit bien conformé (comme les porcs *grimel*).

Il semble par ailleurs qu'ils soient assez demandeurs de porcs croisés gascon-chinois x créoles (contrairement à ce que soutenaient les décideurs du SOE qui disaient que les paysans n'aimaient pas les porcs gascons-chinois).

Cependant, au vue des prémisses de ce projet, et si l'on considère qu'effectivement un apport de sang "créole" nouveau était attendu du projet mené par la Caritas, et si l'on considère aussi l'aspect "nationaliste" mis en avant ailleurs, les choses deviennent plus compréhensibles... quoi qu'en contradiction relative avec l'aspect technique du projet mis en avant à d'autres occasions.

En revanche, s'agissant d'un repeuplement à l'échelle de tout le pays, la comparaison avec les quelques 11.000 porcs de races améliorés importés des États-Unis laisse rêveur... Une étude très récente donne quelques chiffres "les diverses estimations situent le cheptel actuel de porcs grimels entre 150.000 et 200.000 têtes. Quant aux porcs rustiques, une évaluation récente annonce un chiffre de 50.000 animaux." ⁸⁰.

Soulignons à cette occasion un nouveau glissement qui a permis de passer du "créole" au "rustique", cette dernière formulation recouvrant tant les porcs "créoles" importés par les ONG que les porcs "gascons-chinois" du projet de la Coopération Française, ainsi que les animaux issus du croisement des deux espèces. Une fois n'est pas coutume, dans ce cas, la pratique a précédé le discours et l'amalgame terminologique ne s'est fait que lorsqu'il est devenu clair que la distinction faite par les développeurs n'avait en fait pas de sens pour les paysans.

80 Myriam BUFFIERES: *Haïti: l'enjeu de l'élevage porcin. Quelle méthodologie d'approche pour quel développement?*, Mémoire de DESS de l'Université de Rennes, 1991, p. 64.

2.2- Les principes du projet de repeuplement porcin par la filière "créole"

Le projet des ONG (filiale "créole") et celui de la Coopération Française (porcs "gascons-chinois") sont donc actuellement les seuls à avoir introduit en Haïti des porcs plus ou moins destinés à l'élevage traditionnel. Ils n'ont pu se mettre en place qu'après bien des péripéties et ont été, du moins dans un premier temps, extrêmement coûteux ⁸¹.

M'intéressant ici à l'action des ONG, je me limiterai dans la suite de ce travail à l'étude du projet tel qu'il a été mené par le SOE jusqu'à présent.

Il me paraît important à cette étape de mon exposé, de citer in extenso l'article 5 du protocole d'accord signé par les trois ONG françaises, constituées en un seul "Groupement", et celle qui leur tient lieu de partenaire sur le terrain, le SOE. Cet article concerne les principes de diffusion élaborés par ce "Groupement" et repris par le SOE.

"ARTICLE 5:

Le Groupement transfère au SOE la propriété de l'ensemble des produits qui seront issus de la reproduction des animaux créoles qui sont à Thomassin. De son côté le SOE s'engage à respecter la politique de diffusion conjointement définie dans les termes suivants :

a) la participation paysanne est prioritaire dans le processus de repeuplement. Ce sont les éleveurs qui deviendront les réels responsables de la multiplication de la troisième génération. Il faut donc leur donner le maximum de responsabilités et de possibilités de formation dès les premières phases de multiplication.

b) Le programme s'adresse à des groupements paysans et non à des éleveurs isolés.

c) Dans aucun cas il n'y a don d'animaux: les animaux sont cédés par le SOE à ses partenaires et de ces derniers aux groupements en échange d'une participation au travail de repeuplement. Ces procédures feront l'objet d'accords particuliers qui respecteront les principes généraux établis et les spécificités de chaque partenaire.

⁸¹ Le prix de revient des porcs à leur arrivée en Haïti était de 3 000 \$ par tête (*Jeune Afrique*, mai 1987). C'est l'un des éléments qui explique que ce repeuplement se soit élaboré sur un troupeau de départ aussi restreint.

d) Des programmes de formation ainsi qu'un suivi sanitaire et génétique sont prévus au niveau des groupes de partenaires. Ces programmes concernent les responsables des projets mais aussi les groupements paysans.

e) Les partenaires du SOE étant privilégiés dans le processus de repeuplement porcin s'engagent à appuyer selon leurs moyens d'autres possibilités de repeuplement en races rustiques qui concernent les paysans les plus démunis.

f) Les partenaires s'engagent à respecter les plans de suivi:

- génétique et zootechniques,
- épidémiologiques

définis conjointement par les SOE avec ses partenaires scientifiques et techniques." 82

Ce sont sur les différents points que je souligne dans ce texte que va s'appuyer la suite de mon argumentation. Ils peuvent être regroupés en différents grands thèmes qui permettent me semble-t-il de caractériser l'idéologie des ONG françaises engagées dans ce programme.

2.2.1- L'aspect "technique"

L'un des premiers éléments mis en avant, par l'ANDAH surtout, était le problème écologique posé par une décision d'abattage systématique, du fait de la perte irrémédiable du potentiel génétique d'une espèce animale qui s'était remarquablement adaptée à des conditions d'élevage difficiles.

Nous l'avons vu, le protocole insiste sur le fait que ce projet se veut une "alternative pour une voie paysanne de repeuplement". Il s'agit, d'une part, de faire valoir aux yeux des donateurs occidentaux que ces animaux, bien que ne répondant pas aux normes habituelles des éleveurs de porcs (qui sont l'argument sur lequel s'appuie toute la politique de repeuplement *grimel*) sont cependant mieux appropriés à la situation locale. Ce discours intervient dans le contexte idéologique des années 80 où le thème de la "valorisation des techniques appropriées" et le parti-pris de "comprendre et d'appuyer les dynamismes paysans plutôt que d'imposer un modèle étranger" (suivant la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui deviendra l'un des principaux bailleurs de fonds du SOE pour ce projet, notamment

82 *Protocole d'accord* entre Le Service Oecuménique d'Entraide et les Organisations Non Gouvernementales - Association Française des Volontaires du Progrès, CIMADE, Frères des Hommes- 3 mars 1987, 4 p.

de 1988 à 1990) trouve des oreilles attentives dans les cercles de "développeurs".

L'autre versant de ce discours est l'insistance à mettre en avant la rigueur scientifique qui a présidé au choix des animaux reproducteurs. La sélection des porcs créoles de Guadeloupe, le suivi zootechnique mis en place pour leur multiplication ultérieure en sont des exemples.

Enfin, il s'agit aussi de souligner aux yeux de ces mêmes donateurs que si ils soutiennent l'élevage traditionnel, les promoteurs du projet ne baissent pas pour autant les bras et qu'ils restent avant tout des "développeurs", cherchant à diffuser un "progrès" et que l'"amélioration" de l'élevage en Haïti (au moyen de formations proposées aux paysans, d'un suivi sanitaire...) reste l'un des objectifs principaux. Autrement dit, et c'est l'autre aspect de l'idéologie de ce secteur, porteur, ne l'oublions pas, d'un projet qui se veut "de développement" (et pas seulement "réparateur") "il ne faut pas négliger l'apport possible des "savoirs scientifiques" aux "savoirs traditionnels". 83

2.2.2- La population "cible"

La volonté sans cesse réaffirmée de proposer leur action en priorité "aux plus démunis" est un principe de base, qui ne semble pas être remis en question dans le monde des ONG, tout particulièrement de celles qui ont été désignées, à partir du milieu des années 80, comme "tiers-mondistes". D'une façon plus générale, il fait partie des discours habituels sur le développement. Cet "autre" qui est censé appeler à l'aide ne peut être, dans l'imaginaire des donateurs, que l'on désigne par là comme nantis, que "le plus pauvre".

Cette question de la population ciblée par le projet n'est qu'abordée dans le protocole d'accord mais elle ressort en revanche très nettement des textes proposés par les ONG françaises à leurs donateurs.

Frères des Hommes écrivait en 1985, au sujet du repeuplement porcin en Haïti, qu'il n'était pas question d' "en laisser le soin aux paysans les mieux pourvus en espace, moyens financiers et infrastructures", évoquant la nécessité de soutenir les "projets alternatifs" formulés par "divers groupements paysans et organismes

83 Toujours selon les termes de la plaquette de présentation de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, s'agissant d'une idée que l'on retrouve aussi bien dans le discours général du SOE.

privés", "en somme, le cochon du pauvre pour la tirelire et la table du pauvre." 84

Quant au Comité Français Contre la Faim et pour le Développement, qui a soutenu le programme plus tardivement, il le présente comme devant permettre "aux paysans les plus démunis" de retrouver cette forme de production, "la seule possible pour une famille pauvre", et leur permettre de "soulager leur misère et celle de leur famille" entre bien dans le projet général de l'organisation qui est d'"aider les populations les plus démunies à maintenir leur cellule familiale". 85

2.2.3- Le principe de "participation"

L'un des arguments des ONG se définissant en opposition aux "grands projets", est qu'elles disent faire un travail "en profondeur", "à moindre coût".

Si le bénéficiaire type du projet est supposé être, comme d'évidence, le paysan pauvre, l'éthique de ces ONG leur interdit d'"aider" simplement. Le rôle de la "participation" paysanne est de permettre cette limitation des coûts et, au-delà, à travers elle, il s'agit en principe de "promouvoir l'homme", mieux, de viser "l'autopromotion" des intéressés.

Ainsi, l'enjeu du principe de "participation" est, pour une part, d'éviter d'entrer dans la problématique de l'assistanat (qui voudrait que le fait de donner "transforme" des personnes qui étaient en quelque sorte autonomes jusque là, en "assistés"). Le don a, en effet, d'autant plus mauvaise presse parmi les ONG qui se disent "de développement" (par opposition à celles qui mènent des actions d'"assistance" ou d'"aide d'urgence") qu'elles ont elles-mêmes contribué à en dénoncer les effets pervers (par la réflexion sur l'aide alimentaire par exemple). Par ailleurs, la participation est également implicitement censée permettre de vérifier ou de stimuler l'adhésion des personnes visées par le projet à l'idéologie générale de ce dernier.

Ainsi si l'on demande aux paysans, ce qui sera fait avec un succès mitigé, de "participer" à la construction de la porcherie et ultérieurement à l'alimentation des porcs, on pourra d'une part limiter le prix de revient des porcelets produits, et se garantir, d'autre part un contact prolongé avec eux, permettant de faire passer d'autres

84 Anonyme "Agir avec, agir longtemps, pour un horizon sans fin", *Frères des Hommes*, Paris, Septembre 1985, p. 9.

85 in: *La Lettre*, CFCF, Décembre 1988.

messages (notamment technique, mais pas uniquement), et, au-delà, d'apprécier leur "motivation", leur "solidarité", etc...

En effet, les ONG en présence ont en commun un certain type de militantisme et une certaine image du partenaire idéal: pauvre (mais) organisé, solidaire, militant...

Cependant, au-delà, le fait que ces mêmes ONG n'aient pas les moyens budgétaires de leurs ambitions, peut les amener à faire de nécessité vertu, et à se passer à bon compte d'une réflexion plus approfondie sur les stratégies les plus appropriées à leurs objectifs théoriques.

Dans le cas étudié, on constate par exemple que jusqu'à fin 1990 au moins, il n'a pas été question (sauf pour l'AFVP, mais son cas est particulier nous le verrons) de vendre les porcs "créoles" produits par les centres de multiplication du projet. Pourquoi? Pour les raisons évoquées ci-dessus d'une part, et, d'autre part (mais ces deux types de raisons s'imbriquent étroitement) suivant le présupposé plus ou moins implicite qui veut que les personnes visées par le projet "ne soient pas en mesure" de payer pour obtenir un porc. A l'analyse, on peut se demander dans quelle mesure cette pratique n'est pas en contradiction avec l'un des objectifs explicites du projet, le "repeuplement porcin" lui même. Je n'irais pas plus loin pour l'instant sur cette question importante, mais nous y reviendrons en conclusion.

2.2.4- Les "groupements paysans"

Sur ce point, le protocole d'accord est sans aucune ambiguïté: il n'est pas question que le SOE travaille avec des "éleveurs isolés". Pourquoi pas? Tout d'abord, il faut souligner que ce principe entre dans une logique générale de développement et ne concerne pas uniquement les ONG dont il est question ici.

C'est aussi une façon de s'inscrire dans la ligne du projet officiel de repeuplement porcin mis en oeuvre par l'USAID, l'IICA et le MARNDR. Les ONG voulant introduire des porcs "créoles" motivent généralement ce choix en disant qu'elles ont pensé que la meilleure solution était de calquer au maximum les schémas imposés par le Ministère de l'Agriculture. On verra ainsi, outre le strict respect des contraintes sanitaires, la notion fondamentale de "groupements paysans" réapparaître tout naturellement dans les projets qu'elles proposent. Le projet intérimaire de repeuplement porcin mis en oeuvre par l'USAID, l'IICA et le MARNDR stipule en effet que les actions de repeuplement passent par des "Organisations Communautaires Paysannes", formule qui désigne "tous les

Groupements Communautaires actifs dans la production agricole sous l'obédience d'un Conseil d'Action Communautaire dûment reconnu par l'ONAAC" 86.

Affirmant entrer avec les groupements paysans dans le même schémas, les ONG essayeront par là de donner aux agents gouvernementaux des preuves d'une bonne volonté de leur part pour se couler dans le moule d'un projet "national".

Ceci leur sera d'autant plus aisé que cette conception rencontre chez elles un écho certain, dans la mesure où elles veulent promouvoir "la prise en main par les intéressés de leur propre développement".

Suivant les constatations de l'étude du GRAMIR sur les ONG en Haïti, cet abord des choses est quasiment la règle et pratiquement "tous les projets ONG travaillent avec des groupements paysans ou encouragent leur formation" et considèrent que l'existence de ces groupes doit aller au-delà de la durée des projets. Un certain nombre d'entre elles ont utilisé le canal des Conseil d'Action Communautaires mis en place par l'État, mais, suite aux problèmes rencontrés avec ces derniers, la plupart ont préféré créer leurs propres "groupes de base".
87

Concrètement les "groupements" sont des associations de personnes fonctionnant en principe sur un mode "démocratique" matérialisé principalement par l'élection d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

D'un certain point de vue, travailler avec des groupements est une façon pour les ONG de se construire des "partenaires" à leur image: groupes peu formels, apparemment démocratiques, en principe "communautaires", militants...

Projection d'un certain nombre de fantasmes à la fois politiques et éthiques des développeurs, ce principe repose sur une certaine vision de la "culture" des interlocuteurs qui sont censés lui être d'autant plus réceptifs qu'ils seraient "naturellement" enclins à la solidarité, véritables "communautés", comme le prouve à leur point de vue l'existence de sociétés de travail traditionnelles (*koumbit, ti mera, kolon, ranpono...*) - mythiques à mon sens, non pas qu'elles n'existent pas, mais en ce que constituant un support privilégié de telles

86 MARNDR - Projet Intérimaire de Repeuplement Porcin (GOH/IICA/USAID), *Critères de participation des organisations communautaires paysannes (OCP)* Juin 1985.

87 Gramir, *ibid.* p. 99.

représentations ce qu'on veut y voir est souvent bien différent de ce qu'elles sont- 88

Les pragmatiques diront qu'il est plus facile et plus économique de faire passer des messages techniques en groupes. D'autres diront que l'un des buts de tels projets est de promouvoir justement cette solidarité qui n'est pas si naturelle que cela et que cela passe par une "conscientisation" (en l'occurrence, les paysans n'avaient pas besoin ici qu'on leur fasse prendre conscience de leur besoin de cochons créoles, la revendication était là). D'autres diront qu'il était besoin de faire réaliser aux paysans l'existence de leur force en tant que groupe social majoritaire dans le pays (ont ainsi soutenu que l'"affaire cochon" avait eu pour mérite de faire rentrer la paysannerie dans la vie politique)... D'autres encore soutiendront que c'est le seul moyen d'atteindre "les plus pauvres"...

Il y a une certaine ambiguïté dans ces projets faits "pour" les paysans ... mais pensés de l'extérieur.

Les ONG disent répondre à la demande locale et veulent obtenir une participation des populations concernées aux décisions. Or, "quand on s'attache à l'historique des décisions et des actions des ONG, on s'aperçoit que celles-ci n'accompagnent que très rarement un projet préexistant initié par les populations. Bien au contraire, l'ONG crée son projet, l'élabore, suit ses propres étapes (...) Par contre, l'investissement en travail de la collectivité est généralement sollicité." 89

L'objet de cette citation n'est pas de soutenir que le repeuplement porcin "créole" ne répondait pas à la demande paysanne, loin de là (même si cette demande a été largement médiatisée par les ONG elles-mêmes). En revanche, il faut bien constater que la mise en place du projet a été pensée et réalisée de l'extérieur et qu'un certain nombre de problèmes auraient pu être évités aisément si l'objectif avait été seulement de répondre à la demande. En effet, les paysans n'ont pas

88 Poussant plus loin une telle analyse au sujet des sociétés rurales africaines, Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN écrit ceci "Des "groupements paysans" aux "pharmacies villageoises", des coopératives aux associations rurales, les niveaux privilégiés d'intervention des organismes de développement (publics ou ONG) coïncident en fait avec ceux des anciennes administrations coloniales qui ne voulaient déjà que des "interlocuteurs collectifs". L'idéologie "communautariste" des institutions de développement (issue tant des mouvements catholiques que du militantisme politique) recoupe ainsi paradoxalement les exigences d'une commode administration des populations!"

"Sociétés et développement" in: FASSIN Didier et JAFFRE Yannick, *Sociétés, développement et santé*, UREF - Ellipses, 1990, p. 31.

89 Claude FREUD, *Quelle coopération?*, Éd.. Karthala, Paris, 1989.

demandé à ce qu'on les "organise", de même que, si ils voulaient effectivement pouvoir avoir accès à des animaux à un prix abordable, on ne peut a posteriori croire que la demande venait effectivement de ces paysans "les plus pauvres", qui ne sont que très peu représentés dans les groupements.

A ce point de vue en effet, le système de diffusion à travers les groupements n'a pas permis d'éviter les pièges que constituaient, d'après les ONG, le système mis en place par le FAC et qui consistaient à vendre les porcelets gascons-chinois (excluant d'emblée, d'après elles, les paysans les plus pauvres). Dans la zone de La Chapelle d'ailleurs, il semble que bon nombre des paysans engagés dans le projet seraient prêts à investir dans un porcelet "créole" s'il s'en trouvait à vendre.

Quels avantages les ONG mettant en oeuvre le repeuplement porcin "créole" disent-elles trouver dans la collaboration avec des "groupements paysans"? L'article de Claire-Lise OTT de la Cimade les expose très complètement:

"Ce mode de gestion, qui intègre pleinement les intéressés et met l'entreprise entre leurs mains, a créé un intérêt et un courage qu'il aurait été difficile d'atteindre par d'autres méthodes. Les tâches des groupements sont les soins aux animaux et l'entretien des porcheries, leur défense et leur protection contre les convoitises et les tracasseries de toutes sortes, allant jusqu'aux attaques contre les porcs ou les agents responsables.

"Une autre tâche importante est l'amélioration de l'élevage et la formation des paysans à des techniques plus avancées. Les porcheries comportent un agronome, un porcher, un responsable de l'hygiène et un animateur. Le pari du SOE est d'enraciner la modernisation dans de petites unités locales de production coïncidant avec les structures communautaires existantes et de s'appuyer sur le savoir-faire et l'expérience des paysans, ainsi que sur leur grande connaissance du milieu et de ses ressources." 90

Nous avons déjà évoqué ce dernier argument, et il faut souligner encore que l'idée d'une diffusion des porcs par l'intermédiaire des groupements reposait sur une contrainte réelle, le petit nombre d'animaux et donc la nécessité de contrôler tant la reproduction (problèmes génétiques) que la diffusion (éviter que les porcs ne soient accaparés par quelques uns).

90 Claire-Lise OTT "Haïti: Cochons créoles et Droits de l'Homme", *Cimade-Information*, Juillet-août 1989, p. 44-45.

En outre, et le problème est abordé dans cet article paru en France en 1989, cette forme prise par le projet correspondait aussi à un certain contexte politique, nécessitant sur le terrain une organisation permettant de le faire fonctionner et de le protéger à une époque (de 1986 à 1989 surtout) où les tensions étaient très fortes. Ce principe de fonctionnement visait également des objectifs plus flous d'organisation du monde paysan, renforcés par la possibilité de collaborer avec (et donc éventuellement d'acquiescer à sa cause) des groupements déjà mis en place, depuis longtemps parfois, par l'Église notamment.

En quelque sorte, c'est à travers le groupement qu'allait pouvoir être réalisée concrètement la diffusion des moyens et des connaissances, mais aussi là qu'allait pouvoir se matérialiser la "participation paysanne", censée permettre l'accès aux "plus démunis". Ils se constituent généralement à l'occasion d'un projet précis, mais le rêve de la plupart des "inventeurs" de projets de développement rencontrés serait de se contenter d'apporter un soutien répondant à la demande d'un groupement "autonome", type idéal de ce mouvement "auto promotion" que les ONG veulent voir dans le monde rural. Autrement dit, si la réalité est souvent bien différente, le discours tenu, quand il n'est pas "missionnaire" (apporter la lumière, qu'elle soit religieuse, scientifique, ou "conscientisante" de toute autre manière), veut, à l'autre extrême, que les partenaires possibles existent déjà tous constitués, tous groupés, la tâche principale de l'ONG revenant en somme à les trouver.

Pour le SOE, le principe d'appuyer le projet sur des groupements paysans présentait encore d'autres avantages liés à son ambition de départ qui était, "à travers les ONG, de commencer à faire un travail politique dans le pays". Ceci n'était pas dit dans les débuts du SOE. En revanche, dès 1988, cette ambition était devenue explicite, ce "travail politique" étant conçu comme ne pouvant passer, dans le cadre d'une ONG, que par des actions de développement menées "à la base".

Ainsi, "Le groupement constitue aussi une école de formation civique et politique et d'apprentissage de la démocratie. l'animateur est l'observateur permanent du vécu quotidien, il reste proche des préoccupations journalières, immédiates du groupe. Il fait découvrir aux paysans comment le programme s'intègre dans un contexte social et économique plus large. Au sein du groupement, les paysans s'habituent à la prise de parole et de décision, ils apprennent aussi que ceux qui ont certaines responsabilités n'ont pas pour autant plus de droits." ⁹¹

91 Claire-Lise OTT: "Haïti: Cochons créoles et Droits de l'Homme", *Cimade-Information*, Juillet-août 1989, p. 44-45.

Nous verrons qu'en pratique les choses n'ont pas été si simples...

III - MISE EN OEUVRE DU REPEUPLEMENT PORCIN "CRÉOLE" : ACTION DU SOE À LA CHAPELLE

1 - Le SOE et le repeuplement porcin

1.1- Histoire et discours du SOE

Fondé en Haïti par Daniel Henrys, médecin haïtien formé en Belgique et son épouse, le Service Oecuménique d'Entraide (SOE) a démarré à la fin de l'année 1977 avec le soutien de la Cimade (d'où son nom). Pour les premiers acteurs de terrain et pour les gens qui les appuyaient en France il s'agissait de "montrer qu'il était possible de faire un travail politique en Haïti, avec les paysans, par le biais des ONG." ⁹²

En d'autres termes, pour ces Haïtiens d'un courant politique qui se veut "progressiste", les ONG représentaient la brèche leur permettant de prendre pied dans le pays malgré le système mis en place par Jean-Claude Duvalier. Le secteur de la santé paraissant peu suspect, il leur sembla constituer une bonne base de départ.

Le SOE, ONG qui se veut avant tout "haïtienne", "progressiste" et "nationaliste", a toujours limité autant que possible la présence d'expatriés dans ses équipes. Ce parti-pris est justifié également par l'ambition affichée d'effectuer un travail en profondeur, tant sur le plan du développement que, au-delà, au plan politique. L'optique de la Cimade a toujours été de soutenir de tels groupes, tout en essayant de collaborer, autant que possible, avec les gouvernements.

Dans la même perspective, le SOE chercha dès les tous premiers temps à s'insérer dans le service public haïtien, en milieu rural où il est quasi inexistant. En termes normatifs, le principe était d'utiliser autant que possible le peu de structures existantes et de contribuer à améliorer leur fonctionnement. Pareillement, tout en se voulant porteuse d'une idée de développement, d'"amélioration" et donc de changement, cette association s'affirma comme désireuse de ne pas heurter les pratiques en vigueur dans le domaine de la prise en charge traditionnelle de la santé notamment et prête à les reconnaître et à les intégrer pour autant qu'elles ne lui semblaient pas être en contradiction avec les changements qu'elle désirait promouvoir ⁹³.

⁹² Entretien avec Daniel HENRYS, coordinateur général du SOE, Juin 1988

⁹³ Ce qui lui permettra dans le domaine médical par exemple, de parvenir dans certaines zones à une véritable collaboration avec les matrones

Cette façon d'envisager les choses ressort par ailleurs très nettement de la description de la catégorie d'ONG dans laquelle l'équipe de chercheurs du GRAMIR situe le SOE. Si, d'après eux, l'ensemble des ONG présentes en Haïti visent la "promotion de l'homme" et pensent que "le développement doit passer par un changement des mentalités", "pour chacune d'elles le rôle de l'homme dans le processus de développement est différent". Les types III (dont serait le SOE) et IV définis par le GRAMIR regroupent des ONG considérant que l'homme est "sujet du développement" et que c'est lui-même qui doit "travailler à sa propre émancipation". Dans les deux cas, l'action sur les mentalités doit viser à "élever le niveau de conscience global des paysans". Des différences apparaissent cependant concernant la prise en compte de la culture paysanne:

"Le type III considère qu'elle contient des aspects positifs (à renforcer) et des aspects négatifs (à éliminer), alors que le type IV considère celle-ci comme un potentiel à promouvoir dans sa globalité et dont l'évolution dépendra du processus de changement général de la société." 94

1.2- Le SOE maître d'oeuvre du projet "créole"

Parti d'un seul dispensaire dans le Plateau Central (ce qui lui avait permis d'être aux premières loges dès 1978 pour l'abattage des porcs), le SOE se trouvait en février 86 regrouper cinq dispensaires considérés comme parmi les plus performants du pays. Cette première étape, "médicale", de son histoire a profondément marqué l'association et la structure de son conseil d'administration en est imprégnée 95

Après le 7 février 1986, avec le retour au pays d'un certain nombre d'opposants au régime et le renouveau d'intérêt des bailleurs de fonds pour Haïti, l'association se trouva brusquement en mesure d'élargir son travail à d'autres domaines liés à la nouvelle conjoncture.

Ainsi se mirent en place deux nouveaux secteurs, avec le soutien de la Cimade toujours, et à travers elle de bailleurs de fonds tels que Brot für die Welt (Pain pour le Monde, ONG allemande) et la Fondation pour le Progrès de l'Homme. L'un, axé sur le développement rural, fut baptisé "Recherche développement". Il se trouva rapidement à gérer le problème du repeuplement porcin. L'autre fut chargé d'organiser

reconnues dans les *mornes*, ainsi qu'avec un certain nombre de *docteurs-feuilles* et de *houngans*.

94 Gramir, *ibid.* pp. 68-69

95 Un simple exemple: jusqu'en 1990, tous les médecins du SOE faisaient partie de ce conseil d'administration, alors que le secteur Recherche-Développement, qui gère des budgets beaucoup plus importants, n'y a que des représentants.

l'accueil et de travailler à la réinsertion d'Haïtiens "rapatriés" au pays (volontairement ou expulsés d'autres pays où ils avaient trouvé asile jusque là) du fait de la nouvelle donne politique.

Concernant le repeuplement porcin, nous avons vu qu'un "Groupement" d'ONG s'était constitué en France, réunissant la Cimade, Frères des Hommes et l'AFVP. C'est ainsi, et tout naturellement que le SOE, association haïtienne demandeuse, et, à un autre point de vue, relais de la Cimade sur le terrain, s'imposa comme partenaire haïtien du projet.

1.3- Une "démonstration" initialement limitée à l'Artibonite

D'après Duly BRUTUS, responsable du secteur recherche-développement du SOE de 1986 à 1991, "le programme de repeuplement en cochons créoles était avant tout une démonstration que la réintroduction des porcs autres qu'américains était possible" et il s'agissait pour le SOE de saisir l'occasion de "mettre en place une nouvelle dynamique en s'appuyant sur des groupes sociaux forts".

Les groupements paysans avaient trouvé de nouvelles formes d'expression après la chute de J.C. Duvalier. L'influence de la partie "progressiste" (ainsi qu'elle se désigne elle-même) de l'Église, et de ses communautés de base avait contribué à mettre en place certaines structures organisationnelles en milieu paysan. Par ailleurs, un vent nouveau soufflait avec le regain d'énergie des associations professionnelles telles le Mouvement Paysan de Papaye qui était en train de se poser en véritable syndicat paysan.

Ce phénomène était, apparemment, particulièrement frappant dans l'Artibonite où une très grande partie de la population (selon le responsable du secteur Recherche-développement du SOE, plus de la moitié) était impliquée dans l'une ou l'autre forme de groupements (contre environ 10% des gens dans le reste du pays d'après la même source).

L'Artibonite aurait la spécificité d'être la région du pays "où les forces de changement sont les plus importantes." Comprenant plus de 20 000 hectares de terres irriguées, la vallée de l'Artibonite est une zone riche. Les conflits terriens y sont fréquents et ce fait explique vraisemblablement qu'on y trouve plus d'organisations paysannes structurées, dans la mesure où elles constituent le seul recours des paysans face aux propriétaires terriens.

Cette mobilisation paysanne autour du problème du repeuplement porcin notamment s'explique peut être aussi par le fait

que ce département semble avoir été, et de loin si l'on se réfère aux chiffres donnés par l'USAID, la première région du pays en ce qui concerne l'élevage porcin ⁹⁶.

Ces différents éléments furent à l'origine de la décision initiale des ONG impliquées dans le projet de repeuplement porcin "créole" de le limiter au département de l'Artibonite.

Il s'agissait surtout pour elles de marquer symboliquement que les revendications paysannes pouvaient trouver du répondant du côté du secteur démocratique. Le SOE n'avait en effet pas les moyens ni l'ambition de proposer un repeuplement à l'échelle de tout le pays. Il s'agissait de monter un projet qui puisse s'imposer, malgré une conjoncture très défavorable. Pour la suite, un certain espoir de généralisation était mis dans le projet d'importation de porc jamaïcains monté parallèlement par la Caritas.

"Au départ, l'objectif du SOE était de placer des porcs uniquement dans l'Artibonite et pas au-delà... Ce n'est qu'après, quand les porcs sont arrivés en Haïti, qu'on a fait un autre calcul, se disant que si on les plaçait uniquement dans l'Artibonite sans avoir d'autre centre dans le pays, il y avait un risque qu'on attaque à nouveau les porcs dans l'Artibonite (soit en prétextant que la zone était infectée ou par une attaque violente) et qu'on perde tout le bénéfice du travail fait. C'est un peu pour ces raisons qu'on a mis les porcs dans plusieurs zones du pays. (...) il faut dire aussi que la demande, les pressions, étaient très fortes du côté des autres centres du SOE et des autres mouvements paysans qui avaient appris que des porcs étaient arrivés... Tout le monde voulait avoir des porcs créoles." ⁹⁷

En fin de compte, le programme fut donc étendu à toutes les zones où le SOE était déjà implanté, soit au niveau de la santé (Thomonde dans le Plateau Central, Grand Bassin dans le Nord-Est, Bassin Bleu dans le Nord-Ouest, Desarmes et La Chapelle dans l'Artibonite), soit dans des projets de développement agricole (Goyavier, dans l'Artibonite également) ou de réinsertion des rapatriés (Vieux Bourg d'Aquin). Par ailleurs, du fait des liens noués avec la Caritas dans toute la période qui suivit la chute de Jean-Claude Duvalier, nombre de projets locaux entrepris à l'initiative de l'Église catholique devinrent partenaires du programme dans diverses zones

⁹⁶ *Haïti Project Paper, Interim Swine Repopulation*, USAID p 30

Ce rapport donne des chiffres moyens de têtes de bétail par exploitation que je n'ai malheureusement pas pu vérifier. Si on le suit, le nombre de porcs par exploitation dans l'Artibonite aurait été de 7.33 (contre 1.14 dans le Nord-Ouest, 1.74 dans le Nord, 1.92 dans l'Ouest et 2.03 dans le Sud)

⁹⁷ Duly BRUTUS, Responsable du secteur Recherche Développement du SOE, Entretien du 11 janvier 1991 à Paris

du pays. Le SOE s'appuya également souvent sur des groupements tels que les "Fraternités", les "groupements têtes ensemble" constitués autour de l'Église catholique. Concernant les autres types d'organisations, il est relayé également, dans le domaine du repeuplement porcin, par un projet de l'Église Méthodiste près de Jérémie ainsi que par d'autres ONG, telles notamment le COHAN pour le Projet de Développement de Ternette (PDTN), à peu de distance de La Chapelle, et un projet soutenu au départ par Helvétas à Désarmes.

Ainsi, le projet de repeuplement créole initialement prévu pour se cantonner à l'Artibonite fut finalement entrepris, avec les mêmes moyens, sur une vingtaine de sites, dispersés à travers tout le pays.

2 - Organisation du projet du SOE à La Chapelle

2.1- Implantation du projet

La commune de La Chapelle compte de l'ordre de dix à quinze mille personnes dont plus d'un millier d'habitants pour le bourg lui-même. Le SOE, qui y tient le dispensaire depuis 1983, est actuellement la principale organisation à y intervenir. A écouter l'un des instituteurs du bourg, si l'on y voit quelques personnes "qui ne se portent pas trop mal, c'est grâce au SOE et aux Églises qui tiennent la zone. Rien n'est fait au point de vue de l'État ou du gouvernement, rien de sérieux." ⁹⁸

A écouter les paysans concernés, il n'y avait pas eu de projet général de repeuplement *grimel* à La Chapelle.

"Quand les cochons *grimel* sont apparus, ils ne passèrent pas par les paysans. Ce sont les grands dons (terme qui désigne en principe les grands propriétaires terriens) qui vinrent, se réunirent, prirent quatre ou cinq personnes pour former un petit groupe et on leur remis ces cochons chez eux.

- Qui est-ce qui leur donna ces cochons?

- C'est l'agronome du district dont nous dépendons qui vint, prit contact. On envoya un agent de l'école moyenne d'agriculture pour qu'il vienne prendre contact avec les grands dons, mais à ce moment là ils ne réunirent pas tout le monde.

- Sais-tu si les grands dons ont payé ces cochons?

- Non, ils ne les ont pas payés. On les leur a remis gratuitement. Ils firent des contrôles pour voir si les cochons étaient adaptés à la zone et puis, quand les cochons firent des petits, ils en envoyèrent chaque fois un pour le district et se partagèrent le reste entre les membres du groupe. Mais, comme je t'ai dit, ces membres étaient des

98 Entretien avec un instituteur de La Chapelle, 29 avril 1990.

grands dons et ils n'étaient jamais plus de cinq par groupe... Quand le paysan commença à voir ces cochons, il commença à faire ses petits calculs... mais pour acheter un cochon à un grand *don*, il fallait trouver 500 gourdes" 99.

C'est à partir de là que se fit le repeuplement porcin *grimèl* dans le bourg. Ceux qui avaient le plus de relations ou d'argent (quelques commerçants importants du bourg par exemple) trouvèrent les moyens de s'approvisionner ailleurs. La revente de porcelets et de son de blé sur le marché local devint des commerces très lucratifs.

Parmi les paysans actuellement dans le projet SOE, un certain nombre, relativement aisés, voyant que le papier qu'on leur avait donné au moment de l'abattage de leurs porcs ne permettait pas d'en obtenir d'autres alors que plus de deux ans étaient écoulés, se résignèrent finalement à en acheter.

"Ce qui a fait que le prix des cochons a beaucoup baissé, c'est qu'il y avait beaucoup de gens qui bougeaient. A l'époque il y avait beaucoup d'ouverture sur le Plateau Central et, quand les gens allaient sur la frontière, dans la zone de Thomassique, ils achetaient des cochons, et ça fait que le cochon est entré plus facilement dans la zone. Et puis, quand ces cochons ont commencé à faire des petits, les prix ont baissés." 100

En ce qui concerne le repeuplement "créole", l'initiative locale du projet revient au prêtre responsable de la paroisse à l'époque, le Père Bienaimé, qui avait pris tous les contacts avec la Caritas d'abord, puis le SOE pour la mise en oeuvre du programme dans la zone. C'est sur les "Fraternités" créées autour de la paroisse que le SOE s'appuya donc pour entreprendre le projet dans la zone de La Chapelle. D'autres groupements "protestants", ou regroupant des gens travaillant ensemble, "groupement dispensaire", ou se réunissant déjà pour d'autre activités (banque d'outil, commerce...), furent également mis sur pied.

Il est intéressant de relever au passage que c'est à cette époque que tout un groupe de notables du bourg quitta l'Église catholique pour l'Église épiscopale en raison des dissensions avec le prêtre en question, l'accusant de "mélanger religion et politique".

99 500 gourdes représentent environ 100 dollars US. Entretien avec un animateur de La Chapelle, 29 avril 1990.

100 Entretien avec un animateur de La Chapelle, 29 avril 1990.

De par son contenu et de par ses choix, le projet du SOE s'inscrivait dans la dynamique des tensions politiques locales, tensions par moments très fortes.

Ces conditions ont souvent bloqué le travail des groupements. En effet, les pressions sur eux étaient constantes à certaines époques, et notamment durant l'été 88 où j'avais eu l'occasion de faire un premier séjour dans la zone.

"Parce que nous solidarisons, ils disent que nous sommes communistes. Ils disent que nous disons du mal du pays, du gouvernement. Ils te menacent de la prison, viennent tirer des coups de feu près de chez toi... Tu es obligé de déménager, de te cacher..." 101

Nombreux furent ceux qui se virent obligés de se faire "marrons" comme on dit, de quitter le bourg pour se faire oublier quelques temps car de graves menaces pesaient sur eux du fait de leur engagement dans le projet. Certains salariés du projet sont considérés comme "très courageux" car "ils ne se sont jamais cachés", d'autres encore m'ont expliqué comment ils parvenaient à réduire les menaces du fait de liens, familiaux par exemple, avec l'autre faction.

2.2- Les groupements paysans

Comme nous l'avons vu, en démarrant le projet de repeuplement porcin à La Chapelle, le SOE s'est appuyé dans un premier temps sur les groupements constitués autour de l'Église catholique.

Nombre et taille des groupements SOE à La Chapelle.

En avril 1990, le projet de repeuplement porcin du SOE à La Chapelle comptait en tout 29 groupements. Une vingtaine d'entre eux comportaient 35 membres au départ, 7 comptaient 15 personnes et 2 d'entre eux ne comptaient que 10 membres, les groupements les plus récemment formés étant les moins nombreux. Le projet était donc censé toucher environ 825 familles et l'objectif envisagé au départ était qu'à terme, chaque membre de chaque groupement ait au moins un verrat et une truie "créoles" 102

Le rôle des groupements était au départ très clairement défini par rapport au SOE. Il leur était demandé de participer à la construction de la porcherie, et de fournir la structure pour l'élevage

101 Entretien avec cinq agents vétérinaires des groupements SOE à La Chapelle, 24 avril 1990.

102 D'après les informations que m'avait donné le SOE sur cette question en juin 1988.

de la troisième génération de porcs "créoles" et la redistribution de la quatrième.

Le principe des "groupements 35", comme ils avaient été nommés, résultait d'un calcul simple basé sur les contraintes génétiques du repeuplement. Le schéma est le même d'ailleurs pour tous les Centres de Multiplication Secondaire (CMS) du SOE. 7 porcelets devaient être donnés par le CMS de La Chapelle à chaque groupement: 4 truies, 1 verrat (de cinq "familles" différentes) ainsi que 2 mâles châtrés censés permettre au groupement de couvrir les frais d'élevage des cinq reproducteurs. L'étape suivante, qui devenait un problème d'organisation interne ne concernant que le groupement consistait en principe à ce que celui-ci se subdivise en cinq sous-groupes de sept personnes chacun de ces sous-groupes s'occupant d'un animal. Le partage des porcelets nés ultérieurement devait en revanche être fait par l'ensemble du groupement. Les membres d'un même groupement étaient censés avoir suffisamment d'affinité entre eux et habiter suffisamment près les uns des autres pour éviter au maximum les problèmes d'organisation.

De fait, ce nombre élevé de membres dans les groupements SOE (qui obligea par exemple à La Chapelle que les équipes Caritas fusionnent ou intègrent des paysans nouveaux), posa de nombreux problèmes. L'équipe d'animation de chaque CMS (un agronome, un animateur, un responsable d'élevage et un porcher, tous salariés par le SOE) étant relativement autonome, les solutions apportées furent assez variables suivant les zones d'implantation du projet.

Fin 1990, le CMS de La Chapelle avait produit environ 250 porcelets créoles distribués aux groupements. Tous les groupements constitués n'avaient cependant pas encore atteint le troupeau prévu initialement de 7 têtes dans la mesure où un certain nombre des animaux étaient morts, soit de maladie, soit accidentellement, soit de faim...

2.3- Rôle de l'animation

Suivant des entretiens antérieurs, l'animation visait trois objectifs pour le SOE. D'une part elle devait permettre de faciliter l'organisation de la porcherie, les membres des groupements devant considérer celle-ci comme une "véritable entreprise paysanne" et participer autant que possible à l'entretien des animaux (eau et nourriture).

Concernant cet objectif, il semble que l'effort ne soit pas poursuivi. Le SOE ayant apparemment renoncé à obtenir une

participation de groupements déjà pourvus en porcs au fonctionnement de la porcherie.

D'autre part, l'animation était censée apporter aux paysans une information et une possibilité de réflexion sur les problèmes se posant dans le pays.

Ce volet n'est pas appliqué partout de la même façon et dépend beaucoup de la personnalité des intervenants.

En principe, l'animation vise entre autre une autonomisation des paysans. Dans les faits, les animateurs (et encore plus quand ils sont agronomes ou responsables du projet) se trouvent dans une position de pouvoir qui peut faire que leurs avis soient adoptés sans que certaines questions fondamentales aient pu être soulevées par les paysans du groupement. Ils se retrouvent ainsi, à leur corps défendant, dans la position du financeur qui voit ses propositions systématiquement approuvées, quitte à ce que les intéressés utilisent mille stratégies pour empêcher la réalisation des activités qui ne leur conviennent pas.

Le problème a été soulevé par ailleurs au sein du SOE, l'origine des animateurs qu'il emploie. En effet, les quelques organismes formant des animateurs en milieu rural en Haïti sont issus globalement du même secteur (l'Église engagée encore) mais ils n'ont pas tous exactement la même optique de travail, ni la même vision des interventions nécessaires dans le monde rural.

Le troisième objectif de l'animation était de "développer une solidarité entre les membres des groupements et avec les paysans ne participant pas au projet".

L'idée sous-jacente était liée au contexte politique de l'époque: il était nécessaire de protéger le projet, ceci ne pouvant être le fait que des paysans de la zone eux-mêmes. L'optique du SOE était également qu'il était réaliste de veiller à ne pas se couper du reste des habitants de la zone et d'éviter autant que possible les affrontements.

L'autre raison de cette politique de "solidarité" était liée à la collaboration pratique nécessaire à la bonne marche du projet. A ce point de vue, bien que son impact ne soit pas nul, visiblement la politique d'animation tablant sur une "motivation" des paysans et les incitant à plus de solidarité trouve ses limites concernant le problème de la "participation" dans les groupements. Les problèmes pratiques qui se posent dans l'application du projet tel qu'il a été pensé débordent dans un certain nombre de cas les questions de motivation.

Réciproquement, nombre de paysans se déclarent satisfaits de l'existence des groupements et ils sont également nombreux à excuser sans problèmes leurs coéquipiers qui ne remplissent pas leurs tâches. L'exclusion d'un membre d'un groupement pour quelque raison que ce soit reste un fait rarissime, et à l'époque de mon séjour, je n'ai eu connaissance que de deux cas d'abandon complet du projet, concernant des personnes qui m'ont dit être parties d'elles-mêmes.

Distribuer l'information et les connaissances. Amener les membres à participer aux prises de décision. Éviter que ce soient toujours les mêmes qui soient délégués, qui représentent le groupement (qu'il s'agisse de recevoir des formations, de venir aux réunions du SOE...)

Conscientisation, motivation... L'un des thèmes les plus développés à La Chapelle est celui de la solidarité. Nous verrons que, bien qu'il n'ait pas de grands effets, il n'est pas sans rapport avec les problèmes qui se posent...

En fait, le type d'animation dispensé dépend beaucoup de la personnalité de l'animateur ou de l'agronome du SOE qui est présent. D'après ce que j'ai pu observer, chacun a sa méthode, les uns étant plus proches de la non-directivité, d'autres au contraire, très conscients de leur pouvoir dans les rapports de force internes au groupement n'hésitant pas à diriger une réunion d'un bout à l'autre afin d'imposer une solution qui n'aurait pas été choisie par les personnalités dominantes ou par la majorité du groupe.

Une chose est sûre, les personnes salariées par un projet sont bien perçues comme telles. Autrement dit, même haïtiennes, même du bourg, elles auront une place particulière du fait de leur position de "décideur" potentiel... qui n'est pas facile à tenir, entre les tentatives de séduction (voir de "corruption", visant à essayer de s'en faire des alliés) et la simple difficulté à connaître les tenants et les aboutissants d'un problème, pour celui qui se retrouve dans un rôle d'arbitre... Et je ne reviens pas sur les menaces possibles envers celui qui ne saurait pas tenir son rôle (d'où notamment l'importance constamment soulignée par les responsables du SOE, d'éviter au maximum que de simples tensions ne dégénèrent en affrontement).

3 - Problèmes rencontrés

En juin 1988, il n'y avait, du point de vue du SOE, pas de problème avec les groupements 35 qui étaient "bien gérés", le porc étant ressenti comme "une nécessité vitale pour les petits paysans"

qui étaient "prêts à accepter toutes les conditions". Actuellement les problèmes internes aux groupements sont nombreux et ont souvent des retentissements sur l'état, voire la survie, des animaux.

3.1- Différents types de groupements

De grandes disparités existent entre les différents groupements touchés par le projet du SOE. Schématiquement, on peut dire qu'ils se situent entre deux extrêmes qui vont des groupements formés essentiellement par des villageois aisés du bourg (qui par exemple ont presque tous acheté des porcs grimels), à ceux formés par des paysans des mornes n'ayant pour la plupart quasiment pas de terres et dont certains n'avaient jamais eu de porcs avant le projet.

Si on peut retrouver en principe dans les groupements une bonne partie de l'échelle sociale rurale, je ne suis pas sûre qu'on puisse retrouver des exemples des extrêmes au sein d'un même groupement.

Il semble bien cependant, comme le montrent les débats cités plus haut, que les paysans qui n'ont ni terre ni revenu extra-agricole, ne soient quasiment pas représentés dans les groupements. Réciproquement, les villageois et paysans les plus riches ne s'y trouvent en principe pas non plus car le SOE ne veut pas "subventionner ainsi des gens qui n'en ont pas besoin". En fait on peut se demander si ce n'est pas le plus souvent pour des raisons plus directement liées à la politique, le SOE représentant pour la plupart de ces gens un rival potentiel dans un système où les réseaux de clientèle jouent un grand rôle.

Par ailleurs, il était en principe exclu que des membres d'une même famille puissent être dans le même groupement. A posteriori, on peut penser qu'en imposant ce type de contrainte le SOE s'est privé d'une des meilleures chances qu'il avait de travailler avec les groupes réellement "solidaires", c'est à dire ayant une communauté d'intérêts dans le domaine de l'élevage. La structure familiale est en effet la seule où peut se trouver un minimum de communauté des biens de ce type. En revanche on constate qu'un nombre important des paysans des groupements, qui se sont le plus souvent réunis par affinité, se disent contents de ce type d'organisation. Pour ceux-ci, l'avantage trouvé n'est pas dans la "gratuité" du porcelet qu'ils sont censés en obtenir (ces personnes sont souvent les mêmes que celles qui m'ont dit que s'il y avait des porcs créoles à vendre, elles s'arrangeraient pour pouvoir en acheter), mais, bien loin de cela, dans la "solidarité" au sein du groupement. On peut penser que ce terme ne recouvre pas le même sens selon qu'il est employé par les équipes du SOE ou les

membres des groupements et pour ces derniers, je n'ai malheureusement pas eu le temps de travailler plus cette question.

3.2- Toucher les "plus pauvres"?

La notion de "petit paysan"

Il me paraît intéressant ici d'apporter un petit éclaircissement sur ce que recouvre l'expression fréquemment employée en Haïti de *ti peyizan* (petit paysan).

Pour le SOE, ce terme désigne les paysans "pauvres" et "moyens pauvres", analphabètes pour la plupart, vivant presque exclusivement dans les sections communales et non dans les bourgs.

Il n'englobe pas en revanche les ruraux "les plus pauvres", paysans sans terre, travailleurs agricoles ou journaliers. En effet, ces derniers se trouvent être paradoxalement très liés aux grands dons.

"Ils dépendent pratiquement de ces propriétaires fonciers pour leur survie et ne saisissent par encore l'intérêt de rejoindre les groupements. Un réflexe de méfiance vis-à-vis de formes nouvelles d'organisation joue aussi sans doute dans leur attitude. De plus, leur situation précaire ne leur permet pas de miser sur le long terme. Ils ne peuvent donc pas participer aux activités des groupements, dans le seul espoir d'avoir leurs propres animaux un jour qui leur paraît lointain et peut-être incertain."¹⁰³

Au-delà, il faut également considérer la réalité des rapports sociaux en milieu rural, qui amène vraisemblablement un certain nombre des personnes en question à s'exclure d'elles-mêmes de tels groupes dont elles ne peuvent pas penser qu'ils les intégreront.

"D'après nous, ces gens là ont peur d'entrer dans la ronde. Ils ont peur de la tête des gens si ils viennent dans la société des gens qui se rassemblent.

(...) ils sont dans un tel état, tu vois, ils se sentent tellement bas qu'ils ne peuvent paraître avec les autres. Ils ne se considèrent presque pas comme des gens comme les autres.

(...) Bon, moi je crois que ce ne sont pas les autres personnes qui ne veulent pas qu'ils viennent. Ce sont eux-mêmes qui sentent, qui pensent qu'ils ne méritent pas de venir dans la même ronde que les

103 Daniel HENRYS, "La dynamique sociale du travail du SOE, *Réflexion critique sur notre action et perspectives d'avenir*, SOE, Port-au-Prince août 1990, pp. 21 à 43.

autres personnes. Mais s'ils venaient, les autres seraient là pour les recevoir." 104

L'un des inconvénients d'utiliser les groupements déjà en place à La Chapelle était, de l'aveu même du SOE, qu'ils "rassemblaient des gens déjà relativement favorisés par rapport à l'ensemble de la population". Il s'agissait donc de favoriser leur ouverture vers d'autres groupes sociaux moins reconnus, tels par exemple les travailleurs à la journée, dans le but de réussir ainsi à toucher "les plus pauvres" malgré leur absence d'organisation.

Après quelques années, il faut bien constater que l'action du SOE dans le domaine du repeuplement porcin bénéficie, suivant ses propres observations, "à la catégorie des paysans moyens et moyens pauvres." Pragmatiques, les responsables du SOE à qui j'ai posé la question en concluaient que cela montrait surtout que les ONG françaises voulant aider les plus démunis n'étaient en réalité pas en mesure de le faire dans la mesure où elles comptaient en cela sur le SOE.

Le compte-rendu du débat entre les membres du SOE sur cette question fait émerger plusieurs éléments explicatifs de l'absence des paysans les plus pauvres dans les groupements:

"Ils ne peuvent payer une cotisation même minime; ils ne peuvent participer aux réunions car les problèmes de la survie quotidienne les en empêchent ou, parfois, ils sont rejetés pour avoir commis de petits larcins.

"S'agissant du programme porcin, les plus pauvres ne peuvent pas entrer et surtout demeurer dans les groupements, car ils ne peuvent attendre les trois ou quatre mois (?) nécessaires pour obtenir un porc." débat qui se concluait sur la contradiction qu'il y aurait entre le type de programme nécessaire pour toucher réellement la population la plus démunie (projets "assistanciels") et les objectifs du SOE ¹⁰⁵. Ainsi réapparaît une fois de plus ce vieux débat du monde du développement opposant actions "d'urgence" et "de développement"...

104 Entretien avec un paysan et un animateur à Descombes, avril 1990.

105 "Atelier: la dynamique sociale du SOE", *Réflexion critique sur notre action et perspectives d'avenir*, SOE, Port-au-Prince août 1990, pp. 44-45.

La durée évoquée de trois ou quatre mois me paraît par ailleurs largement sous-estimée. Les paysans avec lesquels j'ai abordé la question et les performances du projet m'amènent à penser qu'il faut plutôt compter en années et que la plupart des paysans des groupements attendent facilement deux ans ou plus avant de recevoir "leur" porcelet.

Face à ce constat, l'explication du SOE est la suivante: "On ne saurait s'en étonner, puisque le SOE avait, au départ, fait le choix de passer par des groupements avec l'objectif de favoriser la structuration ou la création d'organisations paysannes. Or ce sont les paysans de la classe moyenne qui depuis des années ont pris conscience de la nécessité de se regrouper face à la forte exploitation qu'ils subissent de la part de l'État et des couches supérieures." 106

3.3- Des animaux gratuits ?

L'explication précédente me paraît cependant trop partielle dans la mesure où elle passe sous silence, me semble-t-il, le raisonnement même sur lequel le SOE appuyait, en principe, son mode d'intervention (dont particulièrement le principe des groupements).

L'ensemble du raisonnement tenu par les défenseurs du porc créole repose entre autre sur son rôle de "banque" ou de "carnet de chèque" du paysan.

Le système de multiplication des animaux dans les groupements devait, en réduisant en principe les coûts, permettre aux paysans ne disposant que de revenus très faibles de participer au projet et d'avoir ainsi, quand même, une chance d'obtenir un porcelet. De fait cela n'a pas fonctionné aussi bien que prévu.

En réalité en effet, ce porc dans lequel on met son épargne coûte cher. Par les différents points développés ci-dessous, j'ai essayé de montrer, sous différents éclairages, ce fait, qui est peut être la principale explication des difficultés rencontrées, tellement évident qu'il semble avoir été oublié: quand on n'en a pas les moyens, on n'épargne pas... Autrement dit, je voudrais montrer en quoi il y avait, à mon avis, contradiction entre les différents objectifs du projet.

3.3.1- Le temps

La première cause, suivant ce qui précède et aux dires des paysans, tient au système de diffusion choisi et à la trop grande taille des groupements. Le temps d'attente, durant lequel les membres des groupements sont censés participer à l'entretien de reproducteurs est très long.

"Les gens auraient voulu que chacun reçoive un petit cochon à la porcherie. C'est ça qu'ils auraient trouvé bon... Il y a des gens qui

106 Daniel HENRYS "La dynamique sociale du travail du SOE", *Réflexion critique sur notre action et perspectives d'avenir*, SOE, Port-au-Prince, août 1990, pp. 21 à 43

disent qu'ils ont le temps de mourir avant de recevoir un porcelet! D'autres disent qu'ils préfèrent se débrouiller pour acheter un cochon à eux. Ca fait qu'il ne sont plus très nombreux à être intéressés. Ils sont découragés".

Or, dans les mornes haïtiens aussi, le temps c'est de l'argent, et plus les étapes du projet sont longues, plus l'investissement des paysans qui continuent à y participer est grand (au point de vue de l'alimentation des animaux surtout, nous allons le voir)... au point de devenir trop grand relativement au bénéfice escompté et d'amener certains à abandonner.

Au-delà, le problème est pire. En effet, à entendre les commentaires des paysans concernés ou non par le projet, j'en suis venue à me demander si en fait le contrat imaginé, qui visait à ce que les porcelets soient cédés contre une participation au projet (donc payés symboliquement, mais par du travail et non de l'argent), n'a pas manqué simultanément ces deux objectifs, aboutissant dans la pratique à ce que ces porcelets soient en fait payés très cher (en terme de manque à gagner, du fait du temps passé et perdu, et en argent réellement dépensé pour la nourriture), tout en restant, sur le plan symbolique, un don.

3.3.2- Kochon 35 mèt mouri grangou ¹⁰⁷.

Les proverbes avertissant du problème sont pourtant nombreux. Ces chèvres et ces chevaux qui ont plusieurs maîtres en témoignent, qui meurent au soleil ou dorment sans souper... et le problème n'est pas spécifiquement haïtien bien que je n'aie point retrouvé de proverbe équivalent en français.

La solidarité demandée aux paysans dans le cadre des groupements repose, je l'ai écrit plus haut, sur des nécessités organisationnelles d'une part, et aussi, et ceci tient me semble-t-il essentiellement aux partenaires étrangers du programme, sur un certain nombre de fantasmes s'appuyant notamment sur les organisations traditionnelles haïtiennes de travail collectif.

"Les gens se sont toujours mis ensemble dans les *ti mera*, dans les *koumbit*...! Quand ils sarclent leurs champs, ils s'entraident! ... Mais chacun aurait aimé avoir chez lui, personnellement, son porcelet à lui! Les paysans veulent avoir leur propre cochon, leur propre chèvre, leur

¹⁰⁷ "Le cochon qui a 35 maîtres meurt de faim".

En Haïti on dit souvent que "*kabrit plizyè mèt mouri nan kod*" (la chèvre qui a plusieurs maîtres peut mourir au piquet) et aussi que "*chwal ki gen di mèt domi san soupe*" (le cheval qui a dix maîtres dort sans souper)

propres poussins... Ils n'aiment pas trop la façon dont ça se passe maintenant (dans le cadre du projet SOE). Ce qu'ils aimeraient c'est que j'aie mon porcelet, tu aies le tien, il ait le sien... Depuis toujours chacun lutte pour avoir chez lui des animaux dont il est propriétaire!"

108

En Haïti, l'élevage est une activité économique très individualisée, familiale tout au plus. Souvent, dès son plus jeune âge, un enfant vivant en milieu rural se voit attribuer un petit animal (poussin, porcelet, cabrit...) qui sera élevé et vendu pour lui, dans le but de lui constituer, avec un peu de chance, un petit avoir. L'intérêt principal d'un animal d'élevage est de pouvoir être vendu par son propriétaire, rapidement et pour une somme parfois élevée, en cas d'urgence ou simplement pour la gestion de son exploitation. Contrairement à ceux qui ont pensé le projet de repeuplement porcin, les paysans haïtiens ne trouvent aucun intérêt à un système de propriété du bétail en commun. Si l'animal était une propriété collective, il faudrait avoir chaque fois l'accord des différents propriétaires pour pouvoir vendre, ce qui n'irait certainement pas sans perte de temps ni sans poser de nombreux problèmes.

Dans ces conditions, sur le terrain, rares sont les paysans à considérer les animaux remis par la porcherie au groupement comme étant leur bien (un bien collectif s'entend). Concrètement en effet, ils n'ont pas de droit sur ces animaux, seulement l'espoir d'en obtenir un petit dans un intervalle de temps qui, de plus, est très long dans le cas des groupements de 35 membres.

"Le problème qui arrive très souvent, c'est qu'il y a quelques petites négligences, non par manque de volonté, mais plutôt par manque de possibilité. Les gens aimeraient avoir le cochon, mais en même temps, ils voient que la marmite de son de sorgho se vend en ce moment 1,5 gourdes, une marmite de son de riz se vend 1 gourde... alors que la marmite de farine se vend seulement 3.5 gourdes. Le paysan n'a pas d'économies pour acheter de la nourriture à porter au cochon, et il ne participe plus".

Quand quelqu'un a son propre cochon, il y a une autre idée qui lui vient tout de suite... il se dit "Bon ces cochons sont les miens, si je m'engage (dans des dépenses) pour eux, je pourrais les vendre" et donc le type a plus d'intérêt dans ce qui lui appartient.

(Dans le groupement) ils peuvent dire "Avant j'avais mon propre cochon, si je mettais cet argent de côté (au lieu de le dépenser à

108 Entretien avec cinq agents vétérinaires des groupements SOE à La Chapelle, 24 avril 1990.

acheter de la nourriture pour le cochon du groupement), je pourrais en acheter un autre." 109

Le fait de devoir participer à l'alimentation de l'animal sans avoir la possibilité de le vendre en cas de besoin finit par représenter un investissement très important relativement au bénéfice escompté. Le désintérêt des membres du groupement pour un animal qui n'est pas installé dans leur lakou se manifeste par une baisse de la participation à son entretien et à son alimentation.

D'autres indices de ce problème se trouvent dans les quelques cas où le paysan responsable d'un porc au nom du groupement, lassé de subvenir seul à tous les frais d'entretien de l'animal, l'a vendu sans l'avis de ses collègues.

De fait, les paysans se disent souvent "découragés" par une attente trop longue et cessent de s'intéresser aux animaux du groupement, certains abandonnant même complètement le projet, alors que par ailleurs, la participation des gens à l'entretien des cochons des CMS est devenue pratiquement nulle.

Ces raisons sont parmi celles qui expliquent que la multiplication des animaux soit si lente au sein des groupements (une truie mal nourrie mettra beaucoup plus de temps pour être en mesure de faire des petits). Ceci peut atteindre de telles extrêmes qu'un certain nombre de porcs sont morts de faim dans la zone de La Chapelle.

3.3.3- Le prix de revient de l'alimentation

Ce problème a deux versants: d'une part la baisse de la disponibilité en aliment pour les porcs, et, d'autre part, la hausse impressionnante du prix des sons de céréales, du son de blé particulièrement (400% en quatre ans). Or le son est par excellence l'aliment recommandé, par l'USAID initialement, et, actuellement, par tous les organismes s'occupant de repeuplement porcin (dans la perspective d'obtenir de meilleures performances d'élevage). Les prix des autres ressources alimentaires locales ont également énormément augmenté.

Par ailleurs, la diminution des disponibilités en aliment semble être devenue un problème réel qui peut être expliqué en partie par la baisse "irrésistible" de la production agricole. Par ailleurs, c'est un fait couramment évoqué, dans la période entre l'abattage et les débuts du repeuplement, un grand nombre de manguiers, palmistes, avocatiers,

109 Entretien avec un animateur de La Chapelle, 29 avril 1990.

et autres arbres qui fournissaient des surplus saisonniers susceptibles de subvenir à l'alimentation animale, ont été abattus, provoquant une diminution de la quantité de nourriture disponible. Devenus "inutiles" pour l'élevage, ces arbres ont trouvé un nouvel usage. Si la coupe des arbres pour faire du charbon de bois est si souvent évoquée comme l'une des conséquences visibles de l'abattage des porcs, c'est que la confection du charbon est l'un des seuls moyens de faire un peu d'argent pour des paysans qui n'ont plus rien. Cependant, les ressources que l'on peut se procurer par l'un ou l'autre moyen ne sont pas du même ordre de grandeur, et le paysan de l'Artibonite qui en est à couper des arbres en métayage pour gagner quelques dollars, n'aurait vraisemblablement pas les moyens d'élever un porc, même "créole", si tant est que les porcs "créoles" se soient adaptés aux conditions de l'élevage traditionnel.

"Si aujourd'hui il y a un projet qui a des cochons et qui essaie d'en donner aux paysans, eux ne peuvent en faire partie. C'est plus facile qu'ils n'aient rien. (...)

- Parce que, que ce soit un cochon grimpel ou un cochon créole, il te faut un minimum de possibilités pour le garder. Tu ne peux pas garder un cochon en le logeant simplement dans les feuilles, comme une vache. Ce n'est pas la même chose pour la nourriture des cochons. Il faut que tu aies des possibilités pour pouvoir leur donner un peu à manger." 110

Il faut faire intervenir ici une deuxième constatation. Sans parler de mystification, il faut bien dire que, comme tout âge d'or, l'époque des "cochons-planches" a été idéalisée. Ce porc dont on entend dire qu'il s'élevait tout seul, qu'il ne mangeait rien, ne coûtait rien, et qu'il rapportait des milles et des cents n'en était pas pour autant accessible à tous. Ce fait, n'est apparu qu'à l'étape de la réalisation pratique du projet. Il semble bien cependant qu'il ne soit pas nouveau. Simplement, le discours globalisant et simplificateur des ONG, de par les enjeux qui étaient en cause, ne pouvait le prendre en compte explicitement. Là où le bât blesse, c'est qu'on peut se demander si elles en ont suffisamment tenu compte, en pratique, dans la mise en oeuvre du programme.

En Haïti en effet, suivant les régions et les zones écologiques, les disponibilités en résidus agricoles et les surplus saisonniers sont très variables, de même que les disponibilités en eau. Par ailleurs, si autrefois la possession de quelques terres et de quelques arbres fruitiers permettait d'élever un porc sans trop de frais, la mise à

110 Entretien avec un paysan et un animateur à Descombes, avril 1990.

l'engrais a toujours coûté de l'argent et cette activité était le fait des paysans les plus aisés seulement.

En fait, il semble bien que les problèmes liés à l'alimentation du bétail et des porcs particulièrement ne soit pas une découverte.

"L'élevage des porcs ne se fait pas sans frais. Leur nourriture consiste non seulement en ordures ménagères et en herbage, mais aussi en graines de palmistes, en mangues, avocats, bananes bouillies et maïs. L'appauvrissement du paysan lui permet de moins en moins de se livrer à l'élevage systématique des porcs. Pendant la disette de 1948, ces animaux devenus faméliques cherchaient eux-mêmes leur pâture."

S'il était besoin d'insister sur cette question, il suffit de constater l'existence de systèmes traditionnels permettant au paysan haïtien de se décharger du travail et d'une partie des frais liés à l'élevage:

- pour l'engraissement "Quelques paysans confient leurs porcs à des *"swagnè"* (soigneurs), qu'ils payent 10 gourdes par mois. Ceux-ci sont censés remettre, au bout de 3 mois, un animal dont le poids a doublé."

- pour la reproduction "Beaucoup de paysans ne peuvent nourrir sur leurs terres les quelques têtes de bétail qu'ils possèdent. Ils les confient alors *"â gadinaj"* à un autre paysan qui les garde moyennant un contrat de *"bail à cheptel"* (*de moitié*) (...) "Pour les truies, chèvres et volailles dont les portées et les couvées sont multiples, celles-ci sont toujours partagées par moitié.(...) Si l'animal mis en gardiennage est castré ou mâle, le propriétaire paye une somme convenue d'avance par mois ou par an.

A La Chapelle, certains paysans se plaignent de ce que l'agronome responsable du projet au SOE n'aie jamais tenu la promesse qu'il leur avait faite de mettre en place, près de la porcherie, un dépôt de nourriture pour le bétail, auquel ils puissent avoir accès à des tarifs intéressants.

Parallèlement, il faut souligner à sa décharge que, d'après ce que j'en sais, le SOE n'a jamais obtenu du gouvernement l'autorisation qui lui aurait permis d'éviter les spéculateurs en achetant directement un certain volume de son de blé à la Minoterie d'Haïti (qui a le monopole de la transformation du blé, celui-ci étant entièrement importé).

En pratique et pour résumer, il semble bien que les organismes qui se sont penchés sur le repeuplement par des races rustiques aient

envisagé le problème de l'alimentation... mais n'aient obtenu que très peu de résultats.

Au-delà du constat, peut être ne doit on pas s'étonner qu'il soit si difficile de produire de la nourriture pour le bétail dans un pays où les besoins alimentaires de la population ne sont pas couverts (notamment du fait de la diminution constante des surfaces cultivables)... et ce d'autant que le porc est un animal omnivore dont une part de l'alimentation est en compétition directe avec l'alimentation humaine.

"Si tu regardes, tu vois que la masse des gens mange trois fois par semaine et un cochon, qui mange plus qu'une personne, il faut qu'on lui donne à manger chaque jour, régulièrement!" ¹¹¹

4 - Questions et orientations actuelles

Sur le terrain, diverses réponses ont été apportées à ce problème:

- répartir au plus vite les porcs dans des sous-groupes de 5 personnes, mais les personnes qui se voient confier la garde de l'animal continuent souvent à se plaindre d'être les seules à s'en occuper.

- limiter la taille des nouveaux groupements à 15 personnes, décision qui a l'avantage de permettre de s'appuyer sur des groupements préexistants, ayant déjà d'autres activités, et de les conserver tels quels, ce qui permet une plus grande cohésion. Ceci ne change pas grand chose en revanche aux problèmes matériels liés à l'élevage des porcs.

- Une autre solution proposée consiste dans un système de gardiennage au sein même des groupements. Cette idée a l'avantage de s'appuyer sur une pratique courante en Haïti. Elle avait déjà été soulevée à l'origine du projet, mais sous une forme qui apparemment ne pouvait donner de bons résultats.

La proposition actuelle concerne de petits groupements (5 personnes) et tient compte du fait que le "gardien" désigné par le groupe aura certainement une charge plus lourde que les autres membres. Il est ainsi envisagé de le dédommager en porcelets, suivant le contrat de gardiennage traditionnel (la moitié de chaque portée lui

¹¹¹ Entretien avec un animateur à La Chapelle, 29 avril 1990.

Au printemps 1990, dans les zones touchées par la sécheresse (le Nord-Est notamment), les gens en étaient à consommer des graines de *pengwen* habituellement réservées au bétail.

revient, l'autre moitié revenant au groupement) tout en lui demandant réciproquement de prendre réellement la responsabilité du porc.

Cette solution a été mise en pratique à La Chapelle depuis le mois de novembre 1990 montrant que le SOE a su prendre en considération les limites de son premier abord de la question et, dans une certaine mesure, tirer les conséquences des problèmes rencontrés.

4.1- A paysans différents, agriculture différente

Une enquête récente vient confirmer les constatations qui précèdent et élargit la question en posant de façon plus générale le problème évoqué plus haut des groupes ciblés par le projet:

"Fond-des-Blancs est, à mon avis, une des régions où l'élevage des porcs améliorés a réussi. Régulièrement, chaque semaine, environ trois cents à quatre cents porcs sont vendus au marché rural de Fond-des-Blancs. La raison c'est que d'abord c'est, traditionnellement, une zone de production de charbon. Les paysans ont donc toujours de l'argent pour pouvoir acheter de la nourriture. Ensuite il y a, dans cette région, une disponibilité en ce que les paysans appellent, les *tôn pit*, la flèche, l'inflorescence du sisal. C'est à dire qu'il y a une source régulière d'approvisionnement. Que ce soient des paysans assez pauvres ou effectivement assez riches, tous les paysans à Fond-des-Blancs ont des porcs, ce qui est assez différent de certaines autres zones du pays."

Au-delà, ce même agronome pensait que "même lorsque les conditions écologiques sont difficiles" les paysans réussissent l'élevage de porcs "là où il y a pour eux une capacité d'avoir de l'argent liquide régulièrement." ¹¹²

Ceci étant, la plupart des paysans interrogés, qui disent tous que nourrir leur porc leur revient cher, ne sont pas en mesure de chiffrer ces dépenses.

4.2- Le porc, élevage avantageux pour le "petit paysan" ?

On peut légitimement se demander dans quelle mesure cet élevage n'est pas devenu pour certain un facteur supplémentaire de décapitalisation.

112 Roosevelt SAINT DIC, agronome de l'ANDAH, entretien du 8 mai 1990 à Port-au-Prince.

L'étude entreprise par l'AFVP ¹¹³ identifie parmi les paysans touchés par le projet des niveaux de revenus très différents. Il semble que ses conclusions rejoignent les problèmes évoqués plus haut. Deux choses font la différence au point de vue des possibilités d'élevage: la possibilité de mobiliser de l'argent au jour le jour et l'accès à des résidus de cultures ou autre pour nourrir le porc.

Pour les personnes qui ont peu de ressources de ce genre, le porc ne peut représenter une épargne dans la mesure où le capital qu'il représente n'est pas payé, mais qu'au contraire les dépenses faites pour son entretien sont supérieures au revenu que l'on peut espérer en tirer. Il présente cependant pour eux un intérêt dans la mesure où il constitue un capital mobilisable (quoique souvent faible car les porcs élevés dans ces conditions ne sont pas bien gros quand ils ne meurent pas prématurément).

Il faut souligner cependant à ce niveau la grande différence entre les mornes et la plaine dans la mesure où, dans des conditions globalement comparables, l'élevage d'un porc sera moins difficile pour un habitant des mornes qui aura accès à plus de ressources et donc moins de dépenses. A la limite, dans ce domaine, la situation d'un paysan des mornes peut être à la fois pire et cependant plus favorable à l'élevage porcin que celle d'un paysan de la plaine. A ce niveau, dans certain cas, l'élevage de chèvres ou de bovins (ces derniers restant inaccessibles parce que trop chers à l'achat) serait plus rentable dans la mesure où il n'y a rien à dépenser pour les nourrir.

Ce n'est donc qu'à partir d'un certain niveau de revenus, procuré soit par une grosse activité agricole, soit par des activités extra-agricoles complémentaires (un salaire -d'animateur par exemple-, un commerce, une activité artisanale importante) ou dans des conditions écologiques particulièrement favorables, que l'élevage porcin retrouve manifestement son rôle primitif d'épargne et permet, au-delà, une certaine accumulation.

À voir des paysans pour qui cet élevage n'est visiblement pas rentable s'y accrocher, on peut se demander si ne joue pas ici une sorte de "réflexe", le bétail, le porc en particulier, restant, même pour les paysans qui n'en tirent aucun bénéfice, la seule "tirelire" possible dans les conditions présentes.

"Le cochon c'est une ressource du paysan. Le cochon a toujours une place dans tout ce que le paysan fait. C'est par le cochon qu'il

113 Ces premiers éléments m'ont été communiqués par Agnès BENON, Volontaire du Progrès en appui auprès du SOE à La Chapelle de 1989 à 1991. Entretien du 20 avril 1991 à Malakoff.

passe pour parvenir à faire tout ce dont il est capable. Par le fait que le cochon est toujours attaché devant sa maison, qu'il fait régulièrement des petits... toutes les petites choses que possède le paysan, c'est le cochon qui les lui donne, et il peut vendre les petits soit pour acheter un cabrit, soit mettre les enfants à l'école ou encore payer l'hôpital ou autre... Et c'est avec le cochon, s'il peut parvenir à l'engraisser, qu'il pourra acheter un cheval par exemple. Il ne vendra jamais le cheval pour acheter un cochon, mais il peut toujours vendre un cochon pour acheter un cheval. Il peut vendre deux cochons aussi pour acheter un veau et deux ou trois pour acheter ou affermer un morceau de terre. C'est pour cette raison que le paysan compte toujours, d'abord, sur son cochon." 114

CONCLUSION

A travers cette étude, j'ai voulu montrer quel type d'impact pouvaient avoir les ONG menant des projets dans le milieu rural haïtien. Mon objectif était également de soulever à cette occasion différents problèmes liés à la distance entre leurs actions et la façon dont elles les décrivent ainsi que les principes auxquels elles sont censées se rattacher.

Un double constat peut être tiré de l'ensemble des observations développées ici.

D'une part, en ce qui concerne le projet lui-même, force est de constater qu'en pratique les organismes qui s'y sont engagés n'ont pas atteint leurs objectifs initiaux.

En effet, s'il est toujours question de repeuplement porcin "créole", les chiffres fournis actuellement concernent plus largement l'ensemble des projets de repeuplement "rustique", incluant le projet mené par la Coopération Française (qui a eu un impact bien plus important que le projet des Organisations non Gouvernementales si l'on considère uniquement le nombre de porcelets distribués). De fait, si en 1988, le but visé par le SOE était de pouvoir remettre, à terme, deux porcelets à chaque paysan membre d'un groupement du projet, le discours tenu par le responsable du secteur recherche-développement avait bien changé fin 1990. A cette date en effet, la phase de diffusion des animaux était au contraire officiellement considérée comme quasiment terminée, dans la mesure où les

114 Entretien avec un animateur à La Chapelle, 29 avril 1990.

promesses de distribution de porcs aux groupements (et non aux paysans eux-mêmes) étaient sur le point d'être remplies.

Je reviendrais sur cette question. Relevons d'abord l'autre aspect des choses, les résultats symboliques, à mon sens les plus fondamentaux, du projet. Il est clair que l'ensemble de l'opération de repeuplement "créole" a eu un impact symbolique extrêmement important dans le monde rural haïtien.

Dans un pays où, traditionnellement, l'État est considéré comme ennemi du "peuple", où l'habitude est prise depuis longtemps en milieu rural de ne rien attendre de positif des citadins, des intellectuels, des étrangers ..., un pays où il semblait acquis que le monde rural n'avait pas voix au chapitre, une action qui consistait à "répondre" à une "demande" paysanne, à la constituer en "revendication" et surtout à la mener au point où l'État s'est trouvé contraint de céder, une telle action s'est trouvée investie d'une dimension symbolique extraordinaire. Des premières pétitions aux distributions de porcelets, à travers toutes les difficultés surmontées, qu'elles soient politiques, matérielles, techniques, un certain nombre de paysans haïtiens ont eu la preuve tangible que les temps changeaient et qu'il leur était devenu possible non seulement d'exprimer des revendications, mais surtout de les voir, dans une certaine mesure, aboutir.

Les ONG, les organisations paysannes telles que le MPP en ont certainement tiré les principaux bénéfices, mais au-delà, il est possible de soutenir, avec nombre d'observateurs, que ce fait doit pouvoir être compté au nombre de ceux qui ont permis le succès des élections de 1990, le cap étant franchi par une part de la population rurale de penser que l'expression de ses choix peut avoir des conséquences positives, et même qu'il y a, peut-être, quelque chose à attendre de certains types de gouvernement.

Perspectives actuelles

Revenons sur la poursuite matérielle du programme. De fait, la diffusion s'était révélée plus difficile et plus longue que prévue, de nouveaux problèmes s'étant posés (notamment celui de l'alimentation des animaux). L'arrêt des activités à La Chapelle était donc programmée pour fin 1991, la diffusion de porcelets étant d'ores et déjà suspendue dans d'autres zones d'intervention du SOE posant le problème de la reconversion des porcheries (CMS).

Le SOE constatait par ailleurs n'avoir pas non plus pleinement atteint certains de ses objectifs de principe, tels atteindre les paysans

les plus démunis et faire des CMS de "véritables entreprises paysannes", Il me paraît intéressant à ce propos de revenir rapidement sur le problème de l'ambiguïté d'un discours qui voudrait que les ONG aient pour rôle principal de "soutenir" simplement des projets faits "pour" les paysans, voir même "par" ceux-ci.

Sur ce point, un séminaire de formation à l'évaluation de projet ayant pris comme exemple le repeuplement porcin "créole" à La Chapelle, avait montré comment cet objectif semblait avoir été oublié en route... "En fait, la population devait participer à 75% du fonctionnement du CMS. Cela n'a jamais été le cas à partir des premières distributions fin 1988". Ce problème a été abordé avec celui du fonctionnement des groupements. Un fait nouveau est cependant intervenu récemment qui lui donne une nouvelle dimension. Sur l'un des autres centre de multiplication secondaire du SOE, (pour lequel l'arrêt de la diffusion était programmé pour fin juillet 1991), il semble que, à l'inverse de ceux de La Chapelle, les paysans aient parfaitement intégré cette idée considérant de plus qu'à cette date, la porcherie devait automatiquement passer entre leurs mains (au point de proposer au SOE de la lui louer s'il décidait de poursuivre le programme, proposition pour le moins inattendue du point de vue des responsables du programme!).

Pourquoi vouloir arrêter la diffusion d'animaux quand les estimations montrent qu'à peine un quart du cheptel, au mieux, a été reconstitué? Concernant les problèmes rencontrés, il faut constater que l'aggravation de la situation en milieu rural avait été vraisemblablement sous-estimée. Tout un chacun le constate, le processus de paupérisation des campagnes haïtiennes s'est considérablement accéléré ces dix dernières années, l'abattage du cheptel porcin y ayant, qui plus est, largement contribué. D'autres problèmes tenant aux fondements du projet lui-même ont été abordés dans ce texte qui ont sans doute eu leur rôle à jouer dans les choix actuels du SOE.

Ceci doit cependant être complété par un autre aspect du problème, point critique qui concerne le fonctionnement des ONG en général, qui est le problème du rôle des bailleurs de fonds. Début 1991, le SOE n'avait plus aucune perspective de financement sur le repeuplement porcin "créole". Sous la pression des faits, et devant le constat des difficultés rencontrées, les responsables du secteur concerné du SOE en étaient donc venus à décider de s'adapter aux nouveaux objectifs des bailleurs de fond, tout en voulant considérer cette adaptation comme une nouvelle étape du projet. En l'occurrence, s'il n'était plus possible d'obtenir des financements sur la diffusion d'animaux, la FAO et la Banque Interaméricaine de Développement

étaient très intéressées par la création en Haïti de centres de transformation de la viande de porc. En proposant de soutenir les éleveurs de porcs rustiques décidés à s'organiser en coopératives aptes à gérer de petites unités artisanales de transformation de la viande de porc, le SOE visait à permettre à ces éleveurs de retirer plus d'argent de la vente de leurs animaux et de couvrir ainsi plus facilement l'augmentation des frais d'élevage constatée. La perspective de recentrer le projet sur le problème de la commercialisation de la viande ne doit pas être pour autant considéré comme opportuniste. D'une part ce problème n'était pas nouveau dans la réflexion menée par le SOE, qui, dès le départ, craignait beaucoup pour les éleveurs la concurrence des bas-quartiers de porcs importés congelés des États-Unis. Ce problème avait par ailleurs été également envisagé dès les premiers temps du repeuplement *grimèl* par le Ministère qui préconisait, en principe, le contrôle et la réduction progressive de ces importations ¹¹⁵.

D'autre part, pour prendre ces décisions (arrêt ou non de la diffusion, lancement éventuel d'un projet visant à monter des coopératives et de petites entreprises de transformation), le SOE s'est appuyé, entre autres, sur une étude menée dans l'Artibonite durant le quatrième trimestre 1990 par une chercheuse française, Myriam BUFFIERES, étude dont les résultats lui ont été communiqués durant le premier trimestre 1991.

L'objectif de ce projet de commercialisation était donc, avant tout, de permettre à l'éleveur de tirer plus d'argent de son porc. Cependant, comme le souligne l'auteur de ce texte ¹¹⁶, "il est également nécessaire de prendre en compte un autre facteur qui est la faiblesse du pouvoir d'achat de la population. La viande de porc est actuellement la plus chère sur le marché. Si on continue à l'acheter c'est qu'elle est la plus appréciée. Mais si son prix devait augmenter, elle deviendrait une consommation de luxe, inaccessible aux plus pauvres. Le risque serait grand alors de voir la contrebande des bas-morceaux reprendre de plus belle, créant un vrai problème de débouchés. D'une manière générale, tout projet en matière de commercialisation qui chercherait à mettre sur le marché visé des produits ne correspondant pas à la demande solvable serait voué à l'échec."

115 MARNDR, *Programme national de repeuplement porcin*, octobre 1985 p12.

116 Myriam BUFFIERES, *Haïti, l'enjeu de l'élevage porcin. Quelle méthodologie d'approche pour quel développement?* 1991, Mémoire de DESS, "Analyse des projets de développement industriels et agricoles", Université de Rennes I Faculté des Sciences économiques et d'économie appliquée à la gestion, p 68

L'inadéquation entre les coûts de production actuels des porcs et les faibles prix proposés dans les circuits traditionnels de commercialisation constitue de ce point de vue l'un des problèmes principaux auxquels sont confrontés les paysans haïtiens qui se lancent à nouveau dans l'élevage porcin (qu'il s'agisse de porcs "grimèls" ou "rustiques"). Ce travail montre par ailleurs qu'il est difficile d'envisager d'augmenter le prix payé au producteur en créant de nouveaux circuits de commercialisation. Les circuits traditionnels y sont d'ailleurs décrits comme "tout à fait adaptés et performants", n'étant "ni saturés, ni exagérément spéculatifs". L'autre hypothèse "selon laquelle le cheptel porcin pourrait augmenter de façon si considérable que le secteur traditionnel ne serait plus en mesure d'absorber la production des petits paysans" ne semble pas réaliste non plus à l'auteur. L'ensemble de ces constats la conduit à préconiser d'autres voies que la commercialisation pour défendre les intérêts des petits éleveurs, et notamment "des actions que permettraient de faire baisser les coûts de production". 117

Au vu des résultats de cette enquête, les nouveaux responsables du SOE ont été amenés à modifier les orientations prévues, d'autant que, sur le terrain, il était devenu clair qu'il était prématuré de vouloir réunir en coopérative d'éleveurs des paysans n'ayant pour l'instant reçu, dans le meilleur des cas, qu'un porcelet. Par ailleurs, l'AFVP, suite à sa propre enquête (citée plus haut). S'appuyant sur une analyse détaillée des différents types d'exploitations, signe un changement d'orientation, considérant qu'au plan économique le problème du repeuplement porcin ne peut être dissocié de celui de la capacité réelle des exploitants à assurer l'alimentation des animaux.

Il y a donc de grandes chances pour que, de par la prise en compte des difficultés rencontrées, l'analyse des erreurs, mais aussi au rythme des balancements d'un bailleur de fonds à l'autre, se réoriente ainsi un projet non terminé qui se cherche un avenir...

Au-delà, il faut, et c'est un point fondamental, prendre en considération les changements politiques récemment survenus en Haïti. En effet, des élections ont eu lieu, et, de par leurs engagements précédents, un certain nombre des dirigeants du SOE ayant été appelés à occuper d'autres fonctions au sein du gouvernement, les rôles et les responsabilités au sein de l'association ont été redistribués. Très vraisemblablement, le nouvel État se penchera à son tour sur le problème du repeuplement porcin et on peut imaginer que ce programme est appelé à prendre une nouvelle ampleur... Avec quels moyens? La question reste ouverte...

117 Myriam BUFFIERES, *ibid.*, p 102

Quel impact pour quel projet ?

Dans le domaine du développement, et l'exemple décrit ici est loin d'être unique, la distance entre les idéologies ou les motivations politiques qui sous-tendent un projet et la réalité et les besoins des personnes cibles de ce projet posent fréquemment des problèmes.

Ce phénomène est largement dénoncé par les ONG en ce concerne les "grands projets", étatiques, bilatéraux ou internationaux le plus souvent, desquels elles tiennent à se démarquer. Pour elles, le PEPPADEP entre d'évidence dans cette catégorie de projet à grande échelle, masquant des objectifs de politique internationale néfastes en fait aux "petits paysans", derrière un discours dit "de développement"...

Ce type de critique n'est que rarement adressé aux ONG, leurs interventions impliquant des budgets moindres et les problèmes étant abordés à plus petite échelle. Cette discrétion peut être due également au fait que ces dernières, qui se veulent plus "proches du terrain", se sont révélées des partenaires bien utiles pour les États bailleurs de fonds, leur permettant notamment de contourner des gouvernements avec lesquels ils n'envisagent pas de collaborer... ou d'en aider d'autre qu'ils ne sauraient soutenir de façon officielle.

L'enjeu d'un contrôle des ONG se situe là pour le gouvernement d'un pays "aidé", en ajoutant qu'un contrôle des budgets qu'elles gèrent peut présenter également un certain intérêt.

De fait, depuis une dizaine d'années au moins, différents gouvernements haïtiens ont successivement tenté d'avoir un contrôle direct sur cette part "privée" de l'aide au développement.

Dès 1981 en effet, commença à se dessiner "la tendance des organisations internationales bilatérales et multilatérales à canaliser vers les ONG une plus large part de leurs financements de développement, autrefois alloués plus spécifiquement aux organismes gouvernementaux." 118

C'est à cette époque qu'une dizaine d'ONG américaines formèrent en Haïti la HAVA (Haitian Association of Voluntary Agencies) qui obtint à partir de 1984 un financement de l'USAID.

118 Elizabeth SILVERA, "Réflexion: pour ou contre cet état d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux?", *Le Nouvelliste* du Vendredi 26 au Dimanche 28 Août 1988, pp.7-9

Un an après fut publié le Décret du 13 décembre 1982, réglementant l'implantation et le fonctionnement en Haïti des Organisations Non Gouvernementales d'Aide au Développement (ONG) 119.

"la HAVA fut, dans le même temps, ralliée par un plus grand nombre d'ONG, afin de réagir de manière organisée face aux décisions gouvernementales du Décret, qui, de toute évidence, instaurait une structure de "contrôle autoritaire" sur les ONG, une sorte de "mise en tutelle", alors que rien n'était entrepris du côté du gouvernement pour mettre en place des services publics efficaces." 120

Effectivement, alors que différents organismes évaluaient le nombre d'ONG présentes dans le pays entre 200 et plus de 300 (jusqu'à 500 selon certains), seules 104 d'entre elles étaient officiellement inscrites au Ministère du Plan en novembre 1987, soit cinq ans après la publication du décret.

Fin août 1988, le gouvernement militaire du général Namphy préparait un nouveau décret "modifiant celui du 13 décembre 1982 réglementant l'implantation et le fonctionnement en Haïti des Organisations Non Gouvernementales d'Aide au Développement "ONG". Ce texte était signé par le Lieutenant Général Prosper Avril, qui prit le pouvoir dans le mois qui suivit, avant la publication officielle du décret. On peut relever dans ce texte une dimension nouvelle de la définition des ONG, ce terme désignant ici "toutes Institutions ou Organisations Privées, nationales ou étrangères, religieuses ou laïques, apolitiques, sans but lucratif, poursuivant des objectifs de Développement aux niveaux national, départemental ou communal et disposant de ressources suffisantes pour les concrétiser."

Il est d'ailleurs précisé à l'article 6, dans les formalités obligatoires pour être reconnu comme ONG et autorisé à fonctionner sur le territoire, que ces organismes doivent "produire une référence de garantie non inférieure à Cinquante mille gourdes (Gdes 50.000) délivrée par une Banque établie en Haïti."

Différents points qui n'allaient pas rassurer un secteur traditionnellement méfiant à l'égard des pouvoirs publics.

Le problème de l'établissement d'un minimum de concertation entre le gouvernement et les ONG reste à l'ordre du jour.

119 paru au n° 90 du *Moniteur*, le lundi 27 décembre 1982

120 Elizabeth SILVERA, *ibid.*, p 7



Ceci est d'autant plus important que, quelle que soit l'évolution des événements, il est probable que, durant des années encore, une grande partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'aide au développement continue à emprunter ainsi des voies parallèles, non gouvernementales.

BIBLIOGRAPHIE

AFVP, Cimade et Frères des Hommes, *Document commun*, 1987.

AFVP, *Document de présentation du projet*.

AFVP, *Repeuplement porcin en races rustiques- phase de diffusion*, Port-au-Prince, non daté (1987 ou début 1988).

AFVP, *enquête sur le projet de repeuplement porcin gascon-chinois mené par la Coopération française et l'AFVP à Jacmel*

Anonyme, "Le créole a battu le yankee. Fini l'affaire cochon" publié dans un journal de l'Ouest (Loire, Maine-et-Loire, Sarthe), datant probablement de juin 1986.

Anonyme, *Le porc créole et son élevage en milieu rural haïtien* 1988 ou 1989- documentation du SOE.

Banque Mondiale, *Haïti, examen des dépenses publiques*, 1987.

BATAILLE F., *Le Petit Samedi Soir*, n° du 8 au 14 octobre 1983.

BEGHIN Ivan, FOUGERE William, KING Kendall W., *L'alimentation et la nutrition en Haïti*, Publications de l'I.E.D.E.S., Presses Universitaires de France, Paris, 1970, p. 93.

BELLANDE Alex, *Rationnel économique de systèmes de production agricole en Haïti: une étude de cas*, Institut National Agronomique, Paris-Grignon, Mémoire de développement agricole, 1982.

BUFFIERES Myriam, Haïti : *l'enjeu de l'élevage porcin. Quelle méthodologie d'approche pour quel développement?* Mémoire de DESS de l'Université de Rennes, 1991.

Caritas Nationale d'Haïti, Mai 1986, *Pwoje Repepleman ak yon lo kochon kreyol Jamayik* (Projet de repeuplement avec un lot de cochons créoles de la Jamaïque).

CFCF, *La Lettre*, Décembre 1988.

J. COPELAND, D.S. FURGUSON, R. JINOJOSA, S.K. MATTER, *Swine production (Interim PID)*, USAID, Port-au-Prince, 1983.

DE WIND Josh et KINLEY III David, *Aide à la migration. L'impact de l'assistance internationale à Haïti*, CIDIHCA, Québec 1988.

DEVILLARD Jean-Marie, 1981, cité par USAID, *Haïti project paper. Interim Swine Repopulation*, 1983 (?) p. 32.

DIAL n° 1178, p. 5, 12 mars 1987.

DOMINIQUE Didier et Rachel B. "Culture et vodou", *Rencontre* n°1, Décembre 1989, Revue du Centre de Recherche et de Formation Économique et Sociale pour le Développement (CRESFED).

DUFUMIER Marc "L'agriculture des mornes" in *Nicaragua aujourd'hui*, n° 76/77, été 1991.

FAO-PEPPADEP *Situation de la peste porcine africaine dans les pays affectés de l'Amérique.*

Frères des Hommes, "Agir avec, agir longtemps, pour un horizon sans faim" Paris, Septembre 1985, p. 9.

FREUD Claude, *Quelle coopération?*, Ed. Karthala, Paris, 1989.

GAUTHIER M.I. et POQUET P., *Repeuplement porcin rustique dans la région de Jacmel Haïti*, AFVP, janvier 1990.

GIRAULT Christian, "Nouvelles données sur l'économie haïtienne" in *Notes et Études Documentaires*, n°4190-91, Série Problèmes d'Amérique Latine, La Documentation Française, Mai 1975.

GRAMIR, *Implantation et impact des organisations non gouvernementales. Contexte général et étude de cas (Haïti)*, SHSE-CICIHCA-ARUNGA, Genève, 1989.

GRD "Peste porcine africaine, cochons et paysans en Haïti" article paru dans *Le Nouvelliste*, 27/2/1982.

GRD "Paysans et cochons haïtiens seront-ils du repeuplement?" article paru dans *Le Nouvelliste* du 16-17 juillet 1983.

Haïti Observateur, Les religieux d'Haïti à l'avant-garde, 6-13 juin 1986.

HENRYS Daniel, "La dynamique sociale du travail du SOE" in *Réflexion critique sur notre action et perspectives d'avenir*, polycopie SOE, Port-au-Prince, août 1990.

HERARD Huguette, "300.000 paysans réclament leurs porcs défunts" in *Haïti Demain Hebdo* du 25 juin au 2 juillet 1986.

HOFFMAN François-Léon, *Haïti, Couleurs, Croyances, Créole.*, Éd. Henri Deschamps et les Éditions du CIDIHCA, 1990.

HURBON Laennec, "Enjeu politique de la crise actuelle de l'Église", *Chemins critiques*, n°1, vol. 1, Éd. CIDIHCA, Montréal, mars 1989, pp. 13-22.

HURBON Laennec, *Dieu dans le vodou haïtien*. Paris, Payot 1972. Éd. Henri Deschamps, Port-au-Prince, 1987.

Jeune Afrique, mai 1987.

LABARTE Rony, "Lequel des Ministères de l'Agriculture sera jugé et condamné par le Tribunal de l'Histoire", *Haïti Libérée*, p.5, hebdomadaire, mi-mai 1986.

LABAT (Père J.B.), *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, G. Cavelier, 1722, 6 volumes.

LACOMBE Robert, "La République d'Haïti", *Notes et Études Documentaires*, n°4436-37-38, La Documentation Française, nov. 1977

Le Petit Samedi Soir, n°630 du 26 avril au 2 mai 1986

Le Petit Samedi Soir, n° 541, 4-10 août 1984)

MARNDR, *Programme national de repeuplement porcin*, octobre 1985, 12p.

MARNDR-Projet Intérimaire de Repeuplement Porcin (GOH/IICA/USAID, *Critères de participation des organisations communautaires paysannes (OCP)* , Juin 1985.

MARNDR, Note de presse, *Arrivée d'un deuxième lot de porcs rustiques*, 22 septembre 1986.

METRAUX Alfred, *L'homme et la terre dans la vallée de Marbial (Haïti)*, UNESCO, Documents spéciaux d'éducation, Paris, 1951.

MORAL Paul, *Le paysan haïtien*, Éditions Fardin (rééd. 1978), Maisonneuve et Larose, 1961.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, "Sociétés et développement" in FASSIN Didier et JAFFRE Yannick, *Sociétés, développement et santé* UREF - Ellipses 1990.

OTT Claire-Lise, "Haïti: Cochons créoles et Droits de l'Homme", *Cimade-Information*, Juillet-août 1989, p. 44-45.

PEPPADEP - le DARNDR - IICA, *Réponses aux questions posées par le public et les religieux*, 5 pages imprimées lors de la première phase d'abattage dans le Nord-Ouest.

Service Oecuménique d'Entraide, *Protocole d'accord* entre Le Service Oecuménique d'Entraide et les Organisations Non Gouvernementales - Association Française des Volontaires du Progrès, CIMADE, Frères des Hommes- 3 mars 1987, 4 p.

SMARTH Lucien, *La paysannerie: Quelle modernisation? Pour qui?*, Polycopie, SOE, Port-au-Prince, septembre 1988, 42 pages.

Tribune d'Haïti, *L'élevage porcin. Un jeu machiavélique*, hebdomadaire, 13-20 août 1986.

USAID, *Haiti Project Paper, Interim Swine Repopulation*, Polycopie, 1983 (?)

CONSOMMATION ET POLITIQUES ALIMENTAIRES DANS DEUX SYSTEMES RURAUX DE L'INDE DU SUD

Frédéric LANDY

INTRODUCTION	88
I - LES RESSOURCES. L'EAU : EN AVOIR OU PAS	88
1 - Le système rural irrigué de Mottahalli	89
2 - Le système rural pluvial de Mayagonahalli et Naragalu	92
II - UNE PRODUCTION PEU DIVERSIFIÉE	94
1 - Domination de la canne à sucre à Mottahalli	94
2 - Mayagonahalli et Naragalu : les incertitudes de l'agriculture sèche atténuées par le cocotier	97
III - AUTOSUFFISANCE ET CONSOMMATION	101
1 - Cultures commerciales et autosuffisance	103
2 - "Ventre plein de boule de ragi, bouche pleine de riz"	104
3 - Consommation et activités non agricoles	110
CONCLUSION	113
Figure 1: Points de revenu et unités de consommation comparés entre les deux types de systèmes ruraux.	102
Tableau 1: Structure foncière dans le système de Mottahalli.	90
Tableau 2: Structure foncière dans le système de Mayagonahalli et Naragalu.	93
Tableau 3: Répartition du bétail dans les deux types de systèmes ruraux.	110
BIBLIOGRAPHIE	115
LISTE DES SIGLES	87

LISTE DES SIGLES

ICDS : Integrated Child Development Service

IRD P : Integrated Rural Development Program

NREP : National Rural Employment Programme

PACS : Primary Agricultural Cooperative Society

PCARDB : Primary Cooperative Agriculture and Rural Development Bank

PDS : Public Distribution System

TRYSEM : Training of Rural Youth for Self Employment

INTRODUCTION

Que l'Inde puisse aujourd'hui exporter des céréales peut étonner ceux qui se souviennent des débuts de famine d'il y a moins de 25 ans. Cela signifie-t-il pour autant que dans le pays tous jouissent d'une alimentation suffisante, qu'il ne subsiste pas d'importantes inégalités sociales et régionales ? Une littérature abondante sur le sujet a tendance à le réfuter ¹. Plus de 37 % de la population demeurent en-deçà du seuil de pauvreté, et il suffit de s'éloigner de ces "greniers à blé" que sont le Punjab ou l'Haryana pour découvrir des États demeurant dans un profond sous-développement.

L'État du Karnataka, dans le sud de l'Inde, n'est certes pas classé comme "en retard" (*backward*) par l'administration indienne. Il y existe cependant d'importantes zones de pauvreté, notamment au nord où les précipitations sont faibles (parfois inférieures à 500 mm) pour une latitude d'environ 15 °N, et où les structures sociales sont - euphémisme - très hiérarchisées. Lorsque donc on désire évaluer la sécurité alimentaire, il s'agit, pour avoir une vue la plus exacte possible, de descendre du niveau national au niveau régional, et même sans doute jusqu'au village. D'où la nécessité de travailler à partir d'un schéma assez complexe du système alimentaire national ². Rappelons que ce système se trouve ainsi composé des sphères des ressources, "de la production, de la consommation ou de l'offre et la demande au niveau national et des transferts marchands et non-marchands, publics et privés." Cela sur 4 niveaux: international, national, régional, et sur celui des systèmes ruraux, qui nous intéressera ici.

Le concept de *système rural*, correspond quant à lui à une réalité dans laquelle l'agriculture est rarement la seule activité économique, où l'espace peut être organisé par les services, les transports et les industries rurales autant que par la situation agraire - même si celle-ci est considérée dans un sens large incluant structures et rapports sociaux. Ainsi donc, à la perspective verticale du système alimentaire, on voudrait faire correspondre une coupe horizontale au niveau du système rural et de ses trois sphères, Ressources, Production et Consommation, toutes trois reliées aux niveaux supérieurs par la sphère des Transferts. On parlera ici de "consommation" au sens large, y incluant en plus des produits alimentaires tous les biens de consommation qui peuvent circuler au sein du système rural. Avec une question simple: qu'est-ce qu'un système alimentaire, quelles sont

¹ cf. KERMEL-TORRES D. (1987)

² cf. Document de travail du programme KERMEL-TORRES D; et ROCA P.-J.,..., *Le système alimentaire national et la dynamique des systèmes ruraux*, 35 p.

les caractéristiques de la consommation dans une région semi-aride d'un pays pauvre du globe ? "Alimentaire": mot prégnant dans une région que la famine frappait encore en 1965-66. Quant au terrain d'étude du présent article, deux systèmes ruraux ont été sélectionnés, avec un village-témoin dans chaque système dans le Sud Karnataka (latitude 12,5°N): l'un irrigué (Mottahalli), l'autre dépourvu d'irrigation et voué à l'agriculture pluviale (avec en fait deux petits villages voisins, Mayagonahalli et Naragalu). Dans tous, la caste dominante (plus de 70 % de la population) est *Vokkaliga*, une caste Sudra assez basse. Plus d'un an fut passé à leur étude sur le terrain, et c'est une partie des données ainsi recueillies qui furent utilisées pour la rédaction de ces lignes .

I - LES RESSOURCES. L'EAU : EN AVOIR OU PAS

1 - Le système rural irrigué de Mottahalli

La semi-aridité de la zone (838 mm) explique que la présence de l'irrigation suffise à définir un système rural particulier. Le système comprend ainsi la rive gauche de la branche "Kaveri" du canal d'irrigation Vishveshvarayya jusqu'au voisinage de la ville de Mandya (120 000 habitants environ en 1990), à 9 km du village. Ses limites: au sud et à l'ouest, le caractère non irrigué de la région. Au nord, son caractère urbain. A l'est, l'absence d'irrigation régulière, due à l'éloignement du canal principal; c'est là que les limites sont les plus floues, correspondant davantage à un lent dégradé qu'à une franche coupure. Ce qui donne son identité au système rural, c'est bien le Krishnarajasagar, ce barrage proche de Mysore, construit sous la direction de Vishveshvarayya, le *diwan* du maharadja de l'époque, achevé en 1932, et qui irrigue Mottahalli depuis 1939. Ce village est situé à proximité du canal principal, ce qui lui garantit, sauf années d'exceptionnelle sécheresse, un apport en eau à intervalles réguliers presque toute l'année. L'agriculture bénéficie donc d'une maîtrise de l'eau quasiment parfaite, ce qui a permis depuis les années 1940 la substitution de la canne à sucre, et à un degré moindre de la riziculture irriguée, aux cultures pluviales traditionnelles. Pour le paysan, les risques sont limités aux années de très mauvaises précipitations. Il demeure certes dans l'agriculture une incertitude, mais jusqu'à un certain degré seulement. Les rendements ne sont pas assurés... mais il est assuré qu'ils ne seront pas nuls - ce qui est déjà beaucoup comparé aux régions voisines non irriguées-. De plus, alors même que le Département de l'Irrigation a mis en place une législation apparemment rigoureuse (interdiction, afin d'économiser l'eau, de cultiver du paddy pendant la saison sèche, c'est-à-dire d'en semer en janvier), la règle est peu respectée sur le terrain; et en

février le vert effronté des jeunes rizières fraîchement repiquées montre bien que l'amende de 900 Rs (*roupies*) promise aux contrevenants n'est jamais perçue par le "comptable villageois" (*Village Accountant*)³. Celui-ci collecte cependant la taxe sur l'eau d'irrigation: 1000 Rs/an/ha de canne à sucre, 100 Rs pour le paddy, 24 Rs pour les autres cultures.

L'irrigation est donc l'élément essentiel de l'écosystème, plus sans doute que ne le sont les sols rouges, légers, assez bons, que compte la région, ou que la topographie en pentes douces, à la déclivité suffisante pour distinguer ce qui est irrigable de ce qui ne l'est pas: les terres trop élevées et celles au sud du canal, soit 26 % de la surface cultivée de Mottahalli, ne peuvent être consacrées qu'à des cultures pluviales telles que millets et pois, aux rendements très faibles (8 q/ha). Sec ou irrigué, tout est cultivé à Mottahalli. Aucune friche, sinon les abords de l'étang d'irrigation (*tank*) alimenté par le canal, qui servent de pâtures publiques. La forte humanisation du paysage est révélatrice des densités: à Mottahalli, sur un finage de 370 ha vivent 2100 hbts en 1990, ce qui correspond à la taille moyenne des autres villages du système rural et dépasse par sa densité (568 hbts/km) les 330 hbts/km de la partie rurale du *taluk* (subdivision administrative d'un district) de Mandya.

Du coup, les structures foncières se caractérisent par une faible taille moyenne des exploitations: 3,7 acres (1,48 ha). L'irrigation permet à une famille de 5 personnes de "vivre" (selon les standards ruraux indiens) avec seulement un demi-hectare en canne à sucre.

Tableau 1 : Structure foncière dans le système de Motahalli

Paysans	sans-terres	marginiaux < 1 ha	petits 1-2 ha	petits-moyens 2-4 ha	moyens 4-10 ha	gros > 10 ha
% de la population	29	20	16	23	12	0

NB. On utilise ici la classification et la terminologie officielles suivies par le gouvernement du Karnataka, où un hectare irrigué vaut deux hectares standard, non irrigués.

À cette répartition des propriétés foncières, il faut ajouter 29% de maisonnées sans terres. La proportion est importante, et si l'on y ajoute tous les micro propriétaires (appelés "marginiaux" dans les statistiques indiennes) qui n'ont pas assez de terres pour nourrir leur

³ Pour information, un repas végétarien complet dans un restaurant de classe moyenne coûte de 4 à 6 roupies.

famille, on s'aperçoit que la moitié de la population de Mottahalli doit travailler comme ouvrier agricole (*kuli*, coolie) pour survivre. Une telle proportion de familles sans terre est due en grande partie à la forte immigration induite par l'irrigation du système rural: depuis 40 ans en effet, la culture de la canne et sa transformation en *jaggery* ("*jagre*" en français pondichérien: jus de canne cristallisé non raffiné) a attiré en provenance de zones non irriguées des ouvriers saisonniers, mais aussi des familles entières qui vinrent s'établir de manière permanente à Mottahalli. Celles-ci aujourd'hui ne vivent que de salariat agricole - à l'exception de quelques-unes ayant bénéficié de terres non irriguées, allouées par l'administration comme lors de la réforme agraire de 1974. Cette réforme a eu cependant peu d'effets, le plafond imposé à la propriété foncière étant trop élevé (4 ha irrigués)... ou tourné. Apparentent même des conséquences négatives au village, avec l'interdiction du faire-valoir indirect: du coup, il est devenu très difficile pour un ouvrier agricole de trouver une terre à prendre en location, alors que le métayage, même avec 50 % de la récolte livré au propriétaire, représentait souvent un revenu non négligeable.

Autre difficulté pour les plus pauvres, manquant de ressources techniques et financières: la canne à sucre, culture dominante à Mottahalli, coûte cher: 14000 Rs environ jusqu'à la coupe (en estimant il est vrai la main-d'oeuvre familiale au prix de la main-d'oeuvre salariée). Surtout, la canne est une culture annuelle: pendant 12 ou 13 mois, il faut vivre avec le revenu de la vente de la récolte précédente. Ceci explique que l'autofinancement soit réservé aux plus riches; mais tous profitent des prêts (*crop loans*) à taux bonifiés offerts par la coopérative agricole voisine de Kottatti (Primary Agricultural Cooperative Society, en fait d'inspiration gouvernementale). Celle-ci propose également engrais chimiques et semences à prix subventionnés. Les pesticides sont en vente, eux, à l'Agrocenter de Kottatti, en plus des boutiques privées de Mandya. Quant au matériel agricole, il peut être acheté grâce aux prêts de la Primary Cooperative Agriculture and Rural Development Bank de Mandya: c'est ainsi qu'il existe 4 motoculteurs et même un tracteur à Mottahalli, de même qu'une dizaine de pompes d'irrigation électriques. Cependant, les garanties de solvabilité exigées par cette banque la réservent aux paysans les plus riches. Ceux-ci peuvent en outre profiter de la PCARDB pour acquérir des charrettes avec attelage de boeufs; alors que pour cela les plus pauvres et les *Harijan*⁴ doivent être bénéficiaires du programme de développement gouvernemental Integrated Rural Development Programme (IRDP). Ce programme a

⁴ "Enfants de Dieu": nom forgé par le Mahatma Gandhi pour désigner les Intouchables.

cependant plutôt pour vocation, on le verra, une diversification économique qui soit accessible aux plus déshérités. Et à Mottahalli en 1989, seules 20 personnes bénéficiaient de prêts IRDP - alors que 85 agriculteurs avaient souscrit des emprunts à terme ordinaires. Comme la Coopérative primaire déjà citée profite de son côté essentiellement aux plus gros paysans, comme les promesses populistes d'annulation des dettes contractées auprès des banques ne concernent en fait que ceux suffisamment riches pour avoir pu emprunter, on comprend que les plus démunis soient malgré tout défavorisés par la répartition des crédits, quand bien même l'État fournit un gros effort (au moins officiellement) dans leur sens.

Car toute cette infrastructure, même lorsqu'elle est nommée coopérative, se trouve en fait financée par l'État du Karnataka ou New-Delhi, qui fournissent un crédit bon marché à l'agriculture de Mottahalli. Si l'on y ajoute l'énorme investissement public que représente la mise en irrigation et son entretien, le rôle de l'État dans la mise en valeur des ressources du système rural, ressources médiocres naturellement, apparaît important. Il ne l'est pas tant dans le système à dominante pluviale.

2 - Le système rural pluvial de Mayagonahalli et Naragalu

Au nord du précédent, et plus étendu que lui (une quarantaine de kilomètres de large), ce système est caractérisé par l'absence d'irrigation par canal et par l'importance des cocoteraies. Il l'est aussi, et c'est cela qui le distingue d'autres systèmes voisins autrement très semblables, par l'extension récente de la sériciculture (élevage du ver à soie). Mayagonahalli (570 habitants environ en 1990) et Naragalu (547 habitants) sont deux des nombreux petits villages de ce système rural, situés à 11 km de la modeste ville de Nagamangala (13 000 hbts).

Sur les 664 ha des deux finages étudiés, seulement 44 % sont cultivés. Le reste est trop rocailleux, occupé par un inselberg, ou par un petit *tank* irriguant chichement quelques acres (avec tout juste assez d'eau pour une seule récolte de riz). 14 pompes électriques et une trentaine de puits dont beaucoup à sec dès janvier: c'est peu pour faire vivre 1120 habitants et permettre à l'agriculture d'échapper aux risques climatiques engendrés par la faiblesse et l'irrégularité des précipitations (751 mm). On comprend que sur des sols à l'origine pourtant semblables à ceux de Mottahalli, la population soit moins dense (168 habitants/km pour les deux finages, 136 pour la partie rurale du taluk de Nagamangala), vivant des cocoteraies et de pauvres cultures de millets et de pois. L'espace est moins bien maîtrisé, l'écosystème moins humanisé.

Ce qui fait que si la taille moyenne des exploitations est comparable à celle de Mottahalli (Mayagonahalli: 2,2 ha, contre 1,2 ha à Naragalu, plus pauvre), les revenus agricoles des deux systèmes ruraux ne peuvent pourtant être comparés puisqu'il s'agit ici de terres non - ou mal - irriguées.

Tableau 2 : Structure foncière dans le système de Mayagonahalli et Naragalu

paysans	sans-terres	marginiaux < 1 ha	petits 1-2 ha	petits-moyens 2-4 ha	moyens 4-10 ha	gros < 10 ha
% de la population	4	28	37	24	6	1

4 % de sans-terres, c'est très peu. Cela est dû en partie aux distributions de friches publiques aux plus pauvres, mais aussi à l'existence aux franges du finage de Naragalu d'un lotissement récent comprenant de nombreuses maisonnées sans terre, souvent d'origine extérieure au village, et qui n'a pas été comptabilisé ici. Quoi qu'il en soit, vu la mauvaise qualité des terres, la même proportion de population qu'à Mottahalli (50 %) doit travailler comme ouvrier agricole pour vivre. En outre, 80 % des familles ont un ou plusieurs membres ayant émigré, vivant ou ayant vécu dans les grandes villes que sont Bangalore, Bombay, ou à un degré moindre Bhadravati. Le peu d'argent qu'ils rapportent est utilisé surtout pour les dépenses de consommation. Beaucoup travaillent là-bas dans des restaurants: un serveur employé dans un restaurant de classe moyenne à Bombay (la ville qui paie le mieux) gagne au moins 500 Rs par mois, nourri et (mal) logé. S'il vit seul, ce qui est généralement le cas, il peut envoyer à sa famille entre 400 Rs et... rien, si sa personnalité n'a pas su résister aux tentations et turpitudes de la Ville.

Les ressources financières nécessaires à l'agriculture traditionnelle sont de toute façon peu nombreuses: cultiver un champ de millet rapporte peu, mais coûte peu. Au temps des semailles, lorsqu'il faut acheter semences et engrais à l'Agrocenter ou aux boutiques privées de Nagamangala, on vend quelques noix de coco, cherche quelques journées de salariat agricole, dépense les mandats des émigrés. Pas besoin d'emprunter comme pour la canne à sucre de Mottahalli: sur les 66 familles de Mayagonahalli et Naragalu membres de la coopérative agricole locale (dont 14 *Harijan* qui ont leur cotisation de 25 Rs payée par l'État), seules 2 avaient souscrit un emprunt pour la campagne 1989-90.

II - UNE PRODUCTION PEU DIVERSIFIÉE

1 - Domination de la canne à sucre à Mottahalli

Les systèmes de production agricole, au niveau de l'exploitation, reflètent cette prédominance de la canne. Les principaux éléments du système sont les suivants.

- La terre, capital fixe qui du fait qu'elle doit être irrigable pour la culture de la canne à sucre a une énorme valeur (parfois plus de 250 000 Rs/ha).

- Le bétail: pour le labour et le sarclage, une paire de vaches et, si le paysan est assez riche, de boeufs sont utilisés (une paire de bons boeufs vaut 7 000 Rs). Plus de 400 bêtes de trait vivent à Mottahalli, soit 1,7 animal par maisonnée ayant de la terre. Le chiffre pourrait faire conclure à un suréquipement, du fait que les travaux agricoles n'occupent les bêtes qu'une petite partie de l'année et qu'il est possible d'emprunter un attelage à un voisin ou parent, compte tenu de la force des liens sociaux au village. Mais au contraire, comme les pluies n'attendent pas et que tous ont besoin de labourer au même moment, comme la possession d'un attelage est source de prestige, comme enfin les déjections animales servent à engraisser les champs (au même titre que celles des chèvres, moutons, ou bien des bufflesses, à vocation purement laitière - 0,8 bufflesse par famille), il en résulte un sérieux manque pour les exploitations agricoles ne disposant pas d'un attelage.

- Les capitaux circulants sont, outre les engrais chimiques que tout le monde utilise pour la canne à sucre et les emprunts sur récolte déjà cités, un matériel agricole relativement moderne, avec des araires en métal que seuls les plus pauvres ne possèdent pas. Quatre motoculteurs, un tracteur: pour un village du sud de l'Inde centrale, c'est une mécanisation assez remarquable.

- La main-d'oeuvre est de deux types, familiale et salariée. En règle générale, tous les membres de la maisonnée doivent travailler dans les champs. Tous, sauf les personnes âgées (qui s'occupent alors souvent du petit bétail), les épouses des riches propriétaires - signe de statut social - et l'un des paysans les plus aisés de Mottahalli qui du fait qu'il est aussi professeur de collège préfère "superviser" les travaux des champs. Les enfants scolarisés (62 %) doivent eux-mêmes souvent travailler après la classe, tandis que les autres, issus de familles souvent pauvres, sont par leur travail une source de revenus pour la maisonnée, et non de dépenses.

Globalement, il y a donc une véritable mobilisation de la main-d'oeuvre familiale pour servir aux besoins de l'agriculture. Celle-ci cependant ne suffit pas. Il faut recourir en outre à une force de travail salariée composée le plus souvent de journaliers micro propriétaires ou sans terre, venant de Mottahalli même ou parfois du système rural voisin non irrigué. Ces kuli gagnent, avec un repas en plus parfois, 10 Rs pour 6 h de labour, 6 ou 7 Rs pour le repiquage du paddy (tâche féminine), et pour la moisson de celui-ci pendant un jour complet 8 kg de grains. La coupe de la canne se paie elle au tonnage, soit environ 8 Rs pour 5 h de travail.

On le voit, certaines tâches sont mieux rémunérées que d'autres, mais les salaires dans l'ensemble sont bas. Certes, T.S. Epstein ⁵ avait noté que le salaire d'un laboureur était en 1955 de 1,25 Rs, ce qui permettait d'acheter 2,8 kg de riz; en 1970, il était passé à 2 Rs, soit seulement 1,68 kg de riz. Cette aggravation de la situation n'a pas été confirmée par la suite, puisque les 10 Rs actuelles permettent d'acheter 2 kg de riz de bonne qualité. Et il y a davantage de travail disponible grâce au développement des puits, à l'amélioration des rendements, grâce aux variétés améliorées, etc. Il reste que les salaires agricoles sont inférieurs à ceux qui se pratiquent dans le bâtiment ou l'industrie à Mandya. Ils suffisent pourtant, parce que le chômage urbain est important, et parce qu'en Inde les ruraux demeurent encore réticents à partir en ville, à attirer à Mottahalli une importante force de travail immigrée - une spécificité par rapport au système rural pluvial de Naragalu. Cette immigration est aussi bien saisonnière que définitive. Les saisonniers arrivent à partir de juin et peuvent demeurer jusqu'à décembre pour travailler à la coupe de la canne puis à sa transformation en jagre dans les 28 moulins artisanaux de Mottahalli (qui appartiennent à de gros propriétaires). Ce sont presque 200 personnes qui viennent ainsi chaque année. Certains se sont définitivement fixés au village, et aujourd'hui 28 % des chefs de famille de Mottahalli sont nés ailleurs. Immigrés, ils sont donc pour la plupart sans terre et forment l'essentiel de la main-d'oeuvre agricole salariée locale.

On le voit, c'est la canne à sucre - plus que l'irrigation en soi - qui a déterminé en partie la structure démographique du village. Son influence est également visible dans les rotations agricoles. L'irrigation permet la culture de la canne (*kabbu*) sur presque toutes les terres reliées au canal. De fait, cette plante occupe 39 % de la surface cultivée au mois d'octobre. Elle est récoltée en général 2 ou 3 années de suite, en laissant le plant repousser après la coupe (*ratoon*).

⁵ EPSTEIN T.S. (1973, p. 164).

Les rendements sont alors moindres, mais on atteint cependant souvent les 40 t/acre (100 t/ha). Priorité est donnée à cette agriculture commerciale: dans les rotations, le paddy (*batta*, 30 % de la surface cultivée pour un rendement moyen de 25 q/acre - 62,5 q/ha) et un millet, l'éleusine (*Eleusine coracana*, *ragi* en kannada ⁶, 5 % de la surface cultivée, 30 q/ha) n'apparaissent finalement que peu, car ils sont voués essentiellement à l'autoconsommation familiale. Le reste de la surface utilisée (26 %) est consacré à une agriculture pluviale (légumineuses, arachide) aux faibles rendements.

Pourquoi le paddy n'est-il que rarement une culture commerciale? D'une part parce que l'unique rizerie du village, qui le décortiquerait, ne l'achète pas assez cher au producteur: elle-même doit revendre à l'État le tiers du riz en sa possession (*procurement*) à un prix fixé, souvent inférieur au cours du marché. Mais d'autre part, la riziculture souffre de la concurrence de la canne à sucre. Celle-ci est en effet plus rentable: certes, en estimant le travail familial au coût des salaires en vigueur, 1 ha de canne coûte environ 14 200 Rs, tandis que 1 ha de paddy revient à 5 000 Rs seulement. Mais la maturation de la canne exige un an environ, tandis que celle du riz ne dure que 5 mois. Et la marge de profit est bien supérieure avec la canne, puisqu'elle peut dépasser les 25 000 Rs/ha, alors que le paddy ne rapporte que 7 500 Rs.

Il est vrai qu'au fil des ans, mais aussi des mois et même des jours, les cours et par conséquent les revenus de la canne fluctuent. Deux débouchés s'offrent au producteur : il peut d'abord vendre directement la canne à la raffinerie de Mandya, où il obtiendra un prix assez moyen et fixé pour toute la saison. Ce prix détourne du paddy, puisqu'entre 1976 et 1988 il a augmenté en moyenne de 16,45 %/an, tandis que celui du paddy par le système du *procurement* n'augmentait que de 7,08 %/an. La raffinerie représente le débouché le plus sûr pour ceux qui veulent ou ne peuvent que "jouer petit". Mais on peut également porter sa canne dans un moulin à *jagre* du village, moulin qui peut appartenir au producteur lui-même. Là commence l'incertitude. Les cours du *jagre* au marché réglementé (*Regulated Market*) peuvent varier de 350 à 650 Rs en une saison. Énormes profits, pertes parfois: tout le monde n'est pas gagnant, mais le jeu en vaut la chandelle.

Cette part d'incertitude, de même que l'endettement annuel auprès de la coopérative, pourrait détourner les plus pauvres de la canne à sucre. Or, un seul paysan se refusant à cultiver de la canne fut rencontré durant cette étude. Tous les autres, même les

⁶ Langue du Karnataka.

microfundiaires, en plantaient. Sur sa petite propriété de 40 ares, Puttaswamy ne cultive même que cela; pas une seule culture vivrière dans ses champs. Aussi doit-il acheter chaque année 3 q d'éleusine et 2 q de paddy pour sa famille. La trop fameuse "prudence paysanne" est peu représentée à Mottahalli!

Cela n'est pas sans raison. Certes, on pourrait parler d'"agriculture-loterie" si l'expression ne semblait ici outrée par rapport à d'autres situations en pays tropicaux pour laquelle elle a été forgée. Il existe une part d'incertitude. Même dans un système rural irrigué, il y a fluctuation des revenus - mais fluctuation au-dessus d'un certain minimum assuré par l'eau du canal, et c'est là l'essentiel. Il en va d'ailleurs de même pour la quinzaine de producteurs de légumes de Mottahalli, qui vendent souvent avec de gros bénéfices aubergines, concombres ou tomates à Mandya, ou même par car à Bangalore (110 km): même si leur profit net final est parfois faible, la survie de leur exploitation n'est jamais menacée. Ce n'est pas le cas dans le système pluvial .

2 - Mayagonahalli et Naragalu : les incertitudes de l'agriculture sèche atténuées par le cocotier

En l'absence d'irrigation, les systèmes de production agricole y sont plus "chiches" (*niggardly*, selon l'expression de T.W. Schultz, 1970): les maisons, plus pauvres, plus petites et minérales, renferment autant de bétail qu'à Mottahalli (1,66 bovin par exploitation agricole; 0,91 bufflesse par maisonnée) mais de qualité moindre. L'aire de métal n'est plus si courante. La terre arable vaut moins: 50 000 Rs l'hectare d'éleusine, et trois fois plus l'hectare de cocoteraie dans les bas-fonds. L'autofinancement est la règle pour la culture dominante, l'éleusine (63 % de la surface cultivée au mois d'octobre), dont la production ne coûte que 12 000 Rs/ha, mais ne rapporte pas plus en bénéfice net, en raison de rendements très faibles (8 ou 9 q/ha). Pourtant l'on utilise uniquement des variétés améliorées et des engrais chimiques depuis 1980. Les chiffres sont pires pour le sorgho (*jola*, 4 % de la surface cultivée), le grain de cheval (*huruli*, *Dolichos biflorus*, 10 % de la surface cultivée) ou même le riz pluvial, qui complètent la rotation. Et ces moyennes cachent souvent des résultats catastrophiques, avec parfois, si les pluies sont trop médiocres, des champs ayant une production nulle (exceptée la paille) ⁷.

⁷ En Inde, les précipitations sont qualifiées de "normales" si la variation par rapport à la moyenne habituelle ne dépasse pas 20%. Mais 20% de 751 mm, précipitation moyenne à Naragalu, ne fait que 600 mm! Et ces pluies ne surviennent pas toujours aux époques propices...

Vu la faiblesse de la production, main-d'oeuvre familiale et entraide de parents, voisins et amis suffisent à accomplir la moisson et le battage. L'engagement de journaliers est donc assez rare, les propriétaires étant le plus souvent trop pauvres pour payer des salaires pourtant inférieurs, (sauf pour le labour) à ceux de Mottahalli (rarement plus de 5 Rs/jour, sans repas, pour la moisson).

Les seules richesses de Naragalu et Mayagonahalli concernent les cocoteraies (12 % de la surface cultivée selon le *Village accountant*, mais le chiffre est sans doute sous-estimé) et la sériciculture (la culture de mûrier occupe seulement 1,5 % de la surface cultivée). Le cocotier est cultivé sans irrigation, dans les terres les plus basses et humides. Un arbre peut donner après 7 ans plus de 50 noix par an pendant 70 années. Par sa production régulière assez peu affectée par les caprices climatiques, il représente en soi l'assurance d'un revenu. Aussi la surface en cocotiers a-t-elle crû de manière régulière depuis 40 ans. Le taluk de Nagamangala comptait 2163 ha en cocoteraies en 1960-61, mais 4160 ha en 1982-83. Les nouvelles plantations à Naragalu et Mayagonahalli se multiplient, car les villageois s'aperçoivent que les cocotiers peuvent déborder des bas-fonds sur les hautes terres à éleusine tout en demeurant plus rentables que ce millet. Cette évolution est d'ailleurs encouragée par l'État, qui par l'intermédiaire de la banque PCARD déjà citée, subventionne et fait crédit aux nouvelles plantations.

Cependant le débouché n'est pas assuré de manière stable, quelque soit le type de noix vendu. On peut en effet vendre des noix vertes, à boire (1,5 Rs environ), ou plus mûres (2 Rs) à un marchand local. Ou bien des noix séchées, dont on tirera l'huile de coprah, au marché réglementé de Tiptur à une centaine de kilomètres: on utilise alors parfois un intermédiaire. Mais il existe toujours une fluctuation des cours. Et depuis deux ans, ceux-ci sont en baisse continue à Tiptur (de 4 200 Rs en mai 1988 on est passé en mai 1990 à 1 700 Rs/q de noix décortiquées), et les difficultés du coprah se répercutent sur le cours des noix plus tendres.

Mais le problème est double : d'une part, certains ne possèdent qu'un ou deux arbres, alors que les plus riches peuvent posséder jusqu'à 700 cocotiers. D'autre part, l'inégalité se renforce du fait qu'il n'est pas possible pour les plus pauvres d'attendre les 12 mois nécessaires à la maturation de la noix de coprah : cette spéculation pourtant plus rentable (encore 13 000 Rs/ha/an de profit net en mai 1990) leur est interdite car leurs faibles ressources les obligent au court terme. Chaque semaine, ils partent donc vendre au marché voisin une dizaine de noix ou davantage, afin d'assurer au moins une part de leur consommation immédiate. Du fait de la difficulté de se

faire engager comme *kuli*, il s'agit d'une ressource complémentaire qui leur est essentielle.

Ainsi donc, si les richesses potentielles de la noix de coco demeurent inaccessibles aux plus défavorisés, celle-ci n'en constitue pas moins pour ces derniers un moyen de survie. Il n'en va pas de même avec cette nouvelle ressource apparue il y a 12 ans à Naragalu puis à Mayagonahalli, la sériciculture, car elle est réservée aux propriétaires de puits, donc aux plus riches. En effet, le mûrier cultivé est une variété améliorée et nécessite une irrigation régulière pour donner entre 3 et 6 récoltes par an. Ces feuilles nourriront les jeunes larves pendant près d'un mois, puis, les vers ayant fabriqué leur cocon, les éleveurs partent les vendre, le plus souvent au marché réglementé de Ramnagar, à une centaine de kilomètres. Les maladies sont nombreuses, les conditions d'hygiène déplorables (on élève les vers chez soi, entre le boeuf et le nouveau-né). Mais, sauf lorsqu'on utilise des races trop fragiles (*bivoltine*), un profit net important est assuré (jusqu'à 620 000 Rs/ha) du moment que le mûrier est convenablement irrigué. D'où la nécessité d'un puits suffisamment profond et bien alimenté, d'une motopompe ou d'une pompe électrique, bref, d'une certaine aisance.

La littérature indienne sur le sujet répète avec le plus parfait psittacisme que la sériciculture est une aubaine pour les plus pauvres, que le mûrier est le *kalpavriksha*, l'Arbre du Paradis, pour les micro propriétaires. Dans les zones du Karnataka où la sériciculture est implantée depuis des siècles, où pousse par conséquent un mûrier de variété locale non irriguée, cela est vérifié. Mais non à Naragalu, où la logique des aides publiques à la sériciculture irriguée participe d'une vision plus productiviste que sociale. Le seul bénéfice que peuvent en tirer les plus pauvres serait un emploi occasionnel. Pendant la période finale du cycle en effet, les vers doivent être énormément nourris: 90 % de la nourriture totale est absorbée pendant la deuxième moitié du cycle, et il faut aux vers des feuilles fraîches, ce qui oblige à des cueillettes et des distributions très fréquentes. D'où la nécessité d'une importante main-d'oeuvre, souvent extra familiale les derniers jours du cycle. Mais cette considérable offre de travail représente justement le revers de la médaille: car du coup, les éleveurs ont tendance à limiter le nombre d'oeufs qu'ils achètent, et donc la surface en mûrier, afin de minimiser le nombre de journaliers employés: on a rarement plus de 25 ares en mûrier. "Les *kuli* ne travaillent pas comme il faut, se plaignent les éleveurs; il faut les encadrer, ils ne sont jamais libres quand on a besoin d'eux, les Vokkaliga sont une caste trop fière pour travailler pour autrui, etc.". Autant de raisons qui font que la sériciculture n'est pas la panacée pour les ouvriers agricoles. Alors, comme les cocotiers et les champs céréaliers nécessitent encore moins

de main-d'oeuvre salariée, on émigre vers Bangalore et Bombay... accroissant de ce fait les difficultés pour les employeurs potentiels à la recherche de journaliers disponibles. D'où le paradoxe: d'un côté, il existe bien une rareté temporaire de main-d'oeuvre, pour peu que la récolte de mûrier tombe lors de la moisson ou pendant la saison des fêtes et mariages. Mais par ailleurs, ce système rural souffre d'un sous-emploi chronique, que ne parviennent pas à supprimer les programmes gouvernementaux comme le National Rural Employment Programme, qui a employé contre salaires en nature des villageois pour leur faire bâtir une école et une route.

Ce salariat non agricole, plus important en système pluvial qu'en irrigué, comprend aussi des emplois temporaires, auprès d'un riche propriétaire qui veut agrandir son puits, ou bien auprès d'un entrepreneur en travaux publics qui construit un canal ou répare une route dans les environs. Dans ce dernier cas, les salaires respectent les minima légaux, et les hommes gagnent 15 Rs, les femmes 13 (sans repas). Mais la plupart des entrepreneurs se plaignent de la difficulté de trouver de la main-d'oeuvre. Nouveau paradoxe quand pourtant la morte saison agricole laisse bien des bras oisifs! Mais le travail est pénible; de plus, le travail non agricole est considéré comme peu digne d'un *Vokkaliga* (ce nom signifie "cultivateur"); enfin, il est mal vu pour un homme seul, et c'est pire encore pour une femme, de partir travailler dans un chantier, fut-il éloigné de quelques kilomètres seulement. Fierté individuelle et pression sociale font que les emplois non agricoles ne soulagent pas comme ils le pourraient le sous-emploi villageois.

Aussi la solution choisie par le plupart des habitants ne pouvant vivre de l'agriculture est une solution à leurs yeux plus noble: l'émigration. Sur place en revanche, il existe fort peu de diversification économique. Les seules activités non agricoles locales sont à peu de choses près les artisanats traditionnels (forgeron, barbier...) correspondant à des castes spécialisées: diversité, mais non diversification. Le reste, à part l'élevage laitier sur lequel on reviendra, représente peu. Le système rural pluvial est avant tout un espace agricole, offrant trop peu de ressources, trop peu de capitaux, trop peu de débouchés urbains en raison de la petitesse de Nagamangala, pour générer des industries rurales. Les programmes publics de diversification comme le TRYSEM (Training of Rural Youth for Self Employment), qui organise des stages de formation et facilite des prêts bancaires pour les jeunes, n'ont de résultats visibles qu'à l'échelle individuelle. Ils ont permis un tailleur à Naragalu, un réparateur de bicyclettes à Mottahalli, c'est à peu près tout.

Car l'on retrouve la même situation à Mottahalli, mais pour des raisons différentes: là, l'agriculture est si rentable que même les ouvriers agricoles, parce qu'ils arrivent à vivre comme journaliers, ne souhaitent pas se lancer dans une activité non agricole autre que l'élevage laitier. Ce conservatisme a déjà été admirablement décrit par T.S. Epstein ⁸. Mais celle-ci semblait impliquer que si l'irrigation renforce la tradition dans un village donné, l'absence de celle-ci ne pouvait qu'inciter à la diversification économique. Ce qui est loin d'être vérifié dans notre système rural à dominante pluvial.

III - AUTOSUFFISANCE ET CONSOMMATION

Nos deux systèmes ruraux mis en place, observons les sociétés qui y vivent. L'une est globalement plus riche que l'autre, c'est-à-dire que les revenus moyens aussi bien que les revenus les plus bas sont supérieurs à Mottahalli ⁹. Mais ces deux sociétés sont toutes deux inégalitaires, - Mottahalli plus que Naragalu et Mayagonahalli-, en forme de pyramide à base très large, avec une pointe étroite et élevée (cf. Figure 1).

C'est pour la base de ces pyramides que les problèmes alimentaires sont évidemment les plus aigus. Quelles sont les stratégies mises en oeuvre, au sein d'un système dans lequel le vivrier occupe beaucoup moins de place que le commercial (Mottahalli) ou dans lequel il en occupe de moins en moins (Naragalu)?

⁸ EPSTEIN T.S. (1962, 1973).

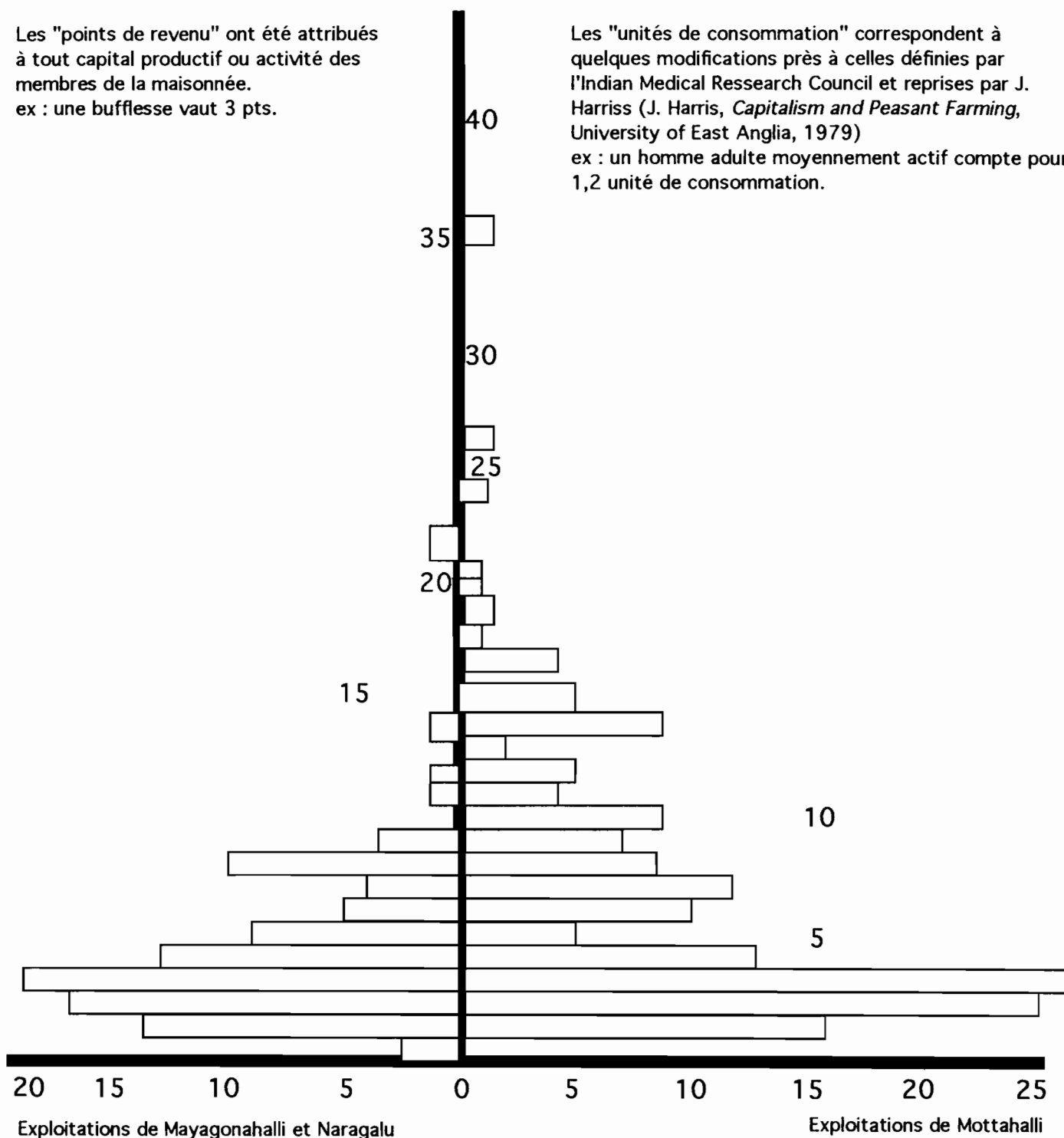
⁹ Là, un sans-terre journalier agricole "libre" (sans lien de dépendance clientéliste envers un propriétaire créancier) gagne environ 2500 Rs/an.

Figure 1: Points de revenu et unités de consommation comparés entre les deux types de systèmes ruraux.

Points de revenu/unités de consommation

Les "points de revenu" ont été attribués à tout capital productif ou activité des membres de la maisonnée.
ex : une bufflesse vaut 3 pts.

Les "unités de consommation" correspondent à quelques modifications près à celles définies par l'Indian Medical Research Council et reprises par J. Harriss (J. Harris, *Capitalism and Peasant Farming*, University of East Anglia, 1979)
ex : un homme adulte moyennement actif compte pour 1,2 unité de consommation.



1 - Cultures commerciales et autosuffisance

On a souligné combien les cours du *jagre* et du coprah sont instables. A Mottahalli, tous les agriculteurs à une exception près cultivent de la canne à sucre, et certains même ne font aucune culture vivrière. A Naragalu et Mayagonahalli, on peut prédire que dans quelques années la noix de coco jouera le rôle de la canne de Mottahalli, sauf brutale et persistante chute des cours: ce n'est qu'une question de temps (les jeunes plants aujourd'hui en terre doivent arriver à maturation) et de capitaux (il en faut pour commencer la plantation, et pour pouvoir survivre en attendant que les arbres soient productifs).

Dans les deux systèmes ruraux, les logiques paysannes semblent donc aller dans le même sens. En règle générale le producteur de Mottahalli ne produit de riz et d'éléusine que ce qui est nécessaire à l'alimentation de sa maisonnée ¹⁰. A Mayagonahalli et Naragalu, la stratégie est davantage tournée vers l'autosuffisance, mais souvent la récolte d'éléusine est trop faible pour que le paysan n'ait pas à en faire l'achat à l'extérieur; et de toute façon du riz doit être acheté vu la grande rareté des rizières irriguées ¹¹. Il reste encore beaucoup de terres pouvant accueillir des cocoteraies, mais le paysan a de moins en moins peur de sacrifier son autosuffisance à leur extension. Au total, il semble que l'on soit en face de paysans obéissant, selon les individus, soit au modèle de T.W. Schultz (1970) - le paysan maximise le profit comme un entrepreneur industriel moderne -, soit plus souvent au modèle de M. Lipton (1968) - le paysan est un "optimiseur" qui maximise l'utilité, c'est-à-dire qu'il ne fait pas passer le profit avant les obligations sociales et un minimum de sécurité.

Mais il est difficile de généraliser devant la diversité des cas individuels: ainsi de ce microfundiaire trop viveur de Mottahalli, qui a bu et joué son unique acre de terre, laissant femme et bébé dans la misère et ne maximisant rien du tout. Retenons simplement que l'emprise des cultures commerciales dans les mentalités est réalisée à Mottahalli, en voie de réalisation à Naragalu et Mayagonahalli. Bien de l'eau a coulé sous les ponts du canal Vishveshvarayya depuis les

¹⁰ Si 300 g. de riz sont consommés en moyenne par personne et par jour, la population de Mottahalli a besoin de 2 300 q. par an. Si le village en produit davantage (3 500 q. sur son finage), c'est parce que certaines terres sont trop humides pour être consacrées à une culture autre que le paddy - sans compter une marge de sécurité que chacun tient à s'assurer en cas de récolte déficiente-.

¹¹ Selon le même type de calcul, la population de Mayagonahalli et Naragalu, pour un peu moins de 400 g. d'éléusine par jour et par personne, a besoin de 1 500 q. d'éléusine par an. Or leurs finages n'en produisent que 1 360, d'où un déficit.

débuts héroïques de la mise en irrigation, quand la raffinerie sucrière de Mandya, raconte T.S. Epstein, devait en 1940 multiplier les incitations à la culture de la canne à sucre.

Aujourd'hui à Mottahalli, où un minimum de récolte est assuré chaque année grâce à l'irrigation, on vend tous les (rares) surplus de paddy. Il ne sert à rien de les conserver; mieux vaut obtenir de l'argent frais qu'on réinvestira dans la culture de la canne, quitte à acheter du riz si à la fin de l'année les kanaja (greniers à grains en briques et bouse séchée) sont vides. A Naragalu au contraire, l'absence quasi totale d'irrigation pousse encore à une certaine prudence: les éventuels surplus d'éleusine ne sont jamais vendus, à moins de deux ans de vivres assurés. Le ragi, c'est la vie, la nourriture de base du villageois. En cas de coup dur, accident, hôpital à payer, créancier pressant, jamais on ne se séparera d'un kilo de grains: on préférera emprunter à un voisin, parfois avec un intérêt élevé, mordre sur le mandat envoyé par le fils qui travaille à Bangalore, ou prendre une avance sur salaire du gros propriétaire pour lequel on travaille habituellement comme journalier. S'il s'agit d'une petite somme, on tentera d'être employé une ou deux journées, dans les champs ou pour un contremaître en travaux publics. L'éleusine, culture exclusivement vivrière, ne sera pas vendue.

2 - "Ventre plein de boule de ragi, bouche pleine de riz"

"*Hotte tumba hittu, bayi tumba anna*": le dicton kannada représente bien ce qu'est l'idéal d'un repas pour le Vokkaliga. Du riz, oui, mais seulement pour la bonne bouche. Même les plus riches, ceux qui auraient les moyens de ne manger que du riz, tiennent à consommer à chaque repas leur *mudde*, boule d'éleusine à la consistance de pâte à modeler, qu'il convient d'avaler sans mâcher.

Cet idéal est presque autant valable à Mottahalli que dans le système rural pluvial, même si le village irrigué consomme plus de riz et moins de millet, que cela soit sous la forme de *mudde* ou de galette. A Mayagonahalli, la femme de Shivanna, paysan moyen (1,6 ha non irrigués), a besoin de 3 kg d'éleusine et d'1 kg de riz par jour, pour deux repas et un petit déjeuner de galettes (*roti*) d'éleusine ou de sorgho; ils sont 8 personnes (dont 2 petits enfants). Manger du riz, c'est montrer son statut social: c'est montrer qu'on a les moyens de manger cette céréale, deux fois plus chère que l'éleusine. Cependant, au *ragi* est attaché, non le prestige, mais le plaisir, la joie d'avaler l'aliment traditionnel de ses ancêtres. Pour les pauvres, cela "cale" plus que le riz. Pour les riches, c'est tout simplement bon. Lors d'un repas de mariage, pour la réception d'un député en quête de réélection, souvent l'on ne sert que du riz. Mais c'est presque à

contrecœur ¹². D'une manière générale, et à l'exception des plus défavorisés qui ne peuvent manger du riz - ni même trois repas - tous les jours, la nourriture est presque la même quelque soit le niveau socio-économique de la famille. Pour accompagner le riz ou la boule de ragi, plat unique, une sauce (*sambar*, *saru*) que même le propriétaire de la télévision couleur de Mottahalli consomme souvent claire, sans le moindre légume, épicée seulement. Ce même homme ne mange de viande qu'à peine une fois par semaine, non parce qu'elle est trop chère pour lui (même à 30 Rs/kg, il en a les moyens) mais parce qu'il n'en éprouve pas le besoin - et parce que c'est une nourriture trop "chaude", enseigne la sagesse populaire, entraînant les dysenteries; également parce qu'au végétarien est attachée une importante valeur de pureté, quand bien même les viandes interdites aux Vokkaliga ne sont que le porc et bien sûr le boeuf.

Cette nourriture frugale est toute empreinte de ruralité. Comme telle, on s'en moque souvent à la ville. Ainsi ces lycéens cruels du film kannada *Praya praya praya* qui chantent à la figure d'un élève quelque peu emprunté, d'origine paysanne: "Voilà des *roti* d'éleusine et du *chutney d'uchellu* (oléagineux). Manges-en jusqu'au nez...". Les villageois sont si attachés à cette nourriture qu'elle franchit sans encombre les années et les bouleversements économiques: dans le Mottahalli d'avant l'irrigation, il y a 50 ans, un haricot, *avare* (*Dolichos lab lab*), arrivait à maturation au moment des mariages, vers le mois de mars. Or aujourd'hui, alors que l'avare a quasiment disparu du village depuis l'irrigation, il est toujours utilisé pour les repas de noces.

Pour cuire le riz, les deux petites tomates ou aubergines, le *dal* (lentilles) qui peuvent composer le *saru* de la famille, femmes et filles vont chercher de l'eau, relativement pure, à une pompe à bras où elles devront faire la queue de longues minutes ¹³. En saison sèche à Mayagonahalli, il faut faire 3 km jusqu'à un *tank* où croupit quelque liquide. Le bois de chauffe (rarement remplacé par de la bouse séchée car ce serait autant de perdu pour la fertilisation des champs) doit être recherché dans un rayon de 2 ou 3 km, parfois moins dans le système rural pluvial grâce aux buissons des nombreuses friches et aux pétioles des branches mortes (*matte*) de cocotiers. Le gouvernement indien estime à 2 400 calories les besoins énergétiques quotidiens en zone rurale. Ceux qui ne peuvent les satisfaire sont dits en dessous de la célèbre "ligne de pauvreté". La famille de Shivanna

¹² En outre, l'éleusine, légèrement moins calorique que le riz (328 Kcal pour 100 g. contre 346 Kcal), est un peu plus riche en protéines (7,3 % contre 6,4 %).

¹³ Mayagonahalli a pour 600 hbts 3 pompes à bras. Des puits tubulaires identiques sont utilisées à Mottahalli, en plus de 3 puits ouverts, mais les coupures à partir du château d'eau sont nombreuses.

déjà citée consomme quotidiennement 13 300 calories en riz et éleusine, ce qui pour 8 personnes, compte-tenu qu'il y a 2 enfants en bas âge et qu'on mange en outre quelques légumes et du yaourt, est juste suffisant.

Rien en excès, donc. Mais sauf très mauvaises années, il n'y a que peu de sous-alimentation. Quand on connaît certains villages du Tamil Nadu voisin, on est même surpris par la bonne mine des enfants. Certes, dans cette société où, à l'inverse de la nôtre, c'est un luxe d'être gros, l'embonpoint de quelques riches contraste avec la maigreur sèche de beaucoup d'autres. Mais la pauvreté n'engendre que rarement la faim. Par ailleurs, des données précises n'ont pu être obtenues sur un sujet délicat, cette autre forme d'inégalité devant l'alimentation qu'est parfois en Inde celle des femmes et des enfants face aux hommes ¹⁴. Si les femmes mangent toutes après les hommes, qu'elles doivent servir, cela ne signifie pas qu'elles n'ont plus que ce qu'on veut bien leur laisser. La seule inégalité visible a lieu lors de la saison des fêtes, de mars à juin, quand les hommes vont d'invitations en invitations, de dîners en dîners (souvent non végétariens), alors que les femmes doivent demeurer à la maison pour respecter les convenances et se contenter de leur pitance quotidienne.

Mais les veuves âgées et solitaires, dira-t-on, les sans-terres pendant la morte saison agricole, les handicapés, comment survivent-ils? En partie par des formes d'entraide traditionnelles. Il est du devoir d'un hindou d'assister les mendiants qui font l'aumône, qu'ils soient mendiants héréditaires (de caste Budubuduke à Naragalu) ou non. On offre facilement une mudde d'éleusine, une demi-roupie, quelque bois de chauffe à un voisin dans le besoin. Les lois de l'hospitalité obligent quasiment à offrir quelque chose à manger ou à boire à la personne de passage dans la maison, celles de la famille à recueillir les parents âgés dans le besoin. Et il y a la chasse (les steppes arborées du système pluvial sont particulièrement giboyeuses), la pêche dans le *tank*, les repas de mariage ou de funérailles où l'on peut manger tout son saoul, les tontines (*chitfund*), organisations assez souples où les pauvres peuvent trouver crédit. Tout cela fait qu'il est possible de survivre dans le dénuement, grâce à ces réseaux de solidarité, parfois fort contraignants, qui sont tissés dans la société rurale. (Ce sont ces mêmes réseaux qui font revenir au seuil de la vieillesse les émigrés de Bangalore ou Bombay n'ayant pu devenir fonctionnaires, donc dépourvu de retraite: une telle solidarité n'existe pas dans les grandes villes).

¹⁴ cf. SEN A. K. (1988).

Cette entraide traditionnelle est complétée par les structures mises en place par l'État du Karnataka. Ainsi du Public Distribution System (PDS), qui fournit à bas prix des vivres aux habitants des régions rurales . Aux plus riches est accordée la "carte saffran", qui ne leur donne droit d'acheter que sucre et blé - quand il y en a, du riz-, alors que les plus démunis, détenteurs de la "carte verte", peuvent obtenir en plus de l'huile de palme et des vêtements. L'ensemble est bien souvent de mauvaise qualité, mais bon marché: 2 Rs le kilo de riz pour les cartes vertes, 3,65 Rs pour les saffrans, contre un coût réel pour l'État de 4 Rs. Cependant les problèmes engendrés sont nombreux, sans même évoquer les inconvénients au niveau de la production que représente le système de vente forcée par procurement au PDS. En premier lieu, ces cartes sont parfois réparties arbitrairement. Tel riche propriétaire, ami du président du *Mandal Panchayat* (conseil chargé du développement du canton) se verra attribuer une "carte verte", tandis qu'un journalier misérable pourra n'avoir droit qu'à la saffran - ou même, rarement cependant, à rien du tout.

Ensuite, deux aliments de base ne sont que très rarement (l'éleusine) ou pas du tout (les légumineuses) vendus par le PDS, lequel au contraire vend du blé, très peu utilisé car non cultivé en Inde du sud. Ceci est particulièrement dramatique en ce qui concerne les pois et lentilles, dont le prix n'a eu de cesse de monter ces dernières années. Enfin, l'approvisionnement est très déficient. Pour les 2400 habitants couverts par la *Fair Price Shop* de Mottahalli, où le PDS vend ses produits, 230 kg de riz - et seulement pour les cartes vertes - étaient en vente pour tout le mois de février 1989 ! A Naragalu et Mayagonahalli, en moyenne en 1989, 3,6 kg de riz, 1,8 kg de sucre, 2,6 kg de blé, 1,7 l de kérosène étaient disponibles par maisonnée et par mois ! Tout cela est notoirement insuffisant, même si certaines familles sont parvenues à obtenir plusieurs cartes ¹⁵. Les plus pauvres peuvent se trouver aidés par ce système, mais ils ne peuvent compter dessus pour sortir de leur dénuement.

D'ailleurs, il s'agit de charité, non de développement. L'État indien en est conscient. A la suite de l'accroissement des disparités occasionné par la Révolution Verte, il a lancé des programmes tels que l'Integrated Rural Development Programme (IRDP) qui concerne toute l'Inde depuis 1980, et vise à prêter aux plus pauvres les capitaux nécessaires à une activité le plus souvent non agricole, qui leur

¹⁵ Il existe 179 cartes vertes et safrans à Mayagonahalli pour 112 maisonnées, et 143 à Naragalu pour plus de 100 familles. Il est intéressant en effet pour les villageois de sous-déclarer les divisions de familles étendues: officiellement, la famille reste indivise, mais en réalité les différents segments familiaux ont chacun leur cuisine et leurs revenus, même si ils vivent sous le même toit.

permette de passer au-dessus de la ligne de pauvreté. Le secteur qui, dans toute l'Inde comme dans nos trois villages, attira le plus de candidatures, fut le bétail laitier. Aux sans-terres ou aux propriétaires de moins de 2 ha non irrigués, 4 500 Rs sont prêtées pour l'achat de 2 bufflesses (mais si l'on soupçonne un mauvais emploi de l'argent, la banque ne prête que pour une) ou 6 000 Rs pour une vache de race améliorée, avec 33,33 % de subvention (50 % aux Harijan et tribaux). Le taux d'intérêt: 12 %/an, légèrement supérieur au taux d'inflation (10,1 % en août 1989-90).

Il existe évidemment de nombreuses possibilités de dysfonctionnement: mauvaise sélection des bénéficiaires, lourdeurs administratives décourageant les plus pauvres de se porter candidat, mauvaise utilisation des fonds, tant de la part de l'administration parfois corrompue que de la part du paysan, qui parfois vend sa bufflesse le surlendemain de l'achat, ravi d'avoir de l'argent frais. (Qu'un inspecteur passe et il montrera pour sienne la bufflesse du voisin).

Tableau 3 : Répartition du bétail dans les deux types de systèmes ruraux.

	Mottahalli	Mayagonahalli	Naragalu
Bufflesses	13	52	38
Vaches de race améliorée	30	7	0

Tous les animaux dans le tableau ci-dessus n'ont certes pas été acquis avec l'IRDP. Ces chiffres montrent cependant un réel succès à Mottahalli et à Mayagonahalli, à un degré moindre à Naragalu. Cela ne peut que s'améliorer avec les coopératives laitières locales, installées en 1980 à Mottahalli et en 1987 seulement entre Mayagonahalli et Naragalu, créées à l'initiative privée de notables villageois. (En 1987, il n'existait pas une seule vache de race améliorée à Mayagonahalli). Car ces coopératives assurent un débouché aux producteurs, en envoyant leur lait à la grande laiterie publique près de Mandya qui ravitaille Bangalore. Payés entre 2,5 Rs et 4,5 Rs le litre, les éleveurs obtiennent ainsi un revenu non négligeable, même si, mal nourries ou de race rapidement abâtardie afin d'en accroître la résistance et la frugalité, une bufflesse ne donne pas plus de 5 l/jour, une vache améliorée 15 l, et une vache de race locale 3 l. Il faut aussi compter avec les aléas saisonniers (la coopérative de Mayagonahalli peut acheter jusqu'à 400 l en mousson, mais moins de 90 l au plus fort de la saison sèche) ou même les rivalités locales: la coopérative commune à Mayagonahalli et Naragalu compte 76 membres du premier village, mais seulement 15

du second car Naragalu s'estime floué par les activités de cette coopérative qui, dit-on, est aux mains des hommes de Mayagonahalli. Ce qui explique en partie (Naragalu est de toute façon plus pauvre que son voisin) l'absence de vaches de race améliorée à Naragalu.

D'autre part, la critique souvent portée à l'encontre de la "Révolution blanche", à savoir que les villageois auraient cessé de consommer leur lait pour le vendre, ceci ayant aggravé leurs déficiences alimentaires, ne peut être retenue ici. Avant la création de la coopérative en effet, les habitants du système rural sec vendaient déjà leur lait, sous forme de beurre, au marché hebdomadaire... et à un moindre prix. En outre, sauf besoin d'argent extrême, lorsque est trait un demi-litre seulement, on préfère le boire dans le thé ou le café plutôt qu'aller le vendre à la coopérative.

Certes, tous les enfants ne peuvent boire de lait de vache ou de bufflesse. Les femmes allaitent leurs bébés jusqu'à l'extrême limite possible. C'est pour ces enfants en bas âge qu'est encore intervenu l'État du Karnataka en créant le Integrated Child Development Service (ICDS, Service de Développement Intégré de l'Enfant). Dans certains taluks non irrigués (à Mayagonahalli et Naragalu depuis 1985, mais non à Mottahalli) ont été installées dans chaque village des écoles maternelles gratuites (*anganavadi*) qui, outre leur vocation scolaire, ont un but nutritionnel: à Naragalu, ce sont 40 à 50 repas de midi qui sont servis aux enfants de 3 à 6 ans, sans compter une vingtaine d'autres à des femmes enceintes ou accouchées ¹⁶. Et cela 6 jours sur 7 pendant l'année scolaire. Toujours dans le cadre de l'ICDS, une infirmière passe tous les mois vacciner ou distribuer des médicaments. Tous les enfants de Naragalu sont inscrits, mais la plupart ne viennent qu'un quart d'heure, le temps de déjeuner, et repartent aider leurs parents aux champs. Ils sont classés en fonction de leur degré éventuel de malnutrition en 4 groupes, les 2 dernières classes ayant droit à double ration en raison de la menace de rachitisme. Chaque année, 2 ou 3 enfants nouvellement inscrits doivent être inscrits dans le quatrième groupe, mais au bout de quelques mois ils parviennent à remonter dans le troisième. L'action de l'*anganavadi* semble donc efficace. Elle contribue en outre à habituer les enfants à fréquenter l'école dès leur plus jeune âge.

On le voit, l'action de l'État, du Karnataka comme de l'Inde, est rien moins que négligeable. Toutes ces mesures ont cependant un caractère récent. Leurs résultats vont-ils encore s'améliorer par la suite? On peut en douter, car dans ce pays à l'énorme administration qu'est l'Inde, tout se sclérose très vite. Surtout, ces actions ne sont pas

¹⁶ En période d'élection, il y a même parfois du lait le matin.

sans prix. Beaucoup d'argent se perd avant d'atteindre le niveau du village, et la forte présence de l'État peut avoir des conséquences néfastes. Ainsi du système du *procurement* déjà évoqué, quand l'État achète à bas prix le tiers de la production des rizeries. Cela ne peut que décourager l'industrie rurale du décortilage ¹⁷ - ces industries rurales que l'État d'un autre côté encourage coûteusement - et nuire à une diversification économique que pourtant tout le monde souhaite.

3 - Consommation et activités non agricoles

La consommation par les villageois de produits non agricoles, ou de produits agricoles transformés, ne peut être satisfaite sur place, ni même dans les systèmes ruraux avoisinants. Il leur faut s'adresser à la ville. Cela n'est pas un phénomène récent: il est vraisemblable que le mythe des villages indiens du passé considérés par les administrateurs de l'Empire britannique comme autant de "petites républiques" ¹⁸ vivant en autarcie n'a jamais correspondu à la réalité. Mais assurément le XX^e siècle a fait naître une dépendance du village envers les produits urbains que même les exhortations gandhiennes à multiplier les industries et artisanats ruraux n'ont pu empêcher.

Les activités non agricoles de nos trois villages sont à la fois peu nombreuses, et non adaptées à la consommation sur place. A Mottahalli, il s'agit avant tout des 28 moulins à canne, activité saisonnière à la production vendue en totalité au marché réglementé de Mandya, excepté quelques dizaines de kilos de *jagre* consommés au village pour sucrer thé et café (c'est l'édulcorant du pauvre) ou confectionner des galettes lors des fêtes. La seule unité de taille importante est la rizerie, qui emploie deux ouvriers toute l'année. Elle ne s'approvisionne qu'en partie sur place, achète du paddy dans d'autres village du système rural et même au-delà, et vend à des grossistes installés parfois à plusieurs centaines de kilomètres. Quand un paysan a moins de 2 q de paddy à transformer en riz, il doit s'adresser à l'un des deux décortiqueurs (*hullers*), de capacité et d'efficacité moindre, mais plus pratiques et moins chers que la grosse rizerie - un gros propriétaire possédant par ailleurs les trois. Quant à Mayagonahalli et Naragalu, il n'y existe qu'un seul décortiqueur pour les deux villages, ceci témoignant des faibles quantités cultivées (mais non consommées: beaucoup achètent du riz dans les boutiques de Nagamangala, en plus de celui obtenu par le PDS). Ce décortiqueur fonctionne d'ailleurs surtout adapté en moulin à farine, et moud l'éleusine ou fait de la poudre épicée pour le *sambar*.

¹⁷ ... ou les pousser à la fraude: l'administration a déjà dû fermer une fois comme sanction la rizerie de Mottahalli.

¹⁸ METCALFE, cité par DUMONT L. (1975, 142p.)

En plus de ces activités "modernes", apparues il y a une vingtaine d'années, subsiste l'artisanat traditionnel intégré dans la communauté villageoise par le système *jajmani* (*adade* en kannada) "correspondant aux prestations et contre-prestations qui lient au village l'ensemble des castes" ¹⁹: comme son père et son grand-père, le forgeron de Mayagonahalli reçoit annuellement du grain de familles qui sont héréditairement ses clientes et pour qui il devra fabriquer et aiguiser les faucilles, ou monter les socs sur les araires neuves. Il en va de même pour les barbiers, les blanchisseurs, et même à Naragalu pour le montreur de marionnettes. Cependant ce système, qui n'a d'ailleurs jamais fonctionné pour toutes les castes (à Mayagonahalli et Naragalu les potiers ont toujours été payés à la pièce et en espèces), est en déclin marqué du fait de l'extension des transactions en numéraire, de plus en plus faciles au village, et de la concurrence industrielle ou urbaine. Les jeunes de Naragalu délaissent leur barbier local car "il est trop vieux style", et lui préfèrent les coiffeurs de Nagamangala plus au fait de la mode. Pour certains usages, on préfère aux pots de terre artisanaux les pots en plastique ou en aluminium en vente à la ville... où l'on achètera aussi du savon, ce qui limitera d'autant la clientèle des blanchisseurs villageois. Le paysan compte encore beaucoup sur lui-même - il fabriquera sa charrue, au besoin avec l'aide d'un voisin habile, il construira sa maison avec parents et amis - mais ce qu'il ne peut obtenir de son exploitation ou du voisinage immédiat, il va le chercher directement à la ville, sautant de plus en plus le stade intermédiaire de l'artisanat local.

Le système alimentaire au niveau du système rural est donc de plus en plus ouvert sur l'extérieur. Les villageois de Naragalu vont en moyenne plus d'une fois par semaine à la ville voisine de Nagamangala, pour le plaisir souvent (le cinéma est un élément essentiel de la société indienne même rurale), mais aussi pour acheter des vivres: éleusine pour ceux qui n'en produisent pas assez, riz pour les plus riches, mais aussi un peu de viande, des épices, quelques maigres légumes... Quant à l'alcool, si mal considéré dans l'Inde puritaine mais tant consommé par les paysans, il n'est pas nécessaire d'aller en ville pour en trouver sous forme de *toddy* (alcool de palme, traditionnellement interdit à la caste des *Vokkaliga*) : il est disponible dans des huttes plus ou moins à l'écart des chemins, car tout se fait illégalement, pour échapper aux taxes. L'arrack, alcool industriel distillé notamment à la raffinerie sucrière de Mandya, est vendu soit légalement dans une boutique de Mottahalli, soit clandestinement dans les cafés sans licence de Mayagonahalli et Naragalu, où l'odeur de l'omelette (plat traditionnellement consommé en accompagnement de

¹⁹ DUMONT L. (1966, p.128).

l'alcool) attire parfois un policier en quête de bakchich. Ne sont disponibles qu'en ville les boissons plus coûteuses, telles que ce qui est pompeusement appelé "brandy" - mais leur prix est prohibitif pour le plus grand nombre. On ne saurait sous-estimer l'alcool dans le budget alimentaire d'une famille. Certains et ce sont souvent les plus pauvres - boivent leur "quart" (180 ml) d'arrack, soit 8,50 Rs, plusieurs fois par semaine. Il semble que l'alcoolisme n'ait pas été si répandu jadis, et que le toddy seul ait été consommé par les basses castes. Depuis, la multiplication des circuits commerciaux a pu proposer l'arrack à certaines couches de la population en crise économique et/ou psychologique (l'alcoolisme est particulièrement virulent dans le quartier des immigrés sans terre de Mottahalli).

En plus de tous ces produits alimentaires, en plus de services comme le coiffeur ou le cinéma, ou l'administration, ou le lycée, les villes de Nagamangala et de Mandya proposent également des biens de consommation, parfois à but productif (engrais) mais pas toujours, ce qui pour beaucoup en fait tout le charme. C'est en ville qu'on va s'acheter un vélo, un poste radio. Certains objets comme la montre, de valeur presque toujours supérieure à 150 Rs, sont désormais la possession de toutes les familles disposant de plus du revenu villageois moyen. C'est en ville que la femme pauvre achète ses 2 saris par an (au minimum 60 Rs l'un), pour son mari 2 chemises (40 Rs) et 2 shorts ou pagnes (20 Rs). Parfois même, prestige suprême à Naragalu, un émigré rapporte de Bangalore ou de Bombay une montre particulièrement dorée, un sari soyeux, ou des lunettes noires en plastique aussi belles que celles d'Amrish, l'idole du cinéma local.

De tels biens sont également achetés lors des mariages, qui chaque année se font plus onéreux en Inde. Ce paysan aisé de Mayagonahalli, qui a plus de 3 ha, a dû déboursier 9000 Rs pour acheter un vélomoteur à son gendre, à quoi il a fallu ajouter 1000 Rs de vêtements et 5000 Rs de dot en espèces. Et il estime bien s'en tirer, car sa fille était un beau parti. Pourtant, il a dû en outre dépenser 20 000 Rs pour la cérémonie, les musiciens et le repas de 1000 invités, ainsi que 8000 Rs pour vêtir somptueusement toute sa grande famille.

Kempe Gowda a pu faire toutes ces dépenses en empruntant beaucoup et en épuisant ses importantes économies. Mais il n'a dû vendre aucun actif de son exploitation. Lorsqu'au contraire le père de la mariée n'est pas solvable, c'est la catastrophe. Kileiah, un Harijan de Mottahalli, a eu la malchance d'avoir cinq filles avant le fils tant attendu. Aujourd'hui, trois sont mariées, mais à quel prix ! Son petit lopin de 10 ares a été mis en gage pour 10 000 Rs pour 10 ans, un bout de terre peu fertile fut vendu, il a dû emprunter 4000 Rs, vendre deux bufflons ainsi que son attelage de deux boeufs. Lui-même est

handicapé, et personne ne veut l'engager comme ouvrier agricole. Comment survivre désormais avec les quelques journées que fait sa femme pour un propriétaire duquel elle a déjà emprunté 200 Rs d'avance ?

CONCLUSION

Loin d'être refermé sur lui-même en une quelconque autarcie, le système alimentaire de nos deux systèmes ruraux est donc de plus en plus ouvert. Les modes urbaines y pénètrent, alors même que la tradition s'y maintient. En particulier, on aura pu le remarquer en maints endroit dans ces lignes, l'action de l'État s'y fait fortement sentir, tant pour les entrées (surtout à Mottahalli) que pour les sorties des systèmes. Ce paramètre est essentiel dans la sphère des Ressources (l'irrigation à Mottahalli, le crédit agricole...), celle de la Production (les prix minimum garantis pour la canne à sucre, le coprah, ou le système de collecte du lait de la coopérative) et dans celle de la Consommation (le PDS, ou l'assistance élémentaire par l'intermédiaire de l'école maternelle...). Enfin, il est un élément important en ce qui concerne les Transferts, parfois rigide (système du *procurement*), parfois étonnamment souple comme pour les marchés réglementés du *jagre* et de la noix de coprah, où il ne fait que contrôler une commercialisation dont les acteurs, vendeurs et acheteurs, demeurent privés, et non institutionnels.

Beaucoup diront : c'est trop d'État. Non seulement l'agriculture, mais l'ensemble du système alimentaire se trouve assisté. Et pourtant, même quand Rajiv Gandhi au pouvoir avait mis le libéralisme dans l'air du temps, on n'enregistra aucune modification importante allant contre cet état de choses - encore moins au Karnataka, alors gouverné par l'opposition. Le monde rural est trop pauvre (et il représente une source de voix aux élections trop importante) pour que l'État ne l'aide pas davantage. Aussi bien, au lieu du "c'est trop", pourrait-on demander : "Est-ce assez ?" Un seul exemple: dans le système rural pluvial, le besoin pour la noix de coprah d'un marché réglementé qui soit à moins de 100 km se fait sentir. Les producteurs réclament en outre un prix minimum pour le coprah qui soit supérieur au petit 1 600 Rs/an actuel, afin de contrer la chute des cours. Il faudrait également encourager le lancement d'une formule coopérative afin de permettre aux petits paysans le long stockage des noix de coco nécessaire à la vente du coprah.

Tout cela, l'État peut le faire, de Bangalore, capitale du Karnataka, plutôt que de New Delhi. Le problème est que les deux administrations, centrale et régionale, sont aujourd'hui en situation

financière plus que délicate. Bangalore peine à payer ses employés, et le "Centre" se voit menacé des fourches caudines du Fond Monétaire International. L'assistance dévolue aux systèmes alimentaires ne pourra donc guère aller au-delà de la situation actuelle. On devra plutôt réformer ce qui existe déjà dans un souci de rentabilité, lutter contre les gaspillages ou la corruption, et rééquilibrer les aides.

Si l'argent se fait rare, lequel des deux systèmes ruraux, de Mottahalli ou de Naragalu, doit-il en subir les conséquences ? L'un est presque complètement dépourvu d'irrigation, l'autre se trouve en pleine prospérité, toute relative. Aussi faudra-t-il penser à faire payer à plus juste prix l'eau d'irrigation, à instaurer une taxe qui encourage à la productivité et décourage l'extensif. Le degré d'assistance du système rural de Mottahalli s'en trouvera amoindri. Les systèmes ruraux pourraient alors être classifiés selon le niveau de l'assistance étatique dont ils jouissent. Ici, Mottahalli, Mayagonahalli et Naragalu seraient à regrouper, mais cela ne signifie pas qu'entre les différents systèmes ruraux de l'Inde il n'existe pas de différence (on pense notamment aux régions tribales, encore trop souvent laissées pour compte). Une seconde typologie peut ensuite être envisagée, selon le niveau de consommation de chacun des systèmes ruraux. Ici, Mottahalli bénéficie d'une alimentation meilleure (en moyenne !) que le système rural pluvial, en quantité (grâce à l'irrigation), en diversité (le riz y a presque autant d'importance que l'éleusine), plus qu'en qualité (le *ragi*, nourriture de base de Naragalu et Mayagonahalli, est riche en protéines).

Enfin, une troisième typologie est possible, fondée cette fois sur le degré d'ouverture du système, sur l'importance des transferts. Nos deux systèmes ne diffèrent pas quant au degré, mais quant au type d'ouverture: à l'importance à Mottahalli des circuits liés à la canne à sucre, - circuits commerciaux, financiers, et même humains avec l'immigration-, répondent à Naragalu et Mayagonahalli la croissance des cocoteraies, les débuts de la sériciculture, et la permanence de l'émigration.

Une triple typologie qui pourrait permettre de classer en fonction du système alimentaire les différents systèmes ruraux de l'Inde, et au-delà de toutes les régions étudiées par le programme sur la Sécurité Alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

DUMONT L., *Homo hierarchicus*, Gallimard, 1966 (rééd. Tel, 1986).

DUMONT L., *La civilisation indienne et nous*, Paris, Colin, 1975.

EPSTEIN T.S., *Economic Development and Social Change in South India*, The University Press, Manchester, 1962.

South India : Yesterday, Today and Tomorrow, MacMillan, Londres, 1973.

HARRISS J., *Capitalism and Peasant Farming*, University of East Anglia, 1979.

KERMEL-TORRES D., "Disponibilités et disparités alimentaires en Inde: l'impact du Public Distribution System", *Terres, Comptoirs et Silos*, Éd. de L'ORSTOM, 1987, pp.235-256.

KERMEL-TORRES D. et P.-J. ROCA, *Le système alimentaire national et la dynamique des systèmes ruraux*, Document de travail du programme, 1990, 35 p.

LIPTON M., "The Theory of Optimizing Peasant", *Journal of Development studies*, n°4, 1968, pp.327-351.

SCHULTZ T.W., *Transforming Traditional Agriculture*, Lyall Book Department, Ludhiana, 1970.

SEN A.K., "Family and Food: sex bias in poverty", *Rural Poverty in India*, SRINIVASAN T.N. et BARDHAN P.K., Delhi, Oxford University Press, 1988, 566 p.

SINGARAVELOU J., "Maîtrise de l'eau et mutations récentes dans le district de Mandya", *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, sept.1986, n°4, p.267-276.

SRINIVAS M.N., *The Remembered Village*, Oxford University Press, Delhi, 1976.

**RURAL CHANGE IN SOUTH KARNATAKA
FOOD POLICIES AND POPULATION DYNAMICS
IN TWO RURAL SYSTEMS**

PANTH Ananth S.

INTRODUCTION	118
Statement of the Problem	120
Methodology	121
Area of Study	122
District of Mandya	124
I - POLICIES	125
1 - An important set of programmes	125
2 - An exemple of programme : the Public Distribution System	129
2.1- Procurement	130
2.2- Distribution	134
II - IMPACT AND INFLUENCE OF POLICIES	137
1 - Crop calendar, cropping pattern and diversification	137
2 - Other agricultural activities (non-farming)	144
3 - Employment opportunities and income	147
4 - Sources of food supply and food consumption	161
4.1- Food supply, storage and consumption pattern	162
4.2- The vulnerability	167
CONCLUSION	169
BIBLIOGRAPHIE	172
LIST OF ACRONYMS	117
Figure 1: Crop calendars in Konanur and Sampahalli systems	139
Figure 2: Sources of employment Konanur rainfed system	150
Figure 3: Sources of employment for non-exploitant and category 1 in Sampahalli system	
Figure 4: Sources of employment for categories 2 to 5 in Sampahalli irrigated system	154
Table 1: Procurement of rice-mills. Nagamangala taluk	133
Table 2: Quantity and prices of commodities distributed through Public Distribution System in Nagamangala taluk	137
Table 3: Cropping pattern in Konanur rainfed system -1989/90	140
Table 4: Cropping pattern in Sampahalli system -1987/88	142

LIST OF ACRONYMS

ACMA: Agricultural Cooperative and Marketing Societies
DAPAP: Drought Prone Area Programme
DLDB: Dry Land Development Programme
FPS: Fair Price Shop
IADP: Integrated Agricultural District Programme
ICDS: Integrated Child Development Service
IRDP: Integrated Rural Development Programme
JRY: Jawahar Rozgar Yojana
KFCSC: Karnataka Food and Civil Supplies Corporation
NPDP: National Pulse Development Programme
NREP: National Rural Employment Programme
OPTP: Oil Production Thrust Programme
PDS: Public Distribution System
REGS: Rural Employment Guarantee Scheme
RLEGP: Rural Labour Employment Guarantee Programme
RRB: Regional Rural Bank
SC/ST: Scheduled Castes/Scheduled Tribes
WDP: Watershed Development Programme
WEP: Wage Employment Programme

INTRODUCTION

The present day third world countries are reeling under the common problem of under nutrition. In the third world countries, providing food security to the people is an important task of the government. Compared to the other third world countries, India's situation in the post-independence period, i.e. after 1947, has been quite credible in increasing the physical access (availability) and economic access (purchasing power) to food.

Interventions by the government in foodgrains trade started soon after World War II and large urban settlements were under statutory rationing. Even before freedom came to the country, the colonial rulers were aware of the need for ensuring adequate availability of foodgrains to rural and urban high consuming pockets of the country. It was after 1943's Bengal Famine where in more than one million people died of starvation, a need for food policy was brought to limelight. As a result, a food policy was set up by the Central Government to manage the food economy of the country. The committee recommended substantial expansion of rationing in the country and greater involvement of the government both in procurement and distribution of foodgrains. Thus, food policy was confined only to procurement and distribution of foodgrains.

At the time of Independence, the agricultural situation was not good for sufficient procurement and distribution of foodgrains due to several reasons. Firstly, the methods of cultivation of crops were traditional low technology. Secondly, land tenurial system were skewed. Lastly, the agricultural sector lacked the infrastructural facilities, such as, irrigation, credit, marketing and transportation. A substantial quantity of foodgrains were being imported to meet the requirements of rationing of foodgrains. To increase level of procurement by the government, internal production had to be stepped up. The food policies were diversified focussing on production aspects also in addition to distribution. This gave rise to several other policies such as, setting up of Food Corporation of India in 1965 and Agricultural Price Commission in 1966. This was a consequence of increase in agricultural production as a result of adoption of new technology in cultivation, the "green revolution". The other facilities followed were the increase in credit facilities to farmers through commercial banks by nationalising several commercial banks in 1969, better marketing facilities through cooperatives and regulated markets, better transportation through improved road and rail network.

Presently, the food situation has bettered since late seventies and India is marginally self sufficient with foodgrains. In fact, India has been in a position to export cereals and provide aid to needy countries such as Bangladesh and some of the African countries. Structural changes were made to improve the efficiency of food management. The main constituents of government's food management policy are procurement, storage, movement, public distribution and maintenance of buffer stock of foodgrains through the Public Distribution System (PDS). The other related aspects of the policy are production, procurement, imports and exports, behaviour of market prices, etc.,. The formulation and implementation of national policies on procurement, imports, movements, distribution and stocking of foodgrains are the functions of the Ministry of Food and Civil Supplies. The Civil Supplies Department is responsible for monitoring prices and availability of essential commodities. In addition it is also responsible for the public distribution system, consumer protection and consumer cooperatives. The Department of Agriculture and Cooperation is responsible for the formulation and implementation of national policies and programmes aimed at achieving rapid agricultural growth of foodgrain production through optimum utilisation of country's land, water and other resources. The collection and maintenance of a wide range of statistical and economic data relating to the agricultural sector including foodgrains is also the responsibility of this Department. Further it also holds responsibility of ensuring remunerative returns to the farmers for their agricultural produce. In addition, the Department assists and advises the scarcity relief measures and in the management of natural calamities such as floods, droughts and cyclones.

For improving the rural economy several measures are being taken since independence. It includes improvement in agricultural output and purchasing power of the people. For agricultural development, Integrated Agricultural District Programme (IADP) was launched in 1960-61. Later in 1964-65, Intensive Agricultural Area Programme was introduced. The IAAP programme included introduction of high yielding variety of seeds, multiple cropping system, increased use of fertilisers and new irrigation concepts. For areas with annual rainfall of less than 750 mm Drought Prone Area Programme (DPAP) was started giving emphasis on dry land farming. Since few years with stability in cereal production, the government started programmes to improve the availability of pulses and edible oil in the country. As a result programmes such as Oil Production Thrust Programme (OPTP) and National Pulse Development Programme (NPDP) were introduced. This was aimed to increase the availability of the commodity as well as increase the income of farmers. Community Development Programme was introduced in the

early fifties to promote better living for the whole community, with the active participation and initiative of the community. Later in 1976-77, Integrated Rural Development Programme was launched which envisaged the development of rural areas and people belonging to weaker section such as small and marginal farmers, landless labourers, artisans, scheduled caste and scheduled tribes. In 1986-87, to generate additional employment to the rural people National Rural Employment Programme (NREP) and Rural Labour Employment Guarantee Programme (RLEGP) ensured food for the labourers by providing 75 per cent of wages in kind. The employment generated were to improve physical infrastructure in the villages.

Statement of the Problem

In the previous section it is noticed that for a long time, the government had been very keen on increasing the food availability in the country. One of the major characteristics of the third world countries including India is the presence of poverty. Malnutrition and under nourishment is a consequence of poverty. An increase in internal production though necessary for several reasons, is not in itself sufficient to eliminate malnutrition and under nourishment. The country being self sufficient in foodgrains does not guarantee food security to all the people. It depends on the income, employment opportunities and prices of food. National Food System (NFS) consists of :

- production, distribution and consumption of food ;
- transfers of market and non-market goods and resources, public and private ;
- demand and supply of food at national level.

Karnataka has reached a much higher level of social development and economic development with respect to poverty line, infant mortality rate and per capita income. But these indicators do not reflect the inequalities existing within the state in relation to the benefits of development and disparities in food, in particular. These disparities in food vary from region to region and among social groups. There are considerable differences in agricultural potential in different regions. The availability of food or access to food is not solely influenced by the agricultural potential but also on the movement of foodgrain in and out of the same rural area. The private movement of goods and government regulation, i.e., procurement and public distribution, play an important role in the availability of foodgrains.

One of the important features of the Public Distribution System (PDS) in Karnataka is the targeting of subsidies to low income households, i.e., less than Rs. 3 400 per annum. Purchasing power

seems to be the determining factor in the vulnerability of certain social groups. The vulnerability is itself dependent on employment opportunities and wages. Public interventions have emerged for the benefit of the poor in relation to employment (NREP, RLEGP, REGS), nutritional status of children, Integrated Child Development Service (ICDS), etc. All the schemes require transfer of resources of various kinds. The question arises is how these transfers from the highest level to the lowest level can be implemented effectively. The decentralised planning was introduced in 1987 with three tiers of local bodies: *Mandal Panchayat*, at the village level; *Panchayat Samithi*; at *block* level; and *Zilla Parishad* at district level. It is to be seen, as to how effectively can development programmes be implemented through decentralisation process. Thus it is important to know the transfers involved as to how they operate through agencies (government, *Zilla Parishad*, banks, PDS, etc.). The transfers include public interventions and private sector transfers. It is also important to know the links between different levels in each of the interventions and transfers.

Methodology

The study is carried out by collecting information by three methods, namely:

- Primary Survey Data
- Secondary Data
- Special interviews with Officials

For the purpose of primary data, two rural systems were selected in Mandya district, namely, Nagamangala *taluk* and Mandya *taluk* representing rainfed and irrigated systems respectively. One village was selected from each of the rural system for the purpose of intensive study. The rainfed village (Konanur) was selected due to the diversified activities. Konanur has varied activities including agriculture, horticulture, livestock rearing. In addition, it has a Fair Price Shop ¹, milk dairy and various government sponsored schemes such as Integrated Child Development Schemes (ICDS), Watershed Development Programme, Dry Land Development Programme (DLDB), Integrated Development Programme (IRDP) and Jawahar Rozgar Yojana (JRY). The irrigated village (Sampahalli) was selected giving importance to high level of irrigation and high percentage of agricultural labourers as well as the supposed effect of agricultural policies.

¹ A Fair Price Shop is a shop which sells the subsidized products through Public Distribution System.

The selection of households was according to size of operational land holdings, agricultural and non-agricultural activities, socio-economic activities. Regarding the operational land holdings, the categories are as follows:

- large farmers - 5 acres and above ($\geq$ and $> 2,02$ ha),
- small farmers - 2.5 acres to 5 acres (1,01-2,02 ha),
- marginal farmers - less than 2.5 acres ($< 1,01$ ha)
- landless - no ownership of land.

In Sampahalli, the sample included 50 per cent of the village total households for general survey and 25 per cent sample for specific surveys - excluded landless for which they were 50%-. In Konanur, the sample size was 62 per cent of the village total survey. In this last village, farmers can be categorized into two groups in each of the category mentioned above. Firstly, farmers with irrigation facility and secondly, farmers without irrigation facility. In each village, the sample is proportional to each category.

The secondary data were obtained from (a) Taluk office; (b) Bureau of Economics and Statistics; (c) ICDS centre; (d) Karnataka Food and Civil Supplies Office (e) Department of Horticulture (f) DLDB Office; (g) Commercial Banks and Cooperative Societies.

Special interviews were conducted with the officials and members of (a) *Zilla Parishad* (b) Department of Horticulture (c) Department of Agriculture (d) Department of Sericulture (e) *Mandal Panchayat* (f) Department of Food and Civil Supplies (g) Department of Rural Development (h) V C Farm, Mandya (i) Regulated Market (j) Commercial Banks (k) Rice millers (l) Cooperative Society (m) Fair Price Shops (n) Village Dairy.

For the purpose of analysis, the households have been grouped into 6 categories in Sampahalli and 6 categories in Konanur considering the size of operational land holding and the area under irrigation.

Area of Study

India as a whole is too large an area compared to Haiti and Thailand to be covered for the study purpose. Thus one state needs to be chosen which will represent the country. Though no state can represent the entire country in all respects, Karnataka has some of the characteristics. This chapter deals with the specialities of Karnataka related to the topic of this study, Mandya district and villages selected for the study purpose.

Karnataka - "Magic region on Earth", "Wales of India", as described by a western traveller - is endowed with rich abundant natural resources. Karnataka is considered as a miniature of India as it exhibits most of the features of India in climate, rainfall, soil types, crops grown and variety of natural resources. The state is unique in Indian subcontinent in having a wide range of agro-climatic conditions. Physiographically, the state may be divided into four regions, namely, coastal region, malnad hilly region lying east of western ghats, northern undulating plateaux and southern broad archaean undulating plateaux. Karnataka shares the wider climatic pattern of the country as a whole. The climate is tropical monsoon type as the state is exposed to both north-east and south-west monsoons.

The total area of the state is 192 000 square kilometres. The population is about 44,5 millions as per 1991 census. It has increased from 235 millions in 1961 to 292 millions in 1971 to 371 millions in 1981. The percentage of rural population in total remains around 75 per cent over a long period of time. The soil, rainfall and climatic conditions of Karnataka are ideal for agriculture. The net area sown accounts for 54 per cent of total geographical area. A variety of crops are grown in the state. The state has its forest wealth, the coastal belt, the plantation pocket, dry and transition region for cereals for millets, the predominantly paddy potential patches, sprinkled spots of sugarcane fields and capacious cotton belts, coconut groves and the aracenut gardens uniquely uphold the agricultural status of the state. The important crops grown in the state are paddy, *ragi*² and *jowar*. *Jowar*³ has traditionally occupied the largest cultivated area. The other important crops are maize, wheat, cotton and sugarcane.

Paddy is an important food crop of the state covering 11,12 millions hectares. It is cultivated twice or thrice a year, i.e., *kharif*, *rabi* and summer, depending on the exogeneous factors. *Jowar* is an important crop with an area of 23,81 millions hectares largely grown in the northern districts of the state. Though hybrid maize can be cultivated at any point of time of the year, it is mainly a rainfed crop cultivated during the second season. *Ragi* is the staple food crop in addition to rice, in the southern districts of the state. This is also by and large a rainfed crop. In the pre-plan period (pre-Independence period), agricultural production was sufficient to meet the state's equiorements except in 1942. Cultivation of hybrid maize from USA and high yield variety *ragi* was taken up to raise food production. The all-India, foodgrains production touched 150 millions tonnes by 1990-

² *Ragi*(*eleusine coracana*) is a coarse cereal.

³ *Sorghum vulgare*

91 4. The increase in production could be attributed to the adoption of high yield variety seeds.

Apart from agricultural development, Karnataka has achieved comparatively to other Indian states a fairly good level of economic and social development. The state per capita income has been Rupees (Rs. 2 802 compared to Rs. 2 773 at all-India level). The population under poverty line has reduced from 50.8 per cent in 1977-78 to 31.98 per cent in 1988-89. In comparison, at all-India level the rural poverty reduced from 53.2 per cent in 1977-78 to 37.5 per cent in 1988-89.

For the development of the state several schemes were introduced. Many of them are centrally sponsored schemes, i.e. granted by the central government of Delhi. In agriculture, centrally sponsored schemes include NPDP, IRDP, OPTP and Integrated Programme for Rice Development. The state government sponsored schemes, i.e. by the Government of Karnataka, include Sugarcane Development Programme, Agricultural Exhibition and Festival, Special Component Programme and Mini-Kit Scheme. Many rural development are implemented mainly through centrally sponsored schemes. They include, employment generation programmes, area development programmes, weaker section development welfare programmes, Minimum Needs Programme and other development programmes.

The centrally sponsored rural development schemes include - IRDP, JRY, TRYSEM, ICDS, DWACRA. The state sponsored rural development schemes include - Negilubhagya, providing ploughs on loan; Bhagyajyoti, rural electrification scheme; REGS, employment guarantee scheme; Watershed Management Programme; Pension to widows, old aged and maternity allowance to agricultural labourers; house sites for rural poor, and, Drought Relief Scheme. The public distribution scheme is a joint venture of both Centre and state governments.

District of Mandya

Mandya is an agriculturally well developed district after Vishweswariah irrigation canal came into existence in 1930. The irrigation accounts only for 36.4 per cent of the total cultivated land in the district and highest in the state. But this does not reveal the heterogeneity in terms of physiographical characteristics such as water resource, soil conditions and climatic conditions within the district.

⁴ "Foodgrains" cover cereals plus pulses

Mandya district is situated in the southern part of Karnataka. It has an area of 4 691 square kilometres and has a population of 14,18 millions as per 1991 census. The net sown area represents 55.23 per cent of total geographical area with a cropping intensity of 1.15. Mandya district is divided into seven *taluks*. Two *taluks* are relatively less irrigated, namely, K.R.Pet and Nagamangala with 32.79 and 9.13 per cent respectively, compared to 55.58 per cent of Mandya *taluk*.

The major crops produced in the district are paddy, *ragi*, *jowar*, sugarcane, groundnut and pulses. *Ragi* and *jowar* are produced more in Nagamangala *taluk* as a dry crop. Groundnut is confined more to *taluks* with moderate irrigation. Paddy and sugarcane are the major crops in the irrigated areas. Nagamangala *taluk* is situated to the north of Mandya *taluk*. There exists a dichotomy between the two *taluks*. Nagamangala *taluk* is mainly rainfed receiving less than 700 mm of rainfall annually. The soil is hard and rocky. Major crops are *ragi*, *jowar* and horsegram ⁵. Niger, castor, cowpea and field bean are secondary crops. Horticulture is practiced with irrigation facilities, mainly pumpsets. It has been declared as a drought prone area by the government. For the development of the region, several schemes have been taken up. IRDP, JRY, watershed development programme, forestry and ICDS are the major schemes. A canal is being constructed on the river Hemavathi, which will irrigate a large area of the *taluk*. Mandya *taluk* is well irrigated producing paddy and sugarcane which are intensive crops. These crops generate employment opportunities in Nagamangala *taluk*. Nagamangala and Mandya *taluk* were chosen for the study purpose to have a comparative study between rainfed and irrigated rural systems. One village is selected from each of the rural systems for primary survey.

I - POLICIES

1 - An important set of programmes

In India, the Government has an important role in providing food security to the people. Thus it is the responsibility of the government to devise ways and means by which food is made available in sufficient quantity, and people have the means to buy it. Food security depends on a stable and secure production base. In this wider context, it would include all avenues allied to agriculture, namely, horticulture, animal husbandry, dairy, poultry, fishery, etc..

⁵ or *huruli* (*Dolichos biflorus*) in kannada

The government at the national level, needs to feed about 850 million people in the country. The policy makers at the national level prefer to be self sufficient in foodgrain production than to import due to financial constraints. Policies are made to increase the foodgrain production to cope with the increasing population. Policies are made in all spheres of agricultural development which mainly focus on infrastructure and prices. Infrastructure for agricultural development include irrigation, institutional credit, markets, transport network and storage facility. In the aspect of production, programmes are made to increase to increase the area under irrigation, which is an essential input. The main sources are canals, tanks, open wells and pumpsets. The various sources of irrigation are implemented by the Department of Irrigation of the state. The use of wells and pumpsets are promoted through provision of institutional credit. The problem of utilising the credit facility is high in rainfed areas, where the water table is very low and/or land is unsuitable for cultivation. Special subsidy is provided to families belonging to Scheduled Castes and Scheduled Tribes (SC/ST). In India, the percentage of cultivated land under irrigation is 30 per cent. The rest of 70 per cent is rainfed. Similarly, in Karnataka, only 25 per cent of total cultivated area is irrigated. In addition, 60 per cent of state's total cultivated area receives less than 700 mm of rainfall. In order to improve the farming conditions in the rainfed areas, Watershed Development Programme (WDP) was introduced in Karnataka. The main objective of WDP was to improve productivity through improved soil and water management practices. Secondly to restore ecological balance through resource conservation, afforestation and pasture land development.

Programmes pertaining to specific crops - rice, sugarcane, pulses and oil seeds - have been introduced by the Department of Agriculture in the state. The Agricultural Research Stations and State Agricultural Universities introduce new varieties of crops and seeds. The Agricultural Extension helps in implementing the new varieties of crops and seeds on the farms. The programme for certain crops, for instance, cowpea, is for region with low rainfall, since it is a drought resistant variety. Oil seeds such as sunflower is encouraged in rainfed areas.

In order to encourage farmers regarding a particular crop, incentive is made through minimum support price. Where in, the government purchases directly from the farmers when the open market prices fall below the minimum support price of the particular two commodities. The government also purchases commodities from the for storage purpose at a price normally less than the open market price, known as the procurement price. The procurement price is more prominent for wheat and rice, which are the main cereals of operation.

Earlier to 1980, the Government of Karnataka used to procure paddy or rice directly from the farmers in addition to the millers and traders. Now, the procurement is done only from the traders and the millers, where in, one-third of total quantity traded needs to be sold to the government as levy at the procurement price. The rice millers are given incentive of trading a quantity of paddy or rice outside the state equivalent to the quantity of levy sold to the government. When the difference between procurement price and wholesale price is high, the profits are reduced. To compensate the reduction in profits through levy operations, the wholesale prices in the open market increase to the detriment of the consumers.

In addition to the minimum support price, for helping the farmer to get a stable remuneration for his produce, regulated markets have been set up. The buyers at the regulated market consist of traders and wholesalers. The traders and wholesalers help the farmers in transportation and storage at the market. But the help is also to influence the farmer to sell his produce to the respective trader or wholesaler. The pricing for each commodity is by tender system, where in each day, the highest bidder's price is considered for sale. The regulated markets are accessible by the farmers, since they are situated in towns and major villages in all regions of the state.

For the agricultural operations, short term credit is given to the farmers through credit institutions. The main credit agencies at the rural systems level are Primary Cooperative Societies (PCS), Regional Rural Bank (RRB) and Agricultural Cooperative and Marketing Societies (ACMS). The credit is linked to marketing for instance in ACMSs for food and non-foodgrains such as cereals, pulses, oil seeds and spices; and sugar factories for sugarcane. The farmers have a choice to sell the produce between regulated market and the credit linked market.

The open market system is not efficient to fulfill the needs of the poorer section of the society. The government intervenes in selling essential commodities at subsidised prices, normally less than the retail open market prices, known as the issue price. The response for purchases from PDS depends on the difference in prices between open market and FPS. Secondly, it also depends on the level of farm production. For instance, since rice and wheat are the main commodities, the offtake in rice or wheat growing areas will be less than in areas growing coarse cereals. Similarly, offtake will be higher during lean seasons when the cereal prices will be high in the open market. Among the different sections of the people, offtake will be higher among agricultural and non-agricultural labourers, artisans and marginal farmers not sufficient in own production.

The government also makes provision for the people to purchase food from the open market through income generation. The farmer can diversify the crops from cereals and pulses to horticulture, floriculture and sericulture. In addition, cash crops such as sugarcane, oilseeds, etc., are also encouraged. The government has made policies to diversify the activities in addition to farming in allied activities of agriculture such as livestock rearing, dairy and poultry farming. Special credit facilities are made available for the purchase of assets through credit institutions.

The incentive for these activities is the well established marketing system especially for dairy and sericulture. The responses for the different kind of activity differ according to the local conditions. For instance, livestock rearing is quite important in rainfed systems as a precaution against risk and uncertainty in agricultural production. Milk production has higher incidence of risk in rainfed systems compared to irrigated areas in relation to availability of feeds though milk prices are guaranteed. Special departments are set up for administering the setup of cottage industries for products such as pottery, etc.,. But the response largely depends largely on the availability of basic raw materials and labour in addition to market for the product.

To give purchasing power to the poor people, the Government of India introduced Integrated Rural Development Programme (IRDP). The aim was to generate employment and income for the poorer strata of people mainly the marginal farmers, landless labourers and artisans. The objective included benefits to women and SC/ST, i.e, 30 per cent each of women and SC/ST. The assets were provided as loans through RRB. The loan included a subsidy amount of 30 per cent for general category and 50 per cent for the SC/ST category of people. The beneficiaries have a choice in selecting the assets according to their requirement. For the implementing authorities target achievement was an important factor. The responses of the beneficiaries varied widely and are discussed in the analysis.

The households, mainly small and marginal farmers and the landless labourers do not have sufficient employment during the year. The employment opportunities fluctuate mainly in relation to agricultural seasons. The government sanctions each year employment to the above mentioned categories of people under Wage Employment Programme. The wages are paid partly in cash and partly in kind (rice/wheat). The wages in kind is channelled through the government's food storage. The government food storage is to be allocated for Wage Employment Programmes (WEP), FPS and

Integrated Tribal Development Programme. Presently Jawahar Rozgar Yojana (JRY) a WEP, is a central government sponsored scheme and in addition, Government of Karnataka has introduced Rural Employment Guarantee Scheme (REGS). For the government it involves a large sum of money, but for the people the effect is not similar. This is because, at the rural system level the people to be satisfied are many and hence benefits on an average 7 to 10 days per year. The programme gains more importance in rainfed areas compared to the irrigated, because there are more unemployment and underemployment. Due to financial constraints, the government is not in a position to increase the number of man days of work. During situation of drought, the government sanctions wage employment in drought affected areas through drought relief schemes.

Special programmes are implemented which indirectly provide employment to the people. For instance, construction of canals by the Department of Irrigation, construction of roads by the Public Works Department and Watershed Development Programme by DLDB. The impact of the programmes on food security is considerable (more detailed explanation in the analysis).

2 - An exemple of programme: the Public Distribution System

The government intervention in foodgrain marketing known as the Public Distribution System (PDS) is a network involving procurement, storage, distribution and retail selling of commodities. The commodities mainly include rice, wheat, sugar, edible oil and kerosene. The PDS network functions from the national to the rural systems level for procurement and retail distribution through FPS. The main objective of PDS is to have an alternative to the private trading system and keep open market stable during the year. In a country of the size and diversity of India, the production of crops will vary state state to state and within a state, region to region. Thus in food administration, the local conditions are always the guiding considerations in determining the instruments and modes of procurement. Therefore the modes of procurement are left to the judgement and discretion of the state governments. The central government does the counselling and coordination. The broad parameters of the national food policy are determined by the central government, such as, procurement and support price, magnitude of procurement and whether there should be free trade or zonal restrictions to be imposed. The element of subsidy from the central exchequer in the implementation of this policy is a vital factor integrating the centre and the states in the management of the food

economy. The issue prices fixed by the central government includes the subsidies under central plan. In addition, the state government of Karnataka provides additional subsidy to poorer sections of the society for rice and wheat only. The other items, i.e., sugar, edible oil and kerosene are not subsidised. The commodities are sold through FPS using ration cards. To distinguish the households with additional subsidy, they are provided with "green ration" cards in rural areas. This is made available to households with less than Rs.3 400 per annum. This scheme was introduced in the year 1987 to urban poor in small towns with less than 40,000 population in the year 1988-89. The additional subsidy to be provided for the scheme is channelled through the *Zilla Parishad*. The new rural or urban poor families are not eligible for the green ration card despite, even if income is less than the mentioned limit. The level of food subsidy has been increasing each year due to increase in the operational costs. The impact of structural adjustment of the economy in the recent past from 1991-92 onwards had an impact through increases in the issue price of the commodities.

The Karnataka Food and Civil Supplies Corporation (KFCSC) is the authority in charge of procurement and distribution of food grains and other essential commodities in Karnataka. The important commodities dealt by the KFCSC are sugar, kerosene, rice, wheat, edible oil and clothes. The levels of operation range from the state / apex level to village level in the case of distribution and taluk level in the case of procurement.

2.1- Procurement

Rice, paddy and *ragi* were being procured by the KFCSC until 1983-84. Paddy and Ragi were procured directly from the farmers. The procurement efficiency was not very high and hence the system was discontinued. Presently, rice is procured from the rice millers, contrary to Kerala. There the procurement forms a small percentage of the total production (approximately 3 to 7 per cent). Secondly, farmers with less than two acres of a agricultural land are not be levied. Thirdly, the local population prefer paraboiled rice to raw rice, the former being more nutritious than the latter. The process of paraboiling is done domestically. Hence levy in any other form is a very difficult task. This is much different in contrast with the situation in Karnataka.

The quantity of rice to be procured by the district authorities of KFCSC is fixed at the regional level. The *district* authorities allot the quantity to be procured to the taluk authorities. The *taluk* authorities

in turn fix the levy to all the rice mills in the *taluk* individually depending on their capacity to procure. The procurement also depends on the area under paddy and previous year's production. The supervision of procurement is easier at the miller's point at the *taluk* level, because the point of contact is very less compared to the farmers who are numerous.

There are eight rice mills in Nagamangala *taluk*. Four mills are based in Nagamangala town and four others in the rice growing areas of the *taluk*. Paddy is cultivated under tank irrigation in these areas. The procurement depends on the area cropped under paddy. The area under paddy in turn depends on water resource. Paddy is produced only once a year. Hence, there is a gap of one season between harvesting and cropping. The paddy produced is sufficient for domestic consumption only. Any surplus production is stored for the next year due to risk and uncertainty of the weather. The paddy is hulled only as and when required. The business of rice millers is active for the first three months after harvest, ie, january to March. It is sluggish during the rest of the year. The hulling activity is noticed on certain days in the week. For instance, on mondays, the farmers do not perform any activities in their farm, especially ploughing. *Shandy* (weekly markets) attract farmers from different places. The farmers make use of this opportunity in hulling of paddy, eg, fridays at Nagamangala and thursdays at Bellur, 16 kms north of Nagamangala.

Since the production of paddy is sufficient for home consumption, the farmers have not been selling any part of the produce either to the miller or traders. This has been having a high negative impact on the levy system and in turn on the business of the rice millers.

In case the rice millers insist on the levy from the farmers, the farmers prefer to shift to another rice mill for hulling. As a result, the turn over would decline. Presently due to low turn over, the rice millers find the levy system highly uneconomical. The millers have not been giving the levy directly through their daily transactions. Instead, the rice millers in Nagamangala *taluk* carry out the levy transaction through rice mills in Mandya *taluk* corresponding to their respective quota of levy. The difference in the levy price and market price is paid to the rice millers in Mandya *taluk* and the levy is accounted in the rice miller's name in Nagamangala *taluk*.

The levy system is the perception of the millers has been economically unfeasible due to the large difference between the levy and non levy prices. The price difference is minimum during the harvest season and maximum during the off-season. The miller has to

compensate the loss, due to low levy prices, from the non levy rice. As a result, the non levy prices tend to be very high to the consumer. In the perception of the rice millers, the open market prices of rice would be low if levy system is removed and price market exists.

Untill 1987-88, the levy was fifty percent of total paddy hulled. Later it was reduced to thirty three percent. This decision was taken after the difficulty faled by the millers in procuring rice. Presently, three or four rice mills of the eight have been running a local profile. The price difference between the levy and open market price varies between Rs 70 per quintal during the harvest season and Rs 100 per quintal during the off season.

The quantity of rice to be procured by the KFCSC is specified to each rice miller individually by the *taluk* authorities. The specified quantity has to be handed over to the KFCSC within the stipulated time. The accounting year ranges from 1st october to 30th september each year. Table 1 gives the mill wise figures of procurement of rice. The levy prices of rice is fixed by the central government, i.e., at the nationall level of the Union and it is revised once in two or three years. The KFCSC has made special concessions to increase procurement by the rice millers. If the rice millers procure the specified quota, they are eligible for trading an equal amount of rice within and outside the state at open market prices.

As long as the farmer's levy system existed, the paddy and rice were stored in TAPCMS at the taluk head quarters. Presently, they are transported to the district headquarters, i.e., Mandya. The Food Corporation of India (FCI) is in charge of the storage of the foodgrains.

Table 1: Procurement of rice - mills. Nagamangala taluk
(units: quintals)

	1989	/1990	1988	/89
Name of rice mill	Target	Achievement	Target	Achievement
1. Anantha rice mill (Bellur)	1500-00	1500-05	2000-00	998-28
2. Padmamba rice mill (Bellur)	400-00	NIL	1000-00	218-40
3. Padmamba rice mill (Devihalli)	300-00	NIL	500-00	9-47
4. Vijaya rice mill (Nagamangala)	300-00	412-30	500-00	222-30
5. Srikanteshwara rice mill (Nagamangala)	400-00	399-95	500-00	209-95
6. Shankar rice mill (Nagamangala)	400-00	400-90	500-00	248-84
7. Honge Lakshmi rice mill (Nagamangala)	300-00	298-90	500-00	75-50
8. Mahadeshwara rice mill (Devalapara)	400-00	400-90	500-00	116-85

Source: KFCSC

2.2- Distribution

The KFCSC distributes most of the edible essential commodities which includes, rice, wheat, edible oil, sugar, etc., and non edible essential commodities such as notebooks and other stationeries, clothes, soaps, kerosene, etc...

These items are sold at prices lesser than the market prices to only specific group or agencies such as hotels. Canteens or hostel mess, etc... The distribution of essential commodities to individuals is done through Fair Price Shops. The number of items distributed are restricted. Rice, wheat, sugar and edible oil being absolutely compulsory. The distribution system is of various types. Firstly, there is a dual pricing system. Secondly, there is a difference in the quantities distributed between the urban and rural areas.

The price difference exists between rural and urban areas as well as within the rural areas. This price difference occurs for rice and wheat only. In the case of quantity of distribution, the quantities differ between rural and urban areas and not within the rural areas. Thirdly, there is also special commodities sold to a section of the society in the rural areas. In the rural areas, people have been classified under two groups. One group, whose annual income is greater than Rs 3 400 per annum. They are issued with a "saffron card". The other group, whose annual income is less than Rs 3 400 per annum, are issued with "green cards".

Regarding special commodities distributed, the green card holders are given one set of clothes per family at subsidised rates for which the red card holders are applicable. Similarly when *ragi* was being supplied through fair price shops in the rural areas, it was made available for the green card holders only. Table 2 gives the details of the quantity and prices of the commodities for the different groups. The major difference between the rural and urban distribution system is that in urban areas, the card issued per family taking the number of adults and children in the family upto a maximum of five members. So it means that the quantity for five members or more remains the same. Whereas in the rural areas irrespective of the family size, the quantity distributed is the same.

For the green card holders, the food grains are subsidised by the state government. Since the subsidies involve a very high expenditure, all the people in the category of less than Rs 3 400 per annum of income are not covered under the scheme. During the introduction of the scheme, the beneficiaries were not identified properly and has led to some discrepancies. In Konanur, 121 families

have been issued with ration cards of which 90 are green cards and 31 are saffron cards / red cards. Out of the sample of 85 households, the distribution of green and saffron cards is as follows. In the marginal farmer's category, 22 of the 25 households have been issued with green cards and two households with saffron cards. In the small farmers' category, 29 out of 42 households have been issued with green cards and 9 households with saffron cards. In the large farmers' category, 7 of the 17 households have been issued with green cards and 4 households with saffron. The landless households have not been issued with the green cards.

As a result of the blanket ban on further issue of green cards, any person required to register for a ration card was offered the saffron card. It was found that many households with low income found it difficult to purchase rice and wheat regularly with the saffron card. The households in general are not very particular about purchasing sugar because the use of *jaggery*⁶ is very common. The main item required by the households is kerosene, required for cooking, lighting and irrigation motor purposes.

In the rural areas, there were two categories of public distribution system. One is the fair price shop owned privately and the other is the co-operative society. On an average, each fair price shop serves two to three villages. As per the rules of KFCSC there should be a distance of upto three kilometers between the village and fair price shop. Beyond three kilometers, an other FPS could be recommended. Each FPS is made to cater not more than 500 families. Presently, there are 86 fair price shops in Nagamangala taluk, catering to 34 391 families of which 20 500 have been issued with green cards and 13 891 families with saffron cards. In Konanur, there is a fair price shop privately owned, started in 1985-86. Untill 1985-86, the people of Konanur were catered by the farmer's cooperative society at Bramhadevahalli.

For the purpose of distribution, the food grains are stocked in FCI godowns at the district level and at the TAPCMS at the taluk level. The FPS / co-operative society authorities have to pay the money for their quota as mentioned by the KFCSC and the stocks are released at the TAPCMS. The stocks refer to rice, wheat and sugar only. Distribution of palmoline oil is dealt by private dealers / manufacturers at Mangalore.

With regard to the efficiency of the distribution system, despatch of provisions is done on time regularly, except for palmolien

⁶ Popular raw and brown sugar.

oil. This is done to the fact that preferences are given to the urban areas. The quality and quantity of the items supplied is quite upto expectation. Bad quality of rice distributed is quite rare. Generally, the quantity of rice and wheat are five kilograms each per card. But in total ten kilograms of grains are supposed to be distributed with the two items proportion varying month to month. In the mode of distribution, presently the items are distributed monthly once which has been suiting to the people's convenience. In the people's perception, an increase in the quota of the items is preferable. In that case, bi-monthly distribution of items would be appropriate. For example, in West Bengal, the distribution is done weekly. This is because most of the people are labourers and receive wages, weekly once.

To conclude, on the whole, the system has been quite efficient in achieving its objectives. But it could always be made more efficient and useful to a larger section of the people. The KFCSC has been making new schemes on these aspects. For instance, there are areas which are remote and un-serviced by the distribution system such as tribal areas recognised under integrated tribal development programme and hilly areas, etc. For the promotion of public distribution system in such areas, the KFCSC distributes the food grains and other items by mobile vans. It has also brought out a policy to extend the distribution of items with green cards to the urban poor. Presently, this system exists in Andhra Pradesh and works efficiently. There exists an effective demand for higher quantity of items distributed through FPS. In the perception of the people, a few more important items such as pulses, edible oil, dry chillies, toilet soaps, etc., could be included in the selling list.

The rural people are highly dependent on the public distribution system. Many of the small and marginal farmers have been able to sustain a minimum level of living and food requirement due to PDS which supplements their food produce. The policy decision could be reviewed to have a trade-off between expenditure on subsidies for food and rural development activities in favour of food subsidies. The benefit reaches the target more efficiently and effectively.

Table 2: Quantity and prices of commodities distributed through Public Distribution System in Nagamangala taluk

	green	card	saffron	card
Commodity	Quantity k g s	Price Rs / k g	Quantity	Price Rs / k g
Rice	5	2.60	5	4.10
Wheat	5	1.80	5	2.60
Sugar	2	5.50	2	5.50
Kerosene (a)	3	3.20	3	-
Palmolien Oil	1	16	1	16
Clothes (b)	1	33	n. a.	-

Source: KFCSC

a - Kerosene measured in litres

b - One set of clothes includes one *saree*, *dhoti*, blouse and towel each.

c - n.a.: not applicable

An attempt is made to analyse how the households in the rural system make use of the policies in order to decrease risks and uncertainties for their food security.

II - IMPACT AND INFLUENCE OF POLICIES

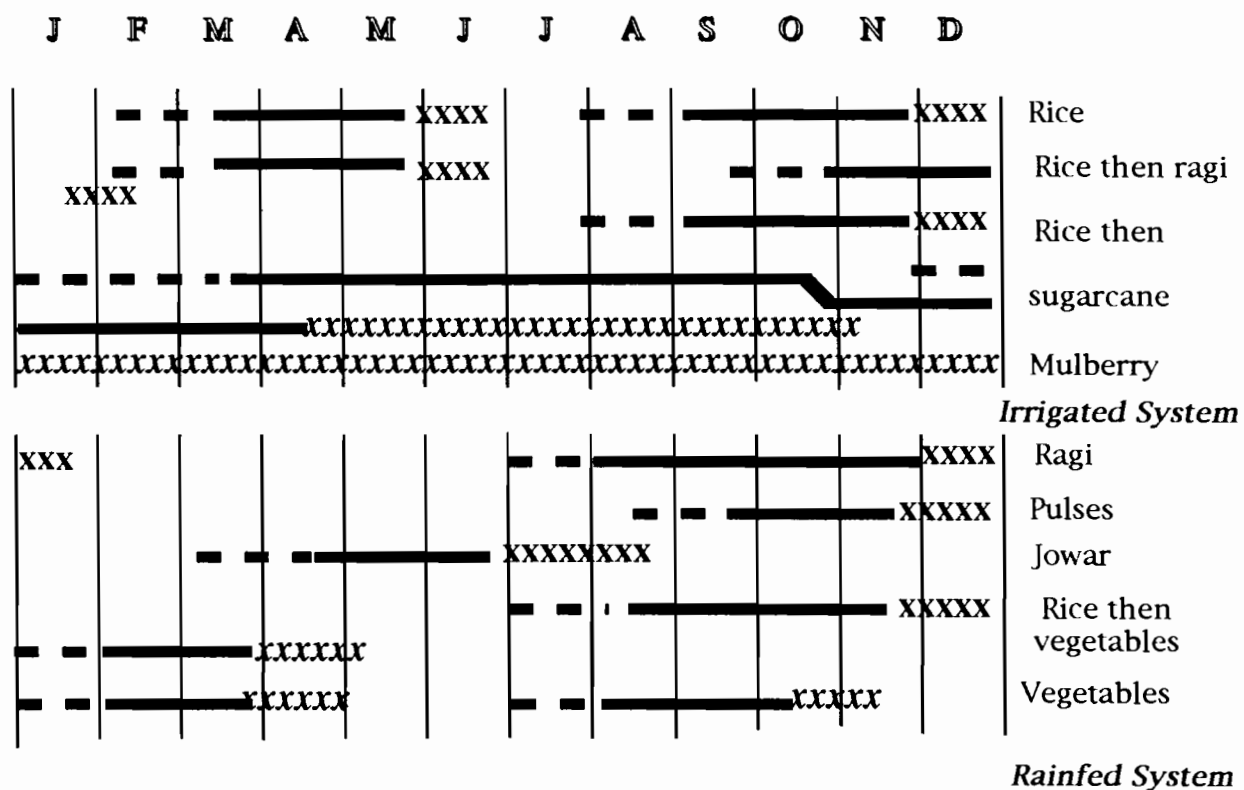
1 - Crop Calendar, Cropping Pattern and Diversification

The cropping pattern and crop calendar are important factors in determining pattern of employment and income having influence on the food security of individual households. The water resource availability either through rainfall or surface water is a primary determinant of crop diversification and cropping pattern, secondary determinant being soil condition and socio-economic factors. If the average rainfall is more than 1150 mm per annum, paddy is cultivated, which is labour intensive compared to food crops. Similarly if the average rainfall is between 1150 and 750 mm per annum, the cropping pattern is dominated by coarse cereals (*jowar*, ...). Consequently, it would be less labour intensive and productivity will also be low. The surface water resource can be classified as tank and canal irrigation. Faring under *tank*⁷, irrigation cannot be expected to be consistent due to dependence on rainfall. With canal irrigation,

⁷ A tank is a reservoir.

there is a scope for crop diversification. In the rainfed system, the periods and multiplicity of cropping will be influenced by the monsoon seasons. There are two main rainfall seasons, i.e., south-west monsoon and north-east monsoon in the months of may-june and october-november respectively. Similarly in the canal irrigated system, the periods and multiplicity of cropping will be influenced by the supply of water in the canal. Consequently the impact of the two different kinds of cropping conditions would influence the food security - direct and indirect - differently through productivity.

Coarse variety of cereals and pulses are characteristics of rainfed rural systems. In Konanur, the crops cultivated include *ragi*, *jowar* and horsegram followed by vegetables, paddy and coconut. Vegetables and paddy are cultivated under irrigated conditions only. Paddy cultivation is carried out by farmers with minimum of one hectare of operational land and sufficient irrigation. This is mainly because, land needs to be allotted for horsegram and vegetables during the same period, as shown in Figure 1. The rainfall is an important risk factor and the effect is equal for all farmers. The effect is comparatively less for farmers with irrigation facility. The rainfall pattern has not been consistent during the years, as shown in Table 3. *Jowar* is cultivated with high risk and uncertainty under rainfed condition. Farmers with irrigation facility thus prefer to produce the required quantity with irrigation. Under these circumstances, the cash crop and subsistence crop compete for scarce resources. For the households self sufficiency in food production is the main criteria of food security. From Figure 1 it is seen that *ragi* and horsegram are cultivated during the same period. During years of deficient rainfall, *ragi* is cultivated with risk or alternatively, only horsegram is cultivated as shown in Table 3. As in the case of *jowar*, in conditions of deficient rainfall, *ragi* is cultivated under irrigation.



- - - Planting
 ——— Growth
 xxxxx Harvest
 xxxxx Gradual harvest

Figure 1: Crop Calendars in Konanur and Sampahalli systems

Table 3: Cropping pattern in Konanur rainfed system -1989/90

Item	Area	Percentage
Ragi	134.35	51.85
Horsegram	28.16	10.87
Tur	5.37	2.07
Coconut	20.22	7.80
Jowar	9.62	9.71
Paddy	8.98	3.46
Vegetables	20.72	7.99
Plantain	0.26	0.10
Other crops	31.49	18.15
Total	259.17	100

Source: Village Accountant

The households farming under rainfed conditions irrespective of the farm size follow one cropping pattern, i.e., *ragi*, *jowar* and horsegram. Whereas, households with partial irrigation follow broadly three varieties of cropping pattern. Firstly, those who cultivated *jowar* and vegetables on irrigated plots; *ragi* and horsegram on rainfed plots. Secondly, *jowar*, vegetables and *ragi* (partly) on irrigated plots; *ragi* (partly) and horsegram on rainfed plots. Thirdly, paddy is cultivated in addition to *jowar*, vegetables and *ragi*. If the average rainfall is more than 1 150 mm of rainfall, paddy is cultivated which is labour intensive compared to other food crops. Similarly if the average rainfall is between 1 150 mm and 750 mm per annum, the cropping pattern is dominated by coarse cereal.

The broad categories can be illustrated with examples. Muddanka is a marginal farmer with 0.5 acres ⁸ of land. The entire land is irrigated with water being shared by two other neighbouring farmers. The land for cultivation as well as land irrigated is not very large. Hence, the cultivation is restricted to two crops, i.e., *jowar* and tomato. Whereas Ramesh has 1.5 acres dry land in addition to 0.5 acres of irrigated land. Thus *jowar* and vegetables is cultivated on irrigated plot and *ragi* and horsegram on the rainfed plot. In the second category, as the area under irrigation increases, the farmer prefers to cultivate partly or full requirement of *ragi* along with *jowar* and vegetables. For instance, Nanjappa has two acres of irrigated land and two acres of dry land; and Ramegowda has 3.5 acres of dry land and 1.5 acres of wet land. Both cultivated *ragi* in addition to *jowar* and

⁸ 1 acre is equivalent to 0.404 ha.

vegetables. Paddy cultivation was not possible in the former case due to rocky land and low water table, despite availability of land and pumpset. Ankegowda owning 3.25 acres of land including 0.25 acre of irrigated land, is in a position to cultivate paddy due to abundant water resource. Ananthegowda and Boregowda, both owning 5 acres of irrigated land each in addition to dry land produce paddy, *ragi*, *jowar* and vegetables on irrigated plots; and *jowar* and horsegram and other crops on rainfed plots. Thanks to the introduction of irrigation pumpsets, the farmers with pumpsets have less risk against rainfall. Secondly, it has also helped in diversifying the crops from subsistence to cash crop also, i.e., introduction of horticulture. The households farming completely under rainfed have the choice to shift from less drought resistant to more drought resistant of crops. For instance, high yielding to local variety or *ragi* to horsegram.

Horticulture was introduced in the village approximately one decade ago and the area under vegetables has increasing over time. It is difficult to analyse the increase at the village level, but at the taluk level, the area under vegetables increased by nearly five times between 1985-86 and 1989-90. The increase in area can be attributed to the extension programme by the Department of Horticulture and the increase in water resources through improvements in medium and minor irrigation, i.e., open wells, pumpsets and tanks by the irrigation department and DLDB's Watershed Development Programme.

The role of the government in improving the water resources has been an important step in the diversification of agricultural activity. The farmers have also responded by installing pumpsets and constructing wells. In the survey it was observed that one farmer had to sell one hectare of land in order to install a pumpset and several other farmers are repaying the loans on well construction and pumpsets. The Watershed Development Programme (WDP), though implemented only in few areas of the state, has helped in. In the initial stage of survey it was observed that the village households were not aware of either the WDP implemented or the implementing authorities, i.e., DLDB. With further investigation the observation made was that, in the experience of the farmers, dried up wells had began functioning. At the same time, the wells did not dry up quickly during the summer season. In the perception of the DLDB authorities, the yields of crops, through WDP, though did not improve substantially, at least helped in stabilising the yields under normal circumstances (rainfall being the major factor).

Moving from un-irrigated and partially irrigated to irrigated system, there is a change in the cropping pattern from *ragi* and *jowar* to rice and sugarcane (refer Table 4). Firstly, rice is considered as a

superior cereal in comparison with *ragi* and *jowar*. Secondly, the yield per hectare of rice is higher in Sampahalli rural system. The average yield of rice being 40 to 50 quintals per hectare in comparison with 7 to 25 quintals of *ragi* and 10 to 30 quintals of *jowar* in Konanur system. But, *ragi* cultivation continues in the irrigated region mainly as a traditional crop and its long durability of storage. Ragi can be stored for one or two years in comparison with *jowar* which needs to be consumed within five to six months of harvest.

Table 4: Cropping pattern in Sampahalli irrigated system - 1987/88

Crop	Kharif (in hectares)	Rabi	Summer
Paddy	74.00	-	25.00
Jowar	8.20	-	-
Ragi	15.00	-	15.00
Horse Gram	2.80	-	-
Sugar cane	62.00	-	-
Sunflower	1.00	-	-
Coconut	6.50	-	-
Mulberry	3.50		

Source: Village Accountant

The agroclimatic condition is homogeneous in the irrigated system mainly pertaining to soil condition and water resource. The cropping pattern is influenced mainly by the size of operational holding. The risk and uncertainty are less in comparison with rainfed system in relation to crop yields. There are variations in the supply of water across different farms within the village and also across the months in a year. Firstly, certain peripheral parts of the system received lesser amount of water in comparison with rest of the village. Secondly, the supply of water was more from June to December in comparison with supply between January and May. Two types of cropping pattern are followed in the periphery receiving lesser quantity of water:

- paddy in the first season and *ragi* in the second season, in addition to sugarcane,

- paddy in both the seasons but area under sugarcane is reduced in favour of paddy. *Ragi* is opted during the second season as it is less water intensive compared to paddy. In the perception of the people, there is a reduction of 20 to 25 % in yield of crops compared to average yield in the rest of the village. To avoid the risk, the canal irrigation is supplemented by pumpset irrigation. But the use of irrigation pumpset is not common to all sizes of land holding. For instance, farmers with less than 1.5 hectares were observed not to have irrigation pumpsets.

In the rest of the system, basically, three types of cropping pattern are followed. Firstly, farmers with large size holdings, i.e., more than two hectares, cultivated two crops of paddy, one crop of sugarcane and one crop of *ragi*. Secondly, two crops of paddy and one crop of sugarcane. Thirdly, two crops of paddy and one crop of sugarcane on alternate years. A few examples to illustrate the strategies are as the following.

Ankegowda is a large farmer with 9 acres of land of which 8 acres is irrigated. Sugarcane is cultivated covering 4 acres and 2 acres is under paddy. Once in a year *ragi* is cultivated on one acre land. The rainfed area of one acre is utilised to grow coconut trees, cultivate *jowar* for the cattle and mulberry for rearing cocoons. Channegowda, a marginal farmer with 1.5 acres of land allots 1.25 acres for sugarcane. Paddy is produced twice a year allotting 0.25 acres. Whereas, Kaliah with 1 acre of land produces two crops of paddy and one crop of sugarcane on alternate years. In the two years time *ragi* is cultivated once (if possible).

In addition to the acreage, the cropping pattern also depends on the size of family labour. For instance, Nagaraj, a marginal farmer with 0.375 acres cultivated mulberry. By the virtue of sufficient family

labour, cocoon rearing was taken up. Kalambiah owns 2 acres of land and due to lack of family labour, prefers to cultivate only sugarcane. Kalambiah being a trader by profession, preferred to cultivate sugarcane to make and sell *jaggery*.

The farmers with very small holdings follow different strategies in relation to cropping pattern, as explained in the example. The same group of farmers is also vulnerable to shortage in food production. This is because, the farmers either produce once in two years (as in the case of Kaliah) or lease out land for share cropping or cultivate only cash crops, i.e., sugarcane or mulberry. In the case of farmers with more than five acres of land, by the virtue of assured water resource *ceteris paribus* the crop output of paddy is also assured. Where as for households with small holdings i.e., less than 2 acres, paddy is produced only once a year on part of the land or once in two years on the entire land. In such cases, varieties of short periods of cultivation are preferred. The period of cultivation varies from 75 to 105 days compared to approximately 135 days for hybrid varieties. The households are eager to obtain paddy through own farm at the earliest. In both the rural systems, food self-sufficiency is an important strategy. The households feel more secure with a sack of rice than with money. It is more prominent in the rainfed rural system due to higher incidence of risk and uncertainty in production. In Sampahalli, the cultivation is scale neutral. The combined use of different varieties of seeds is more prominently noticed in Konanur. The combination depends on land availability, level of water resource, family composition and livestock population. In Sampahalli, the choice is between high yielding and hybrid varieties of seeds. For instance, marginal farmers with less than 0.5 acres of land prefer only high yielding variety of rice with small cultivation periods, normally around 90 days. Cash crops were cultivated with irrigation in both the rural systems. In Konanur vegetables formed the cash crop and sugarcane in sampahalli. In Konanur, the cash crop does not compete with subsistence crop as much as noticed in Sampahalli, specifically for farmers with land holding less than one hectare of land.

2 - Other agricultural activities (non-farming)

The activities allied to agriculture mainly are dairy, livestock rearing, poultry farming and sericulture. These activities are common to both kind of rural systems. The government policies regarding infrastructure - credit, marketing, extension, etc.- are common to both rural systems. The strategies of taking up or not taking up any activity is complex in nature in both the rural systems. In general, dairy and livestock rearing activities are important as an additional source of income for households who have either no income or very

less income from farming in both the rural systems. In fact the capacity of maintaining the assets are different in the two rural systems. Similarly, for households with sufficient income from farming and/or self-sufficient in foodgrain production, dairy and livestock rearing is an option, in both the rural systems. Normally in such cases, milk production is for domestic consumption and only the surplus is sold. And also, the activity is taken up only due to the availability of fodder to maintain the assets.

In Konanur, dairy (cow and buffalo) and livestock rearing (sheep and goat) are two common sources of diversification of activities (sericulture is not as common as the other two activities). The assets are obtained through IRDP scheme or general loan through regional rural bank (RRB) or any other credit institution. The advantage of dairy is that, through marketing of milk at the cooperative dairy, payment is made monthly twice. Many households are attracted by dairy activity because, money is required for other household expenditures. In the case of livestock, the assets can normally be sold only once or twice a year depending on the size of livestock. But its advantage is that the assets can be sold during times of vulnerability. The risk of rearing milch animals is the fluctuations in the availability and prices of cattle feeds. During summer season or years of deficit rainfall, there is a lack of fodder and the prices of fodder are high compared to normal times: consequently, the milk production also decreases. The prices of milk, which is controlled by the government, remains stable in the short run. Thus income from dairy decreases. During periods of drought and continuous deficient rainfall, the government intervenes in providing feeds for the animals. For instance, in 1990, during the drought period, camps were organised for the cattle - "fodder bank". In addition, financial support was provided to transport feeds from neighbouring surplus areas. In comparison to milch animals, rearing of livestock is easier in terms of management and cost of rearing. In fact, livestock are more "drought resistant". The households preferred dairy activity to livestock rearing mainly due to quick incomes generated in comparison to livestock. In the sample, 22 households have livestock and 47 households have milch animals. Both activities are carried out by 11 households and 6 households have irrigated land implying sufficient infrastructure for feeds, 4 households have no income from dairy activity and 1 household has a meagre income of Rs. 325 per year. Regarding IRDP beneficiaries, there was a mixed response in relation to maintenance of assets. There was one case of "misuse" of the loan for milch, utilised for domestic consumption. In two cases, the animal had died and in five cases, the assets were maintained. Households receiving sheep had maintained the assets and generated income ranging from Rs. 1 000 to Rs. 1 500 per year. In the households with milch animals, the

income generated depends on the availability of feeds. Out of 22 households rearing livestock, 11 households also rear milch animals, but, 5 households do not have any income from dairy. The other 11 households have only livestock activity. With regard to dairy, out of 47 households, 24 households have sufficient infrastructure by the virtue of irrigated land. It is interesting to note that the landless households are not involved in either dairy or livestock activity despite the fact that loans are easily available either through IRDP or Anthyodaya schemes. The main reason for not taking up the activity is the lack of infrastructure (mainly availability of feeds and veterinary doctor) and consequently high cost of maintenance. Without complementary inputs available, the assets become a liability. Secondly there is a lack of family labour to maintain the assets, since the members are engaged in labour activity. The easy access to the credit facility, both geographically and technically, inspires the households to take up loans for dairy and livestock rearing. For many families, sheep rearing helps in times of emergency such as marriages or construction of houses.

In Sampahalli system, the situation is different compared to Konanur one's. The households prefer dairy activity compared to livestock due to availability of sufficient infrastructure. The landless households also prefer dairy activity to supplement wages and interestingly, the manure is sold to farmers in exchange for paddy or *ragi*. For some of the landless households it is the only source of livelihood. For instance, Rayappa had taken IRDP loan for sheep rearing in 1985-86 and also a cow on dairy scheme few years back. With only two members in the family, Rayappa is managing the family only with income from selling sheeps and milk. 76 households have dairy activity in comparison with 34 households with livestock. Out of 34 households only 4 households are observed to have comparatively large size of livestock of 8 to 11 heads in comparison with 3 to 5 in other households. The possible reason is that this activity represents an additional source of income since these households cultivate only one crop of paddy and did not have other sources of employment. Similar to households in Konanur, the assets were obtained either through IRDP or Dairy loan or general loan scheme. In cases of households with less than one hectare of operational land, the chances of utilising the institutional credit for other household expenditure is higher. Repayment of private loans for marriage expenses, old institutional debts, etc. are the main reasons.

In both the rural systems, dairy and livestock activity have more prominence from the income generation point of view than employment. In comparison with livestock and dairy activity, sericulture is more labour and management skill intensive. The

decision to take up sericulture is more complex compared to livestock and dairy activity. The initial investments on infrastructure is high. The risk involved is of two dimensions. Firstly, the cocoon production can fluctuate according to management skills, weather, etc. Secondly, the prices of cocoon at the market are guaranteed and are stable until a certain level in the short periods of time. The responses regarding the initiating the activity differed in the two rural systems.

Sericulture is being carried out in different parts of Konanur system, but not in Konanur village itself. One reason already experienced is that the use of large quantity of pesticides got deposited on mulberry leaves. Consequently, cocoon production will get affected. An other logical reasoning would be that mulberry cultivation also requires irrigation and will need to compete for allocation of land with vegetables. Secondly, the climatic conditions is not very conducive for sericulture.

In Sampahalli, sericulture activity is a good source of diversification. For households with small holdings (less than one hectare) the activity is attractive because, the financial returns are frequent, i.e., approximately, once in two months in comparison with sugarcane, once in 12 to 14 months. In this category, out of 7 households having sericulture, only 3 households are engaged in other labour activity (ranging from 30 to 70 mandays per year) also. For instance, Nagaraj with 0.375 acres of land prefers to cultivate only mulberry and has sericulture as the main activity. He has dairy activity for additional income. The availability of sufficient family labour is a primary determinant factor to take up sericulture. This is to reduce dependence on hired labour which would otherwise reduce the profits/income and which could prefer the work in sugarcane. In Sampahalli, the allocation of land for mulberry competes with other crops specifically for the households with land holding of less than one hectare. Similarly, it is also observed that sericulture is prominent, more from the income point of view than employment.

3 - Employment opportunities and income

The employment in the rural systems can be classified into various kinds. Firstly we have the agricultural sector which includes farming and allied activities - livestock rearing, dairy and sericulture. Secondly, employment, which are not agricultural but related to agriculture - agro-processing and agro-marketing. Thirdly which are purely non-agricultural and lastly, which can be classified as service sector - trading, grocery shop, hotel, carpentry, tailoring, etc..

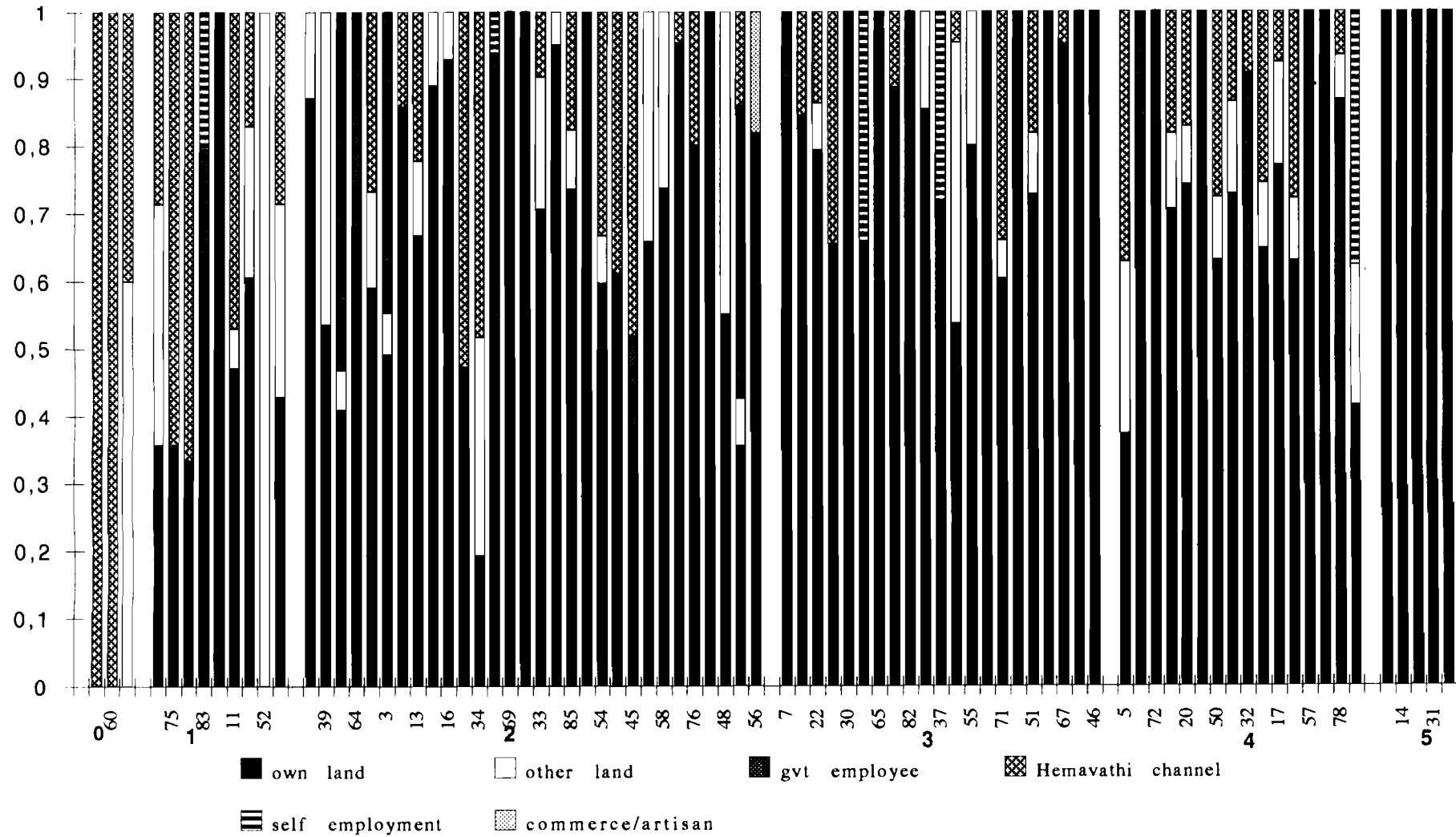
Government intervention in employment and income generation can be analysed as two stages. The first stage is development of infrastructure for agriculture (irrigation, markets, transport, credit, etc.) depending on the topography and other physical factors - mainly canal, lift irrigation, etc.. Employment is generated within the rural system as a consequence of the infrastructure. The capacity to generate employment within the rural system for the households varies according to available local resources. In the second stage, from the food security point of view, if sufficient employment is not generated within the rural system, the government intervenes with the wage employment programmes. To explain in brief, the supply of canal water through canal irrigation in Sampahalli, has given way for intensive cultivation. The crops cultivated are labour intensive giving rise to activation of labour market. Except for the lean period between february and april, farming generates employment to the extent of having seasonal in-migrants during sugarcane harvesting. Thus, canal irrigation can be explained as a source of stability from food security point of view. Whereas in Konanur the rainfall is not sufficient to practice intensive cultivation. Hence, the labour force is less active. Over a period of time an increase in area under pumpset/well irrigation has increased generation of employment in Konanur. But the households depend to a large extent on employment at canal construction. The employment at canal construction reduces the vulnerability during lean periods of employment and home grown food stock. The point to be mentioned is that in Konanur government intervention is required to supplement the agricultural and other related activities generated within the system. The household members have reported about migration - semi-permanent or permanent - that took place in the early eighties from Konanur to different places within the state. The need for government intervention is comparatively of lesser degree in Sampahalli. Hence the participation in wage employment programmes are different in the two villages. The concept of linking infrastructure and employment is explained by taking the cases of Konanur and Sampahalli. The strategies of different sections of people in order to obtain a certain minimum level of food, linked with the government policies, infrastructure and employment are analysed.

In Konanur system, the employment opportunity is initially on **own land** (cf. Figure 2). Since much of the land is cultivated under rainfed condition, it does not give sufficient scope for hiring labour. The ploughing and sowing operations are carried out by family labour. There exists a social network of "mutual labour" among the households i.e., exchange of service of labour on each other's land without monetary exchange. So, harvesting and threshing operations are carried out by family and mutual labour. The main reason for

existence of the mutual labour network is twofold. Households do not have the capacity to pay wages for hired labour either in cash or kind. The agrarian structure is such that there are only 3 landless households (both in terms of ownership and operational) out of 125 households. So, the rest of the households need to carry out farming activity. The employment on own land depends on the size of the farm and percentage of area irrigated. Ragi and *jowar* under irrigation are comparatively labour intensive due to difference in the method of cultivation. Crops cultivated on irrigated plots - vegetables, *jowar* and *ragi*- give scope for hired labour (with wages paid). Vegetables and *jowar* (by few families) are marketed and generate income. The difference with households in the mutual labour network is that the farmers produce for self-consumption only and thus do not generate income. Since households produce foodgrains for self-consumption (all households are not self-sufficient and need to purchase from the market, this aspect is dealt later), it is necessary for the households to have income from other sources of activity for household expenditures. Employment on *other's land* is available mainly for harvesting vegetables, harvesting and threshing *jowar*, *ragi* and paddy. The constraints on the availability of employment (from income point of view) are several. The employment generation is not on a large scale in relation to the three cereal crops, then the harvesting and threshing of *jowar* and *ragi* are seasonal. And least, the employment is not guaranteed, i.e., there is instability in the availability of agricultural labour.

Since 1984, an irrigation canal construction, by the Irrigation Department, is in process in the rainfed system and it has reached Konanur in 1988-89. The canal construction provides employment to the people of Konanur and surrounding villages. Earlier to the beginning of the canal construction, the DLDB initiated watershed development programme in 1985-86. These special programmes have substantial impact on the food security from employment and income point of view. The fact is that these programmes such as the irrigation canal construction and watershed development programme, have a long period of implementation process. For instance, the watershed development programme was implemented for 6 to 7 months at the village. The wages were paid partly in cash and partly in kind. The households responded well to the programme implementation as a result of distributing wages in kind. Similarly, the canal construction work is being carried out resulting in partially creating stability in the employment opportunity for the local households. In addition to agricultural labour, canal construction is an additional source of employment. It is more stable in terms of availability of employment compared to agricultural labour.

Figure 2: Sources of employment / categories in Konanur rainfed system (in %)



In general, the households have diversified in more than one activity in addition to farming on own land. Mainly three kinds of employment pattern are noticed among the different households.

Firstly, households engaged in one activity, i.e., on own land- among the farmers; canal construction- among the landless labourers. Farmers with irrigated land have employment on own land only. There are farmers with irrigated land but who have employment in more than one activity in addition to farming on own land. For instance, Ramegowda and Channegowda have 4 acres of land with 25 per cent irrigation each. Channegowda's family with 6 working members has employment on other's land and in canal construction in addition to own land. Ramegowda's family with 5 working members has employment in canal construction only in addition to own land. Whereas, Shankaregowda and Shivalingegowda, both operate on 4 acres of land with 50 per cent irrigation. With only 2 and 3 working members in their respective family, they have employment on own land only.

Secondly, households are engaged in two activities in addition to own land. The main combination of employment observed are:

- other land and canal construction for the landless household;
- own land and canal construction;
- own land and other's land.

Thirdly, households engaged in two activities or more in addition to own land. The main combinations observed are:

- own land, other's land and canal construction;
- own land, canal construction and government employment;
- own land government employment and self-employment (traders, artisans, shop keepers,...).

Households with government employment either did not engage in canal construction or had a very small share in the total employment. The households in such cases engage in canal construction work normally, during shortage of foodgrains or requirement of money or because they have sufficient working members in the house. It is noticed that, the households who diversify in two activities or more, have a higher proportion of employment on canal construction than on other's land. The employment on other's land is higher for households who have only one activity compared to households who have two activities, in addition to own land. For households with higher proportion of employment on other's land, employment on canal construction is a "safety net" during times of financial difficulties. Whereas households with government employment depend less on canal construction due to the

comparatively high incomes obtained. In addition to the different labour activities discussed, the households have sheep rearing and dairy activities. But as mentioned earlier, it is mainly for supplementing income from other activities.

It is observed that the employment diversification is determined by total area of land in operation, percentage of irrigation, family labour. It is also important to learn that employment pattern and income patterns are not the same. For instance, employment on own land does not necessarily bring returns in cash to all farmers. Similarly in dairy activity, some part of the milk production is kept for home consumption.

Income is derived from three main sources:

- agricultural marketing;
- non-agricultural employment;
- agricultural employment.

The items in agricultural marketing include vegetables, *jowar*, livestock, coconut and milk. Similarly, non-agricultural employment includes canal construction, self-employment, government employment and commercial artisans and agricultural employment implies agricultural labour on other's land.⁹].

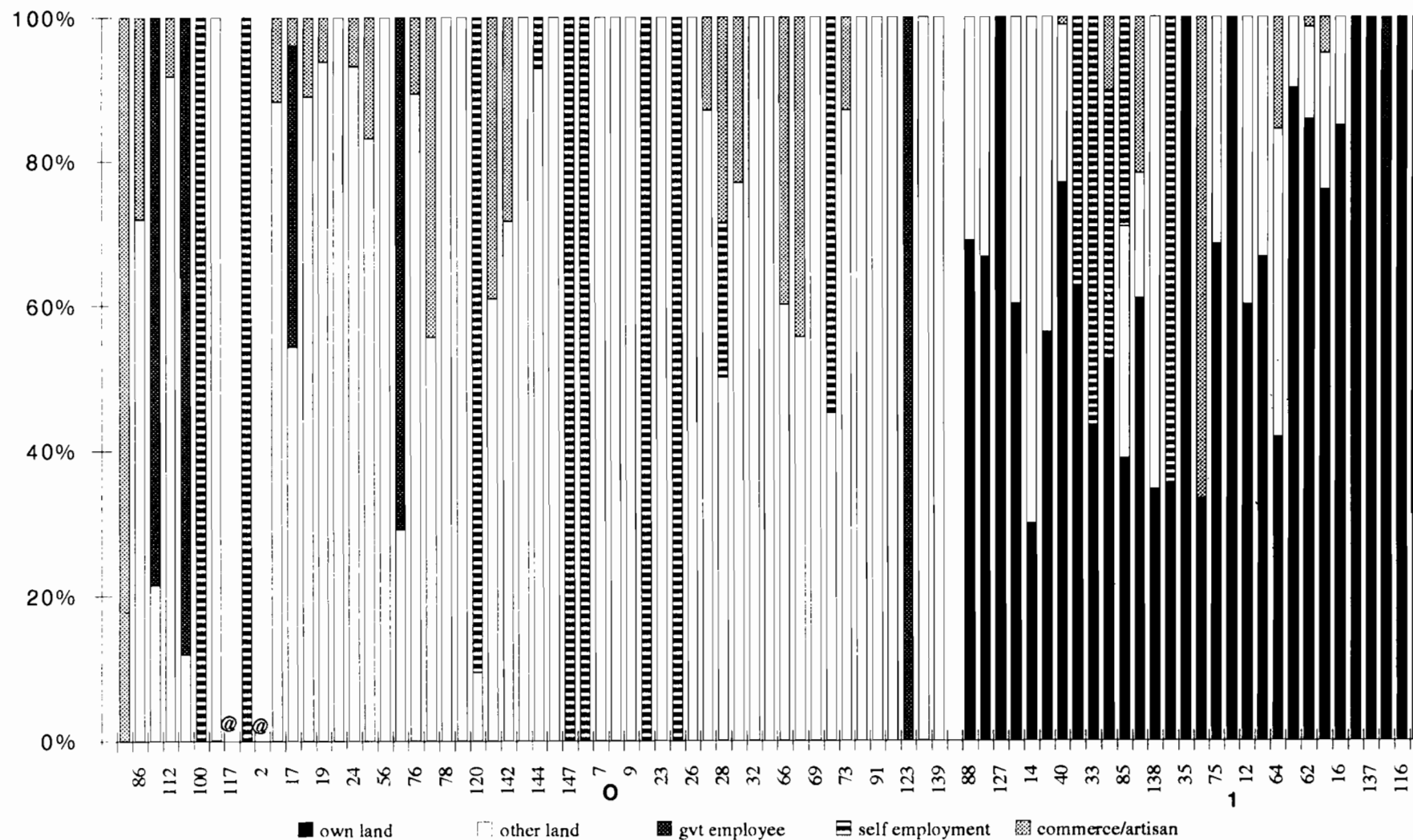
In the sample of 84 households, 50 households obtain income from non-agricultural employment varying from 15 % to 100 % of total income. Among the 50 households, for 34 households 100 % and for 3 households 25 to 50 % of non-agricultural income are obtained from canal construction. It is observed that canal construction gives a stable base for income due to instability in incomes derived from agricultural employment (own and other's land). Only 13 out of 84 households obtain 100 % income from agricultural marketing. This is mainly due to instability in vegetable cultivation and dairy activity. The income from vegetables is subject to instability in production level and output prices. Coconut cultivation is confined to households with irrigated lands. In the second stage, government intervention from the employment and income point of view, JRY is not effective for two reasons. Firstly, the implementation of the scheme does not correspond with the lean period of agricultural employment. Secondly, due to financial constraints, JRY scheme is not implemented each year. The employment schemes are also integrated with government public works, for example, Forest Department, DLDB for afforestation programme and hence the benefits get divided. Though JRY is implemented through the decentralised process, due to administrative constraints, it is not implemented at the required time. The village

⁹ mutual help is excluded

households give good response by participating in the scheme for two reasons. Firstly, the people have sufficient time to spare. Secondly, the wages normally, partly in cash and kind, are useful for household expenditures and repayment of loans in some cases.

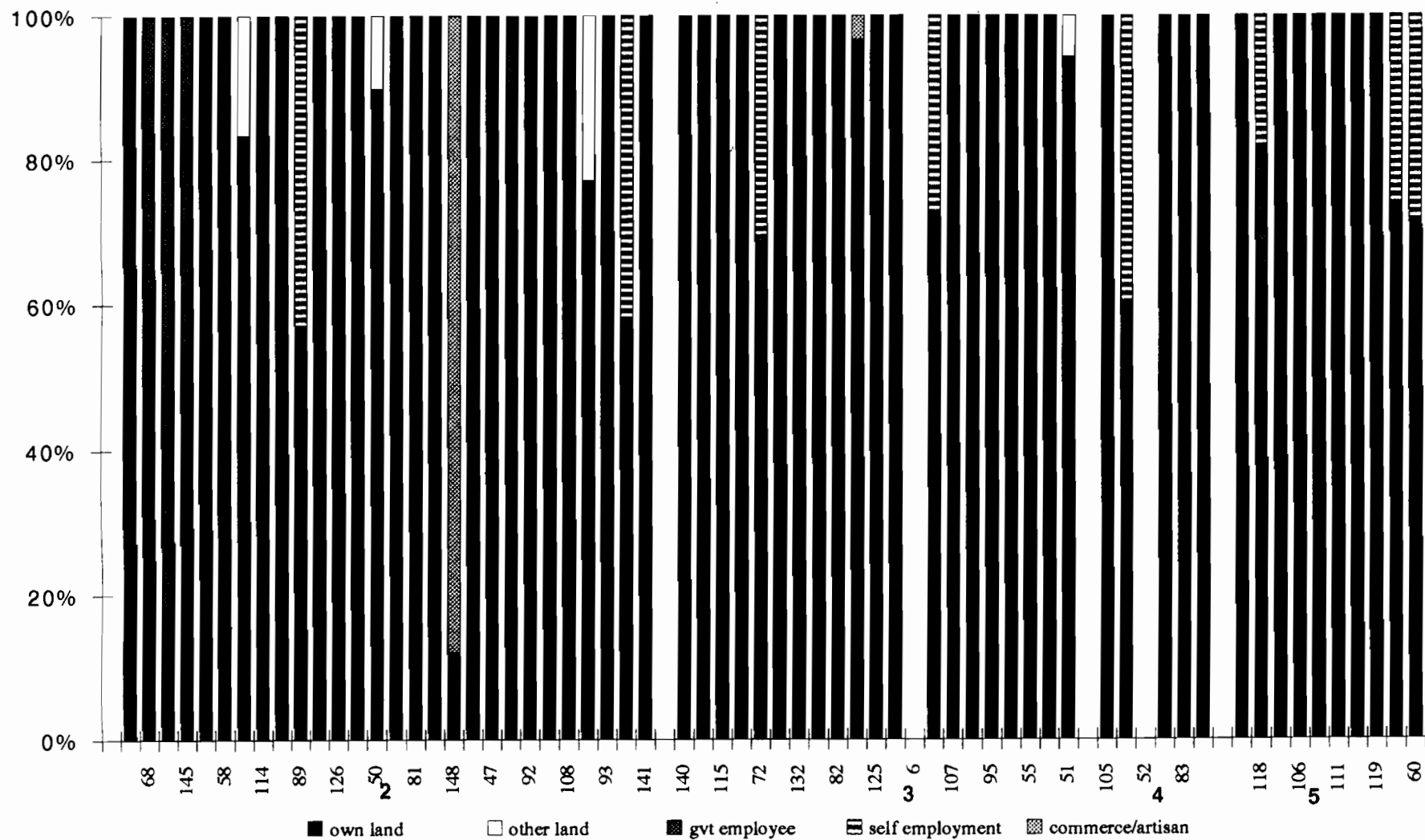
In Sampahalli rural system, the infrastructures (irrigation, etc.) created by the government for agriculture is sufficient enough to generate employment in **agriculture and agriculturally linked activities** (cf Figure 3 and 4). Employment is generated for the households operating on the land and also gives opportunity for hired labour. The crops cultivated paddy, sugarcane and *ragi* are labour intensive. Paddy cultivation takes place in two seasons. Similarly, sugarcane and *ragi* cultivation takes place once a year as shown in Figure.1. Hired labour is required for transplanting, harvesting and threshing paddy; harvesting of sugarcane; transplanting, harvesting and threshing *ragi*. Weeding activity also takes place but labour intake is comparatively on a smaller scale.

Figure 3: Sources of employment for non-exploitant and category 1 in Sampahalli irrigated system (%)



@ not available

Figure 4: Sources of employment for categories 2 to 5 in Sampahalli irrigated system (%)



The sugarcane cultivation has forward linkage of jaggery making activity. The pecuniary benefit of jaggery making is brick making activity due to availability of fuel and labour. The diversification of activities increases with decrease in size of land. In Sampahalli, a general picture arising regarding employment is that, households with comparatively small holdings, for instance farmers in category I and II, are engaged in diversified activities. The low intensity of work on own land permit the household members to diversify activities which include agricultural labour, jaggery making, brick making, cocoon rearing, etc. For comparatively large land holders, for instance, category IV and V, non agricultural diversification is a difficult proposition. Moreover, there is a vulnerable period with respect to availability of foodgrains or finances for household expenditures. As mentioned earlier, there is stability in the crop production. The crop yields are scale neutral. Hence, the crop outputs are proportionally higher.

From **agricultural produce**, the income is derived mainly, from sugarcane marketing. Income from paddy marketing is secondary. This is because, the transaction in value and volume terms is very high for sugarcane compared to paddy/rice. The prices received for sugarcane is stable compared to prices received for paddy/rice. The difference between the two prices is that, in the case of sugarcane, the prices are pre-determined by sugar factory at the beginning of the season. The factory price is influenced by the support prices for sugarcane announced by the Agricultural Price Commission ¹⁰. The central government also announces the minimum support price for paddy/rice at the beginning of the season. These prices do not have direct impact on the strategies of the farmers. This is because, the procurement operations are done through traders and millers. But the prices influence the wholesale prices fixed by traders/millers at the time of harvest. Since market forces prevail, the prices at which the farmers sell to the traders are not stable. With decrease in the size of operational land, the area under sugarcane and consequently, income also decreases.

To supplement agricultural incomes, **employment on other's land, jaggery and brick making units** are adopted. Employment on other's land is available almost through out the year, the lean period being february to april. Whereas employment for jaggery and brick making units are seasonal. During the lean period, brick making, coconut selling activities are adopted. For the landless households, the major source of income is agricultural labour followed by employment

¹⁰ The Agricultural Price Commission determines the agricultural prices for all India.

at jaggery and brick making unit, coconut selling and cocoon rearing. During the lean period of agricultural employment, brick making, cocoon rearing and coconut selling are adopted.

Out of 53 landless households (including households who have leased out land completely), 31 households are engaged in non-agricultural labour, of which 6 households are engaged in non-agriculture only and 8 households have more than 50 % employment in non-agriculture. There are landless households who are totally engaged in non-agricultural employment. In the sample of 32, 9 households are self-employed, 17 households are engaged in commercial, or they are artisans only, 4 in government employment and only 2 households are engaged in commerce as well as self-employment.

The sugarcane cultivation is important from the stability in employment point of view for agricultural labourers and stability in income for the cultivators. Paddy is cultivated using hired labour in Sampahalli. Whereas, sugarcane harvesting attracts seasonal migrants from neighbouring dry regions. The income generated from various activities (such as sugarcane, sericulture, dairy and livestock) has given scope for non-agricultural employment. For instance, hotel, grocery shop, tailoring, carpentry, etc. The employment and income pattern of these activities are more or less determined by fluctuations in agricultural employment. For instance, the business in hotel and grocery shop is more during the sugarcane harvesting period and less during february to april. Similarly, the business of the blacksmith is higher during the agricultural operations.

Thus it is noticed that the major infrastructure (irrigation) is able to sustain the rural system with minimum dependence on the second level intervention, i.e, wage employment programme. JRY was implemented in 1988-89 for the purpose of building a school in the village. The members of the village had worked for laying the foundation without accepting wages. The construction work had been completed through a contractor, which is against the rules of JRY programme.

Though the prices of sugarcane are remunerative, certain farmers in category I and II are unable to sell their produce at the sugar factory. The size of land operation being small (compared to farmers in category III, IV and V), they are unable to obtain high levels of profit from sugarcane which is the main source of income. This is due to two reasons. Firstly, the time duration to obtain income is very long. Secondly, sugarcane is cultivated either once in two years or only on part of the land each year. Hence these farmers prefer to sell the

produce to jaggery making units. The same category of households are in debt with jaggery unit owners, for household expenditures or agricultural operations. Hence the households are obliged to sell sugarcane to the jaggery unit owners at pre-determined prices. Farmers normally sell sugarcane to the sugar factory since, the credit is linked to marketing of produce and guaranteed prices. But households who make jaggery and sell at the regulated market, do not have a stable income. This is mainly because, the prices of jaggery are subject to fluctuations. The guaranteed prices for sugarcane gives stability to the production process, i.e., area under sugarcane, and also to employment for the agricultural labourers.

Thus it is noticed that in Sampahalli system, with irrigation, employment is generated for the people, and diversification of activities has taken place in both agricultural and non-agricultural sector. Demand through purchasing power and population size has made way for services and self-employment. The rural system is not highly dependent on the government wage employment programmes. Whereas in Konanur, with infrastructural development, taking place over time, employment opportunities have been slowly evolving. For instance, employment opportunities have increased by the virtue of cultivating vegetables, *jowar* and *ragi* on irrigated land, in addition to mutual labour system. Presently, there has been only a flour mill and a petty shop in Konanur. In Sampahalli, mutual labour system has almost disappeared with the in-migration of agricultural labourers. In Konanur, since return in cash from agricultural employment is very few, the households are dependent on wage employment programmes irrespective of land size (mainly for totally rainfed conditions).

In Sampahalli, among the landless category, the households depend to a large extent on employment in agricultural sector, partially or fully. In the sample, 45 out of 56 households are engaged in agriculture. Out of the mentioned 45 households, 22 households are employed in agriculture only and 17 households have more than 50 % of employment in agriculture. The employment in agriculture includes agricultural labour and dairy. Non-agricultural employment includes jaggery and brick making, cocoon rearing, artisanship, hotel, grocery shop, etc.. In the sample, 8 out of 56 households have non-agricultural employment and 7 households have more than 50 % employment in non-agriculture. The percentage of households who depend partially or completely of non-agriculture is not very large because, except for certain categories (such as artisanship, hotel and grocery shop), the employment opportunity for jaggery and brick making, cocoon rearing is not continuous throughout the year. The employment opportunity for jaggery and brick making is seasonal and cocoon rearing is carried

out 5 to 6 times an year by an individual practicer. With only 12 to 15 households practising sericulture in the village, the employment opportunity is limited. So the households prefer to diversify the activities. The landless agricultural labourers, mainly being migrants, do not have sufficient capacity to invest in activity such as grocery shops, hotel, etc. But in the case of Naganna, also a migrant from a neighbouring rainfed district, he is presently well established with hotel and grocery shop activities. Naganna's family belongs to the trading community and had been in similar business prior to migration. Hence it was possible to begin with small investments on a tea shop and flourish to the present state. Whereas other households owning grocery shops, practice farming also. In the case of Basavachari, a blacksmith, the investment is very less. In addition, there was no blacksmith in the village prior to his arrival. With sufficient demand for the service, Basavachari is able to get sufficient mandays of employment. In major cases, he receives wages are paid in kind on yearly basis (called *adade* system in kannada). Hotel business is being operated by Devirajamma despite being a marginal farmer. The hotel business was started after the death of her husband. Paddy is produced once in two years and income from sugarcane is made available once in two years after the harvest. No other source of income and lack of family labour have forced Devirajamma to start hotel business. For Venkatesh, a barber, there is also a sufficient demand for the service.

There are variations in demand for these activities, influenced by the availability of employment within the rural system. For instance, sugarcane and paddy harvesting in june/july to august/september and paddy harvesting in december/january creates a higher level of employment opportunity. Similarly, the employment opportunities are low during february/april. So the household income also reduces. The grocery shops face a similar situation. Despite the variations, there is a minimum level of income obtained by households in non-agricultural employment, to sustain the level of food consumption. Venkatesh, the barber has obtained a tailoring machine under IRDP scheme to supplement income from barber business. The impact of seasonal variation in income for the grocery and petty shops and hotel business are comparatively less than households with tailoring, smithy and barber business.

In the farming households, with increase in operational area, the involvement in agriculture is higher. Among the households in category I, 10 out of 18 households are employed as agricultural labourers, i.e., on other's land in addition to own land, 10 out of 18 households in non-agriculture, 6 out of 18 in agricultural labour in addition to non-agricultural labour and agricultural marketing. In this

category of households, sugarcane is prominent. Paddy is cultivated only on part of the land each year or on entire land, but, once in two years. Therefore it is possible to carry out additional activities. Moreover, there is a need for money since, income from sugarcane is received once a year. No income comes from paddy as it is used for self-consumption only. For instance, in the intensive sample, in category I, 3 out of 18 households have employment and income from agriculture; only 5 out of 18 households have income from agriculture activities and non-agriculture; 3 households obtain income from agriculture and agricultural labour. Similarly, the other 7 households obtain income from agriculture, non-agriculture and agricultural labour. In category II, 4 out of 11 households receive income from non-agricultural and agricultural sources and 1 household from agriculture and agricultural labour. The other 6 households receive income from all the three sources. Only 2 out of 11 households in category III, 1 out of 4 households in category IV and 3 out of 5 households in category V have employment and income from non-agriculture.

The sources of agricultural employment and income differ between the categories. In category I and II, members involve in labour at brick making, jaggery making, cocoon rearing, except for two households with sericulture and one household with rice/paddy trading. Whereas the nature in category III, IV and V differ from households in category I and II. The main sources are sericulture, jaggery units, grocery shop and government employment. The income derived from agriculture - sugarcane, paddy and dairy - is sufficient for household expenditures. The employment generated on own land is very high in the order of 250 to 325 days per year. This does not give scope for either agricultural or non-agricultural labour. Unlike in category III, IV and V, households in category I and II, have comparatively lesser number of mandays of employment on own land in the order of 50 to 150 days per year. There are abundant mandays available for various activities. According to A.K. Sen's theory of entitlements, an agricultural tenant is better off compared to agricultural labourer since food can be produced and he does not need to depend on the open market.

In the case of Konanur heavy investments will be required mainly for irrigation in order to obtain income from the land. The income derived must be sufficient for paying rent and household expenditures in addition to repayment of loans. This will be a difficult proposition especially for the landless households, given the farming conditions, marketing conditions and other physical infrastructure. The tendency to lease out land is not observed in Konanur. Firstly, as mentioned earlier, the households prefer to be self-sufficient to the

maximum extent in foodgrains. And income is obtained from agricultural or non-agricultural labour for household expenditures. Secondly, rent obtained in cash would not be sufficient to incur household expenditures. Similarly crop sharing is not feasible due to low levels of productivity. From the survey, information is made available regarding migrations. Cases of permanent and semi-permanent migrations have taken place in the late seventies and early eighties. The migrations include agricultural labourers to irrigated villages, informal sector and government employment. The land belonging to those of people who have migrated are being looked after by family members staying at Konanur.

In Sampahalli, land is leased out by households with very small holdings, in category I and II for requirement of large amounts of money short notices. The terms of lease are:

- in cash if the household requires money for marriage expenses;
- crop sharing, if the household is unable to cultivate the land due to lack of family labour or disability.

Comparatively large land holders do not require to lease out land, since it is within their managing capacity. The landless are thus unable to lease in land for cultivation due to reasons given above. Though the landless households need to face the price fluctuations in the open market, there are certain safety nets. Firstly, wages are obtained partly in kind. Secondly, Fair Price Shop is always accessible. Small quantities of foodgrains can be purchased from "surplus" farmers at a price arbitrarily fixed and normally lower than the open market retail price. This is very helpful normally during the lean periods of employment. The landless labourers cannot take foodgrains on loan unlike the marginal farmers. The marginal farmers are able to obtain foodgrains on loan by the virtue of repayment soon after the harvest in the successive season.

4 - Sources of food supply and food consumption

Food supply and consumption pattern are interlinked variables. Concept of food supply is referred to as making food available by the household members for daily consumption. Food is referred primarily to cereals. Consumption of pulses and other important items such as edible oil, sugar, vegetables are also considered.

Food consumption pattern refers to:

- types of food: coarse cereals such as *ragi* and *jowar* and superior cereal such as rice and wheat.
- with respect to time: the consumption of above mentioned

types of food across different months of the year.

The food supply influences consumption pattern taking the two above mentioned factors into consideration. The food consumption pattern differs widely in both the rural systems and also across sections of people also. In general there are four major sources of food supply in the rural systems. They are own production, open market, fair price shop (FPS) and wages in kind. There are also other types such as gifts, borrowing and exchange, etc. The own production can be termed as **direct access to food** and the purchases from market (open and FPS) and wages in kind as **indirect access to food**.

4.1- Food supply, storage and consumption pattern

These sources of food supply are common to both the rural systems but differs in the consumption pattern. Consumption of *ragi* was common in both the rural systems but not in the same level of importance. *Ragi* is the staple food followed by *jowar* for the people of Konanur and rice is secondary. Whereas, rice is the staple food for people of Sampahalli and *ragi* is secondary. But this does not hold good for all categories of people. The importance of *ragi* in comparison with rice increases cross-sectionally from large farmers to the landless labourers. This is because basically, the general feeling among the people is that rice is a superior cereal compared to *ragi*. So, in the food consumption pattern, the preference is always to consume more rice compared to any other cereal. The agricultural labourers also thus, wish to obtain rice as wages. Rice is obtained from FPS also. Due to economic reasons, consumption of *ragi* through open market purchases is higher among landless households. There is no consumption of *jowar* in Sampahalli system at the opposite of Konanur one's.

The cropping pattern determines the pattern of direct food supply. Similarly the employment pattern determines the pattern of indirect food supply. For instance, due to irrigation facilities rice has been the main food crop in Sampahalli. *Ragi* and *jowar* are rainfed crops suitable to Konanur's agro-climatic conditions. In Konanur, rice is, in most cases, purchased from open market or FPS or both. In the sample of 84 households only 5 households produced paddy. In contrast, *ragi* is given lesser importance by growers of Sampahalli because of low yield, sufficient rice production and because it is substituted by sugarcane for higher value in return. Despite these factors, *ragi* production continues as a tradition and there are variations across different categories of people.

In comparison, in Konanur system, and according to a specific survey, with 40 out of 43 households producing *ragi*, only 28 households produce *jowar* of which 16 are under irrigation. 3 households receive *jowar* in kind against services (two priests and one agricultural labourer). In comparison with *ragi* in Konanur, rice is the staple food in Sampahalli due to existing agro-climatic conditions (mainly irrigation and soil conditions) making it possible to produce paddy. As of present, farmers of Konanur, in category IV and V for instance, with sufficient land and irrigation facility are already producing paddy once a year. With the completion of on going canal construction, many more farmers will be able to produce paddy at least once a year.

In Konanur rainfed system, in a sample of 28, 11 households have a storage capacity of 3 months or less, 7 households with 3 to 4 months, 4 households with 4 to 6 months and 6 households with more than 6 months of storage capacity. *Ragi* is the staple food followed by *jowar*, which is seasonal. Despite this fact, *jowar* production helps in supplementing the stock of *ragi*. The low storage capacity of *jowar* is due to several reasons. Firstly, in 12 out of 28 cases, *jowar* is cultivated under rainfed conditions. The output is normally low or nil during shortage of rainfall. In the sample of 28 households, 6 households have storage capacity of more than 6 months, 18 households have a storage capacity of less than 4 months.

In Sampahalli, the sources of food supply (both rice and *ragi*) vary in across categories of households, in different combinations. In the intensive sample, among the landless households, 14 out of 26 households purchase rice from market (open market and FPS) of which 8 households obtain 100 per cent supply from market purchases, 3 households obtain 40 to 50 per cent of storage from market purchases and another 3 households have less than 10 per cent from open market purchases. The other sources being mainly wages in kind. Similarly, 11 households receive 100 per cent of rice storage from wages in kind. Interestingly, in the sample, 3 households obtain rice through exchange of manure constituting 25 to 50 per cent of total storage and 2 households obtain approximately 75 per cent of storage from begging. And also 2 households receive rice in lieu of leased land out (50 per cent share) constituting 40 to 50 per cent of total storage. Among farming section, for categories III, IV and V, rice storage is composed of own production only. In category I and II, the households who are not self sufficient from own production, have alternative sources of wages in kind, market purchases and borrowings. It is observed that landless category of households have more diversified sources of food supply than the farming households.

With regard to *ragi*, in the landless category, out of 23 households, 16 households obtain 100 per cent storage from market purchase - for some weeks-, 4 households receive wages in kind constituting 100 per cent of storage, 1 household obtained wages in addition to market purchases, 1 household exchanged manure for *ragi* in addition to market purchases and 1 household 100 per cent of storage is received through *adade*. In the farmers category, a clear distinction is noticed between households with relatively small holdings and large holdings. The households with relatively small holdings are obliged to purchase from market. Farmers with relatively large holdings have access to own production of *ragi*. In a sample of 30 households, 9 households have 100 per cent storage obtained from own production. 15 households obtain from market only constituting 100 per cent of storage. 1 household exchanges paddy for *ragi* and 5 households do not use *ragi* at all. All households in category III, IV and V obtain 100 per cent of requirement from own production only. The sources of purchase of rice include farmers in the village, millers in the surrounding villages, shandy, grocery shops and FPS. The landless households and marginal farmers having a low storage capacity, purchase rice regularly from FPS. These households have also been provided with "green ration cards" - having access to subsidised price. The households in category I and landless households purchase rice in small quantities from the 'surplus' village farmers. It is also a kind of "safety net". Firstly, rice is available at any time required. Secondly, the price is arbitrarily fixed, normally less than the open market prices. Thirdly, the 'local price' does not fluctuate unlike open market prices. Wages in kind is opted by landless agricultural labourers and farmers in category I and II.

The pattern of food supply differs across different categories and also within a category in both the villages. In Konanur, the landless households obtained foodgrains from the open market. Out of the three landless households, 1 household receives part of the foodgrains as gift and partly from wages in kind. The other two landless households depend wholly on open market as they do not have access to purchase from the Fair Price Shop. Among the farmers, the pattern of food supply depends on the size of their operational land holding and the percentage of area under irrigation. The strategies regarding direct access to food is well understood through the cropping pattern and crop diversification of the farmers. The self-sufficiency is gauged by the time period for which the produce lasts during the year or until the next harvest - termed as storage capacity. The storage capacity of *ragi* varies from 10 to 15 days to a maximum of one month for landless category of households. Similarly it varies from 3 to 12 months in the farmers category. In the intensive sample, including landless households, 12 per cent of households have storage

capacity of less than 3 months, including 2 landless households with 15 days and 1 month each. 21 percent of households have 3 to 5 months and another 21 per cent of households have 5 to 8 months of storage capacity. Lastly, the remaining 46 per cent of households have a storage capacity of 8 to 12 months, with an exception of one household with 25 months. Category wise, it is observed that, 1 out of 6 households in category I, 6 out of 12 households in category II, 8 out of 12 households in category III, 5 out of 9 households in category IV and 2 out of 2 households in category V have storage capacity of more than 8 months.

In Konanur, the production of *ragi* has been in general less than annual requirements. However there are variations among the categories of households. In category II all the households have a production less than their annual requirement. This mainly due to small land holdings and low yield levels. In category III, 40 per cent of the households can meet more than 75 % of their food requirements. Households with pumpset irrigation are almost self-sufficient with cereal production. This holds good for households in all categories. The households belonging to landless category depend on open market because they have not been provided with a ration card to get access to FPS. Only one of the three landless households is engaged in agricultural labour. Though there is no custom of paying wages in kind in the village, Chikamma gets 5 quintals of *ragi* under special consideration.

It is important to analyse the role of PDS in supplementing the other sources of supply. In Konanur, PDS is important to supplement the own production of cereals. In Sampahalli, PDS is important to supplement own production and wages in kind for marginal farmers. Similarly for the landless labourers to supplement wages in kind. The constraint on PDS which needs to be considered is that the quantity of cereals supplied through PDS is fixed.

The purchases from FPS helped the households in supplementing the farm production. The households who are provided with special subsidy are observed to purchase rice more regularly than those households who are not covered under special subsidy. The bulk of purchases made in the open market includes only *ragi* and *jowar*. The households are not in a position to purchase rice in bulk similar to *ragi* and *jowar* due to higher price of rice. With regard to prices in FPS and open market, the main difference is regarding the level and stability of price in FPS. In the open market, the prices of *ragi* and *jowar* are observed to be high prior to harvest period and decline after the harvest. The prices of rice is highest in september/october coinciding with the festival season. The open

market prices of rice is marginally higher than at the FPS. Through personal observation and without exception it may be said that the quality of rice in the open market is better than in FPS. The purchasing power for households who are non-regular buyers in FPS is normally obtained from employment at the canal construction. At the same time FPS, is used when the open market prices of rice and other essential food items are high.

In addition to *ragi* and jowar, rice and wheat are purchased from FPS and open market. In FPS the **modus operandi** is giving 10 kgs. of grains to each card holder per month. Rice is also purchased from the open market (*shandy*). *Shandy* is a weekly rural market, normally held in villages and small towns. The Fair Price Shop is an alternative to open market. The advantages of FPS is that prices do not change in short intervals of time. Whereas, the open market prices fluctuate seasonally. The households with "green ration" card - whose yearly income is less than Rs 3 400, having access to subsidised prices by the government of Karnataka, purchase rice, wheat and sugar more regularly than households provided with "saffron cards", who have to pay a higher price. But, when open market prices of rice are high, for instance in June-July and October, the households with saffron ration cards also purchase rice and wheat from FPS. Bulk purchases made in the open market include only *ragi* and jowar. The households are not in a position to purchase rice similar to *ragi* and *jowar* due to higher prices.

In Sampahalli, the households are in general more self-sufficient with own production, except in category I. Similar to Konanur the major sources of food supply in Sampahalli system are own production, open market, FPS and wages in kind. Borrowing and exchange are other additional sources of food supply and which are not common practices in Konanur. Rice has been the staple food supplemented by *ragi*. The levels of consumption of rice and *ragi* vary across different categories of people. *Ragi*, despite being a coarse cereal, is consumed by the people due to the fact that it has been a traditional staple food. For the poorer section of the people, mainly, landless and partly farmers with less than 3 acres of land holding, it is economical compared to rice. This category of households has a high *ragi* - rice ratio. An important factor is that the households in this category are not sufficient with their direct food production and are obliged to purchase from the open market. In addition to the economic factor, the non-economic factor is that these households are engaged in hard labour more intensively than people with higher size of land thus requiring more energy.

In the general four patterns of food supply are observed:

- own production only,
- own production plus market purchase,
- own production, market purchase and wages in kind,
- wages in kind plus market purchase.

Here, market purchase includes open market and the FPS. So, among the farmers there are mainly three categories depending on strategies relating to cropping pattern and level of production. The last pattern is noticed among farming households who cultivate only sugarcane or mulberry and also the landless labourers. Households with more than 4 acres of land were sufficient with own production. Certain households (with 2.5 to 4 acres of land holding) supplement own production with wheat and rice from the FPS, on a non-regular basis but less dependent on the open market purchase. Households with very small holding (less than 2.5 acres) depend substantially on wages in kind and open market since they are many a times able to cultivate only once in a year or once in two years. Wages in kind are preferred by the household to reduce the dependence on the open market. The farmers who cultivate only sugarcane or mulberry for sericulture need to depend on the market purchase and wages in kind. Similarly are the landless labourers also but, they try to maximise on wages in kind compared to open market purchases.

4.2- The vulnerability

The vulnerability in food consumption depends on several factors such as self-sufficiency in own production, number of working members in the family, and stability in the employment opportunities. In Konanur system, irrespective of land size, the households farming under rainfed condition are observed to be vulnerable to weather conditions, i.e. rainfall. In the absence of direct access to food, purchasing power is obtained by households with sufficient working members, with exception of members employed in government service. Farmers with small acreage under vegetables for example, 0.15 to 0.25 acres, are vulnerable to weather conditions, inputs response and output prices. Vulnerability is noticed in the food consumption pattern. The consumption of *jowar* is high during the *jowar* season in order to increase the duration of home grown *ragi*. Similarly there is a decline in the consumption of rice and non-vegetarian food during periods of shortage of food or lack of employment opportunities. In order to cope with fluctuation in food consumption, the families carry out dairy business and livestock rearing. But presently, the employment opportunity at the canal construction has been important in reducing the vulnerability of households. Similarly, during the period 1985-86 to 1988-89, DLDB

programme had generated employment under watershed development programme. The response was similar to the present situation. Depending on the severity of drought, migration for a short term takes place to nearby areas with employment opportunity. Before 1985-86, presumably due to lack of employment opportunities at the village, long term migrations have taken place in the early eighties.

During time of vulnerability, through low availability of food, due to natural calamity such as drought, floods, etc., the per capita quantity of food supply of grains through FPS is not increased. But at state or national level, through FPS it is increased. This is because, during such times the availability of foodgrains decrease and their prices increase, in the open market. Thus, non-regular purchasers are also forced to purchase grains from FPS. With reduction in employment opportunities, the government at state level intervenes in providing employment under drought relief schemes. Foodgrains are released for wages to be paid partly in kind.

In a general perspective, fluctuation in the consumption pattern is observed in the the landless category and farmers with less than 2.5 acres influenced by the agricultural seasons and job opportunities. There is a reduction in the consumption of non-vegetarian food and other essential food items such as edible oil, spices etc., during the vulnerable period. In addition, the consumption of *ragi* is increased in comparison with rice consumption. Certain farmers in such cases borrow rice or paddy from rich farmers to be returned soon after next harvest. Landless households with milch animals sell manure in exchange for paddy. Farmers who do not produce *ragi*, exchange rice or paddy for *ragi* in order to maintain the level of consumption. During the vulnerable period with requirements of rice or *ragi*, the households try to buy them at the village grocery shop or from the rich farmers in small quantities. This is because the prices within the village do not vary across the months substantially in comparison with the open market prices in Mandya town.

To cope with vulnerable period with regard to availability of own production or income, the social interaction plays an important role in the food security system in Sampahalli. Similar interaction is less in Konanur compared to Sampahalli. The wages in kind also plays an important role in Sampahalli in the food security system which is less in Konanur due to low production levels.

CONCLUSION

In the fifties, the concept of food security was viewed synonym to aggregate availability of food. Thus the food policies by the central government were oriented towards increasing food production. The problem of poverty, under-consumption and malnutrition which is mostly related to rural mass was dealt as a separate issue. The prices of food and other related items which affect the consumption levels had also been dealt separately. It lacked an integrated approach to the problem. The above mentioned system continued till Food Corporation of India and Agricultural Price Commission came into existence. The government in the post-Independence period has been able to keep food production in pace with population increase through own production and imports. This was made possible by improving irrigation systems, agricultural extension, agricultural research, credit and marketing infrastructure.

At state level, Karnataka has made progress in irrigation, agricultural extension and research. There are regional variations in the progress of mentioned infrastructures and their impact on food security and evolution of rural systems. The influence of the policies is analysed based on four criteria: risk and uncertainty, seasonal variation, strategies against risk, and vulnerability.

The cropping pattern and crop diversification in Konanur are highly influenced by rainfall pattern in general and comparatively less for farmers with irrigation facility. There is a high degree of risk and uncertainty involved in the quantity of output of foodgrains. Under present conditions only one crop is produced in each season. But during periods of risk, farmers with totally rainfed conditions grow more water resistant crops. Farmers with irrigation facility produce foodgrains with irrigation for annual needs. During long periods of drought, the male members of households migrate temporarily to various places in search of employment. Alternatively, wage employment programmes of any form such as watershed development programme or canal construction, reduces the vulnerability. During periods of droughts the government introduces wage employment programme under drought relief scheme.

In Sampahalli, the cropping pattern and crop diversification are influenced by size of land operated. There is risk involved regarding supply of water due to seasonal fluctuation in the quantity of water supplied through the canal. In addition there are variations in the quantity of water supply within the rural system. In such cases, strategies are adopted by opting less water intensive crops or reducing the area of operation, thus facing the risk of reduction in

production. The opportunities in non-farming domestic activities such as dairy, livestock rearing sericulture, etc. are well provided by the government. The households have ease access to loans for any kind of activity at any point of time of the year. The credit institutions are physically accessible also. In addition, other infrastructure such as dairy for selling milk, veterinary services, extension services and markets for sericulture, etc., are provided by the government authorities.

In Konanur system, risks are involved in dairy business with regard to availability of feeds. There are seasonal variations in the production of milk with production being comparatively high in winter and low in summer. Since prices are pre-determined and fixed by the government, the income from dairy varies with the milk production levels. The livestock (sheeps in our case) is more "drought resistant" than milch animals. The rearing costs of sheeps are less compared to milch animals. Thus it is preferred by the households. Livestock rearing helps the households as a strategy against risk during financial crisis. The selling prices of livestock are normally consistent across the year. But, during drought periods the prices fall steeply due to mass selling by households.

In Sampahalli, the infrastructure (mainly feeds) for dairy and livestock is abundantly available. The climatic conditions and necessary infrastructure (extension, markets, etc.) are conducive for sericulture. But risks are involved in the production levels of cocoons and the gross revenue obtained in sericulture. It is helpful for households who require income at short intervals of time.

Regarding consumption, in Konanur, there is no considerable variation in the consumption levels across the months of the year. The employment at canal construction and availability of wheat and rice through FPS have helped the households to maintain the level of consumption through out the year. For almost households with little irrigation facility, it has helped in being self-sufficient in foodgrains. Horticulture has provided purchasing power in various degrees. In Sampahalli, there are no variations in consumption of rice and *ragi* for farmers in category IV and V across the months of year. For other categories of households including landless, there are variations in the levels of consumption of rice and *ragi* depending on the employment opportunities and storage capacity. PDS is given high importance in the Indian food security system. But at state as well as national level the quantity supplied through PDS constitutes only approximately 15 % of total food supply. The quantity cannot be increased due to very high costs involved which is a burden on the government's exchequer. Thus making provision for improving the purchasing power of the

people is better than keeping prices of food low. The purchasing power can be increased only through increased employment opportunities. From the studies of Konanur and Sampahalli rural systems, it is observed that in Sampahalli irrigation facility and a stable sugarcane price are important factors determining stability to the rural system. Similarly, in Konanur the canal construction at the village site is the determining factor.

BIBLIOGRAPHY

EPSTEIN T.S, *Economic Development and Social Change in South India*, The University Press, Manchester, 1962.

South India: Yesterday, Today and Tomorrow, MacMillan, Londres, 1973.

KERMEL-TORRES D., ROCA P.-J., *The national Food System,: a relevant tool for analysis*, Document of the Research Programme on Food Security, 1990, 29 p.

MADAIAH M, RAMAPRIYA R., *Karnataka Economy*, Delhi, Himalaya Publishing House, 1989.

SEN A., *Poverty and Famine, An Essay on Entitlement end Deprivation*, Oxford, Clarendon Press, 1986.

SEN A., "Family and Food: sex bias in poverty", *Rural Poverty in India*, SRINIVASAN T.N. et BARDHAN P.K., Delhi, Oxford University Press, 1988, 566 p.

SRINIVAS M.N, *The Remembered Village*, Oxford University Press, Delhi, 1976.

Nom de l'organisme bénéficiaire
Institut Français de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération
(ORSTOM)

Nom du laboratoire
Centre d'Études de Géographie Tropicale
devenu Unité Mixte de Recherche CNRS-ORSTOM REGARDS
(Recherches en Économie, Géographie, Anthropologie sur
les Recompositions et le Développement des Suds)
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

Adresse du responsable
D. Kermel-Torrès
UMR CNRS-ORSTOM
Boite Postale 200
33405 Talence cedex

**Véronique DORNER, Doryane KERMEL-TORRES, Frédéric
LANDY, Ananth S. PANTH, Pierre-Jean ROCA, Veerapong
SAENJEN, Betty WAMPFLER**

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: LES POLITIQUES
ALIMENTAIRES NATIONALES ET LEUR INFLUENCE
SUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES RURAUX.**

**ÉTUDE COMPARATIVE MENÉE EN HAÏTI, EN INDE (ÉTAT DU
KARNATAKA) ET EN THAÏLANDE (NORD-EST)**

Programme ORSTOM-CNRS

**Compte-rendu d'une recherche financée par le Ministère
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Août 1994

Décision d'aide n° 89.L.0528

Volume 3

41 335
Cote : A ep 2
documentaire

VOLUME 3

STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ACTEURS RURAUX CONFRONTÉS À DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS: LES SYSTÈMES RIZICOLES HAÏTIENS

1

WAMPFLER Betty.

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE NATIONAL: CONCEPTS ET MÉTHODE POUR UNE COMPARAISON

126

KERMEL-TORRES Doryane et ROCA Pierre-Jean

STRATÉGIES D'ADAPTATION DES ACTEURS RURAUX CONFRONTÉS A DES ENVIRONNEMENTS CHANGEANTS

Betty WAMPFLER

I - LA SITUATION RIZICOLE AVANT 1986	5
Quelques repères historiques	5
Quelques chiffres de production	6
1 - Avant 1986, un marché protégé	6
1.1- Des importations limitées sous le contrôle de l'Etat	6
1.2- Une aide alimentaire incluant peu de riz	7
2 - La production rizicole	8
2.1- Différents types de producteurs rizicoles	8
2.2- Une intensification variable selon les exploitations	17
2.3- Spécialisation/diversification : quels enjeux dans les systèmes rizicoles	21
2.4- Une production stagnante, du fait de quatre facteurs limitants-clé	25
2.5- Dans ce contexte, que peut-on retenir des stratégies paysannes en matières de production, stockage, consommation et commercialisation du riz ?	27
2.6- Quel rôle a joué la politique agricole dans l'évolution de la riziculture avant 1986 ?	31
3 - La commercialisation du riz avant 1986	38
3.1- Caractères généraux de la commercialisation vivrière	39
3.2- Typologies des acteurs de la commercialisation de riz local	39
3.3- Flux de commercialisation du riz local	42
3.4- Calculs économiques	42
3.5- Spécialisation ou diversification, quelles tendances chez les commerçants du riz ?	43
3.6- Impact du système de commercialisation sur l'accumulation de capital en milieu rural	44
4 - La consommation du riz avant 1986	45
4.1- Bilan de disponibilité alimentaire	45
4.2- Disparités des conditions d'accès à l'alimentation	46
4.3- Place du riz dans les modèles alimentaires haïtiens	48

II - CRISE INDUITE PAR LA LIBERALISATION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIES ADAPTIVES DÉVELOPPÉES DANS LES SYSTÈMES RIZICOLES (1986-1990)

51

1 - La libéralisation économique de 1986 à 1990 et ses conséquences sur le marché du riz : reconstitution des éléments d'une crise

51

1.1- Conditions de développement de la contrebande

51

1.2- Fonctionnement de la contrebande de riz

53

1.3- Évolution des importations de riz de contrebande

58

1.4- Impact de la contrebande de riz sur les prix

64

2 - Les conséquences de la crise : impact de la contrebande et stratégies d'adaptation développées par les différents acteurs des systèmes ruraux (1986-1987)

68

2.1- Méthodologie

68

2.2- Impact de la contrebande sur les producteurs et stratégies développées

69

2.3- Impact de la contrebande sur la commercialisation de riz local et stratégies d'adaptation des commerçants

83

2.4- Impact de la contrebande de riz sur les consommateurs

89

III - 1988-1990 : VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE ? LE TEMPS DES BILANS ET DES QUESTIONS

94

1 - Impact de la contrebande sur l'économie et la société haïtienne

94

1.1- Impact de la contrebande sur l'activité économique

94

1.2- Impact macro-économique de la contrebande

96

1.3- Impact de la contrebande sur la société

97

2 - 1988-1990 : Vers un nouvel équilibre ?

98

2.1- Facteurs-clé et questions

98

2.2- Des éléments de réponse et des hypothèses

98

3 - Évolution des systèmes rizicoles dans la période d'après-crise

101

3.1- Un bilan variable selon les catégories d'exploitations

101

3.2- Réponses face à la sécheresse de 1989-90

103

LEXIQUE

3

SIGLES

4

DOSSIER DE TABLEAUX HORS TEXTE

107

LEXIQUE

Riz Miami : riz importé venant des USA

Morne : montagne haïtienne

"Ti roulement" : rotation de capital

"Job" :travail

Madam Sarah : commerçante

Cabrit : chèvre

Marmite : mesure de volume pour le riz

Godet : mesure de volume pour le riz

Plate : mesure de volume pour le riz

SIGLES

AGRICORP : Bureau d'étude haïtien pour l'agriculture
ANDAH : Association nationale des agronomes haïtiens
CEGET : Centre d'Études de Géographie Tropicale
FMI : Fonds Monétaire International
IDAI : Institut de Développement Agricole et Industriel
IICA: Institut Interaméricain de Coopération Agricole
IHSI : Institut haïtien de statistiques et d'information
IRAM : Institut de recherche et d'application des méthodes de développement
MARNDR : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et du Développement Rural
ODN : Organisme de Développement du Nord
ODNO : Organisme de Développement du Nord-Ouest
ODVA :Organisme de Développement de la Vallée del'Artibonite
USDA :United State Department of Agriculture
USAID : United State International Agency for Development

I - LA SITUATION RIZICOLE AVANT 1986

La production rizicole haïtienne est à la fois pluviale et irriguée. Le riz pluvial, produit dans des exploitations de piémont ou de montagne, le plus souvent en cultures associées, est essentiellement destiné à l'autoconsommation et entre pour une faible part dans les circuits monétarisés de la distribution vivrière. Les volumes et les flux de cette production pluviale sont difficiles à appréhender et semblent n'avoir été que faiblement affectés par la crise des prix de 1986-1987.

Aussi, limiterons nous notre analyse au riz irrigué qui constitue la fraction la plus importante des quantités commercialisées et acheminées vers les villes.

Quelques repères historiques

Les premières grandes infrastructures d'irrigation ont été mises en place à la fin des années 30, sous l'égide de compagnies américaines (J G White engineering corporation) cherchant à développer les cultures d'exportations (bananes, ananas), mais aussi à valoriser les plaines marécageuses du centre et du nord du pays, par la culture du riz irrigué. Alors qu'avant la Deuxième Guerre mondiale, le riz consommé dans les villes haïtiennes est essentiellement importé, la production de paddy est estimée à 30 - 50 000 tonnes par an à la fin des années 50 (Folson, 1954).

La priorité de développement est donnée à la vallée de l'Artibonite, où, parallèlement à la construction du barrage de Péligre (1962) permettant de réguler le fleuve et d'assurer l'approvisionnement électrique de Port-au-Prince, une zone de 32 000 ha est équipée pour l'irrigation.

Cependant, l'interruption des travaux de mise en place et d'entretien des infrastructures de 1962 à 1972, ainsi que le caractère épisodique de l'encadrement technique assuré par l'ODVA pendant cette période, ne permettent pas aux producteurs rizicoles de l'Artibonite d'améliorer leurs niveaux de productivité et de technicité qui restent faibles par rapport aux normes internationales (Pinchinat, (84)).

Dans d'autres régions du pays, des périmètres irrigués de dimensions plus réduites sont créés, à partir d'initiatives diverses, et les variétés de riz introduites dans l'Artibonite s'y diffusent (Saint-Raphaël (Nord), Plaine des Cayes, Saint-Louis du Sud...).

Le développement de l'irrigation et de la riziculture irriguée ont toujours figuré au premier rang des préoccupations des différents plans sectoriels de développement du gouvernement haïtien, même si leur concrétisation s'est souvent avérée aléatoire.

Quelques chiffres de production

Bien que les estimations diffèrent selon les sources, on peut retenir le chiffre de 90 000 tonnes (plus ou moins 10 %) de riz décortiqué produit par ou pour la consommation humaine (Pinchinat, Alix, 1981 [83]).

Faute d'une analyse globale plus récente que celle de Pinchinat, et au vu des évolutions agricoles, on admet que ce chiffre reflète le niveau de production haïtien en 1990.

Parmi les cinq régions qui produisent du riz irrigué, l'Artibonite vient en tête avec 66 % de la production totale. Les rendements sont faibles (2 à 2,5 tonnes / ha / cycles) et varient peu selon les régions. Les rendements au décortiquage sont également faibles (50 - 55 %), alors que les pertes au stockage sont élevées, estimées à 20 % de la production totale.

Le riz vient au troisième rang des cultures vivrières produites en Haïti (25 % de la production vivrière en tonnage) après le maïs (39 %) et le sorgho (26 %).

1 - Avant 1986, un marché protégé

Le développement de la production rizicole haïtienne s'est effectué de 1957 à 1986 dans le cadre d'un marché protégé, à la fois face aux importations et à l'aide alimentaire.

1.1- Des importations limitées, sous le contrôle de l'État

L'arrivée au pouvoir de F. Duvalier en 1957 marque pour Haïti le début d'une période de repli nationaliste, qui s'est traduit notamment par la fermeture de tous les ports de province, la limitation des importations, officiellement justifiées par une volonté d'indépendance nationale et de recherche de l'autosuffisance alimentaire.

Cette limitation importante du commerce extérieur permettait aussi à F. Duvalier de museler l'opposition de la bourgeoisie mulâtre

de province dont les activités économiques étaient traditionnellement fondées sur l'agro-exportation.

Les importations de riz, en augmentation de 1950 à 1958, tombent à des niveaux très faibles (< 100 t / an) pendant toute la décade suivante.

Elles augmentent à nouveau sous le régime de J.C. Duvalier, et atteignent des pics au moment des grandes sécheresses auxquelles Haïti a été confrontée de 1974 à 1976.

Pendant toute la période duvaliériste, les importations alimentaires, et notamment celles du riz, étaient sous monopole d'État, les licences d'importations étant officiellement accordées en cas de pénurie alimentaire.

Les licences étaient consenties à des proches du régime, ou à des institutions officielles (Régie des tabacs et allumettes, magasins d'État, Minoterie d'Haïti) qui se chargeaient de l'importation, de la commercialisation des produits, ainsi que de la concentration des rentes ainsi créées, dans les mains de la famille Duvalier et de ses favoris.

La contrebande de riz est alors un phénomène marginal, largement contrôlé par la famille Duvalier.

Malgré son intérêt financier évident (le différentiel de prix avec le marché dominicain est de 50 % en 1985), l'absence de contrebande massive pendant la période duvaliériste peut s'expliquer par la forte cohésion du monde politique et économique, centré autour de la famille Duvalier et du pouvoir macoute.

1.2- Une aide alimentaire incluant peu de riz...

L'aide extérieure, limitée sous le régime de F. Duvalier, s'est progressivement amplifiée sous J.C. Duvalier, avec un premier pic en 1974-75, au moment des grandes sécheresses en Haïti, puis avec une progression quasi "structurelle" jusqu'en 1985.

Le riz aura toujours une place marginale dans l'aide en céréales et sera totalement retiré du PL 480, principale aide américaine, en 1983, au profit du blé et du soja.

Figure 1 - Aide alimentaire en céréales, Haïti, 1976-1985.

Importations officielles et contrebande sous le contrôle du pouvoir, aide alimentaire n'incluant pas le riz, définissent le statut de

protection effective dont bénéficie la production rizicole haïtienne avant 1986.

Cette protection se traduisant notamment par un différentiel des prix à la consommation important (40 à 50 %) entre le marché haïtien et le marché mondial aurait dû, en théorie, bénéficier à la production rizicole haïtienne et en favoriser le développement. Qu'en a-t-il été ?

2 - La production rizicole

"Etre riziculteur" est pour le paysan haïtien, non seulement synonyme de réussite économique, mais confère une aura particulière à son statut social.

Le riz est, dans l'échelle de consommation haïtienne, un produit de luxe, dont le prestige rejaillit sur son producteur, considéré comme un "aristocrate" parmi les agriculteurs.

Aussi, dès que l'irrigation est possible, la riziculture devient-elle un objectif prioritaire pour tous les producteurs agricoles.

Pourtant, même dans cette frange paysanne "favorisée" que constituent les riziculteurs, une analyse plus approfondie révèle de fortes disparités entre les exploitations.

Ces disparités, liées au mode d'accès au foncier et au volume de capital d'exploitation disponible, conditionnent partiellement le niveau d'intensification de la culture, adopté par les producteurs, leurs résultats économiques, leurs stratégies de diversification ou spécialisation, ainsi que les stratégies de stockage, commercialisation et consommation de la production.

Les diverses interventions de développement, ponctuellement mises en oeuvre dans le secteur de la production rizicole, n'ont pas modifié de manière significative ou durable les conditions de production, faute d'une politique agricole nationale cohérente.

2.1- Différents types de producteurs rizicoles

Malgré son indéniable caractère réducteur, une typologie des producteurs nous paraît être ici un outil pertinent pour comprendre à la fois la structuration globale de la production rizicole et les points de blocage de son développement, mais aussi les différentes stratégies mises en oeuvre par les producteurs face aux contraintes pesant sur leurs systèmes d'exploitation et face à la crise des prix qui va ébranler des équilibres déjà souvent précaires, en 1986.

La typologie que nous proposons a été élaborée à partir d'enquêtes réalisées dans différentes zones de l'Artibonite en 1990. Elle n'a pas d'ambition quantitative et ne prétend pas refléter dans toute sa diversité le milieu rizicole de l'Artibonite et encore moins haïtien.

La confrontation de cette typologie avec nos propres observations dans le nord et le sud d'Haïti en 1990 et avec d'autres travaux réalisés dans le nord (IRAM ODN, 1984, [48] dans l'Artibonite (Pinchinat, 1981 [84] et dans le sud (Raynolds, 1987, [86], montre des similitudes dans la distribution sociale au sein de la riziculture avec une tendance à la concentration des terres sur les grands périmètres, et la prédominance de la petite propriété sur les petits périmètres, plus récents, ou équipés d'infrastructures moins durables.

La typologie proposée est basée sur la combinaison de trois critères :

- quantité de terre exploitée en faire-valoir direct et, poids du foncier dans les coûts de production, en cas de faire-valoir indirect ;
- niveau d'intensification (quantité d'engrais, recours ou non à la mécanisation...),
- niveau du capital d'exploitation, induisant ou non le recours au crédit, et déterminant la capacité de l'exploitant à accumuler du capital.

Sur cette base, ont été distingués six types d'exploitants :

I : les très gros propriétaires (> 10 cx)

II : les riziculteurs ayant une autre activité : artisans
(3-4-5 cx)

III : les riziculteurs exploitant de 3 à 10 cx de terres, dont une part importante en propriétés

IV : les riziculteurs exploitant de 1 à 3 cx de terres, dont une partie en propriété

V : les riziculteurs exploitant de 0,5 à 1 cx de terres, dont une partie en propriété

VI : les riziculteurs exploitant moins de 0,5 cx de terres, dont une partie en propriété.

A la typologie des producteurs, nous ajouterons :

- les ouvriers agricoles
- les bailleurs de fermage, métayage

Type I : les très gros propriétaires (> 10 cx)

Certaines propriétés de l'Artibonite couvrent des centaines de carreaux de terres irrigables. Ce sont des propriétés familiales, ou des acquisitions anciennes ou plus récentes, facilitées par des liens privilégiés avec le pouvoir politique duvaliériste.

Les propriétaires de plus de 15 à 20 cx sont souvent absentéistes, et confient leurs terres à des gérants ou à des métayers.

Dans le cas d'une gérance, la préoccupation économique du propriétaire est la maximisation du taux de profit du capital investi,

qui peut être réalisée par la culture de la canne à sucre, de la banane, du riz irrigué, des légumes, ou par l'élevage extensif, chacune de ces productions présentant des contraintes spécifiques parfois difficilement maîtrisables par un propriétaire absentéiste.

Dans les terres mal drainées et marécageuses de l'Artibonite, l'éventail des choix se réduit souvent au riz irrigué.

Même au sein de ce groupe, certains propriétaires cultivent eux mêmes leurs terres, en ayant recours au salariat agricole et à la mécanisation. La culture du riz est alors intensifiée (dans les "normes régionales") avec emploi sur les terres les mieux irriguées, de variétés améliorées exigeantes en engrais, de doses d'engrais adéquates, et parfois de produits de traitements (insecticides, herbicides, raticides...)

Pour ce type de propriétaires, le choix du niveau d'intensification est lié, non pas au capital d'exploitation - qui est ici largement disponible - ni au niveau de technicité qui, le plus souvent est bon du fait de contacts privilégiés avec un encadrement technique -mais à la qualité des terres et à leur situation par rapport aux infrastructures d'irrigation : les terres les moins bien drainées ou irriguées sont cultivées en système semi-intensif, avec des variétés traditionnelles plus résistantes et moins exigeantes en engrais.

Dans les bonnes terres, une intensification plus soutenue permet d'obtenir des rendements élevés par rapport aux normes locales (4 à 5 tonnes paddy / ha).

Pour ces propriétaires, le revenu agricole est élevé du fait de bons rendements, de l'absence de charges foncières, et de charges financières liées à des emprunts.

Leur aisance matérielle leur permet de stocker les récoltes jusqu'au moment où les prix saisonniers du riz sont élevés (avril, mai) et d'améliorer d'autant leurs bénéfices. Leurs capacités de financement et de stockage souvent importantes leur permettent de plus, de cumuler les fonctions de producteur, de spéculateur et d'usurier, achetant les récoltes et consentant des crédits de campagne à taux usuraire aux exploitants moins favorisés.

Ils possèdent souvent un motoculteur, qu'ils rentabilisent en le louant aux petits et moyens exploitants des zones environnantes.

L'accumulation réalisée à travers l'activité rizicole peut être réinvestie dans le secteur agricole (élevage de gros bétail), mais le plus souvent elle est soit des circuits agricoles pour financer des activités commerciales et/ou la scolarisation des enfants à l'étranger.

Ce type d'exploitation rizicole a des besoins importants de main-d'oeuvre salariée, recrutée parmi la population locale stable, ou parmi les migrants saisonniers.

Quand les conditions de l'emploi agricole évoluent défavorablement (augmentation des coûts ou raréfaction de la main-

d'oeuvre), ce type d'exploitation peut évoluer rapidement vers un morcellement par le métayage.

Type 2 : Les agriculteurs ayant une autre activité

Ils forment un groupe à part du fait de l'assise et de stabilité financières que leur confère leur seconde activité (artisan, employé, pasteur...). Même s'ils ne travaillent que peu de terres (3 - 5 cx), celles-ci sont en propriété, ou en fermage de longue durée, de bonne qualité, bien irriguées, et intensifiées par au moins l'engrais - la mécanisation quand la location d'un motoculteur est possible dans la zone. Ils ont recours à la main-d'oeuvre salariée.

Leurs rendements sont bons (3 t / ha) ainsi que leurs revenus (charges foncières faibles et financières nulles).

Une bonne capacité de stockage leur permet d'échelonner la vente de la récolte et d'en tirer les meilleurs prix.

L'accumulation de capital ainsi réalisée est réinvestie dans l'élevage (cochon, cabrit), dans l'éducation des enfants et le confort quotidien.

Type 3 : Les riziculteurs exploitant de 3 à 10 cx de terres, dont une part importante est en propriété

La plus grande partie des terres est exploitée en faire-valoir direct, avec un raisonnement économique basé sur la maximisation du revenu par unité de surface.

La riziculture est intensifiée en engrais avec recours fréquent à la mécanisation, et au travail salarié en complément du travail familial.

Ces exploitants se distinguent des groupes 1 et 2 par l'absence de revenus extérieurs qui les rend tributaires des aléas agricoles.

Leur stratégie d'accumulation est le plus souvent un compromis entre des investissements extérieurs à l'agriculture (scolarisation des enfants, activités commerciales) et le développement de l'exploitation par achat ou prise en fermage de nouvelles terres, petit et gros élevage, ou achat d'un motoculteur, pour les plus aisés.

Type 4 : Les riziculteurs exploitant entre 1 et 3 cx de terres, dont une partie en propriété

A une base de terres exploitée en faire-valoir direct, s'ajoutent des terres en fermage et dans les zones en limite de périmètre irrigué, l'exploitation de terres sèches (qui est négligée le plus souvent par les groupes précédents).

Le capital d'exploitation disponible est le plus souvent moins important que pour les groupes précédents, ce qui induit une

intensification en engrais moins forte et des recours à la mécanisation seulement ponctuels.

Le recours au travail salarié est encore fréquent dans ces exploitations, bien que ce type de riziculteurs soit souvent intégré dans des pratiques traditionnelles d'échange de travail (ramponos, escouades, parfois koumbit).

Ce type d'exploitant, aux ressources financières limitées, fonctionne sur une rotation rapide de son capital d'exploitation qui l'oblige souvent à vendre sa production peu après la récolte (janvier-février), à des prix moins intéressants que ceux qu'obtiennent en avril-mai les riziculteurs des groupes précédents.

De plus, le poids du foncier est ici souvent plus important dans le budget de culture global, entamant d'autant les revenus.

La combinaison des productions de terres irriguées et des terres sèches, avec un petit élevage bien développé, permet à ces exploitants de passer sans problème les périodes de soudure alimentaire, et de réaliser une petite accumulation de capital, réinvestie dans le petit élevage et l'éducation des enfants.

Type 5 : Les riziculteurs exploitant de 0,5 à 1 cx de terres dont une partie en propriété

Ils ont un capital d'exploitation et des moyens de production faibles. Mais la faible surface en propriété dont ils disposent leur donne une marge de sécurité et d'indépendance plus importante que le type VI.

Les exploitants de ce type fertilisent peu, ont rarement recours à la mécanisation et échelonnent le travail sur leurs parcelles en fonction du travail familial disponible et du travail salarié qu'ils peuvent ponctuellement acheter (20 - 30 % du travail total).

Leurs rendements sont faibles, du fait notamment d'une fertilisation insuffisante.

Le poids du foncier est important dans leur budget de culture, mais si rien ne vient bouleverser la rotation rapide de leur capital (vente à la récolte), ils n'ont pas besoin d'avoir recours au crédit usuraire.

Cependant, l'équilibre financier est précaire et ils sont parfois obligés de vendre des journées de travail agricole - ce qui est une déchéance sociale.

Étant obligés de vendre une grande partie de leur production à la récolte pour financer le foncier et un nouveau cycle de culture, ils n'ont que peu de stocks alimentaires et ont recours au marché vivrier trois à quatre semaines après la récolte.

Pour ce groupe, les périodes de soudure alimentaire sont parfois difficiles (mars à juin et septembre-octobre dans l'Artibonite). La

vente d'un produit de petit élevage (cochon, cabrit) permet d'attendre la récolte suivante.

L'accumulation de capital, si elle est faible du fait du poids important du foncier sur les revenus, se fait malgré tout dans l'élevage de cabrit essentiellement - le cochon, exigeant en son de blé, ne présente plus qu'un intérêt limité depuis que le sac de son atteint 20 \$.

Cette faible accumulation de capital est presque totalement absorbée chaque année par l'éducation des enfants et les frais d'écolage.

Type 6 : Les riziculteurs exploitant moins de 0,5 cx de terres

Ils disposent d'une ou deux très petites parcelles irriguées, résidus de multiples partages familiaux dans le cas des propriétaires, obtenus par l'intermédiaire d'un système de parrainage et clientélisme pour les métayers.

Dans ce groupe d'exploitants, les fermiers sont plus rares que les métayers : le fermage d'un montant élevé dans les terres irriguées (10 - 12 % de la valeur du foncier) devant être payé avant la mise en culture, représente un capital important dont les membres de ce groupe disposent rarement.

Ils fertilisent très peu, n'ont jamais recours à la mécanisation, et utilisent essentiellement le travail familial (80 %). Leurs rendements sont faibles (< 2 t / ha).

Le poids élevé du foncier les oblige le plus souvent à avoir recours au crédit usuraire (100 % en cinq mois), ce qui les entraîne dans une spirale de dépendance empêchant toute accumulation de capital. Leur survie quotidienne est assurée par le roulement rapide de leur faible capital et toute interruption de ce "roulement" (pénurie d'eau, maladie, mauvaise récolte) menace la survie de l'exploitation. Cherchant à maximiser la rémunération du travail familial, sous employé dans le peu de terre dont ils disposent, ils sont vendeurs de travail agricole.

La vente de journées de travail, la vente d'un éventuel cabrit sont des éléments de la stratégie de survie.

Ce groupe d'exploitants a très peu de stocks alimentaires, est consommateur net sur le marché vivrier pendant la plus grande partie de l'année, et passe difficilement les périodes de soudure alimentaire.

Les enfants des exploitants de ce groupe ne sont qu'épisodiquement scolarisés.

Deux autres catégories interviennent dans la production rizicole.

- Les ouvriers agricoles

La culture du riz irrigué est exigeante en main-d'oeuvre (200 - 250 jours / ha / cycle en moyenne).

Les ouvriers agricoles travaillant sur les périmètres irrigués sont issus du périmètre même (exploitants du type 6), des Mornes environnants et de zones agricoles pauvres plus éloignées.

Ainsi, l'Artibonite draine les ouvriers agricoles de la chaîne des Matheux, mais aussi du Nord-Ouest, où les terres des Mornes sont peu productives.

La plaine des Cayes, au Sud, attire les migrants que la misère chasse des montagnes. Les migrations lointaines de ce genre sont soit saisonnières, soit définitives, et contribuent alors à renforcer la pression démographique sur les périmètres irrigués.

Les migrations saisonnières se font en fonction des calendriers culturels des régions d'arrivée et de départ, tout décalage des pluies dans les zones sèches entraînant une désorganisation du travail dans les zones irriguées.

On trouve parmi les ouvriers agricoles des jeunes, en phase de création ("d'accumulation") de leur propre exploitation, mais surtout une majorité d'adultes, paysans "sans terre" pour la plupart.

La rémunération de la journée de travail, faible au regard du coût de la vie, ne permet pas une accumulation de capital substantielle par un ouvrier agricole ; ce qui explique qu'il y ait parmi les ouvriers jeunes de nombreux candidats à l'émigration, vers les plantations de canne à sucre dominicaines, ou un avenir plus aventureux encore dans les autres Antilles, ou plus loin.

Les ouvriers agricoles sont consommateurs nets sur le marché vivrier tout au long de l'année.

- Les bailleurs de fermage et de métayage

Le faire-valoir indirect occupe une place déterminante dans le fonctionnement de l'économie rizicole.

Bailleur de fermage et bailleur de métayage n'ont pas le même profil (même si les interférences entre les deux types existent).

Le propriétaire qui donne en fermage dispose en général d'une surface limitée de terre (1-2-3 cx). Il a une activité autre que l'agriculture (commerçant, artisan, professeur) et loue ses terres parce qu'il a un besoin ponctuel d'une grosse somme d'argent, ou parce qu'il n'a pas lui-même les capacités de travailler la terre en FVD avec main-d'oeuvre salariée (capital et surveillance) ou encore, plus rarement, parce qu'il ne veut pas être embarrassé par la vente d'une récolte ... ?.... serait le cas s'il donnait en métayage.

En règle générale, il ne reprend pas ses terres pour les travailler lui-même, ses projets étant extra-agricoles.

Plus rarement, un petit propriétaire louera en fermage une partie de ses terres, pour pouvoir financer la riziculture sur une autre partie.

Dans tous les cas, le facteur argent est déterminant dans le fermage.

Le bailleur de métayage a, le plus souvent, une quantité de terres plus importante (> 3-4 cx). Ne pouvant les cultiver toutes en faire-valoir direct, soit par manque de temps (notables, commerçants), soit par manque de main-d'oeuvre (main-d'oeuvre trop chère, ou inexistante), il préfère morceler les terres en petits métayages, confiés à des "clients". Cette solution a de nombreux avantages :

- elle assoit le réseau de paysans-clients du propriétaire notable ;
- elle fournit une part de la récolte (un tiers) sans mise de fonds initiale ;
- elle est une stratégie de gestion du problème de main-d'oeuvre puisque le métayer fournit le travail nécessaire à la parcelle louée, et apportera plus volontiers son concours sur les terres du "patron" ;
- enfin, elle ne comporte aucun engagement de durée car à l'inverse du fermage, le propriétaire peut retirer un métayage n'importe quand.

Cette typologie rapide laisse entrevoir des stratégies paysannes très différentes selon les catégories de producteurs, en fonction de leur dotation en capital, de leur accès au foncier, de leur insertion sociale. Encore faudrait-il, pour que la typologie soit une approche pertinente de la réalité, pouvoir estimer la place qu'occupe chaque catégorie de riziculteurs par rapport à l'ensemble, en termes de surface exploitée, de volume de production, dans une perspective économique, mais aussi en termes de nombre et de rapport de force social.

Une telle estimation ne peut être que hasardeuse, à partir de seules études monographiques qui existent sur ce thème en Haïti. Quelques tendances et hypothèses peuvent en être dégagées malgré tout.

Sur la base de plusieurs études foncières menées en Artibonite (Duran, 1981 ; Pinchinat, 1980 [84], on estime que plus de 70 % des parcelles cultivées ont moins d'un hectare (tableau 2) chaque exploitant disposant, en moyenne, de 1,3 parcelle.

Tableau 2 : Tenure de la terre en Artibonite

Surface des parcelles	Nombre de parcelles	Total (%)	Surface (ha)	Total (%)
0 - 1 hectare	20 118	79,9	11 647	39,5
1 - 5 hectares	7 578	26,7	11 367	38,6
5 - 10 hectares	492	1,7	2 952	10,0
10 - 15 hectares	82	0,2	984	3,3
> 15 hectares	83	0,2	2 483	8,4
Total	28 353	100,00	29 433	100

Source : IDB Washington, cité par Delatour et Duret, 1984.

En Artibonite, le faire-valoir direct est dominant (60 % des terres) ; le métayage occupant 20 % des terres, le fermage les 20 % restants (Pinchinat, 1981 [84]). Mais les exploitations sont le plus souvent inférieures à 1 cx et ce sont les producteurs de type V et VI qui sont majoritaires.

A Saint-Raphaël, dans le Nord, 63 % des exploitants sont des petits fermiers métayers propriétaires (IRAM, 1987 [69]).

A Grison Garde, dans le Nord, 89 % des exploitations ont moins d'un hectare de terre irriguée. 58 % de la surface du périmètre (250 ha) est exploitée en faire-valoir direct, 23 % en métayage et fermage, 20 % en occupation et indivision (Wampfler, 1988, [104]).

Une recherche menée à Foscave, dans le Sud (Raynolds, 1987 [86]) montre que 90 % des propriétés rizicoles sont inférieures à 1 cx (1,28 ha ; 37 % des ménages du périmètre n'ont pas de terre en propriété et sont soit en métayage, soit en fermage, sur des exploitations de moins de 0,5 hectare. Sur ce périmètre, la concentration des terres est forte :

- 10 % des ménages les plus aisés occupent 55 % des terres en surface ;

- 50 % des ménages les moins aisés occupent 5 % des terres en surface.

La distribution des terres est inégale en quantité mais aussi en qualité :

- 50 % des ménages possèdent 2 % des terres en valeur ;

- 10 % des ménages possèdent 59 % des terres en valeur.

Sur l'ensemble de ces périmètres irrigués, en terme de nombre, ce sont donc les exploitations de moins d'un carreau de terres qui sont prépondérantes.

En terme de nombre d'exploitants, et probablement aussi en terme de volume, la production rizicole haïtienne est donc le fait de très petites exploitations, en équilibre précaire, fortement liées au marché vivrier et ayant des stratégies de survie (reproduction simple), plus que des stratégies d'investissement (reproduction élargie).

Le calcul économique permet une perception concrète de l'intérêt économique de la riziculture mais aussi des degrés variables de fragilité des exploitations rizicoles et donc, de leur vulnérabilité face à une situation de crise.

2.2- Une intensification variable selon les exploitations

Nous distinguerons, de manière schématique, trois niveaux d'intensification dont l'impact sur les revenus agricoles, dans différentes situations foncières, peut être évalué par une analyse des budgets de culture.

a) Performances économiques de différents systèmes rizicoles

Ces calculs ont été établis dans le contexte de l'Artibonite en 1990 (prix du foncier, prix de la journée de travail). Les variétés utilisées, les niveaux de rendement, les itinéraires techniques varient en fonction du niveau d'intensification.

Les prix de vente du riz, fonction de la qualité et de la variété, ont été relevés dans l'Artibonite en juillet-août 1990 (Méthodologie de calcul).

Tableau n° 3

Système rizicole intensifié (tableau 3)

Le budget de culture a été établi pour un propriétaire absentéiste avec 100 % de main-d'oeuvre salariée, et pour un fermier employant 70 % de main-d'oeuvre salariée (ces situations correspondant aux types I, II et III de la typologie).

Le recours au motoculteur limite les temps de travaux (157 h/j). Les intrants entrent pour 25 % dans les frais de production qui sont supérieurs à 3 000 gourdes / ha.

Dans le cas du fermier, le foncier représente 23 % des coûts de production. La valeur de la production est élevée (9 360 g) du fait d'un "bon" rendement (3,9 t/ha) et d'une qualité de riz supérieure, mieux rémunérée sur le marché. De ce fait, le revenu agricole (6 000 gourdes), la productivité du travail (54 g/h/j), la rémunération du travail familial (116 g/h/j) sont élevés.

Le propriétaire réalise un taux de profit de 47 %. Calculés pour une seule récolte de riz, ces chiffres doivent être doublés pour obtenir les performances annuelles du système, en bonnes conditions d'irrigation.

Système semi-intensifié (tableau 4)

On peut considérer qu'il s'agit de la situation moyenne en Artibonite en bonnes conditions d'irrigation.

La variété améliorée adoptée est moins exigeante en engrais d'après les producteurs. Le travail est entièrement manuel, réalisé à 50 % par l'exploitant, sa famille, son groupe d'entraide. Les situations décrites correspondent à celles des exploitants des types 4 et parfois 5, quand les conditions d'irrigation sont favorables.

Les coûts de production (1 528 - 2 303 gourdes / ha) - n'intégrant pas la rémunération du travail familial - sont inférieurs à ceux du système intensifié, du fait d'un recours limité aux intrants et de charges salariales plus faibles. La situation du métayer fait exception par le poids du foncier qui augmente de 42 % les coûts de production.

La valeur de la production est plus faible qu'en système intensifié (6 200 g) (rendement plus faible, qualité de riz ordinaire) et les revenus et la rémunération du travail familial varient quasiment du simple au double entre le métayer (2 606 gourdes - 24 g / h / j) et le propriétaire (4 672 gourdes - 43 g/h/j), le fermier occupant une situation intermédiaire (3 897 gourdes - 36 g / h / j).

La productivité du travail dans le système semi-intensifié est inférieure de 49 % (26,1 g/h/h - 14,3 kg/h/j) à celle obtenue en système intensifié (54 g/h/j - 24,8 kg/h/j).

Système non intensifié (tableau 5)

Ce système est présent dans toutes les zones de l'Artibonite où l'irrigation est problématique (soit : 12 000 ha sur les 22 000 ha actuellement irrigués).

Il est le fait de producteurs ayant des moyens de production faibles, et cherchant essentiellement à valoriser la main-d'oeuvre familiale.

Tableau n° 4

Les variétés utilisées sont traditionnelles, non fertilisées - de toute façon ces variétés répondent très mal à la fertilisation - les résultats sont largement conditionnés par la qualité de l'irrigation.

Le propriétaire ayant des coûts de production peu élevés (51 g/ha) arrive à assurer un revenu (3 090 g/ha) et une rémunération du travail familial (19 g/h/j) proches de ceux d'un système semi-intensifié.

Par contre, le poids du foncier (60 % des coûts de production du fermier ; 70 % de ceux du métayer) induit des revenus et une rémunération du travail faibles pour le fermier (2 315 g/ha - 14 g/ha/j) et le métayer (1 890 g/ha - 11,7 g/h/j).

Notons que dans ce système, la rémunération du travail familial du métayer (11,7 g) est proche du coût d'une journée de travail agricole salarié (10 g).

Ce même métayer étant vendeur potentiel de journées de travail, on peut penser que le prix de la journée de travail est fixé par les acheteurs au coût d'opportunité de la main-d'oeuvre, déterminé par les résultats économiques des exploitations les moins performantes dans le système irrigué susceptible de fournir de la main-d'oeuvre.

Le flux des migrants, ainsi que l'intensité des pratiques de travail communautaire - qui, en général, ne résistent pas, à terme, dans un système intensifié -, influent également sur le coût d'opportunité de la main-d'oeuvre.

La variation du coût de la main-d'oeuvre (tableau n° 6) et du foncier (tableau n° 7) déterminent les variantes régionales des budgets de culture établis pour l'Artibonite.

Les différences des performances au sein d'un même système rizicole, entre plusieurs régions sont faibles, la rente de situation étant liée à l'irrigation plus qu'à une implantation géographique.

Tableau n° 5

Tableau n° 6

Tableau n° 7

b) A quels types de producteurs correspondent les différents niveaux d'intensification ?

Le choix du niveau d'intensification adopté par un producteur semble lié à trois facteurs essentiels :

- le niveau de capital d'exploitation disponible : il conditionne l'achat d'engrais et les doses appliquées, l'achat de semences sélectionnées, ainsi que le recours ou non à la mécanisation (location ou achat d'un motoculteur).

- la présence ou non d'un encadrement technique : les degrés d'efficacité et de proximité de l'encadrement technique vont influencer sur les pratiques techniques des producteurs, mais aussi sur la disponibilité des intrants (engrais, semences sélectionnées....) et sur leur coût, dans certains cas.

- l'insertion sociale du producteur : elle influe sur la possibilité d'accéder au foncier pour les paysans dépourvus de terres irriguées (l'accès à un métayage, ou à un fermage est souvent négocié dans le réseau de clientèle d'un propriétaire) ; de même, l'accès à la mécanisation (location de motoculteur) si elle est d'abord, et comme le foncier, liée à la disponibilité en argent du producteur, est facilitée par l'appartenance à un réseau de clientèle.

De la combinaison de ces trois facteurs, se dégage un schéma de correspondances entre la typologie des producteurs et les niveaux d'intensification.

La disponibilité d'un capital d'exploitation et d'une assise foncière relativement importante induisent le plus souvent le recours à l'intensification par l'engrais et la mécanisation (types 1, 2, 3, 4). De plus, ce sont ces exploitants qui sont, le plus souvent, la cible privilégiée de l'encadrement technique, quand il existe. Le recours à un système semi-intensifié est ponctuel pour ces exploitants et mis en oeuvre dans des contextes particuliers : terres mal irriguées ou drainées, absence temporaire du propriétaire, priorité donnée à une autre activité, ou encore non-disponibilité d'intrants...

Les exploitants en situation intermédiaire (type 5, et parfois 6) développent des stratégies d'intensification opportunistes, variant le degré d'intensification de la culture en fonction de leur disponibilité d'argent et de la qualité du foncier auquel ils ont accès.

Les riziculteurs les moins aisés (type 6) ont le plus souvent des pratiques de culture peu intensives, avec recours très ponctuel à l'engrais quand leur disponibilité financière le permet. Ils font alors des achats d'engrais très fractionnés, appliqués selon une logique de disponibilité financière et non d'efficacité culturale. De ce fait, les rendements obtenus ne reflètent pas, le plus souvent, l'effort financier consenti par les producteurs.

Pourtant, même dans cette catégorie de producteurs rizicoles les moins aisés, le degré de spécialisation des systèmes de culture est important, et largement favorable au riz.

2.3- Spécialisation / diversification : quels enjeux dans les systèmes rizicoles ?

a) Une large tendance à la spécialisation : calculs économiques

Dès que les conditions naturelles et/ou l'état des infrastructures rendent l'irrigation possible, la riziculture se développe dans la plupart des cas.

Les exemples des périmètres irrigués de Grison Garde dans le Nord, et de Camp Perrin dans le Sud, sont, à cet égard, révélateurs.

A Grison Garde, la riziculture irriguée s'est développée sur 200 ha en deux ans (1987-88), alors que la technique de culture en était quasiment inconnue avant 1986.

A Camp Perrin, dans le Sud, la riziculture irriguée a dû faire l'objet d'une interdiction du Ministère de l'Agriculture, la quantité d'eau disponible n'étant pas suffisante pour généraliser cette culture sur le périmètre irrigué, où elle avait été spontanément adoptée dès que l'eau était arrivée.

Trois facteurs semblent conditionner le degré de spécialisation des systèmes de production à base rizicole :

- Les conditions de disponibilité en eau : elles dépendent des conditions naturelles (hydrographie, climat) et des infrastructures, et déterminent le nombre de cycles de riz produits par an.

- * Dans l'Artibonite, une zone centrale d'une surface estimée à 20 000 ha est irriguée toute l'année à partir des barrages de Peligre et de Canneau, et produit deux cultures de riz par an. Dans les zones de Piémonts de l'Artibonite, des petits périmètres irrigués ont été créés sur des affluents de l'Artibonite, dont le débit ne permet, en général, et dans l'état des infrastructures actuelles, qu'une seule culture de riz par an (juillet à décembre).

- * A Grison Garde, dans le Nord, la réhabilitation d'un réseau d'irrigation ancien a permis d'obtenir une disponibilité en eau importante toute l'année, et a induit la conversion rapide de systèmes de production diversifiés (maïs, manioc, riz pluvial, haricot) à des systèmes entièrement rizicoles, à deux ou trois récoltes de riz par an.

- Le prestige social lié à la riziculture : élément difficile à mesurer, ce facteur intervient pourtant de manière indéniable dans le choix de production.

- L'intérêt économique de la riziculture par rapport aux autres cultures.

Comparaison économique entre le riz et d'autres cultures vivrières : A. Pinchinat (1981) a comparé différentes cultures irriguées dans le cadre de l'Artibonite (tableau 9).

Tableau n° 9

Les cultures vivrières traditionnelles (maïs, haricot, patate), même irriguées, génèrent des revenus de moitié inférieurs (2 000 g) à ceux du riz (4 300 g), avec une mise de fonds initiale presque identique ($X = 1\ 600\ g$). Cependant, leur exigence plus limitée en temps de travail (un tiers du temps nécessaire pour le riz) peut conduire les producteurs ne disposant que d'une main-d'oeuvre familiale limitée, à les préférer au riz.

Parmi les légumes, la tomate et l'oignon ont une rentabilité égale ou supérieure à celle du riz, mais le capital initial nécessaire à leur implantation est plus important.

Un producteur aisé de l'Artibonite arbitrera donc entre riz / tomates / oignons alors que le petit producteur dépourvu de moyens aura intérêt à valoriser sa ressource en main-d'oeuvre familiale avec des cultures traditionnelles.

Une étude plus récente effectuée dans la plaine du nord (IRAM - AGRICOP, 1987, [49]) permet de comparer les résultats économiques de systèmes de production présents notamment sur des petits périmètres irrigués (tableau 10).

Tableau n° 10

Dans la même zone, existe du riz lagon (culture sur nappe). Le riz irrigué y a été introduit, dans une forme intensifiée, en 1986, et donnait en 1988, les résultats suivants (tableau 10, suite).

Tableau n° 10 (suite)

Le riz irrigué dégage des revenus cinq à dix fois plus importants que le système de production des terres sèches, pratiqué avant l'introduction du riz dans cette zone. Il est également plus performant que le riz lagon cultivé traditionnellement sur les battements de la nappe phréatique en saison des pluies, du fait des deux récoltes par an possibles.

Les résultats économiques sont sensiblement du même ordre que ceux du système tomate - tabac.

Par contre, le système canne à sucre est à l'origine d'une rémunération du travail familial beaucoup plus forte que celle que fournit le riz.

Et la banane surtout, s'avère être de loin, le système de culture le plus performant économiquement.

Pourquoi tous les propriétaires de terres irriguées ne font-ils pas de la banane irriguée, plutôt que du riz ?

La question est pertinente puisque dans les années 30, c'est l'implantation de compagnies produisant des bananes qui a promu l'installation des infrastructures d'irrigation haïtiennes, et que la banane est toujours présentée par la Banque Mondiale comme l'un des produits haïtiens susceptibles d'avoir un avantage comparatif sur le marché international.

Étant fortement intégré dans l'économie d'échange, le producteur haïtien a un raisonnement économique faisant intervenir des variables simples, de revenu par unité de surface, de rémunération par jour de travail, etc..... Cependant, d'autres mécanismes interviennent dans ses choix.

Ainsi, dans l'arbitrage entre riz / canne / banane, le choix des petits et moyens exploitants se portera toujours sur le riz qui par son cycle court et ses bons rendements, permet une rotation rapide du capital d'exploitation, alors que la canne à sucre et la banane, même si elles rapportent davantage, immobilisent le capital pendant plus de douze mois.

La banane est de plus une culture à risque, car sensible au vent, et très prisée par les voleurs.

L'arbitrage entre riz et tomate se fait le plus souvent au vu des débouchés. Si une usine peut localement transformer la tomate, le choix peut se porter sur elle. S'il faut transporter la récolte à Port-au-Prince, l'aventure est plus hasardeuse, et les producteurs préféreront une récolte de riz susceptible d'être stockée et assurée de trouver preneur. De même, le problème des débouchés, de l'étroitesse du marché détournent beaucoup de producteurs de l'oignon et du melon.

Le riz est donc à la fois une culture rentable et une stratégie de limitation du risque, au moins quand les conditions d'irrigation sont satisfaisantes.

Dans un contexte général tendant vers la spécialisation rizicole, des exemples de diversification des systèmes de production à base rizicole peuvent être observés.

b) Quelques exemples de diversification observée

A travers ces exemples, on peut distinguer la diversification conduite et la diversification spontanée.

*Les légumes dans l'Artibonite :
un exemple de diversification "conduite"*

Parallèlement à la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, l'ODVA (Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite) a mené diverses campagnes de vulgarisation agricole de 1976 à 1985, parmi lesquelles a figuré la diversification des productions par le maraîchage.

L'objectif était double : diversifier les productions de l'Artibonite et l'approvisionnement de Port-au-Prince, diversifier les systèmes de production de l'Artibonite pour réduire leur degré de fragilité.

Les résultats des campagnes de vulgarisation successives ont été limités et le maraîchage n'a été adopté que de manière ponctuelle par les producteurs rizicoles, les plus proches des voies de communication et des centres urbains, susceptibles d'écouler leur production rapidement et d'obtenir soit par l'ODVA, soit par le commerce privé, semences, engrais et produits de traitements nécessaires pour la culture maraîchère.

Ce développement limité d'une culture pourtant économiquement compétitive avec le riz, est imputable à divers facteurs :

- étroitesse du marché et problème d'écoulement d'un produit périssable
- inefficacité de l'encadrement qui n'a su, ni proposer un paquet technique maîtrisé (problèmes phytosanitaires importants, maîtrise de l'irrigation), ni assurer l'intendance de l'opération (approvisionnement en engrais, en semences, en produits phytosanitaires)
- manque de capital : la culture maraîchère exige des investissements initiaux que les gros exploitants ont hésité à faire pour une "culture à risque" et que les plus petits exploitants n'étaient de toute manière pas en mesure de faire.
- attachement traditionnel à la culture du riz à laquelle est lié un statut social privilégié.

*La mazombelle dans le Sud :
une forme de diversification traditionnelle*

Dans les systèmes rizicoles de la Plaine des Cayes, la culture de la mazombelle est une forme de diversification traditionnelle, conçue non comme le remplacement d'une culture par une autre, mais plutôt comme une association de culture ayant le triple objectif d'augmenter le revenu économique du producteur, de tempérer les risques liés à une forte spécialisation rizicole des systèmes de production et de limiter les risques de soudure alimentaire difficile.

La mazombelle - ou tarot - tubercule de milieux frais et humides, est cultivée sur les diguettes qui délimitent les casiers de riz. Les chiffres moyens cités par les producteurs (rendement : 5,5 t/ha; revenu de 4 000 g/ex) témoignent d'une rentabilité économique équivalente à la production de riz en système semi-intensifié. La culture de mazombelle ne nécessite aucun investissement particulier (elle profite de l'engrais et de l'eau de la riziculture). Le produit, non périssable, est facile à écouler dans les circuits commerciaux vivriers traditionnels.

La mazombelle est un élément-clé de la stratégie alimentaire des riziculteurs du Sud, dans la mesure où la vente est échelonnée pour fournir des revenus pendant les périodes de soudure alimentaire, quand les stocks de riz réservés à l'autoconsommation sont épuisés et que le recours au marché vivrier est impératif (septembre-octobre ; février-mars-avril).

L'association de culture riz-mazombelle pose un problème agronomique : celui de la prolifération des rats qui, nichant dans les diguettes, ne peuvent être détruits efficacement pendant que la mazombelle est en place.

La réaction face à ce système offre une illustration de l'opposition de deux logiques : la logique de l'encadrement technique qui se sert volontiers de l'argument de la prolifération des rats pour préconiser l'abandon de la mazombelle dans le système de culture ; la logique paysanne qui s'accommode des rats (et des pertes en riz qu'ils occasionnent) pour conserver la mazombelle, élément déterminant d'une stratégie alimentaire.

Les différents exemples de diversification observés s'inscrivaient, jusqu'en 1986, dans un contexte global de tendance à la spécialisation des systèmes de production rizicoles, devant, en théorie, déboucher sur une amélioration de la production et de la productivité du travail et de la terre.

Or, à partir des années 80, la production de riz est stagnante en Haïti, car même si la riziculture reste une opportunité économiquement recherchée, elle rencontre avec une acuité particulière, du fait de ses exigences en capital, en foncier, et en technicité, les problèmes généraux de l'agriculture haïtienne.

2.4- Une production stagnante, du fait de quatre facteurs limitants-clé

a) L'accès au foncier

Le foncier irrigué est l'objet d'une pression d'autant plus importante que les zones irriguées en bon état de fonctionnement sont limitées en Haïti.

Le morcellement des terres sous la pression démographique s'accroît depuis les années 1950.

Les coûts d'accès au foncier irrigué, quelle que soit la région, sont élevés.

L'accès au foncier suppose une disponibilité en capital, mais aussi une forte intégration sociale, dont les migrants sont souvent exclus.

Les pratiques de métayage et de fermage s'inscrivent dans des relations de clientélisme entre propriétaires et tenanciers, d'autant plus pesantes que la concentration foncière et la pression des migrants est forte (Artibonite, sud).

b) L'accès aux intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires).

Leur coût, leur manque de disponibilité et les pratiques spéculatives que celle-ci entraîne, constituent des limites importantes de l'intensification dans la plupart des zones de production.

c) L'accès au crédit

Différents organismes de crédit agricole se sont succédé pendant 20 ans, sans grand succès du fait de l'influence conjuguée de la corruption, des non-remboursements, de l'inorganisation globale du système..

Le crédit usuraire traditionnel, dont la dénomination créole "coup de poignard" traduit la perception paysanne, est une base de fonctionnement de la riziculture pratiquée par les petits producteurs.

Le budget de culture du système semi-intensifié en métayage, repris avec un emprunt de 1 500 g (représentant le montant des frais de travail salarié et des intrants) à 100 %, montre l'impact de cette pratique sur les performances économiques du système (tableau 11).

Tableau n° 11

Le crédit usuraire est une des causes de la difficulté d'accumuler du capital pour les exploitations de type V et VI.

d) Technicité et infrastructures défaillantes

Pinchinat, en 1981 [84] note le faible niveau de productivité des riziculteurs de l'Artibonite, leur manque de maîtrise technique et la défaillance de l'encadrement.

Les semences sélectionnées, base de toute révolution verte, ne sont que faiblement disponibles dans l'Artibonite, et pas du tout ailleurs.

Le mauvais drainage, la salinisation des sols, l'envasement des canaux, les prédateurs, les formules d'engrais inadaptées sont autant de problèmes techniques auxquels même les plus performants des riziculteurs sont confrontés.

2.5- Dans ce contexte, que peut-on retenir des stratégies paysannes en matière de production, stockage, consommation et commercialisation du riz ?

Deux types de stratégies semblent se dégager des comportements des riziculteurs :

- des stratégies de survie, de reproduction simple des forces productives de l'exploitation, négociées au jour le jour, et toujours à la merci de l'aléatoire.

- des stratégies de développement, de reproduction élargie de l'exploitation qui peut faire face aux contraintes et à l'aléatoire.

Le niveau de capital d'exploitation disponible, tempéré par le degré d'insertion sociale du producteur, induisent le choix d'une stratégie et le degré de vulnérabilité d'une exploitation face aux aléas extérieurs (naturels, économiques).

a) Stratégies de développement

Les producteurs ayant un capital d'exploitation confortable et/ou des activités extérieures rémunératrices (type 1,2) développent à travers la riziculture une stratégie d'accumulation de capital : choix d'une culture et d'une technicité rémunératrices ; investissements raisonnés en intrants, en mécanisation ; recherche d'une valorisation optimale de la production par une vente différée de plusieurs mois, au moment où les prix sont les plus élevés (mars-avril-mai).

Cette stratégie peut être renforcée à travers des activités de location de matériel (charrue, motoculteur) et des pratiques d'usure : crédit usuraire, achat de récolte à crédit à prix bas et revente à prix élevés...

Le réinvestissement des bénéfices se fera, parfois, dans le domaine agricole (mécanisation, élevage, acquisition de terres), mais le plus souvent hors de l'agriculture, dans le commerce, les activités de transport, et toujours dans la scolarisation des enfants, à l'étranger pour les plus aisés, à Port-au-Prince pour les autres.

Les pratiques de stockage sont importantes dans cette stratégie basée sur la spéculation. Une part des récoltes est stockée pour une autoconsommation de longue durée qui exclue les problèmes de soudure alimentaire pour ce groupe de producteurs.

Les ventes différées des récoltes propres et des achats de récolte de ces exploitants alimentent le marché vivrier aux périodes de soudure alimentaire (février-mars-avril-mai dans l'Artibonite).

Ces exploitants qui ont un rôle de poids dans le fonctionnement du marché rizicole, de l'accès au foncier et au crédit, représentent une minorité individualisée et bien connue dans chaque communauté de riziculteurs.

b) Stratégies de survie

Face à ce petit nombre de riziculteurs aisés, une majorité de producteurs développent des stratégies qui s'échelonnent sur une échelle "développement <—> survie" selon le capital dont ils disposent, selon leur mode d'accès au foncier, leur nécessité de recours au crédit ou non, leur situation et projets familiaux, et les différents aléas auxquels ils sont confrontés (sécheresse, prédateurs, maladies, deuil....).

Le poids du foncier en métayage ou en fermage, la nécessité de recourir à des crédits de campagne usuraires induisent une vente plus ou moins rapide de la production après la récolte. Si les contraintes pesant sur le système sont importantes, la part de la récolte conservée pour l'autoconsommation sera réduite au minimum (de quelques jours à un mois d'autoconsommation, à raison de 1/2 à 1 godet de riz par personne et par jour en moyenne), et l'essentiel de la production sera valorisé à des prix peu intéressants, immédiatement après la récolte. Selon les cas, la récolte sera vendue "librement" à une commerçante, ou sera "livrée" à l'usurier, en paiement d'un crédit de campagne consenti à des taux de 50 à 100 %, quatre ou cinq mois auparavant.

Dans les cas d'équilibres les plus précaires, la récolte de riz est intégralement vendue, en quelques semaines, pour faire face aux contraintes d'exploitation, et assurer la consommation familiale sur la base de calories moins coûteuses que le riz : manioc, sorgho, maïs, achetés sur le marché vivrier.

La vente précoce des stocks de riz, sous contrainte financière, entame donc la capacité d'autosuffisance alimentaire des producteurs rizicoles les plus pauvres les rend tributaires du marché vivrier et des prix qui y sont pratiqués pendant une période plus ou moins longue dans l'année. Les périodes de soudure alimentaire se traduisent, moins par une absence de produits sur les marchés - l'efficacité des circuits commercialisation vivrière haïtiens assure un approvisionnement minimal tout au long de l'année, à partir d'une redistribution inter-régionale des produits - que par le manque d'argent des consommateurs.

Dans les zones de production rizicole, les périodes de soudure alimentaire commencent un à deux mois après la récolte, pour les paysans les plus pauvres, ainsi que pour les ouvriers agricoles, tributaires du marché de l'emploi et du marché vivrier, tout au long de l'année.

La soudure alimentaire dépendra aussi de la proximité de terres sèches susceptibles de fournir à un même producteur des récoltes décalées par rapport à celle du riz.

Les stratégies de passage de la soudure alimentaire varient notamment en fonction du niveau du capital d'exploitation : vente d'une chèvre, quand une accumulation initiale a pu être réalisée dans le petit élevage, vente de journées de travail (et déchéance sociale liée au fait d'aller travailler pour un autre pour de l'argent), réduction de la consommation familiale, retrait des enfants de l'école...

Le niveau de capital d'exploitation disponible est un facteur déterminant dans la stratégie d'un producteur rizicole. Ce facteur peut néanmoins être atténué par le degré d'insertion sociale du riziculteur. Une forte insertion facilite l'accès aux moyens de production : foncier, crédit, échange de travail communautaire. L'insertion sociale a au moins deux formes possibles :

- * le réseau de proches familiaux, d'amis, de voisins de longue date unis par les pratiques de travail communautaire, réseau recréé à chaque génération et qui peut intégrer des formes diverses d'entraide (combite) et d'échanges monétaires, ou en nature (rampono, escouade, colonne).

- * le réseau de clientèle constitué par un "parrain", "patron", souvent notable aisé, qui s'attache des "clients" par des octrois de crédits, des pratiques foncières, et une forme de "solidarité sociale" dont les conditions et les ramifications sont très difficiles à appréhender par un observateur étranger à la communauté.

Les schémas d'analyse en termes d'exploiteur / d'exploité que l'observateur aurait tendance à appliquer, ne semblent pas aptes à refléter les nuances de la perception paysanne, qui tendra volontiers à définir comme "exploiteur" un notable auquel rien ne la lie, mais qui refusera de considérer son propre parrain sous cette dénomination.

Aussi, en dehors de toute vision agrarienne, le notable, l'usurier tel que nous les avons décrits dans le paragraphe précédent, pourraient être définis comme des éléments régulateurs de la vie économique rurale, souvent acceptés comme tels par les communautés rurales.

c) La riziculture : une sphère de production "favorisée", mais dans laquelle les processus de décapitalisation sont entamés

Même atténué par une forte insertion sociale, le niveau de capital disponible dans une exploitation détermine largement sa trajectoire d'évolution. L'ampleur de la décapitalisation des exploitations, observée notamment dans les systèmes rizicoles de l'Artibonite, est un phénomène relativement récent dont la perception paysanne situe le démarrage réel en 1974, quand se sont succédé la

rupture de grands barrages sur l'Artibonite, puis les sécheresses de 1975 et 1976.

L'étape suivante de la décapitalisation (encore unanimement présente et douloureuse, dans les mémoires paysannes en 1990) est la destruction des cochons créoles en 1983. Assuré par l'État pour éviter la propagation de la peste porcine, cette éradication du cochon créole a ébranlé les fondements du système d'accumulation paysanne et a accéléré dans de nombreuses exploitations rizicoles le processus de décapitalisation.

Celui-ci prend l'allure d'un cercle vicieux quand le paysan, dépourvu des moyens de financer un nouveau cycle de culture, va emprunter à l'usurier, ce qui l'obligera à vendre sa production à la récolte, avec un faible bénéfice, pour pouvoir assurer un remboursement immédiat. Pour franchir la période de soudure alimentaire, quelques mois plus tard, il vendra un cabrit s'il en a encore, et n'aura donc plus les moyens de financer la campagne de culture suivante etc....., jusqu'à ce qu'une récolte détruite par la sécheresse le précipite un cran plus bas encore dans la spirale de décapitalisation et de dépendance face à l'usurier.

L'ampleur du phénomène est difficile à chiffrer du fait de l'absence de travaux d'enquêtes exhaustifs, et suivis dans le temps. Dans le domaine rizicole qui a fait l'objet de notre travail, toutes les exploitations de moins d'un carreau présentent dans leur mode de fonctionnement un caractère de vulnérabilité lié à la faible disponibilité de capital d'exploitation, et sont donc susceptibles d'être entraînées dans une spirale de décapitalisation par le moindre aléa venant bouleverser un équilibre initial précaire.

Or, si l'on s'en réfère aux différentes ??? disponibles, (Delatour, Duret [27], IRAM, 1986, 1989 [49] [51], ODVA 1980 [78], Pinchinat 1981 [83], Rainolds 1987 [86], Wampfler 1989 [104]). Ce type d'exploitation représenterait entre 70 et 80 % du total des exploitations rizicoles irriguées. Aussi, peut-on penser que la décapitalisation des exploitations agricoles et en particulier celle des exploitations rizicoles de l'Artibonite, l'absence de perspectives, la difficulté de la vie quotidienne et le découragement qu'elle engendre, ont été, pour une part, à l'origine des troubles sociaux qui ont secoué Haïti à partir des années 80 et précipité le départ de Jean-Claude Duvalier en 1986.

Face à ce processus de décapitalisation, les stratégies paysannes s'adaptent, par étape : recherche d'un emploi temporaire extérieur sur les chantiers publics notamment (routes, barrages) ; migration temporaire vers la ville, puis migration définitive vers la ville, au dernier stade, immigration à l'étranger, dans des conditions variables selon l'argent disponible, l'efficacité du réseau familial, et la chance.

Parmi les stratégies d'adaptation, l'école et la scolarisation des enfants ont un rôle déterminant, particulièrement perceptible dans

l'Artibonite. La perception paysanne attribue à l'école un rôle complexe : elle assoit l'insertion et la reconnaissance sociales de l'enfant et des parents et doit permettre à l'enfant d'acquérir une profession autre que l'agriculture.

La scolarisation des enfants est un des premiers postes d'investissement des riziculteurs, même parmi les plus pauvres. Elle peut être à l'origine d'une nouvelle phase de décapitalisation de l'exploitation familiale, les parents préférant miser sur l'avenir hors agriculture de leur enfant, plutôt que sur leurs propres potentialités d'avenir.

2.6- Quel rôle a joué la politique agricole dans l'évolution de la riziculture avant 1986 ?

Bien qu'il ait existé dès le XIX^e siècle, dans la plupart des plaines inondables haïtiennes une forme de culture submergée, le développement de la riziculture irriguée à l'échelle actuelle a été initié sous l'occupation américaine par des grands travaux d'infrastructures accompagnés de vulgarisation technique.

Après une interruption de 10 ans, ces travaux reprennent en 1972 dans le cadre d'une politique de recherche de l'autosuffisance alimentaire.

La priorité reste l'Artibonite et quelques zones du Nord, encadrées par des institutions "lourdes" de développement intégré : l'ODVA et l'ODN. Ailleurs, dans le Sud notamment, le riz culture irriguée se développe sous l'impulsion d'actions communautaires.

Des programmes de crédit rural à l'échelle nationale tentent de soutenir ces diverses actions. Par contre, aucune action concrète n'est mise en oeuvre face au problème foncier.

La question de l'existence d'une politique agricole globale et cohérente se pose à travers l'analyse de l'évolution de la riziculture.

a) Des interventions de développement diverses

Notre objectif n'est pas de retracer ici l'histoire des grands organismes de développement agricole haïtiens (ODVA - ODN), ni de faire une analyse exhaustive de leur impact sur l'évolution rurale. Les travaux de Pinchinat pour l'ODVA (1982 [84] et A. Guichaoua pour l'ODN [43]) sont sur ces questions des ressources précieuses.

Les études réalisées en 1988 et en 1990 (Wampfler, 1989 [104], 1990 [105]) nous ont permis d'observer différents types d'interventions de développement dans le domaine de la riziculture. Il nous a paru intéressant d'analyser brièvement, dans une perspective comparative, les caractéristiques de ces différentes interventions, en liaison avec l'impact observable de chacune d'elle sur la riziculture, et d'inscrire cette réflexion dans le cadre de la

problématique rizicole et des stratégies paysannes qui en découlent, décrites plus haut.

Les interventions d'État

En matière de riziculture, ces interventions sont concentrées dans le cadre de deux institutions ; l'ODVA pour l'Artibonite, l'ODN pour le Nord et Nord-Est (périmètre de Saint-Raphaël).

Elles ont essentiellement pris la forme de travaux d'infrastructures (barrages, réseau d'irrigation, routes...) complétés par des actions centrées sur la production rizicole : diffusion de paquets techniques élaborés et testés en station, par des corps de techniciens et d'agents de développement assurant le relais avec le milieu rural, le plus souvent à travers des formes de démonstration ou, au mieux, par des parcelles de démonstration disséminées en milieu rural, mais toujours proches des grands axes de circulation routière.

La concentration avec les communautés paysannes, cibles de développement, est très limitée dans le cadre de ces organismes qui ne viennent que tardivement (1980) et face à des échecs répétés, à s'interroger sur les réalités du fonctionnement rural et à se doter des moyens d'appréhender ces réalités.

L'essentiel de l'intervention de ces organismes en matière de riziculture se résume à des actions techniques, ponctuelles, centrées sur la production (l'ODVA s'est malgré tout intéressé à la transformation du riz à travers deux usines d'État qui ont fonctionné jusqu'en 1986 dans l'Artibonite), et peu au fait des diverses composantes des stratégies paysannes dans lesquelles cette production s'inscrivait (aspects alimentaires, stratégies de limitation du risque).

La gestion des programmes de crédit et d'accès aux intrants rentrait également dans les attributions des organismes d'État.

La faible productivité technique de la riziculture haïtienne dans son ensemble, témoigne des limites de l'efficacité de son encadrement.

Seule une faible fraction de la paysannerie est touchée par la diffusion des thèmes techniques et/ou est capable de mettre ces thèmes en oeuvre.

La diffusion des variétés améliorées et des intrants connaît des fluctuations importantes qui ne permettent pas aux riziculteurs de sécuriser leurs systèmes de production, à des niveaux d'intensification et de technicité élevés.

Le système d'accès au crédit fonctionne globalement mal : attributions de crédit très sélectives, non remboursement, inadaptation des formes de crédit au fonctionnement des systèmes de production... Seul, l'IDAI, institut de développement qui a fonctionné

parallèlement aux organismes régionaux jusqu'en 1987, semble avoir mené des actions de crédit dont l'efficacité est unanimement reconnue parmi les producteurs.

L'efficacité de l'encadrement agricole semble être liée notamment à la dimension du périmètre à encadrer.

Dans l'Artibonite (22 à 28 000 ha irrigables), un gradient de développement est observable d'Est en Ouest, les zones situées à proximité de la grande route Port-au-Prince Cap Haïtien constituant une première zone favorisée, relativement bien irriguée, bien drainée, bénéficiant d'un encadrement privilégié, à défaut d'être efficace, des techniciens de l'ODVA. Progressivement vers l'ouest, la qualité de l'irrigation et du drainage diminue, le taux de salinité des sols augmente, les rendements baissent, et la présence de l'encadrement agricole devient d'autant plus épisodique que les conditions de circulation motorisée se détériorent. L'ébauche d'un cercle vicieux est en place...

L'efficacité de l'encadrement agricole semble se renforcer à mesure que la surface de la zone d'intervention diminue : sur le périmètre de Saint-Raphaël dans le Nord (4 000 ha), un encadrement technique dense semble porter ses fruits : diffusion des variétés améliorées satisfaisante, progression notable de la culture attelée, intrants presque régulièrement disponibles... (Hermet, 1987, [69]). Le revers de la médaille est ici que les moyens ont été jusqu'en 1986 concentrés sur un seul gros périmètre irrigué, très "médiatique" et présenté comme une vitrine de l'ODN, alors que de multiples petits périmètres irrigables dans la même zone ne bénéficiaient d'aucun encadrement.

La perception paysanne par rapport à ces "grosses machines" de développement que sont l'ODN et l'ODVA est globalement négative. Considérés comme des organismes démocratiques dans lesquels les "agronomes-buro" (selon l'expression créole) très éloignés des réalités paysannes et peu désireux de s'en rapprocher, engloutissent l'argent du développement, ces institutions sont aussi perçues, et même après 1986, comme des émanations directes du pouvoir duvaliériste et du système macoute. Le fonctionnement defectueux des programmes de crédit par le taux important de non remboursement est à mettre en relation avec cette filiation duvaliériste attribuée aux institutions d'État par la perception paysanne.

Une expérience de développement communautaire Torbec, dans le Sud

Comme dans l'Artibonite, les premiers développements de l'irrigation dans la plaine des Cayes, au Sud d'Haïti, datent de l'occupation américaine et de la période de coopération technique qui a suivi (1950). Après une période de ralentissement des activités,

diverses initiatives font renaître à partir de 1970 les projets d'irrigation.

A Torbec, les premiers travaux d'infrastructures sont menés par des groupes de travaux communautaires paysans, mobilisés par un prêtre de la paroisse.

Sur le premier petit système d'irrigation ainsi réalisé, vont se greffer progressivement 13 autres petits systèmes fonctionnant sur les mêmes bases de travaux et de gestion communautaires par les paysans, mobilisés, encadrés et soutenus par le même prêtre et la dynamique collective qui structure peu à peu la paroisse.

Cette dynamique collective est renforcée par le fait que l'essentiel des ressources nécessaires au développement des périmètres (ressources financières, travail) est issu de la participation paysanne.

L'objectif de l'irrigation est ici de permettre le passage d'un système de cultures sèches (arachide, maïs, manioc) peu rémunérateur et risqué, à des cultures irriguées, parmi lesquelles les paysans retiennent le riz en priorité, pour son intérêt économique (revenus agricoles élevés, débouchés garantis, deux récoltes par an possibles) et la possibilité de limitation du risque qu'il permet d'introduire dans les stratégies alimentaires.

Cependant, selon les témoignages, une forte méfiance par rapport à la monoculture a conduit la majorité des producteurs à combiner la mazombelle au riz, et à la maintenir depuis lors dans le système de culture (cf. 322).

Torbec est donc un exemple de forte intégration paysanne dans une action de développement communautaire. Diverses conséquences de cette intégration peuvent être observées :

- * les formes de travail agricole en commun, traditionnelles en Haïti, semblent mieux résister à Torbec que dans les périmètres irrigués où l'intensification a été menée sur une base techniciste, et aboutit à une individualisation rapide du travail. Si l'intérêt économique du travail communautaire dans une riziculture intensifiée peut être l'objet d'un débat, il est, par contre, indéniable que ces formes de travail représentent un élément de cohésion sociale forte qui se répercute notamment sur le mode de gestion de l'eau d'irrigation.

- * la gestion de l'eau est, selon les témoignages, peu problématique à Torbec, alors qu'elle est un objet de litiges souvent violents sur beaucoup d'autres périmètres irrigués. Cette absence de tension autour de la gestion de l'eau est expliquée par les producteurs par le fait que l'eau est largement disponible, que la cohésion sociale est grande, et qu'elle est renforcée par la présence du leader prêtre, charismatique, proche de la population et de ses problèmes, et malgré tout, investi d'une autorité reconnue par tous.

* le maintien d'une forme de diversification que les paysans jugent indispensable à leur sécurité alimentaire est une autre conséquence du poids de la concertation paysanne dans cette action de développement.

Celle-ci se heurte à des facteurs sur lesquels les communautés paysannes ont peu de prise : la disponibilité et le prix des intrants, le manque de technicité, la nécessité de recourir au crédit usuraire dans un contexte marqué par l'absence de crédit officiel, et enfin, plus récemment, la crise des prix agricoles en 1986.

Face à ces divers problèmes, naissait en 1990 un nouveau projet prolongeant l'expérience de développement communautaire entreprise en 1972. Animé par le même prêtre et fondé sur une approche de développement intégré, ce projet privilégie trois axes d'intervention :

- la création de caisses populaires de crédit, visant à remplacer le crédit usuraire par des formes de crédit communautaire ;
- des actions centrées sur la nutrition et la santé, intégrant les dimensions production et stratégies alimentaires paysannes ;
- la formation de cadres capables d'animer une action de développement intégré.

La perception paysanne de l'action menée à Torbec depuis 1972 est très positive. Loin de susciter les réticences, voire le rejet, comme le font les interventions d'État, l'action de développement semble avoir été ici intégrée et appropriée par les communautés ; elle est donc en prise directe avec les réalités et les besoins paysans et tente de construire un monde de réponse locale aux problèmes issus du manque de structures nationales (cadres, crédit, santé, nutrition).

L'expérience de Torbec pose plusieurs questions :

* L'appropriation paysanne de l'action a-t-elle permis de dépasser les habituels clivages sociaux observables dans la diffusion du développement ? Les plus pauvres, les paysans sans terre, les ouvriers agricoles, voire les migrants, ont-ils été pleinement intégrés dans la dynamique collective ou n'y ont-ils eu droit de cité qu'en regard de leur statut social ? De quel poids le leader prêtre a-t-il pesé dans cette dynamique ? Autant de questions à approfondir avant de pouvoir se permettre de porter un jugement euphorique sur le développement communautaire.

* Même en acceptant l'hypothèse d'une communauté soudée et "égalitaire", quel poids auront à terme les relais locaux mis en place, s'ils ne sont pas intégrés et soutenus par une dynamique plus globale, induite par une politique nationale cohérente ?

* Enfin, quelle est la reproductibilité potentielle d'une telle action, largement fondée sur le charisme d'un homme ? Charisme que

les agents de développement institutionnels sont loin de posséder en l'état actuel des structures de l'appareil de développement

A mi-chemin entre l'intervention d'État et le développement communautaire, une expérience de recherche-développement : l'introduction de riziculture irriguée à Grison Garde.

Bien qu'elle ne soit pas située dans ce développement à sa place chronologique puisqu'elle est intervenue après 1986, l'expérience de Grison Garde offre des perspectives de comparaison et de réflexion par rapport aux deux formes de développement précédemment évoquées.

Menée par une petite cellule de recherche-développement dans le cadre de l'ODN, l'action de Grison Garde s'est inscrite de 1983 à 1986 dans le schéma théorique de la recherche-développement : étude des pratiques et des réalités socio-économiques existant dans une petite zone, travail en collaboration avec les paysans pour améliorer l'existant, en l'occurrence des systèmes de cultures sèches maïs, riz pluvial, manioc, avec une culture de haricot d'inter-saison sur les terres les mieux arrosées.

Face au peu de progrès que représentaient les améliorations proposées en termes économiques et alimentaires, l'idée d'une rupture avec le schéma recherche - développement classique, par l'introduction d'une innovation, s'est développée progressivement au sein de l'équipe technique, et s'est concrétisée par un projet de développement de la riziculture irriguée.

Un "paquet technique" adapté à la situation agro et socio-économique locale a été élaboré.

La démarche de diffusion adoptée, originale au sein de l'ODN, plus habituée à déverser des "messages techniques" par des cascades très hiérarchisées d'agents de développement, reposait sur la participation et la formation directes de groupes de paysans volontaires, au sein de "séminaires de formation". Chaque séminaire, comptant une dizaine de volontaires regroupés selon les principes "traditionnels" du travail communautaire, se déroulait dans le champ de l'un des participants pendant toute la durée d'un cycle de riz, chaque étape de la culture faisant l'objet d'une formation, suivie d'une mise en oeuvre immédiate par les participants.

Des subventions en intrants (semences améliorées, engrais pour la première culture de riz) et en matériel (une houe dominicaine plus adaptée à la riziculture que la houe traditionnelle) ainsi qu'un suivi technique renforcé de la première mise en culture par chaque participant, renforçaient la formation.

L'opération a connu en l'espace de deux ans un succès impressionnant : sur près de 200 ha de terres, les cultures associées

traditionnelles furent délaissées au profit d'une quasi monoculture de riz, jugée plus "rentable" par les producteurs.

La démarche de diffusion adoptée, reposant sur la formation et les subventions en capital d'exploitation pour tous les volontaires, a permis, dans une large mesure, l'accès à l'innovation pour tous.

Cependant, l'étude réalisée en 1988 (Wampfler, [104]) mettait en évidence des résultats agronomiques et économiques disparates, liés notamment à la place socio-économique du producteur.

Aussi, si le riz a été adopté, à cette période, par toutes les catégories de population à Grison Garde, il a profité davantage aux "gros" qu'aux petits, par le jeu de la disponibilité globale et continue de capital d'exploitation, par l'accès au foncier, et aussi par l'accès à l'irrigation

A mesure que la riziculture s'étendait en surface, le problème de la gestion de l'eau devenait plus crucial et source de conflits violents entre les planteurs, plus ou moins laissés à eux-mêmes par l'ODN, dont la réflexion est intervenue très tardivement sur ce problème, et a abouti à la conclusion d'une "nécessaire appropriation paysanne".

L'introduction du riz irrigué à Grison Garde est l'exemple d'un projet de développement fondé sur :

- * une consultation paysanne initiale permettant d'asseoir la connaissance agro-socio-économique d'une petite zone ;

- * l'introduction d'une innovation adaptée au contexte (en termes d'espace, de capital et de travail disponibles, de débouchés, de besoins des communautés paysannes) et apportant une amélioration de la situation économique et alimentaire des exploitations ;

- * une action de formation soutenue par une tentative de recapitalisation des exploitations par le biais de subventions en intrants et matériel.

Après deux ans de fonctionnement, ce projet révélait deux limites importantes :

- * si le processus d'intensification amorcé apportait effectivement des améliorations économiques et alimentaires, il ne contribuerait pas à redistribuer les cartes du jeu social

- * la gestion de l'eau devenait un problème d'autant plus grave et non maîtrisé que le périmètre irrigué et la riziculture s'étendaient.

L'expérience de Grison Garde pose aussi quelques questions-clé :

- * Une concertation paysanne initiale intégrant d'emblée le problème de la gestion de l'eau n'aurait-elle pas évité les tensions ultérieures ? L'appropriation d'une gestion aussi socialisée que celle de l'eau peut-elle être faite dans une communauté paysanne, après une "livraison clé en main" d'une action de développement par une institution ? A l'opposé, on peut se demander aussi dans quelle mesure cette institution ne pourrait pas avoir un rôle positif de

catalyseur et d'arbitre dans une communauté paysanne en phase d'appropriation pendant laquelle le risque de voir se renforcer les clivages sociaux traditionnels est important.

* La reproductibilité d'une action liée à une densité d'encadrement forte et un poids de subventions non négligeable pose question.

* Enfin, comment va se dérouler l'ère "d'après-projet", quand il s'agira pour la communauté de s'approvisionner en engrais, en semences, de trouver des crédits, dans un contexte global où les structures font défaut ?

b) Absence de structures d'une politique agricole globale

Cette absence de politique cohérente et globale est une constante à travers l'ensemble de ces exemples.

La résolution du problème foncier est en Haïti un serpent de mer resurgissant régulièrement dans les écrits et les discours, mais dont les seules concrétisations sont des tentatives localisées de cadastrage de la terre.

L'approvisionnement en intrants, occasionnellement assuré par l'État, est du ressort du commerce privé qui a des stratégies d'importation tant en quantité qu'en qualité, et une politique des prix propre, peu adaptée au développement rural.

Les échecs répétés des institutions officielles de crédit détournent les producteurs agricoles vers le crédit usuraire qui accentue leur dépendance face au créancier, et renforce le processus de décapitalisation des exploitations, mais représente un point d'ancrage, de cohésion sociale et de sécurité dans une communauté sociale, face à la crise.

3 - La commercialisation du riz avant 1986

La commercialisation agricole haïtienne a fait l'objet de nombreuses études, parmi lesquelles nous avons retenu comme base de réflexion pour notre étude sur la commercialisation du riz local, les travaux de C. Girault et J. Lagra sur les circuits vivriers abordés en terme de flux et d'??? (1977 [45]), enrichis par des études plus récentes intégrant la dimension des rapports sociaux entre les agents d'une filière et leur intégration en milieu rural (Pillot, 1980 [81] ; 1987 [82], Anglade, 1978 [2]).

L'étude réalisée à Grison Garde (Wampfler, 1989 [104]) et les enquêtes menées en juillet-août 1990 dans différentes zones de production (Artibonite, zone Maugé - Preval - Danasch ; Verettes ; les Cayes-Torbec ; Grison Garde Nord) ainsi que dans les principaux marchés rizicoles (Qester - Pont Sonde) et dans des marchés urbains (Port-au-Prince - Cap Haïtien, les Cayes) et ruraux (Verettes - Grison

Garde) nous ont permis d'affiner une approche qualitative - typologie des agents et des lieux et quantitative, en termes de marges, de capital investi, de la filière de commercialisation du riz haïtien.

Par contre, l'évaluation quantitative globale des flux de riz et leur variation saisonnière n'ont pu être appréhendées et ne sont que pauvrement évoquées dans la littérature.

Nous décrivons la commercialisation du riz dans sa forme "traditionnelle", avant la contrebande. L'impact de celle-ci sur les circuits vivriers sera évoquée en chapitre II. Les chiffres servant de base au calcul économique sont ceux observés en juillet 1990, qui pour le riz, sont très proches de ceux de 1985, selon la bibliographie et les témoignages.

3.1- Caractères généraux de la commercialisation vivrière

L'économie agricole haïtienne est fondée, depuis la période coloniale, sur une dichotomie entre produits d'exportation ("denrées") et produits vivriers ("vivres"). Le système de commercialisation des produits agricoles, reproduisant cette dichotomie, est double :

- le circuit des denrées prend en charge la commercialisation du café, cacao, huiles essentielles. C'est un circuit fortement centralisé autour de quelques agents puissants : l'exportateur, le spéculateur, le secrétaire, et dont les flux se concentrent vers les ports exportateurs (Girault, 1975, [44]) ;

- le circuit des vivres concerne les produits alimentaires de base (céréales, fruits, tubercules...) et est traditionnellement aux mains de femmes : les Madam Sarah. Les flux de ce circuit fortement atomisé naissent autour des marchés ruraux et sont drainés vers Port-au-Prince, principalement.

Depuis 1970, sous l'influence conjuguée d'une urbanisation croissante, de la chute des prix mondiaux des produits exportés et d'une amélioration des infrastructures de transport, la commercialisation des vivres tend à s'intensifier, et les cultures vivrières remplacent progressivement celles des denrées comme source de revenus monétaires des exploitations agricoles.

La culture du riz s'inscrit dans cette évolution : dans l'Artibonite, plus de 80 % de la production rizicole serait commercialisée (ODVA, 1980 [78]) alors que sur un petit périmètre comme Grison Garde dans le nord, ce chiffre serait de 67 % (Wampfler, 1989, [104]).

3.2- Typologie des acteurs de la commercialisation de riz local

La commercialisation du riz, tout comme sa culture, est un symbole social et concerne parmi les commerçantes, une aristocratie, capable d'investir. Car dans ce cas, le facteur déterminant est moins une rente de situation géographique, qu'une disponibilité de capital.

Contrairement à la plupart des cultures vivrières dispersées dans l'espace haïtien, la culture du riz présente un degré de concentration important qui conditionne les structures de sa commercialisation (figure 13).

En Artibonite, les circuits de commercialisation sont articulés autour de deux types de Madam Sarah principalement : la Madam Sarah locale et la Sarah de Port-au-Prince.

- Nous reprenons ici la terminologie proposée par D. Pillot (1987, [82]) en la précisant dans le cadre de la filière riz local.

Le producteur vend le plus souvent le riz sous sa forme paddy, à des commerçantes de ses relations. Celles-ci peuvent être des revendeuses ou des Madam Sarah locales qui se distinguent en fonction du capital dont elles disposent et de leur rayon d'action commercial.

La revendeuse a un capital moyen, peu important (inférieur à 100 \$). Elle achète le riz en paddy, en assure elle-même la transformation (décorticage - étuvage), le revend sur le marché local ou dans un marché rural des environs. Elle est en général spécialisée en riz, ne disposant pas d'un capital suffisant pour diversifier ses activités. Elle ne peut faire aucun stock. Sa stratégie commerciale, fondée sur la valorisation de son travail, repose sur une rotation rapide de son petit capital.

Parmi les revendeuses, il en est qui sont dépourvues de capital propre, et qui travaillent ponctuellement pour une Madam Sarah de Port-au-Prince. Celle-ci leur confie un capital, à charge pour elle de collecter et transformer du riz, qu'elles remettront intégralement à leur commanditaire. Leur bénéfice se fait, dans ce cas, sur la vente du son de riz résultant du décorticage et employé pour l'élevage porcin dans l'Artibonite.

Figure n° 13

Les revendeuses sont issues du milieu rural, et le niveau de capital dont elles disposent est en relation avec le type d'exploitation agricole à laquelle elles appartiennent (type V et VII de la typologie des producteurs, le plus souvent).

La Madam Sarah locale dispose d'un capital plus important (de 100 \$ à plus de 1 500 \$) qui lui permet de mieux valoriser le riz en l'acheminant sur Port-au-Prince.

Elle achète des quantités importantes de paddy qu'elle transforme elle-même, ou fait transformer par les gens de sa maison, et effectue un à deux voyages par semaine à Port-au-Prince, où elle revend elle-même à des détaillantes urbaines. Ses activités sont souvent diversifiées, elle vend du riz et des haricots à Port-au-Prince, ramène du sucre, de l'huile, sur les marchés ruraux. Son intégration

rurale est forte, à travers une exploitation de type II, III ou IV, les plus aisés parmi les producteurs rizicoles.

La Madam Sarah de Port-au-Prince vient acheter du riz décortiqué sur les marchés régionaux, ou plus localement à des revendeuses liées par un crédit. Ses moyens sont importants (supérieurs à 1 000 \$, parfois un camion, des entrepôts à Port-au-Prince), elle dispose de réseaux de revendeuses urbaines. Sa stratégie de commercialisation est fondée sur la valorisation du capital investi d'autant meilleure que la rotation du capital est rapide. Comme elle ne fait pas partie d'une exploitation agricole, ses bénéfices sont rarement réinvestis dans l'agriculture.

Cette typologie n'est pas statique et des glissements peuvent être observés : ils peuvent être saisonniers, la revendeuse rurale profitant d'une bonne récolte pour aller vendre à Port-au-Prince, ou encore liés à l'évolution d'une situation familiale, la Sarah locale qui a des enfants à l'école à Port-au-Prince, préférant s'y établir, etc...

A ces trois acteurs-clés de la commercialisation du riz local, il faut rajouter le gros commerçant stockeur, le moulin, les petites détaillantes sur les marchés ruraux et urbains.

Ces dernières sont des maillons essentiels et faiblement rémunérées de la commercialisation sur les marchés. Elles assurent, avec un capital très faible (20 à 40 \$, voire moins) la vente au détail du riz décortiqué, du son de riz. Leur bénéfice se fait sur de très petits volumes de riz gagnés par le jeu des contenants servant à la vente (achat en godet à 0,49 kg et revente en godet à 0,46 kg). L'évolution sociale est faible dans ce groupe, dépourvu de capital.

Le moulin est le premier lieu de concentration de la récolte dans la filière. Il appartient à un notable local ayant des activités diversifiées. En 1982, Capital Consult recensait 190 moulins artisanaux dans la vallée de l'Artibonite (1984, [27]). Ces moulins présentent l'avantage d'être décentralisés, mais, archaïques et mal réglés, leurs rendements sont faibles (50 %) et donnent un taux élevé de brisures, d'où une perte importante de production rizicole consommable.

Les maîtres de moulins et autres notables disposant de capital, pratiquent l'usure, le stockage des récoltes, et la spéculation sur les grains. Une pratique courante consiste à prêter de l'argent à un producteur de riz sur la base de X marmites de riz payées à Y gourdes un ou deux mois avant la récolte. A la récolte, le producteur remettra les X barils de riz à l'usurier qui les stockera, et les revendra en période de soudure, à un prix de $Y + 2-3$ gourdes par marmite (2,5 kg), le taux de l'usure variant de 50 à 100 % selon les zones et la qualité des relations entre prêteur et usurier.

Des pratiques de crédit existent entre Madam Sarah locale, revendeuses et producteurs, mais portent sur des sommes limitées, avec des taux d'usure faibles ou nuls, et sont surtout pratiquées en

période de récolte faible par les commerçantes désireuses de s'assurer des récoltes.

3.3- Flux de commercialisation du riz local

La géographie des flux du riz local est marquée par la concentration

- concentration de la production, dans l'Artibonite (70 %)
et quelques pôles régionaux moins importants : le Nord, le Sud ;
- concentration des flux de commercialisation :
 - . vers Port-au-Prince essentiellement
 - . avec quelques flux secondaires à partir des pôles régionaux vers les villes et les bourgs locaux.

On notera la faible distribution inter-régionale : l'Artibonite diffuse une fraction de sa production dans le Nord, le Nord-Ouest et le Plateau central. Mais l'essentiel de la production est centralisé sur Port-au-Prince, puis faiblement redistribué dans les régions éloignées.

3.4- Calculs économiques

Le tableau des prix de détail de deux qualités de riz, relevés en juillet-août 1990, dans sept marchés urbains et ruraux disséminés sur tout le territoire haïtien (tableau 15) démontre, par les différences de prix faibles, un système de commercialisation globalement efficace.

Tableau 15

L'analyse de la formation du prix de détail d'une marmite vendue sur un marché de Port-au-Prince a été effectuée en reconstituant les coûts prélevés à chaque étape de l'acheminement du riz vers la capitale, par une Madam Sarah locale (tableau 16).

Tableau 16

Dans ce circuit, le producteur s'approprie 70 % du prix de détail final. La transformation (décorticage, étuvage) couvre 8 % de ce prix. Le transport entre l'Artibonite et Port-au-Prince en requiert 3 % ; la Sarah locale s'en approprie 7 % alors que les revendeuses urbaines en partagent 10 % et que le propriétaire du dépôt où le riz sera entreposé pendant la durée de la vente récupérera 2 % du prix final.

Cette répartition peut évoluer en défaveur du producteur en cas d'achat de la récolte par un usurier qui pourra s'approprier alors jusqu'à 35 % du prix final.

La forte concurrence existant entre Madam Sarah de Port-au-Prince et Madam Sarah locale explique que les marges prélevées par ces deux types de commerçantes sont très proches.

La marge absolue prélevée par marmite de riz est faible et c'est donc sur les quantités collectées et acheminées par voyage, donc sur le capital initial disponible, que se jouent les bénéfices des commerçantes.

Une Madam Sarah locale, ayant un capital de 700 \$ acheminera en un voyage environ une tonne de riz (400 marmites) sur la capitale, qu'elle mettra de deux à six jours à vendre, selon l'intensité de l'activité à Port-au-Prince. L'achat et la transformation du riz l'ont mobilisée pendant trois jours. La rémunération de sa journée de travail variera de 57 gourdes par jour si la vente est rapide, à 31 gourdes par jour si la vente est lente, démontrant l'importance d'une rotation rapide des capitaux dans ce type de stratégie (tableau 17).

Tableau 17

La rémunération du travail d'une Madam Sarah locale commerçant avec Port-au-Prince est nettement plus élevée que celle des revendeuses rurales assurant les mêmes fonctions entre un petit périmètre irrigué et les marchés ruraux avoisinants. L'étude menée en 1988 à Grison Garde, dans le Nord, (Wampfler, 1989, [104]) montre que la commercialisation du riz y est réalisée par une majorité de très petites commerçantes (capital < 20 \$), issues de la zone et qui valorisent leur journée de travail entre cinq et dix gourdes, selon le niveau de capital initial. La valorisation la plus faible relevée, correspondant à un capital < 10 \$, est tout juste supérieure au salaire d'une ouvrière agricole dans la zone.

Des rémunérations du même ordre ont été calculées pour les très petites détaillantes en riz sur les marchés ruraux, suggérant une correspondance très étroite entre la typologie des marchandes de riz et celle des producteurs, leur dénominateur commun étant le niveau du capital de production disponible.

Si ces calculs permettent une approche économique de la sphère de commercialisation rizicole, ils gardent néanmoins un caractère un peu théorique dans la mesure où ils n'intègrent pas le degré de diversification variable des activités des commerçantes.

3.5- Spécialisation ou diversification, quelles tendances chez les commerçantes du riz ?

Du fait de la diversité, de la souplesse et de l'adaptabilité des structures du commerce vivrier, le degré de spécialisation ou de diversification est plus difficile à cerner dans la sphère de

commercialisation que dans celle de la production. Ce degré est rarement fixé pour une commerçante, il évolue au fil des saisons, en fonction du capital disponible, de l'état du réseau de contacts de la marchande, de ses possibilités de déplacements, donc de sa situation de famille, etc....

Cependant, parmi les commerçantes de l'Artibonite, quelques tendances se dégagent :

- La Madam Sarah de Port-au-Prince, fréquentant les grands marchés rizicoles régionaux, sera souvent spécialisée : elle achète de grandes quantités de riz et rien d'autre, et fait souvent le voyage Port-au-Prince - province à vide. Certaines d'entre elles sont spécialisées dans un commerce "inter-régional" portant sur deux ou trois produits vivriers de grande consommation : maïs, riz, sorgho, qui sont échangés entre régions en fonction des périodes de production, mais transitent par Port-au-Prince.

Le degré de spécialisation des Madam Sarah locales semble lié à leur système rural d'origine.

En zone de production rizicole, mais diversifiée, une Madam Sarah ayant un capital d'exploitation "confortable" fera le commerce du riz tout au long de l'année auquel viendront s'ajouter de manière saisonnière deux ou trois produits présentant une bonne rentabilité économique : maïs vert, patate, pois qu'elle fera parfois vendre par un courtier à Port-au-Prince pendant qu'elle même vendra le riz.

En zone de production rizicole plus spécialisée, les activités de la commerçante seront souvent également spécialisées.

Dans les deux cas, la diversification intervient lors du voyage de retour de Port-au-Prince, rentabilisé par des achats de sucre, d'huile ou de farine, revendus à des marchandes locales.

Les revendeuses semblent à la fois plus polyvalentes et plus opportunistes. Le choix des produits commercialisés est fait en fonction de ce qu'elles trouvent à acheter dans leur zone, en fonction de la quantité d'argent qu'elles peuvent investir, ou encore des contrats qu'elles ont obtenus auprès de Madam Sarah plus importantes.

Le riz est souvent privilégié par les petites revendeuses de l'Artibonite à cause de la bonne valorisation du son que permet l'élevage de cochons.

Comme dans la production, une spécialisation rizicole confère aussi un certain prestige social à la commerçante.

3.6- Impact du système de commercialisation sur l'accumulation de capital en milieu rural

Le niveau d'intégration rurale distingue les Madam Sarah de Port-au-Prince des Madam Sarah locales. Les bénéfices des Madam

Sarah de Port-au-Prince sont réinvestis dans des activités urbaines ou para-agricoles.

Par contre, la forte intégration des Madam Sarah locales, des revendeuses et des détaillantes rurales se traduit par une participation au processus d'accumulation dans les exploitations agricoles : constitution de stocks, financements de cycles culturels, élevage porcin ou caprin.

Cependant, même si cette association de deux activités au niveau des ménages agricoles élève un peu le niveau économique de la vie quotidienne - et permet souvent la scolarisation des enfants -, elle ne permet pas de briser les cercles vicieux de la pauvreté et de l'endettement, dans les exploitations dépourvues de capital de production initial.

La commercialisation du riz local est réalisée par un système de transfert très atomisé, caractérisé par une multiplicité d'agents indépendants prélevant des marges d'autant plus faibles que la concurrence est active, et fondant leur stratégie commerciale sur une rotation rapide du capital.

La spéculation existe ponctuellement dans le système et utilise les variations saisonnières des prix et les besoins de trésorerie des producteurs les plus pauvres comme mode de prélèvement. Cependant, la spéculation reste limitée par une forte intégration rurale des principaux acteurs de la commercialisation.

Le système de transfert du riz local est donc globalement efficace, d'un coût modeste et inséré dans les processus d'accumulation du milieu rural. Son fonctionnement se rapproche de celui d'une concurrence "parfaite", mais n'exclut pas localement des situations de monopole ou l'oligopole.

4 - La consommation du riz avant 1986

Faire une synthèse sur la demande de riz en Haïti rend incontournable l'évocation du problème alimentaire haïtien, qui se pose en termes de disponibilité des ressources alimentaires, mais aussi en termes d'accès à ces ressources, et donc de pouvoir d'achat.

4.1- Bilan de disponibilité alimentaire

D. Kermel-Torres et P.J. Roca proposent une évaluation des taux de couverture des besoins alimentaires en 1977 - 80 - 81 (1990, [54]), réalisée à partir d'une synthèse critique des études agro-nutritionnelles existantes (tableau n° 18).

Tableau n° 18

Le déficit alimentaire global variait pour ces trois années de 17,5 à 19 %, la production agricole ne couvrant que 61 à 63 % des besoins caloriques minimaux.

Cette approche globale par le bilan des disponibilités alimentaires doit être approfondie par l'analyse des disparités dans les conditions d'accès à l'alimentation, notamment liées au niveau et à l'évolution du pouvoir d'achat des différentes couches sociales, à leur localisation urbaine ou rurale, ou à des variations régionales ou saisonnières.

4.2- Disparités des conditions d'accès à l'alimentation

Comme dans la plupart des pays en voie de développement, la fraction des revenus des ménages consacrés à l'alimentation est élevée : 56 % en moyenne, avec un net déséquilibre entre les milieux urbains (40 %) et les milieux ruraux (62 %) [Enquête ISHI / USAID, 1987 [47]].

Jusqu'en 1986, les prix à la consommation étaient élevés du fait d'une forte protection douanière et de restriction à l'importation (cf. II.21) [tableau 19]).

Tableau n° 19

Tableau n° 20

Figure n° 21

Tableau n° 22

Entre 1976 et 1986, les prix à la consommation ont plus que doublé (tableau 21), le rythme de l'augmentation du coût de la vie et de l'alimentation s'accéléralant à partir de 1980 (tableau 22).

Pendant la même période, les revenus urbains, dont les salaires minimaux payés dans l'industrie à Port-au-Prince constituent un indicateur, n'ont pas progressé suffisamment pour compenser les hausses du coût de la vie, entraînant une diminution du pouvoir d'achat urbain (tableau 23).

Les disparités entre villes et campagne sont élevées. En 1984, une étude faite dans le nord-ouest estimait à 79 \$ le revenu moyen annuel par tête (1984, [30]), le revenu urbain minimal théorique pouvant être estimé pour un ouvrier de l'industrie à 780 \$ par tête et par an (soit 260 jours de travail à 3 \$ par jour).

Tableau n° 23

La même étude montrait que les petits exploitants et ouvriers agricoles de l'aire de l'étude n'atteignaient pas ce niveau de revenu moyen, et ne couvraient que partiellement leurs besoins essentiels avec des combinaisons aléatoires de travail agricole, de petit commerce et d'artisanat.

A la campagne, plus encore qu'en ville, le pouvoir d'achat est limité et subit des variations saisonnières importantes, avec des périodes de soudure alimentaire plus ou moins longues selon les régions et les catégories sociales rurales.

Une enquête sur la nutrition et la consommation des ménages, menée en 1987 à l'échelle nationale par l'IHSI et l'USAID (1988, [47]) permet une approche plus détaillée des disparités alimentaires en fonction :

- de la localisation urbaine ou rurale des ménages,
- des régions,
- des revenus.

Figure n° 24

L'enquête a porté sur 2 079 ménages, répartis sur l'ensemble du territoire haïtien.

Globalement, 31 % seulement des ménages enquêtés ont un apport en calories égal ou supérieur au niveau recommandé (2 270 cal/pers/jour), 28 % ne recevaient journallement que la moitié de cet apport minimal.

L'apport protéique est à peine plus satisfaisant : pour 50,5 % des ménages, il est supérieur ou égal à la norme, mais pour 22 % des ménages, il est de moitié inférieur à la norme.

A Port-au-Prince, 38 % des ménages ont un apport calorique supérieur ou égal à la recommandation, alors que ce chiffre n'est que de 29 % en milieu rural.

Mais la capitale est aussi un lieu de forte dénutrition puisque 30 % de ménages ne consomment que 50 % des calories journalières recommandées.

La répartition régionale de la dénutrition classe le Nord et le Nord-Ouest en tête avec 43 % des ménages ayant une consommation calorique inférieure à 50 % de la norme. Par contre, l'Artibonite et le Sud présentent comparativement des situations plus favorables.

Le niveau de satisfaction des besoins alimentaires est fortement lié aux revenus.

Dans la catégorie des revenus les plus faibles (< 400 \$/tête/an), seuls 7 % des ménages ont un apport calorique quotidien supérieur à la norme recommandée, et 64 % des ménages ont une consommation inférieure à 50 % à cette norme.

A l'opposé, dans les catégories supérieures de revenus (> 3 000 \$/pers/an) ces chiffres sont respectivement de 56 % et de 8 %.

Disponibilité alimentaire et pouvoir d'achat déterminent le modèle alimentaire.

4.3- Place du riz dans les modèles alimentaires haïtiens

Les céréales, les légumes, les légumineuses, les huiles et les graisses fournissent l'essentiel des calories et des protéines. Les produits d'origine animale ne représentent que 20 % de l'apport protéique total (IHSI / USAID, 1988 [47]).

Ce modèle alimentaire moyen évolue avec le pouvoir d'achat et le lieu de résidence (tableau 26), les céréales ordinaires et les tubercules laissant la place aux céréales nobles et aux produits importés à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale.

Le riz est la céréale noble par excellence en Haïti. Sa consommation, au moins jusqu'en 1986, est un symbole social.

Le niveau moyen de consommation du riz diffère de manière importante selon les sources.

Le Ministère du Plan donne pour 1980 des estimations d'après lesquelles la consommation de céréales passerait de 1974 à 1980 de 36 % à 14 % de la consommation totale par personne et par an, le riz représentant 14 % des céréales consommées, avec un niveau moyen de 9 kg/per/an.

Tableau n° 26

Kite et Prior proposent pour 1980 une estimation de la consommation moyenne de riz de 19,8 kg par personne et par an, qui est plus cohérente avec le volume global de disponibilité en riz (99 360 tonnes décortiquées) mis en relation avec le niveau démographique (5 053 791 habitants en 1982 [tableau 27]).

Tableau n° 27

Avant 1986, le riz était donc en Haïti une consommation de "luxe", plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural où elle reste liée à des moments de fête et à des marques de prestige social. Dans les zones de production, une partie de la récolte, plus ou moins importante selon l'aisance de l'exploitant, est réservée à une autoconsommation plus quotidienne et s'intègre directement dans les stratégies alimentaires des familles paysannes.

Dans une région de production rizicole spécialisée telle que le centre de l'Artibonite, la consommation de riz est une base alimentaire tant qu'une famille paysanne se trouve en situation d'aisance relative. Si celle-ci vient à être remise en cause, il semble

qu'il y ait redistribution des priorités dans les fonctions attribuées au riz.

Utilisé comme base alimentaire en situation d'aisance, il sera négocié comme source de revenus permettant l'achat de calories moins chères (maïs, sorgho) en situation de pénurie de ressources. Ce glissement des priorités liées au riz est possible du fait d'une part, que le riz est dans le contexte d'avant 1986 une denrée vivrière de luxe, bien payée, facile à écouler sur le marché, et d'autre part, que le marché vivrier haïtien fonctionne avec une efficacité suffisante pour que lui soit acquise toute la confiance des habitants ruraux quant à la disponibilité alimentaire qu'il garantit. La forte intégration du paysan dans les circuits monétarisés du marché vivrier est une caractéristique haïtienne souvent évoquée, mais qui admet des nuances ; car si effectivement le riziculteur de l'Artibonite est fortement intégré au marché, le paysan des Mornes des Matheux surplombant la plaine de l'Artibonite, par exemple, est davantage tributaire de l'autoconsommation du fait notamment qu'il ne produit que des denrées à faible valeur échangeable (exception faite du café), qu'il est éloigné des voies de communication et de commercialisation, et qu'il est éloigné aussi des zones où il serait susceptible de trouver du travail (routes, barrages....).

Il y aurait donc, dans les stratégies alimentaires liées au riz une double facette : base alimentaire de prestige pour les plus aisés parmi les producteurs, négociée comme sources de revenus, dès que l'équilibre de l'exploitation devient plus précaire.

Ce schéma de fonctionnement sera remis en cause en 1986, quand la contrebande s'attaquera aux deux facteurs limitant la consommation globale du riz : sa disponibilité limitée et son prix élevé.

Le riz représente pour l'économie haïtienne des intérêts à la fois macro et micro-économiques.

A l'échelle macro-économique, son intérêt se mesure en termes de volume alimentaire produit et de valeur ajoutée, en termes d'emplois et de revenus agricoles, enfin, en termes d'avantages comparatifs et d'économie de devises .

La production de riz décortiqué représente en tonnage 25 % de la production vivrière totale, et produit une valeur ajoutée moyenne de 360 000 000 gourdes par an (Wampfler, 1990, [105]).

D'après un calcul réalisé à partir des données de Pinchinat (1980 [84]), on évalue à 76 000 environ le nombre d'emplois à temps plein fournis par la production rizicole. Toujours d'après Pinchinat, on estime que 3 000 kg produits permettent de créer un emploi dans le système de transfert, ce qui porterait à environ 30 000 le nombre de personnes impliquées dans la transformation et la distribution du riz.

La filière de riz haïtien mobiliserait donc de 100 à 110 000 personnes à temps plein.

A titre comparatif, les industries d'assemblage occupaient à Port-au-Prince environ 40 000 personnes en 1985 (USAID).

Si la comparaison est un raccourci rapide de la réalité, elle met néanmoins en évidence le poids économique de la production de riz en termes d'emplois et de revenus, dans un contexte marqué par un chômage rural et urbain croissant.

En termes macro-économiques toujours, la riziculture présente, dans ses formes semi-intensifiées et intensifiées, un avantage comparatif se traduisant par une utilisation efficace des ressources domestiques disponibles (Wampfler, 1990, [105]).

Pour les producteurs, la riziculture présente, par rapport aux autres cultures vivrières possibles dans les mêmes contextes, un intérêt économique important lié à des prix à la production élevés (avant 1986) et à une rotation de capital rapide, grâce à la possibilité de faire deux à trois récoltes par an.

La riziculture s'intègre dans des stratégies de limitation du risque : rendements réguliers garantis (à condition qu'il y ait de l'eau) débouchés pour la production garantis, possibilité de conserver les récoltes longtemps sans dommage permettant d'échelonner les ventes.

Enfin, le riz s'intègre dans les stratégies alimentaires, où il est à la fois une ressource alimentaire à laquelle est lié un certain prestige social, et une source potentielle des revenus permettant l'accès à une alimentation moins chère.

Cependant, à partir de 1980, une production rizicole stagnante traduit les multiples problèmes auxquels sont confrontés les riziculteurs : accès au foncier, disponibilité des intrants, accès au crédit, à l'encadrement technique...

Les interventions de développement ciblées sur la riziculture sont globalement peu efficaces malgré l'important appareil administratif et les fonds internationaux qu'elles mobilisent. Technicistes, presque exclusivement centrées sur la production, ces interventions négligent la concertation avec les stratégies paysannes et se révèlent globalement de peu d'efficacité, notamment parce qu'elles ne sont pas intégrées dans une réflexion de politique agricole globale.

La faible productivité et le phénomène de décapitalisation entamé dans une part importante des exploitations rizicoles sont restés relativement masqués tant que la riziculture a évolué dans le cadre d'un marché protégé.

La libéralisation économique intervenue en 1986 et l'afflux massif de riz venant du marché international vont mettre ces réalités en évidence et les renforcer. Le bouleversement économique qui en résultera, notamment pour la riziculture, suscitera chez les

producteurs des stratégies adaptatives plus marquées par un objectif de "survie" que par la recherche d'une reproduction élargie, à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale.

II - CRISE INDUITE PAR LA LIBERALISATION ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIES ADAPTATIVES DÉVELOPPÉES DANS LES SYSTÈMES RIZICOLES (1986-1990)

1 - La libéralisation économique de 1986 à 1990 et ses conséquences sur le marché du riz : reconstitution des éléments d'une crise

1986 est pour Haïti une année de ruptures : rupture politique avec le duvaliérisme, rupture économique par le passage d'un marché protégé à une libéralisation économique, officielle d'abord, sauvage ensuite, sous forme de "contrebande", rupture sociale enfin, entre différentes classes de population sur qui la "contrebande" qui se développe a des impacts contradictoires.

1.1- Conditions de développement de la contrebande

a) Le contexte politique

Une pauvreté urbaine et rurale croissante, la hausse importante du coût de la vie, l'absence de perspectives d'amélioration sociale et économique, pour une frange toujours plus large de la population, face au train de vie somptueux affiché par la famille Duvalier et ses proches, sont autant d'éléments qui provoquent en Haïti, à partir de 1980, une agitation populaire grandissante. Grèves, manifestations, émeutes, s'amplifient en 1984 et 85 et gagnent progressivement toutes les villes du pays.

Le régime duvaliériste ébranlé tente quelques réformes économiques tout en s'appuyant sur l'armée et le système macoute pour contenir les mouvements populaires. Malgré cela, le 7 février 1986, la dictature tombe : un Conseil National de Gouvernement (CNG), rapidement dominé par les militaires, prend le pouvoir.

b) Une nouvelle politique économique

Le Ministre des Finances du CNG, Leslie Delatour, formé à l'école du FMI et de la Banque Mondiale, met alors en place, avec l'accord et le soutien de ces dernières, une politique économique résolument libérale : diminution du déficit budgétaire, promotion des

exportations, libéralisation des importations par une réforme de la fiscalité douanière.

L'objectif déclaré de cette nouvelle orientation politique, soutenue par un accord d'ajustement signé avec le FMI en 1986, est l'insertion haïtienne dans le marché international par le biais de ses avantages comparatifs supposés (cultures d'exportation, industries d'assemblage), tout en obtenant un abaissement des coûts sur le marché intérieur : abaissement permettant une augmentation du pouvoir d'achat, sans remise en cause des niveaux de salaire consentis dans le secteur industriel, base supposée du développement économique futur.

Les préoccupations politiques ne sont pas sans doute absentes de ces nouvelles orientations, puisqu'il s'agit pour le CNG, d'asseoir une stabilité gouvernementale largement conditionnée par le calme des villes, et celui de Port-au-Prince (1 million d'habitants) en particulier. Une hausse du pouvoir d'achat des consommateurs urbains était de nature à calmer l'agitation populaire des villes, essentiellement suscitée depuis le début des années 80, par les hausses importantes du coût de la vie.

Sur le front du marché intérieur, la libéralisation s'est traduite par la réouverture des ports de province - fermés en 1958 par François Duvalier - et une réforme de la fiscalité et des pratiques douanières.

En juin 1986, la nombre de produits contingentés est ramené de 112 à 35; avec une nouvelle tarification douanière. Les derniers contingentements sont supprimés en décembre 86, à l'exception de 17 produits alimentaires "sensibles" parmi lesquels le riz, le sorgho, le maïs, le haricot, le 5e quartier de porc, la volaille en morceaux, le sucre.

Ces mesures évolueront avec la situation politique (interdiction de l'importation du riz à l'automne 1986, après les émeutes de l'Artibonite) et prendront leur forme actuelle à partir de février 1987 : taxation de 0 à 20 % sur l'importation de la majorité des produits ; taxe de 50 % sur des produits sensibles tels que le riz, dont l'importation est soumise à autorisation préalable.

D'autres mesures, plus discrètes, sont prises pour faciliter l'entrée des produits importés, telle par exemple, la suppression des formalités haïtiennes à l'embarquement des marchandises dans les ports d'origine. Sous Duvalier, les documents d'importation de toutes les cargaisons à destination d'Haïti devaient être établis par le Consul haïtien du port d'embarquement, ou par un consul ami.

Cette formalité, permettant de vérifier dès l'embarquement la nature et la quantité des produits importés, est supprimée en 1986, et remplacée par un contrôle unique dans le port d'arrivée, où sont alors rédigés, en accord avec les autorités portuaires, les documents d'importation.

Aussi, si la contrebande a parfois encore en Haïti, des allures "classiques" (des débarquements silencieux de marchandises par des nuits sans lune, dans les criques éloignées, où les mulets attendent sur le plage...), de telles mesures législatives lui permettent le plus souvent d'être presque officielle, et tout à fait subtile, dans ses modes de fonctionnement...

c) Un développement rapide de la contrebande

Débordant rapidement tous les cadres institutionnels, même libéraux, la contrebande s'est développée dès juin-juillet 1986, à partir des ports de province, à la faveur d'un appareil douanier quasi inexistant et d'une "bonne volonté" des militaires et des fonctionnaires municipaux locaux, bonne volonté qui va prendre en quelques mois les allures structurelles d'une corruption généralisée.

Cependant, si la contrebande s'est développée si massivement, c'est aussi parce qu'elle répondait à une demande de consommation non satisfaite par marché intérieur, et à une demande alimentaire en particulier (la demande en farine, par exemple, estimée par l'USAID à 300 000 sacs par an n'est que partiellement satisfaite par la Minoterie d'Haïti (200 000 sacs par an) qui avait pourtant un monopole sur l'importation de blé).

D'autres raisons sont évoquées pour expliquer le développement rapide de la contrebande en 1986-87, liées notamment à la conjoncture sur le marché international où les céréales, et le riz particulièrement, ont vu leur cours baisser pendant toute cette période.

Concernant le marché du riz, une autre hypothèse souvent évoquée, serait une stratégie de dumping sur les prix, employée par les États-Unis, pour s'implanter sur le marché haïtien en 1987.

Enfin, les liens étroits entre la contrebande et le trafic de drogue particulièrement actif en Haïti à cette période, sont souvent avancés comme explication à l'origine des capitaux importants mobilisés par la contrebande en 1986-87.

Une analyse plus approfondie du fonctionnement de la contrebande de riz et de son impact sur le marché haïtien devrait permettre de mieux cerner les causes et conséquences de son expansion.

1.2- Fonctionnement de la contrebande de riz

a) Les lieux, les acteurs, origine des capitaux

La contrebande utilise trois voies d'entrée en Haïti : la voie terrestre par la frontière dominicaine ; la voie maritime par tous les

ports de province ; la voie aérienne, par les aéroports de Port au Prince et du Cap Haïtien.

La contrebande de riz est assurée essentiellement par la voie maritime et, de manière limitée, par la voie terrestre dominicaine

Le mode de fonctionnement le plus fréquemment utilisé est celui de la sous-facturation.

En effet, si une faible quantité de marchandises est parfois débarquée dans des endroits reculés, de manière réellement clandestine, l'ampleur de la corruption de l'appareil d'État et l'opportunisme de certaines règles douanières, permettant à la plus grande partie des cargaisons de transiter très "officiellement" par les ports et leurs postes de douane.

Le riz est acheté aux États-Unis - 50 000 sacs par exemple - payé cash à l'embarquement, transporté par des cargos de moyen et gros tonnage dans un port haïtien.

La cargaison est alors "visée" par la douane locale qui acceptera de ne voir que 5 000 sacs de riz, là où il y en a 50 000, fera payer à "l'importateur" la taxe de 50 % sur 5 000 sacs de riz et encaissera un pourcentage sur les 45 000 sacs restants.

Selon le témoignage d'un importateur, une cargaison de 60 000 \$ par exemple, serait négociée à 10 - 15 000 \$ avec les autorités douanières.

"L'importateur" fera ensuite transporter dans ses entrepôts officiels les 5 000 sacs dédouanés et susceptibles de satisfaire un hypothétique contrôle, alors que les 45 000 sacs restants sont livrés discrètement à des réseaux de grossistes préalablement avertis de l'arrivée d'une cargaison, qu'ils vont distribuer plus largement.

Selon la conjoncture, ou l'état du rapport local, entre douane et contrebandiers, la mise en scène de l'entrepôt sera plus ou moins inutile.

Une variante de la "sous-facturation" consiste à faire enregistrer par la douane des produits de nature différente de ceux qui sont réellement importés, les produits fictivement enregistrés étant soumis à une taxe inférieure, ou exemptés.

La personnalité des acteurs impliqués définit deux "sous-filières" de riz "importé", ayant chacune un mode de fonctionnement propre, et probablement des origines de capitaux initiaux différents (schéma n° 29).

La plus importante des deux sous-filières pourrait être appelée "contrebande directe". Le contrebandier qui est au centre de cette filière en maîtrise les éléments essentiels : il possède les bateaux qui assurent le transport, il négocie ses achats à Miami directement, il possède dans un ou plusieurs ports haïtiens des entrepôts de stockage ; enfin, il a un réseau de grossistes qui lui passent des commandes régulières et distribuent les produits à un niveau régional.

Souvent, ce contrebandier a son propre réseau de camionnage qui lui permet d'acheminer sa marchandise jusqu'à Port-au-Prince, où la vente en est plus lucrative et se fait à des grossistes urbains, et à des petites détaillantes.

Les capitaux initiaux sont propres au contrebandier qui paye cash à Miami, mais consent à ses grossistes des crédits à plus ou moins long terme. Le système fonctionne grâce à une rotation rapide des capitaux et des relations de réseau, fondées sur le parrainage et le clientélisme.

Figure 29

Les réseaux de grossistes attachés à un "importateur" sont le plus souvent de dimension régionale, et confondus avec les réseaux du commerce semi-rural traditionnel (boutiques des bourgs ruraux).

L'origine de ces contrebandiers est variable. On trouve parmi eux d'anciens commerçants traditionnels levantins, recyclés dans la contrebande ; les anciens possesseurs de bateaux qui ont trouvé là de nouveaux débouchés ; des membres de la diaspora haïtienne, émigrés sous Duvalier, et à qui la contrebande offre une nouvelle insertion économique en Haïti - cette catégorie de contrebandiers semble particulièrement performante parce qu'elle utilise les contacts américains établis pendant l'exil - ; des paysans enrichis qui ont vendu leurs terres pour acheter des bateaux et s'installer en ville ; et probablement aussi des trafiquants de drogue utilisant la contrebande comme paravent, et comme moyen de blanchir des narcodollars.

"Le trafic de drogue est illégal, alors que la contrebande est illicite", selon un fonctionnaire haïtien, cette nuance subtile expliquerait certaines alliances...

La deuxième sous-filière, "semi-contrebande", est basée sur des contrebandiers - armateurs qui assurent le transport de la marchandise jusqu'en Haïti, éventuellement négocient la taxe avec la douane.

Ils n'ont pas d'entrepôts et se contentent de livrer la marchandise à des gros commerçants locaux qui sont leurs commanditaires. Ce sont ces commerçants qui préfinancent la cargaison et en assurent la distribution, dans leurs réseaux de grossistes "traditionnels" vers les régions rurales, mais aussi à travers des réseaux urbains de détaillantes qui s'approvisionnent dans leurs magasins.

Dans certains cas, les gros commerçants traditionnels peuvent s'approvisionner auprès d'un contrebandier de la première sous-filière, mais il semblerait que l'organisation spatiale de la contrebande ("chacun son territoire") et, peut-être, des considérations sociales, limitent ce genre de combinaison.

C'est parmi ces "armateurs" que l'on trouve le plus de "nouveaux venus", des gens totalement inconnus dans les réseaux commerciaux traditionnels, souvent anciens immigrés qui reviennent en Haïti sans avoir les contacts, la connaissance du marché haïtien, et l'envergure financière nécessaires à une installation dans la première filière.

Pour l'armateur, cette formule est intéressante parce qu'elle lui évite les préoccupations et les risques liés à la distribution, dont il n'a que peu d'expérience.

Pour le commerçant local, qui a souvent pris le train de la contrebande en marche parce qu'il n'avait plus d'autre choix et ne pouvait plus être compétitif dans un circuit légal, cette combinaison lui garantit une relative indépendance par rapport aux gros contrebandiers de la première sous-filière, trop entachés de corruption et de liens avec la drogue, pour être "fréquentables" pour qui a souci d'honorabilité, ce qui est souvent le cas pour ces grandes familles commerçantes provinciales.

Une troisième forme de participation à la contrebande riz est "la contrebande indirecte". Elle met en jeu une fraction de la grande bourgeoisie, de Port-au-Prince surtout, qui ne souhaite pas être impliquée directement dans la contrebande mais ne veut pas perdre non plus une si belle occasion de faire travailler son argent. Une partie des capitaux de la contrebande proviendrait de ce groupe, qui en récupère les dividendes sans curiosité incongrue quant au fonctionnement de cet investissement particulier.

L'argent de la drogue est aussi souvent évoqué comme mode de financement de la contrebande.

La plupart des acteurs interrogés estiment que la contrebande de riz a été moins partiellement financée par les narcodollars de 1986 à 1988. Les efforts américains pour démanteler les filières de drogue haïtiennes auraient fait diminuer cette source de capitaux sous Prosper Avril (1988 - 1990).

La question de l'intérêt pour un trafiquant de drogue de blanchir ses narcodollars avec des gourdes inconvertibles et fortement dévaluées, reste posée....

Autres acteurs de la filière

Communs aux deux sous-filières décrites, trois autres catégories d'acteurs sont impliquées :

- les maisons d'exportation américaines : elles sont quatre, basées en Floride, et achetant du riz sur tout le territoire américain ;
- les militaires, les officiers de douane, les fonctionnaires municipaux, dont la "bienveillance" , achetée à prix fort à tous les échelons de l'appareil d'État, permet le fonctionnement sans heurt et au grand jour de la contrebande.

La corruption, centralisée par quelques privilégiés sous Duvalier, a gagné en quatre ans tous les échelons de la société militaire et civile. Elle s'est même étendue aux leaders populaires des émeutes de Gonaïves de 1985, qui ont apparemment considéré que la contrebande et le trafic de drogue étaient plus lucratifs que la combat démocratique...

- tout en bas de l'échelle, interviennent les petits "jobs" de la contrebande : dockers, transporteurs, chauffeurs, petits détaillants... tout un secteur informel qui s'est structuré dans chaque port, et pour lequel la contrebande est un moyen d'assurer la survie quotidienne.

b) Géographie de la contrebande

Cette géographie, après avoir évolué pendant plusieurs mois, semble être stabilisée autour de cinq points d'entrée essentiels (Miragoâne, Petit Goâve, Jérémie, Gonaïves, Cap Haïtien) parmi lesquels Miragoâne se distingue par l'importance des volumes et la diversité des marchandises réceptionnées.

Le point d'entrée initial de la contrebande fut Port de Paix (1985) suivi en 1986 par Saint Marc et Gonaïves, ayant une liaison facile avec Port-au-Prince par route asphaltée.

Les affrontements de fin 1986 entre producteurs de riz et habitants de Gonaïves provoquèrent une baisse de l'activité des deux ports de l'Artibonite, au profit de ceux du sud : Miragoâne, Tigoâve, Jérémie. Dans le même temps, Cap Haïtien se développait au nord, au détriment de Port de Paix et Fort Liberté.

Quelques autres ports - Belle Anse, Môle Saint Nicolas, Anse Rouge, Saint Louis - ont une activité réduite, à vocation régionale.

Les Cayes et Jacmel, après avoir été des points d'entrée importants, ont perdu toute activité depuis plusieurs mois.

La géographie de la contrebande semble avoir évolué en fonction des paramètres suivants :

- les conditions de site
- Miragoâne, Gonaïves, Petit Goâve, Cap Haïtien sont des ports faciles d'accès, bien ouverts tout en étant abrités. Jacmel et les Cayes, par exemple, exposés aux vents de la Mer des Caraïbes, présentent des risques d'accostage importants.
- les infrastructures : Miragoâne, Cap Haïtien ont bénéficié de leurs infrastructures initiales, fonctionnelles et en bon état. Saint-Marc a été délaissé à cause de l'ensablement du port, nécessitant un transbordement des marchandises sur des petits canaux.
- la collaboration des autorités locales : les Cayes auraient été délaissées par manque de "collaboration" des autorités portuaires;
- le climat social : après les événements de Lester, l'Artibonite ne présentait plus les garanties de sécurité et de stabilité nécessaires au bon fonctionnement de la contrebande.

Port-au-Prince est un cas de figure particulier. Bien que modernisé récemment, le port est peu fréquenté par la contrebande, du fait de frais d'accostage élevés (16,5 \$ / tonne) mais aussi à cause d'une surveillance douanière plus étroite que dans les ports de province.

c) Autres produits de la contrebande - provenances et volumes

Le riz a été l'un des premiers produits importés par la contrebande, qui s'est beaucoup diversifiée et porte actuellement sur :

- les produits alimentaires (riz, farine, huile, sucre, patate, tomate...)
- les produits industriels (vaisselle, vêtements, bicyclettes, matériel Hi-fi, voitures...)
- des matières premières.

Le marché US fournit une grande partie de la contrebande (produits alimentaires plastiques, vêtements usagers, produits industriels), suivi par la République Dominicaine. Des produits plus spécifiques proviennent des autres Antilles (ciment de Jamaïque), d'Amérique centrale (parfums de Panama) ou latine (aluminium du Venezuela), ou même du Canada, ou d'Europe (lait condensé).

Les volumes de la contrebande sont difficiles à évaluer. Dans une étude en 1987 (99), l'USAID estimait la contrebande à :

- 30 % de la consommation de riz (16 millions de dollars 1987) ;
- 28 % de la consommation de farine (9 millions de dollars 1987) ;
- 20 % de la consommation de sucre (17 millions de dollars 1987).

et 1,7 millions de dollars pour le blé, 1,2 pour l'huile, soit globalement une valeur de 60 à 70 millions de dollars par an, ce qui représente 20 % des importations officielles.

Nos propres recherches aboutissent à une estimation plus fine, bien qu'approximative, de l'évolution des importations du riz de contrebande.

1.3- Evolution des importations de riz de contrebande : 1986-1990

a) Problèmes méthodologiques

Les résultats des enquêtes sur les volumes de la contrebande sont aléatoires et fragmentaires.

La configuration particulière de la contrebande de riz permet une estimation relativement fiable des volumes, par un biais méthodologique.

L'ensemble des témoignages s'accorde sur le fait que le riz de contrebande provient à environ 90 % des États-Unis et 10 % de la République Dominicaine.

Achetées à des exportateurs de Floride, les quantités de riz de contrebande sont comptabilisées dans les exportations américaines à destination d'Haïti.

Le montant de ces exportations, publié par l'USDA, peut être attribué en quasi totalité à la contrebande haïtienne, puisque depuis fin 86, il ne figure plus dans les importations officielles que de très faibles quantités de riz.

Les statistiques américaines seront donc, avec ces réserves méthodologiques, la base minimale de notre analyse des volumes de la contrebande de riz.

Elles ont été, d'autre part, confrontées aux enquêtes menées auprès de quelques gros "importateurs" ainsi que de fonctionnaires et de journalistes travaillant sur ces questions en Haïti.

*b) Évolution des quantités importées en contrebande
(tableau n° 30)*

Si on se réfère aux estimations de base (90 % de riz en provenance des USA plus 10 % en provenance de République Dominicaine), la contrebande a porté sur les quantités globales suivantes :

Tableau n° 31

Tableau 30

Cependant, afin de limiter la marge d'erreur, nous ne retiendrons que les chiffres américains comme base minimale d'analyse.

L'ouverture des frontières est effective à partir de l'été 1986. Jusqu'en septembre 1986, les "importations" mensuelles sont inférieures à 3 000 tonnes.

Elles augmentent à partir d'octobre 86 (3 - 5 000 tonnes / mois) jusqu'à avril 87 (15 000 t) et mai 87 (18 000 t).

Après ces pointes, elles retombent à des niveaux mensuels de 5 000 à 7 000 tonnes jusqu'en janvier 88 où commence une période de récession (1 000 - 3 000 t/mois).

Elles augmentent à nouveau à partir de juin 88. Début 89 est marqué par un nouveau pic (8 000 - 9 000 t/mois), puis un rythme de croisière semble se mettre en place en 89 et début 90, à des niveaux mensuels élevés (5 000 - 8 000 t/mois).

Les totaux montrent deux années de très fortes importations :

- 1987 avec 94 000 tonnes de riz décortiqué ;

- 1989 avec 79 000 tonnes de riz décortiqué et une année de récession : 1988 avec 54 000 tonnes seulement.

La production nationale étant estimée à 90 000 tonnes par an de riz décortiqué, les "importations" en contrebande représentent :

- 50 % de l'offre totale disponible en 1987 ;
- 47 % de l'offre totale disponible en 1989 ;
- 37 % de l'offre totale disponible en 1988.

Notons que le ralentissement de la contrebande en 1989, mentionné dans la littérature [51] [54] ne se vérifie pas pour le riz.

Les chiffres des premiers mois de 1990 indiquent une activité soutenue.

Après quatre ans de fonctionnement, le phénomène contrebande prend désormais des aspects structurels.

L'évolution de la contrebande que l'on peut résumer en quatre périodes :

- démarrage du troisième trimestre 86 au premier trimestre 87 ;
- contrebande forte au deuxième et troisième trimestre 87 (39 000 t/ trimestre) ;
- récession importante au premier trimestre 88 (5 000 t/trimestre) ;
- remontée progressive et stabilisation à partir du deuxième trimestre 88 jusqu'en 90

s'explique par la liaison du marché haïtien avec le marché international et l'évolution des stratégies des contrebandiers.

Tableau 32

c) Liaison de la contrebande avec le marché international du riz

Le marché international du riz, dominé par les États-Unis et la Thaïlande, est peu stable.

En 1985, les cours du riz sont élevés (500 \$/t), les importations sont limitées en Haïti. Entre janvier 85 et mai 87, les prix FOB du riz US subissent une baisse de 55 % (figure 33).

Figure 33

L'ouverture des frontières en Haïti a donc coïncidé avec une baisse importante des cours du riz sur le marché mondial. La période de forte contrebande (deuxième et troisième trimestre 87) coïncide avec les cours du riz les plus bas (- 55 % par rapport à janvier 85).

A partir de juin 87, les cours remontent sur le marché mondial jusqu'en février 88 (499 \$/t). En Haïti, la contrebande est tombée à un niveau mensuel proche de celui des importations en 1985 (1 000 - 2 000 t/mois).

Les cours mondiaux restent supérieurs à 400 \$/t jusqu'en mai 88. En Haïti, les "importations" stagnent.

A partir de juin 88, les cours du riz retombent ; en Haïti, la contrebande repart à des rythmes mensuels élevés qui atteignent un pic au premier trimestre 89, alors que les prix du riz sont à nouveau au plus bas sur le marché international.

Si l'évolution des "importations" haïtiennes semble corrélée avec celles des cours mondiaux du riz, celle-ci n'explique que partiellement la forte récession de la contrebande en début 1988, qui est liée, selon les témoignages, à la stratégie économique des contrebandiers.

d) Évolution des stratégies des contrebandiers

Trois paramètres semblent conditionner cette stratégie : la situation politique, le contexte social, l'évolution économique.

- Situation politique

L'évolution politique haïtienne a favorisé l'éclosion d'une corruption généralisée et décentralisée qui conditionne les rapports de force entre la contrebande et l'État - là où il existe encore -, à un niveau national, et plus localement, dans les points d'entrée de la contrebande (ports, frontières terrestres....).

Le processus de "décentralisation" de la corruption, bien entamé sous le gouvernement du général Namphy, aurait, d'après les témoignages, connu un ralentissement sous le régime de Manigat (février 88 - octobre 88), avec des tentatives de limiter la contrebande. Puis, avec l'arrivée de Prosper Avril au pouvoir en octobre 88, la corruption a gagné tous les échelons de l'appareil d'État, ce qui a permis à la contrebande de se renforcer.

- Le contexte social

Si la contrebande a globalement bénéficié d'un contexte social urbain tendu, les affrontements qui ont opposé les paysans producteurs de riz à l'Artibonite à la population pauvre de Gonaïves en 1986 ont amené les contrebandiers à déplacer leurs centres d'activités : Gonaïves, premier port d'entrée de la contrebande de riz en 1986, a été progressivement délaissé au profit de Miragoâne, Tigoâne, (Jérémie), plus proches de Port-au-Prince (premier centre de consommation de riz Miami) et surtout éloignés de la région rizicole frondeuse qu'est l'Artibonite.

De plus, dans les régions rurales pauvres du sud, la main-d'oeuvre portuaire est facile à recruter, du fait d'un sous-emploi agricole chronique ; et les produits de la contrebande, au moins tant

que leur prix était faible, étaient très favorablement accueillis dans cette région.

- L'évolution économique

Les achats massifs de riz effectués par les contrebandiers sur un marché international en pleine récession pendant les trois premiers trimestres de 1987 ont abouti à la constitution de stocks importants de riz en fin 87.

Confrontés à une bonne récolte locale en décembre 87, l'écoulement de ces stocks a alors abouti à un engorgement important du marché du riz, avec de fortes chutes des prix de vente au détail.

Il semblerait que le temps nécessaire à l'écoulement des stocks et à une stabilisation du marché ait occasionné des pertes financières importantes pour les importateurs de riz, dont la logique économique est fondée sur une rotation rapide des capitaux.

Les leçons tirées de cette expérience ont amené les contrebandiers à :

- diversifier leurs produits (farine, huile, produits transformés...)

;

- adapter l'importation du riz au marché local.

Cette stratégie d'adaptation au marché local s'est développée en termes de :

- temps : les importations augmentent quand il y a pénurie locale (aux dires des "importateurs" interrogés) ;

- d'espace de diffusion : tant que le riz local est disponible en grande quantité, la diffusion du riz Miami se concentre sur les villes (Port-au-Prince, le Cap, les Cayes...) les régions non-rizicoles (Sud, Plateau central). En période de soudure de riz, ou de pénurie alimentaire globale, la diffusion est plus large, sur l'ensemble du territoire.

Cette stratégie d'adaptation, ainsi que la répartition des espaces de diffusion des produits, ne résultent pas d'une planification concertée entre contrebandiers, mais plutôt du fonctionnement en réseau de leurs systèmes de distribution. Le fonctionnement est planifié à l'intérieur d'un même réseau, mais peu de concertation intervient entre les différents réseaux.

Tout au plus, peut-on observer cette concertation au niveau de l'arrivée des produits dans certains ports.

Selon un armateur de Gonaïves, la contrebande en riz est maintenant planifiée par les contrebandiers depuis Miami pour éviter l'engorgement du port, et du marché local, alors que dans les premiers mois de la contrebande, plusieurs bateaux arrivaient en même temps avec les mêmes produits.

Une telle planification est évidemment facilitée quand un gros contrebandier "tient" un port, comme c'est le cas à Miragoâne par exemple.

Trois éléments-clé déterminent, enfin, la stratégie d'adaptation des contrebandiers de riz :

- une marge bénéficiaire qui se réduit au fil des mois du fait de la dévaluation de la gourde (cf. infra) et qui limite la marge de manoeuvre sur le marché local ;

- une capacité de stockage importante - souvent conquise sur des quartiers d'habitations transformés à prix d'or, en entrepôts, - contrebalancée par la nécessité d'une rotation rapide des capitaux ;

- une connaissance fine à la fois du marché international (diversification des produits) et du marché local (périodes de soudure, régions en pénurie alimentaire). Une anecdote est à ce titre révélatrice : s'apercevant que les détaillantes vendaient le "riz Miami" en "marmites", un importateur de Miragoâne a fait imprimer les sacs aux USA avec la mention 110 livres - 18 marmites. Cette connaissance des marchés repose dans les deux cas sur le fonctionnement en réseau : réseau des contacts antérieurs, à Miami, réseau de grossistes dans les différentes régions haïtiennes.

La fidélisation des réseaux repose sur un enchevêtrement complexe de pratiques économiques (crédit...) et sociales (parrainage, liens familiaux....)

L'approvisionnement en riz est donc réalisé à partir de 1986, en Haïti, par trois types de filières, au sens d'une définition de filière s'intéressant aux caractéristiques des opérateurs et à leurs relations (M. Labonne, 1985 [60]) :

- une filière d'autoconsommation, qui concerne essentiellement le riz pluvial dans les Mornes. La production au sein de cette filière est traditionnelle (variétés, techniques) et non intensifiée. Elle est transformée, stockée et consommée dans un cadre familial et est un vecteur de relations sociales : dons, échanges, fêtes. Une très faible fraction de cette production rentre parfois dans des circuits d'échanges monétarisés, et répond alors à des besoins ponctuels d'argent (deuil, mariage, maladie...) ;

- une filière artisanale : la production de riz irrigué s'intègre dans cette filière qui assure l'articulation des approvisionnements entre le niveau local (marchés ruraux) et national (marchés urbains). Le niveau d'intensification de la production est variable, mais requiert toujours un minimum de capital, ce qui stimule les échanges monétaires de la production et réduit d'autant son autoconsommation et son utilisation sociale. Les systèmes de production et de transfert de cette filière sont fortement atomisés et indépendants. Leur

pérennité repose le plus souvent sur une rotation rapide du faible capital initial. Les marges dégagées sont variables en fonction de la dotation en moyens de production, et participent au processus d'accumulation de capital en milieu rural. Cette filière a pu s'établir et prospérer dans le cadre d'un marché protégé de toute concurrence internationale.

- une filière semi-industrielle : elle s'est établie à la faveur des bouleversements politiques qui ont remis en cause la protection du marché haïtien en 1986. Elle s'approvisionne sur le marché international et travaille avec des quantités importantes de capitaux, en partie d'origine extérieure. Elle est fortement centralisée sur les villes portuaires, mais a su s'intégrer dans la distribution régionale.

1.4- Impact de la contrebande de riz sur les prix du riz haïtien et les autres produits vivriers

La confrontation de la filière artisanale traditionnelle à une filière semi-industrielle articulée avec le marché alimentaire mondial et disposant de capitaux importants, a engendré une situation de crise économique et sociale qui a eu un impact variable selon les catégories de population.

Le vecteur principal de la crise a été le facteur prix des produits alimentaires dont les fluctuations ont eu des répercussions différentes selon les groupes de population et leur position par rapport au marché vivrier.

a) Problèmes méthodologiques

Il existe peu de sources fiables et complètes fournissant des séries de prix longues dans l'économie vivrière haïtienne.

Quatre relevés de prix ont été finalement retenus comme base d'analyse :

- une série de prix relevés à Port-au-Prince de 1968 à 1984, sur cinq produits vivriers cité par USAID [101], reprenant Bordorf et Foster;

- une enquête sur les prix vivriers de huit marchés du nord de 1978 à 1988, effectuée par l'ODN (Organisme de Développement du Nord) et traitée par l'IRAM en 1989 (biblio n° 77) ;

- un relevé de prix par l'IHSI (Institut haïtien de statistique) portant sur la période mai 86 - juillet 87 (cité par D. Pillot, 82) ;

- nos propres relevés de prix, effectués sur les marchés de Port-au-Prince, Verettes, Pont Sondé, Lester, Grison Garde, Cap Haïtien, Les Cayes, Miragoâne, en juillet 1990.

De la confrontation de ces sources, résultent le tableau de synthèse présentant l'évolution des prix du riz (local, importé) [tableaux 34, 35] et des autres produits vivriers de base de 1980 à 1990, avec certaines réserves méthodologiques :

- les séries temporelles mises bout à bout n'ont pas été relevées dans les mêmes lieux mais restent l'expression d'une réalité urbaine (sauf les prix 1990, plus diversifiés) ;

- la série IHSI, intéressante parce qu'elle comble le trou d'information de l'enquête du Nord (mi 86 - mi 87) porte sur la qualité de riz local supérieure (Madame Gougousse) dont le prix n'est pas directement comparable au riz local ordinaire de la série Nord.

La série IHSI ne reflète pas les prix les plus bas atteints par le riz local en 1986-87 estimés à travers les témoignages à 5 gourdes / marmite de riz Madame Gougousse ;

- Les prix de 1989 n'ont pu être obtenus avec une fiabilité suffisante pour permettre l'analyse comparative.

Tableau 34

Tableau 35

La reconstitution de cette série de prix 1980 - 1990 présente des imprécisions méthodologiques qui limitent la portée de l'analyse statistique.

Elle permet cependant d'avoir une approche quantifiée des évolutions économiques entre 1986 et 90, met en évidence l'impact de la contrebande et est donc à ce titre un outil d'analyse que l'on ne peut rejeter dans un milieu globalement sous-informé.

Le prix du riz sur le marché international pose d'autres problèmes : quelle qualité de riz prendre en compte, quel marché retenir ? (USA, Rotterdam, Bangkok... ?); Nous avons retenu les prix du riz US numéro deux, 4 % de brisures, prix FOB Rotterdam (source USDA, 1990), comme étant le plus proche de celui importé en Haïti.

Enfin, la dévaluation de la gourde a été prise en compte à partir des cours du marché noir de 1986 à 1990, puis officiel à partir de 1990.

b) Évolution des prix du riz (1986-1990)

Évolution comparée des prix du riz local et du riz importé (tableau 36)

Jusqu'en début de 1986, les prix du riz local sont élevés : 4-5 g/kg (14-15 g/marmite) mais inférieurs à ceux du riz importé : 5-6 g/kg (16-17 g/marmite).

Ces niveaux de prix élevés et leur augmentation en 1985 (+ 18 %) sont révélateurs de l'augmentation générale du coût de la vie, qui a entraîné les "émeutes de la faim" fin 1985.

A partir du deuxième trimestre 86, les prix du riz tombent, jusqu'au troisième trimestre 1987 : riz local : 3,2 gourdes /kg (8,5 gourdes / marmite) ; riz Miami : 2,6 gourdes / kg (7 gourdes / marmite), soit une baisse de 30 % du riz local et 66 % du riz importé entre janvier 85 et septembre 87. Au troisième trimestre 87, les rapports de prix se sont inversés : le riz Miami est 20 % moins cher que le riz local.

Les prix remontent à partir du quatrième trimestre 1987 et se stabilisent en fin 1988, à des niveaux inférieurs à ceux de janvier 1985 (- 10 % sur le riz local, - 20 % pour le riz Miami). Le riz local, de qualité ordinaire, est à nouveau moins cher que le riz Miami de 15 % en moyenne.

La hiérarchie des prix classe le riz importé entre le riz local de qualité inférieure et le riz local de qualité supérieure. On retrouve cette même hiérarchie en 1990, avec des niveaux de prix élevés en juillet-août, reflète d'une augmentation globale du coût de la vie, mais aussi de la sécheresse qui limite la production de riz irrigué en Haïti.

Tableau 38

La chute des prix du riz en 1986-87 correspond à l'arrivée massive de la contrebande sur les marchés haïtiens, et à leur engorgement au troisième et quatrième trimestre 1987.

Par contre, le pic d'importation de fin 88 et 89 ne provoque pas de chute de prix spectaculaire suggérant qu'un nouvel équilibre est en place sur le marché haïtien.

Évolution comparée des prix du riz en Haïti et des cours du marché international (tableau 38)

En 1985, les cours du riz sont élevés sur le marché international (500 \$/t).

Ils baissent à partir de janvier 1986, jusqu'en avril 1987 (-55 % entre janvier 85 - avril 87).

L'entrée d'Haïti dans le marché mondial du riz s'est donc opérée dans un contexte de prix en forte baisse, répercutés avec un décalage de trois mois sur le marché intérieur, par le riz Miami.

La hausse des prix internationaux d'octobre 87 à juin 88 n'est pas pleinement répercutée sur le marché haïtien, probablement du fait des stocks accumulés par la contrebande en 1987.

Y a t-il eu dumping sur les prix en 1987 ?

L'éventualité de ce dumping, opéré par les Américains pour s'implanter sur le marché haïtien, est souvent évoquée pour expliquer l'effondrement des prix du riz en 1987.

La comparaison des coûts moyens d'achat du riz Miami avec les coûts moyens du riz sur le marché international montre que l'hypothèse du dumping peut être avancée pour 1987 (tableau 39).

Tableau 39

La confrontation du marché haïtien au marché international par le biais du riz Miami a eu des conséquences importantes sur les prix de tous les produits alimentaires vivriers en 1987.

c) Évolution du prix des autres produits vivriers

Tableaux 34 et 35

L'afflux massif de riz à faible prix a provoqué en 1986 et 87 une baisse importante des prix au détail, et au producteur, de tous les produits vivriers de substitution (maïs, sorgho, haricot).

Ainsi, le maïs a enregistré, dans le Nord, une baisse de 44 % du prix détail entre janvier 85 et janvier 87. A Port-au-Prince, le prix du maïs moulu a chuté de 34 % en sept mois (mai 86 - janvier 87).

Les prix de ces produits ont augmenté à nouveau en 1988, avec l'augmentation du riz Miami.

En juillet 1990, ils atteignent des seuils élevés, parfois supérieurs aux prix de 1984-85, témoignant de l'impact de la dévaluation de la gourde, des prix élevés du riz sur le marché international mais aussi de la sécheresse qui a déjà détruit les premières récoltes vivrières en Haïti en 1990, et risque de compromettre une sécurité alimentaire déjà bien malmenée.

Cette analyse des prix démontre que le raisonnement sur l'impact de la contrebande en riz ne saurait être monolithique et/ou idéologique.

D'une part, la contrebande riz a connu depuis 1986 des périodes différentes :

- 1986-87 : contrebande massive avec des prix internationaux faibles ;
- 1988 : contrebande ralentie ;
- 1989-90 : contrebande en expansion, mais avec des cours mondiaux du riz élevés et une gourde dévaluée qui limitent l'impact à la baisse sur les prix haïtiens.

D'autre part, et surtout pendant la première période, la contrebande de riz a eu un impact différent selon les groupes de population.

Quelles ont été les formes de l'impact de la contrebande ? Quelles stratégies de réponse ont développé les différents acteurs des systèmes ruraux rizicoles ? Quelles interrogations, quelles hypothèses et quels éléments de réflexion sur l'évolution des systèmes ruraux confrontés à une libéralisation économique peut-on dégager de l'observation de cette crise économique en Haïti ?

Nous avons choisi d'articuler notre analyse sur deux périodes :

- 1986-1987 : le coeur de la crise et l'âge d'or de la contrebande
- 1988-1990 : l'après-crise : vers un nouvel équilibre ?

2 - Les conséquences de la crise : impact de la contrebande et stratégies d'adaptation développées par les différents acteurs des systèmes ruraux (1986-1987)

2.1- Méthodologie

Deux types d'outils ont été utilisés pour appréhender l'impact de la contrebande :

- le calcul économique, nuancé et resitué dans son contexte social par

- des enquêtes auprès de différents groupes de population (producteurs, commerçants/tes, ouvriers agricoles et urbains...) dans des espaces différents : urbains / ruraux ; systèmes ruraux spécialisés / diversifiés ; dans les régions Nord / Transversale / Sud...

Les enquêtes, effectuées pendant l'été 1990, ont mis en évidence deux problèmes méthodologiques :

- * comment définir le statut des acteurs par rapport à la contrebande. Le paysan haïtien étant fortement intégré au marché, est à la fois producteur et consommateur ; les commerçantes sont souvent productrices agricoles et consommatrices... La typologie des acteurs, établie précédemment, trouve ici une part de sa justification, dans la mesure où elle fournit une grille de lecture permettant de situer les interlocuteurs enquêtés par rapport à deux critères au moins :

- . le niveau du capital d'exploitation disponible dans l'unité de production-commercialisation-consommation à laquelle appartient la personne interviewée et qui détermine partiellement sa capacité de réponse à la crise.

- . La durée de la période de soudure alimentaire que l'interviewé a à affronter au sein de son exploitation.

Le calage par rapport à ces deux critères explicite pour une part les réactions des acteurs enquêtés se positionnant tantôt comme

producteurs lésés par la contrebande, tantôt comme consommateurs favorisés par la contrebande.

Un second problème méthodologique, lié au premier, mais probablement plus complexe, est la réinterprétation du souvenir, par les acteurs, à travers l'acuité des préoccupations présentes.

Expliquons nous bien : il ne s'agit pas ici de privilégier une approche "objective", "scientifique" basée sur l'examen des faits, au détriment d'une analyse de la perception paysanne. Celle-ci, c'est-à-dire l'analyse que les acteurs font de leur propre situation, est ici au coeur de la problématique, puisqu'elle va induire les stratégies de réponse, d'adaptation qui sont l'objet de notre étude.

Le problème n'est pas de remettre en cause l'intérêt de la perception des acteurs dans l'analyse des stratégies, mais de mesurer le poids du présent sur la restitution, sous forme de souvenir, d'une perception passée. Ou encore, la perception paysanne de 1990, dominée par l'acuité du problème de la hausse du coût de la vie et de la disponibilité alimentaire limitée par la sécheresse, restitue-t-elle avec fidélité la perception des mêmes acteurs en 1987, pris dans un contexte de crise des prix et des revenus ?

Plus concrètement encore, un acteur qui, en 1990, va se positionner comme consommateur sur le marché vivrier et regretter l'âge d'or de la contrebande, n'était-il, en 1987, un producteur catastrophé d'abord par la chute de ses revenus, du fait de la chute des prix induite par la contrebande ?

Seuls, le recoupement de données multiples et les enquêtes auprès d'observateurs neutres et extérieurs aux systèmes ruraux ont permis de nuancer et de relativiser l'analyse, sans pour autant résoudre le problème de fonds, en l'absence de toute étude quantitative fiable effectuée pendant la crise.

2.2- Impact de la contrebande de riz sur les producteurs dans différents systèmes rizicoles. Stratégies d'adaptation développées par les producteurs

1986-1987 sont des années qui sont inscrites dans les mémoires paysannes comme une période de crise où les produits agricoles ne se vendaient plus, ou seulement à des prix dérisoires, et où des affrontements violents ont opposé villes et campagnes.

La chute des prix de vente au détail induite par l'afflux des produits de contrebande parmi lesquels le riz était d'abord dominant, a été répercutée sur le prix d'achat aux producteurs, entraînant une forte chute des revenus.

Les réactions paysannes ont varié, en fonction du degré de diversification ou spécialisation des systèmes d'exploitation, en

fonction de leur niveau de capital d'exploitation disponible, enfin, en fonction des régions et de leurs antécédents agricoles.

*a) Réactions des systèmes rizicoles fortement spécialisés
(Artibonite-centre, Sud - Plaine des Cayes)*

Le désarroi des planteurs de riz de l'Artibonite s'est traduit à l'automne 1986, de manière violente par les affrontements de Lester : barricades sur les routes, camions de riz de contrebande incendiés, affrontements avec la population de Gonaïves, venue défendre les camions.

L'armée est intervenue, des planteurs regroupés en association de défense ont manifesté leur colère à Port-au-Prince, provoquant un retrait officiel des mesures de libéralisation.

Ce retrait, mais surtout la modification des stratégies d'importation et de lieux d'entrée de la contrebande, ont désamorcé le mouvement revendicatif paysan.

Alors que les prix du riz ne devaient remonter que un an plus tard (1988), l'impact de la contrebande et les stratégies d'adaptation développées ont varié selon les exploitations.

. Les riziculteurs faiblement dotés en foncier et en capital (les types 5 et 6 de la typologie, ayant moins d'un carreau de terre, dont une faible part en propriété), ont probablement été le plus fortement ébranlés par la crise, dans la mesure où leur capacité de diversification ou d'attente était limitée.

Le calcul économique et la comparaison des résultats obtenus , avec au même niveau d'intensification, en 1985 et 1987, montre l'ampleur de la baisse des revenus due à la crise des prix.

Ne cultivant que du riz, c'est donc près de la moitié de son revenu annuel que perd ce riziculteur, du fait de la baisse des prix.

La comparaison des pertes de revenus subies par un propriétaire, un fermier et un métayer à un même niveau d'intensification du système de production, montre que, dans ce groupe, l'ampleur de la baisse relative de revenus est accentuée par le poids du foncier.

La chute des prix a entraîné une baisse importante de la rémunération du travail familial; qui est l'un des objectifs économiques de ce groupe de riziculteurs.

Pour un petit propriétaire, cette rémunération est, en 1987, légèrement supérieure au prix d'une journée de travail agricole (10 g), ce qui justifie le fait qu'il continue à travailler sa terre.

Par contre, les niveaux de rémunération du travail du métayer et du fermier sont inférieurs, en 1987, à 10 g. La rareté de l'offre de travail agricole, la possibilité d'assurer une part de l'autoconsommation familiale plus importante, à partir d'une

production qu'on ne peut plus vendre que difficilement, la disponibilité plus importante de terres proposées en faire-valoir indirect par les gros propriétaires, à cette période, expliquent le fait que fermage et surtout métayage se maintiennent, voire se développent, dans un contexte de rentabilité économique très faible des cultures.

La marge de manoeuvre de ce groupe de riziculteurs est limitée face à la crise : ils ne disposent pas du capital nécessaire pour stocker le riz en attendant une remontée des cours, et ne peuvent pas se permettre de laisser dormir terres et capital, sous peine de voir le fragile équilibre reposant sur le "ti-roulement" de leur capital compromis.

Ils n'ont d'autre choix que la nécessité d'assurer une rotation minimale de leur petit capital, avec le minimum de risque. Ils ont donc continué à planter du riz, avec une stratégie d'adaptation à la crise consistant à réduire au minimum la consommation d'intrants et la main-d'oeuvre salariée.

La diversification des cultures est rarement évoquée comme stratégie de réponse dans les témoignages de ce groupe de riziculteurs des zones spécialisées :

- diversifier avec des cultures vivrières traditionnelles ne présentant que peu d'intérêt puisque la chute des prix affectait également ces produits
- une diversification plus sophistiquée (légumes ou fruits) impliquait des achats de semences et d'engrais coûteux, et comportait des risques non négligeables (problèmes phytosanitaires, technicité, débouchés...)

La dotation initiale en capital est ici un facteur déterminant, car à ce niveau de rentabilité économique de la culture, les métayers et les fermiers ne peuvent plus supporter les charges d'un crédit usuraire, sans entrer dans une nouvelle phase de décapitalisation et de dépendance.

Les stratégies de réponse des exploitations ont été, selon les témoignages, graduelles :

- vente du petit bétail, quand il en avait
- repli sur l'autoconsommation
- limitation de la consommation familiale, y compris alimentaire
- retrait de l'école des enfants, mais en dernier recours seulement
- tentative d'émigration vers les villes portuaires, ou vers l'étranger, avec parfois, pour les propriétaires, hypothèque de leurs terres, pour payer le passage vers les États-Unis ou les Bahamas. Beaucoup d'entre eux se sont faits refouler et sont revenus au pays dépourvus d'argent et incapables de lever l'hypothèque sur leurs terres.

Le repli sur l'autoconsommation semble avoir été dans les zones rizicoles spécialisées le facteur déterminant des stratégies de réponse des catégories paysannes les moins favorisées.

Dans l'Artibonite, peu de riz Miami aurait été commercé sur les marchés en 1987, d'après les témoignages, à la fois du fait de l'amplification de l'autoconsommation de riz local, et par une action de boycott plus ou moins concertée entre marchandes et producteurs.

. Les exploitants disposant d'un peu de terre en propriété (1 - 2 cx) ont eu le même type de stratégie :

- baisse de l'intensification (27 000 tonnes d'engrais sont restés invendus pendant un an chez un grossiste de Lester - Artibonite) ;

- repli sur une autoconsommation plus importante qu'avant la crise.

Le degré de disponibilité de capital d'exploitation a induit là encore la capacité de résistance des systèmes d'exploitation.

La diversification des productions a été peu envisagée dans ce groupe, probablement davantage pour des raisons de manque de technicité et de débouchés, plutôt que par manque de capitaux.

La baisse de revenus liée à la chute des prix est relativement plus forte dans les systèmes de production intensifiés, mis en oeuvre par les moyens et gros propriétaires (> 3 cx).

Les moyens et gros propriétaires (> 3 cx), voyant la rentabilité de leur culture baisser, ont développé des stratégies d'attente : ils ont donné une grande partie de leurs terres en métayage, ne conservant que un ou deux carreaux en faire-valoir direct pour leur consommation familiale et sociale.

Le stockage du riz, voire la spéculation, ont fait partie des stratégies de réponse de ce groupe d'exploitants.

Les plus novateurs ont tenté la diversification par les légumes qui s'est soldée le plus souvent par un échec du fait des problèmes d'eau et de débouchés.

Mais globalement, les stratégies de ce groupe d'exploitants sont marquées par un retrait temporaire de la production au moment de la crise, retrait facilité par l'existence d'un capital important, ou de revenus extérieurs à l'agriculture. Certains propriétaires terriens, de moyenne envergure, se seraient même installés dans la contrebande...

Les systèmes de production de l'Artibonite fragiles par leur spécialisation ont été fortement ébranlés par la crise des prix de 1987. Certaines exploitations sont entrées dans des engrenages de décapitalisation dont elles n'étaient toujours pas sorties en 1990 malgré la remontée des prix.

Les producteurs de tomate et de tabac dans la région des Cayes, autres systèmes de production spécialisés, n'ont pas résisté à la concurrence de la pâte de tomate et des cigarettes importées. Dans la même zone, des producteurs de maïs intensif, obligés de vendre à

perte, ont donné leur maïs aux cochons et morcelé leurs terres en métayage.

Le degré de spécialisation des systèmes de production, combiné au niveau d'intégration dans le marché, semblent avoir été les facteurs déterminants de l'intensité du choc ressenti par les exploitations en 1987.

*b) Réactions des systèmes rizicoles diversifiés
(zone de piémont de l'Artibonite, exemple : Verrettes)*

La zone de Verettes comprend trois types de paysages, caractérisés par des systèmes de production différents :

- une zone de Mornes et piedmornes secs, contreforts de la chaîne des Matheux, caractérisée par des systèmes de cultures en association, à base de maïs, pois Congo, sorgho.

- une zone de piedmorne arrosée par la rivière Bois, affluent de l'Artibonite, dont les systèmes de culture reposent sur une succession maïs / riz / pois ou patate.

- une zone basse, marécageuse, irriguée par la Rivière Bois et dans certaines zones par le grand système de l'Artibonite.

On y pratique deux cultures de riz par an.

Avoir des terres à riz dans la zone bien irriguée est un signe de prospérité dans la zone, alors que les terres hautes sont fortement dévalorisées dans la perception paysanne.

Les stratégies agricoles, alimentaires et économiques varient en fonction des zones, ainsi que l'impact de la crise du vivrier en 1987.

Dans les terres à riz des zones basses, les stratégies développées à Verettes sont proches de celles que nous avons évoquées pour le coeur de l'Artibonite.

Par contre, dans les zones de piedmorne arrosées, les stratégies paysannes sont marquées par la diversification des systèmes de cultures.

La destination des récoltes est un compromis entre l'objectif d'autoconsommation, la plus longue possible dans l'année, et l'obtention de revenus, par la commercialisation, pour payer les frais de scolarisation, de maladie, de mise en culture de nouvelles parcelles... Le mode de fonctionnement est ici proche de celui déjà décrit pour les zones rizicoles spécialisées le stockage est limité, en fonction de la disponibilité de capital.

La durée de la période de soudure varie selon les catégories d'exploitants, commençant en février pour les plus démunis, et pouvant durer jusqu'en octobre ; novembre, décembre, janvier, mais liés à la récolte en riz, sont les seuls mois où la pénurie alimentaire n'est pas évoquée.

Face à ces soudures longues, la vente de petit bétail, et la vente de travail agricole sont des stratégies de réponses qui impliquent aussi un recours au marché vivrier pour les mêmes périodes.

Dans ce système de production diversifiée, dont le riz est un des atouts économiques, mais dans lequel les périodes de soudure alimentaire sont souvent difficiles et longues, la perception de la contrebande et de la crise des prix de 1987 est mitigée. Les producteurs voyant leurs prix et leurs ventes s'effondrer ont opéré un repli sur l'autoconsommation en même temps qu'un recours plus important au marché vivrier, sur lequel la nourriture était disponible à bas prix.

Dans le discours des paysans de Verettes, la crise de 1987 est beaucoup moins traduite en termes de catastrophe que dans ceux des zones spécialisées de l'Artibonite. Le bas prix du vivrier sur le marché, et notamment celui du riz, compensait, dans le discours de 1990, la faible rémunération des récoltes vendues.

Pourtant, la contrebande de riz reste une menace latente dans la perception paysanne : quand, au printemps 1990, une rumeur d'augmentation de l'importation du riz se met à courir à Verettes, la majorité des producteurs ont déstocké très rapidement le riz qui leur restait de peur de voir les prix retomber. Résultat : les prix du riz ont été localement élevés en mai et juin, parce que les stocks alimentant normalement le marché à cette période étaient épuisés prématurément.

Dans les terres de Mornes surplombant le bourg de Verettes, les systèmes de production sont diversifiés (maïs, sorgho, pois Congo), et davantage tournés vers l'autoconsommation. Les revenus sont fournis par le café et la vente de journées de travail agricole, en zone de piémont et de plaine.

Le recours au marché vivrier est fréquent tout au long de l'année. Ne commercialisant qu'une petite partie de leur production vivrière, les producteurs des Mornes n'ont été que faiblement affectés par la crise des prix et des débouchés de 1987.

Par contre, étant plus souvent que les gens de la plaine, consommateurs sur le marché vivrier, les paysans des Mornes de Verettes gardent un souvenir très positif de la contrebande de 1987, quand des prix bas leur permettaient un accès plus important et facile à l'alimentation.

La contrebande a eu cependant sur ces zones un impact "indirect", par le biais de l'emploi agricole.

c) Impact de la contrebande sur les ouvriers agricoles

Le bassin de l'Artibonite draine une importante population d'ouvriers agricoles, journaliers, saisonniers ou migrants, à partir des

zones de Mornes environnantes (chaîne des Matheux) mais aussi de régions plus éloignées (Nord-Ouest).

Les ouvriers agricoles sont des consommateurs sur le marché vivrier une grande partie de l'année.

La baisse des prix du vivrier en 1987 a entraîné une amélioration de leur pouvoir d'achat, dans un premier temps.

Mais la crise de la production rizicole a réduit l'offre de travail salarié et localement, le prix de la journée de travail.

De plus, les affrontements et la violence grandissante dans l'Artibonite ont créé un climat de peur qui a contribué à ralentir les flux migratoires des ouvriers du Nord-Ouest.

Parmi les stratégies de réponse développées par les ouvriers, il y a le repli sur les terres sèches et une survie précaire, négociée au jour le jour (le prix d'une journée de travail est de deux gourdes) ; mais aussi, la migration vers les ports et les emplois que la contrebande y fournit.

d) Grison Garde, un exemple atypique dans le contexte de la contrebande

Un développement rapide de la riziculture dans un contexte de contrebande

La situation de Grison Garde est originale dans la réflexion sur l'impact de la contrebande, dans la mesure où la riziculture irriguée y a été adoptée et développée à grande échelle, en plein coeur de la période de crise des prix (1986-87).

Alors qu'elle était inconnue dans la zone, la riziculture irriguée a remplacé sur plus de 100 ha en moins de 20 mois des systèmes de cultures sèches diversifiés, fondés sur des associations vivrières à base de manioc. Seuls les jardins boisés ont été préservés de l'expansion rizicole.

L'expansion des surfaces rizicoles, allant de pair avec une intensification à base d'engrais, s'inscrit dans un contexte économique ébranlé par la contrebande et la crise des prix du vivrier ; ce qui pose plusieurs questions :

- pourquoi un développement aussi important et rapide de la riziculture à Grison Garde ?

- quel a été l'impact de la crise de 1987 sur les exploitations agricoles de Grison Garde, capables d'investir pendant et après la crise ?

- quel a été l'impact de la crise de 1987 sur le développement rizicole du périmètre ?

Enfin, que sous-tendent ces trois questions en matière de stratégies paysannes ?

Le développement rizicole de Grison Garde (1986-87-88) ne peut pas être pleinement imputable à l'isolement de la zone par rapport aux marchés rizicoles. Si ce facteur a joué en termes de débouchés (cf. infra), il n'a pas influé, par contre, sur les prix, sur lesquels s'est répercutée dans la zone, la réalité nationale de la crise des prix. En 1988, les prix d'achat au producteur variaient encore à Grison Garde dans une fourchette proche de celle pratiquée dans l'Artibonite pendant la crise (1,2 à 1,5 g/kg paddy).

L'adoption rapide de cette innovation culturelle peut être rattachée à quatre types de facteurs :

- l'intérêt économique
- l'intérêt alimentaire et social
- le caractère adapté de l'innovation proposée
- la méthode de diffusion utilisée.

L'intérêt économique de la riziculture par rapport aux cultures vivrières traditionnelles est le premier argument évoqué par les producteurs pour expliquer la conversion rapide de leur système de culture à une quasi monoculture de riz irrigué. Intérêt économique à plusieurs composantes : rendements élevés (3-4 tonnes / ha) grâce à la variété améliorée diffusée, deux cycles de culture possibles par an, voire trois, liés à une variété à cycle court, possibilité de vendre facilement la récolte du fait d'une certaine rareté du riz dans la zone ; enfin, revenus, qui malgré la crise des prix, restent plus intéressants que ceux générés par les cultures vivrières traditionnelles.

L'intérêt de la riziculture est également perçu par les riziculteurs en termes alimentaires, avec différentes composantes :

- . une quantité de nourriture globale disponible plus importante (du fait des rendements du riz irrigué, plus élevés que ceux des cultures sèches)
- . accessible toute l'année sur le périmètre irrigué, et limitant de ce fait les problèmes de soudure alimentaire
- . on peut vendre le riz pour acheter d'autres produits, moins chers sur le marché
- . le riz donne plus de force, a meilleur goût que le maïs, ce qui traduit le prestige social associé à la consommation de cette céréale.

La diffusion rapide de la riziculture en 1986-87 est à rattacher aussi à deux caractéristiques de la stratégie de diffusion employée par l'encadrement :

- le riz irrigué est une innovation "adaptée" à l'environnement naturel, économique et social de Grison Garde.

* les larges espaces ouverts de la zone de Piémont de Grison Garde ne demandaient que peu de travaux d'aménagement pour la riziculture. Les sols argileux, le climat doux et humide, le débit suffisant de la rivière se prêtaient à la culture du riz.

* l'innovation a été adoptée d'abord par une catégorie de petits propriétaires (1 - 3 cx) disposant d'un capital d'exploitation leur permettant d'investir dans des intrants et du travail salarié.

* l'exigence en travail de la riziculture n'a pas été un problème, du fait d'une disponibilité importante de main-d'oeuvre agricole sur le périmètre et dans les Mornes environnants...

- enfin, la démarche de développement adoptée (formation in situ, subventions en intrants et outils, encadrement technique dense et suivi) a permis, dans une large mesure, l'accès à l'innovation pour tous.

Stratégies paysannes développées autour de la riziculture

Bien que reconnu pour son intérêt alimentaire, le riz a été, pour toutes les catégories de producteurs, une culture à objectif de rentabilisation économique.

Les enquêtes menées en 1988 et portant sur un échantillon de 30 % du total de riziculteurs montraient que 67 % de la production de riz en moyenne était vendue par les exploitants, 33 % seulement conservés pour l'autoconsommation et les semences.

La vente de la production est réalisée en paddy vert, le jour même de la récolte, aux Madame Sarah qui viennent chez le planteur et vannent la quantité de riz qu'elles achètent. Le prix de vente est fixé le matin entre le producteur et le groupe de Madam Sarah intéressées par l'achat. Il est fonction de la quantité de riz disponible dans la zone et du cours du riz sur les grands marchés rizières et urbains.

Peu de producteurs réalisent des stocks pour une vente différée du riz, ce qui s'explique notamment à Grison Garde, par le caractère désaisonnalisé de la culture : on plante du riz toute l'année, que l'on récolte quatre mois plus tard pour le vendre aussitôt. Même si on constate quelques pics de récoltes en juin et en novembre, décembre, la production rizicole est, sur ce périmètre, très étalée dans le temps ; ce qui présente plusieurs avantages :

- les prix fluctuent peu au long de l'année, du fait d'une disponibilité quasi constante du produit

- on observait en 1988 une spéculation très limitée du fait d'un prix constant

- chaque producteur essaie d'organiser un plan de culture en répartissant la plantation de ses différentes parcelles à des dates correspondant à ses besoins d'argent futurs...

- enfin, les périodes de soudure alimentaire traditionnelles (février, mars, avril) disparaissent progressivement.

Le stockage du riz est donc à Grison Garde, en 1988, une pratique limitée à quelques semaines (2 - 3 mois maximum), et destinée à l'autoconsommation essentiellement.

L'absence de stockage est expliquée par les paysans par trois types d'arguments :

- pas d'intérêt économique puisque les prix varient peu
- problèmes techniques liés à un manque d'infrastructures de stockage
- enfin, absence de risque de pénurie alimentaire, du fait d'une production de riz désaisonnalisée, constante, et présentant peu de risques, parce que "l'irrigation garantit les rendements".

Il est intéressant de voir que c'est la combinaison d'arguments économiques, techniques, alimentaires, et liés à la réduction du risque, qui fonde les stratégies paysannes et incite les producteurs à maintenir des productions désaisonnalisées, là où les agronomes prônent un calage des cycles de culture généralisé sur tout le périmètre, en argumentant par une augmentation potentielle des rendements, une gestion de l'eau plus efficace, un approvisionnement en intrants plus facile à organiser, etc...

Si la riziculture a été adoptée à Grison Garde par la quasi-totalité des producteurs à partir de 1988 à des fins de commercialisation, la part de récolte réservée pour l'autoconsommation, l'utilisation des revenus procurés par la vente du riz, et la place du riz dans les stratégies socio-économiques, diffèrent selon les types de riziculteurs (Wampfler, 1989,).

Les enquêtes menées en 1988 et portant sur un échantillon de 30 % du total de riziculteurs, montraient que 67 % de la production de riz en moyenne était vendue par les exploitants, 33 % seulement conservés pour l'autoconsommation et les semences.

La vente de la production est réalisée en paddy vert, le jour même de la récolte, aux Madame Sarah, qui viennent chez le planteur et vannent la quantité de riz qu'elles achètent. Le prix de vente est fixé le matin entre le producteur et le groupe de Madame Sarah intéressés par l'achat. Il est fonction de la quantité de riz disponible dans la zone et du cours du riz sur les grands marchés rizicoles et urbains.

Peu de producteurs réalisent des stocks pour une vente différée du riz, ce qui s'explique notamment, à Grison Garde, par le caractère désaisonnalisé de la culture : on plante du riz toute l'année, que l'on récolte quatre mois plus tard, pour le vendre aussitôt. Même si on constate quelques pics de récoltes en juin et en novembre, décembre, la production rizicole est, sur ce périmètre, très étalée dans le temps. Ce qui présente plusieurs avantages :

- les prix fluctuent peu au long de l'année, du fait d'une disponibilité quasi constante du produit.
- on observait en 1988, une spécialisation très limitée, du fait d'un prix constant.

- chaque producteur essaie d'organiser un plan de culture, en répartissant la plantation de ses différentes parcelles, à des dates correspondant à ses besoins d'argent futurs...

- enfin, les périodes de soudure alimentaires traditionnelles (février, mars, avril) disparaissent progressivement.

Le stockage du riz est donc à Grison Garde en 1988, une pratique limitée, à quelques semaines (2 - 3 mois maximum), et destinée à l'autoconsommation essentiellement.

L'absence de stockage est expliquée par les paysans par trois types d'arguments :

- pas d'intérêt économique puisque les prix varient peu.

- problèmes techniques liés à un manque d'infrastructures de stockage

- enfin, absence de risque de pénurie alimentaire, du fait d'une production de riz désaisonnalisée, constante, et présentant peu de risques, parce que "l'irrigation garantit les rendements".

Il est intéressant de voir que c'est la *combinaison* d'arguments économiques, techniques, alimentaires, et liés à la réduction du risque, qui fonde les stratégies paysannes et incite les producteurs à maintenir des productions désaisonnalisées, là où les agronomes prônent un calage des cycles de culture généralisé sur tout le périmètre, en argumentant par une augmentation potentielle des rendements, une gestion de l'eau plus efficace, un approvisionnement en intrants plus facile à organiser, etc...

Si la riziculture a été adoptée à Grison Garde par la quasi totalité des producteurs à partir de 1988, à des fins de commercialisation, la part de récolte réservée pour l'autoconsommation, l'utilisation des revenus procurés par la vente du riz, et la place du riz dans les stratégies socio économiques, diffèrent selon les types de rizicultures. (Waupfler, 1989, -104).

Destination de la récolte

85 % des exploitants enquêtés vendent plus de la moitié de leur récolte. Les métayers-fermiers (0,5 - 1 cx), les "gros" propriétaires (> 2 cx), les petits propriétaires (1cx) vendent la part la plus importante de leur récolte (80 %). Les moyens propriétaires (1 - 2 cx) et les jeunes paysans sans terre (groupe de jeunes qui ne sont pas encore installés, mais cultivent le riz pour leur compte sur une parcelle familiale) en vendent moins (50 %).

Utilisation des revenus procurés par le riz

Dans le groupe des jeunes sans terre, les revenus du riz sont investis dans une nouvelle parcelle de culture, et/ou reversés au budget familial. Les métayers-fermiers ont souvent des dettes à

rembourser et envisagent une extension de leur surface rizicole. Les petits propriétaires investissent dans une nouvelle parcelle, mais augmentent aussi globalement leur capital d'exploitation. (par achat d'animaux, le plus souvent)

Les moyens propriétaires réinvestissent dans la riziculture, diversifiant leur capital d'exploitation (par des animaux, parfois du foncier) et améliorent leur image de marque sociale (amélioration de l'habitat, achat de bicyclettes, de transistor, école pour les enfants).

Les "gros" propriétaires investissent d'abord dans leur image sociale. Ils conservent une stratégie d'expansion par la riziculture, mais investissent aussi dans la diversification (culture attelée, achat foncier en terre sèche et ont également les frais de leur expansion à payer -dettes pour culture attelée par exemple-);

Place du riz dans les différentes stratégies

La riziculture a été adoptée rapidement par tous les groupes "parce que c'est une culture rentable", mais elle est un enjeu différent pour chacun d'eux.

Pour les "jeunes paysans sans terre", la riziculture offre la perspective d'une installation prochaine, possible par les revenus dégagés sur une première parcelle qui permettent de prendre une terre en faire valoir indirect, ou d'acheter une chèvre, etc...

Pour les métayers-fermiers, la riziculture est un moyen de consolider l'expansion de leur exploitation, notamment par l'achat d'animaux, et parfois de foncier.

Pour les petits propriétaires, le riz irrigué est un moyen d'augmenter le capital d'exploitation (animaux, foncier).

Les moyens propriétaires ont deux types d'objectifs :

- les uns voient dans le riz la perspective de devenir des "gros" soit par extension de leur capital agricole, soit par investissement des revenus du riz dans une activité extérieure lucrative (commerce).

- les autres, bien installés dans leur exploitation, ont pour objectif de rester "moyens" tout en améliorant leur confort social, et en assurant un avenir à leurs enfants par l'école.

Les "gros" propriétaires (>2 cx) ont pour la plupart une stratégie d'expansion :

- soit agricole et foncière dans laquelle le riz prend la première place.

- soit para-agricole, par développement notamment d'entreprise de travail attelé, largement financé au départ par les revenus procurés par de grandes surfaces en riz.

Quelques uns parmi les "gros" propriétaires, âgés le plus souvent, ont adopté le riz très tard (1988) et y voient surtout une manière de mieux rentabiliser leur capital foncier, jusque là endormi

sous une culture de manière invendable, du fait de la crise des prix et des débouchés.

L'analyse d'exploitations issues des cinq groupes permet d'illustrer différents aspects et expressions de ces stratégies et de mieux comprendre comment la riziculture s'est insérée dans les systèmes d'exploitation de Grison Garde à partir de 1986 (Annexe 16).

Quelques éléments de réponse.

Grison Garde offre donc l'exemple d'un développement et important de la riziculture irriguée, amorcé avec le début de la contrebande (1986), renforcé en pleine crise des prix (1987) et qui atteint son rythme de croisière, au moment où une hausse des prix commence à se manifester. (1 semestre 1988).

Les stratégies décrites plus haut sont celles observées pendant les 2ème et 3ème trimestre 1988, quand des prix de vente en hausse, redonnent confiance aux producteurs.

Pourtant, et les chiffres de l'extension du riz en 1987 le prouvent, la crise des prix ne semble pas avoir aussi fortement ébranlé les exploitations de Grison Garde que celles de l'Arbonite. Trois types de raisons peuvent expliquer cet impact différent de la crise des prix :

La structure des exploitants

En 1987, au coeur de la crise des prix, beaucoup d'exploitations, même parmi celles qui se spécialisent très vite en riziculture, sont encore diversifiées et comptent à la fois des terres irriguées, des terres sèches et un jardin boisé qui fournit fruits, café, cacao, base alimentaire et économique traditionnelles. L'élevage bovin et est développé et fournit du lait, des revenus, occasionnellement de la viande.

Le riz vient s'ajouter à cette diversité comme un "plus" et les niveaux de revenus et de sécurité qu'il permet d'atteindre sont additifs et non soustractifs par rapport à ceux que procurait l'ancienne association vivrière à base de manioc. Là où dans l'Arbonite, on raisonne en termes de perte de revenus d'une monoculture, le riz est perçu à Grison Garde, même au coeur de la crise des prix, comme un "progrès" économique et alimentaire.

La position géographique et commerciale de Grison Garde dans le marché du riz.

La région du Nord compte un grand périmètre irrigué rizicole (Saint Raphaël, 1000 ha) où le riz est produit en alternance avec des

légumes et de multiples petites zones périodiquement submergées où sont cultivées en saison des pluies des riz submergés à faible rendement.

Dans la zone de piémont où se situe Grison Garde, le riz est irrégulier et rare, ce qui explique pour une part, le succès rencontré par la production de Grison Garde, commercialisée dans un rayon de trente km environ.

Bien que désenclavé par une route carrossable, depuis 1980, et intégré dans le réseau de marchés Niviers ruraux utilisés par la contrebande, Grison Garde semble avoir bénéficié pour sa riziculture d'une rente de situation liée à son éloignement des grands marchés et axes rizicoles. La crise a été répercutée plus sur les prix, poussés à la baisse, que sur les débouchés, le marché non saturé laissant une place au riz local.

La structure agraire de Grison Garde

La petite propriété est dominante sur le périmètre irrigué, même si le métayage, l'occupation (don familial et temporaire d'une terre à un jeune) et dans une moindre mesure le ferrage y sont des pratiques courantes.

L'importance de la petite propriété semble limiter la nécessité de recourir au crédit usuraire pour financer le foncier et la décapitalisation des exploitations est de ce fait probablement moins avancée à Grison Garde que dans les systèmes spécialisés du coeur de l'Artibonite. D'où une meilleure résistance à la crise, dont témoigne l'ampleur des investissements réalisés, en 1987 et 1988, par toutes les catégories de planteurs.

L'ensemble de ces facteurs expliquent que la contrebande de riz a été perçue à Grison Garde de manière nuancée :

- elle est une menace, sur les prix, plus que sur les débouchés, pour des producteurs assurés de pouvoir vendre dans leur zone.
- prix bas du riz Miami en 1987 étaient une opportunité économique pour les consommateurs pauvres du périmètre et des Mornes

L'ambiguïté producteur/consommateur, si nette à Verettes, en zone diversifiée de l'Artibonite, apparaît également à Grison Garde, dans le contexte d'un développement rizicole euphorique, et est à au compte, notamment, de la perception par les paysans de la fragilité de l'équilibre économique et alimentaire de leurs systèmes d'exploitation.

La perception de la contrebande et les stratégies d'adaptation qui en résultent, diffèrent, pour les producteurs agricoles selon le contexte dans lequel s'inscrit la production. Mais au sein d'un même système rural, elles diffèrent également selon la fonction ou la

combinaison de fonctions que remplissent les acteurs du système : production, commercialisation, consommation.

2.3- Impact de la contrebande sur la commercialisation du riz local et stratégies d'adaptation des commerçantes.

a) Impact de la contrebande sur le commerce du riz local.

Le fonctionnement du système de commercialisation du riz repose, nous l'avons vu, sur le prélèvement de marges unitaires faibles compensé par une vitesse de rotation du capital élevé, garantissant à la commerçante une rémunération de son travail satisfaisante.

L'afflux brutal de riz importé, moins cher que le riz local, a provoqué, dès l'automne 1986, un ralentissement général des activités commerciales pour le riz local, qui s'est répercuté rapidement aux autres vivres. Les flux habituels entre l'Artibonite et Port au Prince ont considérablement décru, les commerçantes se retrouvant bloquées dans les marchés urbains sans pouvoir vendre, ou obligées de vendre à perte.

Beaucoup d'entre elles disent avoir perdu, à cette époque, un capital important, sans avoir pu le reconstituer depuis, du fait d'un ralentissement global et durable de leurs activités : elles vendent moins, et surtout, fait plus grave, elles vendent moins vite. La vitesse de rotation de leur capital diminuant, leur bénéfice global en est réduit d'autant, ainsi que la rémunération de leur travail. (tableau 46)

Tableau 46 : Rémunération du travail de la Madam Sarah locale de l'Artibonite en fonction de la durée de vente du riz.

Bénéfice par marmite :	0,71 gourde
Bénéfice par voyage (400 marmites) :	284,00 gourdes
Rémunération du travail :	57 gourdes par jour
- vente de 2 jours :	31 gourdes par jour
- vente de 6 jours :	

b) Stratégies d'adaptation des commerçantes

Celles-ci ont varié selon le type de commerçante, son capital disponible, l'état de son réseau urbain, son éloignement des ports de la contrebande...

Les Madam Sarah de Port Prince, grâce à un capital important, ont diversifié leurs activités et intégré le riz Miami dans leur commerce.

Achetant aux contrebandiers dans les ports, elles l'ont redistribué dans leurs propres réseaux de province; créant ainsi une inversion des flux alimentaires traditionnels. D'autres produits de la contrebande ont été acheminés vers les zones rurales par les circuits des Madame Sarah de Port au Prince : concentré de tomate, farine, vaisselle...

Dans les zones rurales, même éloignées des grands axes régionaux un marché existait pour le riz Miami, du fait de son faible prix. Les Madame Sarah locales ont, elles aussi, investi dans l'achat de riz Miami à une échelle variant selon leur capital. Cependant le marché de province s'est avéré plus étroit que le marché urbain et a été, d'après les témoignages, rapidement engorgé par le riz ramené par toutes les Sarah commerçant avec la ville : la part d'activité de chacune d'elle s'en trouva réduite d'autant.

Ainsi, si le renversement des flux et la diffusion du riz Miami dans les campagnes ont été pour beaucoup de commerçantes un moyen de continuer à assurer la rotation de leur capital, cette stratégie restait malgré tout un pis-aller par rapport à leur niveau d'activité antérieure.

La diversification des produits commercialisés a été, pour les commerçantes locales précédemment spécialisées dans le riz, une tentative de réponse. Mais cette diversification s'est opérée par l'achat des produits de contrebande (concentré de tomate, farine, vaisselle...) plus que par reconversion vers d'autres céréales locales. Ce peu d'intérêt pour des céréales telles que le maïs ou le sorgho s'explique essentiellement par le fait que ces céréales subissaient le même phénomène de récession des prix et des débouchés que le riz local. Les commerçantes invoquent également des raisons de technicité différente dans la transformation, de réseaux de producteurs eux aussi spécialisés, ainsi que des raisons de "préférence" pour le riz ou les produits venant de l'étranger qui traduisent une hiérarchie dans le prestige social attaché à la commercialisation des différents produits.

Les revendeuses ont été touchées différemment par la crise du riz selon qu'elles étaient urbaines ou rurales.

Pour nombre des revendeuses rurales, surtout celles de l'Artibonite, le bénéfice retiré de la commercialisation du riz résidait dans le son de riz, valorisé par les cochons. Le riz Miami n'offrant pas

cette opportunité de commercialisation secondaire, à compromis l'activité de ces revendeuses.

Pour les revendeuses urbaines, les stratégies de vente utilisés par les gros commerçants ont représenté des opportunités économiques intéressantes.

c) Rôle des commerçants urbains

Alors que la commercialisation du riz était jusqu'en 1986, l'activité des femmes, l'arrivée du riz de contrebande va provoqué l'entrée de nouveaux acteurs dans la commercialisation du riz : les gros commerçants urbains et ruraux.

Dès l'été 1986, ils vont investir dans l'achat de riz Miami, des moyens importants et mobiliser leurs réseaux de distribution traditionnels pour le diffuser, dans les "boutik" rurales.

Ils vont également récupérer à leur profit les réseaux des marchandes les plus pauvres, en leur offrant de commercialiser pour eux du riz Miami, au détail, avec un crédit avantageux.

Les madame Sarah locales semblent avoir été durement et durablement touchées par cette concurrence nouvelle des commerçants urbains et ruraux disposant de moyens (capitaux, camions, entrepôts, réseaux...) avec lesquels elles ne pouvaient rivaliser.

L'entrée de ces gros commerçants et des contrebandiers urbains dans la commercialisation vivrière bouleverse les schémas haïtiens traditionnels et représente un risque de concentration oligopolistique dans un marché jusque là décentralisé, atomisé, et assez proche des conditions d'une concurrence parfaite.

d) Le cas de Grison Garde

L'expérience de Grison Garde offre l'exemple de la constitution d'un réseau de commercialisation de riz dans un contexte de contrebande florissante (1986-1987)

Le système de commercialisation qui jusqu'en 1986 assurait la distribution du riz pluvial et des autres céréales locales, s'est étoffé à partir de 1987 pour absorber l'augmentation forte de la production de riz irrigué local de. (tableau 47).

Tableau 47 : Évolution des surfaces et des quantités de riz à Grison Garde (1987-1988)

Période	Surfaces plantées (ha)	Quantités : tonne paddy
janvier-juin 1987	3	12
juillet-décembre 1987	19	76
janvier-juin 1988	43	172
juillet-décembre 1988	112	448
janvier-juin 1989	170	680

Source : Wampfler, 1989 (104)

La diffusion du riz irrigué de Grison Garde, dans les zones environnantes et jusqu'au Cap Haïtien, est le fait de deux groupes de commerçantes (Wampfler 1989, (104)

Les Madam Sarah aisées (35 % de l'échantillon d'enquête en 1988)

Elles disposent d'un capital supérieur à 100 gourdes, sont installées dans un commerce vivrier diversifié. Leur aire d'activité s'étend jusqu'au Cap Haïtien (30 km). Elles ont toutes intégré le riz Miami dans leurs activités en 1986 et début 1987 quand les prix étaient bas.

Les Madam Sarah à faible capital (65 % de l'échantillon de 1988)

Elles ont un capital très faible (< 50 gourdes). Elles sont spécialisées dans le commerce du riz local de Grison Garde et ont un rayon d'action limité aux zones environnantes.

Plus de la moitié de ce groupe sont des femmes jeunes qui se sont installées dans le commerce au moment du développement du

riz irrigué à Grison Garde, et sur la base d'une production familiale, le riz produit par un père ou un mari leur ayant permis d'accumuler le petit capital nécessaire au commerce.

Pour ce groupe, l'introduction du riz a été une opportunité économique moins cher à l'achat que tous les autres produits, il a permis à des femmes mêmes pauvres, de se lancer dans le commerce. Aucune parmi ces commerçantes n'avait commercialisé du riz Miami.

Dans la typologie établie pour l'Artibonite, on peut rapprocher les Madam Sarah aisées des Madam Sarah de Port au Prince ne viennent pas jusqu'à Grison Garde.

Si des correspondances sont possibles, il semble cependant que les performances économiques des commerçantes de Grison Garde n'atteignent pas les mêmes niveaux que celles des marchandes de l'Artibonite. L'enquête de 1988 montrait une variation importante de la valorisation du travail en fonction du prix d'achat du riz au producteur et de la quantité achetée par la marchande, donc de son capital disponible.

Le prix d'achat au producteur varie en fonction de la disponibilité globale de riz sur le périmètre au moment de l'achat, mais aussi en fonction du prix et de la disponibilité du riz importé.

Tableau 48 : Valorisation d'une journée de travail de revendeuse à Grison Garde (1988)

Prix d'achat	Quantité achetée	Bénéfice retiré	Valorisation d'une journée de travail
4 g/bol	12	17,5	5,8 g
	bols	g	9,7 g
4,5 g/bol	20	29,2	3,5 g
	bols	g	6,4 g
5 g/bol	12	11,5	2,8 g
	bols	g	4,6 g
	20	19,2	
	bols	g	
	12	8,7	
	bols	g	
	20	14,0	
	bols	g	

La valorisation d'une journée de travail est faible au regard des chiffres cités pour les Madame Sarah locales de l'Artibonite. Le prix d'une journée de travail agricole féminin, dans la zone, à la même période, est de 3 g.

Presque toutes les commerçantes valorisent leur journée de travail mieux que par un travail agricole. Cependant le niveau de capital disponible influence fortement les performances économiques des commerçantes. Enfin, même avec des résultats très faibles, le commerce reste pour les femmes une activité intéressante dans la mesure où le travail agricole féminin est rare sur le périmètre irrigué.

Dans ce contexte de performances économiques peu élevées et vulnérables par rapport à la contrebande, l'enquête de 1988 s'attachait à traduire la perception des commerçantes face à l'alternative riz local : riz importé.

80 % de l'échantillon étaient plus favorables au riz local qu'au riz importé (au moment de l'enquête) pour diverses raisons :

- . le riz local résout les problèmes de faim
- . il est disponible localement, donc évite les transports coûteux
- . il est disponible toute l'année à Grison Garde, avec des fluctuations de prix faibles
- . il est accessible même aux plus pauvres d'entre elles
- . il gonfle plus à la cuisson et a meilleur goût que le riz importé.

20 % des commerçantes interrogées étaient plus mitigées :

- . le riz rapporte peu aux Madames Sarah et profite surtout aux producteurs
- . il occasionne des travaux de vannage pénibles et longs et, de ce fait, réduit la valorisation de la journée de travail.

L'enquête menée en juillet 1988, s'insérait dans un contexte de développement local du riz irrigué, marqué d'une certaine euphorie, et dans une période où les prix du riz importé étaient à nouveau plus élevés et rendaient le riz local compétitif.

Pourtant, le souvenir de la crise des prix de 1986-1987 reste, très présent dans l'esprit des commerçantes. La majorité de celles interrogées en 1988 concluait que même si elles étaient favorables au développement du riz local, elles n'en achèteraient que tant qu'il serait moins cher que le riz importé. Si les prix du riz Miami venaient à tomber une nouvelle fois, elles délaisseraient le riz local pour acheter le riz Miami !

Cette option était beaucoup moins nette dans la fraction la moins favorisée des marchandes qui savaient qu'elles ne pourraient pas faute de capital, se lancer dans la commercialisation du riz Miami.

Les témoignages de revendeuses recueillis en juillet 1990 montrent que les stratégies de diffusion des commerçants urbains ont partiellement répondu au problème par les formules de crédit, par sac de riz, consenties aux revendeuses.

Facteurs limitant des stratégies d'adaptation des commerçantes

La souplesse des structures de la commercialisation vivrière traditionnel a permis, dans une certaine mesure, aux commerçantes de limiter l'impact négatif de la contrebande sur leurs activités, en y intégrant le riz et d'autres produits importés.

Deux facteurs ont limité l'efficacité de cette stratégie d'adaptation :

- la concurrence exercée avec efficacité par les commerçants urbains et ruraux, dans la commercialisation des produits de contrebande.

- la limite de la demande solvable, facteur d'étroitesse des marchés ruraux.

Cette limite de la demande solvable, si elle est mentionnée par la plupart des commerçantes interrogées dans les différentes régions haïtiennes pose néanmoins question, dans le cadre du marché rural du riz, mais aussi plus globalement, au niveau du marché de la contrebande ? Comment une économie à ses différentes échelles, peut elle fonctionner sur une base monétarisée, en achetant davantage qu'elle ne produit ?

2.4- Impact de la contrebande de riz sur les consommateurs

a) Méthodologie

La contrebande ayant eu en 1986 et 1987 un impact important sur la consommation tant urbaine que rurale, il nous a paru intéressant de mener l'analyse à un niveau global tout d'abord, avant de l'aborder dans le cadre des systèmes ruraux rizicoles.

Le principal support méthodologique de cette analyse est l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages de l'IHS /USAID, menée en 1987 (1988-47)

Cette enquête, réalisée au moment des plus fortes "importations" alimentaires reflète partiellement l'impact de la contrebande sur l'alimentation.

Elle est complétée, pour les besoins de notre analyse, par les résultats de nos propres enquêtes qualitatives, menées en 1990 en milieu urbain et rural, auprès des différents types d'acteurs sociaux dont il s'agissait d'essayer de cerner rétrospectivement la perception de la contrebande.

La contrebande a modifié les deux facteurs limitant la consommation du riz, à savoir :

- . sa disponibilité globale nationale et urbaine plus particulièrement ;

- . son prix, qui a fortement chuté à partir de fin 1986.

b) Impact sur la disponibilité du riz

Si l'on retient comme base de calcul ; les exportations américaines à destination d'Haïti (Tableau 30 : la disponibilité globale production et importations) aurait été de 1987, de environ 183 850 tonnes de riz décortiqué, correspondant à une consommation de 34,5 kilos par personne et par an.

Sur les mêmes bases méthodologiques, Kite et Prior estimaient cette consommation à 19,8 kg/tête/an en 1980.

Tableau 49 : Disponibilité du riz de 1987 à 1989.

	1987	1988	1989
Production estimée décortiquée pour consommation humaine (tonnes)	90 000	90 000	90 000
Importations (tonnes)	93 843	54 364	78 748
Disponibilité totale (tonnes)	183 843	144 364	168 748
Population totale		5 332 000	
Disponibilité par an par capita (kilos)	34,5	27,0	31,6

La contrebande aurait donc permis un accroissement de consommation de 14,7 kg/tête/an entre 1980 et 1987, représentant une ration calorique supplémentaire de 145 Cal/personne/jour (Tableau 50).

Tableau 50 : Augmentation de la disponibilité en riz par rapport aux estimations 1980.

Si, à titre indicatif, on pousse le calcul plus loin, cet apport supplémentaire théorique de 145 Cal/jour, représente le tiers du déficit calorique moyen calculé en 1977-80-81 (soit 419 cal/jour/pers) (cf. 1990 -54-).

c) Impact de la contrebande sur le pouvoir d'achat

Bien que le niveau officiel des salaires n'ait pas augmenté après 1986, la première période de la contrebande (1986-87) a contribué à augmenter le pouvoir d'achat urbain par une baisse des prix à la consommation (- 16 % en 1987 par rapport à 1986) et aussi une multiplication des petits emplois dans le secteur informel.

En milieu rural, l'analyse de l'évolution du pouvoir d'achat est un exercice plus délicat. On estime que les revenus ruraux auraient baissé de 25 % en 1987 (1987 USAID -99-). Mais ce chiffre global ne reflète pas une réalité rurale différenciée selon les régions, les systèmes de production et surtout les catégories sociales.

d) La consommation de riz en 1987

L'enquête IHSI/USAID menée en 1987 permet de situer la consommation de riz à l'échelle nationale, en période de fortes importations (Tableau 51).

La consommation moyenne de riz dans l'échantillon enquêté, serait de 77 g/pers/jour, soit une consommation annuelle de 28,1 kg/personne (celle-ci variait entre 9 et 19,8 kilos dans les enquêtes de 1980).

Le riz participerait pour 15,4 % à la ration alimentaire moyenne. La consommation de riz serait la plus élevée dans les villes de province - portes d'entrée de la contrebande - (35,7 kg/tête/an), suivies par Port au Prince (34,3 kg/tête/an) mais laissant loin derrière, les zones rurales avec 24,8 kg/tête/an, en moyenne (Tableau 52).

Alors que le riz représente jusqu'à 19 % de la ration alimentaire quotidienne en zone urbaine, ce chiffre tombe à 14 % en zone rurale, au profit d'une augmentation de la consommation de maïs et de sorgho.

Enfin, le riz est une consommation fortement liée à l'échelle des revenus : dans le groupe des revenus inférieurs à 2 000 gourdes par ménage (400 \$), la consommation de riz est de 7,6 kg/tête/an, alors que chez les ménages à revenus supérieurs à 4 000 \$ an elle est de 40,8 kg/tête/an.

Les résultats de cette enquête, amenèrent à la conclusion que si la consommation du riz a globalement augmenté d'un tiers entre 1980

et 1987, grâce à la contrebande, les schémas traditionnels de consommation n'en sont pas pour autant bouleversés :

- la consommation du riz reste plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un avantage pour les villes de province ;
- le riz est consommé d'abord par les catégories sociales les plus aisées.

Toutefois, on note un glissement de la consommation du riz vers les bas revenus, notamment urbains, et des effets de substitution importants entre le riz, le maïs, et le sorgho, ce dernier étant le premier produit remplacé par le riz dans la ration alimentaire, quand les prix relatifs évoluent favorablement (Tableau 53).

Tableau 53 : élasticité de la demande, de l'offre/prix de quatre céréales. élasticités croisées (1987).

1987	Milieu urbain	Milieu rural
Élasticité de la demande		
prix : riz	- 0,56	- 0,74
maïs	- 0,56	- 0,89
sorgho	- 0,86	- 0,94
blé	- 0,60	- 0,75
Élasticités croisées		
riz-maïs	0,10	0,30
riz-sorgho	0,04	0,09
riz-blé	0,20	0,01
maïs-riz	0,15	0,20
sorgho-riz	0,06	0,15
blé-riz	0,20	0,10
Élasticité offre		
riz	0,85	0,97
maïs	0,83	0,96
sorgho	0,95	1,10
blé	0,84	0,97

e) Perception de la contrebande par les consommateurs

Si les effets de la contrebande sur la consommation sont assez faciles à caractériser en milieu urbain, les réactions des consommateurs ruraux sont plus ambiguës.

Nos enquêtes de juillet 1990 montrent dans le milieu rural, deux perceptions différentes de la contrebande :

- les populations, dont les revenus habituellement importants, ont été compromis par la contrebande en 1987 (gros producteurs agricoles, commerçantes...) en témoignent comme d'une crise des prix, mais n'évoquent pas de conséquences particulières sur leur propre consommation alimentaire, qui s'est maintenue à un niveau satisfaisant ;

- les populations à bas revenus (ouvriers agricoles, petits paysans et commerçantes...) ou à revenus fixes (fonctionnaires, infirmières...) évoquent la contrebande de 1987 comme une période bénie où la nourriture achetée sur le marché était peu chère, et où ils accédaient à des produits de consommation jusque là hors de leur portée financière : le riz, la farine, le whisky, le poisson...

Cette augmentation du pouvoir d'achat sera un événement conjoncturel, compromis dès 1988, autant en milieu urbain que rural, par l'inflation.

Dans les débats qui opposent en Haïti, partisans du libéralisme et défenseurs de l'autosuffisance alimentaire, l'agriculteur, l'industriel - hypothèque - sont des figures couramment évoquées, alors que celle du consommateur est souvent absente.

Pourtant, une grande partie de la population haïtienne est d'abord consommatrice sur le marché vivrier, pendant de longues périodes de l'année ce qui permet de comprendre la perception largement positive de la contrebande de 1987, même en milieu rural, et devrait inciter tous ceux qui réfléchissent au problème économique haïtien, à intégrer davantage les besoins du consommateur.

Pour la clarté de l'exposé, nous avons jusqu'à présent distingué les fonctions de production, de commercialisation et de consommation qui, dans la réalité, interfèrent au quotidien, et dont les stratégies paysannes sont la résultante.

Les enquêtes réalisées en 1988 et 1990 nous ont permis d'approcher, de manière concrète, les réalités quotidiennes dans différentes zones rizicoles.

Ce sont ces réalités, et leur dimension humaine que souhaitent traduire les quelques monographies familiales qui vont suivre.

III - 1988-1990 VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE ? LE TEMPS DES BILANS ET DES QUESTIONS

1988, avec la brutale hausse des prix importé et le ralentissement temporaire des activités de la contrebande de riz, marque la fin de l'âge d'or de la contrebande, et la mise en place progressive d'un nouveau mode de régulation économique et social : la contrebande doit intégrer les contingences du marché intérieur, des mouvements sociaux, et, dans une moindre mesure, les velléités politiques de ses opposants.

Elle n'en est pas pour autant ralentie, mais semble se stabiliser à des niveaux de prix qui laissent une chance de concurrence aux productions vivrières intérieures. Cependant la période de crise de 1986-87 a laissé des traces importantes qui limitent les capacités des systèmes ruraux à retrouver un équilibre de fonctionnement optimal.

Un regard préliminaire sur l'impact macro économique de la contrebande permettra de résituer cette nouvelle recherche d'équilibre dans les systèmes ruraux rizicoles dans une perspective plus globale.

1 - Impact de la contrebande sur l'économie et la société haïtienne

1.1- Impact de la contrebande sur l'activité économique

Le bilan est différencié selon que l'on considère l'activité des villes portuaires, l'enrichissement individuel et la répartition de la rente générée par la contrebande, ou l'exode rural.

a) L'activité des villes

La contrebande a stimulé l'activité économique des ports de province, dès leur ouverture en 1986, en créant de multiples petits emplois (déchargement des bateaux, entreposage transport), en injectant des quantités d'argent importantes dans les circuits d'échange des villes ; en créant des besoins de consommations nouveaux temporairement satisfaits par l'augmentation d'achat en 1986 et 1987. L'USAID estime à 100 000 le nombre d'emplois créés par la contrebande.

Dans toutes les villes, les constructions se multiplient - du bidonville à la villa de luxe - les vélos, voitures, les transistors prolifèrent, donnant une impression d'amélioration du niveau de vie global.

- Ainsi quand le gouvernement, en réponse à la guerre du riz, veut refermer le port de Gonaïves en 1987, il en est empêché par des manifestations populaires urbaines.

Alors que la contrebande duvaliériste concentrait ses profits entre, les mains de quelques privilégiés, la contrebande "décentralisée" d'après 1986, redistribue partiellement la rente générée, à toutes les couches sociales urbaines, qui, de ce fait, deviennent les vibrants défenseurs et les appuis politiques déterminant de ce système.

Cependant, la croissance effrénée des villes a son revers : les infrastructures sous dimensionnées, sont dégradées par l'activité économique, qui ne contribue pas à les renouveler (rues trop étroites et défoncées, manque d'eau, de logement, de service d'hygiène publique, etc...)

L'amélioration du niveau de vie, si elle est effective à très petite échelle pour les petites gens, ne se vérifie pas au niveau de la collectivité.

b) Bénéfices de la contrebande

Par contre, cette amélioration du niveau de vie est flagrante chez les contrebandiers qui, en quelques mois, accumulent des fortunes. L'USAID estime à 30 millions de dollars par an les profits de la contrebande actuelle (USAID, 1990).

D'après nos calculs, si la contrebande de riz porte sur 100 000 tonnes de riz par an (USA + Dominicaine), à raison d'un bénéfice de trois dollars par sac, elle rapporte environ six millions de dollars haïtiens par an, soit 20 % des bénéfices totaux estimés de la contrebande globale.

Même à un taux de change de 50 %, il reste encore quatre millions de dollars US de profit. La reconversion du bénéfice en gourdes, en dollars US est une préoccupation croissante des contrebandiers.

Les profits sont partiellement réinvestis en Haïti, dans la construction et l'achat de terrains constructibles autour des villes. Ces investissements sont actuellement lucratifs parce qu'une importante fraction de la diaspora haïtienne, qui à l'étranger détient des dollars US, investit dans l'immobilier en Haïti pour assurer un retour éventuel ou loger la famille restée au pays.

Les investissements des profits de la contrebande dans l'agriculture sont rares -quelques gros commerçants ruraux achètent de la terre, sans forcément la travailler- et aucun investissement dans l'industrie n'a été observé.

c) L'exode rural

La contrebande, en créant de petits emplois, même temporaires, dans les ports, suscite un nouvel exode rural, ayant une intensité différenciée selon les régions.

La journée d'un ouvrier agricole lui rapporte trois à dix gourdes selon la région, le type de travail. Pour un travail de 9 heures, un débardeur gagne dix dollars de jour, quinze dollars par nuit, à Miragoane s'il est attaché à un seul bateau, il gagnera au minimum cent dollars US par mois, le double s'il trouve un parrainage efficace sur un second bateau.

Même si le parrain prélève un pourcentage sur cette somme, ce qui restera au débardeur sera toujours supérieur aux vingt-cinq dollars US que l'ouvrier agricole aura pu gagner, s'il a trouvé 25 jours de travail à fournir...

Ce calcul simple explique l'attrait qu'exercent les ports sur les populations des campagnes, les paysans sans terre, les ouvriers agricoles.

Les conséquences de cet exode commencent à être visibles au niveau des villes dont la population s'accroît vite avec tous les problèmes liés ; au niveau de certaines régions agricoles proches des zones portuaires où les paysans se plaignent de manquer de main-d'oeuvre, ou, au mieux, de devoir la payer de plus en plus cher pour une quantité de travail réduite.

La redistribution partielle de la rente générée par la contrebande, aux différentes couches sociales urbaines, est donc à l'origine d'une augmentation des revenus individuels, favorisant la consommation locale, augmentant la vitesse de rotation de l'argent, et stimulant globalement l'activité économique des villes.

Les retombées économiques sur les campagnes sont plus ambiguës : instabilité des cours des produits vivriers, liés par le biais de la contrebande, aux fluctuations du marché international ; marché de l'emploi agricole bouleversé ; exode rural ; mais aussi, au moins en 1987, augmentation du pouvoir des consommateurs ruraux.

L'hypothèse que la contrebande élargit le fossé entre villes et campagnes, si elle s'avère vérifiée à certains points de vue, doit donc malgré tout être nuancée.

1.2- Impact macro-économique de la contrebande de riz

Le montant de devises nécessaires aux "importations" haïtiennes de riz en 1989, s'élève, de source américaine, à 30 032 000 \$ US (Tableau 39 et Annexe n° 15).

Ce montant est en augmentation constante depuis 1986.

La dévaluation de 50 % de la gourde par rapport au dollar US en 1990 accentue l'ampleur du problème macro-économique, car

agricole, industrielle, se pose donc, avec d'autant plus d'acuité que la progression de la consommation du riz ne semble pas limitée aux classes sociales aisées mais concerne, à des degrés certes variables, l'ensemble de la société haïtienne.

En 1987, l'augmentation de la consommation peut s'expliquer par l'augmentation importante du pouvoir d'achat, résultant de la baisse des prix.

Par contre, dès 1989, du fait de la hausse des prix de la consommation, l'argument n'est plus valable et d'autres hypothèses doivent être examinées.

La redistribution partielle de la rente générée par la contrebande, à travers les emplois créés dans le secteur informel et les flux d'argent liés à la corruption peut être un élément de réponse.

L'analyse de la formation du prix d'un sac de riz en 1990 permet une estimation de la rente redistribuée par la contrebande de riz dans l'économie haïtienne.

Cette décomposition qui nous a été fournie par un "importateur" et vérifiée dans plusieurs ports différents, montre la répartition actuelle de la rente de la contrebande de riz :

- 70 % du prix vente détail vont aux exportateurs américains ;
- 10 % du prix vente détail vont aux armateurs ;
- 7 % du prix vente détail vont aux douaniers corrompus ;
- 1 % du prix vente détail vont aux ouvriers du ports ;
- 7 % du prix vente détail vont aux contrebandiers ;
- 5 % du prix vente détail vont aux grossistes-détaillants.

Notons que :

- la part du contrebandier varie entre 17 et 7 % du prix final selon qu'il est "importateur et armateur", ou seulement "importateur" ;

- la part de l'appareil d'État corrompu et celle de "l'importation" sont égales ;

- la part redistribuée au petit peuple des villes portuaires est faible (1 %) ;

- les grossistes et détaillants se partagent 5 % du prix final, ce qui porte à 6 % au total la part de la rente redistribuée aux échelons inférieurs de la filière, et 30 % si on intègre la part des contrebandiers et douaniers.

La répartition de la rente évolué de 1986 à 1990. Les estimations, faites sur des moyennes ne reflètent qu'une tendance

globale annuelle, et ne traduisent pas des phénomènes de prix ponctuels probablement liés à des pratiques de dumping (1987).

Elles permettent cependant de mettre en évidence une baisse de la part du prix de détail revenant à la filière haïtienne (de l'armateur à la détaillante), passant de 66 à 30 % entre 1986 et 1990. Comme il est peu probable que la part revenant aux échelons inférieurs de la filière (ouvriers, détaillantes) ait variée de manière importante, on peut en conclure que les bénéfices des contrebandiers ont été élevés aux premiers temps de la contrebande, puis ont diminué, notamment à cause de la dévaluation de la gourde par rapport au dollar US.

La rente liée au riz importé n'est qu'une faible partie de la rente totale générée par la contrebande.

Face à la question de l'évolution de la demande solvable, la vitesse de rotation de l'argent est un autre élément de réponse, suggéré par la théorie économique, et quotidiennement mis en pratique en Haïti, dans les filières de commercialisation par exemple.

Une dernière hypothèse ouvre des perspectives de recherche. Le commerce avec la Dominique, phénomène traditionnel à la frontière haïtienne, porte sur des produits locaux haïtiens ou Dominicains, mais aussi des produits importés et évolue en fonction des cadres économiques respectifs des deux pays.

Tant que le marché du riz était protégé en Haïti, une contrebande de riz limitée existait, en provenance de Dominique.

La libéralisation économique haïtienne, reversant les sens des intérêts économiques entre les deux pays, n'aurait-elle pas aussi provoqué un renversement des flux de contrebande de riz?

Dans cette hypothèse, la totalité des quantités de riz importées ne serait donc pas consommée en Haïti, ce qui apporterait une part de réponse à l'évolution de la demande solvable.

L'hypothèse de la fuite du riz de contrebande vers la Dominique est fondée sur quelques témoignages, mais demanderait à être approfondie.

b) Des prix élevés, pourquoi ?

L'évolution des prix montre en 1990, un retour à un niveau de prix proche de celui d'avant la crise de 1986, pour trois produits vivriers clé : le riz, le maïs, le sorgho.

On a vu l'importance du rôle du prix du riz Miami dans l'évolution globale du prix du vivrier haïtien.

A partir de 1988, le prix du riz importé est en hausse, lié notamment à une hausse du prix du riz sur le marché international.

L'hypothèse d'une fuite de quantités importantes de riz de contrebande vers la Dominique pourrait être un élément de réponse justifiant le maintien d'un prix élevé, à un niveau d'importation élevé.

DOSSIER DE TABLEAUX HORS-TEXTE

Figure 1 : Aide alimentaire en céréales, Haïti, 1976-1985.

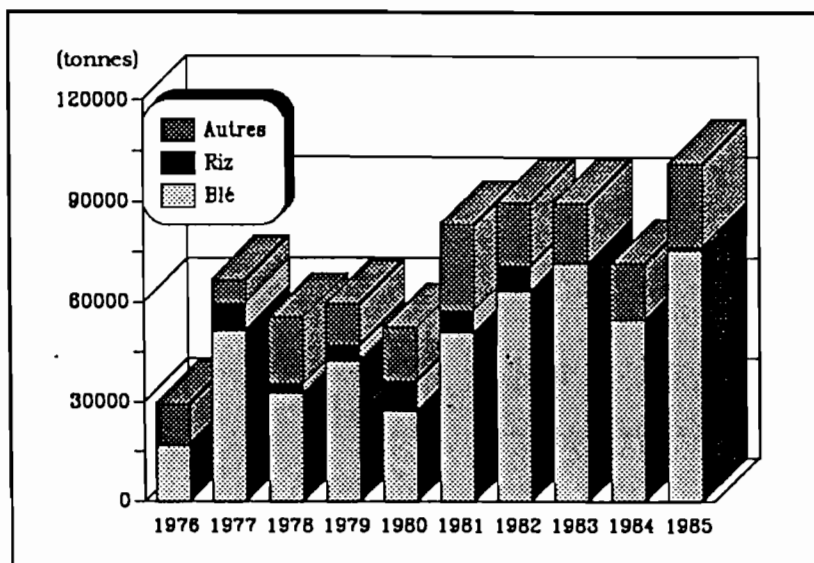


Tableau 2 : Tenure de la terre en Artibonite.

Surface des parcelles	Nombre de parcelles	Total (%)	Surface (ha)	Total (%)
0-1 hectare	20 118	79,9	11 647	39,5
1-5 hectares	7 578	26,7	11 367	38,6
5-10 hectares	492	1,7	2 952	10,0
10-15 hectares	82	0,2	984	3,3
> 15 hectares	83	0,2	2 483	8,4
Total	28 353	100,0	29 433	100

Source : IDB Washington, cité par Delatour & Duret, Biblio n° 27, 1984.

Tableau 3 :
Système rizicole intensifié
ex : Maugé (Artibonite)

Variété améliorée qualité supérieure
Mécanisation du labour
Forte dose d'engrais

Variété : Madame Gougousse
Rendement : 3,9 t/ha (paddy)
Prix vente riz (producteur) : 2,4 gourdes/kg (paddy)
Prix journée travail : 10 gourdes
Prix du foncier : achat : 6 000 \$/cx = 4 651 \$/ha
fermage : 400 \$/cx/an = 310 \$/ha/an

	Quantité par hectare (kg) (H/J)	Coût unitaire (g)	Coût total propriétaire + 100 % travail (g/ha)		Coût total fermier + 70 % travail salarié (g/ha)	
				% T frais		% T frais
Intrants						
semences	50 kg/ha	2,4	120		120	
engrais	390 kg/ha	1,8	702		702	
Total intrants			822	27	822	25
Travail						
pépinière	8 H/J	10	80			
préparation sol	16 H/J		160			
motoculteur	1 H/J	124 \$/ha	620		620	
repiquage	36 H/J		360			
sarclage	46 H/J		460			
fertilisation	2 H/J		20			
irrigation	2 H/J		20			
récolte	46 H/J		460			
Total jours travail	157		2 180		1 092	
Total charges salariales	(109)		2 180	73	1 712	52
Coût du foncier	1	1 550	0	0	775	23
Coût production total			3 002	100	3 309	100

	Coût de production total (g/ha/cy)	Produit brut (g/ha/cy)	Valeur ajoutée (g/ha/cy)	Revenu agricole (g/ha/cy)	Rémunération (j/travail familial)	Productivité du travail		Taux de profit* (%)
						(g/HJ)	(kg/HJ)	
Propriétaire + 100 % travail salarié	3 002	9 360	8 538	6 358	—	54,3	24,8	47
Fermier + 70 % travail salarié	3 309	9 360	8 538	6 051	116	54,3	24,8	

* Le taux de profit n'est calculé que dans les cas de 100 % travail salarié.

Tableau 4 :
Système rizicole semi-intensifié

ex : Torbec (sud)
ex : Grison Garde (nord)
ex : Artibonite

Variété améliorée qualité ordinaire
Pas de mécanisation
Engrais mais insuffisant

Variété : Cica 8
Rendement : 3,1 t/ha
Prix vente riz (producteur) : 2 gourdes/kg (paddy)
Prix journée travail : 10 gourdes/H/J
Prix du foncier : achat : 6 000 \$/cx = 4 651 \$/ha
fermage : 400 \$/cx/an = 310 \$/ha/an

	Quantité par hectare (kg) (H/J)	Coût unitaire (g)	Coût total propriétaire + 50 % travail salaire (g/ha)		Coût total fermier + 50 % travail salaire (g/ha)		Coût total métayer + 50 % travail salaire (g/ha)	
Intrants				% T frais		% T frais		% T frais
semences	50 kg/ha	2	100		100		100	
engrais	193 kg/ha	1,8	348		348		348	
Total intrants			448	29	448	19	448	12
Travail								
pépinière	8 H/J	10						
préparation sol	74 H/J							
motoculteur	0 H/J							
repiquage	38 H/J							
sarclage	46 H/J							
fertilisation	2 H/J							
irrigation	2 H/J							
récolte	46 H/J							
Total jours travail	216							
Nombre jours travail familial	(108)	"						
Total charges salariales		10	1 080	71	1 080	47	1 080	30
							1/3 produit	brut
Coût du foncier			0	0	775	34	2 066	58
Coût production total			1 528	100	2 303	100	3 594	100

	Coût de production total (g/ha/cy)	Produit brut (g/ha/cy)	Valeur ajoutée (g/ha/cy)	Revenu agricole (g/ha/cy)	Rémunération (j/travail familial (g/ha/cy)	Productivité du travail	
						(g/HJ)	(kg/HJ)
Propriétaire + 50 % travail familial	1 528	6 200	5 752	4 672	43,2	26,6	14,3
Fermier + 50 % travail familial	2 303	6 200	5 752	3 897	36	26,6	14,3
Métayer + 50 % travail familial	3 594	6 200	5 752	2 606	24	26,6	14,3

Tableau 5 :
Système rizicole non intensifié

ex : Artibonite
ex : petits périmètres irrigués nord

Variété traditionnelle
Pas de mécanisation
Pas d'engrais

Variété : Toro cristal
Rendement : 1,8 t/ha paddy
Prix vente riz (producteur) : 2 gourdes/kg
Prix journée travail : 10 gourdes/H/J
Prix du foncier : achat : 6 000 \$/cx = 4 651 \$/ha
fermage : 400 \$/cx/an = 310 \$/ha/an

	Quantité par hectare (kg) (H/J)	Coût unitaire (g)	Coût total propriétaire + 80 % m.o. familiale (g/ha)		Coût total fermier + 80 % m.o. familiale (g/ha)		Coût total métayer + 80 % m.o. familiale (g/ha)	
				% T frais		% T frais		% T frais
Intrants								
semences	50 kg/ha	2	100		100		100	
engrais	0		0		0		0	
Total intrants			100	20	100	8	100	6
Travail		10						
pépinier	8 H/J							
préparation sol	74 H/J							
motoculteur	0 H/J							
repiquage	38 H/J							
sarclage	46 H/J							
fertilisation	2 H/J							
irrigation	2 H/J							
récolte	32 H/J							
Total jours travail	202							
Nombre jours travail- familial	161							
Total charges salariales	41		410	80	410	32	410 1/3 récolte	24
Coût du foncier		310 \$/ha	0	0	775	60	1 200	70
Coût production total			510	100	1 285	100	1 710	100

	Coût de production total (g/ha/cy)	Produit brut (g/ha/cy)	Valeur ajoutée (g/ha/cy)	Revenu agricole (g/ha/cy)	Rémunération (j/travail familial (g/ha/cy)	Productivité du travail	
						(g/HJ)	(kg/HJ)
Propriétaire	510	3 600	3 500	3 090	19	17,3	8,9
Fermier	1 285	3 600	3 500	2 315	14,3	17,3	8,9
Métayer	1 710	3 600	3 500	1 890	11,7	17,3	8,9

Tableau 6 : Variation du coût de la main-d'œuvre dans différentes régions rizicoles, 1990.

	Coût g/H/J	Remarques
Artibonite	10	7-6
Nord	5-10	7
Verettes	5	6
Foscave	5	6
Torbec		
Mornes	3	

Tableau 7 : Coût du foncier dans différentes zones irriguées haïtiennes.

	Coût du foncier (\$/cx)	Fermage (\$/cx/an)	Sources
Artibonite grand périmètre	4 000-6 000	400-500	Enquêtes personnelles, 1990
Artibonite petit périmètre	3 500	300-400	"
Nord : Saint Raphaël	2 000	250	Biblio n° 69
Nord : Grison Garde	3 000-4 000	400-500	Enquêtes personnelles, 1990
Sud : Foscave	4 000	400	Biblio n° 86
Sud : Torbec	4 000	400	Enquêtes personnelles, 1990

Tableau 9 : Comparaison économique entre le riz irrigué et d'autres cultures de l'Artibonite.

Gourdes/ha/an	Riz	Mais	Tomate	Aubergine	Oignon	Haricot	Patate douce
Temps de travail (h/j/ha)	212	69	214	487	216	52	84
Rendement (t/ha/cy)	3,8	1,8	14,5	10,2	9,4	0,9	0,8
Coût de production	1 741	1 347	3 020	6 095	4 940	1 633	1 558
Revenu net (gourdes/ha)	4 553	2 053	4 204	2 355	7 060	2 367	1 952

Tableau 10 : Comparaison économique entre différents systèmes de culture de la Plaine du Nord.

Gourdes/ha/an	Canne	Banane	Tomate-tabac	Vivrier Manioc
Temps travail (hj/ha/an)	100-200	100-200	200-400	150-250
Valeur ajoutée	2 000 à 4 000	12 000 à 22 000	1 500 à 8 000	1 100 à 3 000/1 000
Revenu net	1 100 à 1 500	12 000 à 20 000	1 000 à 6 000	600 à 2 500
Rémunération du travail familial (gourdes/j)	800 à 900	500 à 1 400	10 à 50	5 à 15
Productivité du travail (gourdes/j)	8/20-35/45	100 à 180	6/-10 à 30	4/5 à 20/40
Taux de profit (%)	5 à 15	60 à 100	20 à 40	10 à 30

Source : IRAM/AGRICOP, 1987 (49).

Tableau 10 : (suite).

Gourdes/ha/an	Riz irrigué (2 x/an)	Riz lagon
Temps de travail (h/j/ha)	400-500	110-270
Valeur ajoutée	6 000-14 000	2 000-4 000 à 6 000
Revenu net	3 000-10 000	1 000-4 000
Rémunération travail familial	10-50	7-40
Productivité du travail	10-50	10-30
Taux de profit (%)	5 à 40	5-20

Source : Wampler, 1988 (104).

Tableau 11 : Budget de culture en système riz semi-intensifié avec recours à un crédit usuraire

Budget de culture du système rizicole semi-intensifié en métayage avec recours à un crédit usuraire (100 %)			
Coûts de production	3 594,0 g		
Montant de l'emprunt	1 500,0 g	à 100 % sur 5 mois	
Montant de remboursement	3 000,0 g		
Coûts de production totaux	5 094,0 g		
Revenu agricole	1 106,0 g	(soit 58 % de baisse de revenu)	
Rémunération journée travail familial	10,2 g		

Tableau 13 : Diagramme de commercialisation du riz local

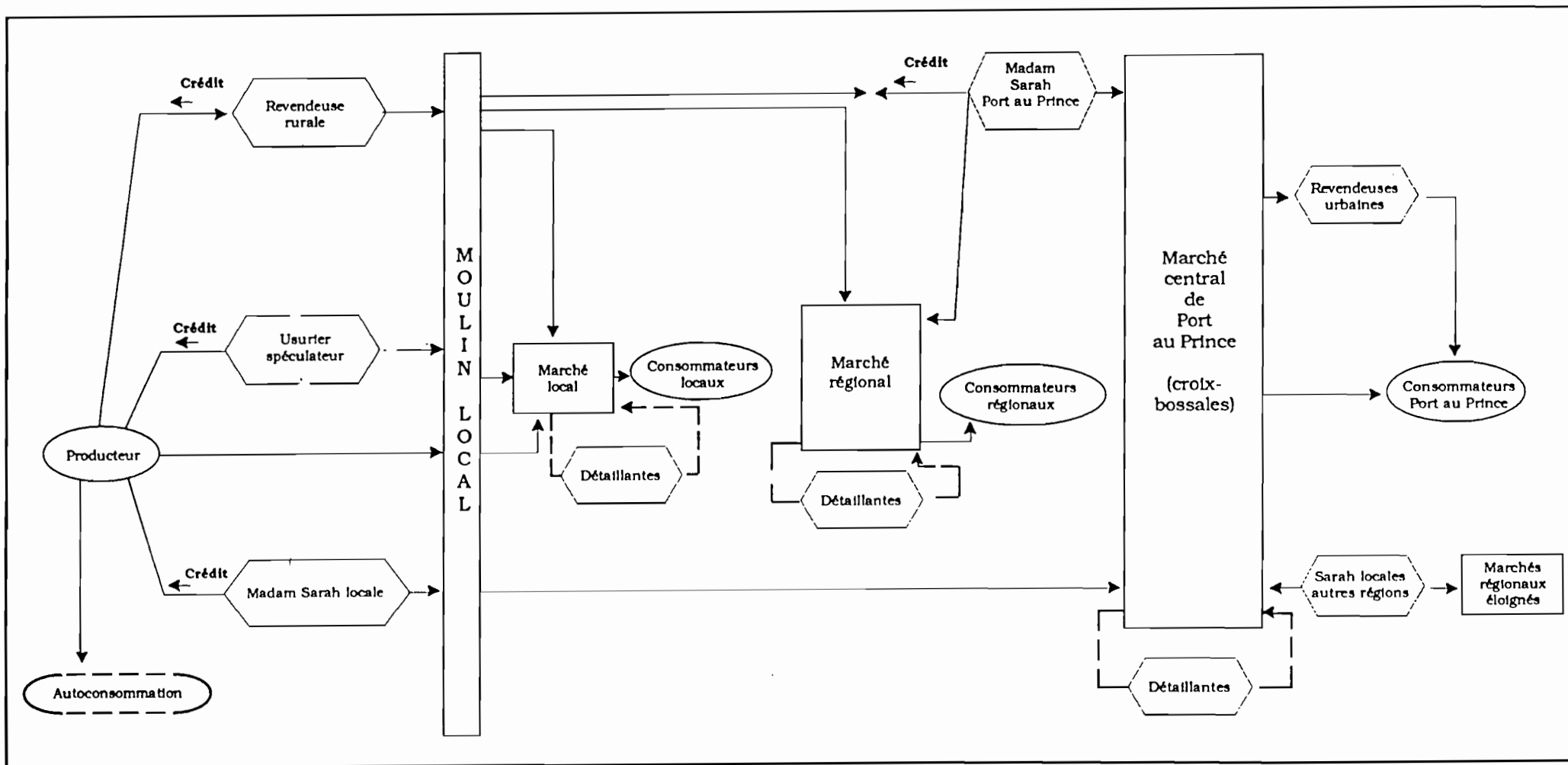


Tableau 15 : Prix de détail du riz local relevés sur 7 marchés (juillet 1990) [gourdes/marmite].

Marchés	Riz local qualité ordinaire (gourdes/m)	Riz local qualité supérieure (gourdes/m)
Urbains		
Lester	10	12
Pont Sonde	10	12
Cap Hatien	15	15-16-18
Croix bossales (Port au Prince)	10-13	15
Les Cayes	12	14-15
Ruraux		
Grison Garde	12	14
Verettes (Artibonite)	11	14,5

Tableau 16 : Formation du prix de vente au détail d'une marmite de riz (juillet 1990).

	Gourde	Pourcentage
Producteur	7,000	70
Moulin (décorticage-étuvage)	0,840	8,4
Transport	0,275	2,7
Entreposage (Port au Prince)	0,175	1,8
Marge de la Madam Sarah locale	0,710	7,1
Marge des détaillantes urbaines	1,000	10
Prix de vente au détail	10,000	100

(Voir annexe n° pour détail de calcul).

Tableau 17 : Rémunération du travail de la Madam Sarah locale.

Bénéfice par marmite	0,71 gourde
Bénéfice par voyage (400 m)	284,00 gourdes
Rémunération du travail :	
- vente de 2 jours	57 gourdes par jour
- vente de 6 jours	31 gourdes par jour

Tableau 18 : Bilan de disponibilité alimentaire

	1979	1980	1981
Besoins alimentaires moyens Cal/j/capita (normes recommandées pour Haïti par l'Institut Caribéen de nutrition et d'alimentation)	2 270	2 270	2 270
Disponibilité alimentaire j/capita-Cal	1 842	1 873	1 828
dont			
— fournie par la production agricole (Cal) :	1 428	1 413	1 388
• en pourcentage du total des disponibilités (%)	77	75	75
— fournie par les importations (Cal) :	414	460	450
• en pourcentage du total des disponibilités (%)	23	25	25
Taux de couverture par la production agricole des besoins alimentaires (%)	63	62	61
Déficit alimentaire total (Cal)	428	397	432
Déficit alimentaire total (%)	18,8	17,5	19

Source : D. Kernel Torrès, P.J. Roca (1990 [54]).

Tableau 19 : Comparaison de différents prix de riz (US \$ cents/livre)

	Prix US	Port au Prince prix détail	Haiti prix importation
1959	8.3	9.8	9.6
1960	8.2	8.7	—
1961	9.4	9.6	—
1962	9.3	8.8	13.5
1963	8.8	9.1	14.1
1964	8.3	11.5	12.5
1965	8.1	12.4	14.2
1966	8.3	12.6	14.9
1967	8.6	13.6	15.3
1968	8.5	14.9	19.9
1969	8.6	13.6	16.6
1970	8.9	15.5	44.2
1971	9.1	16.1	14.1
1972	13.5	18.1	12.7
1973	27.4	21.3	17.8
1974	19.9	23.7	19.4
1975	17.3	34.3	25.8
1976	14.1	32.1	11.1
1977	20.9	33.8	19.6
1978	16.2	31.4	25.3
1979	21.3	39.8	11.0
1980	22.6	46.0	37.9
1981	24.0	57.2	22.3

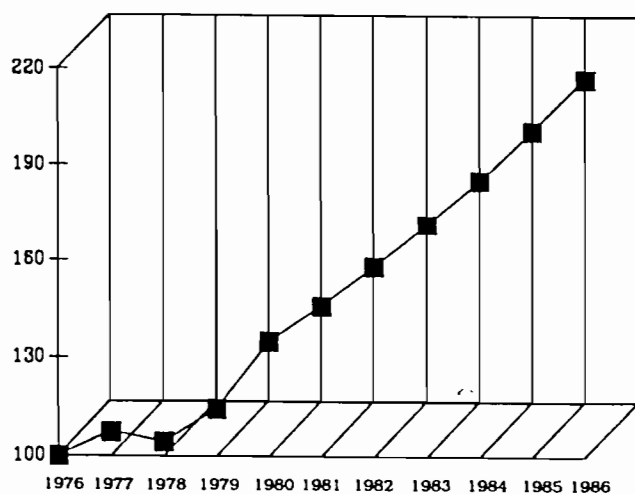
Sources : World Bank : *Commodity Trade and Price Trends*, 1982-83. Cité par Delatour & Duret (1984 [27]).

Tableau 20 : Différence entre le prix des céréales en Haïti (prix producteur) et les céréales importées des Etats-Unis (prix CIF).

		Moyenne (%)
Maïs sac vrac	1981	(1973-82)
	(%)	0
	26 104	67
Farine	99	(1979-83) 60
Riz sac vrac	140	(1973-82) 72
	155	80
Sorgho sac vrac	135	(1977-82) 77
	293	212

Source : USAID, 1984 [97].

Figure 21 : Indice général des prix à la consommation



Source : IHSI, cité par rapport FMI (1987 [40]).

Tableau 22 : Indice des prix alimentaires à Port au Prince (1983-1986).

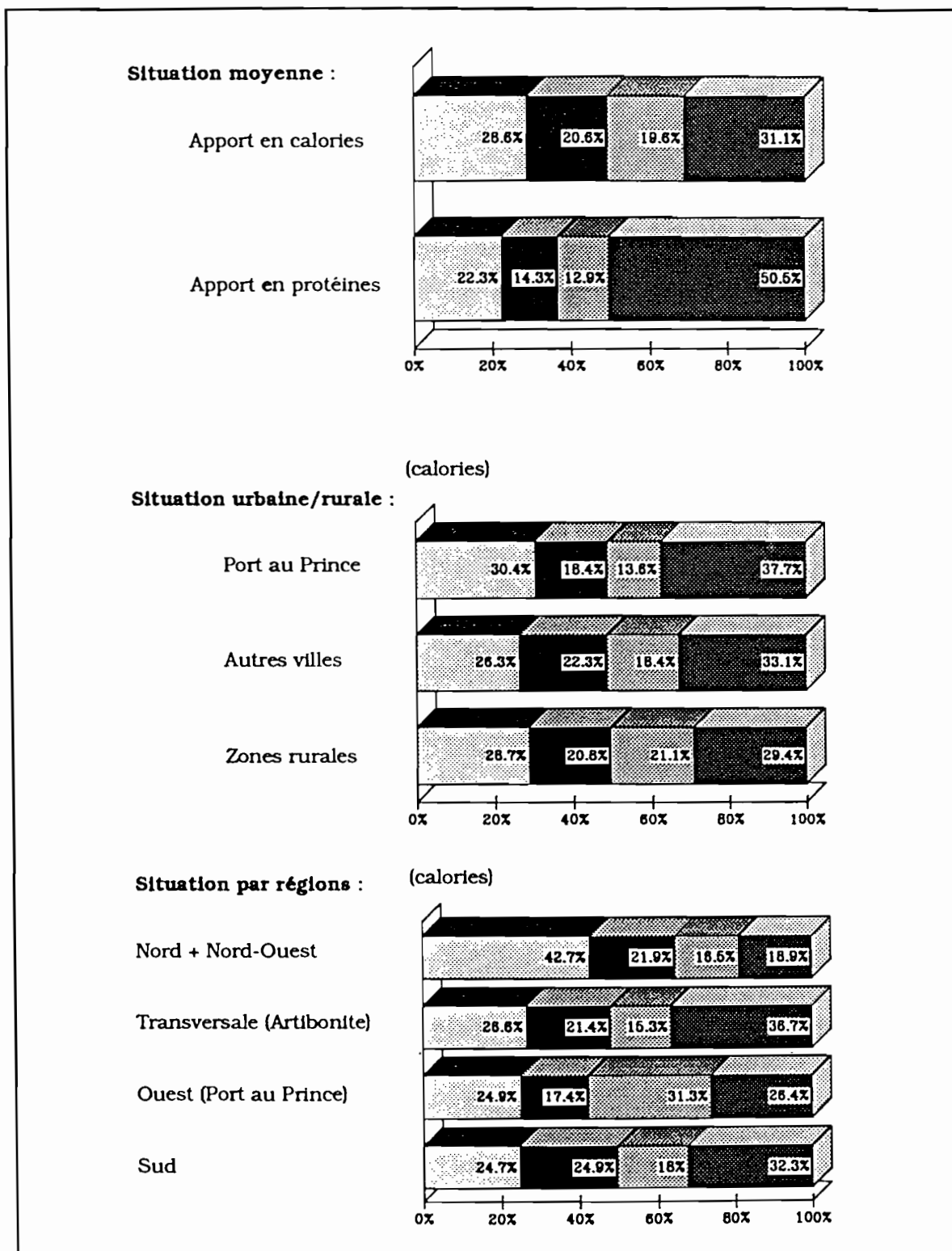
Par trimestre	Base 100 = 1980
1983 I	114,1
II	120,1
III	129,6
IV	127,2
1984 I	130,3
II	132,0
III	135,2
IV	134,9
1985 I	135,6
II	140,2
III	145,4
IV	153,2
1986 I	162,3
II	163,1
III	
IV	

Tableau 23 : Salaire minimal légal et évolution du pouvoir d'achat à Port au Prince, 1972-1986.

	Salaire minimal légal (gourdes/jour)	Pouvoir d'achat indice base 100 = 1971
1972	5,00	101,0
1973	5,00	82,5
1974	5,00	71,6
1975	6,13	74,4
1976	6,50	71,7
1977	6,50	67,1
1978	8,00	85,0
1979	8,00	77,6
1980	11,00	90,4
1981	13,20	100,0
1982	13,20	92,4
1983	13,20	85,2
1984	13,20	79,1
1985	15,00	82,7
1986	15,00	75,6

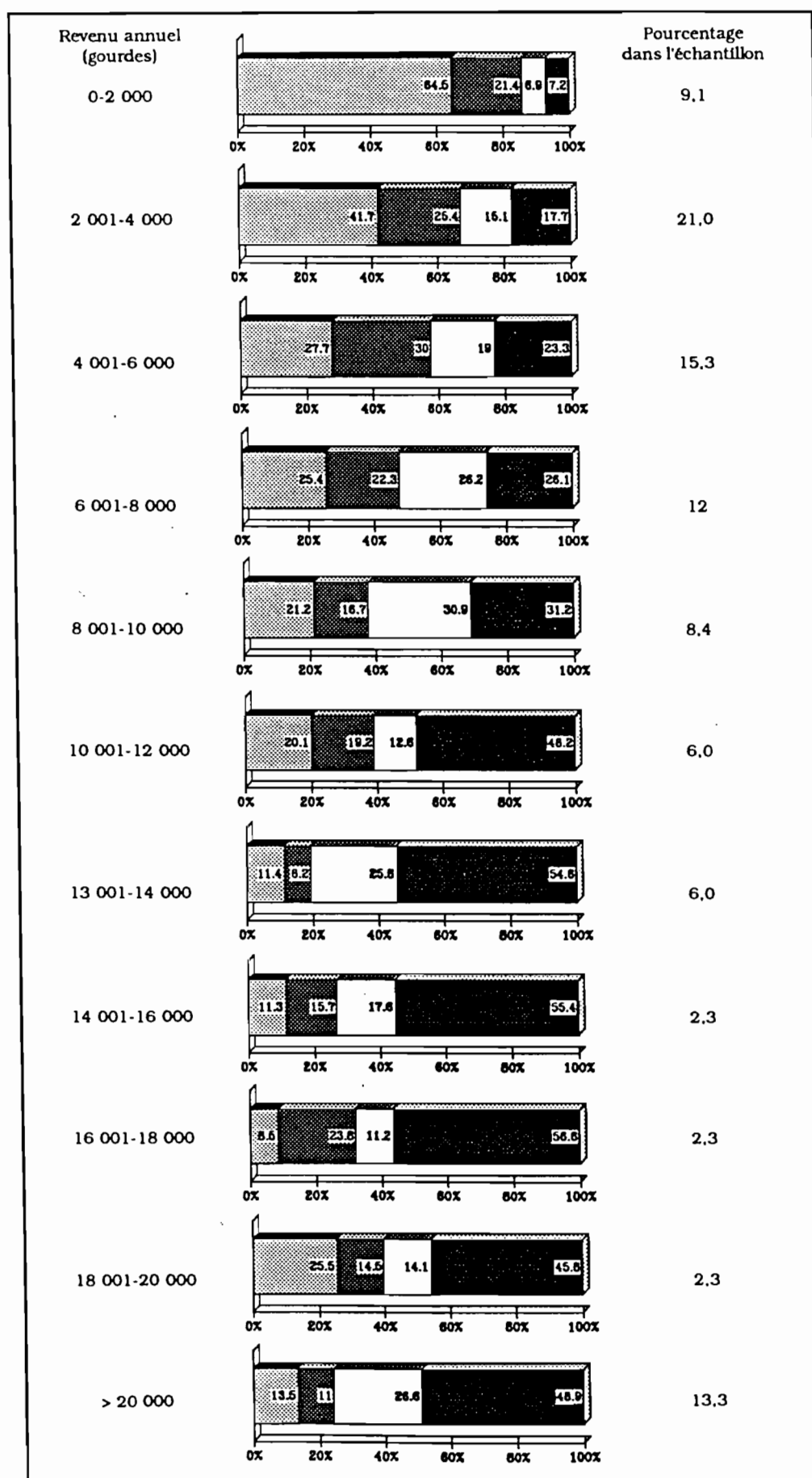
Source : Ministère des Affaires sociales & IHSI cité par rapport FMI (1987) [40]).

Figure 24 : Situation nutritionnelle en Haïti



-  Pourcentage dont l'apport calorique journalier par tête < 50 % norme recommandée (2 270 Cal).
-  Pourcentage dont l'apport calorique journalier est compris entre 50-75 % norme recommandée (2 270 Cal).
-  Pourcentage dont l'apport calorique journalier est compris entre 75-99 % norme recommandée (2 270 Cal).
-  Pourcentage dont l'apport calorique journalier est > 100 % norme recommandée (2 270 Cal).

Figure 25 : Situation nutritionnelle par niveau de revenus



Source : USAID-IHSI (1988 [41]).

Tableau 26 : Source de calories selon les revenus et le lieu de résidence.

Catégories	Principales sources de calories
Familles et paysans pauvres	1. Sorgho et maïs 2. Racines et tubercules 3. Banane/canne/rapadou/pain
Familles rurales à revenus intermédiaires	1. Maïs 2. Sorgho 3. Banane/rapadou/sirops/pain
Familles urbaines à revenus moyens	1. Maïs 2. Riz 3. Sucre pain
Familles urbaines aisées	1. Riz 2. Sucre, pain 3. Produits importés

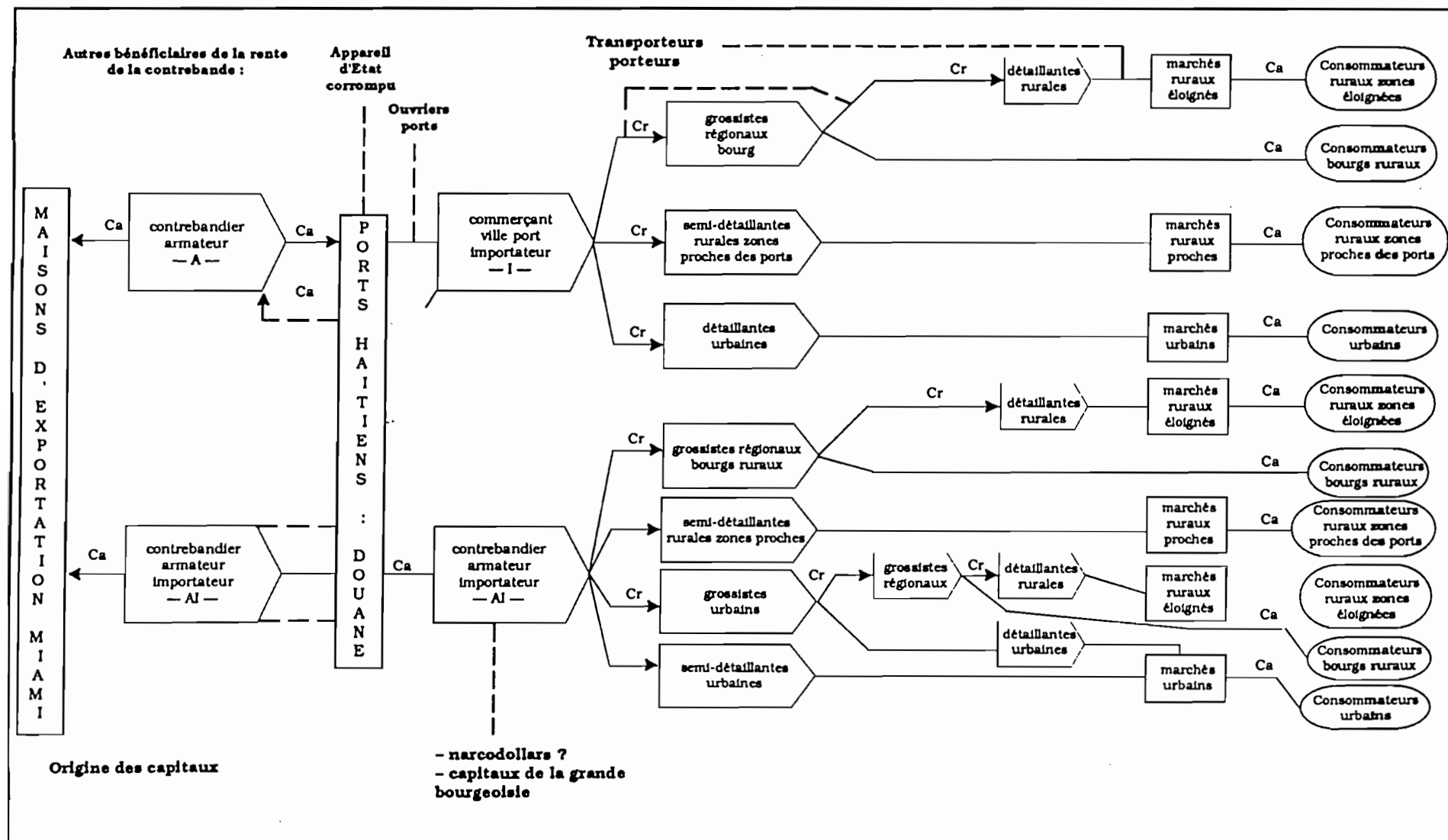
Source : DIFPAN, cité par USAID (1984 [97]).

Tableau 27 : Approvisionnement et consommation de riz, maïs, sorgho, blé, farine, 1980.

	Riz	Maïs	Sorgho	Blé	Farine	Total
Production disponible (tonnes/an)	99 200	122 451	77 056			298 700
Importation (tonnes/an)	160	1 191	0	30 051	113 000	144 400
Total disponible (tonnes/an)	99 360	123 642	77 056	30 051	113 000	443 100
Consommation /capita/an/kg	19,8	24,7	15,4	6,0	49,8	115,7

Source : Kite & Prior : Haïti : Aliments et politiques d'options, USAID/Haïti, 1983.

Figure 29 : Diagramme de commercialisation du riz importé



Légende : Mode et sens du financement

A ← Ca — B = règlement cash : B paie A

A — Cr —> B = relations de crédit : A fait crédit à B

Tableau 30 : Exportations de riz des USA en Haïti (1986-1990)

Mois	1986	1987	1988	1989	1990
Janvier		4 598	1 171	9 300	2 615
Février		5 472	1 371	7 905	5 077
Mars		8 712	2 910	9 735	8 404
Avril		14 945	3 174	5 134	5 384
Mai		18 524	2 170	5 740	—
Juin		5 636	5 800	7 617	—
Juillet		5 684	9 004	6 777	—
Août	2 669	7 304	5 472	3 635	—
Septembre	2 823	7 445	7 530	5 466	—
Octobre	4 726	3 734	3 729	6 344	—
Novembre	3 184	6 116	5 654	6 608	—
Décembre	3 693	5 673	6 379	4 489	—
Total annuel	(17 095) sur 5 mois	93 843	54 364	78 748	—

Source : *Weekly rice market news*.

Tableau 31 : Estimations des importations totales de riz de contrebande en Haïti

	1986	1987	1988	1989	1990
Montant estimé de la contrebande à partir de la République dominicaine	?	9 400	5 500	7 900	?
Total estimé des importations	?	103 000	60 000	87 000	?

Tableau 32 : Evolution des prix du riz US sur le marché international*, 1985-1990 (prix USA FOB Rotterdam) [\$ US/tonne).

Trimestre		Moyenne prix trimestriel (\$/tonne)	Indice trimestriel (base 100 = janvier 1985)
1985	1	499	100
	2	499	100
	3	483	97
	4	473	95
1986	1	458	92
	2	336	67
	3	293	59
	4	288	58
1987	1	227	45
	2	246	49
	3	317	63
	4	417	83
1988	1	480	96
	2	404	81
	3	330	66
	4	307	61
1989	1	293	59
	2	324	65
	3	362	73
	4	319	64
1990	1	341	68
	2	334	67
	3	318	64

* Riz US, décortiqué n° 2, 4 % brisures

Source : *Rice Market news*, Agricultural Marketing service, USDA

Figure 33 : Evolution comparée de la contrebande de riz et des prix mondiaux (1986-1990)

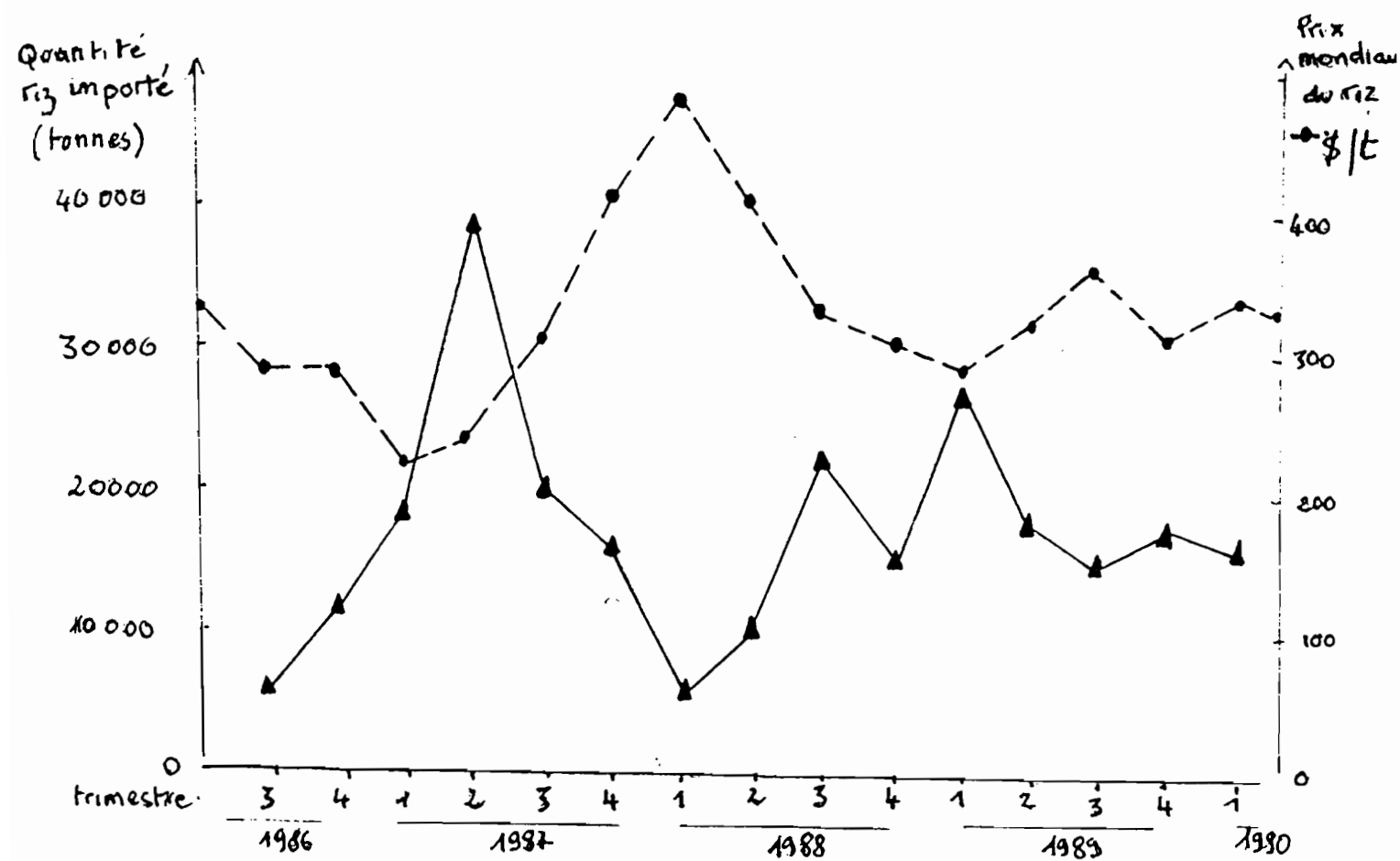


Tableau 34 : Prix de détail du riz et du maïs 1985-1988, Cap Haïtien (moyennes trimestrielles de relevées hebdomadaires/gourdes/kg, et indice.

		Riz local ordinaire		Riz importé		Maïs moulu	
1985	1	4,46	100	5,9	100	1,3	100
	2	5,12	115	6,05	102	1,82	140
	3	5,42	121	5,93	100	1,73	133
	4	5,04	113	6,45	109	1,63	125
1986	1	5,11	114	5,65	95	1,68	129
	2	5,08	114	5,57	94	1,78	137
	3	4,88	109	4,92	83	1,15	84
	4	—	—	—	—	—	—
1987	1	—	—	—	—	—	—
	2	—	—	—	—	—	—
	3	3,18	71	2,60	44	0,73	56
	4	3,81	85	3,77	64	1,00	77
1988	1	3,74	84	4,02	68	1,53	117
	2	4,63	104	4,55	77	1,87	144
	3	4,38	99	4,52	76	1,47	113
	4	3,98	89	4,58	78	1,28	98
1990*	Juillet	4,40	100	4,40	74	2,20	169

Sources : Prix des produits agricoles sur les marchés du Nord. ODN/Mermet (1989) [77] sauf *: enquêtes personnes juillet 1990.

Tableau 35 : Evolution comparée du prix de détail de quatre produits vivriers à Port au Prince 1986-1987 (1990) [gourdes/kg, en indice].

		Riz local qualité supérieure		Riz importé		Mais moulu		Sorgho	
1986	Mai	7,4	100	6,8	100	3,30	100	2,06	100
	Juin	7,3	98	6,9	101	3,20	97	2,11	102
	Juillet	7,4	100	6,9	101	3,20	97	2,02	98
	Août	7,4	100	6,9	101	3,20	97	2,02	98
	Septembre	5,5	74	6,9	101	2,90	88	2,02	98
	Octobre	5,2	70	5,1	75	2,70	82	1,93	94
	Novembre	5,2	70	4,8	70	2,70	82	1,84	89
	Décembre	5,2	70	4,4	65	2,70	82	1,76	85
1987	Janvier	5,2	70	4,1	60	2,20	66	1,76	85
	Février	5,5	74	4,4	65	2,60	79	1,76	85
	Mars	5,7	77	3,5	51	2,60	79	1,76	85
	Avril	5,7	77	3,5	51	2,70	82	1,76	85
	Mai	5,7	77	3,3	48	2,60	79	1,76	85
	Juin	5,7	77	3,1	51	2,60	79	1,76	85
	Juillet	6,2	84	3,1	51	3,08	93	2,20	107
1990*	Juillet	5,5	74	4,8	70	3,00	91		

Sources : IHSI, cité par D. Pillot, 1987 [82].

* Enquêtes personnelles 1990.

Figure 36 : Evolution comparée du prix du riz local ordinaire et du riz importé, Miami, Cap Haïtien 1985-1990 (gourdes/kg).

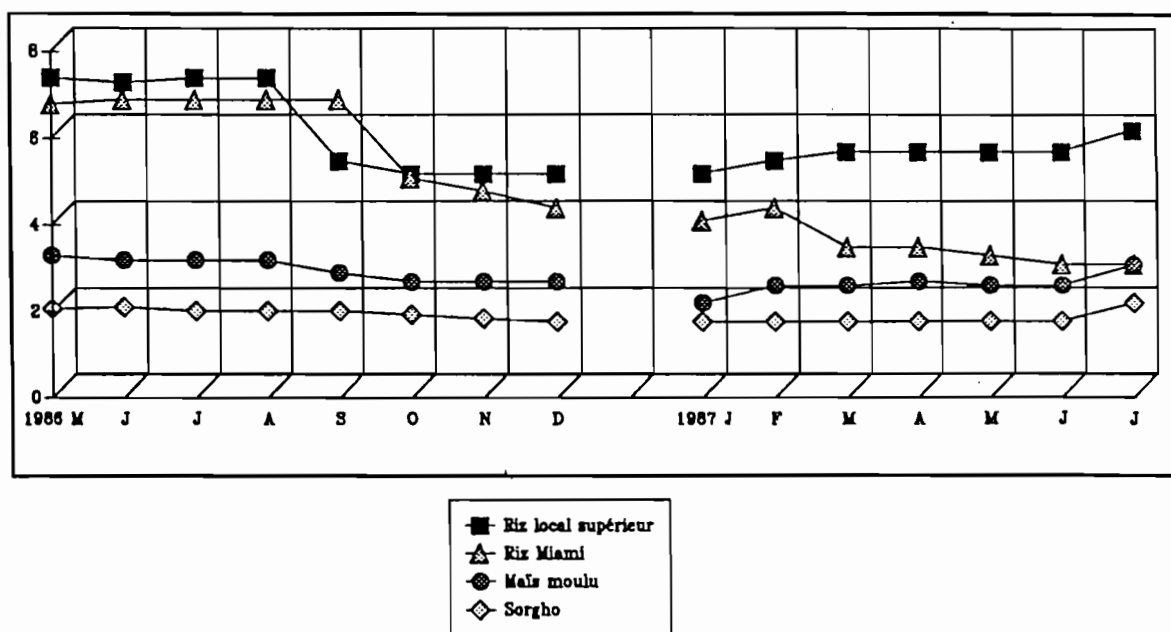


Figure 37 : Evolution comparée des quantités de riz importées en contrebande et des prix du riz local et importé (1986-1988).

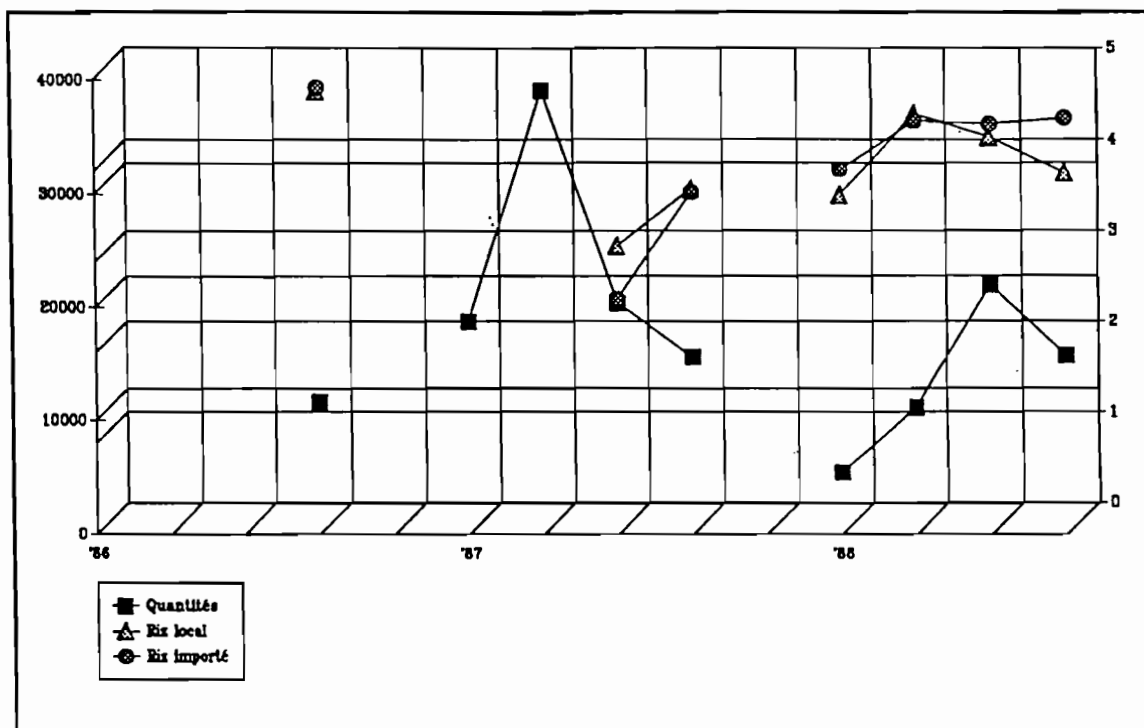


Tableau 38 : Evolution comparée de l'indice des prix mondiaux du riz et des indices des prix du riz en Haiti, 1985-1990 (Cap Hatien).

		Indice des prix du riz en Haiti		Indice prix du riz sur marché mondial (base 100 = janvier 1985)
		Riz local qualité ordinaire	Riz importé	
1985	1	100	100	100
	2	115	102	100
	3	121	100	97
	4	113	109	95
1986	1	115	96	92
	2	114	94	67
	3	109	83	59
	4	—	—	58
1987	1	—	—	45
	2	—	—	49
	3	71	44	63
	4	85	64	83
1988	1	84	68	96
	2	104	77	81
	3	98	77	66
	4	89	78	61
1989	1	—	—	59
	2	—	—	65
	3	—	—	73
	4	—	—	64
1990	1	—	—	68
	2	—	—	67
	3	100	74	64
	4			

Tableau 39 : Comparaison des coûts moyens d'achat du riz Miami (prix FAS Miami) avec les coûts moyens du marché mondial (prix riz US, FAS, Rotterdam), 1986-1989 (\$/sac [50 kilos]).

	1986	1987	1988	1989
Quantités de riz exportées des USA vers Haiti (tonnes) [1]	?	93 843	54 364	78 748
Valeur totale de ces exportations (\$) [2]	9 391 000	23 681 000	20 473 000	30 032 000
Coût moyen (FAS) d'un sac de riz (50 kilos) de contrebande (\$) [3]	?	12,6	18,82	19,06
Coût moyen (FAS) d'un sac de riz (50 kilos) sur le marché mondial (\$) [4]	15,2	14,1	17,5	15,9

[1] Source : Tableau USDA n° 33.

[2] USDA, annexe n° 7.

[3] Valeur des exportations divisée par quantités exportées (prix FAS Miami)

[4] Calcul sur la base des cours du riz US n° 2 4 % brisure, décortiqué (prix FAS Rotterdam)

Tableau 49 : Disponibilité du riz de 1987 à 1989.

	1987	1988	1989
Production estimée décortiquée pour consommation humaine (tonnes)	90 000	90 000	90 000
Importations (tonnes)	93 843	54 364	78 748
Disponibilité totale (tonnes)	183 843	144 364	168 748
Population totale	5 332 000		
Disponibilité par an par capita (kilos)	34,5	27,0	31,6

Source : calculs personnels

Tableau 50 : Augmentation de la disponibilité en riz par rapport aux estimations 1980.

	1987	1988	1989
Augmentation/1980 (kg) niveau 1980 = 19,8 kg/capita/an	14,7	7,2	11,8
Equivalence en ration calorique par capita par jour	145	71	113

Source : calculs personnels (valeur calorique riz = 3 600 Cal/kg CARD, 1987).

Tableau 51 : Consommation moyenne des principaux aliments
par an/per capita

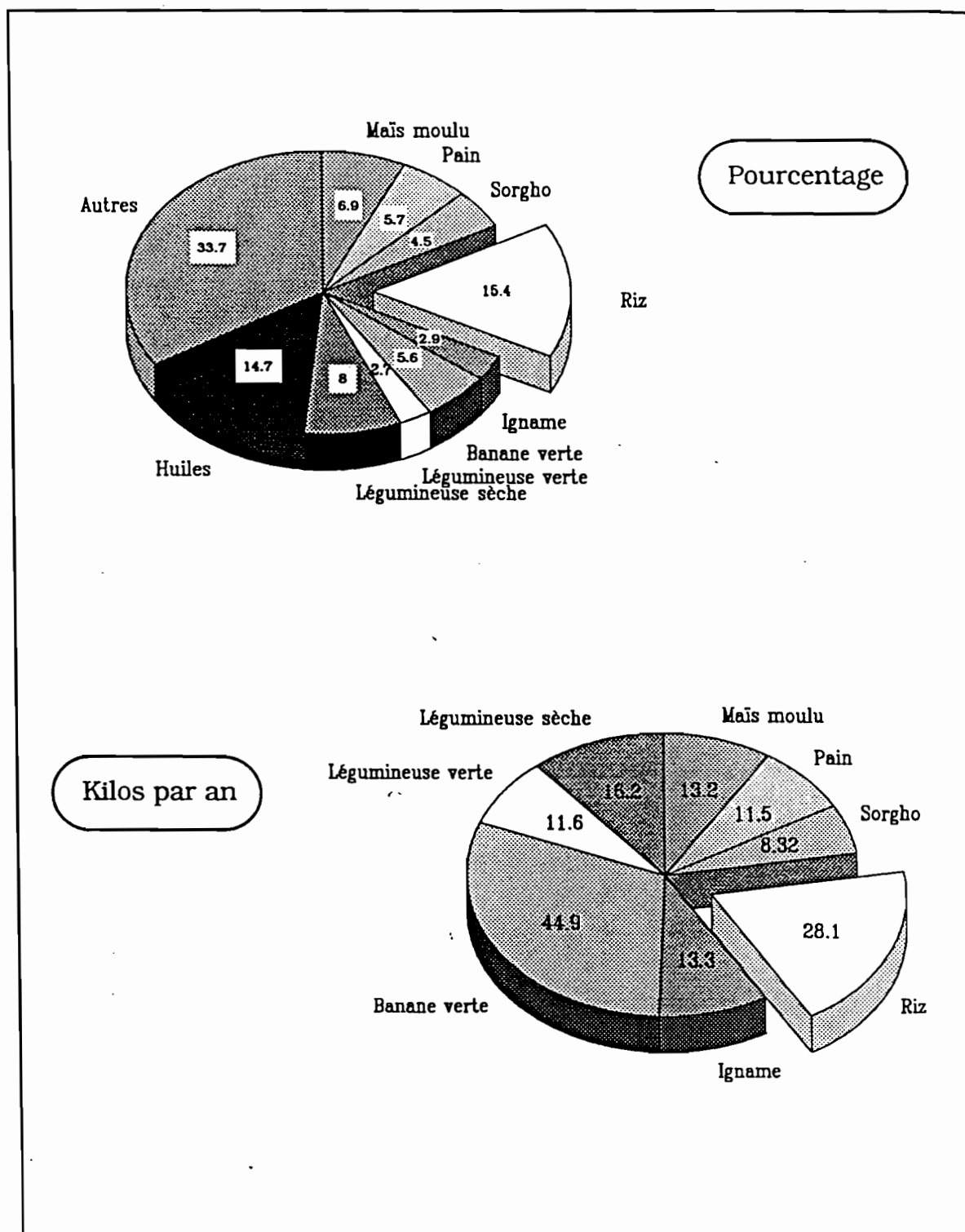
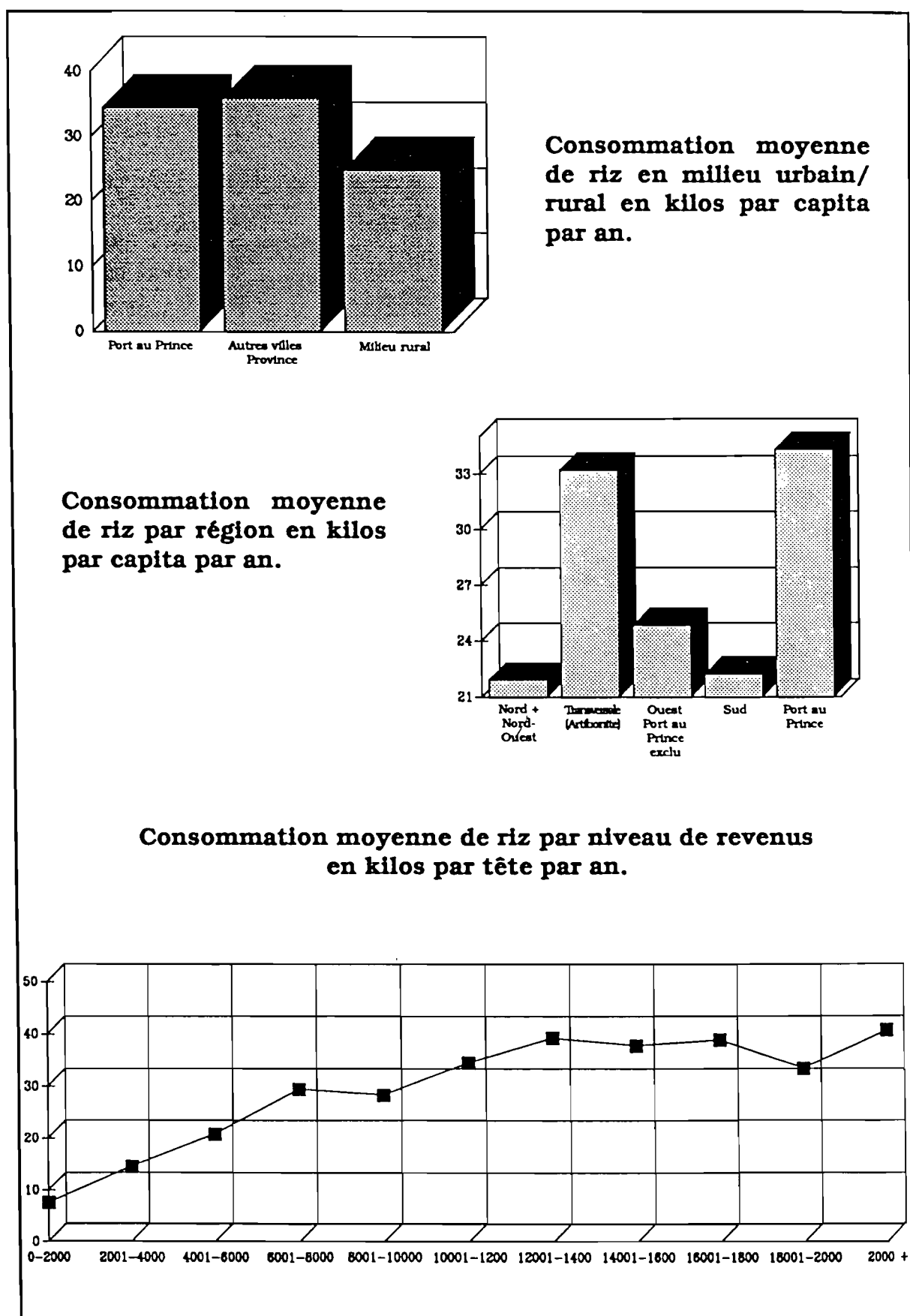


Tableau 52 : Consommation de riz : par région/en milieu urbain et rural/niveau de revenu.



Source : USAID/IHSI (1988 [41]).

Tableau 53 : Elasticité de la demande, de l'offre/prix de quatre céréales.
Elasticités croisées (1987).

1987	Milieu urbain	Milieu rural
Elasticité de la demande		
prix : riz	- 0,56	0,74
mais	0,56	- 0,89
sorgho	- 0,86	- 0,94
blé	- 0,60	- 0,75
Elasticités croisées		
riz-mais	0,10	0,30
riz-sorgho	0,04	0,09
riz-blé	0,20	0,01
mais-riz	0,15	0,20
sorgho-riz	0,06	0,15
blé-riz	0,20	0,10
Elasticité offre		
riz	0,85	0,97
mais	0,83	0,96
sorgho	0,95	1,10
blé	0,84	0,97

Sources : Dameus, CARD (1988 [20]).

Tableau 55 : Evolution de la répartition de la rente de la contrebande de riz

Moyennes annuelles	1986	1987	1988	1989	1990
Prix d'achat aux USA (FAS) (US \$/sac 50 kg)*	23,4	12,6	18,8	19,06	20
Equivalent en \$ haïtien/sac	25,7	15,1	24,4	26,6	30
Taux de change (g/\$US) [%]**	10	20	30	40	50
Prix de vente au détail sur marché haïtien \$ haïtien/sac***	57,3	35,7	44,1	?	43
Différence (prix achat - prix détail) répartie dans la filière haïtienne \$ haïtien	31,6	20,6	19,7	?	13
% du Prix de détail revenant à la filière contrebande haïtienne	66	58	45	?	30

* : Source : Statistiques du ministère du Commerce des USA sur les exportations US dans la Caraïbe (Annexe).

** : Calculés en appliquant le taux de change du marché noir (1986-87-88-89) le taux officiel en 1990.

*** : Source : enquête sur les marchés du Nord (77) + IHSI.

***LE SYSTÈME ALIMENTAIRE NATIONAL :
CONCEPTS ET MÉTHODE POUR UNE COMPARAISON***

**Doryane KERMEL-TORRES
Pierre-Jean ROCA**

INTRODUCTION	127
I - HYPOTHÈSES ET CONCEPTS	128
II - NIVEAUX, SPHÈRES ET VARIABLES	131
CONCLUSION	134
Figure 1 : Le système alimentaire national	130

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE NATIONAL: CONCEPTS ET MÉTHODE POUR UNE COMPARAISON.

**Doryane KERMEL-TORRES
Pierre-Jean ROCA**

INTRODUCTION

Le système alimentaire national, dont le schéma est ici présenté, constitue une grille pertinente d'analyse et de comparaison en ce qu'il permet de prendre en compte:

- la globalité, par une appréhension de l'ensemble des relations,
- la diversité des variables, quelque soit leur nature -qualitative ou quantitative, éléments de structure ou de fonctionnement-,
- la complexité : elle met en jeu des relations d'un ordre autre que celui caractérisé par la linéarité "cause-effet"; elle permet de saisir les rétro-actions multiples et les dynamiques circulaires et en spirale.

Ce schéma ne représente pas un modèle économétrique et il s'inspire de trois expériences nationales analysées dans le cadre d'une recherche comparative sur les **politiques alimentaires nationales et leur influence sur l'évolution des systèmes ruraux (Haïti, Inde, Thaïlande)**. Trois pays que différencient un certain nombre de spécificités - leur taille en population et en territoire, leur trait culturel, le degré d'insertion dans les échanges internationaux -, mais que rapprochent les enjeux communs - les disparités sociales, l'omniprésence de la pauvreté de masse, l'incidence de la malnutrition et de la sous-alimentation-. Autre caractéristique commune aux trois pays est le rôle capital que jouent l'agriculture et l'espace rural dans leur développement: 70% environ de la population active est employée dans l'agriculture.

Le système alimentaire national est composé des sphères de la production , de la consommation, - ou de l'offre et de la demande au niveau national-, et de la sphère des transferts - marchands et non-marchands, publics et privés-, et il met en relation différentes catégories d'agents dans plusieurs espaces de vie et d'action.

I - HYPOTHÈSES ET CONCEPTS

Comme l'ont montré plusieurs expériences nationales, en particulier indienne et thaïlandaise, la satisfaction des besoins alimentaires ne se réduit pas au seul aspect quantitatif de la disponibilité en produits ¹. L'augmentation de la production interne, si elle est recherchée pour diverses raisons, n'est pas une condition suffisante pour éliminer malnutrition et sous-alimentation. Ce qui est couramment appelé " l'autosuffisance alimentaire nationale" peut répondre à des aspirations économiques et politiques au niveau de l'État-nation, mais elle ne garantit pas à l'ensemble de la population sa sécurité alimentaire. Celle-ci est aussi fonction de la répartition et des niveaux de revenus, de la distribution de l'emploi, des prix des biens alimentaires qui sont des facteurs déterminants dans le fonctionnement du système alimentaire. Ce sont ces différents facteurs que l'analyse en terme de politiques alimentaires nationales vise à intégrer. Celles-ci sont définies comme les interventions publiques qui sont mises en oeuvre pour peser sur les ressources agro-alimentaires propres à répondre aux besoins nutritionnels et à procurer des revenus.

Au même titre que restreindre l'analyse à la sphère de la production agricole apparaîtrait insuffisant, la confiner à un seul niveau spatial serait tout autant insatisfaisant. Différents groupes sociaux, situés différemment dans les échelles socio-économique et spatiale, interviennent dans le système alimentaire. Ils mettent en oeuvre des stratégies diverses, voire opposées, en fonction de logiques et de contraintes qui leur sont propres mais aussi d'objectifs qui ne sont pas strictement alimentaires - au sens de reproduction biologique-. Se greffent effectivement pour les intervenants des visées d'ordre social, économique, politique, voire culturelle. Ces stratégies interfèrent en fonction des différentes catégories d'acteurs- et de leur hétérogénéité interne-, de leur capacité à gérer le risque ou à s'en décharger sur d'autres et elles

¹ KERMEL-TORRES D. et ROCA P.-J. (1987)

influent d'une façon ou d'une autre sur la dynamique du système alimentaire national. Ce dernier traduit les rapports de pouvoirs sociaux internes et les relations politiques et économiques externes. Au niveau national, la gestion alimentaire est affaire d'estimation des risques et des contraintes comme elle est affaire d'appréciation des potentialités et des besoins internes. Joue aussi fortement la conception des relations avec l'extérieur, en particulier le degré comme la nature de l'intégration qui est recherchée dans les échanges mondiaux. On peut noter à ce propos entre les trois pays étudiés les différences dans l'intensité des insertions et ses degrés de spécialisation dans les échanges mondiaux.

Pour cette raison, quatre niveaux spatiaux ont été distingués sur le schéma du système alimentaire: le niveau international, le national, le niveau régional et celui des systèmes ruraux. Par système rural, nous entendons, " un espace relativement homogène, sans toujours être uniforme que définissent l'identité d'un milieu, d'un paysage, les groupes sociaux qui le peuplent, les structures qui l'organisent, les pouvoirs et les rapports de force qui s'y exercent, les facteurs d'évolution qui gouvernent sa dynamique" ². Les ressources agro-alimentaires domestiques constituent une variable déterminante à la fois dans la nature de la régulation alimentaire et dans celle de la construction socio-économique. Le rôle des systèmes ruraux est aussi complexe: réservoir de main-d'oeuvre, pourvoyeurs de biens agro-alimentaires- destinées à une utilisation interne ou à l'obtention de ressources budgétaires, à l'alimentation ou à la transformation industrielle...-.

Fruits de rapports de pouvoir sociaux internes comme de relations politiques et économiques externes, les systèmes alimentaires nationaux sont les héritiers d'une histoire et d'une géographie qui confèrent à chacun d'entre eux une certaine spécificité et qui conduit à apprécier à sa juste mesure la portée des différentes variables en oeuvre.

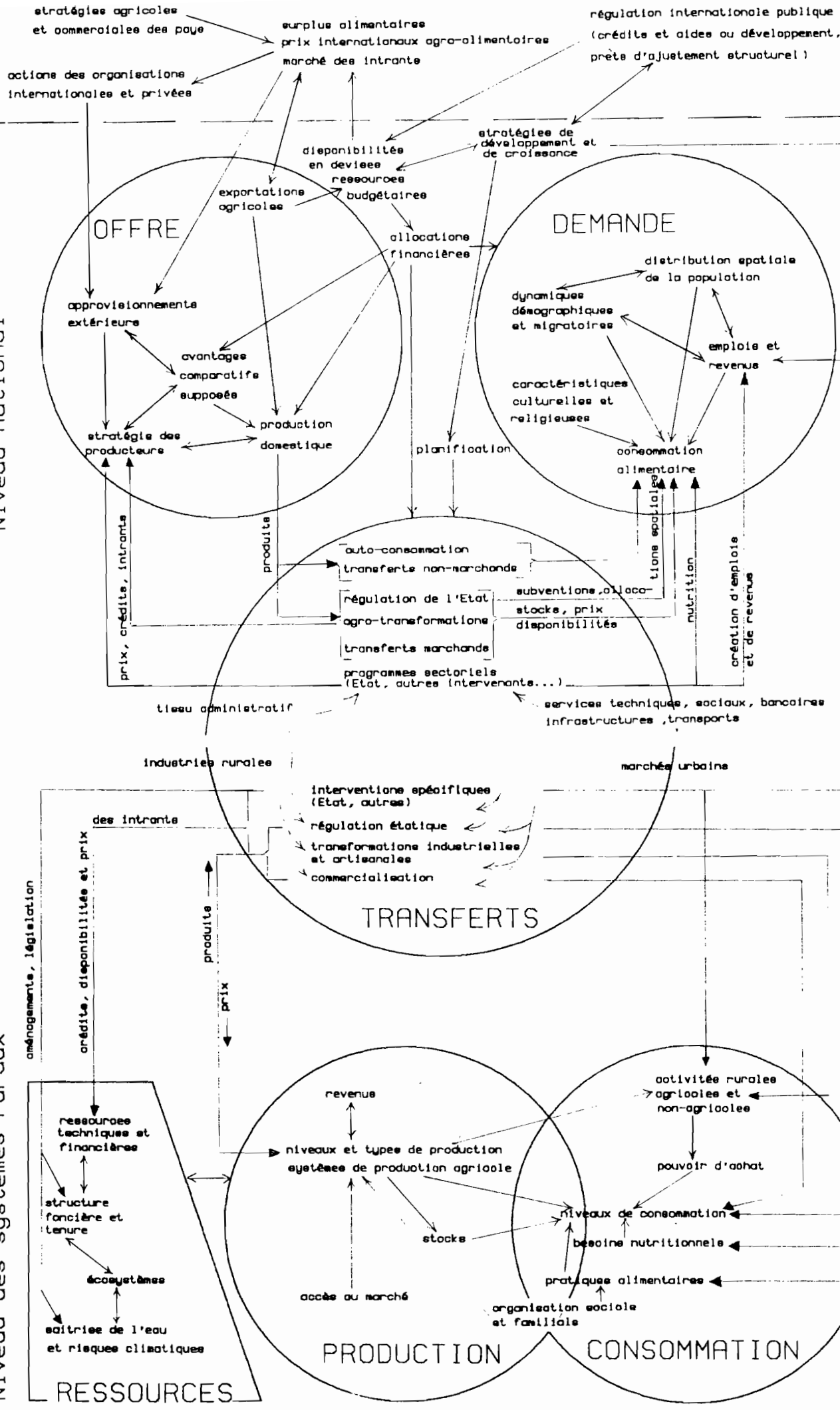
² *Atelier rural du CEGET*, (1988).

Niveau international

Niveau régional

Niveau national

Niveau des systèmes ruraux



II - NIVEAUX, SPHÈRES ET VARIABLES.

A l'exception du niveau régional, pour lequel les variables d'ordre structurel qui influent sur la sphère des transferts ont été mises en exergue, la production et la consommation se retrouvent au deux niveaux internes - national et système rural-. Le type de variables de même que les sphères ont été identifiés selon leur mode d'intervention et de fonctionnement spécifique à chaque niveau. Par exemple, la production qui est une sphère en elle-même au niveau des systèmes ruraux constitue au niveau national une des variables de l'offre. De même pour la consommation qui représente au niveau national une des variables de la demande sur laquelle influe à ce niveau d'autres éléments, tels que la distribution spatiale de la population, les emplois et les revenus...

Au niveau national, est privilégiée la mise en perspective de la dynamique d'ensemble qui prend en compte l'environnement économique et social global, les stratégies de développement et de croissance, les équilibres comme les déséquilibres globaux, les impulsions comme les contraintes d'origine interne et externe- demande alimentaire urbaine, emplois et revenus, exploitation des avantages comparatifs supposés, approvisionnements agro-alimentaires extérieurs...-; ensemble d'éléments particulièrement sensibles, et de ce fait perceptibles, au niveau national.

Dans les systèmes ruraux, ont été distingués les déterminants spécifiques à la production et à la consommation, que les acteurs concernés soient producteurs et consommateurs - ce qu'exprime la partie commune aux deux sphères - ou consommateurs relevant d'autres activités rurales, agricoles et non-agricoles... . La représentation du niveau régional illustre la modulation selon les pays de son importance sociale, économique comme de son rôle à "servir" de relais pour transmettre les actions dans le cadre des politiques alimentaires. Dans ce souci de saisir les spécificités propres à chaque niveau, une catégorie supplémentaire a été considérée au niveau des systèmes ruraux: celle des ressources, qu'elles soient de nature structurelle, technique ou financière.

Bien que les transferts entre les niveaux international et national soient importants dans le cadre des politiques alimentaires nationales comme dans celui des stratégies de développement et de croissance, la sphère des transferts n' a été représentée comme telle que pour les deux niveaux internes aux

pays considérés. Ces transferts ont été rattachés aux variables des autres sphères sur lesquelles ils agissent ou tentent d'agir. Le souci de la mise en perspective comparative nous a conduit à les détailler en fonction de leur nature comme de leur origine, et de leur mode opératoire- les "outils"-.

Cette démarche comparatiste amène parfois à établir des distinctions quelque peu arbitraires entre certains transferts, tels que les interventions publiques. Par régulation de l'État, telle qu'elle peut être définie en référence au cas indien et dans l'état actuel de la réflexion, nous entendons les opérations qui sont menées sur la production- par des achats de produits à des prix garantis-, sur la consommation- vente de rations alimentaires à des prix subventionnés- et sur les stocks de sécurité. Les programmes sectoriels au niveau national ou interventions spécifiques aux niveaux régional/systèmes ruraux concernent eux plus particulièrement les différents "encouragements" à la production ou aux ressources, les interventions sur le secteur nutritionnel, ou encore les programmes cherchant à générer des emplois ou à diversifier les revenus.

La sphère des transferts apparaît comme un pivot dans le fonctionnement du système alimentaire national et comme une charnière entre les différents niveaux spatiaux et les sphères socio-économiques. C'est par elle que transitent les échanges entre les agents de nature diverse et les interventions en matière de politiques alimentaires. En raison de la problématique de la recherche pour laquelle a été construit ce schéma, il ne nous a pas semblé nécessaire d'y faire figurer tous les transferts qui pouvaient s'opérer des systèmes ruraux vers les niveaux régional et national, à savoir par exemple, les transferts de main-d'oeuvre, les transferts financiers...bien qu'ils soient de nature à influencer directement ou indirectement sur le fonctionnement du système alimentaire.

Les variables représentées sont des variables synthétiques et il n'a pas semblé opportun, à ce stade de la réflexion, d'établir entre elles une distinction en tant qu'éléments de structure ou de fonctionnement. Les variables situées à l'extérieur des sphères, au niveau national et international, ont été retenues en fonction de l'influence qu'elles ont sur les sphères ou sur certains de leurs éléments. Elles traduisent l'environnement social et économique global qui se répercute sur le système alimentaire. Les relations entre les variables de même que les "outils" des transferts ont été

établis avec autant de précision que l'état d'avancement de l'analyse le permettait.

Au carrefour des domaines extérieurs et intérieurs, des villes et des campagnes, des groupes de pression nationaux et internationaux, l'État, à défaut d'être le seul intervenant, apparaît comme un agent déterminant dans la régulation du système alimentaire national. Envisagé en termes d'"initiatives" ou d'"actions" conduites- que l'on songe au cas indien-, le poids de l'État peut néanmoins s'exercer par sa non-intervention- politique du laissez-faire dans certains domaines - qui traduit des options implicites en fonction de sa position de médiateur mais qui peut aussi exprimer les contraintes de l'environnement économique et social global. Cette non-intervention génère des effets induits et elle constitue en tout état un espace d'intervention pour d'autres opérateurs. Ainsi l'importance du rôle dans un pays comme Haïti des opérateurs extérieurs du développement, Organisations Non Gouvernementales et Organisations Internationales, amène la recherche à inclure les logiques et les stratégies qu'ils mettent en oeuvre dans le cadre du système alimentaire.

S'i ils ressentent les effets d' interventions conduites dans le cadre des politiques alimentaires, les systèmes ruraux, dans leurs composantes structurelles et sociales, subissent aussi les conséquences de non-interventions ou d' interventions destinées à d'autres secteurs économiques ou à d'autres strates sociales. Que l'on songe par exemple à l'impact sur les systèmes ruraux de la libéralisation haïtienne, brutale et incontrôlée, des importations de biens alimentaires. L'invasion par ces dernières du marché intérieur n'a certainement pas manqué de susciter des stratégies de réponse de la part des différents acteurs concernés des systèmes ruraux- stratégies de repli, de détournement, d'appropriation partielle ou totale-.

CONCLUSION

Le système alimentaire national représente donc bien une grille d'analyse pour comprendre, dans chaque situation nationale, le fonctionnement et le poids des variables en oeuvre. La mise en perspective comparative permet d'autant mieux d'apprécier le non-fonctionnement ou l'absence de variables dans un des pays comme sa signification. Ainsi, le "vide" créé par la non-intervention ou le type d'intervention suivi par l'État en Haïti prend tout son sens par rapport à d'autres expériences nationales. A l'inverse, la forte intervention de l'État en Inde et les différentes modalités qu'elle adopte illustrent à l'extrême la complexité de la régulation alimentaire.